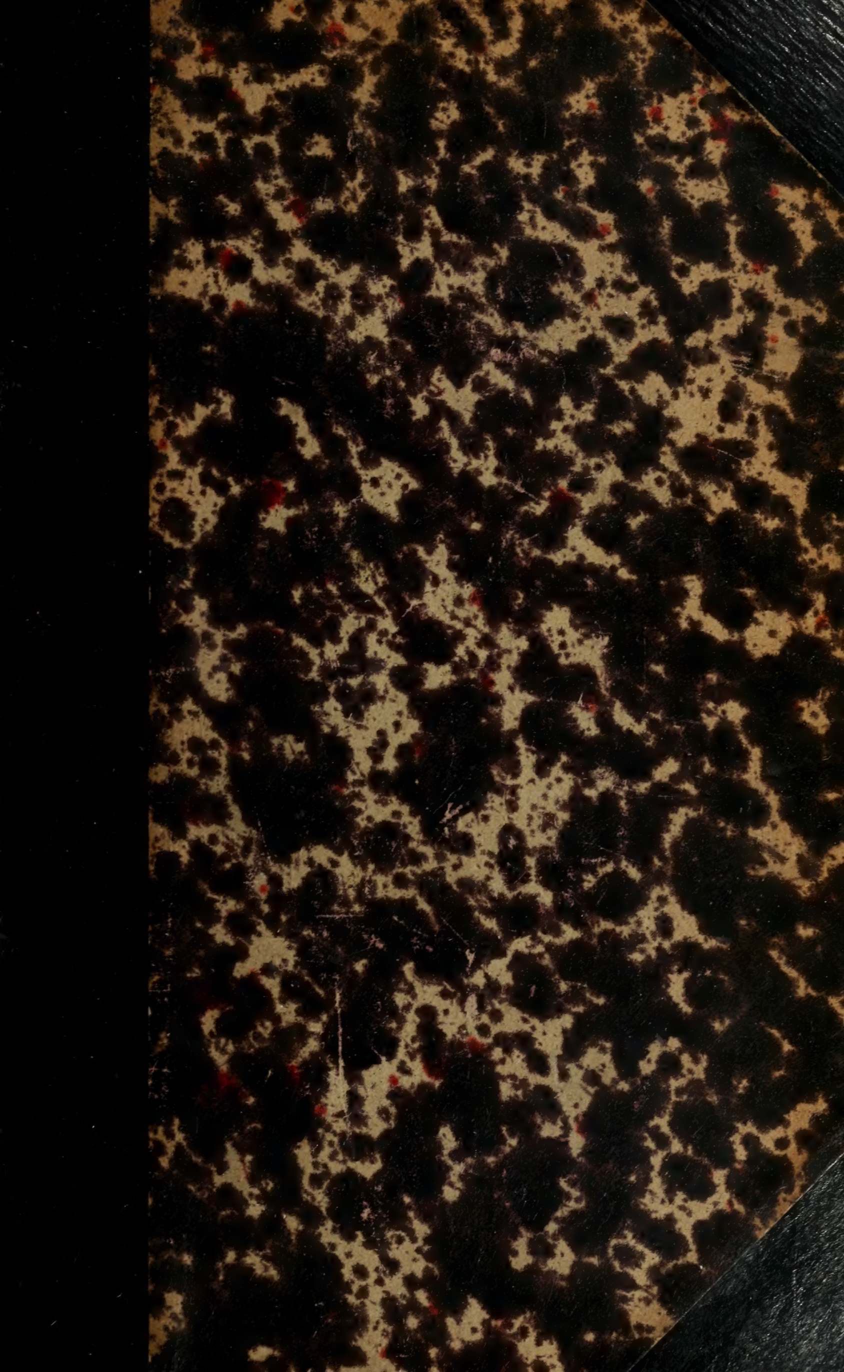



DOREURS
ED. LEVEILLE
& CIE.
MONTREAL

VIE NOUVELLE

DE

PAULINE-MARIE JARICOT



L'auteur de cette **VIE** *déclare se conformer, en tout, au décret du Pape Urbain VIII, sans vouloir, en aucune façon, prévenir le jugement du Saint-Siège Apostolique, auquel il est filialement soumis.*

VIE NOUVELLE

DE

PAULINE-MARIE JARICOT

FONDATRICE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

ET DU ROSAIRE VIVANT

Par M. J. MAURIN

Lyon, « Patrie de mes frères et de mes proches, mes paroles sur toi, sont des paroles de paix. »
Ps cxxi-8



PARIS
LIBRAIRIE VICTOR PALMÉ
(SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE)
76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES
Société belge de librairie
8, RUE TREURENBERG, 8

GENÈVE
H. Trembley, éditeur
4, RUE CORRATERIE, 4

1892

E SEDARD-Sc. LYON



ԳՐԻԳՈՐ ԺԶ. GREGORIUS XVI.

A TOUS

« Suivez-moi. »

Cette invitation du Sauveur peut être mise sur les lèvres de la vierge Pauline-Marie, prédestinée à marcher héroïquement dans les voies diverses qui mènent à Dieu, et qui toucha toutes les extrémités des choses humaines.

Aux âmes *affamées* du grand, du vrai, de l'éternel, de l'infini, elle peut dire : « Suivez-moi » dans le sentier du *sacrifice*, où j'ai trouvé la paix et les joies intimes du cœur, après les avoir cherchées en vain dans les affections de la terre.

A ceux qui travaillent, afin de hâter le triomphe de la cause sainte, et qui seraient tentés de se décourager, en voyant la jalousie et son hideux cortège, répondre à peu près seuls à leurs efforts, l'infatigable *travailleuse du Christ* peut dire encore : « Suivez-moi » sur les hauteurs de la Charité, d'où la miséricorde et le dévouement planent au-dessus des misères de ce monde et n'attendent leur récompense *que* de Dieu. J'ai épuisé goutte à goutte ce que le calice de l'ingratitude peut contenir de plus amer !!

A certaines âmes délicates, qui trouvent lourd, bien lourd le fardeau de la vie et qui s'effraient de sentir en elles l'horreur de la souffrance, l'*habituée du calvaire* murmure doucement : « Suivez-moi » dans l'abandon complet que j'ai fait de tout moi-même au Cœur de Jésus-Christ, dont la miséricordieuse tendresse m'a toujours rassurée dans les révoltes incessantes de

ma nature contre la douleur et l'humiliation. Je savais que, *devant Lui*, la *volonté est tout*, et que *vouloir* se résigner, c'est être résigné, comme *vouloir* L'aimer, c'est L'aimer.

Mais si elle parle de la sorte à *tous*, avec combien plus d'autorité encore dira-t-elle aux *ouvriers*, qu'elle a tant aimés : « Suivez-moi » ; *là* je brûlais de vous ramener *auprès de* l'adorable OUVRIER de NAZARETH, *Jésus, votre Maître, votre Modèle et votre éternel honneur !... Seul*, Il peut vous faire recouvrer les trésors que l'impiété vous a ravis, en vous donnant le change sur la *vraie* signification de ces trois mots magiques pour vous : *liberté, égalité, fraternité.*

Liberté. Oui — celle d'être grand par la vertu, l'honneur et le travail.

Egalité. Oui — au sein de l'Église catholique, qui ne fait exception de personne...

Fraternité. Oui — celle de l'Évangile, qui met au cœur des *vrais* chrétiens de s'aimer, de s'entr'aider comme le font les enfants d'un même père, dans les tâches qu'ils ont à remplir.

Quels que soient vos tristesses, vos labeurs et le lieu où ils s'accomplissent, usines, ateliers, mines, etc., reprenez courage et confiance, en apprenant ce qu'une chrétienne a souffert durant quinze années, pour avoir tenté de vous soustraire au joug infernal que les sociétés secrètes — ces vampires de votre vertu, de votre honneur et de vos joies de famille, — font peser sur vos âmes humiliées et avilies.

De l'éternité où maintenant elle repose, votre *bienfaitrice* vous aime et vous suit encore de son regard maternel. Gardez et méditez cette parole qu'elle répétait souvent, alors qu'elle souffrait pour vous :

Le Seigneur se tient à la droite du pauvre, pour le délivrer de ceux qui veulent lui prendre sa vie.

Or, votre *vie*, à vous, *ouvriers de toutes les régions et de tous les états*, c'est, comme pour toute âme noble, LA FOI, qui donne le courage de la vertu, en assurant des récompenses éternelles pour les sacrifices que l'or ne saurait payer dignement.

Que *tous*, justes et pécheurs, grands et petits, riches et pauvres, heureux — s'il en est — ou malheureux, c'est la masse... oui, que *tous*, car Pauline-Marie a eu pitié de *tous*, soient fortifiés, consolés et *élevés* à la lecture de ce livre dans lequel ils verront ce que le dévouement a de plus beau et de plus difficile.

Avec cette Vierge au cœur si *français*, espérons un avenir meilleur pour notre France, coupable, très coupable, mais *qui sait toujours donner*... Aussi, pour soulever la montagne d'humiliation qui pèse sur elle, lui reste-t-il le *levier* tout-puissant avec lequel Jésus-Christ souleva le monde : *La Charité !*

PREMIÈRE RENCONTRE

« O profondeur de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugements sont incompréhensibles et ses vues impénétrables !... Car, qui a connu ses desseins et est entré dans le secret de ses conseils ? Qui lui a donné le premier, pour en recevoir la récompense ? »

(Ep. de St-Paul aux Romains, XI).

Au mois de septembre 1848, nous vîmes, dans la cathédrale de St-Pierre de Saintes, une femme d'environ cinquante ans, pauvrement vêtue de noir, sortir du Saint-Tribunal, les joues baignées de larmes. Elle marchait avec peine, appuyée sur le bras d'une jeune fille, grande, blonde, également vêtue de noir et dont les traits délicats, l'aspect modeste, distingué, rappelaient le type gracieux des Alsaciennes.

L'une et l'autre demeurèrent longtemps absorbées dans une adoration profonde ; mais la ferveur céleste de la plus âgée nous frappa de telle sorte que, nous plaçant de manière à pouvoir la considérer sans être remarquée, nous demeurâmes à l'église tout le temps qu'elle y passa elle-même.

Quelque chose d'indéfinissable nous attirait vers elle, bien que la souffrance et les années eussent effacé de son visage tous les charmes de la terre, excepté celui de la douleur.

Nous apprîmes qu'elle se nommait Pauline-Marie Jaricot et venait de Lyon, pour voir Mgr Villecourt, alors évêque de la Rochelle et Saintes. Nous deman-

dâmes à notre bon prélat quelle était cette inconnue, à l'air si humble et, pourtant, si noble !

C'est, nous répondit-il, une des plus grandes servantes de Dieu, la fondatrice de la Propagation de la Foi, du Rosaire vivant et de bien d'autres œuvres dont elle est *récompensée* par des tribulations capables d'écraser un courage ordinaire. Allez la voir ; elle vous fera du bien.

C'eût été déjà fait, si une timidité, toute naturelle à notre âge, ne nous eût retenue : comment et sous quel prétexte oser nous présenter devant une personne d'un tel mérite ?...

Cependant, plusieurs fois nous étions allée jusqu'à la porte de la maison hospitalière qu'elle habitait ; mais là, déconcertée par cette terrible question : *que lui* dire ?... nous avions rebroussé chemin. En effet, nous n'avions rien à lui dire ; seulement, nous éprouvions le besoin de la considérer de près et de l'entendre.

Enfin, un jour, nous nous décidâmes à monter jusqu'à la porte de sa chambre et à y frapper légèrement, partagée que nous étions entre le désir et la crainte de la voir s'ouvrir devant nous....

— « Entrez ! » répondit une voix douce et caressante.

Nous entrâmes : un regard sévère nous aurait pétrifiée ? Mais toute crainte disparut à l'aspect vénérable de la sainte étrangère qui nous tendait la main en souriant avec bonté, et il nous sembla l'avoir connue et aimée toujours.

Elle nous embrassa bien affectueusement, nous fit asseoir tout près d'elle et nous dit :

« Dieu vous bénisse, chère enfant, de visiter une pauvre voyageuse, dont le seul bagage est la croix. »

Et nous causâmes.

L'entretien fut long et très intime. Pauline-Marie nous confia son ardent désir de travailler à la régénération des classes ouvrières, de procurer des ressources aux œuvres catholiques en souffrance, etc.,etc. Elle ne fit allusion à ses malheurs que par ces mots : « Dieu a voulu me faire semer dans les larmes...»

Très libre alors de consacrer la force de nos vingt-cinq ans au succès de si belles causes, nous offrîmes à notre nouvelle amie de l'aider dans tout ce que la faiblesse de sa santé lui rendait difficile, et elle agréa cette offre.

Le *doigt de Dieu* était dans cette rencontre qui venait d'unir pour jamais deux âmes entre lesquelles, humainement parlant, se trouvaient des distances infranchissables. Oui, ce *doigt* divin était là, car, sans que rien puisse expliquer le choix, nous devions trente ans plus tard être amenée, par des circonstances providentielles, à révéler les vertus, les œuvres et les tribulations de cette Pauline-Marie, qu'un religieux, autorisé par l'âge et encore davantage, par la sainteté de plus d'un demi-siècle de sacerdoce, nomme « la *missionnaire des missionnaires* (1). »

Malgré notre incapacité, comme écrivain, et les obstacles insurmontables que la malice humaine opposait depuis vingt ans à la glorification de cette « *missionnaire* », le Seigneur, son Bien-aimé, l'a fait connaître sur toutes les plages, utilisant deux fois, pour cela, notre humble plume, comme Il utilisa souvent le bec du faible oiseau, pour envoyer aux déserts des semences fécondes.

A ces deux révélations (2), un hymne de louanges et

(1) Le R. P. Philpin de Rivière, oratorien de Londres. Vie de Mgr de Forbin Janson. — Oudin, éditeur, Paris.

(2) Souvenirs d'une amie, 1879. — Vie en deux volumes, 1884. Palmé, éditeur, Paris.

d'actions de grâces a répondu de partout, et aucune des beautés de l'harmonie parfaite n'a manqué au concert universel, pas même *les silences*, qui contribuent si puissamment à faire mieux saisir la pensée de *l'artiste*, dans la splendeur de sa composition.

De cette Amérique, pleine de vie, qui semble être en travail d'enfantement pour le bien, deux voix augustes se sont unies dès la première heure à l'*Hosanna*.

Le vénérable Cardinal Jean Mac-Closkey, près d'achever sa longue et sainte carrière, nous a demandé instamment « la traduction en anglais de la *Vie de la fondatrice de la Propagation de la Foi*, afin que cette *Vie* admirable puisse être lue par un plus grand nombre de fidèles dans le Nouveau-Monde. »

« New-York, 12 mars 1885. »

Sur les mêmes bords et en même temps, l'*Ange* de l'Eglise de Baltimore, Mgr Gibbons, aujourd'hui Cardinal, et dont le pontificat est si glorieusement fécond en grandes choses, nous a écrit :

« Je bénis Dieu de vous avoir inspiré de publier la *Vie* de cette vierge, dont l'œuvre apostolique a tant contribué à la *Propagation et à la conservation de la Foi* dans les missions et particulièrement aux Etats-Unis. »

« Baltimore, 20 mars 1885. »

Bon nombre de prélats français ont applaudi de tout leur cœur à la manifestation de la vérité sur la sainte dévouée, trop longtemps inconnue et méconnue.

L'ami du Cardinal Pie, Mgr Gay, Evêque d'Anthedon :

« J'ai lu avec grande édification la *Vie* de Pauline-

Marie Jaricot, et il ne me semble pas téméraire d'espérer voir un jour la Sacrée Congrégation des Rites s'occuper de cette cause. Si une demande en était adressée avant ma mort, je me ferais un devoir de l'appuyer.

« En attendant, je tiendrais à honneur que ma lettre prît rang après celles des Évêques qui ont approuvé et loué votre ouvrage. Je vous remercie et vous bénis de toute mon âme, pour le service que vous venez de rendre à notre Mère, la Sainte Église, en produisant au jour, dans un temps de si épaisses et si désolantes ténèbres, une si pure et si brillante lumière sortie de son sein. »

« Poitiers, 29 juin 1885. »

Particularité touchante :

Sur le rivage le plus célèbre de la Chine, à laquelle Pauline-Marie, comme Xavier, avait tant souhaité la Foi, et sur le rocher même qui servit de couche mortuaire à l'illustre conquérant des âmes — île San-Sian — l'histoire de la Vierge-Apôtre a été lue avec une inexprimable émotion, par le missionnaire chargé, sur cette frontière du royaume deSatan, de garder, au nom de l'Église, ce glorieux rocher, comme le soldat garde, au nom de son Roi, un poste conquis vaillamment sur les frontières de l'ennemi.

Des religieux de tous les ordres : Dominicains, Jésuites, Maristes, Oratoriens, etc., etc., n'ont eu qu'une voix pour exalter la martyre du dévouement catholique.

L'un d'eux :

« Ce qui assurerait le triomphe de Pauline-Marie, c'est l'*exposé complet* de tout son être moral si pur! de *toutes* ses œuvres, filles de ses pensées. Je crains que vous ne soyez trop réservée à la montrer *telle*

qu'elle est..... Ne redoutez rien, car il n'y a rien en elle qui ne soit passé par les flammes ardentes de la charité. »

« Paris, 12 mai 1886. »

Un autre, — il est Lyonnais, donc, il faut prêter une oreille encore plus attentive à la note qu'il fait vibrer :

« Merci, mille fois, de la belle œuvre que vous avez faite en révélant notre sainte compatriote. Un jour viendra, je l'espère, où l'Église — c'est déjà commencé par le bref de Léon XIII — *placera le flambeau sur le chandelier.*

« Pauline-Marie voyait bien, parce qu'elle regardait *de haut.* — Aussi a-t-elle devancé son siècle pour les œuvres à fonder et correspondant aux besoins des sociétés chrétiennes. Elle sera le solide *fondement* de celles qui, dans l'avenir, s'éclaireront de ses inspirations ; parce que, pour les mettre au jour, elle a souffert dans les persécutions et les épreuves de tout genre, les douleurs de l'enfantement. Plus tard, elle apparaîtra plus admirable encore dans son œuvre brisée de *la régénération des classes ouvrières*, que dans sa très grande œuvre de la *Propagation de la Foi.* »

« Lyon, 1884. »

De leurs *solitudes fleuries*, les *Colombes mystiques* du Seigneur ont ajouté des *notes perlées* aux accords puissants venus des sommets :

« Nos âmes cherchent votre âme avec reconnaissance, car votre bel ouvrage nous a ravies ! Nous y avons trouvé à côté des exemples d'un dévouement héroïque, qu'il ne nous est pas donné de pouvoir suivre, le *miel* divin que Pauline recueillait dans les plaies de Jésus, surtout, dans celle de son Cœur adorable,

l'humilité et la charité, suintant d'une manière délicieuse des pages tracées par elle. Cette lecture a donné plus de force à *nos ailes* pour s'élever jusqu'aux régions de l'amour parfait... Nous aimons cette héroïne de la charité, et *même, nous l'invoquons tout bas en attendant qu'il soit permis de l'invoquer tout haut* ».

De ces humbles demeures qu'habitent ensemble la vertu et la pauvreté, se sont élevées des notes vibrantes de reconnaissance, à la lecture de la *Vie* où la résignation et la foi apparaissent toujours victorieuses de la souffrance :

« En lisant Pauline-Marie, écrit une pauvre ouvrière, j'ai essuyé les larmes qui montaient depuis longtemps de mon cœur à mes yeux, et je me suis sentie plus courageuse. Désormais, le souvenir de celle qui a tant souffert pour nous, me fera accepter et sanctifier ma pauvreté, mon travail et tant d'autres choses plus pénibles encore! »

L'une des victimes de ses maladies cruelles qui conduisent si rapidement au tombeau, a tracé ces lignes sur sa couche de tortures :

« Depuis que j'ai lu *Pauline-Marie*, je ne me reconnais plus : Jusque là, je n'avais pu accepter mes épreuves dans toute leur étendue..... Maintenant, je *m'abandonne* à la volonté de Dieu, et, avant que la paralysie envahissante ne m'ait privée tout à fait de l'usage de ma *dernière main*, je veux vous dire que votre cher ouvrage est mon consolateur, ma lumière de tous les jours, et que je le garde là, sur ma triste couche, comme un trésor dans lequel je puise largement, toutes les fois que les révoltes de la *nature* menacent de prendre encore le dessus. »

« Paris, 16 juillet 1887. »

Du fond de la Pologne, une très grande dame, qui

sent, elle aussi, le poids de la croix — il y a en pour toutes les épaules, — nous a envoyé entre autres lignes, celles-ci :

« La *Vie* de votre sainte amie a été pour moi une *révélation* et m'a fait trouver le *chemin* qui conduit *sûrement* à Dieu : « *la Charité appuyée sur le sacrifice réel de soi* ». Oh ! le *sacrifice!* C'est le *levier* divin que j'ai trouvé en suivant les traces de Pauline-Marie. Je conjure cette bien-aimée du Sauveur de m'apprendre à l'utiliser comme elle l'a fait. »

« Cracovie, 17 juin 1885. »

Du milieu de tous les bruits, de toutes les agitations d'une *école militaire*, une strophe sonore est venue s'ajouter à l'*hymne* catholique. On y trouve, avec les accents d'une foi profonde, la spirituelle et naïve simplicité du soldat français :

« Votre *enfant* (la *Vie* en deux vol.) *marche* déjà tout *seul*, et même, il a *toutes ses dents pour se défendre.* On ne peut donc lui souhaiter que de continuer sa route, en grandissant à chaque pas, et en répandant de plus en plus autour de lui son action bienfaisante.

« J'ai lu avec le plus grand intérêt vos deux volumes, qui m'ont fait retarder d'une heure mon coucher, tant j'étais absorbé par cette lecture. Votre sainte amie a le charme inexprimable que Dieu a promis aux cœurs purs. Ce qui m'a beaucoup frappé, c'est le contraste qui existe entre la simplicité, l'aménité qui régnaient en elle, et la force et l'élévation de ses pensées et de son style ; elle a tracé des pages qu'on dirait écrites par un philosophe, et d'autres qui rappellent le langage des prophètes.

« Je n'ai pas toujours pu la suivre dans toutes les régions où elle planait si aisément. Là où je l'ai le mieux comprise, c'est dans ses grandes œuvres, dans

ses épreuves non moins grandes, et si vaillamment, si saintement acceptées.

« Béni soit le pinceau qui nous fait apparaître, dans toute sa pure et sainte beauté, cette figure resplendissante. »

« Ecole de cavalerie. — Saumur, 25 janvier 1885. »

Depuis l'humble atelier jusqu'au palais pontifical dans tous les pays, comme de tous les rangs du clergé et des fidèles, les témoignages les plus sympathiques nous ont été adressés, non pour notre travail, si peu à la hauteur du sujet, mais pour la réhabilitation de l'une des existences les plus belles et les plus fécondes qui ont enrichi l'Eglise du Christ.

Reproduire ces innombrables témoignages nécessiterait l'addition d'un volume à celui dans lequel nous devons offrir, *condensés, les parfums de cette fleur du Calvaire,* afin que tous, même les plus pauvres, puissent en avoir l'âme embaumée.

Aussi, pour demeurer en deçà *du but*, publierons-nous seulement de l'*hymne universel* les strophes magnifiques dues à la plume immortelle qui n'efface jamais ce qu'elle a *buriné*. Nous voulons dire le beau bref de notre auguste Pontife, Roi et Père Léon XIII, auquel des milliers de cœurs demandent humblement d'ajouter *un mot* à ces lignes radieuses, afin qu'elles puissent faire suite aux *Actes des martyrs*... (1).

« *Tout ce qui est dans ce livre est de Dieu ; tout est par Lui ; tout est en Lui !... A lui seul en soient donc l'honneur et la gloire dans tous les siècles. Amen !* »

(St-Paul aux Romains, XI.)

Le 4 octobre 1891. Fête du St-Rosaire.

(1) Nous joignons seulement à ce bref laudatif, deux lettres de Rome, attestant que la *Vie* en 2 vol. a reçu du chef de l'Eglise la même approbation et la même bénédiction que les *Souvenirs d'une amie*.



Dilectæ in Christo Filiæ Juliæ Maurin Burdigalam

LEO P. P. XIII (1)

Dilecta in Christo Filia, Salutem et Apostolicam Benedictionem. *Libentissime excepimus, Dilecta in Christo Filia, volumen a te inscriptum :* Souvenirs d'une amie, sur la vie, les œuvres et les épreuves de Pauline-Marie Jaricot ; *cuius memoria non uno nomine in benedictione est in Ecclesia. Excogitata enim ab ipsa et ordinata fuit amplissima illa stipis collectio, quæ ex hebdomadali coalescens fidelium obolo, et sacrorum omnium Antistitum Sanctæque huius Sedis cumulata laudibus, in tantam excrevit*

(1) Ce Bref, si magnifique et si précieux, est la bénédiction donnée à la simple esquisse de la vie qui est mise, aujourd'hui, tout entière sous les yeux des enfants de l'Église.

opem catholicarum missionum, appellatione insignita Operis progationis fidei. *Debetur etiam illi, quod per quindecim* Rosarii *decades in quindecim sodales dispertitas, suffragantibus Episcopis, dum omnium errorum phalanx ex inferis erumpebat Ecclesiam oppugnatura, mirifice propagaverit et veluti continuam fecerit invocationem Deiperæ, quæ sola universas hæreses interemit, quæque iis conterendis accommodatissimam designaverat sancto Dominico Rosarii recitationem. Quod precandi institutum cito vulgatum et communi plausu exceptum, Pontificiis litteris commendatum fuit plurimisque auctum indulgentiis. Huic etiam Virgini, præter alia salutaria incepta deberetur etiam institutio Operis antevertendæ vel emendandæ corruptionis Operariorum, cui tam solerter et utiliter hodie Societates Catholicæ incumbunt, et cui ipsa dicaverat amplam universi patrimonii sui summam, nisi ea tota per fœdissimam cuiusdam proditionem interversa fuisset. Quod sicuti acerbum ei attulit dolorem deletionis operis optatissimi, et angores omnes extremæ inopiæ, sic in ipsius caput congessit acerrimas molestias creditorum et iudiciorum, pedestrium itinerum, repulsarum, vituperationum, calumniarum, contemptus, et quidquid constantissimum etiam animum deiicere posset. Deo nimirum sic permittente, ut quæ ipsi soli et proximorum saluti vixerat; declinante iam ætate Christum pro populo moriturum sequeretur; et fide, spe, fortitudine,*

mansuetudine, alacri ærumnarum omnium acceptione veram se præberet eius discipulam. Desiderandum erat profecto ut humillimæ istius Virginis adeo bene de Ecclesia meritæ, quæ studiose semper delitescere curavit, vita describeretur ab amica diu familiari consuetudine ei devincta, quæ non modo virtutes et gesta aliis quoque comperta proferre posset, sed nobilissimi quoque animi sensa ex intima communicatione perspecta. Gratulamur, idcirco te id fecisse; et non immerito arbitramur, volumen tuum in Dei gloriam, Ecclesiæ decus et piissimæ Virginis commendationem editum perutile futurum iis omnibus quibus tantæ virtutis exempla obvertentur. Id et optamus, et a Deo poscimus, et tibi ominamur; dum superni favoris auspicem et paternæ Nostræ benevolentiæ pignus tibi, Dilecta in Christo Filia. Benedictionem Apostolicam peramanter impertimus. Datum Romæ apud S. Petrum die 13 junii 1881. Pontificatus Nostri Anno Quarto.

LEO P. P. XIII.



A Notre chère Fille dans le Christ, Julia Maurin, Bordeaux

LÉON XIII, PAPE

Chère Fille en N.-S. Jésus-Christ, Salut et Bénédiction Apostolique.

Nous avons reçu avec une grande satisfaction, Chère fille dans le Christ, votre ouvrage intitulé : *Souvenirs d'une amie sur la Vie, les Œuvres et les Epreuves de Pauline-Marie Jaricot*, pieuse Vierge dont la mémoire est, à plus d'un titre, en bénédiction dans l'Église.

C'est elle, en effet, qui organisa, après en avoir conçu le plan, la belle œuvre dite de la *Propagation de la Foi*, immense collecte formée de l'obole hebdomadaire des fidèles, comblée de louanges par les Évêques et le Saint-Siège lui-même, laquelle s'étant merveilleusement accrue, fournit d'abondantes ressources aux missions catholiques.

C'est à elle aussi qu'est due l'heureuse pensée de distribuer entre quinze personnes, les quinze dizaines du Rosaire. Ainsi, au moment où la phalange de toutes les erreurs s'élançait de l'enfer, elle propagea merveilleusement, et rendit incessante l'invocation à la Mère de Dieu, qui seule a écrasé toutes les hérésies et qui avait donné le Rosaire à Saint-Dominique, comme la meilleure arme contre ces hérésies. Aussi, bientôt des lettres Pontificales recommandèrent et enrichirent de nombreuses indulgences cette nouvelle forme de prière, qui fut vite répandue aux applaudissements des Évêques et de tous les fidèles.

Parmi d'autres essais pour le bien, on devrait encore à cette pieuse Vierge les commencements de l'œuvre qui a pour but de préserver l'ouvrier de la corruption, ou de l'en retirer, œuvre à laquelle, de nos jours, travaillent si utilement et avec tant de zèle les Associations Catholiques, et à laquelle Pauline Jaricot avait consacré les amples ressources de son patrimoine.

Mais une trahison infâme vint la dépouiller de toute sa fortune. Outre l'amère douleur de voir périr une œuvre qu'elle aimait tant, et les angoisses réunies d'une extrême indigence, ce désastre accumula sur sa tête les peines extrêmement poignantes que lui causèrent créanciers, tribunaux, voyages à pied, rebuts, blâmes, calomnies, mépris ; en un mot, tout ce qui est capable d'abattre le cœur le plus vaillant.

Dieu le permettait ainsi, sans doute, afin que celle qui avait vécu pour Lui et pour le salut de ses frères,

suivît au déclin de ses jours, Jésus-Christ allant mourir pour le peuple qui le condamnait ; et que, par sa foi, sa confiance, sa force d'âme, sa douceur et l'acceptation sereine de toutes les croix, *elle se montrât sa vraie disciple.*

Certes, il était à désirer que la vie de cette Vierge si humble, qui avait si bien mérité de l'Église, et s'était si soigneusement appliquée à vivre cachée, fût écrite par une de ses amies, ayant vécu avec elle dans une étroite intimité, et pouvant ainsi mettre en lumière, non seulement le tableau des vertus et des œuvres, connues de tous, mais encore celui de sa très belle âme, de son très noble cœur, que d'intimes communications lui avaient révélées.

C'est pourquoi, Chère Fille, Nous vous félicitons d'avoir fait ce travail, et Nous ne croyons pas Nous tromper en disant que votre ouvrage, composé pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'Église et l'éloge d'une si pieuse Vierge, sera utile à tous ceux qui contempleront, en le lisant, le spectacle d'une si grande vertu.

C'est ce que Nous désirons, ce que Nous demandons à Dieu et ce que nous vous présageons, en vous donnant, Chère Fille, de tout Notre cœur la Bénédiction Apostolique, comme gage des faveurs d'en Haut, et en témoignage de Notre Bienveillance paternelle.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 13e jour de juin de l'année 1881, de Notre Pontificat la quatrième.

LÉON XIII PAPE.

Rome, 13 avril 1886,

Mademoiselle,

Je vous remercie de l'exemplaire de votre *Vie de Pauline-Marie Jaricot*, que vous avez bien voulu m'envoyer par Madame Wolodkowiez.

Je suis heureux d'avoir pu contribuer à la diffusion d'un ouvrage aussi intéressant et qui, indirectement, se rapporte à la dévotion du très Saint-Rosaire, notre *trésor de famille.*

Je joins à ma lettre celle que le Secrétaire des Brefs a reçu l'ordre de vous transmettre au nom de Sa Sainteté, et qui peut être imprimée en tête de votre troisième ouvrage avec le bref si élogieux dont elle est la confirmation.

Agréez, Mademoiselle, l'hommage de mon dévouement en Notre Seigneur.

FR. MARCOLIN CICOGNANI,
Procureur général des FF. Prêcheurs.

Du Vatican, le 11 avril 1886,

Mademoiselle,

Vous avez bien voulu faire remettre entre les mains augustes de Sa Sainteté, par l'entremise de feu le R^me^ P. Bianchi, un exemplaire de votre *Vie de Pauline-Marie Jaricot*, publiée à Paris pendant l'année 1884.

Je ne sais si le regretté P. Bianchi vous avait renseignée avant sa mort du bienveillant accueil de Sa Sainteté. C'est pourquoi je suis chargé de vous apprendre que le Saint-Père a vu paraître avec plaisir la deuxième édition de cet ouvrage, dont il avait déjà béni l'esquisse. En voyant le sujet plus développé, Sa Sainteté vous renouvelle les sentiments qu'Elle avait daigné vous exprimer par le Bref de 1881, et comme témoignage de sa paternelle bonté, Elle vous accorde de tout son cœur une bénédiction spéciale.

Veuillez, Mademoiselle, agréer l'assurance de mes sentiments respectueux et distingués.

S. VOLPINI,
Secrétaire des Brefs aux lettres latines.

ERRATA

Pages	lignes			
72	— 18	ne peut...	lisez :	ne put.
95	— 38	les nombreux ouvriers...	lisez :	les ouvrières.
130	— 18	érivait...	lisez :	écrivait.
136	— 25	affeclion...	»	affection.
167	— 29	sa gracieuse...	»	la gracieuse.
170	— 19	Pie XIII...	»	Pie VIII.
174	— 22	Domni...	»	Domini.
181	— 6	me dire...	»	me lire.
201	— 10	selon conseil...	»	selon le conseil.
211	— 14	qui leur...	»	qui lui.
232	— 21	paix d'espérance...	»	paix et d'espérance.
239	— 1	l'éroïque...	»	l'héroïque.
244	— 24	rosée...	»	rose.
251	— 37	1865...	»	1835.
267	— 5	espérer...	»	opérer.
270	— 9	ou s'asseyait...	»	on s'asseyait.
304	— 15	se charga...	»	se chargea.
323	— 37	des luttes...	»	de luttes.
322	— 8	de côté-là...	»	de ce côté-là.
350	— 13	mendieront...	»	mendiaient.
397	— 22	dans dans...	»	dans.
409	— 24	Saül...	»	Saul.
451	— 2	tant sacrifié...	»	tout sacrifié.
479	— 3	comp et....	»	complet.
451	— 15	le plus heureuse...	»	le plus heureusement.
488	— 17	à réveiller...	»	à révéler.
532	— 3	visitait guère...	»	visite guère.
533	— 12	sembables...	»	semblables.

I

UNE FAMILLE CHRÉTIENNE

> Heureux l'homme qui craint le Seigneur et met sa joie à observer ses commandements.
> (Ps. CXI, 1.)

Ivre de blasphème, d'impureté et de sang, le dix-huitième siècle allait expirer sur les ruines qu'il avait amoncelées, et l'Église de France, dans un deuil profond, croyait son antique fécondité à jamais tarie, quand, le 22 juillet 1799, son sein mutilé donna naissance à une enfant de bénédiction, PAULINE-MARIE JARICOT, destinée à être l'instrument des miséricordes divines sur le monde entier.

La Providence, qui prépare le nid de la colombe avec le même soin que celui de l'aigle, se montra doublement *mère* envers *son élue*, car Elle plaça son berceau dans la *cité des martyrs*, et en confia la garde à une famille patriarcale, où, de génération en génération, le sacerdoce s'était transmis dans toute sa sainteté.

Elle eut pour aïeux de simples cultivateurs du domaine de leurs pères, c'est-à-dire, de ces *ménagers* dont une plume attachante et chrétienne a retracé l'histoire, et « chez lesquels l'intégrité de la foi, la pureté des mœurs et la noblesse des sentiments, au-dessus de toute atteinte, étaient un patrimoine inaliénable (1). »

(1) M. DE RIBBES, *Livre de famille*.

Antoine Jaricot, le père de Pauline-Marie et le treizième enfant de sa famille, devenu orphelin à l'âge de quatorze ans, dit à son frère aîné, que la gêne atteignait : « Je me sens force et courage; permets-moi d'aller gagner mon pain ailleurs. » Le frère y ayant consenti, Antoine se rendit à Lyon et s'y plaça chez un digne négociant, dont il mérita et obtint bientôt l'estime et l'affection.

Pressé du désir de s'instruire et favorisé par une santé parfaite, il étudiait une partie de la nuit et usait de moyens violents pour vaincre le sommeil au profit de la science. La faible lueur d'une petite lampe éclairait ce travail opiniâtre, dans la modeste chambre où la piété du jeune homme avait suspendu un crucifix et une image de la Vierge. Malgré ses veilles prolongées, il assistait chaque jour à la messe dite à quatre heures pour favoriser la dévotion des ouvriers.

Antoine était grand, fort, et son visage portait l'empreinte d'une âme ardente et généreuse. Durant près de trois années, il vécut ainsi, solitaire et laborieux, se contentant de peu du côté de la terre, et regardant le ciel, pour demeurer chaste et chrétien, malgré les tentations de la jeunesse et de la pauvreté.

Il entreprit bientôt un petit commerce à son propre compte, et, grâce à sa probité, à son intelligence et surtout à une bénédiction spéciale de Dieu, ce commerce prospéra de jour en jour. Dès lors les pauvres eurent bonne part aux bénéfices du jeune négociant.

Le dimanche de la Passion (1782), Antoine faisait le chemin de la croix sur le calvaire de Saint-Irénée. Parmi les fidèles qui suivaient comme lui la voie douloureuse, il remarqua une jeune fille dont la piété le frappa et dont les traits avaient une singulière ressemblance avec les siens. Une femme à l'air distingué l'accompagnait, et la mise de ces deux inconnues était d'une extrême simplicité. Évidemment la richesse manquait là. Comme la vertu semblait y être, Antoine, qui dédaignait les avances d'une famille riche et peu chrétienne, ému de la virginale et gracieuse apparition du lieu béni, alla aux informations. La jeune fille,

nommée Jeanne Lattier, était le modèle de ses compagnes, et appartenait à une famille des plus honorables, mais sans fortune en effet.

« Eh ! que m'importe l'argent ? » dit Antoine : « je saurai bien en gagner pour ma femme et pour moi. »

Il demanda et obtint en mariage la charmante Jeanne, qui ne lui apporta que douze cents livres de dot, mais avec le trésor d'un cœur pur et d'une intelligence supérieure.

Comptant sur les bénédictions de la Providence, écrit Pauline, mon père et ma mère se trouvèrent assez riches. Je bénis le Seigneur de m'avoir fait naître de deux chrétiens, qui avaient toujours suivi le sentier de la vertu. Il a daigné bénir leur union, que ne troublèrent jamais aucun caprice ni fâcheux moments ; Il les a bénis dans leurs travaux, en récompensant, au delà de leurs espérances, la confiance qu'ils avaient eue en Lui.

Après leur mariage, Antoine et Jeanne ne changèrent rien à leurs habitudes chrétiennes et laborieuses. Levés de grand matin, ils allaient chaque jour entendre la messe, et travaillaient ensuite jusqu'au soir. Comme son mari, Jeanne possédait un de ces tempéraments robustes si communs autrefois, et que l'on ne rencontre presque nulle part aujourd'hui. Grande, bien faite, d'un visage délicat, elle avait dans toute sa personne une distinction naturelle, que rendaient charmante le sourire plein de bonté qui s'épanouissait sur ses lèvres et la tendresse pure et profonde de son regard. Comme elle aussi avait besoin de s'instruire, les soirées du jeune ménage étaient consacrées à des lectures ou à des entretiens élevés : Antoine enseignait à sa compagne ce que déjà il avait appris, et elle, dont l'esprit subtil saisissait promptement la solution des difficultés, venait en aide à *son maître*, quand il se trouvait embarrassé par quelque étude nouvelle.

Ainsi passée, la vie était délicieuse à ces deux chrétiens, qui *avaient cherché, avant tout, le royaume de Dieu et sa justice*, et auxquels le Maître se plaisait à *donner tout le reste par surcroît*.

Favorisé par des circonstances particulièrement heureuses, le commerce d'Antoine s'étendit de telle sorte, que bientôt la *Maison Jaricot* prit rang, sinon parmi les plus considérables, du moins parmi les plus considérées à Lyon.

Quatre enfants étaient déjà venus faire les délices de ce foyer, où, ce semble, le bonheur aurait dû s'asseoir; mais, hélas! là, comme partout, il ne devait être qu'un hôte fugitif.

En 1791, la mort de l'un de ces enfants, Jean-Marie, âgé de cinq ans, fit couler les premières larmes des deux époux. Peu après, le volcan de la Révolution, dont les secousses ébranlaient depuis longtemps la France, éclata enfin, inondant de ses laves impures et sanglantes cette terre où Dieu avait semé tant de bienfaits, et où Il recueillait plus que des outrages. La *cité des martyrs* fut particulièrement dévastée.

Au mois d'avril 1793, Antoine s'engagea dans la petite mais héroïque armée des défenseurs de Lyon, assiégé par les républicains, et Jeanne resta seule avec ses trois enfants.

Ce fut la seconde épreuve...

Quelque répit ayant été donné aux assiégés, Antoine demanda et obtint la permission d'aller, pour quelques jours, dans son domaine de Soucieux, pour y régler une affaire importante. Il partit, comptant revenir au plus tôt.

Mais vous, mon Dieu, raconte Pauline, vous le conduisiez dans cette retraite, pour le soustraire au massacre de Lyon.

Comme il était déjà en chemin pour retourner dans cette ville, il reçut un avis secret et presque miraculeux, qui lui enjoignait de rester à sa maison des champs, parce que sa mort était certaine, s'il revenait à Lyon, tombé au pouvoir des assiégeants, et où il était signalé comme chrétien et comme royaliste.

De retour à Soucieux, il envoie sans retard à Lyon un messager très sûr, par lequel il fait dire à Jeanne de *régler toutes les affaires selon la justice*, de pren-

dre un déguisement quelconque, et de venir le rejoindre au plus tôt.

Ma mère, dit Pauline, était alors fort avancée dans sa grossesse. Aller ainsi, avec trois petits enfants, à quatre lieues de Lyon, sans guide, sans voiture, était une entreprise aussi hardie que périlleuse, dans ces terribles jours... N'importe ! s'abandonnant à la Providence, elle obéit.

Après avoir *réglé toute affaire selon la justice*, comme il lui avait été recommandé, et s'être nourri du *pain des forts*, cette courageuse femme quitta sa demeure, pour aller rejoindre son mari. Elle tenait dans ses bras la petite Sophie, donnait la main à Marie-Lorette, et Paul, l'aîné, à peine âgé de six ou huit ans, marchait à côté de sa sœur.

Avec ce cher et innocent cortège, Jeanne traversa une partie de la ville, à l'heure où les bourreaux, fatigués de carnage, réparaient leurs forces, afin de pouvoir suffire à de nouvelles exécutions...

La pauvre mère aurait voulu avoir des ailes, et Paul et Marie-Lorette se faisaient traîner, plutôt qu'ils ne marchaient !

Il y a dans certaines vies des heures qui valent des siècles de souffrance. Jeanne l'éprouvait, et son cœur battait à se rompre.

Cependant elle ne rencontra que des sentinelles encore à demi plongées dans le sommeil de l'ivresse, et qui se contentèrent d'articuler quelques paroles obscènes en la regardant passer.

Elle avançait à grand'peine, la prière et l'effroi dans l'âme, se retournant au moindre bruit, pour voir si elle n'était pas poursuivie, et dévorant du regard l'espace qu'elle avait encore à parcourir.

Haletante, épuisée encore plus d'émotion que de fatigue, la pauvre mère, arrivée enfin au delà des murs, se demandait si elle aurait la force d'aller plus loin, quand une femme à cheval, qui l'avait suivie à distance, se dirigea vers elle, articulant tout haut le nom de Jeanne.

A cet appel, la malheureuse fugitive jeta un cri de terreur et serra ses enfants dans ses bras.

Mais, écrit Pauline, c'était la Providence qui venait au secours de maman, par l'entremise d'une parente de mon père.

Cette brave et excellente villageoise avait d'abord suivi la jeune mère sans la reconnaître, par pitié et pour la défendre au besoin. Après l'avoir reconnue, elle avait attendu d'être à l'abri de tout espionnage, pour l'aborder et lui offrir sa monture, ainsi que des aliments nécessaires au reste du voyage. Grâce à cette rencontre, la mère et les enfants se trouvèrent bientôt hors de tout danger.

Que de choses j'aurais à dire, ajoute Pauline, si je voulais multiplier les détails sur la protection continuelle de Dieu envers mes parents !

Après tant et de si cruelles angoisses, il fut bien délicieux de se trouver réunis, dans la paisible retraite où la famille Jaricot vécut en paix, loin des regards des méchants, tant que dura la tourmente. Plus d'un proscrit trouva asile sous ce toit hospitalier.

Quelque temps après cette fuite périlleuse, Jeanne donna le jour à l'enfant dont elle était enceinte, et qu'on nomma Narcisse. Le pauvre petit être avait tellement ressenti les angoisses maternelles, que son doux visage garda toujours l'empreinte d'une profonde mélancolie. Étranger aux jeux et à la gaieté de l'enfance, il porta dans un corps débile une âme pure et généreuse, qui ne devait pas connaître les épreuves d'un long exil.

Comme de jeunes plants d'olivier, six enfants, dont Philéas et Pauline sont les derniers, entourent maintenant la table d'Antoine, table à laquelle Jean, ce petit déserteur de la vie, n'avait laissé que son angélique souvenir.

II

PREMIÈRE ÉDUCATION

> La compassion a crû avec moi; elle est sortie avec moi du sein de ma mère.
>
> (Job, XXXI, 18.)

Dès qu'il fut possible de trouver à Lyon un peu de sécurité, la famille Jaricot y revint à son ancienne demeure, où les *Vandales* de 93 avaient exercé leurs rapines.

Le spectacle des ruines qui se montraient partout dans la *cité des martyrs*, était navrant. Mais la religion catholique s'apprêtait à y reparaître, plus vivante, plus féconde et plus pure qu'avant la tempête.

Antoine ne resta pas en dehors de ce travail de résurrection, qu'il favorisa de tout son pouvoir, payant de sa personne comme de sa bourse dans les œuvres, et donnant sans compter, pour la restauration des églises et pour le soutien des ministres de Dieu, auxquels on avait enlevé leurs biens.

Non moins dévouée que son mari, Jeanne s'attachait à secourir les souffrances physiques et morales, suite des bouleversements de la Révolution.

A mesure que leur prospérité croissait, l'un et l'autre éprouvaient une sainte inquiétude : « Faisons-nous à Dieu et aux malheureux une part assez large de notre fortune ? » se demandaient-ils souvent. Et, pour rassurer leur conscience sur ce point si délicat et si important pour toute âme vraiment chrétienne, ils ajou-

taient à leurs aumônes ordinaires le fruit de certaines privations, qu'ils s'imposaient à dessein de se rattacher autant que possible à la simplicité évangélique.

Tels étaient les deux chrétiens auxquels notre petite Pauline-Marie devait le jour.

Jeanne, qui appréciait *au poids de l'éternité le don de Dieu aux mères*, forma ce septième fruit de ses entrailles comme elle avait formé tous les autres, en gravant dans cette jeune âme des principes de foi et de charité, que la grâce devait y féconder d'une façon admirable. Quelque chose lui faisait comprendre que Pauline serait l'objet des bénédictions particulières du Seigneur.

De son côté, la petite fille parut bientôt vivre de la vie de sa mère, à laquelle elle témoignait une tendresse et une confiance touchantes, l'interrogeant et l'écoutant comme son oracle bien-aimé.

Un jour, elle laissa entrevoir à cette sainte mère les rêves que formait déjà son cœur de six ans. Au souvenir sans doute de quelque infortune vue de près, elle murmura d'une voix attendrie : « Chère maman, je voudrais avoir un *puits* d'or, pour secourir tous les malheureux, afin qu'il n'y ait plus autant de pauvres et que personne ne pleure plus... »

Jeanne, attendrie, prit l'enfant dans ses bras et lui dit ces paroles, qui furent la lumière et la consolation de Pauline, quand pour elle vinrent les jours mauvais :

C'est vrai, chère petite, nous serions bien heureux, si nous pouvions donner, *sans compter*, à tous ceux qui souffrent. Cependant nous n'arriverions pas ainsi à sécher toutes les larmes, parce qu'il y en a, vois-tu, que l'or ne peut empêcher de couler... Mais console-toi : si tu aimes beaucoup, beaucoup, le bon Dieu, tu trouveras dans ton âme des richesses capables de soulager toutes les douleurs...

Le regard plongé dans le regard qui était sa lumière, l'innocente enfant avait écouté avec une attention au-dessus de son âge. A la fin, posant ses lèvres sur la joue de sa mère, elle murmura tout émue :

Eh bien! alors, ma chère maman, demandez au bon Dieu que je l'aime *beaucoup, beaucoup*, afin que je puisse consoler tous les malheureux...

A cette bonté compatissante, Pauline joignait une intelligence remarquable et le caractère le plus aimant, le plus expansif: aussi était-elle la joie de la maison, où sa jolie voix se faisait entendre si souvent, que sa mère l'avait surnommée *l'alouette du paradis*. Malgré la gaieté et l'entrain de son caractère, elle renonçait sans hésitation à ses jeux les plus attrayants, dès qu'on lui offrait d'assister à quelque belle cérémonie de l'Église, ou de faire une petite visite à Notre-Seigneur. Ce divin captif du tabernacle exerçait déjà une irrésistible attraction sur cette jeune âme, qui devait tant l'aimer sous les voiles eucharistiques: car elle trouvait trop courts les moments qu'elle passait *à le regarder, à lui parler et à l'écouter avec le cœur*, ainsi qu'elle le racontait naïvement.

Toutefois, dans cette terre si riche, *l'ennemi* avait semé de l'ivraie: des germes de colère et d'orgueil apparaissaient, quand la fillette rencontrait quelque obstacle à la réalisation de sa volonté. Avec les enfants de son âge, elle voulait toujours commander et être obéie. Cependant il suffisait de lui rappeler la pensée de Dieu, pour qu'elle cédât sur l'heure. La douceur lui coûtait beaucoup, surtout avec son frère Philéas, qui mettait cette douceur à de rudes épreuves.

D'un caractère attachant mais terrible, il voulait, comme sa sœur, toujours commander et être toujours obéi: en sorte que ces deux volontaires rappelaient un peu *les deux chèvres* de la Fontaine, se rencontrant en sens inverse au milieu d'un pont fort étroit, où il n'y avait place que pour une seule, et que chacune voulait franchir la première...

Malgré cela, et peut-être même à cause de cette similitude de caractère et de goûts, Philéas et Pauline s'aimaient avec tendresse. Pour le premier, rien d'impossible; il se précipitait vers le bien comme vers le

plaisir; généreux par nature, il défendait énergiquement sa petite sœur contre les tyrannies enfantines. Mais c'était *autre chose* quand il s'agissait de céder à sa protégée... Il prenait alors une pose magistrale, et disait fièrement à la rebelle : « D'abord, *petite*, — il avait deux ans de plus qu'elle —, tu dois m'obéir, parce que je suis un *homme* et que j'apprends le latin. »

Loin d'être convaincue par ce *beau* raisonnement, *la petite* en était révoltée, si bien qu'il s'ensuivait de bruyants débats. Jeanne laissait dire et faire, jusqu'à ce que les antagonistes fussent près d'en venir aux larmes, et peut-être *aux mains*. Alors elle les prenait sur ses genoux et les ramenait à la raison, par quelque parole bien tendre et bien chrétienne.

A cette voix chérie, Pauline revenait ordinairement la première, non sans que, par un petit *regain* de malice, elle lançât quelque bonne ironie au *savant ;* après quoi l'on se donnait, de part et d'autre, le baiser de paix.

Tout embaumée d'innocence, l'enfance de Philéas, comme celle de Pauline, présageait un avenir de vertus. Sa joie était de raconter à sa compagne ce qu'il apprenait des travaux et des souffrances des missionnaires. Que de projets formés entre eux !... lui sera, *bien sûr*, *apôtre*, *martyr même;* et elle, elle travaillera pour secourir les pauvres créatures humaines que leurs mères exposent sur les routes et aux bords des fleuves, etc., etc.

Malgré tout, la grâce rayonnait dans ces deux cœurs : les petites misères du jeune âge sont comme ces légers insectes qui glissent à la surface des eaux, sans en altérer la pureté ni en troubler la limpide profondeur.

Si Dieu se plaisait à combler Antoine et Jeanne de nouvelles bénédictions, eux, de leur côté, ne s'arrêtaient pas dans le sentier de la vertu. Tandis que les biens de la terre leur étaient donnés avec plus

d'abondance, leurs cœurs demeuraient inébranlables dans la simplicité, l'honneur et la foi.

Entre tous vos bienfaits, écrit Pauline, celui qui me touche davantage, ô mon Dieu ! c'est d'avoir préservé mon père de toute injustice.

Lorsque la continuité de vos bénédictions sur sa fortune eut accru ses épargnes, vous l'avez délivré du danger des prêts à usure, en lui inspirant d'acheter des propriétés, dont vous vous plaisiez à doubler la valeur dès qu'elles étaient passées entre ses mains : en sorte que, sans qu'il y ait eu de sa part ni soins extraordinaires, ni intrigues, ni aucun des moyens employés par les hommes pour accroître leurs revenus, vous avez tellement augmenté ceux de mon père, qu'il a possédé une belle fortune.

Elle raconte comment son père et sa mère étaient la Providence des nombreux ouvriers employés dans leur maison de commerce. A la fin de chaque année, tous avaient la joie de voir leurs modestes épargnes grossies et assurées, en sorte que leur vie laborieuse était exempte des inquiétudes torturantes de l'avenir. Jeanne étendait sa sollicitude jusqu'aux colporteurs qui venaient s'approvisionner chez elle, et auxquels elle rappelait doucement les devoirs du chrétien, en même temps que ceux de l'honnête homme. Pour faire mieux accepter ses conseils, elle favorisait généreusement le modeste négoce de ces *petits*, qui l'aimaient et la vénéraient de tout leur cœur.

Elle s'efforçait aussi de graver dans le cœur de ses enfants ce que la religion *bien comprise* avait mis dans le sien d'estime, de dévouement, et même de respect, pour l'ouvrier vertueux, « aux fatigues duquel sont dues toutes les jouissances matérielles de la vie ». Elle rappelait à ces âmes pures que le Fils de Dieu, revêtu de notre chair mortelle, avait choisi l'humble condition d'ouvrier, afin de relever le courage du plus grand nombre des hommes, obligés de gagner leur pain de chaque jour à la sueur de leur front ; et qu'en consacrant à de rudes travaux ses mains toutes-puissantes, qui soutiennent et dirigent les mondes, ce *Dieu*

ouvrier avait voulu ennoblir le travail et le travailleur, auquel l'orgueil des riches avait jusqu'alors prodigué le mépris.

Les enfants comprenaient et goûtaient ces enseignements, surtout Pauline, qui en était particulièrement touchée. Elle voyait sa mère se sacrifier au bien et au bonheur, non seulement de ceux qui l'entouraient, mais encore de quiconque recourait à sa charité, du sein de l'affliction. Que de fois, par sa mansuétude et sa prudence, elle resserrait des liens près de se briser, dans des familles désunies ! que de fois aussi, en se chargeant de certaines dettes, écrasantes pour un modeste ménage, elle y ramena la joie et la sécurité ! Les pauvres, les affligés la nommaient « la bonne dame », titre qui équivaut à tout un poème en l'honneur de sa charité.

En s'attachant à développer le cœur et l'âme de ses enfants, Jeanne ne laissait échapper aucune occasion de développer aussi leur intelligence. Son bonheur était d'emmener les deux plus jeunes à la campagne. Là, elle leur donnait des leçons pleines de charme, de profondeur, et qu'elle mettait à leur portée avec un tact exquis : la beauté du jour, les splendeurs du soir, les astres, les fleurs, les oiseaux, les insectes, tout, dans les promenades champêtres, donnait lieu à quelque réflexion captivante pour ces jeunes imaginations, qu'il est si facile d'élever et d'enrichir sans les fatiguer.

L'une de ces charmantes causeries ouvrit pour la première fois à l'esprit de Pauline le beau livre de la nature, dans lequel nous la verrons lire avec ravissement la grandeur, la puissance et la bonté du Créateur, qui s'y trouvent gravées en caractères magnifiques.

Ce fut dans cette atmosphère de foi, de charité et de poésie, que s'écoula, paisible et joyeuse, la première enfance de la petite vierge dont le cœur aimant et l'imagination brillante se prêtaient si bien à une telle culture. Le souvenir de la mère à qui elle en devait le bienfait, lui mettait encore des larmes dans les yeux, alors que, quarante ans plus tard, elle nous confiait ces douces choses.

Du côté paternel, mêmes exemples de charité : chaque année, Antoine donnait dix mille francs pour les pauvres, en dehors de ses aumônes personnelles et du concours qu'il prêtait à toutes les œuvres, surtout à celle du rétablissement des maisons religieuses, en sorte que les enfants de cette famille bénie n'avaient qu'à regarder leur père et leur mère prier et agir, pour apprendre comment ils devaient aimer Dieu et le prochain.

Avant que ce foyer, redevenu joyeux, soit de nouveau visité par l'épreuve, jetons-y un rapide coup d'œil.

En 1809, nous y voyons Paul, l'aîné des enfants, âgé alors de vingt-six ans, et digne en tout des nobles cœurs qui avaient formé le sien. Pendant une famine qui désola Lyon, il nourrit de ses propres épargnes un grand nombre d'ouvriers, réduits à une affreuse misère, et auxquels il portait lui-même du pain. Quand on lui demandait son nom, il répondait : « Je suis un misérable pécheur : priez pour moi. »

L'aînée des filles, Sophie, qui avait épousé M. Perrin, vrai type de foi et d'honneur, était un de ces êtres privilégiés auxquels tout est donné, même la beauté physique. D'une taille élevée, majestueuse dans son port, et d'un visage aussi expressif que charmant, elle captivait le regard et l'affection. Plus forte que tendre, et meilleure encore que forte, son âme vivait de dévouement et d'activité. Toujours disposée à prendre l'initiative dans les occasions difficiles, elle était un conseil sûr et un appui solide pour ses parents, qui avaient une confiance absolue dans sa sagesse et sa prudence.

Marie-Laurence était, de caractère et de visage, toute différente de Sophie. On retrouvait bien dans ses traits délicats quelque chose de ceux d'Antoine et de Jeanne, mais l'expression d'une ineffable douceur dominait dans cette physionomie angélique. Elle épousa M. Chartron, vrai chrétien aussi, à l'âme élevée et généreuse (1812).

Ces deux sœurs s'élevèrent l'une et l'autre à un si haut degré de vertu, que leurs vies mériteraient une biographie particulière. Nous les retrouverons sur la route de Pauline : Marie-Laurence, pour l'aimer avec tendresse et lui fournir l'occasion de dépenser son zèle; et Sophie, pour l'aimer plus profondément encore, pour la seconder dans ses œuvres, et pour la défendre avec énergie contre les perfidies de l'ingratitude et de la jalousie des hommes.

Narcisse, l'enfant de la Terreur, atteignait seize ans, sous la pression d'une souffrance continue, qui devait achever bientôt de tarir en lui les sources de la vie.

Quant à Philéas, il s'élançait déjà impétueux au-devant de l'adolescence, tandis que, abritée près du cœur maternel, sa petite sœur, confiante et joyeuse, regardait l'avenir, comme du plus doux nid le petit oiseau regarde aux alentours les branches fleuries, dont il ne voit pas les épines, et sur lesquelles il envie d'essayer ses premiers battements d'aile...

Pauline avait dix ans. Le développement de ses facultés intellectuelles et morales dépassait de beaucoup l'ordinaire à cet âge. Elle souriait à tout et tout lui souriait, même la vanité et le monde, dont son âme candide et pure était loin de soupçonner le danger ; le plaisir la captivait, et elle s'y livrait tout à fait. On raconte qu'au mariage de sa sœur Mme Chartron, elle dansa tellement sous les charmilles de Tassin, que les semelles de ses jolis souliers en furent usées, si bien qu'elle dut revenir à la maison en marchant sur ses bas.

Il y avait dans cette enfant une exubérance de vie et de sentiment qui charmait son père, ses frères et ses sœurs ; qui charmait bien aussi sa mère, tout en l'effrayant.

Comme des obligations multipliées de famille et de société empêchaient Jeanne de suivre assidûment l'éducation de Pauline, et que l'époque de la première communion de celle-ci approchait, elle résolut de se séparer momentanément de sa fille, pour que rien ne pût la distraire de la grande pensée qui devait l'occu-

per. Imposant silence à son cœur, elle mit sa petite bien-aimée dans un pensionnat recherché des parents les plus chrétiens : les maisons religieuses n'étaient pas encore rétablies.

La sainte mère était loin de supposer le danger qu'allait courir l'âme dont l'innocence lui était mille et mille fois plus chère et plus précieuse que toutes les richesses, que la vie même.

Dans ce monde en miniature du pensionnat, Pauline rencontra une de ces petites *vipères* morales qui, hélas! s'y glissent souvent et y débutent dans l'art perfide d'inoculer autour d'elles le venin de la corruption. En observant la nouvelle pensionnaire, cette vipère comprit qu'elle avait affaire à une nature capable d'aller loin, dans le mal comme dans le bien, selon l'impulsion qui lui serait donnée. Elle se mit à l'œuvre, afin d'entraîner dans la première voie son innocente compagne; et, pour mieux y réussir, elle s'ingénia à la prendre par les côtés les plus accessibles de son caractère : la sensibilité et l'amour-propre.

En lisant les détails que Pauline a laissés sur le plan de corruption dont, à onze ans, elle faillit être victime, on frémit à la pensée de ce qu'elle serait devenue, si sa première éducation n'eût pas été aussi profondément chrétienne...

Ces conversations passionnées, si nouvelles pour moi, dit-elle, me firent d'abord éprouver du trouble, de l'effroi; mais, peu à peu, elles eurent de l'attrait pour ma nature ardente, qui avait tout ce qui peut faire glisser jusqu'au fond du torrent. Je dois avouer que j'étais tellement portée à excéder du côté des affections, que même mon attachement pour les personnes de ma famille se changeait en véritable passion. Que de fautes graves prennent leur source dans des sentiments louables aux yeux du monde, mais coupables dans leur excès !

Pour la première fois elle entrevit alors dans son cœur des abîmes qui l'étonnèrent et l'épouvantèrent instinctivement. Dès lors commença en elle une lutte incessante de la nature contre la grâce, lutte qui

deviendra formidable un peu plus tard, mais que couronnera une des plus belles victoires de l'amour divin. Ajoutons qu'elle dut à une parfaite sincérité au saint tribunal d'échapper au piège tendu à son innocence.

Après quelques mois d'*apostolat de corruption*, la petite *vipère* s'en alla, et l'ange gardien de Pauline lui fit rencontrer une amie dont le berceau avait été comme le sien gardé par la vertu, et avec laquelle elle se prépara sérieusement à la première visite de Jésus-Christ.

Ce qu'elle a fait connaître de cette circonstance mémorable de sa vie, permet de supposer que Satan, l'infatigable séducteur des âmes, entrevoyant les destinées de celle de la petite vierge, résolut de l'enchaîner tout d'abord par le désespoir : car il l'attaqua, en ces jours, d'une façon extraordinaire, en lui suscitant des tentations violentes et multipliées, qui la remplirent de terreur.

Cependant, après avoir fait avec une admirable simplicité l'aveu de ses fautes et reçu l'absolution, elle goûta, durant quelques heures, les célestes douceurs du premier baiser de paix que l'âme chrétienne reçoit de la bonté infinie ; baiser sacré, qui grave en elle le souvenir ineffaçable de la miséricorde divine.

Le lendemain (16 avril 1812), l'antique métropole de Saint-Jean, récemment dévastée, avait repris quelque chose de ses magnificences d'autrefois, et recevait dans sa vaste nef une foule nombreuse d'enfants qui allaient s'approcher de la table eucharistique. Pauline était là, profondément recueillie et enveloppée du long voile blanc, qu'elle conservera toujours comme une relique, et qu'elle baisera avec respect au moment de partir pour l'éternité. Son père, sa mère, ses frères et ses sœurs l'accompagnaient de leurs prières et de leurs regards attendris.

J'éprouvais une immense joie, dit-elle, et en même temps une terrible inquiétude, l'ennemi prenant à tâche de me persuader que je consentais aux pensées odieuses qu'il jetait dans mon esprit. Quelle rude épreuve ! Elle dura

jusqu'au moment où Jésus devint l'hôte de mon âme. Je répandis alors d'abondantes larmes de reconnaissance et d'amour, et parlai cœur à cœur à ce Maître que je voulais aimer plus que tout.

Elle était si complètement absorbée dans ce « cœur à cœur », que, ne s'apercevant pas du départ de ses compagnes, elle demeura immobile, ravie, à genoux sur les dalles inondées de ses larmes... Mais bientôt elle dut se relever forcément, bousculée qu'elle était, sans qu'elle s'expliquât d'abord l'animation de son entourage : elle se trouvait sur le passage des élèves des Frères... circonstance qui lui causa un grand embarras, duquel sa famille la tira bien vite.

Ce jour devait surabonder pour elle de joie, de grâces et d'épreuves. Écoutons-la encore :

Nous devions être confirmées quelques heures après la messe ; ce qui fut pour moi un nouveau sujet de crainte, et cette crainte me causait un tourment inexprimable. Hélas ! j'avais déjà expérimenté ma faiblesse...

Quand j'eus reçu l'Esprit de force et de lumière, je le conjurai de ne plus m'abandonner à moi-même. Le soir, la tempête du matin recommença ; mais mon défenseur, Jésus, me soutint, tout en se cachant à mon âme. Jamais, non, jamais je n'ai eu tant de peine à garder l'entrée de cette âme,que ce jour-là. Les artifices de Satan étaient tels, que je serais tombée dans le désespoir, si la bonté divine ne m'eût secourue. Je renouvelai les vœux de mon baptême, et promis à Dieu d'observer fidèlement sa loi sainte. *Je le conjurai de me punir sévèrement, si quelque jour je m'éloignais de Lui...*

Il entendit cette demande, parce qu'Il voyait qu'elle partait du fond du cœur ; c'est pourquoi sa miséricorde me réserva des coups terribles, pour me châtier de mes infidélités.

Telle fut la première rencontre de ce jeune cœur, si riche d'innocence et d'amour, et du cœur de Jésus-Christ, si prodigue de grâces, qu'à cette heure Il déposa dans l'âme de sa petite servante un germe indes-

tructible de sainteté : aussi, désormais, ni les impérieuses réclamations de la nature, ni les séductions multipliées du monde, ni la méchanceté acharnée de l'enfer et des hommes, ne parviendront à étouffer ce germe, ni à en comprimer le merveilleux développement.

III

LE DÉSERT

> Semblable à l'herbe flétrie, je suis tombée dans une extrême langueur, parce que j'ai oublié de manger mon pain.
> (Ps. ci, 5.)

Au commencement de ce siècle, la société française, à peine sortie des prisons et de l'exil, parut oublier que *Dieu seul* avait calmé la tempête, et que *Lui seul* pouvait assurer l'avenir. Entrevoyant une ère nouvelle, cette société légère et frivole s'abandonna tout entière à l'expansion de la gaieté, qui entre pour une si large part dans notre caractère national. Des fêtes s'organisèrent partout; et bientôt les bruits du plaisir couvrirent les sourds grondements de l'orage, apaisé, il est vrai, mais dont les éclairs sillonnaient encore l'horizon. Il faut bien dire aussi qu'un sentiment patriotique contribuait, chez un grand nombre, à cette expansion de joie : notre France, si longtemps humiliée, retrouvait sa gloire et reprenait son rang à la tête des peuples ; comment ne pas se réjouir de cette résurrection ?

Voilà pourquoi, sans doute, les familles les plus chrétiennes crurent alors devoir se mêler aux fêtes du monde. Antoine suivit l'élan général. D'heureuses circonstances avaient considérablement augmenté sa fortune ; ses enfants étaient admirablement doués, au physique comme au moral : aussi se faisait-il un bon-

heur de recevoir de nombreux amis, qu'il jugeait dignes de partager les joies de son foyer.

Quant à Jeanne, effrayée de l'envahissement progressif du monde dans la demeure où, tant d'années, elle avait joui de la simplicité et du calme de ses meilleurs jours, elle s'était décidée à se séparer de sa plus jeune fille, pour que rien n'empêchât celle-ci de se préparer à sa première communion. Mais, après trois années d'un éloignement si pénible pour tous, Pauline était revenue au milieu de ceux dont elle faisait les délices.

En la revoyant dans l'intimité de la famille, on comprit bien vite qu'une céleste effusion de grâce remplissait son âme et l'attirait doucement vers le cœur de Jésus-Christ. A quatorze ans, sa plus grande joie était d'aller prier seule au pied du tabernacle, dans l'église de Tassin, voisine de la maison paternelle, et dont elle s'était fait donner la clef. Son neveu, le petit Pierre Perrin, l'y accompagnait souvent.

Chaque soir, avant l'*Angelus*, sa tante le conduisait à l'église du village. Là, durant une heure, elle faisait à genoux, et le plus souvent avec beaucoup de larmes, l'adoration la plus touchante, consacrant sa personne et celle de son cher neveu, qu'elle avait à côté d'elle, au Sacré-Cœur de Jésus et à celui de Marie.

Éclairé par le Saint-Esprit, Pierre s'unissait volontiers à cette prière, et, aux moments les plus pathétiques, il se mettait aussi à genoux, tandis que des larmes coulaient sur ses joues. Tout cet ensemble faisait, sur son âme candide, des impressions qui ne s'effacèrent jamais. Il en retira la ferme résolution de mourir plutôt que de pécher, et de ne vivre que pour aimer Dieu et Marie (1).

Sans le soupçonner, Pauline enseignait à Pierre la science de l'oraison mentale, science sublime, et cependant à la portée de tous, même à celle des enfants, puisqu'il suffit de croire et d'aimer pour la posséder : — voir dans le divin captif de l'Eucharistie

(1) *Vie du P. Pierre Perrin*, par le P. de Saint-Cyr.

le père le plus tendre, l'ami le plus dévoué, le roi puissant et bon par excellence ; — Lui confier, sans crainte aucune, *tout, absolument tout* ce qui réjouit ou oppresse le cœur ; — L'écouter, quand Il parle au fond de l'âme ; — Lui répondre *oui*, quand Il demande ; — Lui dire un *merci* bien amoureux, quand Il donne ou pardonne : — Il donne infiniment plus qu'Il ne *demande*, et PARDONNE *toujours tout*, à quiconque lui murmure avec confiance et regret : *J'ai péché, mais j'espère en vous et je vous aime.*

Tel est le résumé des leçons de la petite vierge de Jésus au séraphin terrestre qui devait mourir martyr de son zèle pour le salut des idolâtres.

S'il est vrai que dans une âme sainte il y a toujours l'empreinte de quelques autres âmes saintes, il est permis de croire que le futur apôtre dut à sa première maîtresse dans l'oraison les germes de l'amour brûlant qu'il eut pour le Sauveur dans l'Eucharistie, et aux exemples de charité de son aïeule et de sa mère, la compassion surhumaine pour les malheureux, qui lui fit ambitionner de se consacrer au service des nègres, comme l'avait fait le P. Claver.

Il ne faut pas supposer, d'après cela, que Pauline fût, dès ce temps, tout entière à l'amour divin, et exempte des faiblesses ordinaires à la nature, comme beaucoup de biographes représentent leurs saints. Non ; cette enfant, destinée à de si grandes choses, sentait en elle deux tendances diamétralement opposées et presque également fortes : d'un côté, elle était portée à la contemplation, au sacrifice et au détachement de tout ; de l'autre, elle se trouvait ardente au plaisir, avide de l'amour des créatures, et sensible à tous les riens de la vanité. Elle se livrait à l'une ou à l'autre de ces impulsions, suivant que les circonstances élevaient son cœur et ses pensées, ou les inclinaient vers la terre ; seulement, dans ce dernier cas, elle éprouvait toujours un trouble qui ressemblait beaucoup au remords.

Cependant, candide et pure, elle allait d'une année à l'autre sans appréhension de l'avenir, laissant sa barque légère suivre le cours de l'eau, et ne songeant

pas que le rivage embaumé de son enfance allait disparaître pour toujours. Au regard de son innocence l'avenir était sans nuages ; confiante, joyeuse, le cœur plein de foi et d'amour, elle avançait en souriant vers cet avenir dont elle ne soupçonnait ni les périls ni les douloureux mystères.

Qui donc osera détruire tant d'illusion, de joie et d'espérance ?... La perfidie de *l'ennemi*. C'est pourquoi la douleur et la mort, messagères ordinaires de la bonté divine, effaceront bientôt le sourire et feront couler les larmes de cette enfant, pour l'arracher, dans toute la virginité de son âme, aux séductions d'un monde corrompu.

Comblée par son père et ses sœurs de tout ce que la mode et le luxe peuvent inventer de plus élégant et de plus précieux, Pauline jouissait de ces riens. D'ailleurs, privée d'une direction spirituelle ferme et intelligente, elle n'avait alors ni le guide qui soutient ni la parole qui éclaire dans les luttes intimes de l'âme : aussi allait-elle bientôt trouver un écueil dans la générosité et l'élévation de ses sentiments, et un péril dans les avantages physiques que la nature lui avait prodigués.

Elle possédait la grâce et la distinction de sa mère ; ses grands yeux brillaient d'intelligence et de candeur ; son sourire était plein de finesse et de bonté ; une abondante et soyeuse chevelure, naturellement bouclée, encadrait son joli visage, et sa taille, un peu au-dessus de la moyenne, se faisait remarquer par son élégante souplesse. Mais il y avait une si grande pureté dans son regard, et, dans ses manières, tant de naturel et de simplicité, qu'à sa vue le respect dominait les autres sentiments. C'est le témoignage de l'une de ses contemporaines.

Au milieu des séductions de la richesse et du plaisir, cette enfant de quatorze ans élevait déjà si haut son cœur et ses pensées, qu'un jour elle demanda à sa mère la permission de ne plus porter aucune étoffe précieuse et de ne plus paraître dans les fêtes,

voulant, dit-elle, se donner toute à Dieu et aux pauvres.

La chère petite était sincère dans l'expression de ce désir ; seulement, elle ne comptait ni avec sa fragilité ni avec le monde, qui, semblable au chasseur guettant sa proie, l'attendait au périlleux passage de l'enfance à la jeunesse...

Jeanne comprit ce dessein, qui répondait à ses convictions sur l'avenir de sa fille ; mais il n'en fut pas ainsi d'Antoine, qui refusa formellement de seconder de telles aspirations. Il aimait sa *Benjamine* d'une tendresse particulière, et il était fier autant qu'heureux de l'intelligence et des charmes de cette enfant. « Dieu », disait-il, « ne lui a pas fait des dons si exceptionnels pour qu'ils soient ensevelis dans l'obscurité. » Au fond, il se reprochait ce dire et le trouvait paradoxal... Aussi, pour rassurer sa conscience, il ajoutait : « Je ne la refuse pas à Dieu, *s'Il me la demande réellement ;* mais il faut qu'elle connaisse le monde avant de le quitter. » Et, comme le font tant de pères, il soumit la vocation de sa fille à ces sortes d'épreuves dans lesquelles tant d'âmes se perdent, ou échappent aux desseins de la Providence sur elles.

En permettant que sa petite servante fût exposée à de grands dangers, Dieu voulait sans doute qu'elle puisât dans la fragilité de son propre cœur la science des âmes, qu'elle devait posséder à un si haut degré.

On a pu lire ailleurs (1) une partie de ce qu'elle a raconté de la nature de ces dangers et de ses défaillances. Elle expose avec toute la franchise de son caractère comment elle arriva insensiblement à écouter plutôt l'appel du monde, qui lui prodiguait ses louanges séduisantes, que le céleste appel qui l'avait inclinée si jeune au renoncement de tout ce qui passe :

Je n'avais pas, dit-elle, le courage de sacrifier certaines choses qui, sans être défendues, étaient pour moi une

(1) *Vie de Pauline-Marie Jaricot*, en 2 volumes.

cause de refroidissement. Mon manque de générosité m'a fait expérimenter combien notre cœur est fragile, lorsqu'il est livré à ses propres forces. Le mien était ainsi. Jésus, qui le connaissait, m'inspirait de le recevoir tous les jours; mais, la crainte de paraître singulière me faisant différer de me nourrir du pain des forts, j'en vins bientôt à tomber, de chute en chute, dans un profond découragement.

La malice de mon ennemi redoublait de ruses à mesure que j'arrivais à l'âge où les passions se développent, et me rendait timide et craintive devant la face de mon Dieu, que je désirais tant aimer! Cet ennemi me répétait sans cesse que, ne pouvant garder la grâce dans mon âme, je n'aurais jamais la force de suivre la loi divine, trop difficile pour moi ; que je serais un objet de malédiction aux yeux du Seigneur, et mille autres choses désolantes. Et je ne savais, je n'osais pas découvrir tout cela au prêtre qui recevait l'aveu de mes fautes !...

C'est qu'elle avait alors pour confesseur un ecclésiastique très digne, mais très âgé, très scrupuleux, et d'un laconisme terrifiant pour cette âme ardente, que charmaient et troublaient à la fois des sentiments inconnus d'elle jusque-là, et sur la gravité desquels il eût pu et dû la rassurer ; tandis que, ne comprenant pas la nature délicate de sa pénitente, il lui laissait faire un aveu exagéré de ses faiblesses, sans jamais l'éclairer sur aucun point. Elle avoua plus tard que cette direction lui avait causé une vraie torture :

Une âme droite et simple se fût contentée de ce secours; la mienne, trop orgueilleuse, était comme l'oiseau captif, qui bat en vain des ailes, sans se rendre compte de l'obstacle qui l'empêche de prendre son vol. Aussi, malgré toutes mes aspirations vers l'infini, je m'attachais de plus en plus à la créature et à la vanité.

Devenue l'objet de l'admiration du monde, elle se complut dans les flatteries que son esprit, sa grâce et ses charmes lui attiraient.

J'avoue, dit-elle avec simplicité, qu'il aurait fallu être morte ou de glace, pour rester indifférente aux louanges qu'on me prodiguait.

Trompée sans doute par je ne sais quelle apparence de candeur et de modestie empreinte sur mon visage et dans mes allures, ma mère me croyait tout entière au désir que je lui avais confié. De mon côté, au lieu de lui avouer le changement qui se faisait en moi, je gardais le silence. Bouffie d'orgueil, j'étais enivrée des compliments que je recevais ; et, pour réunir tous les suffrages, je flattais adroitement les personnes qui semblaient ne pas faire assez attention à mes prétendues amabilités..... C'était dans l'unique but de plaire ; mais, pour rien au monde, je n'aurais voulu le laisser soupçonner à ceux dont je mendiais ainsi les regards.

Et je ne pensais pas, ô mon Sauveur Jésus, que je vous avais promis une inviolable fidélité !... Lorsque votre grâce me faisait entendre la voix du remords et mettait le repentir dans mon cœur, une promenade, une toilette nouvelle, un mot de flatterie suffisait pour me replonger dans la dissipation.

Elle ne tarda pas à rencontrer une de ces femmes qui, sous les dehors de l'amabilité et même de la vertu, dissimulent une corruption profonde : *vipères* des pensionnats devenues grandes, et auxquelles les années ont donné une habileté plus raffinée dans l'art de l'hypocrisie. Elle tenta de corrompre le cœur de Pauline ; mais ce cœur pur lui échappa, comme, par sa nature incorruptible, le diamant échappe au venin du reptile.

Un piège plus dangereux, parce qu'il était plus digne de lui, l'attendait.

Une de ces mères qui veulent *à tout prix* assurer un bel avenir à leurs fils en leur procurant une alliance brillante et avantageuse, exploita l'exquise sensibilité de Pauline, dont le côté faible était d'excéder dans l'affection. Elle se laissa prendre par là, d'autant plus facilement, que l'objet offert à sa tendresse en était digne, et qu'Antoine, ses fils et ses filles, ayant appréhendé de voir Pauline s'ensevelir dans la retraite, applaudirent au projet d'un mariage qui devait fixer l'aimable enfant au milieu d'eux. Jeanne seule résista, et demeura inébranlable dans son refus d'enchaîner si tôt l'avenir, qu'elle entrevoyait d'une tout autre manière pour son enfant.

Cette sage opposition n'empêcha pas les *intéressés* de poursuivre avec ardeur la réalisation de leur rêve, et Pauline plus que personne. Mais tandis qu'elle cherchait à saisir le rivage enchanteur des affections humaines, il devenait de plus en plus sans consistance et s'enfuyait sous sa main tremblante.

La lecture suivie des notes que l'obéissance lui fit écrire sur cette phase de sa jeunesse, fait comprendre *quels* furent les enivrements, les luttes et les remords de ce cœur de quinze ans, aux prises avec ce que l'amour humain a de plus légitime, de plus captivant, et avec ce que l'amour divin a de plus sévère, de plus irrésistible dans ses célestes exigences.

Tout le monde la croyait heureuse, sauf sa mère, qui devinait ses combats et en éprouvait une douleur profonde. Sachant que nul des siens ne l'aiderait à dégager sa chère *alouette du paradis* du filet qui comprimait l'essor de ses ailes, elle raisonnait doucement sa fille, et s'efforçait de la ramener au calme, si nécessaire pour trancher selon Dieu la grave question de l'avenir ; elle priait et pleurait en secret aux pieds de Celui dont la toute-puissante bonté ne résiste jamais aux larmes d'une mère.

Quant au confesseur de Pauline, comme il la voyait remplir avec fidélité tous ses devoirs religieux, il ne songeait pas à lui reprocher une inclination que, du reste, tout concourait à rendre légitime, puisqu'elle était encouragée et approuvée des deux familles. Il ignorait peut-être qu'en comblant certaines âmes de ses libéralités, Dieu leur enlève le droit de lui refuser quelque chose. Voilà pourquoi *l'élue* éprouvait des déchirements et des combats inénarrables.

Afin de s'étourdir, elle accordait à son cœur et à sa vanité *tout*, absolument *tout* ce qu'elle pouvait leur accorder, dans les limites de la vertu, qu'elle affirme n'avoir jamais dépassées. Cependant, parfois, *comme pour respirer l'air natal*, dont la privation causait ses tortures, elle s'humiliait volontairement devant l'objet

de son affection, et sentait alors dans son cœur la paix, comme une divine rosée.

Mais, dit-elle, combien grande était ma faiblesse ! après ces touches de la grâce, je revenais bien vite à parer *l'idole*. Je me laissai entraîner dans la dissipation, au moment du passage de notre duchesse d'Angoulême. La vue de cette fille de Louis XVI me transportant de bonheur, je la suivis avec enthousiasme dans toutes les fêtes, l'accompagnant à cheval dans toutes ses promenades, où les jeunes filles lui faisaient cortège, et j'allai même au grand bal qui lui fut donné. Je ne savais pas, il est vrai, que la danse est une occasion de péché, mais ma conscience n'ignorait pas que l'orgueil est un mal réel... Malgré cela, je me parai le mieux possible, dans cette mémorable circonstance : ma robe basse était garnie de fleurs, et ma tête était également ornée.

C'est dans ce costume peu chrétien que je parcourus avec ma famille l'immense salle Saint-Pierre, me croyant digne de l'admiration générale.

Que cette somptueuse réunion coûta cher à mon âme ! Les murmures flatteurs que j'entendis autour de moi, m'inspirèrent un tel désir de plaire à tout le monde, que, depuis ce jour, mes actions n'eurent plus que cet unique but. Mais, bien que je souhaitasse de régner sur tous les cœurs, je gardais fidèlement le mien à qui je l'avais donné.

Devenue plus orgueilleuse que jamais, je devins aussi plus coupable. Je rencontrai alors une amie plus âgée que moi, et aussi plus habile dans l'art de la tromperie. Elle flatta ma beauté, servit ma passion, et blâma hautement le retard que ma sainte et tendre mère s'efforçait d'apporter à la conclusion de mon mariage. Cette perfide amie faisait valoir son *dévouement à ma cause*. Bientôt, d'après ses insinuations, j'en vins à faire en cachette des lectures dangereuses.

. . . .

Alors même que j'étais le plus lancée dans la voie de mes infidélités, je fis une chute si violente, que tout mon corps en fut comme broyé, sans qu'aucun de mes membres eût été brisé. Je dissimulai pendant plusieurs jours les souffrances que j'éprouvais, mais bientôt cette dissimulation me devint impossible.

Après avoir essayé inutilement de tous les remèdes, le

médecin se décida à me saigner ; ce qui détermina une maladie étrange et d'autant plus cruelle pour moi, qu'elle était, plus que toute autre, propre à blesser mon incroyable orgueil.

J'avais toujours regardé les maladies de nerfs comme les plus humiliantes, et même il suffisait qu'une personne en fût atteinte, pour que j'eusse d'elle une opinion très défavorable. En toute rencontre, je me moquais hautement des demoiselles à crises de nerfs.

La saignée opéra dans mon organisme une telle révolution, qu'instantanément j'éprouvai des douleurs nerveuses indescriptibles. Je ne voulus pas d'abord les avouer ; mais il ne fut point, cette fois, en mon pouvoir de les dissimuler longtemps : les mouvements extraordinaires que je faisais, la manière étrange dont je marchais, l'air égaré de mes yeux, ma langue qui se refusait souvent à prononcer le moindre mot, tout décela bientôt les atroces souffrances que je m'obstinais à vouloir cacher. En vain faisais-je des efforts inouïs pour me rendre maîtresse de mes mouvements en présence de ma pauvre mère, l'hésitation de ma langue embarrassée, quand j'articulais à grand'peine : *Je n'ai rien*, et l'altération de mon visage, lui faisaient assez comprendre la gravité de mon mal. La triste situation où elle me voyait réduite, navrait d'autant plus son cœur, que je refusais de lui ouvrir le mien.

Qu'on n'admire pas le courage avec lequel je cherchais à dominer d'aussi grandes douleurs, car je mentais en réalité, par un sentiment injuste et coupable : l'excès de la tendresse filiale me faisait oublier la loi divine, qui interdit le mensonge, même le plus léger, dût-il épargner les plus grands malheurs.

Au lieu de calmer les angoisses de mon excellente mère, ma longue dissimulation ne servait qu'à augmenter son tourment et mes souffrances. Le chagrin qui dévorait mon âme, joint à l'agitation de mes nerfs, décomposait tellement mes traits et donnait une telle expression à mon regard, qu'on craignit pour moi une aliénation mentale, Je m'en aperçus... Quelle humiliation ! Je ne pouvais même pas en supporter la pensée ; aussi, dans l'amertume de mon cœur, je disais : « Mon Dieu, ôtez-moi la vie, plutôt que la raison ! » Et je ne disais pas : « Seigneur, j'ai été coupable ; en me punissant, vous exaucez la prière que je vous ai faite autrefois... »

Je ne voyais que la punition, sans réfléchir à ce qui me l'avait attirée.

Un jour, je me décidai à tout confier à mon frère aîné. Il me conduisit à Saint-Nizier, où l'on devait exécuter une messe en musique. Dieu, qui me suivait pas à pas, se servit de l'harmonie des instruments et de la beauté des chants pour émouvoir mon cœur et l'incliner au plus vif repentir. Je versai, en la présence de ce divin Maître, d'abondantes larmes, en pensant à mes infidélités. Je ne me rendis cependant pas à cette prévenance de l'Amour infini, et même je perdis bientôt le souvenir de cette céleste rencontre. Toutefois les larmes, qui auraient pu laver mon âme, soulagèrent le mal qui dévorait mon corps. Cela dura peu, et mes souffrances recommencèrent.

Loin de reconnaître la main paternelle qui me frappait pour me sauver, je cherchais hors du cœur de mon Dieu des remèdes insensés. M'imaginant que la musique devait m'être partout salutaire, je demandai à mon frère de m'accompagner au spectacle... Il le fit. Je n'avais pas été aussi loin dans le mal depuis ma première communion... Mais lorsque j'aspirais à savourer les délices des enfants de Babylone, le Seigneur, déchirant à mes yeux le voile de l'illusion, je vis les acteurs sans prestige ; leur jeu me parut des grimaces effrontées, qui m'inspirèrent un dégoût profond, et la musique même, que j'aimais jusqu'à la préférer à la loi divine, n'eut là pour moi aucun charme, quand tout le monde la trouvait ravissante ; les décors magnifiques de la scène ne me parurent que d'ignobles oripeaux, et les acteurs, des êtres dégradés : en sorte que l'ensemble de ce plaisir me causa un ennui, ou plutôt une torture insupportable.

L'amour de mon Sauveur Jésus était dans ce désenchantement... et je ne le comprenais pas !

Mon état empira de telle sorte, que, dans les moments où je souffrais le plus, rien ne me soulageait, excepté la vue du crucifix, ou une lecture dans l'admirable livre de *l'Imitation*. Combien de fois ai-je prié ma sainte mère, gardienne de mes jours et de mes nuits, de mettre entre mes mains l'image de Jésus-Christ mourant, et de me lire quelques versets du livre consolateur !... La tendre affection que j'avais pour cette chère gardienne, ne m'empêchait pas de lui ravir ainsi un peu de son court repos : la violence de mes douleurs l'emportait sur la compassion que j'aurais dû éprouver.

**

J'avais besoin de mon Dieu, un immense besoin!... Il m'attirait par le charme de ses blessures, et me disait, par la voix de ses propres douleurs, que les miennes ne pourraient être guéries que par Lui ; que tout, hors de Lui et excepté Lui, serait amertume pour moi... Et pourtant je ne me rendais pas!... mon cœur gardait ses chaînes, et préférait les tourments de l'esclavage, à la paix qui lui était offerte !

Ces humbles aveux font comprendre que si cette âme se laissait captiver par les séductions de la vanité et de l'amour humain, elle n'en contractait pas les souillures, comme ces fleurs des eaux qui, entraînées par la force du courant, gardent leurs blanches corolles tournées vers le ciel.

L'imprudente tendresse d'un père et les ruses d'une femme habile, qui convoitait pour son fils la main d'une riche et charmante enfant, avaient fait naître une affection permise, il est vrai, mais dont la violence troublait toutes les harmonies de ce cœur si ardent et si pur, dans lequel devaient s'épancher les plus admirables effusions de la charité. Sa sainte mère en gardait l'inébranlable conviction : aussi refusa-t-elle absolument, de consentir à une alliance désirée de tous, mais qui, dans sa pensée, n'entrait pas dans les vues de Dieu.

Bonne, tendre, dévouée jusqu'à l'oubli le plus complet d'elle-même, elle se constitue la garde-malade de Pauline, et endure une véritable agonie en suivant, d'heure en heure, les progrès du mal extraordinaire devant lequel la science comme l'affection s'avoue impuissante, et qui dévore une si précieuse vie.

Les forces physiques de cette noble femme ne suffirent pas à la grandeur de son dévouement. Comme elle changeait à vue d'œil, les médecins voulurent l'arracher au spectacle des atroces souffrances qu'elle contemplait sans cesse ; mais elle résista, et voulut demeurer auprès de sa chère petite malade, pour lui servir d'ange consolateur.

J'aimais tendrement ma mère, écrit Pauline, j'étais

touchée plus que je ne saurais le dire des soins assidus que sa tendresse me prodiguait sans relâche ; mais la passion avait fini par l'emporter en moi sur tous les autres sentiments.

Cependant, au milieu de mes rêves insensés des joies de la terre, j'avais la certitude inexplicable que Dieu allait bientôt permettre à la mort de choisir une victime dans notre famille. Maman avait la même pensée : aussi, dans la crainte que je ne fusse la proie désignée à la mort, fit-elle cette touchante prière :

« Mon Dieu, je sens que vous voulez rappeler du monde quelqu'un de ma maison. Ah ! si ce devait être Pauline, rappelez-moi au lieu d'elle... »

De mon côté, craignant de perdre cette incomparable mère, qui me donnait de si grands, de si admirables exemples de foi et de charité, je disais au fond de mon âme : « Seigneur, si quelqu'un de nous doit mourir, que ce soit moi et non pas maman ! » Mais nous nous gardions bien l'une et l'autre de nous communiquer ces craintes. Maman confia les siennes à papa et à mes sœurs. C'est par ces dernières que j'ai tout appris plus tard.

Ni Jeanne ni Pauline n'avaient eu des pressentiments trompeurs, Narcisse, que sa mère avait porté au milieu des épouvantes de la Révolution, ne tarda pas à quitter la terre, dont il n'avait connu ni les trompeuses joies ni les coupables erreurs.

Après une courte vie de souffrances, durant laquelle il avait tendrement aimé Dieu, sa famille et les malheureux, il mourut dans sa vingt et unième année, comme tombe, avant sa maturité, le fruit précieux desséché par un vent d'orage. Tous ceux qui avaient connu cet aimable jeune homme, pleurèrent son départ, comme on pleurerait celui d'un ange, si quelquefois les anges venaient habiter visiblement parmi nous.

Quant à la famille Jaricot, elle porta ce deuil avec d'inexprimables angoisses : car Pauline, qui s'affaiblissait sensiblement, fut bientôt en danger.

Ma pauvre mère dépérissant de plus en plus, écrit celle-ci, les médecins défendirent sévèrement que nous vissions désormais, parce que les maux de l'une

augmentaient ceux de l'autre : c'est pourquoi ils lui interdirent l'entrée de ma chambre.

Avant de se conformer à cet ordre cruel, elle vint auprès de mon lit, m'embrassa en pleurant, et murmura d'une voix tremblante de tendresse et de douleur : « Que Dieu bénisse ma Pauline !... » Et elle se retira, sans avoir pu articuler autre chose.

J'étais loin de penser que je ne la reverrais plus.

Bientôt, une séparation absolue ayant été jugée nécessaire, Paul, l'aîné des enfants, emmena Jeanne à Lyon, où Antoine était retenu par ses affaires.

Elle, qui comprenait l'inutilité de ces mesures si rigoureuses et si cruelles, s'éloigna en versant d'abondantes larmes, tandis que son regard restait fixé dans la direction de Collonge.

A peine revenue à Lyon, elle fut saisie d'une fièvre ardente, qui, en trois jours, la conduisit aux portes du tombeau. Il est probable que le chagrin, encore plus que la maladie, brisait une si précieuse existence.

Cette femme admirable « se montra douce envers la mort comme elle l'avait été envers tout le monde ». Sa laborieuse tâche était presque achevée ; ce qui lui restait à faire, hélas! devait être pour elle l'objet d'un suprême et immense sacrifice... Elle l'offrit au Maître adorable qui a formé si riche le cœur des mères, et qui les surpasse toutes infiniment en tendresse, en miséricorde.

Toujours inébranlable dans son espérance comme dans sa foi, elle comprit, en voyant la vie lui échapper, que le corps et l'âme de sa bien-aimée fille seraient sauvés, puisque Dieu avait agréé l'offrande maternelle.

Un peu avant d'expirer, elle fut sans doute éclairée d'une plus grande lumière intérieure, car son visage, empreint jusqu'alors d'une profonde tristesse, brilla subitement d'une grande joie, et elle s'écria : « Merci, mon Dieu ! Pauline sera toute à vous ! »

Quelques minutes plus tard, elle mourait dans une paix ineffable, et après avoir réalisé durant toute sa vie cette parole de l'Écriture :

Elle a tendu sa main au pauvre, et ouvert ses bras à l'indigent...

Les regrets et la vénération de tous, mais particulièrement des malheureux, la suivirent à sa dernière demeure. Ses dépouilles mortelles furent portées à Loyasse, dans la sépulture qu'Antoine avait fait construire récemment pour son jeune fils.

Au pied de la grande croix qui protège le *sommeil* de cette admirable chrétienne, on lit gravés ces mots :

ICI REPOSE JEANNE LATTIER, ÉPOUSE D'ANTOINE JARICOT.

Et au-dessous :

ELLE S'EST CONSTAMMENT OUBLIÉE ELLE-MÊME, POUR NE PENSER QU'A DIEU, A SA FAMILLE ET AUX MALHEUREUX.

IV

LE CÉLESTE MÉDECIN

Si je peux seulement toucher le bord de son vêtement, je serai guérie.

(S. Matthieu, IX, 21.)

Pauline avait quinze ans quand elle perdit celle qui avait été l'ange et l'amie de son enfance. Il semble que, dans l'état où se trouvaient l'âme et le corps de cette pauvre enfant, une telle perte dût être un irréparable malheur. Mais la grâce remplace toutes les directions, même celle de la meilleure et de la plus sainte des mères.

Une circonstance particulièrement douloureuse vint ajouter encore à l'affliction de la famille Jaricot : ce fut l'impérieuse et cruelle nécessité de cacher à Pauline la perte qu'elle venait de faire. Sa vie tenait à un fil, que la moindre émotion pouvait rompre : aussi, pour écarter de son esprit tout soupçon de la navrante réalité, fallut-il, durant toute une année, affecter la gaieté, se revêtir de couleurs riantes pour aller vers elle, et, sous mille prétextes, lui expliquer l'absence prolongée de sa mère, qu'elle demandait sans cesse.

Tandis que les créatures cherchaient à ménager une vie si chère, Dieu agissait en secret, d'une façon toute différente, à l'égard du cœur dont il voulait devenir le seul amour et l'unique maître.

On me cacha pendant longtemps la mort de ma chère maman. Malgré tout, j'étais convaincue que je ne la reverrais plus, et cette pensée augmentait de beaucoup mon mal. Cependant j'aurais perdu la raison, si j'avais eu la certitude de ce qui causait ma douleur.

Je conservai cette raison, à laquelle mon orgueil tenait tant ! Mais cet orgueil n'était pas moins froissé pour cela : car j'avais des crises si étranges, si multipliées et si terribles, qu'il n'était pas en mon pouvoir d'en dissimuler les effets.

Je ne parlais plus qu'avec une extrême difficulté, mes membres ne m'obéissaient plus, en sorte que je me déchirais avec les ongles lorsque je voulais croiser les mains. Comme je n'étais pas maîtresse des mouvements de ma tête, je la heurtais sans cesse contre le dossier de mon lit, et il fallait que des personnes très fortes la retinssent presque continuellement, pour m'empêcher de me blesser. Parfois j'étendais les bras avec une telle violence, qu'ils semblaient se disloquer. Alors je poussais des cris semblables à ceux du paon, et je versais des torrents de larmes ; ce qui me rendait, pour quelques minutes, la liberté de parler et d'agir.

Tout dans cet état contribuait à m'humilier, et je le sentais vivement. L'impuissance à laquelle j'étais réduite de ne pouvoir me rendre aucun service, m'assujettissait nuit et jour à la dépendance de ceux qui m'entouraient : essayais-je de prendre seule ma nourriture, ma main, au lieu de servir ma volonté en se dirigeant vers ma bouche, lançait au loin ce qu'elle tenait ; voulais-je arranger mes cheveux, toujours en désordre par suite de la violence et de la continuité des mouvements de la tête, je les arrachais malgré moi. Mes mains faisaient du mal à tout le monde, quand elles n'étaient pas retenues. Je ne pouvais même pas dormir sans avoir les membres fortement attachés ; et, comme ces liens me faisaient cruellement souffrir, cette manière de me procurer du repos me causait une véritable torture.

Aigri par l'assujettissement auquel j'étais réduite, mon caractère impétueux me rendait insupportable à moi-même et aux autres. J'étais révoltée autant qu'humiliée en voyant mon médecin sonder la lucidité de mon esprit, et vouloir me distraire, à sa façon, de la cause principale de mon mal. Il me parlait de Polichinelle, comme à un enfant, et me complimentait sur ma toilette, précisément alors

qu'il la trouvait dans un désordre complet, ou qu'il me voyait tout échevelée.

Un jour que j'étais ainsi, il aperçut dans mes cheveux un ruban vert, et me dit que *je portais une couronne de laurier*. Il avait un air si goguenard en parlant ainsi, que j'en fus indignée, parce que je compris très bien son intention.

Cependant, malgré les humiliations et les amertumes dont j'étais abreuvée, mon triste cœur ne renonçait pas à l'objet périssable qui l'avait charmé. La passion continuait ses ravages, d'autant mieux que je ne regardais plus le crucifix. On m'avait changée de chambre, pour me mettre dans une autre plus belle, mais où ne se trouvait pas cette consolante image. Et je ne la demandais pas ! Aussi portais-je seule le poids de ma douleur, avec celui de mes misères.

Le curé de notre paroisse m'ayant visitée, me conseilla de faire la sainte communion ; ce que je refusai d'abord, soit par la crainte de ne pouvoir bien m'examiner, soit par la honte de m'accuser. Le ministre de la miséricorde insista doucement, et me dit que Notre-Seigneur connaissait toutes mes misères, que la bonne volonté suffirait pour obtenir mon pardon, et mille autres choses touchantes. Je cédai à ses charitables instances. Mais quelle terreur j'éprouvai, en voulant bien m'accuser de tout ce que ma conscience me reprochait !... Cette terreur dura même après ma confession.

Cependant je ne tardai pas à sentir comme une assurance de mon pardon. A mesure que la paix rentrait dans mon âme, mon corps était soulagé.

La nuit suivante, je dormis seule et sans agitation. Mais au réveil les craintes et les angoisses devinrent si fortes, que je fus sur le point de renoncer à la sainte communion. Malgré tout, sur l'ordre du prêtre, j'obéis; mais, hélas ! avec tant de trouble, que je dis à Notre-Seigneur, au moment de le recevoir : « O Jésus ! faites-moi mourir à l'instant, plutôt que de me laisser faire un sacrilège. »

Après cette unique prière, partie du fond de mes entrailles, je reçus le *Père*, l'*Ami* qui daignait me nourrir de sa propre substance ; le *Roi* qui m'enrichissait des trésors de ses miséricordes ; le *Libérateur* qui venait briser mes chaînes !

A ce moment, il se passa en moi quelque chose d'indi-

cible, semblable à un combat entre la paix et le trouble, entre l'angoisse et la sécurité. La paix, la douce confiance, la certitude du pardon, l'emportèrent enfin, et rendirent à mon corps épuisé un peu de vigueur. A partir de cette heure, ma langue put exprimer ma pensée, mes membres devinrent plus dociles, et les crises violentes cessèrent insensiblement. Une seule visite du *Céleste Médecin*, avait apporté avec elle, l'unique remède salutaire pour mon âme et pour mon corps. S'il ne guérit pas entièrement l'un et l'autre, c'est que je manquais de générosité.

Toutefois, mon état, devenu calme, permit à mon frère aîné, de se servir des consolations de la religion pour m'apprendre la mort de ma chère maman. Je m'attendais à cette nouvelle, j'avais même la certitude de cette perte ; néanmoins l'assurance qui m'en fut donnée, me causa une douleur profonde.

J'étais délivrée des crises de nerfs et ma situation paraissait rassurante, bien que le danger n'eût pas cessé d'exister sans qu'on le soupçonnât.

Voulant m'amener, presque malgré moi, à n'aimer que Lui seul, le Maître réduisit mon corps à un état moins douloureux que le premier, et plus propre à affaiblir mes affections terrestres : la vigueur naturelle de mon tempérament diminua de jour en jour, et je languis sans oser me plaindre, sans même avoir le courage de faire connaître mon anéantissement. J'en vins bientôt à une insensibilité totale pour tout ce qui m'environnait : les événements de famille ne me touchaient plus ; j'allais où l'on me conduisait, sans demander pourquoi, sans éprouver ni peine ni plaisir ; en un mot, je sentais d'heure en heure la source de la vie diminuer en moi, et la vie elle-même s'éteindre totalement.

Quant à mon cœur, il résistait encore à l'appel de la grâce et gardait ses illusions. Je n'étais pas heureuse, car ce cœur éprouvait une soif ardente que rien ne calmait, parce que, toujours esclave de la créature, il ne trouvait qu'un vide infini dans une affection périssable, et une torture inouïe, dans ses résistances à l'appel divin.

Chose incroyable et qui prouve jusqu'où peut aller le ravage des passions, même dans le cœur le plus aimant et le plus pur : cette jeune fille en était venue à trouver trop long le deuil de sa mère !...

Le deuil et la tristesse régnaient encore dans la maison, dit-elle, et, malgré les regrets que m'avait causés la mort de maman, je trouvais trop d'austérité dans la vie qu'on me faisait mener. Je disais en moi-même : S'imagine-t-on que j'ai quatre-vingts ans, pour me séquestrer ainsi ?... Que ma jeunesse est donc triste !... Mais à peine m'arrêtais-je un instant à ces coupables pensées, qu'une voix douce et puissante me répondait au fond de l'âme : « Quand tu auras perdu ton temps à te parer et à danser, que t'en restera-t-il ?... Ne sais-tu pas que la plus noble partie de toi-même est immortelle, et que le reste doit mourir ?

Mourir !... Vérité insupportable pour qui n'est pas à Dieu, que tu m'as torturée !...

Trop lâche pour profiter de cet avertissement, je me révoltais à la pensée de la mort, et maudissais mon existence.

Oui, oui, il faudra tout quitter, me répétait la douce voix, *et que deviendra ton âme immortelle ?...*

Ce terrible combat de moi-même contre moi-même et contre la grâce dura de longs mois, pendant lesquels je souffris d'une manière indicible, sans avoir le courage de me délivrer de ces souffrances, en me rendant au tendre appel de mon Sauveur.

Parfois, ne pouvant refouler absolument dans son cœur le secret de ses combats, elle en disait quelque chose à sa bien-aimée Sophie ; mais l'affection la plus tendre ne saurait remédier aux maux de l'âme, que, seule, la main du *vrai* prêtre de Jésus-Christ a mission de panser et de guérir.

Bien qu'engagée dans les liens du mariage, et soumise aux exigences d'une position brillante, Sophie n'avait pas abandonné *l'étroit sentier*. Malgré cela, elle croyait devoir faire des concessions aux idées du monde, et agissait en conséquence, avec sa droiture naturelle.

Mère de six enfants, elle avait su, comme Jeanne, leur inoculer avec son lait l'amour de Jésus-Christ.

Mme Chartron venait, aussi souvent qu'elle le pouvait, entourer Pauline de soins et de tendresse ; mais,

comme elle ne la voyait qu'en passant, elle ne soupçonnait rien de ses rudes combats.

Fixée à Saint-Vallier, elle y était devenue la providence visible de la colonie industrielle, où elle faisait le bien à la façon des anges, avec grâce et douceur.

Quant à Philéas, revenu sous le toit paternel, après avoir fait ses premières études, il secondait son père dans les travaux d'un important commerce. Pauline retrouvait, dans le compagnon de son enfance, la même amitié, le même dévouement, mais non le même zèle ni les mêmes aspirations qu'autrefois... Jeanne n'était plus là : aussi l'âme ardente de son enfant s'éloignait-elle de plus en plus de la direction toute chrétienne qu'elle lui avait imprimée. Antoine veillait, il est vrai, sur la conduite de son fils, et maintenait inébranlables, dans la conscience du jeune homme, les principes de foi et d'honneur, noble héritage de sa famille. Cependant, absorbé par les affaires et surtout par le chagrin, ce père laissait à son fils une liberté dont celui-ci était incapable d'abuser, d'une certaine manière, mais qui lui donnait mille occasions de s'écarter de la voie des saints, où sa généreuse mère l'eût fait avancer, en le soutenant de ses exemples et de ses conseils. Aussi les pensées de la terre avaient-elles envahi insensiblement ce cœur qui, tout d'abord, avait ambitionné l'apostolat, et Philéas en était venu à borner ses désirs aux misérables ambitions du monde. Il était riche, bien fait, spirituel : avec ce léger bagage, on arrive facilement à être le héros des salons. Il le devint bientôt, et se mit à rêver un avenir sans nuages, qui lui parut assuré. Quant aux missions des contrées lointaines, il n'y pensait plus, à cette heure, que pour envoyer aux missionnaires une partie de son superflu.

Dans une telle situation d'âme, Philéas ne pouvait être d'aucun secours à Pauline, et même il contribuait beaucoup, à prolonger dans l'esprit de celle-ci les illusions qu'il partageait lui-même.

Dès que la famille Jaricot eut quitté le deuil, Pauline, revenue à toutes les recherches de la vanité, se mon-

tra, en dépit de ses souffrances physiques, plus élégante et plus gracieuse que jamais. Elle prenait un soin particulier de sa chevelure et de ses mains. Cette chevelure était remarquablement belle, et ses mains, si délicates, qu'elles n'écrivaient facilement qu'avec des plumes de corbeau : les autres, trop grosses, glissaient entre ses doigts effilés. Que de plaisanteries valurent plus tard à la sainte femme, ces mignonnes petites mains, « si maladroites pour les ouvrages un peu grossiers. »

Son confesseur continuait de garder le silence quand elle lui exposait ses craintes, et, comme il la voyait toujours pleine de candeur, de charité, il l'engageait à persévérer ainsi. C'était, dans l'ordre surnaturel, imiter le musicien inhabile, qui se contente de tirer d'un magnifique instrument quelques sons monotones, sans se mettre en peine des sublimes harmonies qu'un artiste pourrait en faire jaillir.

Pauline était donc sans appui dans ce long et terrible combat contre Dieu et contre elle-même. Comme le malade cherche à soulager son mal en se retournant sur sa couche de douleur, cette *élue de la grâce* mendiait quelque satisfaction aux triomphes de l'amour-propre. Elle aurait dû jouir au moins de ce côté-là : car son goût parfait et sa beauté naturelle la faisaient remarquer parmi les jeunes filles les plus riches, lesquelles, voyant dans leur compagne le type de la distinction et de l'élégance, s'empressaient de se procurer des bijoux et des vêtements semblables à ceux dont elle se parait avec tant de grâce.

La malheureuse enfant le savait, et, dans l'immense détresse de son âme, elle s'exerçait et s'amusait, dit-elle, à déjouer ces futiles ambitions, en variant la forme et la couleur de ses vêtements. Mais ni ces innocentes malices, ni les succès qu'elle obtenait, ni l'affection qui lui était prodiguée, ne comblaient le vide immense de son cœur.

Que de larmes j'ai dissimulées par des sourires, écrit-

t-elle, que de brisements secrets, sous l'apparence du plaisir !... L'immortelle Beauté et l'éternel Amour, sans cesse présents aux yeux de mon âme, ne me faisaient trouver dans les brillants objets de ma vanité, que de misérables riens, et dans l'amour périssable, qu'une goutte d'eau pour ma soif dévorante.

En écoutant de telles plaintes, on se demande comment ce cœur, ainsi pressé et attiré, pouvait résister à une grâce toute-puissante, et comment cette grâce ne cessait pas d'agir, malgré des résistances si prolongées?

C'est que là, deux abîmes s'appelaient l'un l'autre : celui de la faiblesse humaine et celui de la miséricorde divine, abîmes dont jamais aucun regard mortel ne pourra sonder la profondeur...

V

LE PRÊTRE DE JÉSUS-CHRIST

L'Esprit du Seigneur repose sur moi: c'est pourquoi Il m'a consacré par son onction, et m'a envoyé publier l'Evangile aux pauvres ; pour guérir ceux qui ont le cœur brisé ; pour rendre la liberté aux captifs ; aux aveugles, la lumière ; pour délivrer ceux qui sont opprimés, et publier l'année de grâce du Seigneur.

(Isaie, 1, 2 lx.)

Quelle que soit l'épreuve qui nous frappe, le flot de la vie reprend peu à peu son cours, et nous distrait forcément des objets de notre douleur. Ainsi de nombreux petits-enfants revenaient tour à tour ramener la gaieté au foyer d'Antoine, et adoucir par leurs tendres caresses l'amertume de ses regrets.

A mesure que cet homme vénérable s'avançait vers la tombe, il semblait grandir dans la foi et la charité de ses jeunes années : ses prières étaient plus fréquentes, et ses aumônes, plus généreuses encore. Faire passer ses largesses par les mains de Pauline, lui était délicieux.

Faible comme le sont à peu près tous les pères, il était fier de sa fille, et jouissait de la voir aimée et admirée de tous. Pour lui, elle était parfaite. Moins clairvoyant que Jeanne, il ne savait pas deviner les misères cachées, dont cette mère si chrétienne eût signalé le danger à son enfant. Quant à Sophie, elle

était, pour le moins, aussi faible qu'Antoine, à l'égard de « sa petite amie ». Le péril était donc grand !

Pour quel motif ni la sœur ni le père ne s'occupaient-ils de conclure le mariage dont le projet avait été arrêté, dans leur pensée, près d'un an avant la mort de Jeanne? C'était, sans doute, par respect pour la mémoire de celle qui n'avait pas voulu se prêter à enchaîner *ainsi* l'avenir de Pauline.

Grâce à la gaieté de son caractère, la jeune mondaine continuait de dissimuler à tous les yeux, la violence de ses combats intérieurs. En la voyant rechercher sans cesse les réunions bruyantes et mettre de l'entrain partout, nul ne pouvait soupçonner les tortures de son âme :

« Que de fois, » dit-elle, « après de longues heures d'étourdissement, je m'enfermai dans ma chambre et j'y versai des torrents de larmes, reprochant à Dieu ses adorables exigences, et lui demandant *pourquoi* il me reprochait, à son tour, ce que tant d'autres se permettaient sans le moindre remords... En un mot, j'en étais réduite à maudire et à adorer, en même temps, le lien qui oppressait et charmait mon cœur... »

Au lieu de s'avouer vaincue par la toute-puissante tendresse du bon Maître, Pauline continuait de se cramponner au fragile roseau qu'elle sentait se briser sous sa main, et, mécontente de la vie, elle tremblait à la pensée de la mort... « Rien, » disent ses mémoires, « ne saurait rendre la douleur et la violence d'un tel combat. Je n'avais personne à qui m'ouvrir, et, dans une nuit profonde, je cherchais en vain *la paix et le repos, qui ne se trouvent, pour le chrétien, qu'au degré de détachement où Dieu l'appelle...* »

Dans ses ineffables délicatesses pour les âmes qu'elle veut soumettre à son empire, la grâce est semblable à l'Esprit du Seigneur, que le prophète vit passer, au milieu du désert, comme une brise légère dont le souffle inclinait, sans les briser, les fleurs les plus délicates de la vallée...

Ce souffle divin agissait avec force et suavité sur la jeune âme qu'il voulait incliner à un détachement absolu de toute vanité, comme de toute affection terrestre.

Malgré les bruits du monde et les cris de la nature aux abois, Pauline entendait de jour en jour plus distinctement la douce voix du Maître. Elle commençait bien, il est vrai, à lui obéir, en sacrifiant telle ou telle riche parure, dont le prix était donné aux pauvres ; mais elle se montrait moins généreuse, *du côté où il y avait à immoler quelque chose de mille et mille fois plus précieux pour elle*, et la noblesse même de ses sentiments contribuait à prolonger son esclavage : Il lui semblait impossible de manquer à une promesse faite, à une parole donnée: promesse et parole d'enfant.

Cependant la divine voix ne cessait de répéter :

Tout passe, et tu es faite pour ce qui est éternel...

Et le pauvre cœur captif ne comprenait pas encore, qu'il ne pouvait guérir de sa divine blessure, qu'en se donnant tout entier à Celui qui la lui avait faite...

Mon Dieu, écrivait-elle, vous m'avez presque vaincue... Je veux me lever et aller vers vous, puisque le centre de ma paix et de mon bonheur est en vous seul, pour le temps et pour l'éternité. Quand je serai rentrée en grâce avec vous, je n'en sortirai plus... Je serai *vôtre*, sans réserve, sans partage et pour toujours... Pour cela, j'ai besoin d'un guide, d'un appui... daignez me le faire trouver. Qu'il comprenne bien mes tortures, et je me soumettrai à tout ce qu'il m'ordonnera en votre nom.

La bonne vieille Rose, qui avait le droit d'entrer à toute heure dans la chambre de Pauline, s'apercevait mieux que personne des luttes de « sa chère petite ». Elle la surprenait dans les moments où, se croyant seule, celle-ci s'abandonnait à sa douleur. Cette brave et digne femme a raconté que, bien souvent, sa jeune maîtresse passait des nuits entières à prier et à pleurer, étendue sur le parquet de sa chambre. Rose, qui, dans la simplicité de sa foi, ne pouvait comprendre de telles

angoisses, disait alors : « Est-ce que le *bon Dieu* peut cesser d'être *bon ?*... Il le sera toujours : pourquoi donc avoir peur de Lui ? Quand on Lui donne *tout* ce qu'Il demande, Il donne autant qu'Il est riche, c'est-à-dire, *tout* ce qui réjouit le cœur, et l'on est heureux avec cela !... »

La pauvre enfant le savait bien, et c'était précisément parce qu'*elle ne donnait pas tout*, qu'elle souffrait ainsi.

L'histoire des âmes révèle d'une manière admirable, comment la bonté divine se sert même de leurs faiblesses, pour seconder les voies de sa miséricorde. Ainsi les illusions mondaines de Mme Perrin vont faciliter à l'âme de Pauline l'essor vers la sainteté.

Un matin, Sophie, s'étant rendue à Saint-Nizier pour parler à son confesseur, le trouva absent. Elle dit à un ecclésiastique d'un aspect vénérable, qu'elle désirait faire la sainte communion, mais qu'ayant été au spectacle la veille, elle le priait de vouloir bien la *réconcilier*. « Madame, » répondit le prêtre avec une gravité quelque peu sévère, « ce n'est pas une *réconciliation*, mais bien *une vraie confession* qui doit se faire en pareil cas. »

Ces paroles, dites avec autorité, troublèrent la pénitente, qui demanda sur-le-champ à se confesser. Elle le fit, et, parmi les conseils pleins de sagesse qui lui furent donnés, la jeune femme remarqua particulièrement celui-ci : « Une chrétienne ne doit jamais aller au spectacle pour son plaisir ; elle ne peut s'y montrer que si son mari exige qu'elle l'y accompagne... Du reste, ajouta l'homme de Dieu, je vous donne cette pratique : *Ne mettez jamais le pied, sans une absolue nécessité, là où vous ne voudriez pas mourir...* »

Toute pénétrée de ce qu'elle venait d'entendre, Sophie dit à Pauline : « Jamais personne ne m'a parlé comme on m'a parlé aujourd'hui. J'ai rencontré un saint ! »

« Je veux le voir, moi aussi, repartit vivement la

jeune fille : il y a si longtemps que je désire en connaître un !... »

Il ne lui fut pas difficile de *connaître l'oracle* de Sophie : il était depuis longtemps vicaire de Saint-Nizier, où l'une et l'autre avaient dû le voir bien des fois, tout en demeurant dans l'ignorance de ses héroïques vertus, sur lesquelles la calomnie et la haine s'efforçaient de donner le change. Il devait prêcher la semaine suivante.

Le jour du sermon arrivé, les deux sœurs s'empressèrent de se rendre à l'église pour y assister. Nous nous permettrons de donner quelques détails sur la toilette de Pauline, afin qu'on puisse mieux apprécier ce qui suivit.

Elle avait une élégante robe de taffetas bleu clair, glacé de blanc ; de petits souliers à rubans et de la même étoffe que la robe ; sur sa tête, un chapeau de paille d'Italie, relevé par une touffe de roses. D'abondantes boucles de cheveux encadraient son visage et retombaient gracieusement sur ses épaules. Quelques riches bijoux complétaient la parure.

Ainsi vêtue, et ornée de la fraîcheur de ses dix-sept ans, elle était si jolie, qu'à sa vue, Antoine dit avec un un tendre ravissement : « Comme elle ressemble à Jeanne !... » Et Mme Perrin se sentit toute fière des murmures flatteurs qui accompagnèrent sa chère protégée. Mais celle-ci, tout entière au désir d'entendre « le *saint* », restait, pour la première fois peut-être, indifférente à ces murmures.

Arrivées à l'église, Sophie et Pauline se placèrent de leur mieux : il y avait foule.

Le prédicateur parut bientôt. Sa physionomie était douce et austère ; son visage portait, avec la trace de longs travaux, l'empreinte d'éminentes vertus. Il parla simplement, avec une liberté et une onction tout évangéliques, des dangers et des illusions de la *vanité*. Plus d'un auditeur murmura, dit-on, que l'élégante Mlle Jaricot devait prendre pour elle une large part du ser-

mon. Elle le fit, bien *plus* et *mieux* que le monde ne le souhaitait...

Aussitôt après la cérémonie, elle prie sa sœur de l'accompagner à la sacristie. Là, sans hésitation, sans embarras, et comme poussée par une impulsion secrète, elle va droit au prédicateur et lui dit avec simplicité :

Monsieur l'abbé, votre sermon m'a touchée et troublée... Voudriez-vous m'expliquer en quoi consiste la *vanité coupable ?*

A cette question, faite par une jeune fille, qui portait avec tant d'assurance l'enseigne de ce qu'elle ne connaissait pas, le saint prêtre hésite un instant à répondre ; puis, frappé de la candeur qui brillait sur le front et dans les yeux de l'inconnue, il lui donna cette courte explication :

Mon enfant, pour la plupart des femmes, cette vanité consiste à se parer, afin d'attirer les regards et devenir l'idole des créatures... *Pour d'autres*, ajouta-t-il avec une extrême douceur, *elle est tout entière dans l'amour de ce qui retient le cœur captif, quand Dieu l'invite à s'élever bien haut...*

— Mon père, murmura Pauline toute émue, veuillez, je vous en supplie, me donner un instant au confessionnal...

Comprenant que c'était l'heure de la grâce, l'apôtre ne tint pas compte de la fatigue, et entendit la première ouverture de l'âme troublée qui, faute d'appui, demeurait pauvre malgré ses richesses. Pauline confia sommairement ses défaillances, ses luttes, ses remords, ses aspirations, et demanda au vénérable prêtre de vouloir bien la diriger.

Quand elle sortit du saint tribunal, son visage était radieux, quoique baigné de larmes : dégagée du filet, *l'alouette du paradis* allait désormais utiliser ses ailes...

Ce jour, dont nous n'avons pu avoir la date précise,

mais qui devait être celui de la Trinité (1816), fut regardé par la bien-aimée du Seigneur, comme le premier de *sa conversion*...

Avant d'aller plus loin, voyons ce qu'était l'homme destiné, par la Providence, à faire cesser l'esclavage d'un cœur, qui devait contribuer au salut de tant d'âmes.

M. l'abbé Jean-Wandel Wurtz, né à Walschbrunn (Lorraine), de parents vertueux mais pauvres, resta orphelin à l'âge de huit ans. Les belles qualités de l'esprit et du cœur qui brillaient déjà en lui, le firent adopter par une famille riche, sans enfants, et au sein de laquelle il goûta dès lors, avec les douceurs de la fortune, celles de l'affection ; ce qui n'empêcha pas Jean de demeurer fidèle à la vocation du sacerdoce, qu'il avait eue dès ses plus jeunes années.

Il poursuivit avec ardeur ses études, et fut ordonné prêtre, vers l'époque où la révolution de 93 se préparait.

Un peu plus tard, son père adoptif, s'étant laissé circonvenir par les idées impies que l'on s'efforçait de propager, lui enjoignit de prêter serment à la constitution civile du clergé, sous peine d'être chassé de la demeure qui avait été la sienne jusqu'alors. Jean refusa avec indignation de trahir sa conscience, et, après avoir remercié son bienfaiteur de ce qu'il avait fait pour lui, il s'éloigna, non sans voir couler les larmes de la femme dévouée qui lui avait servi de mère. N'ayant pu fléchir son mari, elle voulut au moins donner quelques secours à celui qu'elle aimait comme le meilleur des fils : elle lui glissa furtivement dans la main un rouleau d'or, et le suivit des yeux, en priant Dieu de l'accompagner de ses plus abondantes bénédictions.

Jean se rendit à Florence, où il enseigna plusieurs langues. Ensuite, attiré vers Rome par l'ardeur de sa foi et le désir de voir le Souverain Pontife, il partit à pied pour la Ville éternelle.

Il s'y trouva bientôt dans une extrême détresse

ayant partagé avec les pauvres de Florence et d'ailleurs, le petit trésor reçu au départ.

Après avoir souffert mille privations, et même enduré les tortures de la faim, se sentant défaillir, il entra dans une église solitaire et y pria ainsi :

« Mon très doux Sauveur Jésus, vous avez dit : *Venez à moi, vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai*... Me voici... Je souffre et viens à vous... Ne me laissez pas mourir... »

Comme il sortait, il rencontra un cardinal, qui, voyant un prêtre étranger dans une grande misère, lui demanda s'il n'était pas Français. Sur la réponse affirmative de Jean, le bon cardinal l'emmena chez lui, et, peu après, confia au jeune émigré le soin de lire à Pie VI les journaux français et les feuilles allemandes.

Rien ne pouvait mieux aller aux goûts et aux sentiments de l'abbé Wurtz. Dans cette nouvelle position, il consacra ses loisirs aux malades et aux pauvres, dont il devint le consolateur et l'appui.

Il y avait à peine deux mois qu'il jouissait du bonheur de servir le Saint-Père, quand, un soir, dans la modeste demeure où il était seul et absorbé par une lecture intéressante, il entendit une voix sonore répéter plusieurs fois son nom... « Qui est là ? » répondit-il en se levant et regardant de tous côtés ?

Comme il ne vit personne, il reprit sa lecture. Mais la voix, devenue plus forte encore, l'ayant appelé de nouveau, il fit la même question et les mêmes recherches infructueuses. D'ailleurs, la rigide simplicité de la chambre permettait de l'inspecter sans peine : il était bien seul.

La voix s'étant fait entendre une troisième fois, le jeune lecteur épouvanté s'écria : « Au nom de Dieu, que me voulez-vous ?... »

Alors, avec l'accent du reproche et de la douleur, l'être invisible articula très distinctement :

« Prêtre de Jésus-Christ, tu es heureux, tu vis tranquille à Rome, tandis qu'à Lyon les chrétiens sont emprisonnés et conduits par milliers à la mort, sans que personne les soutienne et les console.

— J'irai, Seigneur, » répliqua Jean, le front dans la poussière.

Et prompte fut son obéissance.

Le jour suivant, il exprima à son auguste maître son dessein de quitter Rome, pour aller vers ses frères persécutés.

Ce dessein était trop louable pour ne pas être approuvé du Père commun des fidèles. Après avoir rendu toute liberté à son lecteur, Pie VI le bénit avec effusion. Alors le messager de Dieu prit sans hésiter le chemin de la France, accompagné des prières et des regrets des malheureux qu'il avait secourus.

Quelques jours avant d'arriver à Lyon, il eut un songe qui le frappa singulièrement. Il se trouvait sur une place publique, où l'échafaud était dressé, et une foule hideuse hurlait autour des victimes destinées à la mort. Dans son effroi, il demandait asile à une femme à l'air respectable; cette femme le recueillait dans sa maison, et lui procurait le moyen d'exercer le saint ministère.

Ne sachant que penser de ce rêve, il continua sa route, et, déguisé sous un costume de pâtre, il arriva à Lyon, aux jours affreux des exécutions en masse. Le pauvre joueur de musette entra dans la ville, chantant et sautant, tandis que son âme était saisie d'épouvante et d'horreur.

Il avait à peine marché durant une heure, qu'il se trouva sur la place des Terreaux, où il reconnut, à n'en pouvoir douter, et la femme et le lieu qui lui avaient été montrés en songe. Sans hésiter, il s'approcha de cette femme et lui dit tout bas :

« Pouvez-vous cacher un prêtre ?

— Oui, répondit-elle, suivez-moi de loin, après l'exécution, et en jouant toujours de la musette. »

En effet, l'abbé Wurtz trouva un asile sûr dans la petite maison de cette humble chrétienne, tant que dura la tourmente révolutionnaire. Il fit à Lyon un bien incalculable, pénétrant dans les cachots, distribuant sans crainte les secours de la religion aux victimes,

qu'il accompagnait jusqu'au pied de l'échafaud, à la faveur de déguisements multipliés.

Après qu'on eut rouvert les églises, l'abbé Wurtz partagea les travaux du clergé de Saint-Louis. Un peu plus tard, M. l'abbé Besson, alors curé de Saint-Nizier et qui fut ensuite évêque de Metz, ayant demandé un vicaire *infatigable*, le cardinal Fesch, administrateur du diocèse de Lyon, lui dit : « Je vous donne M. Wurtz. Vous le garderez longtemps, bien longtemps, car je ne l'élèverai jamais en dignité. »

Les opinions politiques et religieuses de l'ancien lecteur de Pie VI n'allaient pas à celles de l'oncle du premier consul...

Royaliste dévoué, l'abbé Wurtz ne cachait pas ses sentiments ; défenseur intrépide de l'Église romaine, pour laquelle il avait autant de respect que d'amour, il proclamait et soutenait hautement et en toute rencontre les droits de cette *Eglise outragée*, qui a toujours été et qui sera toujours *l'ange tutélaire des nations*. De plus, voyant, du regard de la sainteté, *le travail progressif et continu des sociétés secrètes, dont il comprenait le but infernal*, il ne cessait de dénoncer leurs menées, et les stigmatisait hardiment du haut de la chaire, où son éloquente et vigoureuse parole, un peu barbare, comme celle de saint Paul, toucha et convertit tant de pécheurs.

Ces dénonciations hardies lui valurent la haine de la franc-maçonnerie tout entière, qui se vengea de tant de zèle.

L'*infatigable* vicaire passa trente années à Saint-Nizier, continuant à se dépenser sans mesure pour la gloire de Dieu et la consolation des affligés, dont aucune des plaintes ne le trouvaient insensible. Son inépuisable charité donnait, sans juger le cœur de ceux qui lui tendaient la main. On exploitait quelquefois cette indulgence ; mais le père des malheureux n'en continuait pas moins d'aimer et de secourir toute infortune, avec une miséricordieuse bonté, qui rappelait celle de Jésus-Christ lui-même.

On savait à quelle époque il recevait son modeste

traitement : aussi les demandes étaient-elles alors sans nombre. Comme l'apôtre était retenu au confessionnal une grande partie de la journée, il disait aux pauvres honteux qui, là, venaient lui confier leur détresse : « Allez dans ma chambre, la porte n'est pas fermée ; à tel endroit, vous trouverez ma bourse ; prenez-y tout ce dont vous avez besoin. »

Rarement on abusa d'une pareille confiance.

Touchées de ce désintéressement, les personnes riches se faisaient un plaisir et un devoir de donner au serviteur de Dieu de fortes sommes, avec prière de s'en servir, *d'abord*, pour ses besoins personnels. Mais lui, continuant sa vie de privations, allait porter un peu d'aisance et de joie dans les nombreuses familles que la Révolution avait ruinées, et à l'égard desquelles son dévouement et sa délicate charité ne se démentirent jamais. Que de pages et même de volumes il faudrait écrire, pour faire bien connaître celui dont la mémoire est encore en bénédiction dans la ville de Marie, et auquel on ne peut donner ici qu'un rapide souvenir ! Voici un des actes multipliés de dévouement qui marquèrent chacun des jours de sa longue et sainte existence :

Une malheureuse mère vient lui dire que son fils, jeune officier, est condamné à mort pour une légère infraction à la discipline militaire, et qu'on doit l'exécuter le lendemain...

Touché du désespoir de cette infortunée, l'abbé Wurtz se rend à l'hôtel de la division militaire et demande le général.

Quand celui-ci paraît :

« Général, prononce le messager de la charité, un fils unique doit mourir demain... Je vous conjure, au nom de sa mère, de faire comme Dieu... de PARDONNER !

— Pardonner, moi ! lui est-il répondu avec une sorte d'ironie amère. Monsieur l'abbé, *chacun chez soi !* Vous êtes libre, vous, de pardonner à votre tribunal ; moi, je ne le suis pas au mien... Je dois un exemple

de sévérité à mes soldats, et *cet exemple leur sera donné. Je vous le jure !* » ajoute-t-il, en appuyant sur ces derniers mots.

Après quoi il se dirige vers la porte. Mais le prêtre, lui barrant le passage, se jette à ses genoux, prend ses deux mains, les baigne de larmes, et représente avec feu la désolation, le déshonneur d'une famille respectable, et la possibilité de rester juste, tout en pardonnant.

Il y a dans l'aspect de celui qui implore, quelque chose de si vénérable, et dans sa parole, une onction si extraordinaire, que le général en est ému, ébranlé !...

« D'où vous vient donc, lui dit-il, cette puissance sur le cœur ? Je me sens attendri plus que je ne l'ai jamais été de ma vie. Taisez-vous... Je dois et veux rester ferme...

— « Si vous avez aimé votre mère, ah ! je vous en conjure, ayez pitié de celle à qui demain vous enlèveriez son unique enfant !... »

Au souvenir évoqué de sa mère, qu'il avait aimée d'une incomparable tendresse, l'homme de fer pleura, et quelques-unes de ses larmes se mêlèrent à celles du suppliant, dont le regard l'interrogeait avec une anxiété croissante. Il y eut un moment de silence, après lequel le général murmura d'une voix attendrie :

« Eh bien ! laissez-moi le temps de réfléchir, et priez Dieu de me faire voir comment je pourrais concilier la justice avec la miséricorde... Venez au lieu désigné pour l'exécution ; je vous y recevrai... Au moment où je mettrai la main sur le pommeau de mon épée, pour donner le signal de faire feu, arrêtez cette main, et,... *peut-être...* »

Il n'en dit pas davantage, mais le protecteur des infortunés respire : pour lui, les larmes remplacent toute parole. Il passe la nuit à prier au pied de l'autel, tandis que la pauvre mère prie, elle aussi, et pleure au pied de son crucifix, dans sa demeure solitaire.

Après avoir immolé la céleste Victime, l'abbé Wurtz se rend de grand matin au lieu désigné, et vers lequel le courage et l'amour avaient déjà conduit une femme...

Ce lieu est encore désert.

Bientôt la troupe y arrive, et à sa suite le jeune condamné, pâle, mais s'avançant avec fermeté. Les soldats se rangent en cercle autour du coupable, qui demande à un ami de lui bander les yeux... Suivi de son état-major, le général arrive... Son attitude est sévère et sa physionomie, impassible... Tous les cœurs palpitent de terreur et de pitié, tandis que tous les regards suivent jusqu'aux moindres mouvements de l'homme qui va donner le terrible signal.

Il touche le pommeau de son épée, dont l'éclair est l'apparition de la mort... On ne respire plus...

Alors, un prêtre à cheveux blancs saisit la main qui tient le glaive de la justice, y colle ses lèvres et s'écrie : *Grâce ! grâce, au nom de Dieu et au nom d'une mère !...*

A cette parole, l'arme retombe, et le général prononce à haute voix :

« Saint prêtre, maintenant que la leçon est donnée, la miséricorde et la justice peuvent s'embrasser. »

L'ange du malheur se précipite vers le pauvre condamné, le serre dans ses bras, et lui dit en arrachant le fatal bandeau :

« Mon fils, ô mon cher fils, bénissez le Seigneur et servez-le durant toute votre vie... »

Et il le rendit à sa mère.

Tel était celui dont la foi et la charité allaient comprendre et réaliser ce vœu d'une âme prédestinée :

Qui me donnera des ailes comme à la colombe ?... et je volerai, et me reposerai ?...

Par la sainteté de sa vie, son dévouement sans bornes et sa profonde humilité, ce *guide* réalisait l'idéal du *vrai prêtre de Jésus-Christ*, sous la forme sacerdotale duquel se cache, depuis dix-neuf siècles, la miséricorde divine, pour protéger l'innocence, consoler la douleur et guérir tous les cœurs brisés.

VI

A LA SUITE DU BON MAITRE

Aimez, et faites ce que vous voudrez.

(S[t] Augustin.)

Depuis longtemps Pauline cherchait Dieu, et personne ne l'aidait à le trouver, *comme elle en avait besoin*. Maintenant qu'elle a un *guide*, regardons-la marcher.

Très versé dans l'art de la direction, ce guide s'attacha tout d'abord, à modérer l'ardeur de cette âme, qui aurait voulu atteindre le but dès le premier jour. Pour bien connaître sa générosité, il lui laissa toute liberté d'accomplir ou non les sacrifices qui devaient lui coûter le plus ; sobre de conseils, il ne lui donna que celui-ci : *Humiliez-vous, et offrez-vous sincèrement à Notre-Seigneur, pour accomplir ses desseins sur vous.*

Pauline n'hésite pas à marcher ou plutôt à courir dans la voie du renoncement absolu.

Pour commencer l'essai de cette nouvelle existence, elle se rend à l'Hôtel-Dieu, dans la salle des incurables. Là, sans avoir pris aucune des précautions que son extrême délicatesse lui eût suggérées hier, elle s'approche de la couche d'une vieille femme, dont elle panse les ulcères et fait la toilette, ne tenant aucun compte de ses répugnances, jusqu'alors insurmontables, pour la vue des plaies.

Qu'importent les répugnances à ce cœur débordant de la joie intime qui, d'ordinaire, accompagne l'abandon complet de l'âme à Dieu ?...

Pauline, qui vient de lui rendre les services les plus dégoûtants, remercie la malheureuse infirme d'avoir bien voulu accepter les soins de ses mains maladroites. Puis, toute joyeuse de son apprentissage, elle embrasse la malade : « Je reviendrai tous les jours, » lui dit-elle en souriant, « et j'espère arriver peu à peu à vous bien servir. Priez pour moi !... » Puis elle s'éloigne, toute rayonnante de paix.

Etonné d'un changement qu'il croit éphémère, Paul dit à sa sœur : « Pauline, *qui trop embrasse, mal étreint...* » Elle sourit, et prouva que l'*étreinte* était solide et durable...

Peu après on vit, en pleine église Saint-Pierre, l'élégante Pauline des jours précédents, paraître avec le costume le plus pauvre, on peut même dire le plus ridicule pour sa position sociale : sur la tête, un petit bonnet de mousseline ; un mouchoir blanc lui couvrait les épaules, que la mode faisait découvrir en ce temps ; une robe violette, grossière et sans forme ; enfin, des souliers retenus par des courroies de cuir...

La famille Jaricot, trop chrétienne pour ne pas respecter l'intention de Pauline, s'affligea cependant en secret de cette transformation extérieure. Mais le monde, le méchant monde, que ne dit-il pas ? Les plus modérés répétaient : « Mlle Jaricot est devenue folle ! »

Il va sans dire que l'abbé Wurtz ne fut pas épargné...

Ce n'était point sans combat que Pauline agissait de la sorte.

Je pris, dit-elle, ce parti extrême : car, si je n'eusse pas tout brisé à la fois, je n'aurais jamais rien gagné. J'étais si confuse de paraître en public avec le triste costume violet, que j'en tremblais de tous mes membres. Il fallait

cela pour abattre mon orgueil. Un juste milieu eût été insuffisant pour rendre ma résolution inébranlable.

Non contente de se montrer *ainsi* dans sa paroisse, elle résolut de s'exposer à des regards plus redoutables, et de surmonter sans ménagement toutes ses répugnances. Elle suivit la grande procession de Saint-Nizier, en blanc et voilée... Mais *quelle* robe ! *quel* voile !... *quelle* ceinture ! et surtout *quelle* chaussure !...

Comme, ce jour-là même, elle devait passer la soirée chez sa sœur, la femme de chambre de celle-ci avait ordre d'attendre la jeune fille, pour l'amener dîner aussitôt après la cérémonie. Mais, ayant vu l'étrange costume qui l'affublait, la digne femme courut chez sa maîtresse, et lui dit d'un air tout effaré : « Madame, Mademoiselle est habillée comme une pauvre !... Jamais je n'oserai passer avec elle dans les rues : on se moquerait de nous. »

Un peu touchée, et surtout bien convaincue de la vérité, l'excellente Mme Perrin envoya de jolis souliers à Pauline, avec prière de s'en servir, *par condescendance*.

Celle-ci hésita d'abord à dénouer les courroies de cuir ; puis, jetant les yeux sur le visage de sa conductrice, elle y vit une si grande confusion, qu'elle se décida à faire ce que désirait Sophie.

Ce fut sa dernière concession à la mode. Elle s'enveloppa depuis lors de modestie et de simplicité, sans parvenir, malgré tous ses efforts, à dissimuler autant qu'elle l'aurait voulu, les dons charmants qu'elle tenait de la nature. Ses beaux cheveux, si bien frisés jusque-là, disparurent à peu près sous le petit bonnet conservé, au grand déplaisir de ses frères, qui lui faisaient, sur *ses nouvelles modes*, une guerre peu terrible, mais incessante.

Un soir qu'elle portait un de ces bonnets (de *quinze sous*), elle s'approcha trop près de la bougie, et la coif-

fure prit feu, ce qui causa autant d'hilarité que de plaisir à toute la famille...

On n'y gagna rien : le *précieux* bonnet fut vite remplacé par un autre semblable, que l'humble jeune fille porta avec autant de bonne grâce que d'abnégation.

En même temps qu'elle brisait ainsi avec ses goûts et ses habitudes, elle se livrait à des austérités extraordinaires, dont ses proches s'effrayaient. Cette enfant si faible, si délicate, pratiquait des jeûnes et des veilles qui eussent épuisé les plus vigoureuses constitutions.

La vierge de Jésus parle ainsi du vol libre, calme et joyeux de son âme au-dessus des vanités de la terre :

Afin de témoigner ma reconnaissance à *Celui* que j'avais oublié pour la créature, je déposai au pied de mon crucifix mes bracelets, mes colliers et les autres objets de vanité, qui furent vendus au profit des pauvres ; je consacrai aux ornements d'église les riches étoffes de mes robes; et les fleurs dont je me parais, servirent aux petites filles qui accompagnent les processions du saint Sacrement.

Je comprenais, enfin, que tout ce qui est périssable empêche l'essor de l'âme vers les hauteurs de l'amour : aussi désirais-je ne plus posséder que le strict nécessaire. Malheureusement, mon père, instruit de mon dessein, me défendit de donner, sans sa permission, rien de ce que je possédais.

Que personne ne soit tenté d'attribuer quelque mérite, à ce détachement des vanités auxquelles j'avais tant tenu! La surabondance des largesses de mon Dieu me les rendait, à cette heure, viles et méprisables...

L'Église chante dans ses jours d'allégresse : « O Jésus! l'espoir des pénitents, que vous êtes généreux envers ceux qui vous invoquent, bon et miséricordieux pour ceux qui vous cherchent! mais *que n'êtes-vous pas pour ceux qui vous trouvent !* »

Sa petite servante l'expérimenta délicieusement! aussi sa générosité ne connut plus de larmes.

Dès que mon guide m'eut assuré que Dieu me voulait sans partage, je détruisis absolument *tout* ce qui me rappelait le passé, et pris *tous* les moyens d'échapper aux séductions du monde.

Comme le désir de plaire m'avait égarée, je me réfugiais dans ma chambre, dès qu'il arrivait des visites, à moins que de sérieux motifs de charité ne me fissent demeurer au salon. Le souvenir de mes fautes passées retenait mon cœur sous l'égide d'une extrême réserve.

Me rappelant la vanité que j'avais eue de ma figure, je pris la résolution de ne jamais plus me regarder à la glace, même par nécessité, et de ne plus faire usage d'aucun objet tant soit peu joli ou précieux.

Pour mieux expier mes prétentions à me rendre agréable, par les grâces de la mondanité, je m'exerçai à marcher d'un pas lourd, comme celui des personnes du peuple, et, malgré les cris de mon orgueil, je m'exposai bien souvent aux moqueries, en m'habillant et me chaussant d'une manière ridicule. Désirant vaincre mon attrait naturel pour le beau, j'allai jusqu'à porter des robes tachées ou déchirées... Je dois avouer que j'en étais quelquefois toute saisie et terrifiée, tant cela me coûtait ! Mais la joie que j'éprouvais ensuite au fond de l'âme, me dédommageait grandement de ces humiliations.

Je consacrai exclusivement à célébrer les louanges du divin Maître, ma voix qui avait causé tant de désastres à mon faible cœur et à d'autres, par l'expression de sentiments passionnés. Je surmontai le respect humain en ne chantant plus que des cantiques, même au milieu des réunions les plus nombreuses dans le salon de mon père.

Mes anciennes compagnes, qui ne crurent pas d'abord à la réalité de mon changement, me firent une guerre acharnée, afin de me ramener à mes habitudes d'autrefois. Mais, comme je leur déclarai, en toute occasion et très nettement, ne vouloir plus servir que Dieu seul, et ne me lier qu'avec celles qui voudraient le servir aussi, elles s'éloignèrent peu à peu de moi, les unes après les autres, *parce qu'elles étaient riches*. C'est pourquoi je ne me vis bientôt plus entourée que de pieuses ouvrières, âmes pures et ferventes, toujours disposées à faire tout ce qui pouvait procurer la gloire du Seigneur

Ce n'était pas assez pour moi de réparer ma conduite passée, en faisant connaître aux étrangers ma résolution de mener une nouvelle vie ; il me fallait effacer du souvenir de mes parents, les tristesses que je leur avais causées.

Un jour que ma famille était réunie, je demandai pardon à tous, et déclarai en même temps mon inébranlable résolution de renoncer aux plaisirs et aux sentiments du monde : « Qu'aucun de vous ne se préoccupe de mon avenir,» ajoutai-je : « désormais Jésus-Christ sera tout pour moi. »

Mon père, mes frères et mes sœurs m'embrassèrent en pleurant, et m'assurèrent qu'ils n'avaient rien à me pardonner. Mon pauvre père surtout était profondément ému ; il me dit d'une voix tremblante et pleine de bonté : « Ah ! ma Pauline, si ta mère était là, qu'elle serait heureuse !... »

Hélas ! il ne pouvait supposer combien ces paroles rendaient plus cruels les remords que j'éprouvais, en pensant à cette mère si bonne et si sainte ! J'aurais voulu qu'elle fût là, en effet, pour lui demander aussi pardon ; mais elle avait quitté la terre... C'est pourquoi je craignais de ne pouvoir jamais expier assez les larmes que j'avais fait verser à sa tendresse.

Dans le but de lui prouver mon repentir et de lui procurer la vue immédiate de Dieu, je m'imposai une pénitence longue et rigoureuse. A partir du jour où je la commençai, le calme se fit dans mon âme, et le souvenir de cette admirable mère n'eut plus que de la douceur pour moi.

Quelle fut cette « longue et rigoureuse pénitence » ? On ne saurait le dire. Une personne bien renseignée nous a affirmé que, pour mieux vaincre son excessive délicatesse, elle allait jusqu'à baiser les pieds des femmes mortes aux Incurables ; après quoi, elle les ensevelissait de ses propres mains, mortification qui l'emporte, ce semble, sur toute autre.

La charité qui s'était emparée du cœur de Pauline et lui faisait vaincre toute répugnance, exhala ses plus délicieux parfums au sein de sa famille, dont elle avait toujours été la joie, et à laquelle sa conduite offrait maintenant d'admirables exemples, qui ne devaient pas tarder à y fructifier.

Dans ce cher milieu, elle se dépensait sans calcul avec une amabilité ravissante, dont son vénérable père et les enfants de ses sœurs recueillaient les fruits. Ces derniers reçurent de la vierge des leçons et des conseils qu'ils n'oublièrent jamais. Les étrangers, tout en blâmant la métamorphose extérieure de la jeune fille, ne pouvaient s'empêcher d'admirer le rayonnement céleste de son âme sur son visage.

Elle explique ainsi la merveilleuse action que Dieu lui faisait exercer sur les âmes :

En me rendant insensible à toutes les choses de la terre, la grâce me pressait d'une façon irrésistible de répandre sur le prochain les effusions de la charité.

J'avais lu dans l'Évangile que servir les pauvres, les malades, les affligés, c'est servir Jésus-Christ lui-même : aussi ne trouvais-je rien de plus doux, que de soigner les membres souffrants de mon divin Maître, et de répandre dans leurs âmes l'ardeur qui dévorait la mienne.

Combien m'était grand et délicieux le ministère qui me donnait, à toute heure, l'occasion de soulager, de consoler et de secourir mon Dieu, sous les dehors de la souffrance ou du malheur !... C'était Lui qui me conduisait à l'hôpital, qui m'y rendait les pauvres chers comme des frères, et leurs plaies bien autrement précieuses que ne me l'avaient paru tous mes bijoux, aux jours de mes égarements.

L'assiduité auprès des malheureux ne tarda pas à me faire découvrir, dans leurs âmes, de plus grandes misères que celles des maladies du corps. L'affection que je leur témoignais, ouvrant leurs cœurs à la confiance, il me fut permis de voir, *à nu*, tous les ravages que font, dans la faible humanité, l'ignorance et les passions. Bientôt je ne considérai plus, dans l'asile de la mort, que les tristes effets de la corruption du siècle.

Cette vue redoublant en moi l'activité de la flamme qui me consumait, j'éprouvais un immense besoin de ramener aux eaux pures de la vertu, à la paix de la réconciliation et aux jouissances de la grâce, les brebis blessées qui, faute d'avoir suivi les traces de leur Pasteur, allaient périr misérablement.

Je ressentis dès lors les amertumes du péché, les

angoisses et les périls de tant d'âmes assises au penchant de l'abîme ; aussi ne me fut-il possible de trouver le repos qu'en travaillant à la conversion des pécheurs.

Plus je fréquentais les pauvres, plus il m'était donné d'approfondir les maux qui dévoraient la société. Je soupirais après le retour des coupables, et j'étais disposée à prendre tous les moyens en mon pouvoir pour l'obtenir.

Dans cette pensée, je cherchai des âmes qui voulussent m'aider à compatir au délaissement du Cœur de Jésus, dont je voyais l'amour payé d'ingratitude par le plus grand nombre. J'eus le bonheur de trouver ces âmes. Elles comprirent ma pensée et partagèrent mon ambition. C'étaient de pauvres ouvrières, des domestiques : car, pour les riches du monde, il eût été difficile de leur faire entendre mon appel au sacrifice et à la réparation: ils m'en voulaient trop de ce que je m'étais sevrée de leurs plaisirs.

Les simples et pieuses filles auxquelles je parlais souvent de Notre-Seigneur et des intérêts de sa gloire, acceptèrent avec joie la proposition que je leur fis, de devenir les *Réparatrices du Cœur de Jésus-Christ, inconnu et méprisé.* Dans cette pensée, nous commençâmes un *amende honorable en action.*

A partir de cette heure, le Cœur de cet adorable Maître devint à la fois l'objet de notre culte, celui de nos réparations, en même temps que *le lien* de notre union, *la salle* de nos assemblées et *le registre* de notre enrôlement sacré.

Gloire à vous seul, mon adorable Jésus, qui, en me mettant dans la disposition de vous glorifier par tous les moyens possibles, préludiez aux grâces qu'il vous plaisait de préparer, pour des peuples entiers, par un si faible et si vilain instrument !...

Il est bon de remarquer en passant que, si le triomphe de l'amour divin est complet, il n'a point été favorisé par les longs et amers désenchantements de l'âge. Non : le cœur qui lui rend les armes, dépose sur l'autel du sacrifice, avec les plus riantes et les plus chères illusions du printemps de la vie, une première et profonde affection, qui le captivait tout entier depuis trois années...

Cependant le démon continuait d'employer les ruses de sa malice contre l'âme qu'il avait déjà voulu perdre.

Hélas ! dit-elle dans son humilité, je n'étais encore qu'une *esclave à demi affranchie*, et dont les anciens tyrans voulaient river de nouveau les fers..... Il y avait en moi des assauts terribles : mon orgueil, se redressant plus impérieux que jamais, cherchait à me rendre odieuses, les petites humiliations auxquelles je m'exposais, et il y avait parfois dans mon cœur comme une *inondation des sentiments et des pensées qui m'avaient fait errer loin de Jésus-Christ.*

Ces attaques de *l'ennemi* étaient si terribles, que, pour résister à leur impétuosité, je saisissais ce qui se trouvait sous ma main, et le portais à ma bouche, pour le serrer fortement entre les dents, afin de donner ainsi quelque satisfaction à mes nerfs, irrités par la violence que je me faisais. Je gardais alors le silence, mais d'abondantes larmes s'échappaient, malgré moi, de mes yeux.

Divin pilote, m'écriais-je du fond de mon âme, réveillez-vous, car les vents et les flots menacent la petite barque que je vous ai confiée !

Le tout-puissant Dominateur des tempêtes semblait ne pas m'entendre. Cependant ni les vents ni les flots ne renversaient le fragile esquif.

Briser avec le monde, quand on est jeune et qu'on possède tous les avantages de la terre, excite d'abord les railleries et les blâmes ; mais, quand le renoncement atteint l'héroïsme, il est rare que ce même monde n'en vienne pas à admirer, en secret, ce qu'il ne se sent pas le courage d'imiter.

Longtemps on se moqua des vêtements grossiers, du petit bonnet et de la lourde chaussure, qui avaient remplacé toutes les recherches de la mode et du luxe. Mais, quand on vit Pauline se consacrer tout entière aux œuvres de zèle et de dévouement, on lui pardonna peu à peu de s'être éloignée des fêtes où elle eût été encensée. Quelques personnes continuèrent cependant de faire sentir leur fiel à l'aimable enfant dont elles

avaient voulu exploiter l'innocente tendresse, et au serviteur de Dieu, qui lui avait découvert les pièges tendus à sa droiture native.

Profondément affligée de la peine que d'injustes et cruels reproches faisaient éprouver à ce guide vénéré, Pauline lui écrit, le 20 juin 1818 :

Allons, mon Père, prenons courage. Nous avons renoncé à plaire au monde, pour travailler uniquement à la gloire de Jésus-Christ. Vous avez l'*honneur* et le *bonheur* d'être son ministre: offrez-Lui tous les sacrifices qu'Il exige de vous. Les créatures ne sont rien... elles passent, et nous passons aussi... Bientôt, je l'espère, *Dieu nous sera tout en toutes choses*... En attendant, *ne Lui refusons rien, et acceptons l'amer comme le doux.*

Vous êtes heureux, dites-vous, quand vous recevez de moi quelques paroles du Dieu vivant. Que sera-ce donc, quand Il vous consolera Lui-même? *Jésus-Christ, les âmes, les pauvres, voilà notre amour... Amen ! alleluia !*

PAULINE-MARIE DE JÉSUS-CHRIST (1).

(1) Toutes les lettres intimes de sa jeunesse portent cette signature, que plus tard, sous l'empire du malheur, elle remplaça par une autre, digne de son absolu dénuement.

VII

LE REGARD DU SAUVEUR

> Un jeune homme accourut, et, se mettant à genoux, dit à Jésus : « Bon Maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ? »
>
> . . . .
>
> . . . .
>
> Jésus, le regardant, l'aima et lui dit : « Il vous manque une chose encore : allez, vendez tout ce que vous avez, et donnez-en le prix aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel ; après, venez et suivez-moi. »
>
> (S. MARC, x, 17, 21.)

A cette heure, Pauline *aime*, mais *comme elle avait soif d'aimer*, c'est-à-dire, *sans mesure*, et dans toute la sublime et surnaturelle acception de ce mot tant profané ici-bas... Or le travail de l'amour est rapide et magnifique, dans le cœur qui n'y met aucun obstacle. C'est pourquoi, deux années à peine ont suffi, pour transformer celui de notre vierge, en un foyer incandescent, dont les flammes atteindront des milliers de cœurs, au profit du Roi Jésus.

Une de ces conquêtes fut délicieuse entre toutes à la sainte jeune fille.

Philéas, le bien-aimé compagnon de son enfance, qui, lui aussi, avait entendu et compris, *dès la première heure*, l'appel de la grâce à une vie parfaite, oubliait maintenant, ou plutôt s'efforçait d'oublier cet appel, en se livrant au tourbillon du monde.

**

Mais *Dieu l'attendait*... « Je me tiens à la porte et je frappe »..., dit l'éternel Amour, certain de l'empire que lui donne, sur le cœur de sa créature, cette ineffable délicatesse de sa toute-puissance... *Il attend* qu'on lui ouvre en disant : *Venez et commandez en souverain.*

De toute la famille Jaricot, Philéas seul continuait à railler Pauline de son changement. Le jeune mondain ne s'avouait pas encore que l'abnégation de sa sœur le touchait malgré lui ; que, malgré lui aussi, le souvenir de cette abnégation le suivait et le troublait jusqu'au milieu des fêtes enivrantes.

Il était bien impossible, en effet, de voir Pauline, et de ne pas comprendre qu'elle avait trouvé le véritable bonheur.

Quand on a sucé la foi avec le lait de sa mère, on ne saurait se repaître d'illusions. C'est pourquoi Philéas éprouvait de secrets remords, bien que sa vie fût irréprochable aux yeux des hommes : « Cette vie est un *prêt de Dieu*, se disait-il, et partant, elle doit être employée à la gloire du Maître... Jésus-Christ a condamné le serviteur dont le talent était demeuré improductif...» Il se rappelait les vertus, le dévouement de sa sainte mère ; et les exemples que lui donnait Pauline, ajoutaient aux reproches de sa conscience, restée délicate. En un mot, pressé par l'aiguillon de la grâce, il se rendait peu à peu; mais, comme le font d'ordinaire les heureux vaincus du Seigneur, il différait d'avouer sa noble défaite.

On remarqua bientôt qu'il était profondément triste, et semblait indifférent aux avances et aux flatteries dont il était l'objet ; ce qui donna lieu à mille suppositions, dont l'esprit et les tendances du monde font assez comprendre la nature...

Le fils de Jeanne laissait parler, et méditait de plus en plus sérieusement sur *le but* de notre court passage ici-bas.

Vers cette époque, plusieurs jeunes Lyonnais riches renoncèrent à leur famille, à leur fortune et à leur patrie, pour se consacrer aux missions étrangères. Ce dévouement émut le cœur qui hésitait encore. Alors, les chères et saintes aspirations de son enfance pour l'apostolat se ravivant, il se dit bien des fois, comme Augustin : « Pourquoi donc ne ferais-je pas ce qu'ont fait ceux-ci et ceux-là? » sans avoir encore le courage de briser avec ses habitudes.

Le fardeau était lourd, très lourd et très difficile à porter, pour Philéas. Mais Pauline, devenue enfin la confidente de ses luttes, l'aidait doucement et suavement à briser ses chaînes. D'un autre côté, à mesure qu'il priait davantage et qu'il répandait de plus abondantes aumônes dans le sein des pauvres, la grâce lui faisait mieux comprendre et sentir, la misère et l'insuffisance de tout ce qui passe.

En même temps que son ancien attrait pour l'apostolat se ravivait dans son âme, le sujet ordinaire de ses entretiens avec Pauline était cette plainte du Maître : *La moisson est grande, et... il y a peu d'ouvriers..... Plainte* qui deviendra bientôt l'unique thème de la correspondance du frère et de la sœur.

Pour achever de triompher de lui-même, il se livrait aux œuvres les plus pénibles de la charité, préparant lui-même à la mort les pauvres condamnés.

Enfin, un jour, au grand ébahissement du monde, on apprit que l'élégant Philéas venait de partir pour le séminaire de Sainte-Foy-l'Argentière (Rhône), où il passa l'année scolaire de 1819 à 1820, avant d'entrer à Saint-Sulpice.

Il était alors dans sa vingt-troisième année.

S'il n'y a rien au ciel et sur la terre de plus doux que l'amour, il n'y a rien aussi de plus fort... Souvent il ne connaît pas de mesure, et s'enflamme au delà de toute mesure (1). Philéas le prouva :

(1) *Imitation*, III, v, 3.

Afin de se punir de n'avoir pas répondu à *l'appel de la première heure*, le nouveau séminariste ne calcula ni avec Dieu, ni avec les forces de son corps : tout en se livrant à l'étude de la théologie avec une ardeur dévorante, il pratiquait des mortifications et des jeûnes extraordinaires, qu'il avait soin de dissimuler à tous les yeux. Dévoué à ses condisciples, il les servait à table et s'oubliait lui-même, en sorte qu'il ne mangeait que fort peu. Aussi, aux vacances qui suivirent son entrée à Saint-Sulpice, Mme Chartron s'évanouit-elle en le revoyant, tant il était méconnaissable !

Effrayé autant qu'affligé de ce changement, Antoine s'empressa d'écrire au supérieur du séminaire pour se plaindre du peu de soin qu'on avait eu de la santé de son fils. On lui répondit que l'altération de cette santé provenait, uniquement, des austérités excessives dont on ne s'était aperçu que trop tard.

De son côté, Pauline marchait également *à la suite du bon Maître.*

Elle avait réuni autour du cœur outragé de Jésus-Christ des âmes pures, humbles, ferventes, et dont les sacrifices de chaque jour étaient semblables à ceux qu'avait du offrir à Dieu la trinité de Nazareth : *pauvreté, travail, privation et charité.* Telle était la vie des *Réparatrices,* qui, *les premières,* ont eu l'honneur de s'unir dans le but de prodiguer l'amour, l'adoration et le dévouement au Cœur sacré du Captif inconnu et méconnu de l'Eucharistie.

Mais ce n'est pas assez pour sa généreuse servante.

Mme Chartron, fixée à Saint-Vallier depuis son mariage, gémissait avec son époux des désordres qui existaient dans leur immense établissement. Là se trouvaient deux cents jeunes ouvrières, dont la dissipation et la vie sans frein étaient un scandale auquel jusque-là on n'avait pu remédier, bien que M. et Mme Chartron eussent donné toute latitude au clergé de la paroisse pour que des instructions se fissent régulièrement dans

l'atelier. On s'y moquait des conseils, et les abus restaient les mêmes.

Pendant le carnaval, jeunes gens et jeunes filles, déguisés et masqués, parcouraient les rues en se livrant à des plaisirs coupables. Le reste de l'année ne valait guère mieux que le commencement.

Peu après l'époque mémorable que Pauline appelle *sa conversion*, c'est-à-dire, de son passage de la vie ordinaire à la vie parfaite, elle habita quelques mois Saint-Vallier.

Quand les frivoles travailleuses virent la charmante et riche Mlle Jaricot, vêtue avec plus de simplicité qu'aucune d'elles, rendre aux pauvres, aux malades, les services les plus rebutants, et passer une grande partie de ses journées au pied du tabernacle, comme anéantie devant Dieu ; quand surtout ces âmes égarées, mais droites, firent elles-mêmes la douce expérience de la charité et de l'humilité de Pauline, elles commencèrent à réfléchir et à comprendre qu'il y a, ici-bas, quelque chose de meilleur et de plus solide que le plaisir.

Pauline révéla Dieu à ces pauvres cœurs, comme savent le révéler les saints. Sa parole, pleine de vivacité et de charme, fut écoutée, d'abord, avec plaisir, ensuite avec émotion. D'ailleurs, elle se montrait si bonne, si affectueuse, si accessible, que chacune des coupables ne tarda pas à venir lui confier ses misères et lui demander des conseils. De cette intimité vraiment chrétienne, résulta bientôt un changement notable dans l'esprit général de l'atelier, où jusqu'alors avait régné la plus complète indifférence pour la religion et la vertu.

Aidée des conseils du digne curé de la paroisse, Pauline traça un règlement sévère et sage, qui fut adopté de plein gré par toutes les travailleuses. Chaque jour, la charitable enfant les visitait, s'asseyant au milieu d'elles sur leurs banquettes, les écoutant et les consolant avec une cordialité parfaite, en sorte que son

apparition dans l'atelier faisait briller la joie dans tous les yeux.

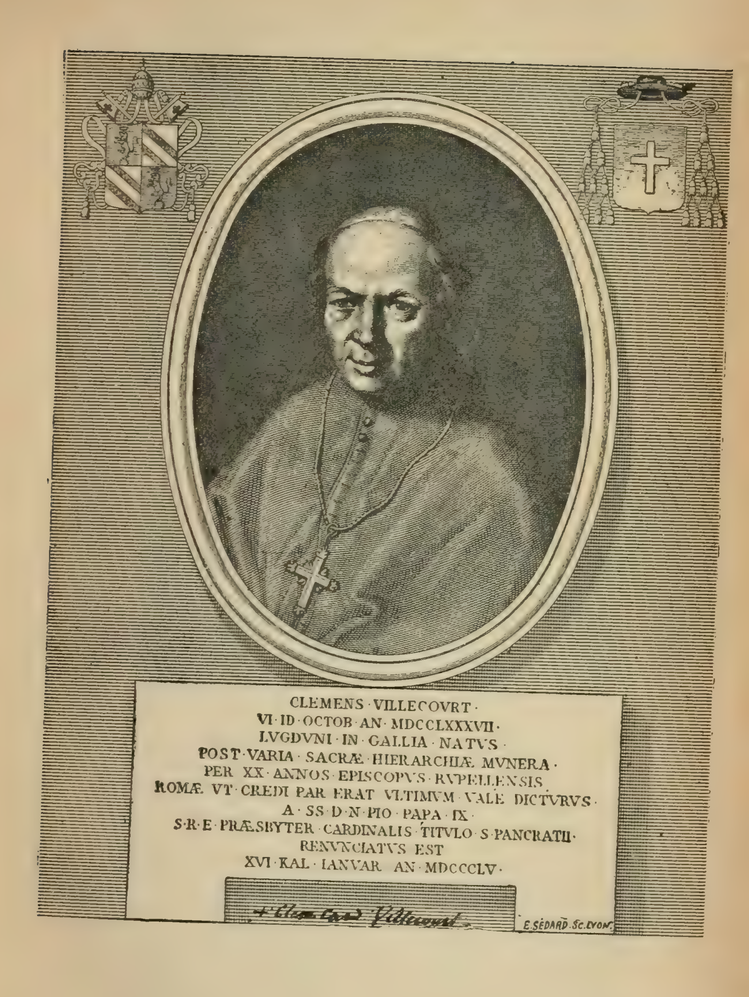
Elle fit là un bien immense, et, chaque fois qu'elle y revint, elle le consolida par ses exemples et ses conseils. Quand elle s'éloignait, ses lettres soutenaient dans la lutte ses protégées de Saint-Vallier, où elle préluda, pour ainsi dire, à l'œuvre de la *Propagation de la Foi*, en établissant une quête, chaque vendredi, parmi les ouvrières de M. Chartron.

Ce fut également dans cette ville qu'elle composa le chef-d'œuvre de son âme : **l'Amour infini dans la divine Eucharistie**. Elle l'écrivit d'un seul jet de plume, et comme pressée d'une impulsion surnaturelle. Elle avait dix-neuf ans quand elle traça ce divin appel de la foi et de l'amour, à *une sainte ligue* de tous les serviteurs du Christ, et *des prêtres surtout*, contre les sourdes et infernales menées de l'impiété, par *la franc-maçonnerie*. Le cardinal Villecourt parle ainsi du *premier fruit* de cette intelligence d'élite :

D'une imagination vive et brillante, Pauline-Marie Jaricot consacra à Dieu, dès sa plus tendre jeunesse, toutes les dispositions de son esprit et de son cœur. Je me souviens d'avoir lu un petit ouvrage de piété qu'elle publia à peine sortie de l'enfance, et qui respirait le feu du divin amour dont elle était déjà embrasée. Cet ouvrage, examiné par l'autorité ecclésiastique, fut jugé irréprochable. J'appréhendais, cependant, que des succès si précoces ne devinssent nuisibles à un âge si susceptible des impressions de l'amour-propre. Mais *ce que Dieu garde est bien gardé !...* Ce divin Maître ménagea, de bonne heure, à sa jeune servante de salutaires préservatifs contre les dangers de *la superbe*, en lui réservant les plus grandes épreuves, pour l'âge où se développent successivement toutes les forces de l'âme.

C'est *éclairer* et non interrompre l'histoire de Pauline, que d'esquisser, en quelques traits, la grande physionomie du saint cardinal, qui fut pour elle le père le plus tendre et le défenseur le plus intrépide.

Né à Lyon en 1786, Clément Villecourt y fit brillam-


CLEMENS · VILLECOVRT ·
VI · ID · OCTOB · AN · MDCCLXXXVII ·
LVGDVNI · IN · GALLIA · NATVS ·
POST · VARIA · SACRÆ · HIERARCHIÆ · MVNERA ·
PER · XX · ANNOS · EPISCOPVS · RVPELLENSIS
ROMÆ · VT · CREDI · PAR · ERAT · VLTIMVM · VALE · DICTVRVS ·
A · SS · D · N · PIO · PAPA · IX ·
S · R · E · PRÆSBYTER · CARDINALIS · TITVLO · S · PANCRATII ·
RENVNCIATVS · EST
XVI · KAL · IANVAR · AN · MDCCCLV ·
E. SÉDARD. Sc. LYON.

ment ses études. Ordonné prêtre dans cette même ville, il y remplit diverses fonctions sacerdotales de manière à mériter l'affection et l'admiration de ceux qui le voyaient dépenser sans calcul son temps, sa science et ses forces, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. En 1823, Mgr de Cosnac, alors évêque de Maux, le choisit pour grand vicaire. En 1835, ses éminentes vertus et son vaste savoir le firent nommer à l'évêché de la Rochelle, malgré les oppositions de son humilité qui lui faisait rêver le poste de simple curé de campagne.

Il montra bientôt qu'il était digne de porter la houlette pastorale.

Érudit profond autant que modeste, il étonna les savants eux-mêmes, par ses travaux de théologien, d'archéologue, de casuiste, de géologue, de numismate et d'historien, qui parurent en 1843, à l'occasion de la découverte du tombeau de saint Eutrope, à Saintes. Il a laissé des écrits considérables, qui attestent la richesse et l'aménité de son esprit, ainsi que la bonté et la simplicité de son cœur. On y trouve un abandon délicieux dans le commerce de l'amitié, à laquelle ni la grandeur ni l'éloignement ne l'empêchèrent de demeurer toujours fidèle. Serviteur dévoué de Marie, il fut un de ceux qui travaillèrent le plus efficacement à glorifier cette Mère, par leurs écrits théologiques, et nul ne fit plus d'instance que lui, auprès du Saint-Siège pour amener la promulgation du dogme de *l'Immaculée Conception.*

Pie IX, qui l'aimait d'une particulière affection, le nomma cardinal en 1855, et le retint à Rome, avec la certitude de trouver en lui un ami sûr et dévoué, autant qu'un conseiller plein de science et de sagesse.

Pour bien apprécier l'esprit et le cœur du « bon cardinal », il faudrait lire la lettre toute charmante, par laquelle il annonçait son élection à la pourpre, au vieil ami de sa jeunesse, demeuré simple aumônier. On y

admire comment, dans les âmes élevées et pures, la naïveté s'allie aux dons les plus magnifiques.

Malgré le poids de ses quatre-vingts ans, et celui, bien plus lourd, de souffrances cruelles et prolongées, il écrivit encore sur son lit de douleur, pour la gloire de son divin Maître, jusqu'à ce que l'agonie immobilisât pour toujours sa plume vaillante et dévouée.

Il mourut à Rome, *la patrie de son cœur*. Sa mort fut belle et sainte, comme l'avait été sa longue vie, et Pie IX pleura sur lui, comme Jésus sur Lazare, mais sans pouvoir l'éveiller... (novembre 1866.)

Ami intime de la famille Jaricot, il suivit d'un regard scrutateur Pauline, dans la carrière de la sainteté et dans celle des œuvres. Plus tard, quand le démon et les hommes s'unirent, comme de concert, pour punir l'héroïque dévouement de cette vierge à la cause catholique, il se montra son soutien, son consolateur, son défenseur, et rien ne peut ébranler ses sentiments de vénération et de reconnaissance pour *cette âme persécutée jusqu'au martyre*, selon l'expression de ce juge équitable.

VIII

LES PREMIÈRES LUEURS DU JOUR

« Parlez, Seigneur ; votre servante écoute. »
(Ier Livre des Rois, III-10.)

Secondée par ses chères *Réparatrices*, Pauline dépensait de mille manières les ardeurs d'un zèle tout apostolique, qui lui faisait rêver de pouvoir soumettre le monde entier au doux empire de Jésus-Christ.

De son côté, Philéas n'oubliait pas les infidèles. En écrivant à sa sœur il revenait sans cesse sur l'*urgence* de fournir aux apôtres, qui se levaient en masse, le moyen de se dévouer, et il lui envoyait des lettres, dans lesquelles les missionnaires exposaient les misères physiques et morales, des peuples voués jusque-là au culte de Satan (1).

Pauline communiquait ces lettres à ses humbles et dévouées coopératrices de Lyon et de Saint-Vallier, qui rivalisaient de générosité, ajoutant privation sur privation, en faveur des *messagers de la bonne nouvelle*.

(1) La vie de Philéas et celle de Pauline ont été si étroitement unies par les liens du sang, de l'affection et des œuvres, qu'il est impossible de suivre le cours de l'une, sans apercevoir celui de l'autre, toutes deux étant confondues dans le même but, comme se confondent, pour se précipiter dans la mer, les eaux fécondes des deux beaux fleuves de la cité, qui garde le berceau et la tombe du frère et de la sœur.

Aux faibles aumônes recueillies par ces dignes filles, presque toutes, ouvrières ou domestiques, la vierge de Jésus ajoutait le fruit de ses propres sacrifices, les aumônes de sa famille, celles de quelques amis, et le tout était envoyé au séminaire des Missions étrangères, rue du Bac, à Paris.

Ainsi la grande œuvre, dont l'organisation et le nom étaient encore ignorés, apparaissait déjà, comme apparaît dans la solitude des montagnes, une source pure, connue seulement de quelques oiseaux du ciel, mais destinée à devenir plus loin un fleuve immense ! Si la charité du frère et de la sœur avait découvert cette source, il était réservé à la main virginale de Pauline de tracer le cours des eaux vivifiantes qui devaient en jaillir.

Dès 1816 avait commencé pour elle une vie apostolique dont l'action devait être incalculable, et une vie de dévouement dont les bienfaits adoucirent tant d'infortunes ! Le bien à faire, sous quelque forme qu'il se présentât, était pour son âme un des célestes fruits de la charité à récolter.

Il se trouvait alors à Lyon un grand nombre de familles distinguées, réduites à la misère par la Révolution de 93, et qui, ne pouvant se décider à tendre la main, étaient dépourvues des choses les plus nécessaires. De là, des tentations auxquelles la vertu succombait souvent.

Pauline en fut touchée ; aussi s'empressa-t-elle de venir en aide aux jeunes filles de grande naissance et dans la détresse. Pour les sauver du danger de la pauvreté, elle les réunit, leur procura le double bienfait d'une société charmante, à l'abri de toute séduction, et d'un travail agréable autant que lucratif, celui des fleurs artificielles, auxquelles ses petits doigts, inhabiles aux ouvrages grossiers, savaient prêter la grâce et la fraîcheur de la nature. L'aimable maîtresse donna de si bonnes leçons à ses élèves, que bientôt l'atelier des fleurs reçut de nombreuses commandes. Les nobles travailleuses, reprenant alors courage, ne

tardèrent pas à trouver des joies pures dans leur nouvelle vie, rendue aussi douce que possible par leur bienfaitrice.

Cent fois Pauline eut recours à d'innocentes ruses, afin de procurer à ses élèves des bénéfices dépassant leurs espérances, et de leur faire trouver courtes, les heures passées à l'atelier ! Oublieuse d'elle-même, elle ne considérait ni l'excessive délicatesse de son tempérament, ni les difficultés de contenter certaines natures fières, dures et ingrates.

Quand, déjà très souffrante, elle cédait un peu à la surexcitation de la fièvre ou à la vivacité naturelle de son caractère, elle demandait immédiatement pardon à celle qui avait provoqué l'impatience, et redoublait de charité à son égard.

Elle enseignait aussi aux fleuristes à chanter les louanges de Dieu, et ne refusait jamais de leur faire entendre sa voix, devenue remarquablement belle. Pour empêcher ces jeunes imaginations de rêver quelque chose, en dehors du devoir et de la vertu, elle faisait à son atelier des exhortations et des lectures attachantes, toujours écoutées avec bonheur.

Il faut avoir connu son activité intellectuelle et la difficulté qu'elle éprouvait à se livrer au travail manuel, pour comprendre la violence qu'elle dut se faire, quand elle donna ainsi, chaque jour, des leçons durant plusieurs heures consécutives.

Elle avait la bonté et la sollicitude d'une mère pour ses élèves ; beaucoup d'entre elles lui durent le calme et la sainteté de leur avenir. Son excellent père lui donnait, il est vrai, toute liberté de recourir à lui dans les cas onéreux. Il y avait entre ces deux cœurs des *secrets* capables de réjouir grandement l'âme de l'épouse et de la mère, dont le nom était si souvent prononcé et béni au foyer domestique !

Il arriva cependant que la charitable jeune fille, après s'être engagée pour une très forte somme, n'osa pas ensuite avouer à son père ce qu'elle avait fait. Désolée, mais voulant tenir sa parole, elle tomba

malade, par suite de ses angoisses, sans que nul des siens soupçonnât la cause de son mal. Une heureuse indiscrétion l'ayant révélée à Antoine, il accourut vers sa chère « Benjamine » et lui adressa ce doux reproche: « Chère petite ! tu ne connais donc pas encore ton vieux père ?... Sois tranquille, tout sera payé. »

Pauline fut bientôt guérie...

Il s'agissait de soutenir, dans un moment difficile, le commerce d'une digne femme, veuve et chargée de sept enfants.

Au commencement de 1819, le peu de force qui lui restait trahit de nouveau son courage : De grandes fatigues, des jeûnes austères, des veilles prolongées furent, aux yeux des hommes, la cause d'une maladie terrible, qui la conduisait encore aux portes du tombeau. Mais il y avait à ses souffrances une cause surnaturelle, qui échappait aux raisonnements bornés des créatures.

Le siège du mal était au cœur, où d'intolérables déchirements se faisaient sentir. Ils occasionnaient, dans le reste de l'organisme, des désordres inexplicables pour la science, et auxquels il lui était impossible de remédier. Le mouvement et la marche étaient une cause de torture pour la malade. « Cependant, écrit-elle, je continuai d'abord de me livrer à des travaux bien au-dessus du reste de mes forces, et d'aller tous les samedis à Fourvière : *Dieu sait pourquoi...* »

Avait-elle le pressentiment que la sainte colline serait un jour *son Golgotha?* — Peut-être.... Toujours est-il qu'elle affirme *avoir reçu, là, des grâces extraordinaires.*

L'énergie peut beaucoup pour dominer la souffrance; mais la charité peut infiniment davantage. Cette charité donnait à la vierge le courage de surmonter la faiblesse de son corps, pour aller, soit au chevet des mourants, soit à son atelier, soit dans quelqu'autre lieu où le malheur sévissait, et de passer bien des heures du

jour et de la nuit, au pied du tabernacle, pour solliciter la conversion des pécheurs.

Elle indique ainsi l'ensemble des maux physiques, devenus son partage : « *La volonté de Dieu était que je souffrisse, à peu près chaque année, de ces sortes de maladies qui allaient jusqu'à la mort, sans cependant me faire mourir.* »

Oublions un instant l'enveloppe mortelle, pour suivre la transformation de l'âme, que le divin Maître voulait *oindre*, en quelque sorte, *d'une huile de joie*, afin de la préparer à soutenir de longs et rudes combats, contre les puissances de l'enfer, contre sa propre faiblesse et contre les passions humaines.

Rien ne sera changé à la naïve simplicité d'une ouverture, écrite seulement pour le regard d'un *père :*

Après bien des résistances et des combats, mon cœur, blessé des plus doux traits de l'amour divin, lui rendit enfin les armes. Avec l'autorisation de mon guide, je me donnai à Jésus-Christ, par le vœu de virginité perpétuelle, la nuit de Noël (1816), dans l'église de Fourvière.

Devenue l'épouse de mon Sauveur, j'osai prendre avec Lui la tendre familiarité d'une épouse, se confiant à son époux. Oh ! délices inattendues ! Le Dieu avec lequel je m'entretenais, et qui embrasait mon cœur par les visites fréquentes du sien, répondit à ma parole, par la douceur de la sienne : « JE SUIS JÉSUS, me dit-il, RECONNAIS-MOI. »

Je sentis alors de célestes joies, sans en comprendre la divine grandeur, et reçus les faveurs de mon Dieu, sans y voir un prodige de sa tendresse, prodige trop peu mérité de moi !.. Depuis ce moment, j'exposai mes doutes à cet incomparable Ami ; je le questionnai et recueillis ses sublimes leçons, sans apercevoir, dans de telles bontés, autre chose qu'un effet ordinaire de son amour.

Je me disais : « Jésus-Christ, qui est dans le tabernacle, est aussi dans mon cœur..., Il peut bien, s'Il le veut, répondre à mes demandes. Dites-moi donc, ô mon Bien-Aimé, ce que je dois faire dans cette occasion, quel parti prendre dans cette circonstance ? Seul vous connaissez le fond de mon cœur.... Parlez en maître, je suis prête à vous obéir, quoi qu'il puisse m'en coûter !...

C'est ainsi que je m'adressais à Lui dans mes incertitudes, et que j'attendais avec confiance ses divines réponses. Mon attente n'était jamais vaine : sa voix chérie éclairait mes doutes, calmait mes angoisses, me donnait des règles de conduite que je suivais avec bonheur, et Il remplissait toujours mon âme d'abandon à sa miséricorde, de lumière et de consolation.

Je restai quelque temps sans soupçonner ce qu'il y avait d'extraordinaire dans la bonté dont le Seigneur usait à mon égard. Lorsque sa voix arrivait jusqu'à mon cœur, ravie de ses charmes, je tombais à genoux sans m'en apercevoir, et j'oubliais tout, en écoutant cette voix intérieure dont je n'avais encore aucune idée. Je pensais ensuite : Si quelqu'un entrait, on croirait à quelque chose de surnaturel, car me voilà toute pénétrée !.. Cependant c'est très simple : je m'adresse à Dieu et Il me répond...

Je n'avais encore parlé à personne de ces ineffables choses, mais Notre-Seigneur m'ayant conseillé de les soumettre au jugement de mon guide, j'allai trouver celui-ci, et lui dis sans aucun détour ni préambule : « Mon Père, j'entends distinctement, au fond de mon cœur, une voix qui me console, m'encourage et m'éclaire.

Je fus tout étonnée de l'air grave et mystérieux avec lequel il me répondit : « Mon enfant, je connais cette voix ; elle est ordinairement une marque d'amour particulier de Notre-Seigneur. Mais cela mérite d'être examiné sérieusement. Je suis trop occupé aujourd'hui, revenez dans quelques jours ; je vous entendrai à loisir, et vous expliquerai ce que vous ne comprenez pas. »

Une semaine après, je revins et rendis compte à mon guide des grâces que j'avais reçues. Il en fut pénétré de reconnaissance, de respect, et me fit comprendre la grandeur des admirables libéralités, qui m'avaient paru si naturelles. A cette révélation inattendue, une pensée domina toutes les autres : Jésus-Christ m'aime donc, malgré ma misère, puisqu'Il me parle ainsi !

Cette assurance me combla de joie !

Elle raconte ensuite de quelle manière le démon voulut troubler « *les célestes joies de l'épouse* » et ajoute :

Il me fit entendre son horrible voix, et me menaça de choses si affreuses, que je ne les redirai point.... Il ne cessait de les présenter à mon esprit, essayant de corrompre mon cœur et de l'arracher à l'amour divin. Redoublant de rage, de perfidie, dans les attaques violentes et multipliées qu'il me livrait, il me fit trouver des périls, même dans le bien que je cherchais à faire autour de moi ; il me priva durant quelque temps de l'appui de mon guide, et osa même m'insinuer la pensée de rompre la chaîne si douce de la Virginité, chaîne que j'avais acceptée avec tant de joie et d'amour.

Bientôt, des épreuves intérieures et extérieures m'envahirent *de telle sorte*, que je me trouvai dans un affreux désert, où tout me manquait à la fois ; car je n'entendais plus la voix divine qui avait fait mes délices ; je n'appartenais plus à la terre et je me sentais repoussée des cieux ; aussi me semblait-il être à deux doigts de ma perte. Alors, je me jetais au pied de la croix, sans autre prière, sans autre défense que mes larmes, conjurant Notre-Seigneur de me sauver du péril.

Grâce à Lui seul, je n'étais pas vaincue.

Ces épreuves durèrent, sans trêve, près d'une année.

Par son énergie et sa gaieté naturelles, Pauline dissimulait à sa famille les souffrances morales qu'elle endurait. Mais la bonne Rose, dont la chambre était à côté de celle de sa jeune maîtresse, racontait à Mlle David, que très souvent elle entendait les plaintes douloureuses de « sa chère fille », se mêler à des voix inconnues et effrayantes ; que, dans ces moments ; où une lutte terrible semblait avoir lieu, ne pouvant résister à l'inquiétude qu'elle éprouvait, elle était allée plusieurs fois vers Pauline, et l'avait trouvé étendue par terre, toute en larmes, les cheveux épars, et portant la marque de coups qu'elle venait de recevoir.

« Ma chère Rose, disait-elle alors, prie pour moi, je t'en conjure, et ne raconte à personne ce que tu vois !... Satan voudrait s'emparer de mon cœur et de ma volonté, mais il n'y parviendra jamais.

A la fin d'une lettre dans laquelle elle confiait ses épreuves à son guide, celui-ci traça ces lignes :

Vite, vite, *au Thabor*, c'est-à-dire au *tabernacle ! Là* vous vous moquerez de l'ennemi, vous serez en sûreté, et *rien* ne pourra vous jeter par terre : *Il suffit d'aimer, pour éviter les plus légères offenses...*

Jésus-Christ vous dira le reste, cœur à cœur.

Elle suivit à la lettre ce conseil : le *Thabor eucharistique* devint à jamais le refuge de son âme, et ne fut plus pour elle qu'un voile transparent, à travers lequel sa foi apercevait Celui dont la beauté fait l'éternelle joie des saints. Elle écrivit un peu plus tard :

Le feu de votre tabernacle a consumé mes passions les plus violentes, et dévoré les plus chères victimes de mon pauvre cœur. Votre lumière vive et pure m'a découvert ma misère, dans vos dons ; mon impuissance, dans la réussite de ce que vous me faisiez entreprendre, et ma bassesse, dans vos faveurs les plus signalées.

Vos douces leçons ont toujours eu pour but d'abattre mon orgueil, sans me décourager ; D'une main, vous terrassiez ce terrible ennemi de mon âme, et de l'autre, vous me souteniez contre ma propre faiblesse.

Tout ce que je sais, je l'ai appris à vos pieds... Recevez donc l'hommage de tout ce que j'ai pu et pourrai dire ou faire de bien.

A mesure qu'approchait l'heure où le *Soleil de Justice* allait se servir de la vierge, pour répandre dans le monde entier ses rayons vivifiants, il se produisait dans son âme, malgré la rage de Satan contre elle, quelque chose de semblable à ce qui précède, dans la nature, le lever du soleil matériel : les douces splendeurs de l'aurore. Cette vierge avait donné à son céleste Epoux tout ce qu'elle possédait : jeunesse, beauté, intelligence, cœur ; et Lui, dans sa libéralité divine, prodiguait à sa bien-aimée, *tout ce qu'Il avait de plus précieux dans les trésors de son amour : la charité, la pureté et la douleur...*

Le fruit de ce merveilleux échange, sera le salut des nations idolâtres...

Nous touchons à un moment solennel ; aussi, pour

mieux exposer les secrets de la Miséricorde infinie, laisserons-nous encore parler son *élue* :

Le feu divin, allumé dans mon âme, me faisait sentir que mon cœur, si immense autrefois, que les créatures, les plaisirs et les triomphes du monde n'avaient pu le satisfaire, était devenu trop étroit, trop borné dans ses ardeurs, pour aimer, à son gré, l'Etre infiniment aimable, à l'égard duquel ses désirs surpassaient la puissance de son amour mortel. C'est pourquoi j'aurais voulu mourir, pour aller au ciel, aimer sans mesure *le Dieu dont j'avais faim !*

Ne pouvant L'aimer ici-bas comme je l'aurais voulu, je tombai dans une profonde tristesse qui, tout en faisant le charme de ma vie, me la rendait pesante, odieuse même. Je cherchais partout mon Bien-Aimé ; je L'aimais, L'admirais dans tout ce qui est son ouvrage, et j'allais jusqu'à baiser avec transport les fleurs et les feuilles des arbres, comme si je les eusse vues sortir de ses mains. Je me plaisais à la campagne, dont la solitude me permettait de confier plus librement à son Cœur sacré le tourment du mien.

Consumée de sa divine flamme, j'étais indifférente à tout ce qui ne me parlait pas de Lui, tandis qu'un étranger me devenait un frère, si je trouvais dans son cœur l'amour de Jésus-Christ.

Une soif dévorante d'aimer, de servir cet adorable Ami, me faisait souhaiter d'agir pour sa gloire ; *je sentais, à n'en pouvoir douter, que Celui qui m'enivrait d'un fleuve d'amour, demandait quelque chose de moi...*

Ignorant encore ses desseins sur ma pauvre âme, il m'arrivait d'aller, en esprit, à Rome. Là, je me jetais aux pieds du Saint-Père, et lui confiais mon ardent désir de contribuer au triomphe de l'Eglise. Ensuite, désolée de mon impuissance personnelle à remplir les vues de Dieu, je me disais dans ma douleur : « Malheureuse que je suis ! c'est en vain que je veux servir l'Église... mon sexe et ma faiblesse y mettront des obstacles insurmontables...

Si j'allais réellement à Rome parler à Sa Sainteté ?... Mais, que lui dirai-je ?... comment oser lui avouer le motif qui me conduirait jusqu'à son trône !... Non, ce n'est pas cela que Dieu me demande... Que veut-Il donc ?...Comment une faible jeune fille pourra-t-elle Lui gagner des âmes et contribuer à sa gloire ? Cette consolation est le partage exclusif de ses ministres...

Malgré cela, toujours un pressentiment secret me répondait : « *Oui, Dieu veut t'employer à sa gloire et te réserve à l'accomplissement des desseins de sa miséricorde...*

. . . .
. . . .

Je n'avais encore jamais senti d'attrait pour la sainte vie du cloître, ma trop faible piété ne pouvant, sans doute s'élever jusqu'à cette perfection. J'osais cependant, alors, jeter les yeux sur le bonheur des épouses de Jésus-Christ, et dans ces pensées, j'allais voir des cérémonies de prise d'habit. Mais une force irrésistible m'entraînait hors des saintes retraites, et quelque chose me répétait intérieurement : *Ce n'est pas là que tu dois travailler pour l'Eglise...*

Mais, où donc et comment ?...

Nous le saurons bientôt. Pour cela, nous allons suivre la GERMINATION, à travers les siècles, de l'idée *divine,* que notre vierge était destinée à réaliser.

Vers ce même temps, elle écrivit sur l'Église Romaine des pages qui ont été ainsi appréciées de l'un des membres les plus distingués de la Compagnie de Jésus :

Merci, pour l'envoi de la très belle lettre de Pauline-Marie Jaricot. Je garderai précieusement ces lignes, d'une si ferme et si souveraine orthodoxie!... *Elle était très en avance sur l'horloge du vrai,* et pensait déjà, dès cette année prématurée de 1819, ce que tant de gens devaient avoir peine à comprendre, trente ou quarante ans plus tard (1)...

(1) Le R. P. Roux.

IX

HISTOIRE SIMPLE ET VRAIE DES
ORIGINES DE LA PROPAGATION DE LA FOI (1)

« C'est un seul et même Esprit qui opère toutes choses, distribuant ses dons à chacun, selon qu'il lui plaît. »
(Saint Paul aux Corinthiens, XII.)

L'**idée** *première*, l'**idée** *fondamentale* de **la Propagation de la Foi** est toute entière dans l'Évangile, et vient, comme celle de l'*apostolat*, du Cœur même de Jésus-Christ.

A quelques hommes pauvres, timides et sans culture d'esprit, mais qu'Il aimait et qui L'aimaient, ce Maître adressa un jour cette étonnante parole : **Allez par tout l'univers et enseignez l'Évangile à toute créature.**

Voilà l'*apostolat*.

Voulant, ensuite, dégager de tout embarras matériel *les messagers de la bonne nouvelle*, Celui « qui donne la graine au passereau, et la laine aux petits agneaux »,

(1) Comme on nous a reproché d'avoir raconté trop succinctement, dans nos deux premiers ouvrages, *l'histoire* de la grande fondation, nous la produirons ici *avec tous les détails qu'il est possible de donner dans une vie contemporaine...*

Que Dieu nous accorde sa grâce, afin que nous puissions exposer la vérité, de manière à éclairer toutes les âmes, sans en blesser aucune.

ajouta cette autre parole, non moins étonnante que la première, qu'elle complétait :

« *Ne prenez ni or, ni argent, ni autre monnaie dans vos ceintures, ni sac pour le chemin, ni deux habits, ni chaussures, ni bâton ; car l'ouvrier mérite qu'on le nourrisse. — Qui vous reçoit, me reçoit ; et qui me reçoit, reçoit Celui qui m'a envoyé. — Celui qui reçoit un prophète, à titre de prophète, a la récompense du prophète.* » (*Matthieu, X.*)

Voilà bien, nous semble-t-il, *la Propagation de la Foi* dans toute la plénitude de *son* **idée fondamentale**, avec ses deux éléments constitutifs et naturels : *les apôtres*, chargés d'évangéliser les peuples, et les *chrétiens*, chargés de fournir aux *apôtres* les moyens d'accomplir leur mission.

Les paroles d'un *tel* Maître ne pouvant demeurer vaines et inféconde, ni l'un ni l'autre de ces deux éléments n'ont fait défaut dans la suite des siècles. Aussi, depuis les saintes femmes de l'Évangile, jusqu'à l'époque de la mémorable fondation dont nous suivons l'histoire, a-t-on toujours vu des *apôtres* aller annoncer l'Évangile à tous les peuples, et des *fidèles*, s'ingénier de mille manières, selon la difficulté des temps, à procurer des secours aux *apôtres*.

De l'**idée** *vraiment divine* de *la Propagation de la Foi* avait rayonné dans les âmes, la **pensée** *de réaliser cette* **idée** par une association générale en faveur des missions. Mais, de tout ce qui fut essayé, à cette fin, pendant seize cents ans, rien n'approcha de la forme permanente d'*une œuvre, ayant en elle-même, avec sa vitalité, la force de conservation et d'expansion.*

Quant à cette forme d'*aumônes catholiques*, devenant *source régulière*, et partant, vraiment féconde, on n'en trouve le projet solidement conçu et sérieusement poursuivi, qu'au dix-septième siècle (1).

(1) Voir le compte rendu d'Ozanam 1843, entremêlé d'ombres et de lumière, que nous suivrons sans le reproduire en entier.

Ozanam raconte que, douze ans après la découverte de l'Amérique, un jeune insulaire des terres australes, amené en France, y recevait une éducation chrétienne, et oubliait sa patrie. Un arrière-petit-fils de cet homme (l'abbé Paulmyer, chanoine de la cathédrale de Bayeux), touché d'un zèle ardent pour le salut de ses compatriotes, adressa au Pape Alexandre VII, un mémoire sur l'établissement d'une mission en Australie. Il traçait le dessein d'une association formée sur le modèle de la Compagnie des Indes, et qui devait subvenir aux nécessités de cette mission. *Il exprimait l'espoir qu'enfin, il plairait à Dieu de permettre la naissance d'une Société pour la Propagation de la Foi.*

Ce digne prêtre mourut sans avoir vu se réaliser son plus cher désir, et le remettant aux mains du Seigneur, entre lesquelles rien ne se perd. — Un siècle plus tard, une association de prières et de bonnes œuvres s'établit pour le salut des *infidèles*. Mais encore, rien de durable : des tentatives sans cesse renouvelées, des aumônes recueillies individuellement, ou par collectes, plus ou moins généralisées, toujours, *sans organisation permanente*, et partant, sans force de vitalité et d'expansion.

Néanmoins, *la parole du Maître* continuait de se réaliser, et, aux heures où le calme succédait, pour l'Église, aux tempêtes que lui suscitait l'Enfer, la flamme du zèle apostolique, toujours agissante dans les âmes, s'y montrait d'autant plus active, qu'elle y avait été plus longtemps et plus violemment comprimée.

Ce fut sans doute pourquoi, après la tourmente prolongée de 93, dont la fureur avait tout détruit en France, sauf l'héroïsme de la Foi et de la Charité, cette flamme immortelle de l'*apostolat* exerça plus que jamais ses célestes ravages, sur la terre bouleversée, mais toujours féconde et généreuse, de la Fille aînée de l'Église.

Chose digne de remarque : le lieu où cette flamme divine embrasa le plus de cœurs, fut *Lyon*, où l'impiété avait brisé le plus d'autels, et où, à cette époque, les heureux développements du commerce, de l'industrie et de la littérature, suscitaient mille séductions capables d'incliner vers la terre les pensées et les cœurs.

Malgré cela, *l'élan apostolique* y fut général. On eut pu croire que, du sommet de leur colline sacrée, les *héritiers des martyrs* voyaient les peuples de l'Orient et de l'Occident, du Septentrion et du Midi soulever leurs chaînes et tendre vers la France leurs mains suppliantes, en disant, comme autrefois le Macédonien à *Paul :* **Passe, et viens à nous !** Car à cet appel, des milliers de chrétiens répondaient : *Nous voilà prêts ! mais,* **le moyen** *de passer nous manque...*

. . . .

Ce *moyen*, on le cherchait depuis dix-huit siècles, comme nous l'avons vu, et toutes les tentatives faites pour le réaliser avaient échoué... Ce n'était pas la faute des cœurs généreux qui, sans cesse, avaient tenté de le réaliser, c'était *uniquement la faute de Dieu*, qui avait marqué sur le cadran des âges, *l'heure* de ses plus grandes miséricordes à l'égard des *infidèles*, et choisi l'*aiguille d'or pur* qui devait la faire sonner.

A mesure que *cette heure de salut* approchait, cette autre parole du Maître : *La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers*, enflammait les entretiens dans les grands séminaires, où chacun ambitionnait les labeurs de l'apostolat ; elle alimentait les conversations, aux foyers riches, d'où la charité n'était pas bannie ; celles des ateliers, des manufactures, des usines et des mansardes, où tant de chrétiennes gagnaient leur pain quotidien *et le ciel*, par un travail accompli, le cœur et l'espérance en haut !... Là, que d'humbles et admirables sacrifices s'accomplissaient sous le divin manteau de la pauvreté dont, au dernier jour, les modestes largesses feront l'étonnement et la confiance des riches du monde.

Il se trouvait alors à Lyon une pieuse veuve, Mme Didier Petit, qui, aidée de M. Benoît Coste, cherchait avec un zèle et un dévouement dignes d'être rappelés ici, à recueillir des aumônes pour les catholiques des États-Unis, dont Mgr Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, était venu exposer la détresse. « Mais, dit Ozanam, on opposa tant de difficultés à cette sainte femme, *qu'elle dut attendre* **l'heure** *marquée par le ciel.* »

Après avoir constaté ce magnifique *mouvement préparatoire*, durant lequel, à Lyon surtout, chacun agissait si généreusement, selon ses forces, ses ressources, ses lumières, il importe de savoir *lequel*, de tant de cœurs dévoués, Dieu trouva le plus et le mieux disposé à recevoir l'*inspiration*, qui devait rapprocher et utiliser tant d'éléments précieux, dispersés jusque-là, et leur donner la cohésion, la vie, de manière à constituer de toutes pièces, corps et âme, l'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Depuis les événements du Cénacle et la descente du *Consolateur*, la **Pensée de cette œuvre Divine** avait traversé les âges, comme traversent les espaces, ces étoiles inconnues, lesquelles, nébuleuses durant des siècles, apparaissent enfin dans le firmament, et y rayonnent d'un vif éclat, à l'*heure* marquée par le Créateur.

Nous touchons à l'*heure où la divine étoile de la Miséricorde* apparut, brillante de clarté, dans le firmament de l'Église ; c'est-à-dire, à l'*heure* où le **moyen** s'unit à la **pensée tout évangélique**, pour former *l'œuvre vivante, féconde et inépuisable* que la catholicité tout entière avait toujours entrevue, désirée et mille fois tenté de réaliser.

§ I. — PRÉPARATION PROCHAINE.

Parmi les innombrables Lyonnais, *apôtres de désir*, *deux* semblaient avoir particulièrement com-

pris la *plainte du Maître de la moisson :* le même cœur de mère les avait initiés à la science de la charité ; les exemples d'un même père leur avait tracé, large et droit, le sentier du dévouement, et une grâce surabondante les avait arrachés, l'un et l'autre, dès le matin de la vie, à toutes les séductions du monde. Le frère se consumait de zèle au seuil du sanctuaire ; la sœur n'avait plus, dans son cœur de dix-neuf ans, une seule fibre qui ne fût à Dieu et aux âmes.

Le lecteur à déjà nommé Philéas et Pauline...

Regardons de plus près cette dernière ; car le Seigneur va prendre sa faible main, pour ouvrir une nouvelle source de *ces eaux qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle.*

Nous avons vu cette enfant, échappée pour la seconde fois à la mort, s'abriter plus que jamais à l'ombre du tabernacle. Là, elle entend la voix du Sauveur répondre à ses questions, l'instruire Lui-même d'une manière ineffable, et lui révéler qu'*Il a des desseins sur elle, pour le salut des nations idolâtres.* Dans la naïve simplicité de son âme, cette favorisée ne soupçonne pas qu'il y a quelque chose de surnaturel dans ces ravissants colloques... Un peu plus tard, de terribles épreuves intérieures et extérieures l'atteignent : Satan veut, de nouveau, abattre son cœur par le désespoir... Cependant, malgré la violence de l'orage, elle sent, à n'en pouvoir douter, que *le moment approche, où elle doit agir pour la gloire du Maître.* Elle L'interroge avec angoisse, et Il garde le silence... Alors elle Lui adresse ce tendre reproche :

« *Vous me l'avez dit, ô Jésus, votre choix est tombé sur moi pour accomplir vos desseins, parce que je suis la plus faible de vos créatures... Comment ne croirais-je pas aux promesses que vous m'avez faites, pour votre gloire, et la délivrance de mes malheureux frères ?...* »

En attendant la réalisation de cette divine promesse, la vierge se livre toute entière à l'apostolat réservé à la femme chrétienne, celui de consoler et de soute-

nir tous ceux qui, autour d'elle, succombent sous le double fardeau du péché et de la douleur.

Ses matinées commençant à quatre heures, se partagent entre la prière et le soin des incurables, à l'Hôtel-Dieu, où son abnégation et son dévouement étonnent, même *les sœurs infirmières*. Elle est si ingénieuse à s'emparer des offices les plus rebutants, qu'il est impossible de déjouer ses touchantes ambitions : « Laissez-moi *la meilleure part*, dit-elle. Depuis que je vois Jésus-Christ sous les lambeaux de l'infirmité, les répugnances de la délicatesse sont comptées pour rien. »

L'après-midi est consacrée à l'atelier des fleurs, à la visite des pauvres honteux, et le reste du jour est donné à la famille. Elle est bien toujours aussi aimable, aussi affectueuse avec les siens, que par le passé ; mais ils remarquent qu'une pensée l'absorbe, et que sa gaieté naturelle fait place à une préoccupation dont rien ne la distrait, pas même les réunions, pourtant si douces, du foyer...

Dans la *Cité des Martyrs*, où l'Esprit-Saint trouvait tant de cœurs prêts, tant d'âmes ardentes et généreuses, dont il fit ses *instruments indirects*, il Lui plut de choisir, pour *instrument direct*, cette vierge dont l'humilité, la charité et la souffrance avaient rendu le cœur assez pur, pour qu'il refléchît, sans ombre, un des plus beaux rayons de la miséricorde infinie :

La *préparation* semble expliquer le *choix*...

§ II. — L'INSPIRATION DU MOYEN.

En lisant la *genèse* de la Propagation de la Foi, nous y avons suivi le *fil conducteur à la source première :* **Dieu**, qui, « seul, crée les germes, et décide, *seul aussi, le lieu et moment où ils doivent éclore.* »

Il nous faut lire maintenant, de la **fondation** merveilleuse, l'*histoire intime,* confiée à un père.

Dans la prévision et l'espérance que, tôt ou tard, la vérité glorifierait la mémoire de sa sainte compatriote, le cardinal Villecourt, voyant approcher pour lui l'éternité, remit à une personne, sûre et dévouée, plusieurs documents d'une très haute importance, et desquels nous extrayons, *mot pour mot,* les passages ayant rapport au sujet qui nous occupe. En tête de cet écrit, le prince du Sacré-Collège a tracé de sa propre main :

Notes adressées au cardinal Villecourt, par Mlle Pauline-Marie Jaricot.

Ce n'est pas moi qui ai choisi le Seigneur, écrit Pauline, mais c'est Lui qui m'a choisie le premier. J'ai hésité entre Dieu et le monde jusqu'à l'âge de dix-sept ans, où je promis à Jésus-Christ de n'être qu'à Lui seul.

Ici, tel que nous l'avons déjà lu, le rapide exposé de *sa conversion.* Puis elle ajoute :

La veille du dimanche des Rameaux, comme j'étais à genoux au pied du Saint Sacrement, dans la chapelle de N.-D.-de-Grâce, à Saint-Nizier, j'entendis une voix, — la même qui souvent m'avait parlé de l'ingratitude des hommes, de la guerre que les impies faisaient à Dieu, à sa gloire, à son nom, et de la Justice infinie, qui voulait être vengée de tant d'outrages. — Cette voix me dit :

Ma fille, demain on célèbrera le souvenir du jour où les Juifs me comblèrent d'honneur en chantant Hosanna ! et quelques jours après ils m'ont fait mourir...

Veux-tu souffrir et mourir pour moi ?...

Je compris que cette demande avait trait à la conversion des pécheurs, à l'effusion de quelque grâce de miséricorde pour la France, **et je m'offris alors en victime à la divine Majesté,** *non sans frémir de crainte, mais en comptant entièrement sur sa grâce.*

— **Eh bien ! prépare-toi donc à mourir, reprit la voix.** *Je m'abaissai devant le Seigneur, en me reconnaissant indigne d'apaiser sa Justice. Mais il me fut répondu que, si je voulais être bien obéissante et fidèle, Jésus-Christ se servirait de la sainte Communion, pour me transformer en Lui et m'absorber dans son Être infini.*

. . . .

. . . .

« A peu près dans ce même temps, mon frère m'écrivit du Séminaire de Saint-Sulpice (1) pour me parler des missions, et m'engager à chercher, de concert avec les *Réparatrices*, qu'il appelait *mon bataillon sacré*, **le moyen** de venir en aide aux missionnaires, par quelques dons. Il me dit aussi, *pour me tenter*, qu'avec quatre-vingt-deux francs, on nourrissait un catéchiste pendant une année, que ce catéchiste pouvait baptiser jusqu'à 2,500 enfants en danger de mort.

Je compris combien ce peuple d'élus ferait plaisir au Cœur du bon Maître, et dès lors je cherchai **le moyen** de lui procurer cette satisfaction... J'espérais apaiser ainsi sa justice.

A partir de ce moment, je le priai de m'inspirer par quel *mode* on pourrait former une somme importante, par la réunion de petites aumônes, et cette pensée ne me quitta plus...

(1) Afin de sauvegarder l'exactitude des moindres détails de l'histoire de la grande fondation, nous croyons devoir faire remarquer, dès à présent, qu'à plus de quarante ans d'intervalle, Pauline, embrassant d'un seul et même souvenir, toutes les années d'études ecclésiastiques de son frère, ne mentionne ici *que Saint-Sulpice*, où, cependant, Philéas n'entra qu'en 1820, après avoir passé dix mois au séminaire de *Ste-Foy-L'Argentière* (Rhône).

Ce fut de cette solitude que, d'abord, il continua, par lettres, les entretiens qu'il avait eus avec sa sœur, sur les nécessités des missions lointaines ; qu'il excita le zèle des *Réparatrices* et consola Pauline des blâmes qui accueillaient *son œuvre*.

Il est à remarquer que le cardinal Villecourt, Osanam, le R. P. Huguet et plusieurs autres narrateurs du même fait, ne mentionnent aussi *que* St-Sulpice, oubliant ou ignorant le court passage de Philéas à Ste-Foy-L'Argentière.

Ici Pauline rappelle ce que son illustre père avait vu par lui-même : *de quelle manière elle avait reçu l'inspiration.* Puis elle ajoute ces lignes remarquables qui rendent les tressaillements de l'espérance à tous les cœurs vraiment français et catholiques :

« Il me fut alors donné de comprendre le sens de cette comparaison que la voix intérieure m'avait faite : *L'Œuvre de la Propagation de la Foi sera pour la France, ce qu'est une lampe remplie d'huile et qui attend la lumière, à une lampe épuisée d'huile, mais qui a encore une faible lumière... Cette première lampe, ainsi pleine, répandra de sa surabondance dans la lampe épuisée, et ravivera la lumière vacillante, de laquelle elle aura reçu la sienne.* »

C'est-à-dire, que *les peuples neufs*, enfantés à la vérité par les aumônes de la France, communiquant à celle-ci le mérite de leurs prières, de leurs œuvres, et la surabondance des grâces dues à sa charité, cette *Fille aînée de l'Eglise* gardera sa foi, malgré l'abus qu'elle fait des grâces singulières, accordées depuis des siècles à ses enfants.

Cette œuvre naissante resta petite entre mes mains, durant trois ans environ, après lesquels elle fut régulièrement établie et s'étendit de plus en plus jusqu'à aujourd'hui...

Voilà de quelle manière, entre le Cœur de Jésus-Christ et celui de l'enfant des martyrs, s'est préparée et réalisée l'œuvre à jamais bénie de la Propagation de la Foi (1).

(1) Pauline ne précise pas le jour *où Dieu lui inspira* le *plan* si merveilleux par sa fécondité. Elle nous a dit que, n'ayant jamais eu la pensée de trouver un motif de gloire personnelle, dans l'*inspiration divine*, et ne pouvant prévoir la cruelle nécessité où elle devait se trouver plus tard, de réclamer le titre de fondatrice de la grande œuvre, elle avait oublié *la date précise* de cette *inspiration.*

La lettre suivante, écrite quarante ans plus tard, contient *toute l'histoire de l'immortelle fondation.* Elle est adressée par Pauline, au vénérable abbé Girodon, lequel, en 1819, était *commis de fabrique* (1) chez M. André Terret, et ami de Philéas Jaricot :

Lyon, 29 juillet 1858.

Puisque vous le croyez utile, Monsieur l'abbé, je vous envoie la copie textuelle des deux lettres de mon frère Philéas concernant les Missions. *Ne croyant pas que j'aurais à produire un jour de tels documents, j'avais détruit des lettres plus explicites..* Ces deux seules me sont restées, pour divers conseils et encouragements joints aux paragraphes qui concernent la *Propagation de la Foi.*

Sa première lettre, datée du 1er février 1820, suppose les autres de plus vieille date, et prouve que l'Œuvre existait en 1819 au moins... (2)

Vous le savez, Monsieur l'abbé, *le plan de la Propagation de la Foi* a suivi de près les premières aumônes des pieuses ouvrières et des braves domestiques, avec lesquelles j'étais en rapport de piété, et qui lisaient aussi les lettres de mon frère sur les besoins des Missions. Le résultat du zèle et des sacrifices de ces bonnes filles m'avait fait comprendre *que cette œuvre ne réussirait que si elle avait une organisation perpétuelle et des collectes générales.* **Aussi demandais-je cette organisation à Notre-Seigneur, en**

(1) A Lyon, le *commis de fabrique* ou de *ronde*, est l'employé qui *erre* à domicile, pour visiter le travail des ouvriers en soierie.

(2) Ici, nous voulons laisser cette phrase de Pauline, telle que nous la trouvons, en avertissant que, par erreur, cette lettre est datée de 1820 : sa date réelle est 1821. Bien qu'en rigueur de logique, il faille conclure que l'Œuvre existait *seulement* en 1820, nous prétendons dire avec la fondatrice, qu'*elle existait en 1819, au moins*. C'est le fond de la pensée de Pauline, qu'on retrouve ailleurs, et qui n'est pas infirmée ici, par cette date fautive, puisqu'elle nous avertit qu'elle a détruit des lettres *plus anciennes et plus explicites*. Du reste, plusieurs lettres de Philéas, parlant des Missions et datées de 1820, ont été retrouvées.

tout lieu et toujours, ma pensée habituelle s'étant fixée à obtenir cette grâce.

Un soir que mes parents jouaient au boston, et qu'assise au coin du feu, je cherchais en Dieu le secours, c'est-à-dire, le plan désiré, la claire vue de ce plan me fut donnée, et je compris la facilité qu'aurait chaque personne de mon intimité, à trouver dix associés donnant un sou chaque semaine pour la Propagation de la Foi. Je vis en même temps l'opportunité de choisir, parmi les plus capables des associés, ceux qui inspireraient le plus de confiance, pour recevoir, de dix chefs de dizaine, la collecte de leurs associés, et la convenance d'un chef, réunissant les collectes de dix chefs de centaines, pour verser le tout à un centre commun.

« Dans la crainte d'oublier ce mode d'organisation, je l'écrivis tout de suite, et m'étonnai, en voyant sa facilité et sa simplicité, que personne ne l'eût trouvé avant moi. Je me souviens aussi que, les termes me manquant, j'écrivis dizenaires, pour désigner les chefs de dizaines ; centenaires, pour nommer ceux qui percevraient de dix chefs les collectes de cent associés, et millénaires, ceux qui, dans ma pensée, recevraient, par l'intermédiaire de dix centenaires, les collectes de mille associés.

Tout ce plan, tracé au crayon sur une carte de rebut, prise sur la table à jeu, je m'arrêtai à la pensée de le communiquer à mon confesseur, pour avoir son agrément, et je n'ai pu oublier que sa réponse fut celle-ci : « Pauline, vous êtes trop bête pour avoir inventé ce plan... Evidemment, il vient de Dieu. Aussi, non seulement je vous permets, mais je vous engage fortement à le mettre à exécution. »

J'écrivis alors à mon frère pour lui donner connaissance de ce plan. Il en fit part aux ecclésiastiques de Paris, qui s'intéressaient au succès de la Propagation de la Foi. Leurs encouragements et les détails que me donnait mon frère, sur les Missions,

furent les moyens dont Dieu se servit, pour activer le zèle de mes chères ouvrières, mes sœurs et amies en Jésus-Christ.

*Mais, dès le début, je fus bien surprise et bien alarmée, quand un vicaire de l'une des paroisses de Lyon vint me dire que l'***œuvre commencée était une chose illicite**, *parce que je n'y avais pas été autorisée par l'Archevêché ; que c'était une espèce de schisme... J'en fus fort affligée, et, croyant avoir fait une chose qui offensait la sainte Eglise, sans hésiter, j'écrivis à M. Courbon, à peu près en ces termes :*

« MONSIEUR LE GRAND VICAIRE,

« Effrayée d'avoir fondé, sans votre autorisation, une œuvre pour les Missions étrangères; je viens vous en faire mes excuses, et vous dire que, si vous la désapprouvez, j'en dissoudrai sans retard l'organisation. »

J'envoyai ma lettre par M. Coste, qui était fort considéré à l'Archevêché. M. Courbon me fit répondre par le porteur (M. Benoît Coste) « **de ne pas dissoudre ce qui existait, mais de ne pas l'augmenter.** »

A cette époque, j'avais encore pour confesseur M. Gourdiat, curé de Saint-Polycarpe. Je lui fis part de la réponse de M. Courbon. (Il est nécessaire de noter ici, qu'à cette époque, il n'y avait pas d'Archevêque à Lyon, et que le diocèse était gouverné par les Grands Vicaires).

M. Gourdiat, à qui je confiai ma résolution d'obéir, me répondit : « Non, ma fille, *je suis Grand Vicaire moi aussi, et je veux que vous propagiez l'Œuvre de la Propagation de la Foi...* Je me charge de tout vis-à-vis de M. Courbon... Recueillez le plus d'argent que vous pourrez et apportez-moi la somme. Je recevrai tout, et le ferai passer à Paris... **Soyez tranquille et ne vous inquiétez que de recevoir le plus possible ..** »

Dès lors, l'Œuvre prit de l'élan. N'y pouvant plus suffire, je vous priai, M. l'abbé, vous l'ami de mon frère, de vouloir bien profiter de vos bons rapports, d'une part, avec l'élite des jeunes gens pieux de Lyon, et de l'autre, avec les nombreux ouvriers que votre position vous mettait à

même de visiter, pour organiser des dizaines, et être chef de division.

Après vous avoir fait connaître l'organisation de l'Œuvre, je vous désignai l'honorable M. Gourdiat, comme le centre où devaient se réunir toutes les collectes, laissant à votre zèle et aux circonstances de mettre le tout en bon chemin. Je vous nommai, je crois, une certaine quantité de personnes, dignes et capables d'être **chefs de dizaines ou de centaines, selon le mode adopté.** Je gardai, de mon côté, le nombre de personnes que je pouvais suivre ; en sorte que, sauf la communication des lettres, que je vous faisais de la part de mon frère, nous nous occupions, chacun à part, de notre petite affaire, ayant pour point central M. Gourdiat qui, recevant mes collectes comme les vôtres, les fit passer à Paris, jusqu'au moment de **la fondation officielle, approuvée par l'autorité ecclésiastique, le 3 mai 1822.**

L'Esprit de Dieu avait passé, dans son ineffable douceur, sur l'âme de la vierge, et, une fois de plus, la virginité était devenue féconde, à rendre jalouses toutes les mères de la terre...

Au récit touchant qui vient d'être tracé de **la grande fondation**, par celle qui en est la **vraie mère**, et « dont la sincérité ne saurait être suspectée », nous ajouterons celui que les *opposants publient et republient* sans cesse, comme *annulant le premier*, tandis que, au contraire, dans ce document de *second ordre*, se trouve l'affirmation la plus positive que **cette fondation est due à Pauline-Marie Jaricot**

Qu'on veuille bien lire attentivement.

Après le long exposé, que nous avons résumé, de la marche de l'*idée de la Propagation de la Foi*, à travers les siècles, et de cette vérité *indubitable*, que **Dieu seul en est l'auteur**, Ozanam raconte ainsi le *fait* de la **réalisation de l'idée divine, par l'œuvre de la vierge inspirée.**

« En 1816, MM. les Directeurs du séminaire des Missions étrangères cherchèrent à renouveler l'union

de prières, fondée au siècle précédent, pour le salut des infidèles. Ils obtinrent, dans ce but, des indulgences du Saint-Siège et publièrent un exposé des besoins de leurs églises. Ces tentatives commencèrent à disposer les esprits.

« *Trois ans plus tard, une personne de Lyon, dont la vie consumée en bonnes œuvres rappelle celle des vierges chrétiennes des premiers temps, reçut de son frère, étudiant au séminaire de Saint-Sulpice, une lettre pleine de la plus douloureuse émotion. Il y faisait connaître le dénûment de la maison des Missions étrangères, et proposait de lui assurer des ressources régulières, par l'établissement d'une compagnie de charité. La religieuse femme recueillit cette inspiration et,* **dans le courant de 1820,** *elle établit une association d'aumônes, à raison d'un sou par semaine, en faveur du séminaire des Missions.*

« *L'œuvre commença parmi les pieuses ouvrières, qui honorent de leurs vertus cachées, comme elles soutiennent de leur travail, la riche et populaire industrie des Lyonnais.* **Pendant les six derniers mois de cette année,** — (*pendant près de trois ans*), — **la fondatrice porta seule le poids de son laborieux dessein.** *Il n'y avait encore ni prières communes, ni fêtes, ni publications périodiques,* — (accessoires de l'œuvre).

« *Bientôt, le nombre des associés fut d'environ mille... Résultat considérable, mais qui ne pouvait pas s'accroître, à cause du cercle étroit* — (**il était de nature à s'élargir indéfiniment**) — *dans lequel s'exerçait l'influence des premiers propagateurs.*

« *Les offrandes réunies furent envoyées, comme un pieux souvenir de l'Église de Lyon, à cette vieille Asie d'où lui était venue la Foi.*

« *Nous aimons à compter les premières gouttes de cette rosée, qui devait un jour se répandre plus abondante sur un champ sans limite* (1). »

(1) Annales de la Propagation de la Foi. Mai 1843.

Et nous aussi, nous aimons « **à compter** » et **à constater** *les premières gouttes de cette rosée divine*, que tout Israël chrétien demandait au Seigneur depuis dix-huit siècles. Nous aimons surtout à voir un digne *fils des martyrs* reconnaître une *fondatrice à l'œuvre de la Propagation de la Foi.* Ce titre a été tracé en toutes lettres, sous l'impulsion d'un cœur sincère, auquel une exquise délicatesse interdisait de nommer **cette fondatrice**, encore vivante et qu'il venait d'exalter si magnifiquement : « *Une personne dont la vie, consumée en bonnes œuvres, rappelle celle des vierges chrétiennes des premiers temps.* »

De l'aveu même d'Ozanam, l'*œuvre de Pauline avait, dès 1820, plus de mille associés, et « l'Eglise de Lyon envoyait ces premières gouttes de rosée, comme souvenir, à la vieille Asie, d'où lui était venue la Foi* (1). »

L'œuvre de la Propagation de la Foi existait donc, et avant même 1820... *Sous les bandelettes de l'enfance, qui l'enveloppaient encore naturellement, cette œuvre fonctionnait avec une organisation parfaite, à laquelle rien ne devait être changé, ni même modifié, et qui, par la puissance de sa propre vitalité, tendait à un développement progressif, mais assuré...*

Tandis que **l'œuvre divine** reposait encore en paix entre les bras de **sa mère**, il s'échappa de l'âme de **cette mère**, un hymne d'action de grâces, que les anges des

(1) Une *fondatrice* connue et déclarée de l'*œuvre fonctionnant* bien avant 1822, c'est, pour le moment, tout ce que nous voulions retenir de cette belle page d'Ozanam. Nous aurions à faire nos réserves sur plusieurs points de détails inexacts de ce compte rendu ; mais plus loin, nous n'omettrons pas d'attirer l'attention sur le point plus grave, celui de l'*universalité*, — simple qualité de l'Œuvre, — que, par sophisme, le célèbre littérateur, pour condescendre à des volontés arbitraires et illusionnées, érige en *principe constitutif.*

nations infidèles durent accompagner de leurs harpes d'or. Celle que, dans sa joyeuse enfance, on avait surnommée *l'alouette du paradis*, n'a plus maintenant dans la voix, aucune des notes de la terre : les accords de l'amour et de la reconnaissance y éclatent ; mais ceux de l'humilité les dominent.

Ecoutons-en quelques vibrations :

O Jésus, Rédempteur des âmes, je ne suis que poussière, et malgré cela, j'essayerai de dire combien votre bonté et votre miséricorde sont visibles et admirables dans **cette œuvre!...** *Qui donc oserait s'en attribuer la gloire? Que nous en a-t-il coûté d'en offrir* **le plan**, *qui s'était placé, comme de lui-même, sous notre crayon? C'est l'ouvrage de votre charité, Seigneur! C'est vous qui aviez* **tout** *préparé et* **tout** *fait. Vous pouviez choisir des puissants et des sages, pour accomplir de si grands desseins et, du haut du ciel,* **vous avez jeté vos regards sur ce que vous avez trouvé de plus petit ici-bas, pour en faire l'instrument de votre Providence, afin que nulle chair ne puisse se glorifier devant vous.**

. . . .

. . . .

§ III. — CE QUI SUIVIT LA FONDATION.

L'*œuvre*, née d'une fécondité virginale, fonctionna d'abord seulement dans le cercle de la famille et de l'intimité.

Les premières personnes auxquelles la fondatrice communiqua **son plan**, et qui lui prêtèrent leur concours, avec le plus de sympathie et de zèle, furent : — M. Benoît Coste, qui, lui aussi, cherchait depuis plusieurs années à organiser des aumônes en faveur des missions d'Amérique ; — M[lle] Gillot, simple ouvrière en soierie, mais très intelligente, très charitable, et qui avait pour oncle M. Démoras. Celui-ci, ravi de l'inspiration de Pauline, non seulement autorisa sa

nièce à propager l'œuvre, mais il en devint lui-même un des zélateurs les plus actifs et les plus dévoués. Il fut chef de l'une des premières dizaines, à Saint-Jean ; — Mme David, sainte femme, qui jusqu'à la mort, travailla, de concert avec la fondatrice, à étendre *la Propagation de la Foi.* — Mlle Godemard, dont le nom est encore populaire à Saint-Polycarpe.

Il y aurait à nommer bien d'autres Lyonnais généreux, qui contribuèrent de tout leur cœur aux premiers développements de l'œuvre nouveau-née ; mais la place nous manque pour cela.

Tant que **la Propagation de la Foi** (1) demeura presque inconnue, tout fut joie et consolation pour la vierge *sa mère.* Mais, à peine sortie du cercle bienveillant de la famille et de l'amitié, cette œuvre, qui n'était pas de nature à « *demeurer sous le boisseau* », excita d'ardentes sympathies et de formidables oppositions. Une femme, ou plutôt une enfant, avait conçu et organisé l'**association universelle**, dont les esprits les plus sérieux et les plus subtils avaient inutilement cherché le mode... Ce fut, pour la pauvre humanité, une séduisante tentation de blâmer, de condamner... Elle y succomba...

Le plan, l'organisation, les premiers développements **de l'œuvre**, et même la foi et la vertu de la jeune fondatrice, furent soumis à l'examen du juge, presque toujours aveugle et sans pitié, qu'on nomme *le public*, juge qu'on ne peut ni éclairer ni apaiser, parce qu'il est insaisissable !

Un *tel* juge apprécia **l'œuvre du Saint-Esprit**, *et la vierge qui l'avait établie*, comme autrefois les Juifs avaient apprécié les miracles du Christ, et le Christ lui-même, en voyant Belzébuth dans **l'action divine** et... en prenant des pierres pour les jeter au **Sauveur**...

(1) Employée par nous, cette expression sera toujours *elliptique* et sous entendra le mot *œuvre*, étant donné et compris que **l'idée première de la Propagation de la Foi appartient à Dieu seul.**

Le diocèse de Lyon était alors gouverné par plusieurs vicaires généraux. L'un, M. Courbon, peu favorable à l'œuvre, avait failli l'étouffer tout d'abord, en interdisant à Pauline d'en multiplier les associés ; l'autre, M. Gourdiat, curé de Saint-Polycarpe, s'en était, au contraire, constitué *protecteur* et *trésorier* (1).

Cette divergence de conduite et d'opinion, chez les représentants de l'autorité épiscopale, favorisa parmi le clergé et les fidèles, le conflit de jugement dont l'enfer profita, pour tenter d'anéantir le *chef-d'œuvre de la miséricorde.*

« *L'***homicide, dès le commencement**, *avait compris les desseins de Dieu dans cette fondation et s'en était effrayé. Aussi le jeune arbrisseau de la Propagation de la Foi faillit succomber sous la violence de l'orage suscité contre lui.* »

La nature de cet orage nous impose l'obligation d'en supprimer les détails...

Ce fut alors que *la fondatrice porta seule tout le poids de son laborieux dessein*, comme l'écrit Ozanam. Ce fut alors aussi que Philéas, pour consoler la vierge persécutée, *en récompense du choix que Dieu avait fait d'elle*, lui adressa ces lignes charmantes et sublimes :

Je bénis Dieu, chère Pauline, de la bonne visite qu'Il t'a faite, en t'éprouvant par la souffrance, et je remercie notre aimable Sauveur de ce qu'Il a daigné détacher une épine de sa couronne, pour la donner à sa petite amante, en récompense d'un peu d'amour et de bonne volonté, qu'Il a trouvés en elle. Mets donc vite cette parure, et qu'elle soit ton plus bel ornement, car cette épine est plus précieuse que le plus beau diamant de la couronne des rois.

(1) M. Gourdiat avait le pouvoir et non le titre de vicaire général.

Avec quelle tendresse et quelle complaisance le divin Epoux va voir son épouse parée du gage de son amour !... Bientôt ce ne sera plus une seule épine, mais sa couronne tout entière qu'Il mettra sur ton front... Plus tard, Il te donnera ses clous... sa croix... Ah ! que pourra-t-Il donner encore, le grand Roi, à sa petite épouse ?... Rien ! car son diadème et son sceptre, c'est tout ce qu'Il possède en dehors de Lui !... Mais en Lui, que de richesses !... Fidélité ! fidélité ! fidélité constante, et ces richesses te seront prodiguées ! Jésus-Christ te couvrira de son sang, comme d'une pourpre éclatante ; Il te donnera ses plaies, son Cœur... Puis ?... C'EST TOUT ! Je ne sais plus rien après, parce qu'en donnant son Cœur, Il donne tout ce que son Cœur a aimé !

Si, malgré la violence de l'orage suscité contre le jeune arbrisseau de la Propagation de la Foi, il ne fut pas brisé, c'est que « les premières œuvres des saints ont une virginité qui touche le cœur de Dieu : Celui qui protège le brin d'herbe contre la tempête, veille sur le berceau des grandes choses (1). »

Voici deux alinéas importants d'une autre lettre de Philéas :

Paris, 15 avril 1822.

Je comptais t'envoyer quelques nouvelles des missions, bonne sœur, mais les navires ne sont pas encore arrivés. Elles ont besoin, ces chères missions, de prières ferventes, et jamais elles n'en ont eu si grand besoin ! *Satan s'est irrité du bien qu'elles produisent, des conquêtes qu'elles enlèvent à ses exécrables fureurs*, **aussi, emploie-t-il tous les moyens possibles,** *à son activité et à sa ruse, aidée de sa terrible haine contre le Très-Haut*, **pour séparer et dissoudre ce qui est élevé et uni par la charité.** Il ne prévaudra pas... Faisons prier avec nous ceux qui sont plus fervents que nous.

Je ne peux t'en dire davantage sur cette matière... Ne

(1) H. D. Lacordaire, *Vie de saint Dominique.*

fais aucune conjecture : elles seraient toutes fausses ; seulement continue, ainsi que M. Girodon, à propager **cette œuvre que Dieu a commencée par vos mains, et qui deviendra peut-être le grain de sénevé qui doit produire un arbre, dont les rameaux bienfaisants couvriront de leur ombre, la surface de la terre, et sur lesquels les oiseaux de proie, c'est-à-dire TOUTES les nations barbares, viendront se reposer.**

Il sera bon de ne pas oublier, que Philéas ne trouve rien de plus capable de consoler sa sœur, ***persécutée, précisément à cause de la grande fondation, que de lui faire entrevoir le moment où son œuvre catholique, encore « grain de sénevé » deviendra un arbre, dont les rameaux bienfaisants couvriront de leur ombre la surface de la terre, et sur lesquels les oiseaux de proie, c'est-à-dire TOUTES les nations barbares, viendront se reposer...***

Evidemment, la pensée de l'**universalité future de la Propagation de la Foi** n'était étrangère ni au frère, ni à la sœur : l'un et l'autre aimaient trop Dieu et les âmes, pour circonscrire les ambitions de leur zèle. Cette *universalité*, impossible aux débuts si modestes de l'œuvre, était l'objet des plus chères espérances de la jeune fondatrice.

Il n'est pas moins essentiel de remarquer encore et de ne pas oublier, que *personne, autre que Pauline-Marie Jaricot, ne fut accusé alors d'avoir fondé l'œuvre de la Propagation de la Foi ;... que personne, autre que Pauline-Marie Jaricot, ne fut persécuté à cause de cette fondation*, dans laquelle on s'efforçait de voir un fantôme d'hérésie, ou tout au moins, un rêve de dévote, proposant l'impossible. « C'est, disait-on, un effroyable orgueil de la part de cette jeune fille, de croire que Dieu lui a inspiré un semblable projet... »

Les plus sages, les plus modérés et, surtout, les plus *prudents*, conjurent la noble chrétienne de ne pas *scandaliser* **ainsi** *les faibles*, et *dé rester dans la voie commune, en ne songeant qu'à son propre salut*, etc., etc., etc.

On voit, dans les lignes écrites par elle, sur le seuil de la tombe, que tant de blâmes l'affligèrent profondément et portèrent, d'abord, le trouble dans sa conscience. Le reproche d'une faute envers l'Eglise, cette **Mère** tant aimée, la jette dans une douloureuse angoisse. Mais, au milieu de tant d'épreuves, Dieu la soutenait et la consolait par une grâce secrète :

Bien que je fusse comme écrasée sous le blâme général, nous disait-elle, j'éprouvais au fond du cœur une paix indicible, et gardais, malgré tout, la certitude que l'*œuvre condamnée* réussirait, quand Notre-Seigneur aurait donné à son pauvre instrument toutes les humiliations qu'il méritait. Du reste, le « *Vous êtes trop bête pour avoir fait cela* », me revenant sans cesse, je me disais : puisque cette pensée vient de Dieu seul, elle sera féconde, comme tout ce qui émane de la puissance infinie. »

Ce cœur pur, blessé dès son premier élan, était soutenu par une de ces volontés énergiques, que le divin Maître fait servir à sa gloire,quand une profonde humilité les accompagne.

Durant la longue et violente persécution, suscitée par l'esprit de ténèbres, pour empêcher l'**œuvre apostolique** de se développer, les conseils, les encouragements et les prières du saint abbé Wurtz, à l'âme duquel cette œuvre allait si bien, ne manquèrent pas à sa fille spirituelle. Aussi, cet homme vénérable mérite-t-il d'être compté parmi ceux qui ont le plus contribué à faciliter ce nouvel épanchement des grâces divines sur le monde.

Forte de cette approbation et de l'appui du vénérable M. Gourdiat, Pauline, déjà si généreuse, fit des sacrifices plus grands encore, en faveur de *son* œuvre, à laquelle un grand nombre de Lyonnais intelligents et dévoués consacraient leur zèle.

Ainsi, la petite source, longtemps inconnue, se changeait en un limpide ruisseau qui abreuvait déjà bien des lèvres altérées...

Néanmoins, désolée et troublée de l'accusation *persistante* d'avoir voulu former un *schisme dans l'Eglise, par l'établissement de la nouvelle œuvre,* Pauline conjura son frère Philéas de faire arriver, le plus promptement possible, jusqu'au Souverain Pontife, *le plan de la Propagation de la Foi.* Comme cette œuvre avait eu toute la sympathie des Supérieurs de Saint-Sulpice et des Missions étrangères, Philéas n'eut aucune peine à réaliser le désir de sa sœur, par l'entremise de ces ecclésiastiques, dont le suffrage était d'un grand poids à la Cour Romaine. Mais cette démarche exigea du temps : à Rome, les choses se jugent avec trop de sagesse, pour marcher avec rapidité.

Enfin le Père commun des fidèles, Pie VII, ayant approuvé, dans toute son étendue, **le plan que Dieu avait inspiré,** envoya sa plus paternelle bénédiction à l'humble et soumise enfant qui avait réalisé de si grandes choses !...

Lorsqu'on apprit, à Lyon, que la suprême autorité avait dit en parlant de l'œuvre condamnée, au lieu même de sa naissance : *qu'elle croisse et se multiplie,* l'opinion changea immédiatement... A l'indignation succéda un enthousiasme *tel,* que plusieurs personnes crurent et dirent, peut-être avec bonne foi (on se persuade si vite ce que l'on désire !...), *qu'elles-mêmes avaient fondé cette œuvre, maintenant exaltée à l'envi !...*

Alors, « la *fondatrice, après avoir porté seule, durant près de trois années, tout le poids de son laborieux dessein* », c'est-à-dire toutes les épreuves qu'il lui avait values, le voyant préconisé de tous, commença de s'éclipser sous le voile de sa profonde humilité, humilité admirable sans doute, mais qui donnait un blanc-seing, dont tant d'amours-propres devaient profiter, pour raconter, *à leur point de vue,* **l'histoire dite authentique de la Propagation de la Foi.**

Pour nous, continuons de suivre la marche des faits, en lisant les documents irrécusables qui les attestent.

Nous verrons *comment, dégagée*, pour ainsi parler, *des bandelettes de l'enfance, et revêtue des insignes de la jeunesse*, **l'œuvre apostolique**, *celle de la charité de Pauline*, frappa tous les regards, obtint tous les suffrages et se développa prodigieusement, par la force de vitalité et d'expansion, qu'elle tenait, d'abord de *Dieu, son auteur suprême*, et, par Lui, de la vierge qu'Il lui avait donnée pour *Mère*.

§ IV. — ÉMANCIPATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Nous arrivons au jour de la fameuse séance du 3 mai 1822, séance sur laquelle tant de rapports plus ou moins inexacts, ont été publiés, *sous toutes les formes*, par erreur traditionnelle, sans doute, mais qu'il importe, malgré tout, de rectifier, à la gloire de la vérité, et à celle de la *vierge-apôtre*, dont la mémoire en appelle tous les rayons.

Deux Lyonnais nous initient à ce qui s'est passé dans la célèbre assemblée, réunissant l'élite du clergé et de la société de Lyon.

Le premier *de ces deux témoins oculaires* est le vénérable abbé Girodon qui, trente et quelques années après la *fondation*, se leva noblement, pour rendre justice à la *fondatrice* réduite, par d'incroyables épreuves à la nécessité, *si dure pour elle*, de faire valoir ses droits à la reconnaissance des chrétiens.

En retraçant sur le papier un des plus mémorables souvenirs de sa jeunesse, le saint prêtre *photographie* en quelque sorte *la mise en universalité de l'œuvre*, **catholique**, *par essence*, mais dont les premières ressources n'avaient pu, à *cause de leur modicité*, être appliquées au monde entier.

Anty, près d'Annonay, 22 juillet 1858.

MONSIEUR LE COMTE (1),

Mlle Jaricot me prie de vous écrire pour vous exposer, **d'une manière certaine,** *quels ont été les commencements de la Propagation de la Foi.* Je le fais avec d'autant plus de plaisir, qu'*elle mérite, comme fondatrice de cette œuvre, la reconnaissance de toute l'Eglise catholique,* et *avec d'autant plus d'assurance, que* **j'ai été témoin et acteur dans tout ce que je vais vous dire,** *en sorte qu'il me paraît bien difficile de trouver une seule personne,* **de bonne foi,** *qui puisse se refuser à l'évidence des faits, après avoir pesé les preuves que je suis prêt à donner de mon témoignage.*

Je regrette que Mlle Jaricot soit venue si tard en appeler à mes souvenirs ; car, bien qu'éloigné de Lyon depuis plusieurs années, pour cause de santé, je dois connaître tous les membres du Conseil central, qui datent de la fondation.

Il me paraît encore impossible qu'ils refusent de croire à ma parole ou à mes preuves, parce que je crois les avoir tous initiés à l'œuvre... S'ils ont ignoré que je n'étais, en cela, que le simple agent exécuteur des idées et du plan de Mlle Jaricot, il devrait leur suffire de l'apprendre de ma bouche, pour en être convaincus.

J'avais vingt ans et j'étais l'ami de Philéas Jaricot, frère de Mlle Pauline, lorsque celle-ci, excitée par les lettres de ce frère, élève de Saint-Sulpice, se mit à chercher le moyen *de fournir des secours aux Missions étrangères : c'était pour elle comme une pensée fixe. Enfin, un soir, l'idée du sou par semaine, des dizaines, des centuries, des divisions lui vint, et elle la trouva si simple, qu'elle ne fut étonnée que d'une chose, de ne l'avoir pas trouvée plus tôt.*

Comme elle ne s'occupait que de bonnes œuvres, elle avait chez elle, tous les dimanches, une réunion de braves filles, auxquelles elle faisait une lecture ou une petite instruction. Ce fut parmi ces filles, toutes domes-

(1) M. le comte Arthur de Brémond, avec lequel nous ferons plus tard connaissance.

tiques ou ouvrières, **qu'elle essaya les premières dizaines de la Propagation de la Foi.** *C'était en 1819 ou 1820.*

*Je la voyais de temps en temps; mais elle ne me parla de son œuvre qu'en mai 1821. Elle avait déjà trop d'associés, pour pouvoir suivre elle-même, d'assez près, son organisation, parmi des ouvriers éloignés de chez elle : aussi me pria-t-elle de prendre quelques-uns de ses associés, et d'***organiser l'œuvre selon son plan,** *en la développant. Je le fis, et, de juin 1821 au 3 mai 1822,* **jour de la fondation officielle,** *je recueillis, avec le sou par semaine, 1262 fr. 80.*

Mlle Pauline recueillit, en même temps, de six à huit cents francs, je crois, et nous envoyâmes, cette même année, près de deux mille francs au séminaire des Missions étrangères.

On avait déjà beaucoup parlé de cette œuvre dans la ville et parmi le clergé : les uns la condamnaient, comme devant faire tort aux œuvres locales... les autres laissaient faire; quelques-uns y étaient favorables, sans trop s'avancer.

A cette époque, M. Inglesi, envoyé en France par Mgr Dubourg, évêque d'Amérique, pour les besoins de son diocèse, était à Lyon. Les personnes pieuses auxquelles il s'adressa pour avoir des secours, et qui, jusque-là, n'avaient point fait d'œuvre organisée, mais seulement quelques quêtes, parmi leurs connaissances en faveur de Mgr Dubourg, pensèrent, de concert avec M. Cholleton, grand vicaire, qu'on pourrait profiter de cette occasion, pour mieux connaître **l'œuvre de Mlle Jaricot, et la développer en faveur des missions des deux mondes.**

Je ne peux attribuer qu'à cette pensée, d'avoir été alors, moi, pauvre petit commis de fabrique, visité par M. Cholleton lui-même, pour m'engager à assister à une réunion qu'on avait fixé au 3 mai 1822, afin d'y exposer la manière dont **nous faisions l'œuvre de la Propagation de la Foi.**

Je fus à cette réunion, composée des chrétiens les plus considérables et les plus considérés de la ville :

MM. de Verna, d'Herculais, de Jessé, etc. Je m'y trouvais comme un hors d'œuvre.... Et cependant, après que M. Inglesi eut exposé ses demandes de secours, pour les missions d'Amérique, **seul, j'eus à présenter un plan d'œuvre qui pouvait rendre les secours permanents, par leur organisation indépendante des personnes.**

C'était le plan de Mlle Jaricot...

Tout le monde dit : Amen ! *Il n'y eut de discussion que sur le* **but**, *parce que, dans le premier moment, je ne voulais pas céder sur l'extension* **égale et immédiate** *à toutes les missions, ayant toujours fait l'œuvre, préférablement pour le séminaire des Missions étrangères. La discussion ne fut pas longue. Ce mot : « Nous sommes catholiques, il faut que l'œuvre soit catholique, universelle, » emporta toute ma résistance. Les principaux articles du règlement furent rédigés séance tenante.*

Rien ne *fut* **changé à notre organisation : on pourvut seulement à l'administration générale de l'œuvre, en y ajoutant le Conseil central,** *dont les sept membres furent choisis, et les* **conseils particuliers,** *composés des chefs de divisions.*

Il n'y avait pas encore de chefs de divisions, on en nomma sept, je crois, et **je me trouvai naturellement le premier. Je remis aux autres quelques-unes de mes centuries ou dizaines, pour commencer leurs cadres.**

Ces premiers chefs de divisions furent presque tous pris dans mes chefs de centuries.

Voilà les faits... Qu'on juge, d'après cela, si Mlle Jaricot n'est pas la VRAIE fondatrice de l'œuvre de la Propagation de la Foi !...

Usé par le travail, je ne peux faire ni des discussions ni des discours ; mais, s'il est des opposants, parmi ceux qui datent de l'époque de la fondation (officielle), que pourraient-ils répondre à cette induction :

— Qui vous a fait connaître l'œuvre et vous y a engagés ?

— « L'abbé Girodon » — qui n'était alors qu'un petit commis.

Mais, **qui est-ce qui avait fait connaître l'œuvre et l'organisation de l'œuvre à l'abbé Girodon ?**

Mlle Pauline Jaricot, qui en avait eu la pensée et la première direction... DONC elle est la fondatrice de cette œuvre, ou il n'y a point de fondateurs dans les œuvres.

Sans doute nous ne sommes rien... Mais, puisque Dieu a permis que les épreuves de Mlle Jaricot demandassent que ces titres à la reconnaissance publique fussent reconnus, ***comment ne s'empresserait-on pas de les reconnaître, lorsqu'ils sont si évidents ?...***

Je vais écrire au président du Conseil central en le priant de me faire, afin que je les dissipe, toutes les objections qui auraient été faites, et j'espère que ce ne sera pas sans fruit.

Veuillez, Monsieur le Comte, agréer mes respectueux hommages.

V. Girodon.
Pr.

On le voit, c'est bien l'*œuvre de Pauline-Marie et son œuvre seule, qui vient d'être adoptée par le Conseil, et qui prend une extension digne d'elle.* **Le Conseil la reçoit telle que sa mère l'a conçue, enfantée et nourrie de sa foi et de ses larmes, depuis 1819 jusqu'à ce célèbre 3 mai 1822, et telle que nous l'avons encore aujourd'hui, toute belle de simplicité et vraiment admirable de fécondité.** Soixante-dix ans d'existence n'ont creusé aucune ride sur son front, ni altéré aucun de ses traits. Aussi, les anges du ciel et ceux de la terre la reconnaissent-ils, toujours radieuse de jeunesse et de vie, comme la Charité qui l'a donnée, pour consoler l'Eglise en deuil.

Le Conseil du 3 mai 1822 ne fit que lui octroyer acte de naissance ou d'émancipation sociale. Donc, quand on lira ou qu'on entendra dire qu'*Elle a été fondée* le 3 mai 1822, on se souviendra que cela

signifie, **fondée officiellement, reconnue, acclamée, promulgée...**

Le mot *officiellement*, exprimé ou sous-entendu, nous met **tous** sur le terrain du *vrai*... Le supprimer serait se placer sur celui du *faux historique*.

Son œuvre émancipée, Pauline acheva de s'éclipser sous le voile de l'humilité et « *laissa*, comme elle le dit, *à qui voulut le prendre*, l'honneur de l'immortelle fondation.

Mais l'abandon absolu qu'elle fit de la direction de *cette* œuvre au *Conseil administrateur*, fut pour elle l'objet d'un immense sacrifice ! Le cœur d'une mère se brise toujours, quand elle confie la tutelle de son enfant à des mains qui ne l'ont pas bercé... (1)

Le second des *témoins oculaires de la fondation* **réelle** *et* **première** *de la Propagation de la Foi*, est le cardinal Villecourt, lequel, alors âgé d'environ trente ans, était Maître spirituel de la Charité à Lyon. Il avait vu Pauline organiser l'œuvre, et cette œuvre subir, comme sa fondatrice, des épreuves de toute nature, dont *une des plus périlleuses lui vint de celui-là même qui avait présidé la séance du 3 mai 1822.*

(1) Le désir *de la fondatrice* était — nous le tenons d'elle-même, — que l'*élément ecclésiastique dominât dans le Conseil*, et qu'après avoir été recueillies par ce Conseil, les aumônes des fidèles fussent remises à la *Propagande de Rome*, afin que la répartition en pût être opérée avec une plus parfaite connaissance des besoins respectifs de chaque mission. Il lui semblait d'ailleurs *plus convenable* et *plus naturel*, en même temps, que les *Evêques* n'eussent à exposer leur détresse qu'aux membres d'une *congrégation ecclésiastique*, *relevant directement du Saint-Siège*, et chargée par Lui de la direction des missions, dans toutes les parties du monde, plutôt qu'à des séculiers, quelque dignes qu'ils fussent.

C'était vouloir, pour les *Pasteurs des peuples*, le privilège accordé aux grands dignitaires, par toutes les nations civilisées : celui de traiter les graves questions *entre pairs*...

Pensée toute catholique, qui était et qui est encore celle du plus grand nombre des enfants de l'Eglise.

Voici ce que, devenu cardinal, *ce témoin qui avait tout vu et tout su*, écrivit à ce sujet :

Dieu bénit ce projet qu'Il avait lui-même inspiré à Mlle Jaricot. D'honorables et fervents Lyonnais, dignes enfants de saint Irénée, voulurent rendre féconde *l'inspiration de leur jeune compatriote, à laquelle personne n'eut alors la pensée d'enlever le mérite d'en avoir été favorisée.* Mais le démon, qui en prévoyait les heureuses conséquences, pour le succès de la prédication évangélique et la Propagation de la Foi, suscita contre cette œuvre, dès son origine, des traverses qui semblèrent de nature à devoir l'anéantir.

Un homme d'une rare habileté, *avec lequel j'eus alors des relations très particulières*, quoiqu'il fût étranger à la France, vint à Lyon, où *il se dit envoyé par Mgr Dubourg*, (évêque de la Louisiane), *pour les intérêts des missions étrangères.*

Plein d'adresse et d'insinuation, d'un langage capable de séduire les hommes les plus en garde contre toute supercherie, il se mit en rapport avec des Lyonnais honorables et religieux, *qui le considérèrent comme un envoyé de la Providence, destiné à organiser l'œuvre fondée par Mademoiselle Jaricot.*

Je ne dissimulerai pas qu'il m'inspira une certaine inquiétude; mais, la confiance qui l'accompagnait partout, chez les hommes les plus prudents et les plus sages, me fit garder le silence sur des suppositions qui n'eussent pas été acceptées. Il organisa, de la manière la plus habile, une commission et une direction, entre les mains desquelles devaient être déposées les aumônes des fidèles. Puis, il se rendit à Paris, où son faste et ses dépenses excitèrent de justes soupçons.

Malheureusement, on avait déposé entre ses mains, à Lyon et ailleurs, des aumônes considérables, dont il n'a jamais rendu compte.

Une lettre de Mgr Dubourg dévoila son artifice et son improbité. On ne put rien obtenir des trésors qui lui avaient été confiés, et il fallut garder le silence sur ces indignes subreptions, pour ne pas compromettre une œuvre heureusement établie, et qui devait être d'un si grand secours pour les missions lointaines. Les directeurs de l'œuvre prirent, dès lors, les mesures les plus sages, pour la mettre à l'abri de toutes les ruses et de toutes les supercheries de la cupidité.

Ce coupable ne profita pas longtemps de son iniquité, car, au bout de quelques mois, quoiqu'il fût dans toute la force de l'âge et de la santé, il alla rendre compte de son injustice au juste Juge qui le rappelait de ce monde.

A Dieu ne plaise que j'écrive ici son nom !...

Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis 1822, Mlle Jaricot se tint dans l'ombre, sans jamais chercher à faire valoir *son titre de fondatrice d'une institution, qui devait produire, dans l'univers catholique, des prodiges d'assistance aux missions étrangères.* Que lui importait que son nom fût oublié?... Son Amour et son Rémunérateur était dans le Ciel, et l'Evangile lui avait appris que le Père Céleste, qui voit la bonne œuvre opérée en secret, la récompenserait d'une manière divine au grand jour de la rétribution générale.

. . . .

Nous trahirions la cause de la justice, si nous gardions le silence sur ces faits : Nous étions à Lyon, quand fut établie l'œuvre à jamais mémorable de la *Propagation de la Foi*. Nous en avons connu les premiers éléments : C'est Mlle Pauline-Marie qui les a formés. **Cette source incontestable,** nous ne craignons pas d'assurer que c'est la même demoiselle, etc., etc.

. . . .

Il n'est peut-être pas inutile de faire *remarquer* que mes rapports avec Mlle Jaricot ont commencé à l'*époque* même de la fondation de la Propagation de la Foi, et ont duré jusqu'à **la mort de la fondatrice ; ce qui donne à mon témoignage une force irrécusable** (1).

(1) Soirées religieuses des enfants de Marie. Haton, éditeur, Paris.

« Dans une assemblée tenue à Lyon, vers la fin de 1889, par de nombreux chrétiens de la classe dirigeante, un *vieillard* se leva et dit avec solennité : « *Je déclare et affirme que Mademoiselle Jaricot n'a pas fondé la Propagation de la Foi.* »

« En entendant un *octogénaire* parler de la sorte, les hommes

Voici un autre témoignage, bien plus humble, mais d'une grande portée, et qui explique l'absence de précieux documents.

Après la mort de Mme David, Mlle Sophie, sa fille aînée, une vraie sainte, faite pour comprendre et seconder Pauline, fut, comme l'avait été sa mère, une des plus ardentes propagatrices de *l'œuvre des missions*, qu'elle aima et soutint particulièrement, entre toutes celles qu'embrassait sa charité, en dépit des cruelles souffrances de son pauvre corps.

Elle savait, pour l'avoir entendu dire mille fois par sa vénérable mère, que, *bien longtemps avant le 3 mai 1822, cette mère avait travaillé à l'œuvre de la Propagation de la Foi, sous la direction de Pauline. Elle avait également appris*, de sa mère encore, que *cette œuvre fonctionnait — depuis plus de trois ans — avec la même organisation et le même but qu'elle a toujours eus depuis, quand la réunion du 3 mai 1822 en constata publiquement la fondation.*

C'est pourquoi, au moment de laisser dans l'exil, seule, calomniée et abandonnée de tous, la généreuse Lyonnaise, à qui le monde catholique devait tant de reconnaissance, la fidèle coopératrice de Pauline rendit à cette âme persécutée le plus solennel témoi-

de trente, quarante et cinquante ans qui étaient là, purent croire, à l'âge avancé du vieillard, du reste, fort respectable et haut placé dans la société lyonnaise, que cette « *affirmation* » était celle d'un *témoin oculaire*...

« Or, en 1819 où Pauline-Marie commençait l'*œuvre*, l'*octogénaire* de 1889 avait à peine neuf ans... et en 1822 *où l'œuvre* — **accomplie** —passait, des mains de la fondatrice, dans celles du *Conseil administrateur*, l'octogénaire d'aujourd'hui était au collège, et s'y préoccupait *de toute autre chose que de la Propagation de la Foi*...

« Ce serait donner un fort bel appoint au témoignage sacré de l'éminent cardinal Villecourt, *témoin oculaire de tout*, que d'accorder la préférence à celui d'un collégien de douze ou treize ans. » (Lettre d'un vénérable Lyonnais.)

gnage que la vérité puisse recevoir ici-bas, celui qui s'échappe des lèvres à l'heure de la mort.

Huit jours avant de quitter la terre, le 4 mai 1854, Mlle Sophie David essaya de tracer de sa main défaillante *la déclaration formelle des droits de Pauline au titre de fondatrice de l'œuvre de la Propagation de la Foi.* Mais la force manquant à l'angélique mourante, pour accomplir, elle-même, ce devoir de chrétienne et d'amie, elle dicta les lignes suivantes à Mme David, sa belle-sœur.

Je voudrais faire connaître la vérité, au sujet de la Propagation de la Foi... J'avais quantité de lettres qui prouvaient l'authenticité de la fondation, par Mlle Pauline-Marie Jaricot, lesquelles pièces Mlle Jaricot m'a fait brûler, par humilité, en me disant : « Cette œuvre n'existait pas.., elle existe mainte- « nant... Il n'est pas nécessaire de parler de l'instru- « ment dont Dieu s'est servi pour la fonder... »

Révélée et attestée par une chrétienne, qu'enveloppaient déjà les rayons de l'éternelle Vérité, cette suprême parole explique, en partie du moins, l'ignorance où l'on est généralement encore du nom de la fondatrice de la Propagation de la Foi, fondatrice qui « *depuis le 3 mai 1822, se tint dans l'ombre, sans jamais chercher à faire valoir ce titre,* » écrit le cardinal Villecourt.

Il faut convenir que les hommes secondèrent admirablement les vues d'une si grande humilité ; car en *écrivant le procès-verbal et les annales de la mémorable fondation, ils ont oublié de dire à qui elle était due...*

Après la mort de Mlle Sophie David, sa belle-sœur confia la solennelle **déclaration** de la sainte mourante au R. P. Huguet, Mariste, avec prière de conserver cette pièce et de s'en servir au besoin.

Digne héritier de la reconnaissance que plusieurs maisons de son Ordre gardaient à Pauline, pour des bienfaits reçus, le P. Huguet s'empressa d'utiliser le

dépot sacré, en publiant ce que, d'ailleurs, il avait appris, de bien d'autres côtés : la fondation catholique, par Pauline-Marie Jaricot.

« L'Œuvre de la Propagation de la Foi occupera, dit-il, une trop grande place dans l'histoire de l'Eglise, au XIX[e] siècle, pour que nous ne profitions pas de cette circonstance pour rectifier les mille et une versions, qu'on a faites sur l'origine de cette Œuvre admirable. Les détails que nous en donnons sont puisés aux sources les plus authentiques. Quelques personnes, entre autres la fondatrice, étant encore en vie, nous les désignerons par les initiales de leurs noms... » etc.

Suit, l'histoire détaillée de la fondation. (1)

Bien que les faits et les témoignages déjà exposés prouvent, jusqu'à l'évidence, que Pauline-Marie Jaricot est la seule vraie fondatrice de la grande œuvre, et que cette œuvre existait et fonctionnait régulièrement en *1819, au moins,* (2) nous nous permettrons d'ajouter témoignage sur témoignage, parce qu'il est « des cœurs lents et tardifs à croire, » ou plutôt à avouer noblement leur erreur traditionnelle.

Comme pièces de conviction, nous donnons le *fac-simile* des deux premières listes, écrites par M. Girodon, auquel, on l'a vu, Pauline *n'avait parlé de son œuvre que lorsque les associés en étaient devenus trop nombreux, pour qu'elle pût suffire à recueillir les collectes.* Or, la *première* liste commence au mois de juin 1821 (3) !

Les lignes suivantes, extraites d'une lettre adressée plus tard par Pauline, à ce même M. Girodon, sont des plus explicites, sur *sa pensée* de l'*Universalité* de l'œuvre.

(1) Voir Dévotion à Marie, en exemples, 1[re] et 2[e] éditions, Périsse frères, Paris 1858-1862.

(2) Quelques documents la font remonter en 1818. Nous n'osons encore nous prononcer définitivement sur cette date.

(3) Voir aux pièces justificatives.

Elle rappelle d'abord ce que nous avons déjà lu de la bienveillante intervention de M. Benoît Coste auprès de M. Courbon, puis elle ajoute :

Pressé, plus tard, de fonder une œuvre pour l'Amérique, M. Benoît Coste comprit sans doute, en homme profondément chrétien, que *c'eût été trahir la vérité et fausser les fondements d'une œuvre commencée pour l'Asie*, que d'*abandonner les premières intentions*, *qu'il connaissait si bien... Il tint bon et proposa qu'on la fît pour les deux mondes.*

Il formulait, sans le savoir, le désir exprimé par mon frère, sous la comparaison dont il s'était servi pour me consoler dans mes épreuves : *Ce grain de sénevé deviendra un grand arbre, sur lequel les oiseaux de proie, c'est-à-dire* **toutes** *les nations idolâtres, viendront se reposer...*

C'était donc bien sa pensée que l'œuvre de la Propagation de la Foi couvrît un jour **toute** *la terre.*

Mais, comme les prémices de la *semence* étaient petites, il était naturel et surnaturel tout ensemble, de vouloir jeter cette *semence* dans les terres qui paraissaient devoir produire une moisson plus abondante et plus certaine. Aussi la destinions-nous à la Chine et à la Cochinchine, où une immense récolte de petits enfants à sauver, par la grâce du baptême, promettait une légion d'anges pour le ciel (1).

Ce ne fut donc pas, de ma part, un refus d'appliquer le plan dont je m'étais servie, à une œuvre destinée à porter la lumière de la Foi dans les deux Mondes, que de m'opposer, en 1822, à ce que les faibles collectes, recueillies **nominativement**, *pour la Chine et la Cochinchine, reçussent une autre destination*, qui, pour le moment, eût rendu ces ressources insignifiantes, quand elles ne l'étaient pas pour l'Orient. Mon frère m'a assuré qu'avec cent quatre-vingts francs par an, on pouvait entretenir là un catéchiste, et, par ce catéchiste, faire baptiser plus de deux mille enfants, exposés au bord de la mer et ailleurs.

Ce résultat était trop beau, pour qu'il fût aisé d'y renoncer au premier mot.

(1) Il est évident ici que, dès l'année 1819, le salut des enfants infidèles était l'objet de l'ambition du cœur apostolique de la vierge.

Mais avec la réflexion vint la soumission. Ce fut un gain pour l'Asie, comme pour les autres parties du monde, le zèle de ces messieurs ayant été surabondamment béni de Dieu.

. . . .

Il faut de plus éviter, dans le procès-verbal, des observations impliquant contradiction, ce qui arriverait si l'on insérait, d'une part, que Mme veuve Petit s'occupait *de l'œuvre* cinq ans avant 1822, et, d'autre part, qu'en la réunion du 3 mai de cette même année, *ces messieurs crurent de bonne foi être les* VRAIS FONDATEURS *de* CETTE ŒUVRE.

. . . .

Mgr Flaget, qu'on fait intervenir comme ami de la famille Petit, ne déniait pas, pour cela, **le choix qu'avait fait la divine Providence ;** car Sa Grandeur, m'ayant visitée dans ma maison, m'adressa des paroles dont le sens est celui-ci : « Qu'*ayant été choisie pour établir une* **telle** *œuvre, je devais me préparer à recevoir de grandes croix.* » Et il me bénit.

Je croirais équitable que ces messieurs reconnussent, qu'à son commencement, cette œuvre, comprimée, contredite, puis circonscrite, comme par grâce, ressemblait, par cela même, à une source vive qui, contenue par un obstacle et ne laissant couler qu'un filet d'eau, s'accumule et s'enfle de manière à devoir s'échapper comme un torrent, aussitôt qu'une main puissante l'aura débarrassée de l'obstacle.

Oui, l'œuvre était née et n'avait plus qu'à être offerte, pour que le Chef de l'Église la bénît et la reconnût pour sienne.

Oui, oui encore : à Dieu seul, honneur, louange et gloire ! mais, hommage à la vérité et à l'enchaînement des faits, tels qu'il a plu à la divine Providence de les faire succéder, puisque, dans chacun de ces faits, la Sagesse suprême a eu des raisons pour les coordonner de telle sorte, plutôt que de telle autre...

Avons-nous donné assez de détails et produit assez de documents,... — Il en est quantité d'autres — (1) sur *le fait mémorable* et *incontestable de la fondation de la Propagation de la Foi, par Pauline-Marie Jaricot ?*

Il nous semble que de cet exposé simple et vrai pourra jaillir pleine lumière dans les cœurs droits et sincères.. Quant à ceux qui ne le sont pas, le Maître Jésus a déclaré *inéclairable leur incrédulité voulue*, lorsqu'Il a dit : **Ils ne croiraient pas, alors même qu'un mort ressusciterait pour les instruire...** (Saint Luc. XVI 31.)

S'il se trouvait de ces sortes d'aveugles, parmi les lecteurs de cette *vie*, lumineuse à éblouir, il ne nous resterait qu'à plaindre en eux la plus grande des misères de l'âme : *l'aveuglement volontaire...*

§ V. — COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE.

Nous venons de raconter l'*histoire vraiment divine* de la Propagation de la Foi, collective à l'*Apostolat ;* l'une et l'autre s'appelant et se complétant mutuellement.

Comme *Idée*, la première est tout entière dans l'Evangile, et vient du Cœur même de Jésus-Christ.

Comme *Pensée*, rayonnement de l'*Idée divine*, elle a traversé dix-huit siècles et éclaire tous *les cœurs catholiques*, seuls dignes de la comprendre et de la recevoir.

Comme *Œuvre*, c'est-à-dire, comme *pensée revêtant une forme, une organisation parfaite, apte à un développement progressif*, *Elle* est le fruit de l'inspiration du Saint-Esprit à une vierge, — Pauline-Marie Jaricot — qu'Il avait élevée à un très haut degré d'humilité, de détachement et d'amour.

(1) Les uns seront produits dans la suite de ce récit ; les autres sont tenus en réserve.

Cette *réalisation de la pensée divine* a lieu dans cette glorieuse Eglise de Lyon, féconde entre toutes, et à l'heure même où l'Esprit du Seigneur, source de tout bien, y travaille activement les âmes.

L'*œuvre apostolique, la merveille des temps modernes*, demeure environ trois ans, toute petite et presque inconnue, cachée qu'elle est entre les bras de sa mère, à laquelle le démon fait déjà payer, *bien cher*, l'honneur d'une *telle maternité !*

Des chrétiens d'élite se réunissent dans le but d'organiser pour les missions, des secours permanents et inépuisables... Mais leur embarras est aussi grand que celui de leurs devanciers dans l'*apostolat du désir :*

Comment et par quel moyen ?

Le mandataire de Pauline-Marie Jaricot s'avance, il expose ce **moyen**, imaginé par elle et tout plein de vie. — Ce **moyen**, trouvé merveilleux de simplicité et de fécondité, est **acclamé** et **accepté tel quel**. — Les membres du Conseil s'en font les **propagateurs**, les **protecteurs**, les **administrateurs**, sans y changer un **iota... Pauline-Marie, la vraie mère de l'œuvre de la Propagation de la Foi, leur en abandonne la direction, et, séance tenante, « les premières gouttes de cette rosée, qui allait se répandre sur un champ sans limite », forment le premier trésor du conseil administrateur...**

Bientôt, le Chef de l'Eglise sanctionne l'*œuvre*, et bientôt aussi se réalise cette parole prophétique de Philéas à sa sœur : « *Le grain de sénevé deviendra un grand arbre, sur lequel les oiseaux de proie, c'est-à-dire* **toutes les nations idolâtres**, *viendront s'abriter.* »

En même temps, à l'admiration des anges, la *vierge fondatrice* s'abîme de plus en plus dans son humilité, laissant l'ingratitude et l'oubli effacer peu à peu le

souvenir de ce que l'univers catholique lui doit, *à jamais*, d'honneur et de reconnaissance.

C'est *pourquoi* les *étrangers* ne tarderont pas à se disputer l'héritage de *la robe sans couture*... Voilà aussi *pourquoi* le nom de Pauline-Marie Jaricot ne se trouve pas dans le procès-verbal de SON immortelle fondation...

Telle est la vérité, rien que la vérité, sinon toute *la vérité, sur les origines de la Propagation de la Foi*, origines encore ignorées d'un grand nombre de chrétiens, et *dénaturées* par quelques autres qui, malgré l'évidence des faits, l'authenticité des témoignages et des documents publiés en 1884, se montrent encore les *opposants* de la *fondatrice*.

Il est pénible, mais *nécessaire* de dire que, depuis la publication de notre premier ouvrage sur Pauline-Marie, *Souvenirs d'une amie* (1879), et *surtout*, depuis l'apparition de sa *Vie* complète, qui produisait les documents les plus irrécusables, sur le *fait de la fondation de la Propagation de la Foi, par elle* (1884), *les Administrateurs de son œuvre* ont redoublé d'efforts pour maintenir le voile jeté sur la vérité : Sous différents titres et différentes formes, ils n'ont cessé de publier et de republier dans les revues, *leurs organes* (1), des origines de l'*œuvre catholique* un récit duquel, prenant une à une toutes leurs assertions,

(1) L'*Echo de Fourvière*, la *Revue des Missions catholiques*, le *Grand almanach des Missions catholiques*, le *Petit almanach* de ces Missions et *même*... les *Annales de la Propagation de la Foi*, etc., etc.

Nous ne pouvons reproduire ici tous les articles publiés par l'*opposition*. Il serait cependant *curieux* de les mettre en parallèle avec le récit de l'abbé Girodon, *témoin* et *acteur principal, dans la séance du 3 mai 1822*, et ce qu'a écrit le cardinal Villecourt, *qui avait tout vu de ses propres yeux*, *même* ce qui s'était passé à la fameuse séance. Une lettre, faisant partie des documents, l'atteste.

un habile dialecticien pourrait les montrer *contradictoires*, et en déduire la conclusion la plus *probante* de la *fondation, par la vierge Pauline...*

Pour nous, qui n'avons ni la science ni l'espace nécessaires pour argumenter de la sorte, nous nous contenterons d'arrêter la pensée du lecteur sur l'*unique* raison, alléguée par les opposants, pour légitimer leur refus de reconnaître à cette vierge *élue* ses droits au titre de *fondatrice de l'œuvre apostolique.*

Dans leurs écrits si multipliés, ils disent en substance : « Mlle Jaricot n'ayant jamais songé qu'aux Missions d'Orient, — et qui donc le leur a révélé ?... Pauline-Marie affirme le contraire !... — l'universalité de la fin de l'œuvre lui a échappé. *Donc*, elle n'est pas la fondatrice de cette œuvre... »

Pas un mot de l'exposé, pourtant si remarquable, si capital, *fait par M. Girodon au conseil du 3 mai 1822, du plan, de l'organisatioa et du fonctionnement régulier et progressif de l'œuvre de la Propagation de la Foi, qui existait depuis près de trois ans..... ni de l'adhésion pleine et entière du conseil, applaudissant à cette œuvre naissante et l'adoptant, telle qu'elle était, pour l'appliquer désormais au monde entier...*

Pourquoi ce silence, quand *cet exposé*, ce *plan*, cette *adoption sans modification aucune*, sont la *seule base*, le seul *principe vital de l'œuvre*, que les membres du conseil *déclarent universelle*, mais qu'aucun d'eux n'avait le droit de dire **nouvelle** ?

A peine accorde-t-on que Pauline-Marie ait contribué, avec beaucoup d'autres, pas plus et peut-être moins que beaucoup d'autres, à la grande fondation...

Le caractère d'*universalité*, que les membres du conseil appliquent *à la fin* de l'œuvre de Pauline, *constitue*, d'après ces messieurs, l'*œuvre elle-même*... Or, cette universalité ayant été proclamée le 3 mai 1822, *l'œuvre, d'après eux, est sortie toute entière de cette proclamation*... Si bien que chacun des membres du

conseil, voire même celui qui le présidait et qui allait être le *larron* de l'œuvre, chacun, disons-nous, a pu s'en croire, *un peu, le fondateur*...

Tout le reste : plan admirable de simplicité et de fécondité, organisation vitale, fonctionnement déjà éprouvé de cette œuvre, fille du cœur virginal, *tout cela semble*, dans ces récits, *n'avoir été qu'une vague et insignifiante préparation* à la *délibération créatrice* : « *Et ce jour-là*, dit-on, avec une inexplicable assurance, *l'œuvre fut fondée*... »

C'est confondre des choses pourtant bien distinctes : la *tutelle* avec la maternité; et l'*émancipation avec la naissance*...

. . . .

Aussi dans l'*histoire*, dite *authentique*, de la Propagation de la Foi, la *vierge fondatrice* est reléguée dans l'ombre, au plus arrière plan du tableau, où le prétendu envoyé de la Louisiane est mis, presque avec *une auréole*, au premier plan, et sous le jour le plus favorable ; car son nom est accompagné de l'énumération des « *brillantes qualités* », *à l'aide desquelles il fit tant de dupes !*...

Cette préférence rappelle la scène de la Passion, où un *voleur* l'emporta sur la *Vérité* couronnée d'épines...

. . . .

Mais pourquoi donc, au milieu des graves Conseillers, la fleur de la haute société lyonnaise, pourquoi voyons-nous *siéger de pair*, un jeune homme de vingt ans, M. Girodon, alors simple *commis en soieries*, et qui se trouve là, dit-il, « comme un hors d'œuvre ». *Pourquoi* un vicaire-général honoraire, M. Cholleton, a-t-il pris la peine d'aller *lui-même* inviter ce jeune homme à venir s'asseoir parmi les nobles *sénateurs de la charité ?*...

Nous l'avons déjà fait comprendre : *C'est* que, dans l'extrême embarras où était le Conseil, de trouver la source féconde et inépuisable d'aumônes en faveur

des missions, *seul, cet humble jeune homme avait à présenter le plan, l'organisation et les premiers éléments de la Propagation de la Foi, vulgairement appelée* encore, l'œuvre **de Mlle Jaricot...**

Une seule difficulté s'élève : le Conseil veut que les aumônes, déjà *recueillies nominativement*, pour la Chine et la Cochinchine, se fondent dans l'*universalité* qui vient d'être déterminée; et la *fondatrice*, pour des raisons qui ont bien leur poids, refuse de s'écarter ainsi des intentions des donateurs. C'était, de part et d'autre *non une question de principe, mais un simple débat sur le placement des fonds recueillis avec une destination spéciale.*

Ce refus, qui, du reste, ne persista pas : « la réflexion amenant la soumission », dit Pauline, ne prouve nullement, comme on l'insinue, que cette vierge dévorée du désir de sauver les âmes, n'ait voulu étendre les fruits de *son œuvre qu'à certaines contrées infidèles.* C'est cependant sur ce refus, et *uniquement sur ce refus*, inspiré par une extrême délicatesse, que l'on s'appuie pour affirmer *que jamais* cette chrétienne, *apôtre de cœur* s'il en fut, n'avait songé à *tous* les idolâtres, en fondant la Propagation de la Foi...

Mais, en admettant cette assertion, il resterait à faire observer que l'*Universalité* est un *mode d'être de l'œuvre*, sa *destinée*, son *cachet propre*, **et non, du tout, son être constitutif, son être lui-même : car, avant de devenir universelle, il fallait qu'elle existât réellement.**

Ces Messieurs confondent *le but formel de l'œuvre*, but qui était indubitablement de sauver les âmes, avec l'*extension de ce but : l'universalité*, que l'œuvre de la vierge portait en germe dans son sein. Aussi, toute concession faite, l'*idée* de cette *universalité* appartient *autant, pour le moins*, à Pauline-Marie qu'à n'importe quel membre de la fameuse séance... Ne le dit-elle pas précisément elle-même, en citant ce qui, dans la lettre de son frère, avait trait à l'*universalité future de la Propagation de la Foi*, alors si combattue ?...

Cette œuvre change-t-elle de nature et d'organisation, en passant entre les mains auxquelles la profonde humilité de la fondatrice l'abandonne ? — Pas le moins du monde !... Lui ajoute-t-on un caractère qui lui soit étranger ? — *Non encore*... Car, ainsi qu'il est dans la nature du nouveau-né, de grandir et d'arriver au développement complet de la vie, il était — nous le répétons à dessein, — il était, dans la nature même de l'*œuvre de Pauline-Marie, de grandir et de s'étendre sans mesure*, sous l'influence de la grâce et à l'aide des années.

Le Conseil du 3 mai 1822 prend cette œuvre sous sa tutelle et en proclame les destinées futures ; c'est bien. Mais, *l'idée génératrice, l'idée qui donna l'existence à l'œuvre*, A QUI *appartient-elle ?*... A QUI *appartient-elle* **exclusivement ?...**

A Pauline-Marie Jaricot, *qui plus de trois ans, auparavant, avec* **les éléments premiers :** *l'adhésion des cœurs et l'acceptation des esprits, éléments trouvés par elle, groupés par elle et unis par elle*, **avait organisé l'association de la Propagation de la Foi, dans toute la plénitude de son fonctionnement.**

Celui qui donne l'être à une chose, en est le *Créateur ;* — celui qui met en ordre des pierres et en forme un édifice, est l'*architecte* de cet *édifice*. — Celui qui utilise les couleurs et en fait un tableau, est bien l'*artiste* de ce tableau, etc., etc.

La logique d'un écolier de *quinze ans* saisirait sans peine ces conclusions...

Si les membres du Conseil donnèrent un accroissement à l'œuvre de Pauline, par l'accession de nouveaux éléments, que le Saint-Esprit avait préparés, pour faire immense l'œuvre de salut, **ils avaient reçu de la vierge l'idée première... ils en ont vécu et... ils en vivent encore...**

En dehors de cette idée première, qu'ont-ils donc

fondé? On se le demande,sans trouver d'autre réponse que celle-ci :

Rien !...

L'*enfant existe* avant d'être *émancipé;* le fleuve est *fleuve* avant d'être grossi par ses affluents. *On ne naît qu'une seule fois*, alors même que la vie se prolonge et que la *puissance* de son action devient **universelle !...**

Quarante années plus tard, du sein de la douleur, et aux approches de l'éternité, la vierge fondatrice, *alors couronnée d'épines*, écrivait en parlant *de l'adoption du 3 mai 1822 :*

« Oui, l'œuvre était née et n'avait plus qu'à être offerte, pour que le Chef de l'Eglise la reconnût pour sienne ». Etc.

Le lecteur se demandera peut-être, *comment*, puisque les faits sont *tels* et si *certains*, il a pu se produire des oppositions, et, de **telles** oppositions...

Nous répondrons que *le cœur humain est là*... Ceux qui en connaissent, *à fond*, les faiblesses, pourront s'expliquer ce *mystère*...

Du reste, nous le savons, l'œuvre catholique était encore toute petite et comme « sous le boisseau, » quand le Conseil l'appliqua sur une plus vaste échelle et la fit *sienne,* en quelque sorte, sans que la fondatrice réclamât, en aucune manière, l'honneur de la *lui avoir donnée,* et même, plus tard, ainsi que l'affirme une sainte mourante, cette humble fondatrice fit jeter au feu des documents très précieux et très positifs, sur *son* impérissable et glorieuse fondation.

Ozanam, chargé en 1843, d'écrire dans les Annales de la Propagation de la Foi, le compte rendu de la *fondation officielle,* dut éprouver un singulier embarras : Il trouvait bien des illusions accréditées, bien des délicatesses à ménager, bien des prétentions, au moins en formation, à ne pas heurter... De plus, le compte rendu devait être *officiel*... Aussi, portera-t-il le caractère de cette *officialité*... On veut dire la vérité, sans

froisser personne...C'est pourquoi on se borne à exploiter habilement l'atmosphère ambiante, se mettant, de parti pris, à la suite de ceux qui ont précédé dans les mêmes rangs. C'est l'honneur de la famille à soutenir, et cet honneur ne doit jamais être en défaut... L'embarras du *Lyonnais* et celui du *chrétien* sont visibles et expliquent les contradictions palpables, qui se trouvent dans ce compte-rendu, où il est dit, en même temps, que « **la fondatrice de l'œuvre de la Propagation de la Foi porta seule, durant six mois, — (trois ans) — tout le poids de son laborieux dessein », et... que cette œuvre n'eût jamais de fondatrice (1)...**

Oui... et... non !...

(1) Malgré notre respect pour la personne des opposants, nous ne pouvons ni ne devons manquer d'attirer l'attention du lecteur sur l'inconcevable légèreté avec laquelle ils saisissent *tout, vaille que vaille*, pour appuyer leurs dires.

Le 3 mai 1890, à l'occasion du *Triduum* solennel, célébré dans la Primatiale de Lyon, en l'honneur de deux martyrs, mais *aussi* pour rappeler le *souvenir de la fondation officielle du 3 mai 1822,* les opposants ont cru avantageux de publier *une fois de plus*, le fameux compte-rendu que, *maintenant*, tout le monde doit savoir un peu par cœur.

Malheureusement pour ces Messieurs, les quelques lignes qu'ils ont écrites, comme préface de ce compte rendu, donnent lieu de mettre en doute le *sérieux* de leurs dires, et font voir la persistance de *certaines prétentions*. Voici ces quelques lignes extraites de la brochure *Souvenir du Triduum* :

« *Pour montrer l'action visible de la Providence sur* nous, *nous croyons utile de rappeler (on n'avait pu l'oublier) les humbles origines de* **notre œuvre,** *et de citer quelques-unes des remarquables pages consacrées à ce sujet, par le* **grand** *chrétien qui fut le* **premier** *rédacteur des Annales de la Propagation de la Foi*, « *Ozanam.* »

De deux choses l'une : ou « ce *grand* chrétien, *premier* rédacteur des Annales » était un incroyable phénomène de précocité intellectuelle et morale, ou les opposants avancent une erreur. Car, *né en 1813*, ce *grand chrétien n'avait pas dix ans*, quand à la fin de 1822, parut le **premier numéro des Annales,** rédigé par M. l'abbé Mioland, alors missionnaire diocésain, et depuis, archevêque de Toulouse.

Il nous faut donc accepter un *rédacteur de neuf ans,* ou laisser

Laissant de côté une foule d'autres témoignages que nous pourrions encore mettre en lumière, sur le fait incontestable de la *fondation* par Pauline-Marie Jaricot, nous nous sommes borné à produire sur ce fait glorieux :

— *L'affirmation* positive de la vierge élue : « Sa parole me suffirait, en dehors de tout autre témoignage, même de celui de ma mère et de ma sœur : une âme comme *celle-là* ne saurait être suspectée, » écrivait Mgr David, évêque de St-Brieuc, fils et frère des deux premières aides de la fondatrice.

— L'affirmation du vénérable abbé Girodon, témoin *oculaire*, personnifiant l'honneur sacerdotal lui-même. Après avoir raconté *comment* l'œuvre de *Pauline-Marie était devenue l'œuvre du Conseil du 3 mai 1822*, il ajoute : « **Si Mlle Jaricot n'est pas la fondatrice de la Propagation de la Foi, il n'y a jamais eu de fondatrice dans aucune œuvre...** »

— *L'affirmation d'un autre* **témoin oculaire**, *dont le caractère auguste et l'éminente vertu enveloppent le témoignage d'un éclat ineffaçable : le Cardinal Villecourt, l'ami, le conseil de Pie IX, l'homme véridique et droit par excellence, qui proclame en toute occasion et en tout lieu, même jusqu'au pied du trône pontifical, — nous le verrons plus tard — que* **la grande fondation est due à sa sainte compatriote, Pauline-Marie Jaricot, et à elle seule exclusivement.** . . . .

. . . .

Mais, il y a plus et mieux encore...

Ces affirmations si lumineuses, si au-dessus de toute attaque, ont été sanctionnées et comme mises en *fais-*

l'œuvre sans Annales, au moins pendant dix années, pour donner au *grand* chrétien le temps de faire un peu de rhétorique, *avant de rédiger une publication si sérieuse.*

Petites misères, qui seraient *risibles*, si elles n'étaient les rejetons *vivaces*, des *grandes* misères qui ont torturé et abrégé la vie de la sainte fondatrice.

ceau indestructible, par l'*affirmation suprême*, dont le retentissement est toujours universel et immortel...

La main presque divine qui, malgré la violence et la continuité des tempêtes, conduit avec tant de force, de sagesse et de douceur la barque de Pierre, a tracé ces lignes radieuses :

« Pauline-Marie Jaricot est une vierge dont la mémoire est — à plus d'un titre — en bénédiction dans l'Eglise.

« Par elle a été imaginée et organisée — (**excogitata enim ab ipsa et ordinata fuit amplissima illa stipis collectio**) — cette immense collecte qui, formée de l'obole hebdomadaire des fidèles et l'objet des éloges sans nombre de la part des Pontifes sacrés et du saint Siège, est devenue, sous le titre déclaré de la Propagation de la Foi, une source croissante pour les Missions catholiques (1). »

Et cette *affirmation* est signée *Léon XIII !!*...

. . . .

Si de pareils témoignages sont *erronés*, c'est à mettre en doute toute vérité historique, et s'ils sont contredits, c'est à croire qu'il n'y a plus rien de sacré pour la conscience humaine...

Et cependant, depuis neuf ans que cette **affirmation souveraine** *a couronné, de sa souveraine autorité,*

(1) Avec un incomparable sentiment de profond respect et de filiale reconnaissance, nous reproduisons textuellement cette parole extraite du magnifique Bref que S. S. Léon XIII, notre glorieux Pontife, a daigné nous adresser, après la publication des *Souvenirs d'une amie*.

Écrit en dehors de tout appui et de tout document, ce modeste ouvrage était loin de mériter une aussi splendide réponse. Evidemment, *on en savait beaucoup plus à Rome* que nous n'en savions, alors, nous-même, des vertus, des œuvres et des épreuves de la servante du Christ, car l'auguste réponse en dit bien davantage que n'en disait le petit livre.

toutes les autres affirmations du droit de Pauline-Marie Jaricot, au titre de fondatrice de la grande œuvre catholique, sans dénier ouvertement — c'était impossible — le Conseil central s'est efforcé, dans ses publications multipliées, de présenter cette œuvre comme *impersonnelle*, tandis que, d'*intuition*, la catholicité tout entière en fait *une œuvre personnelle, celle d'une pauvre servante de Lyon...*

Chose aussi inexplicable que remarquable : par une de ces contradictions qui se rencontrent ici à chaque pas, ce même Conseil laisse répéter en tout lieu cette *demi-légende*, sans jamais la contredire, et même, — nous le savons de bonne source, — la donne parfois comme *thème* du discours officiel, qui a lieu tous les ans, *en sa présence, le 3 mai, dans la cathédrale du premier siège des Gaules...*

— « Mais cette *pauvre servante* avait un nom... Quel est-il ? érivait Mgr David. »

Chose encore plus étonnante, encore plus *inexplicable que la première :* ce *nom illustre*, qui devrait être gravé en lettres d'or dans tous les sanctuaires, et être béni de toutes les lèvres catholiques, **n'a jamais été ni écrit ni prononcé** . . . .

. . . .

Nous l'écrirons avec bonheur et sainte fierté, ce *nom* glorieux, et cela, en remerciant le Conseil d'avoir laissé soulever *ainsi* un coin du voile, jeté depuis soixante ans sur la *vérité :*

Le titre de « *pauvre servante* » désigne admirablement l'opulente jeune fille qui, de son plein gré et au printemps de sa vie, si heureuse, s'est rendue *pauvre de volonté* et *servante des pauvres*, comme peu le furent... Qu'on se rappelle la lourde chaussure de cuir, la robe grossière, le fameux bonnet de quinze sous, remplaçant toutes les recherches de la mode et du luxe. Dieu se chargera, plus tard, de la rendre *pauvre de fait*, en lui ravissant tous les biens, toutes les joies de la terre, même celle qui était la *respiration* de son cœur : soulager l'indigence.

Il n'y a jamais eu, et il n'y aura jamais aucune autre

servante de Lyon, à laquelle le titre de pauvre et celui de fondatrice puissent être plus justement appliqués, qu'à Pauline-Marie Jaricot, qui signait habituellement: la pauvre de Jésus-Christ, la pauvre de Marie...

S'il y a eu façon d'erreur dans l'esprit public, c'est sa faute!... Noble faute, digne d'envie, par laquelle son humilité se déroba si promptement et si complètement à l'honneur de l'incomparable fondation. **C'est aussi la faute de Dieu, qui voulait élever sa bien-aimée, comme il avait élevé son Fils, par la douleur et l'humiliation.**

X

LA POSTÉRITÉ DE L'HOMME JUSTE.

« La race du juste sera bénie. »
Ps. CXI.

Après avoir admiré le *premier fruit* de la charité dans l'âme de Pauline, il nous sera doux de voir, en passant, son frère et ses sœurs former avec elle, comme une auréole de sainteté à Antoine, ce vénérable chrétien, dont le cœur avait reçu de la mort une si large et si profonde blessure ! Certes, il s'était résigné avec une foi pleine d'amour à la volonté divine ; mais depuis le départ de Jeanne pour le ciel, une constante douleur avait usé peu à peu les ressorts de sa vie.

Elevée, par la grâce, bien au-dessus des faiblesses de son âge et de son sexe, Pauline rappelait au vieillard la compagne qu'il avait tant aimée, et qui lui apparaissait vivante, rajeunie, sous l'image transfigurée de son enfant. Aussi, cette enfant signalait-elle quelque douleur à consoler, quelque infortune à secourir, il lui disait : « Va, ma fille chérie ; donne pour l'amour de Dieu et au nom de ta mère ! »
Toujours bon et tendre pour les siens, il paraissait se rattacher à l'existence, quand il se voyait entouré de ses enfants et de ses nombreux petits-enfants :

Par une conduite vraiment chrétienne, Paul honorait les cheveux blancs de son père. Marie-Laurence (Mme Chartron), achevait de se sanctifier, en répandant autour d'elle la vertu, la joie et la paix. Sa sainte mère revivait en elle.

De son côté, Sophie, (Mme Perrin) se montrait également digne de la race chrétienne dont le Seigneur l'avait fait naître. Cœur aimant et généreux, elle soutenait et aidait Pauline, dans toutes les œuvres auxquelles celle-ci consacrait sa vie. L'affection la plus tendre faisait oublier à toutes deux la différence d'âge ; aussi était-ce maintenant la plus jeune qui, dans les voies de la perfection, entraînait et dirigeait l'aînée.

Non moins ardente pour le bien que l'était Pauline, Sophie allait droit au but, sans se mettre en peine des obstacles, quand il s'agissait de se dévouer à la gloire de Dieu ou au soulagement des malheureux.

Encore imbue des idées du monde, elle avait d'abord blâmé sa jeune sœur de sa mise étrange. Mais bientôt, comprenant mieux le but d'une telle abnégation, elle en était arrivée à l'admirer, et si, par hasard, quelqu'un se permettait des critiques sur ce point, elle savait, d'un mot, imposer silence à la malice ou à la jalousie.

Douée d'une merveilleuse aptitude pour les affaires, et d'une activité que rien ne lassait, elle contribua grandement à la prospérité de sa maison. Mais, en travaillant à augmenter sa fortune, elle avait pour but principal, d'augmenter, dans la même proportion, le bien qu'elle faisait.

D'une générosité comparable à celle de Pauline, Sophie ne connaissait d'autres bornes à ses largesses, que la volonté de M. Perrin, très charitable aussi. Dieu bénit ces deux époux dans leurs enfants, surtout dans leur fils aîné, Pierre, auquel Pauline, encore si jeune, avait enseigné la céleste science de l'oraison mentale, et qui déjà marchait, à pas de géant, dans la carrière de la sainteté.

M. Perrin ayant fondé une maison de commerce à Paris, Sophie passa, chaque année, plusieurs mois dans la capitale où, comme ailleurs, elle sut mener de front, avec un égal succès, les affaires et les œuvres de charité. Elle devint la bienfaitrice du séminaire des Missions étrangères, et pourvut si largement aux

nécessités des envoyés de Dieu, qu'un des plus illustres apôtres des contrées idolâtres, Mgr Retord, lui donna toujours dans la suite, le titre de *mère*, en reconnaissance des aumônes qu'elle lui avait faites, et des services signalés qu'elle lui avait rendus, au moment où il allait quitter la France.

Mgr Lambruschini, alors Nonce Apostolique, auprès du Roi Charles X, et qu'une science profonde jointe à d'admirables vertus, allait conduire au faîte des grandeurs, ayant eu occasion d'apprécier le dévouement sans borne de Sophie et de Pauline au Chef de l'Eglise, se fit, dès cette époque, le paternel intermédiaire des deux sœurs, auprès du Pontife Romain.

Quant à Philéas, absorbé dans les pensées de la Foi, il se préparait, avec une sainte frayeur, à la solennelle démarche du sous-diaconat. Trouvant l'âme de Pauline à l'unisson de la sienne, le jeune lévite écrivait à l'amie de ses premiers jours, avec un abandon sans réserve. Quelques-unes de ces confidences intimes ont échappé au ravage du temps et des flammes. Une, belle entre toutes, révèle les aspirations sublimes et les terribles combats qu'éprouvait le saint jeune homme, au moment où il allait offrir à Dieu l'*immolation la plus effrayante et la plus enviable : celle du sacerdoce chrétien*...

Une invincible terreur le saisit, et, bien que depuis le jour où la grâce l'avait touché, il n'ait rien refusé au divin Maître, *il redoute de traîner à l'autel une victime boîteuse ; tandis qu'elle doit être choisie entre toutes celles de la Bergerie*, et *être sans tache et sans défaut*...

« Je vais m'offrir de la manière la plus solennelle et la plus irrévocable !... O mon Sauveur, je tremble !... J'ai si souvent dit : *Je donne*, et, misérable parjure, par un secret larcin, je retenais la meilleure partie de ce que je donnais...

« Qui m'assurera que j'aurai maintenant le courage de *donner véritablement* et *irrévocablement ?*... Qui

armera mon bras, pour qu'il ait la force de blesser d'un coup mortel, *le cœur même de la victime?* »

Il énumère ici tout ce que comprend « la mort » qu'il ambitionne et il en est épouvanté... Il s'attendrit, les larmes le gagnant, au souvenir des affections de famille, qu'il faudra sacrifier pour n'être plus qu'à Jésus-Christ... Il tient à ces affections par toutes les fibres de son cœur de vingt-cinq ans!... Il se croit faible et incapable de s'élever si haut... Le découragement l'étreint!...

Mais bientôt, il échappe au piège du tentateur et se rassure, au souvenir du **Prêtre par excellence**, qui, en le soutenant de sa force divine, lui fera suivre les traces augustes de sa vie évangélique, traces ineffaçables, imprimées ici-bas, pour guider au milieu des périls de leur course, les hommes chargés de représenter, malgré les défaillances de l'humaine faiblesse, *la sainteté du sacerdoce éternel.*

Alors, ravi d'amour il s'écrie !

« Ah ! quand on m'enverrait aux extrémités de la terre, pour sauver une seule des âmes qui Lui ont coûté si cher, pourrais-je m'y refuser ?...

« Je ne sais encore quelle sera sa volonté. Elle pourra me ramener au milieu de vous : mais *ce qui est certain, c'est qu'en quelque lieu que ce soit, je me sacrifierai pour procurer sa gloire et répandre son règne. Ce que je sais encore, ma chère Pauline, c'est que la soif qui dévorait sur la croix mon Sauveur pénètre mes entrailles et les dévore aussi! Son sang appelle le mien, qui s'agite dans mes veines, impatient de se répandre pour Lui.*

. . . .

. . . .

« Ce sera le samedi des Quatre-Temps, veille de la Trinité, que je serai ordonné sous-diacre. Faites tous, ce jour-là, la sainte communion pour votre pauvre frère, qui vous en aura une bien grande reconnaissance.

10 Mai 1822. »

Et dans une autre lettre :

« Papa veut m'avoir à Lyon et *chez lui*, pour que je m'y occupe *d'œuvres brisées*. Cette dernière partie irait à mon

caractère. L'autre n'est pas sans inconvénient : pensez-y devant Dieu. Je ne désire rien, sinon d'être *impitoyablement sacrifié à son service. Mais je me sens un grand attrait* pour travailler au salut des petits et des pauvres, dans les campagnes, les hôpitaux, les greniers. Peu importe le lieu... En France, en Chine, en Amérique. *Dieu est partout et tous les hommes sont ses enfants.* Là où il y aura le plus d'ouvrage et de fatigue, c'est ce qu'il me faut, parce que je suis un grand pécheur et que j'ai un *corps de fer.* »

Il entra dans les saints Ordres, avec ces sentiments et se disposa au sacerdoce, par un redoublement de prières, d'austérités et de zèle. Lui qui prêchait si bien à Pauline *le devoir de soigner sa santé,* ménagea si peu « son corps de fer », qu'il le réduisit à l'état de squelette :

Quelque temps avant son ordination, comme sa famille songe à lui procurer des vases sacrés et des ornements très riches, il écrit à sa confidente ordinaire combien il est indifférent à toutes ces recherches et ajoute :

« Je ne puis dire ma première messe à Lyon, chère Pauline, c'est évident, puisqu'il me faudrait, outre l'interruption de mes études, me priver, ou plutôt, priver l'Église et Dieu lui-même de l'offrande du divin sacrifice, pendant les trois ou quatre jours de voyage. Quelle que soit mon affection pour ma famille, l'honneur de Dieu, la joie de la sainte Église, qui me fait *son prêtre,* doivent passer avant. Mais vous n'y perdrez rien, croyez-le, et pardonnez mon apparente sévérité.

« Je pense que ce sera parmi mes chers petits enfants du catéchisme, que j'offrirai la première fois le divin Sacrifice. Il aimait tant les enfants, mon Sauveur ! Je ne crois pas pouvoir rien faire de plus agréable à son Cœur, que de les placer autour de Lui, afin qu'Il les bénisse ! D'ailleurs, ce sont les petites brebis, les petits agneaux qu'il m'a donnés à paître, il est donc juste que je les aime, et que je leur prouve ainsi ma tendresse.

« Adieu, Pauline ! Dimanche 21 décembre, de neuf heures et demie à dix heures, *je serai à l'autel !* »

Aux vacances qui suivirent, il y eut encore un mécompte. Au lieu de revenir à Lyon, où il était

attendu avec tant d'impatience, le jeune prêtre se rendit dans un monastère de Chambéry, pour y faire une retraite. De là, il écrivit à Pauline :

» *Pas encore les vacances*, chère sœur !... J'entends la voix de mon Maître qui me dit : « *Levez-vous! sortez de votre repos et suivez-moi dans la solitude : là je vous y parlerai au cœur...* »

C'est à Genève que, par un trait visible de la Providence, j'ai pris cette résolution. C'est à Annecy, sur le tombeau de saint François de Sales, que je l'ai confirmée, et c'est à Chambéry que je la consomme...

« Je vous vois toute étonnée et me croire déjà chartreux ou capucin. Rassurez-vous, je ne veux être **que prêtre,** mais **l'être véritablement et dans toute l'acception du titre... Je veux savoir enfin ce que c'est que le prêtre, (ce que je suis !...) et l'être tout de bon.** En un mot, je vais faire une retraite de huit jours, et pour que vous ne soyez pas en peine de moi; je vous préviens que je ne vous arriverai pas de toute la semaine prochaine. »

Il arriva enfin à Lyon, où le respect et la tendresse des siens l'accueillirent et l'entourèrent à l'envi.

A cette douce et sainte réunion il manquait une mère ; mais personne n'oublia que le nouvel apôtre lui devait la céleste semence, dont l'Eglise, les âmes et les malheureux allaient recueillir les fruits.

Ce temps de repos et s'écoula comme un jour de bonheur. Il fallut bientôt se séparer encore. Malgré les instances et les offres qu'on lui fit, Philéas ne voulut accepter à Lyon aucun poste, et retourna au séminaire de Saint-Sulpice, avec le ferme dessein de s'y préparer à partir pour les missions de la Chine : le rêve de son enfance devenant son unique ambition. Hélas ! il était bien facile de prévoir, qu'il n'aurait jamais la force nécessaire aux rudes travaux de l'apostolat, dans ces contrées lointaines.

Convaincues, plus que tout autre, de cette impossibilité, Pauline et Sophie désiraient ardemment que leur frère exerçât son zèle à Lyon, où il ne voulait pas se fixer, dans la crainte d'y être l'objet de trop grands

soins et de trop grandes attentions, de la part de sa famille.

L'autorité des supérieurs et surtout celle de Mgr de Pins tranchèrent la question : le généreux Philéas dut renoncer, pour un certain temps du moins, à réaliser ses plus chères espérances et revenir dans sa ville natale, à la grande joie de ses deux sœurs. Mais alors son âme d'apôtre éprouva une souffrance comparable à celle de l'aigle blessé qui, retenu dans la vallée, bat sans cesse des ailes, en regardant de loin l'espace et les plus hauts sommets.

Le sacrifice accepté, il demanda comme compensation à ses regrets, de consacrer exclusivement son ministère aux petits et aux pauvres. Après deux années de ministère à la *Charité*, ses mérites et ses vertus le firent nommer premier aumônier de l'Hôtel-Dieu.

Quand les administrateurs de cet immense établissement virent arriver, à ce poste si élevé, un si jeune prêtre, ils se permirent de lui faire quelques objections sur cette jeunesse même. « Messieurs, leur dit Philéas avec une modeste assurance, j'ai l'âge qu'avait Jésus-Christ, quand il commença sa vie apostolique : Je le prendrai pour modèle. »

Il tint parole.

C'est dans cette magnifique mais si triste demeure de la douleur et de la mort que, désormais, nous le verrons *prêtre dans toute la réalité du titre*. La grâce de la sublime vocation du missionnaire, devait être le partage de son neveu Pierre Perrin.

A partir de ce moment, Pauline trouva dans le compagnon de son enfance, un soutien et un auxiliaire pour toutes ses œuvres.

Depuis qu'elle avait abandonné si humblement à d'autres la gloire de sa **grande fondation**, la sainte jeune fille s'était exercée à se cacher sous le voile des œuvres les plus obscures et les plus rebutantes de la charité. D'un autre côté, après avoir étudié les richesses et la force de l'âme, que le Seigneur lui avait confiée, le

saint abbé Wurtz s'appliquait à en exploiter les trésors. Sa direction, bien que très paternelle, était cependant empreinte de sévérité, pour ce qui regardait l'âme. Loin de ménager Pauline, il mettait à profit toutes les occasions de briser la fierté, qu'il voyait encore si vivante en elle, et il allait quelquefois jusqu'à lui dire en présence de nombreux témoins, des paroles comme celle-ci : « Vous avez tous les défauts des *parvenus!* Votre orgueil est insupportable ! Il faut que vous agissiez toujours, comme si vous étiez nécessaire à quelque chose ! Humiliez-vous et demeurez à votre place, dans le néant ! »

Et elle répondait avec une profonde conviction :

« Merci, mon Père, j'oublie toujours cela en effet. C'est cependant bien vrai !... »

Mais le sévère directeur estimait et admirait sa fille spirituelle, jusqu'à se rendre aux conseils qu'il lui demandait en toute simplicité.

Comprenant l'immense besoin d'action qu'éprouvait cette âme ardente, il la laissa d'abord dépenser l'exubérance de son zèle, dans les œuvres extérieures, afin de la former plus facilement, ensuite, à la vie contemplative, pour laquelle elle semblait avoir été également créée.

Il serait impossible d'énumérer les œuvres qu'elle accomplit alors. Elle était la pourvoyeuse de toutes les infortunes : il suffisait d'être dans le malheur, pour exciter sa générosité et sa compassion.

Une pieuse ouvrière qu'elle chargeait souvent de charitables messages, faisait cette réflexion : « En vérité, Mlle Jaricot ne tient pas plus à l'argent qu'à la boue, quand elle ne peut l'employer au bien. »

Elle se méprit plus d'une fois, dans l'élan de son cœur, et quand on lui faisait reconnaître ses méprises, elle répondait :

« Que voulez-vous? le bon Maître ne mesurera pas la récompense aux mérites de ceux qui demandent, mais seulement à l'intention de celui qui donne... Eh ! je donne bien pour l'amour de Lui !... »

Cependant elle méritait un reproche: celui d'excéder dans la pratique des mortifications corporelles; car, afin d'obtenir miséricorde pour la France, elle continuait de se livrer à des jeûnes austères, à des veilles prolongées, qui ruinaient de plus en plus sa santé délicate et épuisée. De concert avec Mme Perrin, non moins austère, mais d'un tempérament plus robuste, elle s'efforçait d'inspirer à d'autres âmes l'attrait et le besoin de toucher le cœur de Dieu par la pénitence.

Philéas travaillait, lui aussi, de toutes ses forces, à glorifier le divin Maître, par l'exercice d'une parfaite charité, qui le faisait « *tout à tous* », pour le bonheur et le salut des pauvres.

Depuis son arrivée à l'Hôtel-Dieu, il se montrait le défenseur et le père des infortunés qui s'y trouvaient réunis. Sa paternelle sollicitude s'étendait jusqu'aux nécessités matérielles de ses chers infirmes: il se reposait du soin des âmes, en surveillant de près les soins donnés au corps, sur lesquels le péché avait imprimé de cruels et affreux stigmates. Plus d'une fois, il rappela avec énergie, aux administrateurs de l'établissement, que les grandes richesses de l'hospice devaient, selon l'intention des bienfaiteurs, servir au soulagement et au bien-être des malades; que ceux-ci avaient droit à une nourriture saine, abondante, délicate même, selon la nature ou la gravité de leur maladie.

On s'offusqua d'un tel zèle, et la haine répondit à la charité du serviteur de Dieu, qui ne craignit point ses ennemis et ne leur en voulut jamais. Consumé par la soif de travailler encore davantage à la gloire de son Maître, il aspirait au martyre, et attendait, pour s'embarquer, le retour de ses forces, à jamais perdues.

La lettre suivante, dont il ne reste qu'une partie, indique comment Pauline et Sophie partageaient et secondaient la charité de leur frère. C'est Pauline qui écrit ici ce que lui dicte son âme, abandonnée sans réserve à l'action divine.

« Mon *père* et notre cher Philéas, en Jésus-Christ.

« Désormais, Sophie et moi, nous ne vous donnerons plus d'autre titre (1). Il nous dit tout ce que vous êtes pour nous, et tout ce que nous voulons être pour vous, dans le Seigneur. Ce nom, sanctifié en quelque sorte par la mort, ne laissera, dans l'union de nos âmes, rien de naturel, rien qui ne soit pour Jésus-Christ. Il nous dira aussi de marcher ensemble, courageusement comme simplement vers le but, ayant le Cœur du bon Maître, pour notre point de départ et d'union, afin que nous puissions nous voir, sans nous *revoir*; nous entendre, sans nous parler; nous entr'aider sans paraître faire la même chose. Ce sera surtout dans la retraite du tabernacle que nous nous tiendrons toujours unis, pour la plus grande gloire de notre bien-aimé Seigneur.

C'en est fait ! vos enfants deviennent *nos* enfants ; vos frères sont *nos* frères, et votre œuvre, *notre* œuvre, à moins que Dieu ne rejette nos désirs, nous jugeant indignes de participer à vos travaux. Mais s'il agrée nos vœux, disposez de nos bourses et de tout ce qui pourra être utile à vos chers malades. Pour le moment, nous serons peut-être prises au dépourvu, mais dans un mois, vous voudrez bien regarder nos petites ressources comme vous appartenant, si Jésus vous met au cœur d'y recourir.

« Cependant, mon cher Philéas, il est bon que je vous prévienne d'une chose, c'est que **ma vocation n'est point de me donner tellement à une œuvre, que j'oublie tout le reste, pour m'en occuper...** *Non,* **je suis aux ordres de tous les serviteurs de Dieu et ne prétends point m'imposer l'obligation de ne plus aller là où est le plus grand besoin...** Si donc il arrivait que notre commun Maître, bénissant vos desseins, vous envoyât dans la suite, par d'autres personnes, les ressources suffisantes, alors, sans que l'union de nos âmes en souffrît la moindre altération, *vous trouveriez bon que je portasse mes ressources, là où il y aurait une plus grande nécessité, ou une plus grande consolation pour la sainte Eglise.*

(1) A partir du jour où Philéas entra dans les saints Ordres, son père, son frère et ses sœurs, cessèrent de le tutoyer par respect pour le caractère sacerdotal, et Philéas ne tutoya plus personne.

« Tant que vos deux pauvres sœurs vous seront utiles, elles *exigent* que vous usiez *largement et librement de la permission*, jusqu'à ce que Jésus leur montre qu'elles doivent se retirer. *Dieu seul et sa plus grande gloire*, sera, si vous le voulez, notre devise. Vive sa bonté ! nous sommes à Lui sans réserve, à la vie, à la mort !

La vierge-apôtre vient de nous livrer le secret de sa *vocation particulière.* **Travailler sans relâche au soutien de l'Eglise et des âmes, contre les attaques de Satan; demeurer sur la brèche, pour signaler le péril et tendre la main à tous les blessés de la vie, quelles que soient leurs blessures, et cela, jusqu'à ce que, blessée elle-même de toute part et pressant sur son cœur l'étendard de la Foi, elle succombe, à ce poste héroïque, où l'amour triomphe divinement de la mort.**

Telle était la famille d'Antoine Jaricot, quand, près d'achever sa laborieuse carrière de chrétien, « *cet homme juste* » pouvait dire à Dieu et à la sainte épouse qui l'attendaient au ciel : « **Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'aviez donnés** (1) **!** »

(1) Ev. selon saint Jean, ch. 18; v. 9.

XI

LE REPOS

« Je me suis reposée à l'ombre de Celui que j'avais tant cherché et ses fruits ont été doux à ma bouche. »
(*Cant. des Cantiques.*)

« L'âme du juste est le plus beau temple que la divinité puisse avoir sur la terre. » Captivés jusqu'ici, par la richesse extérieure de l'un de ces temples, nos regards n'en ont pas franchi le portique. Mais l'heure est venue de pénétrer dans le *sanctuaire* et d'en admirer les splendides beautés. C'est pourquoi nous allons suivre de plus près le travail de la grâce dans l'âme de sa prédestinée, et le sublime échange qui s'y opéra entre la faiblesse humaine et la toute-puissance divine, sous le double empire de l'humilité et de l'amour.

Depuis que Pauline s'était abandonnée sans réserve au Seigneur, le démon ne lui avait guère laissé de répit ; mais à partir *de la fondation de la Propagation de la Foi*, il ne cessa d'exercer sur le corps et sur l'âme de la fondatrice une vengeance implacable.

Quand la *voix du* Maître avait dit à la vierge : « Tu *souffriras avec moi* et *comme moi*, *pour le salut de tes frères* », elle avait cru à l'annonce du martyre par l'effusion du sang, et elle avait accepté ce genre d'immolation. Mais, tandis que dans les régions supérieures de sa volonté, elle appelait de tous ses vœux la réalisation de cette promesse, la nature, chez elle, s'en épou-

vanta d'une façon inexprimable. « Il y avait au-dedans de moi, comme une nation divisée contre elle-même », dit-elle énergiquement. De là, une lutte de tous les instants, que l'*ennemi* suivait d'un regard perfide !

En suscitant à la servante du Christ des tentations d'une continuité, d'une étrangeté et d'une violence extraordinaires, il poursuivait son dessein de la perdre, en l'amenant à désespérer de Dieu et d'elle-même : « Il m'insinuait que je n'aurais jamais le courage de servir Jésus-Christ, « ce *Maître* barbare, qui m'abandonnait au milieu de mes épreuves, et ne me donnerait ni les joies de la terre, ni celles du ciel, etc., etc.» *Cependant, je demeurais inébranlable dans mon désir de travailler au salut des âmes et d'être caution pour les coupables.* »

C'est qu'une lumière surnaturelle lui avait fait entrevoir *par quels châtiments* la Majesté divine allait se venger des outrages des nations chrétiennes. Le Seigneur exauçant la *prière* de cette *victime*, la fit entrer pleinement dans « l'*âpre combat* », que l'Apôtre appelle « *une mort de tous les jours* », et qui, pour elle, se prolongera sans trêve jusqu'à son dernier soupir :

Depuis que je m'étais offerte en victime, dit-elle, Jésus n'étais plus, pour moi, l'ami indulgent qui m'avait favorisée de si grandes douceurs, aux premiers jours de ma conversion. Il était devenu le Roi des douleurs, formant son épouse aux habitudes de sa cour... Il m'instruisait dans ses voies, me pressant de marcher après Lui, pour arriver, à l'heure prescrite, au sommet du Calvaire, où je devais contracter avec l'Epoux crucifié, les noces sanglantes, après lesquelles, malgré tout, la foi me faisait soupirer.

. . . .

« J'aurais eu besoin d'un bras encore plus vigoureux, pour me soutenir, et d'une main encore plus ferme, pour me relever. Mais quelque zélé que fut mon guide, il n'avait pas le courage d'exiger de moi, *tout ce que la grâce me*

demandait... Effrayé des sacrifices que je devais faire, il compatissait bien plus à la faiblesse de ma nature, qu'il ne fortifiait ma volonté, laquelle, pour triompher de ses repoussements, réclamait en vain toute la puissance de l'autorité du prêtre de Jésus-Christ.

« Loin de me soulager, cette indulgence enlevait un peu d'énergie à mon âme et rendait mon corps plus susceptible. Ainsi le froid de l'hiver me pénétrait jusqu'aux os ; la chaleur de l'été me réduisait à un anéantissement complet, et la faim, la soif, n'en avaient que plus d'empire sur l'incroyable délicatesse de mon organisme matériel.

« C'était alors que le combat de la nature contre la grâce devenait plus opiniâtre, et que le *vieil homme*, comme un ennemi irrité, sortant de dessous les pieds de son adversaire, se montrait plus terrible et plus impérieux que jamais.

. . . .

. . . .

« Ces violents combats furent presque toujours suivis de maladies étranges, fort graves et dont les ressources de la Foi purent, seules, me retirer, contre les prévisions de la science médicale.

« Après ces guérisons, mettant de côté toute considération de la prudence humaine, pour les convalescents, je recommençais, avec plus de générosité, à vivre ainsi que le voulait mon adorable Maître, dans l'*apprentissage perpétuel du sacrifice*, jusqu'à ce que le poids si lourd de mes misères spirituelles, fit de nouveau faiblir mon courage.

« J'avais un ardent désir d'atteindre le but proposé par la grâce, et je m'accusais amèrement aux pieds de mon confesseur, de mon insigne lâcheté. Comme il ne s'agissait de rien qui fût contraire à la loi de Dieu, mais seulement de fautes contre *ma vocation particulière à la souffrance*, mon guide prenait en trop grande pitié la pauvre victime et n'avait pas le courage de l'aider à mourir. »

Il est certain que le vénérable abbé Wurtz, si sévère autrefois pour sa fille spirituelle, en était venu à éprouver une immense compassion pour elle, lui voyant subir des épreuves sans nombre, et les rigueurs terribles de la grâce à son égard. Aussi croyait-il devoir modérer la générosité avec laquelle elle se livrait à la pénitence, en faveur des coupables. Elle avait déjà tant travaillé et tant souffert pour la gloire

de son Maître et le salut de ses frères, que le saint directeur jugea nécessaire de lui procurer quelque repos d'âme et de corps, en lui interdisant l'exercice de toutes les œuvres de miséricorde, afin qu'elle pût *s'asseoir* aux pieds du Sauveur dans l'Eucharistie, le *contempler* et l'*écouter*, autant qu'elle en était avide. D'ailleurs, depuis longtemps les forces physiques de l'héroïque vierge étaient tellement épuisées que, seule, l'énergie de sa volonté la soutenait dans l'action.

Soumise de cœur et d'esprit, elle accepta le sacrifice, si dur pour elle, de ne plus accourir au premier appel du malheur. Mais, comme il ne lui était pas défendu de se servir d'autrui, pour faire arriver les consolations et les secours, à quiconque en avait besoin, elle confia ses messages de charité à quelques-unes de ses chères *Réparatrices,* et demeura recueillie, à écouter les divines leçons du *Docteur sans égal,* l'instruisant de son tabernacle. Elle confesse avec simplicité que son âme fut alors inondée, plus que jamais, de lumières divines, à l'aide desquelles elle vit *d'un regard assuré,* le présent et l'avenir moral de l'Eglise, de la France, et pénétra jusqu'au fond des âmes. C'est ce que plusieurs faits attestent, entre autres, celui-ci :

Le vénérable abbé Colin, fondateur des *Maristes,* avait reçu, dès son enfance, l'inspiration que Dieu voulait une Société de prêtres consacrés à Marie, et même, une céleste vision lui avait fait voir clairement tous ceux qui devaient en être les premiers membres. Depuis, l'inspiration était demeurée au fond de son âme, que la grâce retrempait dans l'humilité la plus profonde (1).

En 1823, alors même que Pauline *était assise aux pieds du Sauveur et l'écoutait,* l'abbé Colin n'avait plus qu'à former le premier noyau de la *Société des Maristes :* les Constitutions en étaient déjà rédigées, et l'*idéal,* parfaitement défini dans l'âme du saint prêtre;

(1) Ce qui suit est dû au R. P. Jeantin, assistant général des *Maristes*.

les évêques, consultés sur ce projet, l'avaient béni, approuvé et encouragé de tout leur cœur, et le Souverain Pontife lui-même en désirait la réalisation. Toutes les démarches préparatoires étaient faites, le temps était venu de mettre la main à l'exécution définitive de ce dessein, et, de toute manière, le ciel pressait son *élu*, de réaliser l'œuvre qui lui avait été inspirée...

En face de ces sollicitations unanimes et de communications surnaturelles, incessantes, l'âme du modeste vicaire de Cerdon subit une tentation étrange, douloureuse, au delà de toute idée : il s'établit entre Dieu et l'humilité de son serviteur, un combat intime qui dura longtemps !

« Mon cœur disait *oui*, et ma volonté disait toujours *non* », racontait-il plus tard en sanglotant, au souvenir de cette torture...

Chose incroyable et cependant *certaine :* tant de communications divines ne lui avaient pas encore appris, *qu'il devait être lui-même* le *fondateur de la Société demandée par Dieu*... Il avait bien compris que le Maître voulait qu'il travaillât à en rédiger les *Constitutions*, et il les avait redigées ; qu'il fit les démarches préparatoires, auprès des dignitaires de l'Eglise et de l'Etat, et il s'y était généreusement dévoué, soutenu par l'espoir qu'un autre serait suscité pour être *fondateur*, et que lui, alors, selon l'attrait de toute sa vie, s'en irait passer le reste de ses jours dans quelque désert.

Mais personne ne s'offrait pour remplir la *mission* que le Seigneur lui réservait...

Quand il vit tomber et s'évanouir sa chère espérance ; quand, surtout, il comprit, *enfin*, *que le Maître voulait qu'il fondât lui-même* la *Société de Marie*, la consolation immense et toute céleste dont son âme était inondée depuis sept ans, disparut et fit place aux angoisses les plus amères, les plus cruelles, et à une désolation profonde qui entrait dans les vues de Dieu.

Sous l'empire de ce trouble et dominé par sa passion pour la solitude, comme Jonas fuyant devant le

Seigneur, l'abbé Colin quitta un jour secrètement le curé de Cerdon, pour aller chercher quelque pays inconnu, quelque désert où il pût s'enfoncer et se cacher à tout jamais.

Instinctivement, il prit la route de Lyon, attiré sans doute par sa dévotion à N.-D. de Fourvière, sous le manteau de laquelle il avait été formé au sacerdoce, ou, dans son extrême embarras, voulait-il consulter M. Cholleton, son ancien directeur... Toujours est-il que sa pensée dominante était de se soustraire à la mission qui lui avait été inspirée par des voix mystérieuses.

Errant tout pensif et profondément absorbé, sur l'un des quais de Lyon, il y est tout à coup abordé par « une dame », qui l'invite à venir un moment chez elle. Il la suit sans résistance et sans observation.

« *Cette dame* » était Pauline-Marie Jaricot, qu'il ne connaissait pas, ne l'ayant jamais vue.

Quand elle l'eut fait asseoir, elle lui dit sans préambule et d'un ton quelque peu sévère :

« M. l'abbé, les pensées que vous roulez dans votre esprit déplaisent singulièrement à Dieu. Sa bonté vous a fait trois grandes grâces dans votre vie. »

Ici elle entra dans le détail de ces trois faveurs extraordinaires.

Le pauvre fugitif ne revenait pas de surprise, en voyant que cette « *dame* » (c'est ainsi qu'il désignait Pauline, quand il racontait cette aventure), que cette « *dame* » connaissait si bien des choses dont il n'avait confié le secret qu'à son directeur, à son évêque et au cardinal Odeschalki, à Rome.

La « *dame* » ajouta avec la même fermeté :

« Dieu, qui vous a accordé ces trois grâces, ne peut-il pas vous en accorder de plus grandes encore ?... Ayez donc courage et confiance ! »

Enfin, elle lui dit tout ce qu'il devait faire en ce moment, pour répondre à la volonté divine sur lui.

La répugnance pour la mission de *fondateur* était si vive dans l'âme de cet humble prêtre, qu'il ne répon-

dit ni *oui* ni *non*... S'étant levé, il se contenta a remercier la « *dame* » des paroles d'encouragement qu'elle venait de lui adresser ; mais, au lieu de poursuivre son projet de fuir au désert, il rebroussa chemin et reprit la route de Cerdon, tout pénétré de ce que cette rencontre avait de merveilleux.

Bientôt, l'obéissance à la volonté du *Maître* l'emportant sur les répugnances de l'humilité, *l'abbé Colin se résigna à devenir fondateur.*

Il revit souvent la généreuse « *dame* », qui lui prêta aide et secours dans plus d'un embarras...

Celle qui pénétrait ainsi les choses les plus secrètes, continuait de suivre avec angoisse les progrès du mal dans toutes les classes de la société. Dès cette année 1823, ses écrits eurent quelque chose des navrantes tristesses de ceux du prophète Jérémie, à la vue des désastres de la *Cité sainte* et de l'abaissement du *peuple choisi.*

De son côté le vénérable abbé Wurtz, qui avait été témoin des sanglantes représailles de la Suprême Justice, contre l'impiété du dix-huitième siècle, voyant lui aussi, et à n'en pouvoir douter, que cette *hydre infernale, plus que jamais vivante et perverse*, travaillait aussi plus *habilement* que jamais, à saper la base des trônes et des autels, par la main encore cachée de la *franc-maçonnerie*. Il avait sur cela des révélations surnaturelles, soit directement, soit indirectement, par quelques âmes privilégiées, groupées autour de la sienne et parmi lesquelles celle de Pauline occupait le premier rang.

Cette certitude terrifiante du travail continu et progressif des *sociétés secrètes*, redoublait l'ardeur du zèle de ce saint prêtre. Aussi, par tous les moyens en son pouvoir, s'efforçait-il d'arracher à leur *quiétude*, ceux de ses confrères qui, *par prudence*, *ne voulaient pas élever comme lui la voix pour avertir les brebis de la présence dissimulée des loups ravisseurs dans la bergerie de l'Église...*

Sans cesse répétés, ces cris d'alarme avaient soulevé contre l'homme de Dieu, non seulement la colère de la franc-maçonnerie, si puissante à Lyon, mais encore l'autorité civile, et même les *trop prudents gardiens du troupeau* en péril. Si bien qu'une persécution violente et acharnée éclata contre le *champion de la cause catholique*. Il fut d'abord traité de *fou*, *d'extravagant*, *de possédé*, *de perturbateur du repos public*, crime irrémissible, au jugement de ceux qui mettent ce *prétendu* repos au-dessus du devoir.

Malgré tout, on ne parvint ni à sceller les lèvres ni à briser la plume du saint *extravagant*, qui fit parvenir jusqu'au roi de France, hélas trop *timide*, des avertissements sévères et l'avisa « du *jour prochain*, où la Monarchie s'effondrerait pour jamais, sapée qu'elle était depuis longtemps dans ses bases les plus solides, par les *maçons démolisseurs*, aux mains desquels la faiblesse royale avait laissé la *pioche* destructive de l'impiété ».

Dans leurs écrits, l'abbé Wurtz et Pauline reviennent sans cesse et avec indignation, sur les faits et gestes de ces perfides, dont les ruses furent tant de fois déjouées par le prêtre et par la vierge, qui leur disputaient, pied à pied, *le terrain de l'Église : les âmes*...

Plusieurs années s'étaient écoulées dans ces rudes combats, écrit Pauline, sans que les germes destructeurs de l'impiété eussent encore acquis tout leur développement extérieur. Mais arriva enfin l'heure, où ce feu, si longtemps caché, éclata comme un volcan et vint révéler à la face du soleil, ce que j'avais vu dans le secret de la lumière intérieure.

Dès ce moment, les Revues périodiques, les productions infâmes de l'incrédulité osèrent, sous toutes les formes, attaquer de front la Religion et la Foi. Dans son zèle contre les mauvaises doctrines et pressé par son désir de servir la Sainte Église en combattant l'impiété, mon guide publia plusieurs brochures, à la composition desquelles il avait trouvé bon que je prisse part (1).

(1) Personne ne sut alors quelle clarté et quel charme la

Il venait d'en faire imprimer une contre les *Quatre Articles*, lorsqu'il fut subitement frappé d'une espèce d'apoplexie. Le gouvernement lui ayant intenté un procès à l'occasion de ce petit ouvrage, on profita de l'accident pour empêcher de donner suite à cette affaire, sous prétexte que la brochure avait été écrite dans une sorte d'état d'aliénation mentale. Cependant l'autorité civile exigea que désormais, toute prédication fut interdite à l'abbé Wurtz.

Alors commença pour ce vrai serviteur de Jésus-Christ, une série de douleurs qui ne finit qu'avec la vie.

Les sociétés secrètes dont le vénérable apôtre avait, en toute rencontre, signalé et dénoncé hardiment le travail infernal, lui suscitèrent des ennemis acharnés, et la calomnie lui fut prodiguée. Ses supérieurs croyant devoir céder à la violence de la persécution, lui interdirent tout exercice de son ministère dans le diocèse de Lyon où, depuis près de trente années, on l'avait vu se dévouer, d'une manière héroïque, au soin des âmes et au soulagement de toutes les infortunes.

Il se soumit sans murmure à cet ordre sévère ; mais il se trouva dans la détresse, ayant toujours mis ses faibles ressources à la disposition des malheureux.

Ce fut alors qu'Antoine Jaricot, ce protecteur de toutes les nobles infortunes, touché des épreuves du serviteur de Dieu, lui offrit, pour le reste de sa vie, une douce et tranquille retraite dans sa belle solitude de Collonge, où, vers la fin de son existence, le généreux vieillard aimait à séjourner avec Pauline : « Mon chez-moi sera votre chez-vous, dit-il au proscrit. Je serai fier et heureux si vous daignez le partager. »

Le saint prêtre accepta avec reconnaissance. Depuis, quand on avait l'air de le plaindre, il répondait avec une naïve simplicité : « Qu'est-ce qu'ont fait mes enne-

plume de Pauline ajoutait aux grandes pensées du serviteur de l'Église. Cette même plume composa de nombreux petits ouvrages de piété dont l'auteur resta inconnu, et qui, par la propagande du Rosaire-vivant, portèrent la consolation et l'espérance en tout lieu.

mis? J'étais pauvre comme Job, et maintenant je suis riche de toute la fortune de M. Jaricot!!... »

Il disait vrai. Antoine agit de telle sorte à l'égard de son ami, que celui-ci aurait pu bénir sa disgrâce, si elle n'eût entravé l'exercice de son zèle.

Cet acte d'exquise délicatesse est un des derniers du noble chrétien qui avait particulièrement aimé à secourir les serviteurs de Dieu, et surtout ceux qui portaient le caractère sacerdotal.

J'eus, dit Pauline, l'honneur de servir moi-même dans ses infirmités, ce *vrai* prêtre de Jésus-Christ. Il plut à ce divin Maître de le purifier par toutes sortes d'épreuves ; car, outre les souffrances du corps, il était abreuvé de tant d'amertumes, que son cœur nageait dans un océan de douleur ! Pour cette âme apostolique, l'épreuve des épreuves était l'inaction imposée. Aussi craignait-il d'avoir encouru la disgrâce de Jésus-Christ, qu'il aimait uniquement. Sa soumission complète envers ses supérieurs ecclésiastiques, contre lesquels il ne se permit jamais la plus légère plainte, sa patience inaltérable dans les tribulations, sa résignation absolue à la volonté divine, son humilité, sa douceur, sa charité, laisseront dans notre famille les plus précieux souvenirs.

De plus grandes épreuves s'étant ajoutées aux premières, l'abbé Wurtz dut s'éloigner pour un temps de Collonge. Pauline cherche alors à fortifier dans la tribulation, celui qui, autrefois, lui avait prêté sa force, pour l'aider à sortir victorieuse de la lutte contre le monde, contre le démon et contre elle-même. On dirait Véronique essuyant le visage baigné de sang et de larmes du Sauveur. Ce fragment de l'une de ses lettres, trahit le secret des entretiens intimes de la vierge avec l'ange de sa jeunesse :

« Depuis huit ans, vénéré Père, vous vous offriez à Notre-Seigneur pour être immolé avec Lui... Vous m'avez dit cent fois : — O ma fille ! qu'il me tarde d'être traîné dans la boue !... » Dès 1817, c'était le sujet ordinaire de nos entretiens intimes...

« L'heure de l'humiliation et de la douleur est enfin arrivée pour vous, et notre adorable Maître a la joie de vous voir dominer la tribulation, au lieu d'être vaincu par elle. Il veut maintenant, cet incomparable Ami, que vous L'aimiez plus que votre tranquillité, plus que votre réputation, plus que votre vie, plus que les consolations spirituelles goûtées, autrefois dans les travaux du saint ministère, en un mot, plus que tous ses dons et que vous-même. Il est temps pour vous, mon vénéré Père, de *courir pour remporter le prix.*

. . . .

. . . .

« Minuit sonne... Le Cœur de Jésus-Christ veille avec celui qui souffre... »

Le Sacré-Cœur de la Ferrandière donna au vénérable apôtre une hospitalité digne de lui et de ses nobles hôtesses. Comme cette demeure se trouvait en dehors du diocèse de Lyon, bien que touchant cette ville, il put y exercer en toute liberté le saint ministère, aux inénarrables tristesses duquel se mêla pour lui la joie de pouvoir jeter un coup d'œil d'ensemble, sur l'âme qu'il avait si parfaitement dirigée dans la carrière de la sainteté.

Pauline étant venue passer quelques jours de retraite à la Ferrandière, elle y fit sous le regard de son guide, ce qu'elle nomme *l'inventaire de son passé*, c'est-à-dire, l'examen attentif et sévère de toutes les actions de sa vie. Cet *inventaire* existe en partie. Elle s'y reproche, entre autres choses de cette *gravité*, de céder avec trop d'entraînement naturel, à l'attrait irrésistible qui la porte à se dépenser tout entière pour le prochain, dans les œuvres extérieures, et de sortir ainsi de *son élément premier, la contemplation.*

On peut dire, qu'appelée à un très haut degré d'union avec Dieu, elle endurait une sorte de tourment inexprimable, quand *l'irrésistible attrait* qu'elle éprouvait de consoler, de secourir les malheureux, de sauver les pécheurs, la portait à se mêler, pour cela, des choses de la terre, tandis qu'une attraction toute-puissante ne cessait d'entraîner son cœur et

ses pensées, au-dessus de tout ce qui est créé. Nous avons été souvent témoin de cette lutte sublime, devenue si torturante, alors que, détachée de tout, elle dut néanmoins compter avec les intérêts d'ici-bas, par suite des trahisons, des calomnies et de la pauvreté qui lui firent cortège aux dernières années de son exil.

XII

LE ROSAIRE VIVANT.

« Ave, Maria, gratia plena ! »
(Liturgie sacrée).

S'abstenir durant près de trois années, de toute œuvre de miséricorde, avait été pour Pauline l'objet d'un immense sacrifice, car la plainte du malheur n'avait pas cessé de l'émouvoir jusqu'au fond des entrailles. Malgré cela, elle n'avait pas cédé à la tentation, si grande pour elle, de répondre personnellement à cette plainte, et Dieu seul a pu juger le mérite d'une telle obéissance.

Mais durant ce repos forcé, la charité avait fait dans cette âme, ce que fait dans l'ordre naturel, la source scellée dont, en dépit de l'obstacle qui leur est opposé, les eaux s'infiltrent dans les terres environnantes, y portent secrètement la vie, jusqu'à ce que, trouvant un libre passage, elles s'épanchent dans la vallée et y répandent la fécondité.

A l'occasion du grand Jubilé de l'année 1825, le Souverain Pontife Léon XII adressa aux fidèles une Encyclique, véritable cri d'alarme, signalant les dangers qui menaçaient l'Eglise et la France. Cette Encyclique produisit une impression profonde sur un grand nombre de chrétiens, plus capables que les autres de comprendre la portée du solennel avertissement d'un Père. Le saint abbé Wurtz et Pauline furent de ce nombre.

Depuis longtemps, le premier ne cessait de répéter

que, livrée tout entière au plaisir, la société française se précipitait, sans s'en douter, vers les abîmes. Mais, on répondait à cette affirmation : « Que nous manque-t-il, et qu'avons-nous donc à craindre?... C'est un exalté qui voit tout en noir, laissons-le dire, et jouissons du présent. »

L'homme de Dieu, redoublant d'austérités et de prières, disait à ceux qui s'étonnaient de le voir pénétré de crainte et de tristesse : « Je pleure à cause de la douleur que vous aurez plus tard, de n'avoir pas cru à ce que je vous annonce... Alors, il ne sera plus temps de conjurer le mal... »

Il y avait aussi, dans le cœur de Pauline, un immense désir de sauver les coupables ; mais, avec cette différence : dans l'âme du prêtre, le sentiment de la Justice divine dominait tous les autres, et dans celle de la vierge, un invincible espoir en la miséricordieuse bonté de Jésus-Christ, l'emportait sur la crainte.

« Qu'espérez-vous donc? lui disait son guide. Ne voyez-vous pas à peu près tous les hommes se précipiter vers le plaisir et se prosterner devant le veau d'or? L'impiété ne mine-t-elle pas sourdement tous les principes de foi, de vertu et même d'honneur? »

« Oui, mon Père, répondait-elle, je vois tout cela et j'en suis navrée!... Cependant, au-dessus de toutes les ingratitudes, de tous les crimes, au-dessus même de la rage infernale, *je vois le Cœur de Jésus-Christ* et, dans ce Cœur, infiniment plus de miséricorde, d'amour et de puissance, qu'il n'y a d'iniquités sur la terre, de rage et de haine dans l'enfer. Voilà pourquoi *j'espère, contre toute espérance,* que des jours meilleurs luiront encore sur notre patrie, par l'intercession de la *Reine Immaculée,* auprès du Cœur adorable, qui a tant aimé les hommes... »

Le Cœur de Jésus-Christ parut vouloir justifier sans retard cette confiance, car il y eut alors un retour général vers Dieu, dans notre France, à laquelle on avait cru ravir pour toujours la foi qui, dans le passé, l'avait faite grande et glorieuse entre toutes les nations.

Ce retour fut le résultat des prédications du grand Jubilé de 1826, qui réveillèrent, même dans les âmes jusqu'alors indifférentes ou prévenues, l'amour de nos aïeux pour le Dieu de saint Louis.

A Lyon surtout, ce mouvement catholique fut admirable, unanime, et la moisson, si abondante, que l'impiété, furieuse de tant de bien, essaya de mêler ses vociférations et ses blasphèmes aux louanges du Seigneur qui retentissaient d'un bout à l'autre de la *cité des martyrs*.

Le spectacle de tout un peuple prosterné aux pieds des autels ou assiégeant le saint tribunal, était beau, consolant, et Pauline en eût joui plus que personne, si, comme bien d'autres, elle eût pu voir dans cet élan la preuve certaine d'une conversion durable. Elle savait, à n'en pouvoir douter, que les sociétés secrètes avaient juré de travailler plus sourdement et avec plus de persistance que jamais, à saper les bases de la religion, avec celles des mœurs chrétiennes. De ces desseins sataniques on ne se préoccupait guère; on n'y croyait même pas, ou l'on s'efforçait d'en détourner la pensée.

Jamais peut-être intelligence de femme ne s'est appliquée, autant que celle de notre sainte lyonnaise, à étudier les plaies morales de la société, et jamais peut-être aussi, cœur français n'a désiré, autant que le sien, de remédier aux maux de sa patrie.

Sans beaucoup croire à la solidité de l'élan religieux d'alors, elle l'utilisa pour propager la *ligue de pénitence* qu'elle avait établie à Lyon, parmi les *Réparatrices du Cœur de Jésus*, et à Saint-Vallier, dans la fabrique de son beau-frère. Cette *ligue* consistait à joindre l'aumône à la prière et au jeûne, pour obtenir le retour des pécheurs. Elle redoubla en même temps d'instances auprès des riches, avec lesquels elle était en relation d'œuvres et d'amitié, les conjurant, de vive voix et par écrit, *de ne mettre aucun retard à désarmer la colère du Seigneur*, que l'impiété des nations catholiques avait irrité.

Le Cœur dans lequel cette fille de l'Église et de la France espérait contre toute espérance, allait se servir,

encore une fois, de sa faible main pour opérer de grandes choses.

Or, depuis que, versées de Bethléem au Golgotha, les larmes du Sauveur ont préludé à la rédemption du monde, tout ce qui est grand pour l'éternité, doit avoir la douleur pour berceau. C'est pourquoi, chez l'*élue des miséricordes,* la lutte va devenir incessante, entre la souffrance, qui rend l'âme capable de coopérer aux desseins du Rédempteur, et une forte nature, qui repousse constamment et énergiquement la souffrance, bien que l'amour la désire et l'accepte.

Dès 1826, c'est-à-dire au temps même où tout semblait assurer le triomphe du bien, épouvantée de la trompeuse sécurité des *pasteurs du troupeau*, elle ne quitte presque plus le tabernacle qui, pour sa foi, est la *forteresse d'Israël.* Elle subit, il est vrai, un redoublement d'épreuves de toute nature, et si violentes, « qu'elle ne sait plus si elle est à Dieu ou au monde, et même, si le monde ne l'emporte pas sur Dieu », tant sont profondes les ténèbres qui enveloppent son âme, dans le DÉSERT DU CŒUR qu'elle commence à traverser.

Qu'importe ! Dégageant sa pensée d'elle-même, elle échappe de nouveau à l'*ennemi*, en abandonnant à son divin Maître le soin de la juger, et demeure suppliante à ses pieds, n'ayant pour toute prière que ses larmes et son invincible espoir en la bonté infinie de ce *Sauveur*...

Ainsi assiégée par le *rusé,* elle ne respirait qu'en faisant du bien à tous. Elle en faisait beaucoup ; ses propres souffrances l'ayant rendue très habile à deviner et à soulager celles des autres. Aussi apportait-elle la paix et l'espérance, partout où ses paroles et ses lettres pouvaient arriver.

Si, dans ce qui touche aux choses de ce monde, « un cheveu ne tombe pas de notre tête sans la permission de notre Père céleste, » combien moins, dans l'ordre surnaturel, la douleur ne saurait avoir, sans cette per-

mission, la puissance de faire couler par torrent nos larmes, « ce sang de l'âme, » dit saint Augustin.

Nous laissons celle qui a savouré l'amertume et connu la puissance de ces larmes, dire elle-même quelles bénédictions en ont été le fruit.

Bientôt, écrit-elle, les maux de ma patrie augmentant à vue d'œil, il ne me fut plus possible de mettre en doute, la vérité de la lumière intérieure qui me les avait montrés si longtemps d'avance.

Dévorée de regrets, dans la crainte que Dieu n'eût rejeté mon offrande, et toujours désolée des malheurs et des crimes de la coupable France, je me les reprochais, me croyant responsable du sang de mes frères, pour n'avoir pas empêché leur châtiment, par de continuelles supplications. Je sentais le feu de la Justice mêlée d'amour, pénétrer plus que jamais toute la substance de mon cœur. Aussi désirais-je qu'il me fut permis de réparer le temps perdu, et de faire passer dans les âmes plus fidèles et plus pures que la mienne, le sentiment vif et profond que Dieu me donnait de la grandeur de son indignation contre son peuple, et de la puissance de la prière pour le désarmer.

Au moment où je m'y attendais le moins, la bonté divine me fournit *le moyen* de parvenir à mon but.

J'avais entendu parler des admirables effets du saint Rosaire, et j'espérais que, s'il m'était possible d'en raviver la dévotion, cette céleste prière calmerait le courroux divin et produirait dans les âmes des fruits de salut. Mais l'occasion me manquait. La Providence daigna me la fournir, en inspirant à l'un des plus fidèles serviteurs de Marie (M. l'abbé Wurtz), de former une petite société destinée à répandre des objets de dévotion.

Ce fut alors que Notre-Seigneur m'envoya l'idée de profiter de cette circonstance pour organiser le *Rosaire-vivant*.

Jusque-là, je m'étais demandé *comment* il serait possible de présenter à la légèreté française, à son peu d'attrait pour la méditation et la prière, une pratique regardée depuis longtemps comme surannée, et qu'on abandonnait aux ignorants, dont si peu de personnes prétendent faire partie? Comment surtout espérer que *les malades spirituels*, auxquels l'excès de la faiblesse a ôté le sentiment

du mal, et même le désir de la guérison, accepteraient un *remède* dont la dose effraie quiconque n'en connaît pas la douceur ?

Tel était mon embarras, quand j'envisageai le moyen à prendre pour rajeunir la dévotion du *Rosaire.*

La nécessité de diviser et de subdiviser le nombre des personnes, réunies en association, pour répandre les objets de piété, me donna la pensée de faire proposer par elles la pratique journalière du *Rosaire, lequel, divisé entre quinze associés, devait ne laisser à chacun qu'une seule dizaine à réciter par jour.*

La condescendance du Cœur de Jésus me suggéra, sans doute, ce mode, qui par la simplicité de sa forme, venait au secours de la faiblesse de ses enfants. Car bientôt, sous la dénomination de *Rosaire vivant,* l'antique prière de saint Dominique parut une nouvelle et gracieuse dévotion, si bien que ce *salutaire remède, ainsi présenté,* fut reçu avec joie et empressement.

Dès lors, commença pour la France et pour le monde entier, une nouvelle série de grâces, malgré tous les efforts que fit le démon pour étouffer, dès le premier jour, le *Rosaire vivant.* Il se servit surtout de personnes estimables et même pieuses, pour contrarier et paralyser mes faibles efforts.

Mais la miséricorde de Dieu avait pourvu à ma misère, en faisant tomber sur mon dessein, le regard maternel et vivifiant de la sainte Eglise Romaine... Encouragée par la bénédiction du Souverain Pontife, il me fut moins pénible de soutenir *l'orage qui, durant quatre années, agita ma frêle barque.*

J'eus encore, pour auxiliaires de cette nouvelle œuvre, mes chères *Réparatrices du Cœur de Jésus*, de Lyon et de Saint-Vallier. Toujours disposées au bien, elles ne s'effrayèrent, non plus que par le passé, des difficultés et des oppositions.

Il me paraît hors de propos, d'entrer dans le détail des épreuves qu'il plut à Notre-Seigneur de permettre... Je dirai seulement que les choses en vinrent à tel point, qu'il fallait, *nécessairement,* que Dieu se déclarât *ostensiblement* en faveur de l'œuvre de Marie, ou que je donnasse une preuve de soumission à la volonté divine, en abandonnant cette œuvre, dans laquelle je voyais un moyen de

salut pour ma patrie et pour tous les fidèles du monde catholique.

Mais le bon maître, qui avait paru exiger le sacrifice de *cet autre Isaac*, sut arrêter à temps le bras qui devait le frapper, et j'ai expérimenté de nouveau les douceurs de la miséricorde céleste ! La supplication du faible a retenti jusqu'aux pieds du Pontife saint, par l'organe de *Celui* qui avait été choisi de toute éternité pour être le Père et le Protecteur de l'immense famille dont se composerait le Rosaire vivant (1).

Dès lors, l'effusion des grâces divines s'est faite avec une admirable abondance sur l'œuvre de Marie, œuvre qui allait, comme celle de la Propagation de la Foi, devenir « d'un grain de sénevé un grand arbre ! »

Ce n'est pas ici le lieu de raconter les rapides développements de cette dévotion. Dieu seul en mérite la louange et la gloire; car, si jamais instrument humain put bien sentir son incapacité, son impuissance et son néant, ce fut bien moi, surtout dans ce qui concerne *la couronne mystique*, offerte spontanément à Marie, sur tous les points du globe. On eût dit que la toute-puissance du Maître Souverain s'était plu à créer des montagnes devant *la petite fourmi* qui s'efforçait de procurer la gloire de ce Maître et celle de sa sainte Mère... Puis, tandis que la pauvrette mesurait avec effroi la hauteur de ces montagnes, le souffle divin ouvrait des voies larges et faciles, du côté où elle ne regardait pas...

En un mot, le premier fruit du *Rosaire vivant* fut de prouver, une fois de plus, que les œuvres de sanctification sont les effets de la miséricorde divine, et non le résultat du travail de la créature.

Je peux dire de la dévotion du *Rosaire*, ce que les livres saints disent de la sagesse : « *Tous les biens me sont venus avec elle !* » Entre autres grâces, cette dévotion m'a fait comprendre que l'humilité du cœur, unie à la prière offerte par la *Mère Immaculée*, sont les seules garanties de la paix. La méditation des mystères du saint Rosaire a dégoûté mon esprit de tous les vains raisonnements de la sagesse humaine, et m'a convaincue de cette vérité : *que le salut de la France, comme celui de l'univers, est uniquement dans la connaissance, dans le souvenir des mystères de*

(1) Mgr Lambruschini, alors Nonce apostolique à Paris.

la vie et de la mort d'un Dieu fait homme et victime, par amour pour l'homme.

De plus, par la vertu du *Rosaire,* mon faible cœur a osé unir sa voix à celle du Sauveur qui, dans les larmes, la pauvreté et la souffrance, n'a cessé, durant sa vie mortelle, de faire retentir les demandes du *Pater.* Par la méditation douce et continue de ces mystères, j'ai compris la gloire que rendait au Père céleste la moindre action du Verbe incarné, et par suite, la *réparation surabondante, qu'une seule goutte du sang de Jésus-Christ, une seule de ces larmes, un seul de ses soupirs, a dû offrir à la Justice, pour effacer et réparer les péchés du monde.*

Aussi ai-je espéré avec une intime, une entière certitude, que je serais exaucée, et, dans le sentiment de ma confiance absolue envers le Tout-Puissant Rédempteur, j'ai oublié ma propre indignité, pour *tout demander, tout espérer, tout attendre, avec la conviction que le chrétien, quel qu'il soit, a droit de se prévaloir humblement des mérites de son Chef, et que* **rien ne peut lui être refusé, quand il parle à la suprême Justice, à travers les plaies de Jésus-Christ, par la voix de Marie.**

Ici, dans des pages toutes radieuses d'amour, d'espérance et d'humilité, la vierge s'étonne, se confond de voir la bonté divine se servir « d'une misérable, indigne de répandre de telles richesses. »

L'œuvre nouvelle s'étendit avec une merveilleuse rapidité dans le monde entier, comme un céleste réseau réunissant dans une même supplication, des millions de cœurs dévoués à la gloire de Dieu, sous l'égide maternelle de la Reine du ciel. Dès son origine, *le Rosaire vivant fut dans la pensée de Pauline, la propagation universelle de la prière et de la charité, qui seules pourront sauver les derniers jours du monde.*

Elle devançait ainsi d'un demi-siècle l'appel auguste et sacré de S. S. Léon XIII, signalant, à l'univers catholique, *la dévotion du Rosaire*, comme le plus sûr moyen de salut, dans les temps périlleux où se trouve l'Eglise.

L'épreuve, sanction ordinaire des œuvres de Dieu,

ne manqua pas, comme on l'a vu, à cette dernière.

La calomnie ne fut pas plus épargnée à la servante de Marie, pour cette nouvelle fondation, que pour celle de la Propagation de la Foi... On en vint à attaquer la fondatrice, sur le point même où, en vérité, elle était le moins attaquable, celui de l'intérêt personnel !... On l'accusa bientôt de *faire un commerce des objets et des livres de piété qu'elle envoyait partout...*

Cette odieuse supposition ayant gagné de proche en proche, quelqu'un fut délégué à une des réunions mensuelles des zélatrices du *Rosaire*, pour demander à la sainte et généreuse jeune fille, qui donnait si largement à toutes les œuvres en souffrances, *pourquoi elle bénéficiait tant sur celle-ci ?...*

L'humble Pauline garda le silence... Mais Mme Perrin était là !... Ne croyant pas, comme sa sœur, devoir accepter certaines humiliations, elle répondit avec la fierté noble et spirituelle de son caractère :

« C'est vrai, Monsieur, nous nous enrichissons prodigieusement, ma sœur et moi, par le Rosaire, car, pour ma part, j'ai, en le propageant, placé *à la banque du Ciel, et à cent pour cent au moins*, vingt-cinq mille francs, en toute espèce de livres et autres choses que j'ai distribués pour cette œuvre..... Quant à Pauline, l'*accusée*, elle est bien plus riche encore, puisqu'*elle place* **ainsi** *et sans compter !*... C'est pourquoi, ajoute-t-elle avec une légère ironie et en s'adressant au délégué, nous serons, l'une et l'autre toujours disposées à vous aider, *comme par le passé*, toutes les fois que vous aurez besoin de nos bourses... »

La leçon était bonne et bien méritée... Celui qui la reçut continua de profiter des libéralités des deux sœurs, mais il ne s'avisa plus de leur en demander compte...

Pauline ayant soumis toute chose à Mgr de Pins, administrateur du diocèse, S. G. délégua M. l'abbé Cattet, Vicaire-Général, chanoine théologal et promoteur de l'archevêché, avec mission de tout régler, ce

qui fut fait légalement, après que la fondatrice eut exposé l'ensemble de son dessein (1).

Cette sanction épiscopale ne mit pas un terme aux épreuves de Pauline.

Trompé par de faux rapports, le Maître Général des Frères-Prêcheurs lui adressa de sévères reproches, en l'accusant de vouloir, par une *imprudente innovation, anéantir ou changer la dévotion du Rosaire*. Ces reproches, si peu mérités, affligèrent d'autant plus la servante de Marie, qu'elle avait une particulière affection pour les Fils de saint Dominique, à cause de leur zèle pour le culte de la Mère du Sauveur.

Désolée d'avoir, involontairement, jeté quelque trouble dans l'esprit de ceux qu'elle vénère à tant de titres, elle écrit au R^me^ Maître Général, et lui expose avec une humble et lumineuse simplicité, *quels motifs* l'ont déterminée à demander *une nouvelle éclosion* à l'arbre antique et vénéré du grand *Rosaire*, dont trop de chrétiens avaient depuis longtemps oublié de savourer les fruits :

— Procurer aux fidèles dont l'isolement paralyse la bonne volonté, le moyen de s'*unir*, pour faire le bien, et de se *réunir*, pour s'entendre sur la manière opportune de l'opérer.

— Remédier à la diffusion des mauvais livres, par la propagation des bonnes lectures et celle des objets de piété.

— Opposer le rempart d'une charité et d'une *prière universelles*, à la haine et aux blasphèmes, hélas ! *universels* aussi.

Les fils de Saint-Dominique ne tardèrent pas à comprendre et à bénir la pensée et les vues de Pauline. En affiliant sa nouvelle œuvre à leur grande œuvre de prédication universelle, ils aplanirent les voies du

(1) Voir dans *Soirées religieuses du cardinal Villecourt*, l'exposé complet du Rosaire vivant, dont l'illustre serviteur de Marie exalte l'excellence. Il loua en même temps les vues de celle qui l'a donné aux chrétiens. — (Haton, éditeur, Paris).

Seigneur à une infinité d'âmes. Leurs Maîtres Généraux, bien loin de détruire le *Rosaire vivant*, l'ont favorisé de tout leur pouvoir. Nous en citerons deux seulement : Le Rme Père Cipolletti *accorda, par un diplôme spécial, les faveurs spirituelles de son ordre à tous les associés présents et futurs du* ROSAIRE VIVANT (1836).

Le Rme Père Larroca, qui vient de terminer sa longue, laborieuse et sainte carrière, traça en 1873 le plus beau témoignage de sa vénération pour « PAULINE-« MARIE JARICOT, *à qui la famille dominicaine doit* « *l'éclosion d'une nouvelle fleur sur son arbre du* « *Saint Rosaire. Il exalte la vierge fondatrice de* « *la Propagation de la Foi et promotrice des* « *œuvres de zèle et de charité en faveur des classes* « *ouvrières...* »

Aussi les Frères Prêcheurs n'ont-ils cessé de témoigner, à la servante de Dieu, un dévouement qui l'a suivie jusqu'au tombeau, et même au delà ; car *les premiers*, ils ont cherché à faire glorifier sa sainte mémoire...

Quatre ans après la fondation du Rosaire vivant, Pauline écrivait aux conseillères de cette œuvre :

Les dizaines continuent de se multiplier avec une incroyable rapidité, en Italie, en Suisse, en Belgique, en Angleterre, et dans plusieurs contrées de l'Amérique... *Ce Rosaire* a jeté des racines de vie, jusque dans les Indes et surtout au Canada. Nous continuons à faciliter les moyens de l'établir en Afrique. Les *couronnes vivantes* formées à Smyrne et à Constantinople donnent de grandes espérances. Dernièrement, un respectable missionnaire venant de Bogota (Amérique du Sud) m'a dit que, par les soins du vénérable Archevêque de cette ville, l'association se propage tellement, qu'il est presque impossible de dire le nombre de ceux qui en font partie ; et que partout où les dizaines se forment, on remarque une constance dans le bien et un parfum de vertu qui n'existaient pas auparavant.

Ici, mes sœurs, une foule de traits charmants et pleins d'édification se pressent sous ma plume... Mais il serait

trop long de les écrire. Que Jésus est miséricordieux, et que Marie est puissante !

On savait combien Pauline tenait au progrès du Rosaire vivant, aussi, lui annonça-t-on, comme une mauvaise nouvelle, la fondation d'une confrérie qui, n'exigeant des associés qu'un *seul Ave Maria*, devait « faire tort à la première. »

C'était méconnaître, en même temps, la fécondité de la grâce, le désintéressement et les vues élevées de la fondatrice dont le cœur n'était accessible, ni à la jalousie des œuvres, ni aux recherches de l'amour-propre dans le bien. N'importe par quel *mode* et *par qui* Dieu était glorifié, elle s'en rejouissait. Aussi répondit-elle à cette annonce :

Je suis loin de m'affliger de voir des confréries nouvelles s'établir à la gloire de Marie. Sans doute notre *Rosaire* honore directement le Cœur de cette Mère Immaculée ; mais afin que tous les esprits, même les plus légers, n'aient aucun prétexte pour s'exempter de la prière, je trouve *excellent, admirable*, que la piété prenne toutes les formes, et que la récitation d'un seul *Ave Maria* suffise pour qu'on fasse partie des dévoués à la Mère de Dieu. Ne craignez rien : le Cœur de notre Reine est assez vaste pour nous abriter tous, quelles que soient notre faiblesse et notre bannière.

L'évêque de Versailles s'étant opposé à l'établissement de la nouvelle œuvre dans son diocèse, quelques zélatrices, trop ardentes, avaient agi *quand même*. Indignée de cette témérité, Pauline s'empressa d'écrire au prélat ces lignes qui témoignent de sa soumission parfaite à l'autorité ecclésiastique.

Monseigneur,

Il m'est revenu qu'on se sert de mon nom, pour s'opposer à vos vues paternelles. Aussi, je m'empresse de déclarer en toute vérité et simplicité à Votre Grandeur, qu'AVANT TOUT, je me fais gloire d'être l'enfant de l'Eglise, et qu'à ce titre,

je reconnais, avec autant de respect que de consolation, votre autorité pastorale sur toutes les œuvres de votre diocèse.

Il est vrai que j'estime le saint Rosaire, comme une pratique capable d'apaiser la colère de Dieu, de sanctifier les âmes et de ramener les pécheurs; mais, *j'aimerais mieux qu'il fût anéanti dans votre diocèse, que d'en voir les associés, sous quelque prétexte de bien que ce fût, s'aviser de contrarier la moindre des intentions de leur Père dans la Foi.*

Je déclare donc ne pas reconnaître pour mes sœurs, les personnes qui méprisent ma tendre Mère l'Eglise, dans la personne des évêques de leurs âmes, et, prosternée à vos pieds, je déclare en outre, Monseigneur, n'être à l'égard du Rosaire vivant, que la dernière de vos enfants. En cette qualité, je me mets sans réserve à la disposition de Votre Grandeur, pour envoyer cette déclaration aux personnes qui ont voulu contrarier votre autorité en s'abritant de mon nom.

Daignez, etc.

Ce ne fut ni la première ni la dernière fois, que l'intrigue se servit de ce nom, pour agir en sens inverse des intentions et des sentiments de Pauline. Nous avons trouvé des preuves multipliées de cette supercherie, qui ne cessa de blesser ce que son cœur, si noble et si droit, avait de plus délicat et de plus élevé.

Il arriva un jour à la fondatrice une petite aventure qui mit en relief et sa pensée sur son œuvre et sa gracieuse promptitude de son esprit :

Comme elle venait de proposer à Mgr Soyer, évêque de La Rochelle, de faire établir le *Rosaire vivant*, S. G. répliqua, à dessein, d'un air terriblement sévère :

— « Eh quoi ! Mademoiselle, l'*autre est-il donc mort* ? »

« Non, Monseigneur, répondit-elle avec son fin et doux sourire, mais *il était endormi, et j'ai voulu l'éveiller*... »

L'Evêque sourit à son tour et donna sa plus cordiale bénédiction à l'œuvre et à la fondatrice.

Les comptes rendus, envoyés chaque année de tous les points de la France et de l'Algérie, formeraient d'intéressants volumes, surtout ceux de M. l'abbé Suchet, Grand-Vicaire d'Alger. On y voit la miséricorde de Marie couler à flots, sur cette terre à peine conquise, et où la charité d'un saint Evêque jetait les premières semences de la Foi. Pauline multiplia ses libéralités en faveur de l'Église qui avait été si chère à saint Augustin.

La sollicitude de cette *mère* pour « *l'œuvre de son cœur* », lui fit ajouter une correspondance considérable, à celle des missions étrangères. Chez elle la charité devait constamment suppléer à la défaillance des forces physiques. On ne saura jamais combien d'âmes elle a soutenues, consolées et sauvées par ses lettres. M. l'abbé Borge, du diocèse de Belley, écrivait en 1833 à M. Bétemps : « Je ne puis vous exprimer le bien que « font les lettres si consolantes de Mlle Jaricot : elles « sont pour nos réunions, ce qu'étaient pour les premiers fidèles les Epîtres de S. Paul. »

Etonnée elle-même de l'empire qu'elle exerce dans le monde moral, elle l'explique à la façon des saints, c'est-à-dire, en s'abaissant d'autant plus, qu'elle reçoit et donne davantage.

Mon cœur devient, alors, comme *l'écho* auquel l'amour de Jésus-Christ confie le cri de sa miséricorde, pour qu'il soit répété, dans toutes les contrées avec lesquelles le Rosaire vivant me met en rapport, et me donne toutes sortes de moyens d'inoculer à la multitude des associés, les sentiments et les pensées qu'il plaît au divin Maître de m'inspirer.

Gloire en soit à Dieu seul ! Je suis devant Lui, comme un de ces tableaux noirs, dont se servent de savants professeurs, pour écrire ce qu'ils veulent enseigner en même temps à un grand nombre d'élèves, et d'où la leçon est effacée, dès qu'elle a été comprise, pour y mettre des enseignements nouveaux.

Je ne saurais, sans injustice, expliquer autrement les grâces surnaturelles et toutes-puissantes, attachées à ce que j'écris ou à ce que je dis, sans employer rien de ce qui

flatte la vanité, la curiosité, l'esprit de parti, etc. Je ne sors pas du langage de la foi, et cependant, il m'est donné de voir mes frères embrasser avec joie, tous les moyens que je leur suggère de servir Jésus-Christ et Marie, d'obtenir l'exaltation de la sainte Église, la conversion des pécheurs, et de préparer des secours de miséricorde pour les jours mauvais, afin de dissiper les nuages amoncelés par la Justice divine au-dessus de notre France.

Dans ses lettres, ses conversations, ses exhortations, émergeait toujours son ardent désir de la gloire de Dieu, du salut des âmes et du *relèvement moral de la France.* Elle demandait, elle suppliait, elle conjurait de se dévouer sans réserve, chacun selon ses forces et son pouvoir, au triomphe de la *cause catholique, hors de laquelle son cœur virginal n'avait point d'amour*... Elle était comprise.

Quand des missionnaires, évêques ou simples prêtres, s'arrêtaient à Lyon, ils édifiaient les pieuses assemblées du Rosaire vivant, par le récit de leurs épreuves et de leurs travaux.

Un jour, comme l'un d'eux venait de raconter le martyre d'un confesseur de la Foi, auquel on avait fait souffrir des tortures inouïes, le jeune Pierre Perrin qui se trouvait là, dit à sa mère :

« Maman, si Notre-Seigneur daignait me demander un pareil sacrifice, refuseriez-vous d'y consentir ! »

Un élan spontané de foi et d'amour fit sortir un cri sublime, du fond des entrailles maternelles.

« O mon bien-aimé ! si Jésus-Christ te faisait cet honneur, non seulement je te donnerais, mais je te porterais même au lieu de ton martyre, si j'en avais la force. »

L'angélique Pierre recueillit cette parole et la garda comme une bénédiction et une espérance.

Tandis que le Rosaire vivant s'étendait en faisant du bien partout, les épreuves se succédaient pour l'œuvre et pour la fondatrice.

Les diverses causes de ces épreuves ne sauraient être détaillées dans une histoire *contemporaine*... Nous dirons néanmoins, que le *gallicanisme* alors dominant à Lyon, ne fut point étranger aux oppositions multipliées et à peu près continues, dont le but était d'annihiler les œuvres de cette **vraie** *fille de l'Église Romaine*, ou de lui en ravir la gloire.

L'accueil prodigieusement sympathique fait dans le monde entier à *la nouvelle fleur de l'arbre du Saint Rosaire*, raviva cette sorte de jalousie qu'éprouvent les cœurs étroits et lâches, à l'égard des cœurs magnanimes qui se dévouent au sauvetage universel de tous les naufragés de la Foi et du bonheur. Cette jalousie du bien qu'on ne fait pas et du dévouement qu'on n'a pas, enserra comme une pieuvre l'existence tout entière de la *vaillante du Christ*.

Le nonce de Paris, Mgr Lambruschini, avait encouragé le *Rosaire vivant ;* l'autorité ecclésiastique du diocèse l'avait approuvé ; Léon XII et Pie XIII l'avaient béni avec effusion ! Mais cinq ans s'étaient écoulés sans que le Pontife Romain eût approuvé *canoniquement* cette nouvelle association, la jalousie profita de ce silence pour insinuer tout bas que le Vicaire de Jésus-Christ ne l'approuverait jamais. Sous ce prétexte, on s'efforça de diviser les volontés et les cœurs.

Rome se prononça enfin, et Grégoire XVI envoya un premier bref, *qui fut intercepté en route*...

Il avait été impossible de prévoir ce *genre* d'épreuve, et de supposer que les contradicteurs en viendraient à une telle audace.

Un second bref daté du 27 janvier 1832, et un troisième du 2 février de la même année, furent expédiés; mais cette fois, *par un exprès ayant l'ordre formel de ne les déposer qu'entre les mains de M. le curé de Pont-de-Beauvoisin* (Savoie), *lequel devait ne les remettre qu'à Pauline elle-même*.

Très malade à cette époque, celle-ci ne put aller en

Savoie qu'au mois d'octobre suivant. Le temps était très froid et la sainte convalescente, très faible; aussi prit-elle dans ce voyage une fluxion de poitrine dont elle eut peine à guérir.

Les brefs furent enfin publiés, et le Rosaire vivant, établi selon toutes les règles, eut pour protecteur suprême l'illustre cardinal Lambruschini.

La plupart de Nosseigneurs les Archevêques et Evêques de France accueillirent avec un saint empressement dans leurs diocèses le *Rosaire vivant*, comme leurs lettres aux Directeurs principaux, et des Mandements divers en font foi. Plusieurs se sont placés, en qualité de zélateurs, à la tête d'une *Couronne de prêtres*.

Rome avait parlé... on ne pouvait donc plus exploiter son silence... Cependant le démon, qui redoutait les fruits d'une prière universelle adressée à Marie, changea de tactique avec une ruse digne de son éternelle haine pour la Mère de Dieu et pour les âmes.

« Mlle Jaricot est pleine de zèle, murmuraient *les bons*, mais en vérité, ce zèle, qui dépasse toute mesure, peut compromettre l'avenir de l'œuvre. Et puis, il *est difficile* que l'intérêt personnel ne soit pas pour *quelque chose*, dans la diffusion si considérable des croix, des médailles, des livres, etc., envoyés si libéralement partout. »

Pour mettre fin à de tels abus, on s'efforça de faire naître des soupçons odieux dans l'esprit des Directeurs de l'œuvre. Mais ceux-ci, échappant au piège par la droiture de leur cœur et l'élévation de leur esprit, montrèrent toujours autant de respect que de vénération pour la grande âme, qui laissait dire et faire, sans défaillir, ayant jeté l'ancre de son espérance à une profondeur, où la main de l'homme ne pouvait l'ébranler.

Dans l'une des assemblées mensuelles du Rosaire vivant, quelqu'un de très recommandable se permit d'adresser à Pauline des reproches amers, sur « l'influence qu'elle exerçait, au delà de toute mesure »...

On insinua même la pensée de mettre la servante de Marie tout à fait en dehors de l'action et de la direction de l'œuvre, *seconde fille de son âme.*

Mme Perrin, l'intrépide défenseur de Pauline, présidait la réunion. S'étant levée à cette insolente parole, elle alla instinctivement vers sa sœur, qui se tenait à l'écart et l'entoura de ses bras, comme pour la protéger. Dans cette attitude pleine de force et de dignité, elle répondit avec l'énergie de l'indignation :

« C'est bien ! mais c'est assez !... Je comprends qu'on voudrait faire pour le *Rosaire vivant*, ce qu'on a fait pour la *Propagation de la Foi*, c'est-à-dire, mettre la fondatrice derrière la porte... Allez ! je vous en avertis, et vous pouvez m'en croire ! *ce sera en vain !...* Notre affection et une suprême autorité sauront la défendre et maintenir ses droits !... »

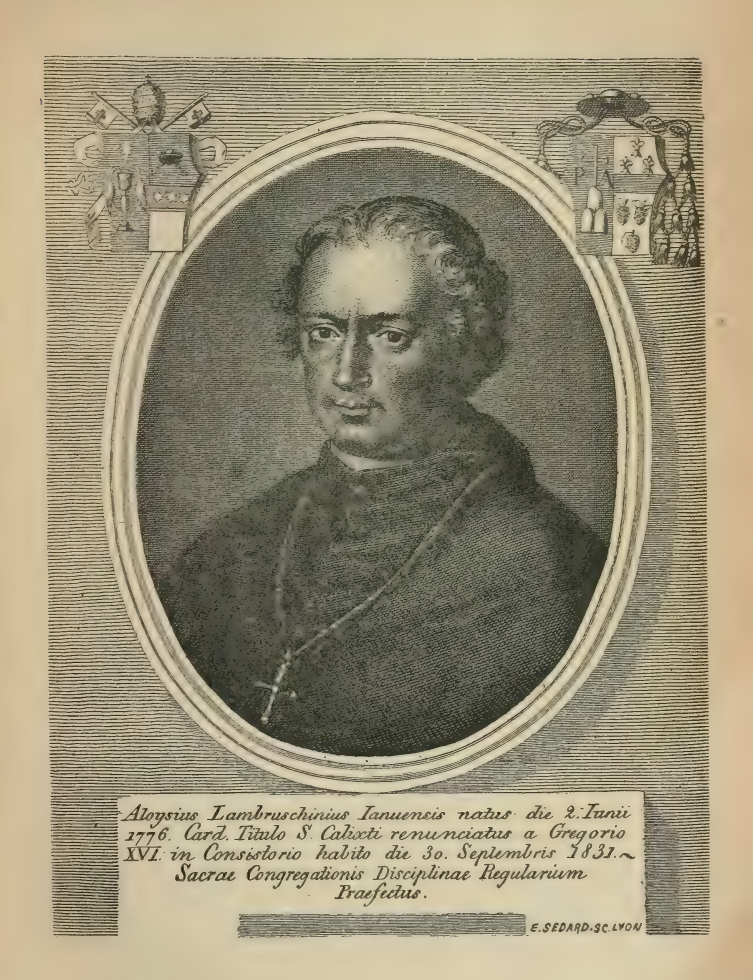
Elle disait vrai, la grande famille du *Rosaire vivant* demeura, envers et contre tout, attachée à Pauline, l'aima comme une mère, et l'intrigue ne put jamais rien changer au dévouement de l'éminentissime Cardinal Lambruschini pour la fondatrice.

Il existe encore quelques riches épaves de la correspondance si intime et si élevée, qui s'était établie entre l'homme illustre dont la vertu et le génie brillèrent d'un merveilleux éclat dans l'Église, et la vierge de Lyon, laquelle n'aima rien tant, après Dieu, que cette Église Romaine.

Ces deux âmes si semblables et si diverses, furent étroitement unies dans la charité du Christ. Aussi, bien qu'il semble téméraire de notre part de chercher à esquisser ici la sainte et immortelle figure d'un tel Pontife, essaierons-nous d'en reproduire au moins quelques traits :

Louis Lambruschini naquit à Gênes, en 1776, de parents chrétiens riches de nombreux enfants qui, à l'exception d'un seul, se consacrèrent au Seigneur. Le plus jeune, évêque d'Ovieto, mourut en odeur de sainteté.

Quant à Louis, devant lequel s'ouvrait un avenir


Aloysius Lambruschinius Ianuensis natus die 2. Iunii 1776. Card. Titulo S. Calixti renunciatus a Gregorio XVI. in Consistorio habito die 30. Septembris 1831.~ Sacrae Congregationis Disciplinae Regularium Praefectus.
E. SEDARD. SC. LYON

plein d'espérances terrestres, à cause des dons exceptionnels que la nature et la grâce lui avaient prodigués, il s'empressa de fuir le monde, pour entrer, à l'âge de seize ans, chez les Barnabites. Là, sa vertu et son intelligence ne tardèrent pas à le faire remarquer, malgré le soin de son humilité à se tenir dans l'ombre.

Envoyé à Rome, il y eut les maîtres les plus habiles, entre autres, le célèbre cardinal Gerdil, qui l'aima d'une tendresse paternelle et reconnut en lui ce que Dieu donne à ceux qu'Il prédispose au gouvernement des âmes, une humilité et une piété profondes, unies à une intelligence et à une élévation d'esprit hors ligne. Aussi disait-il : « La Providence destine le Frère Louis à de grandes choses... »

Bientôt l'enlèvement de Pie VII et sa captivité jetèrent le Frère Louis hors de sa chère solitude. Il revint à Gênes, dans sa famille, et vécut si caché, que personne dans la ville n'y soupçonna sa présence, sauf les espions du gouvernement, qui le traquèrent d'une façon odieuse ; ce qui n'empêcha le *fils*, de prouver son dévouement à son auguste *Père*, le Vicaire de Jésus-Christ, captif et outragé.

De retour à Rome, Pie VII, qui avait apprécié par Lui-même le Frère Louis, l'attacha à sa personne et le chargea de missions importantes,dont le jeune religieux s'acquitta de manière à faire dire au vénénérable Pontife : « *Le frère Louis est l'homme de mon cœur et la lumière de mes conseils.* »

Le peuple de Gênes l'ayant demandé pour Archevêque, il dut, malgré ses supplications et ses larmes, se se soumettre aux ordres de Pie VII. Alors, dans une amère désolation, il répétait au pied de son crucifix : « Qu'a donc fait l'Eglise de Gênes, par quel crime a-t-elle mérité que le Seigneur la livrât au plus indigne de ses ministres ?... »

Ainsi abîmé dans l'humilité, il reçut la consécration épiscopale des mains du cardinal de la Sommaglia, qui dit, après la cérémonie : « *En le consacrant, il m'a semblé consacrer un ange !* »

**

Un mot résume la vie du saint archevêque : *Il fut apôtre* dans toute la réalité du mot, ne vit et n'aima *que* les âmes, au milieu des honneurs dont il porta le fardeau avec une majesté, un courage, une grandeur d'âme et une vertu, qui le mirent toujours au-dessus des perfides et cruelles jalousies, constamment acharnées à le blesser.

Nous ne pouvons le suivre dans les différents postes éminents qu'il occupa, à l'honneur de l'Eglise. Il mérita et obtint l'admiration et l'affection des princes avec lesquels il eut à traiter, surtout de Charles X, roi de France, et de Nicolas, empereur de Russie. Sous le règne de *cinq* Pontifes il eut en main les affaires du Saint-Siège, pour la gloire duquel il dépensa sans calcul les dons magnifiques qu'il possédait.

Le corps affaibli par le poids des ans, des travaux et des peines, mais l'âme toujours vaillante, il succomba et rendit sa belle âme à son bien-aimé Sauveur, en prononçant avec une joie céleste ces paroles du prophète royal :

Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domni!... in toto corde exquirunt eum... in toto corde exquisivi te !

C'était en 1854, le 12 du mois consacré à Marie, qu'il avait tant aimée et si fidèlement servie. Il avait longtemps savouré ce que l'amitié de cinq Pontifes avait pu lui prodiguer de plus doux, et tout ce que la jalousie avait pu mêler d'amer à ces douceurs...

Nul cœur quelque aride qu'il fut, ne demeura insensible au spectacle de l'immense douleur du peuple de Porto, dont il avait été le pasteur, l'ange et le père ; en sorte que ses funérailles devinrent le triomphe de sa sainte vie.

Ce coup d'œil jeté sur cette grande existence a été trop rapide, pour permettre au lecteur de saisir la similitude d'élévation, de dévouement à l'Eglise et de souffrance, qu'il y eut entre l'âme de l'auguste Pontife

et celle de la vierge Pauline-Marie. Cette similitude forma et cimenta l'union parfaite, dans laquelle l'une et l'autre trouvèrent de célestes consolations, au milieu des épreuves inouïes qui, diversement, mais on peut dire également, furent leur partage respectif.

XIII

LA CÉLESTE MOISSON

« Le Seigneur enverra le somme à ses bien-aimés. »
(Psaume CXXV).

Le temps que, par obéissance, Pauline avait dû consacrer au repos extérieur, avait été celui des dernières joies de son vénérable père dont la vie s'affaiblissait de jour en jour davantage. Chargée par lui de faire les honneurs de la maison, elle s'était acquittée de ce soin avec une amabilité parfaite, laquelle, au lieu du masque de la politesse, portait la grâce ineffable de la charité ; aussi les pauvres en avaient-ils eu la plus large part.

Rendue à la vie active, il lui était devenu à peu près impossible de s'y livrer : d'un côté, de cruelles souffrances physiques l'assiégaient constamment, et de l'autre, les incalculables sollicitudes de ses deux œuvres universelles, la Propagation de la Foi et le Rosaire vivant, absorbaient ses heures de liberté.

Dans l'impuissance où elle se trouvait, de se rendre elle-même auprès des malades ou des pauvres, elle continua de se faire remplacer par de pieuses filles, dignes de toute sa confiance. Du reste, elle allait bientôt trouver sous le toit paternel et ailleurs, plus d'une occasion de consoler les affligés et de soutenir dans le dernier combat, ceux que Dieu lui avait donnés pour soutiens, pour consolateurs et pour amis.

Se sentant lui aussi, près de succomber sous le poids

des travaux et des épreuves, encore plus que sous celui des années, le vénérable abbé Wurtz, toujours exilé, avait demandé et obtenu l'autorisation de revenir auprès d'Antoine Jaricot. Quelque temps après, la persécution exercée contre lui s'étant un peu calmée, Mgr de Pins s'empressa de le rappeler à Lyon. Mais la Providence en avait décidé autrement.

La jour de la fête du Rosaire (1er octobre 1826), jour qui rappelait à Pauline et son guide tant et de si glorieux souvenirs, devait ramener le proscrit à son poste de Saint-Nizier.

Le matin, en offrant le saint sacrifice, il sembla redoubler de ferveur. Au repas de famille, il parla avec une animation extraordinaire, des maux de l'Eglise Romaine et des dangers qui menaçaient la France. Peu après il appela le valet de chambre d'Antoine, le remercia de ses bons offices et lui donna sa montre, ce qui étonna ses amis, sans qu'aucun osât faire d'observation.

Pauline était très émue ! le saint vieillard s'en aperçut et lui dit : « A vous, pauvre chère enfant, je laisse Jésus-Christ, la sainte Eglise et les âmes à servir, à aimer, et l'humilité à pratiquer. »

Sa voix tremblait légèrement ; son visage doux et austère était devenu plus pâle encore que de coutume.

Il demanda à Pauline de faire tout haut le chemin de la croix, et elle obéit avec un indicible serrement de cœur, car il y avait quelque chose d'inexplicable dans cette demande.

Le serviteur de Dieu essaya de se mettre à genoux. N'y pouvant réussir, il s'appuya contre la muraille, croisa les mains sur sa poitrine et s'unit aux prières que sa fille spirituelle articulait avec effort, sous l'impression d'une tristesse inexprimable.

Quand les stations douloureuses eurent été parcourues, il y eut un moment de silence solennel, après lequel l'apôtre se leva, bénit la fille de son âme, fit quelques pas, comme pour s'en aller et se retourna

encore pour bénir une seconde fois celle qu'il avait si parfaitement donnée à Dieu et à l'Eglise. Puis, il rentra dans sa chambre où, quelques instants après, sans souffrance, sans angoisse, il passa, des luttes et des douleurs de son long exil, à la paix et aux joies de l'éternelle patrie.

Le nouvelle de cette mort si soudaine émut tout le monde, et la plupart de ceux qui avaient persécuté le vaillant défenseur de l'Eglise Romaine proclamèrent, avec la foule, que sa vie avait été un acte continu de dévouement à Dieu, aux âmes et aux malheureux.

Antoine donna l'hospitalité du tombeau à son vénérable ami, qui fut porté à Loyasse, où ses saintes dépouilles reposent encore, dans la sépulture de la famille Jaricot.

Plus et mieux que personne, Pauline sentit la grandeur d'une telle perte. Elle devait tout à ce saint prêtre : c'était lui qui l'avait retirée des dangers du monde et soutenue au milieu des épreuves ; c'était lui aussi qui avait élevé son âme jusqu'à l'amour parfait de Jésus-Christ et de l'Eglise.

J'adorai dans le sentiment d'une profonde douleur, écrit-elle, les desseins cachés de mon Dieu, et lui remis avec autant de courage qu'il me fut possible, l'instrument dont il s'était servi pour me sauver... Hélas ! j'avais pensé, jusqu'alors, que cet instrument me préparerait à la consommation de mon sacrifice; aussi, après cette mort, je crus devoir ensevelir toutes mes espérances du martyre, et les regarder comme des illusions.

Réduite à dévorer en silence l'amertume de mes regrets, je m'attachai, dans le naufrage de mes pensées, à cette vérité, seule capable d'apaiser la tempête dans mon triste cœur : Je suis assurée de trouver dans l'Eucharistie le Dieu qui m'aime et que j'aime uniquement... Je suis et serai toujours la fille soumise et dévouée de la sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine... Elle ne peut ni se tromper ni me tromper... Donc, croyant ce qu'elle croit, rejetant, sans examen ni exception, tout ce qu'elle rejette, je ne saurais m'égarer...

Bien résolue, dès ce moment, de ne pas écouter les récla-

mations de ma douleur, *je crus devoir éloigner de mon esprit le souvenir de ce qui s'était passé d'extraordinaire en moi...*

Mais l'*extraordinaire* ne dépend pas de celui qui en est favorisé : il dépend de Dieu seul. Aussi, malgré tous les efforts de Pauline pour abaisser le vol de son âme, le divin Maître continua de la retenir dans les plus hautes régions de la Foi, et de l'inviter au sacrifice parfait.

Elle devait être bien longtemps, à comprendre le sens *véritable* de cette parole, si souvent et si distinctement répétée à l'oreille de son cœur : « *Tu souffriras avec moi et comme moi.* »

Seule, sous le double poids de sa tristesse et des faveurs divines dont elle est comblée, elle s'effraie et doute d'elle-même. Ne trouvant alors personne qui la comprenne et l'éclaire, elle s'adresse au grand serviteur de Marie, le cardinal Lambruschini, *Protecteur du Rosaire vivant*, et par cela même, protecteur naturel de la fondatrice de cette œuvre.

Dans les lignes suivantes, extraites d'une ouverture d'âme à un tel juge, ceux qui accusaient la sainte Lyonnaise d'obstination et d'orgueil, auraient pu se trouver confondus dans leur aveugle sévérité.

Depuis le jour où je me donnai au Seigneur, j'ai été conduite par une voie toute spéciale de miséricorde et d'amour ; aussi ai-je cru longtemps avoir reçu des grâces extraordinaires, qui avaient pour objet les temps où nous vivons. Mais comme, dans tout cela, peuvent se glisser beaucoup d'illusions et d'imaginations diaboliques, j'ai détourné les yeux de ces choses, pour ne plus me les rappeler, voulant marcher par la route de la simple et pure foi de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine.

Cependant, comme j'avais reçu ordre d'écrire tout ce qui se passait dans mon âme, la crainte de ne pas rendre à cette Eglise sainte, un fidèle compte de ce qui pouvait être des avertissements réels, je n'ai pas osé détruire, après la mort de mon guide, ce que j'avais écrit par obéissance

Trouvant une occasion favorable, pour Rome, je me sens pressée de tout remettre entre les mains de votre Eminence, me déchargeant entièrement sur vous, mon père, de ces choses dont je ne veux pas avoir à répondre, parce que je suis incapable d'en rejeter par moi-même les illusions, ou de les distinguer de la vérité. Libre à vous d'en faire ce que vous voudrez ; aussi brûlez, déchirez ; vous êtes déjà absous de ma part. Car je n'y attache d'autre importance, que celle de n'avoir pas à en rendre compte à Dieu. Si toutefois vous y trouvez quelque chose de Lui, veuillez vous entendre, sur ces points-là, avec Jésus et Marie, je vous en laisse arbitre suprême : trop heureuse suis-je de m'en décharger entre les mains d'un père, pour lequel je sens croître dans mon cœur, le respect et la plus tendre vénération.

Le mois d'octobre, particulièrement fécond en joies et en douleurs pour Pauline, lui fournit, en 1829, l'occasion de remplir une fois encore sa mission d'ange consolateur.

Ce fut auprès d'une âme unie à la sienne par les liens les plus doux et les plus étroits du sang et de l'amitié :

Mère de sept enfants, dont l'aîné avait à peine quinze ans, Mme Chartron, sentant, jeune encore, la vie s'éteindre graduellement en elle, avait réclamé de sa sœur, « comme dernier témoignage d'affection, de venir l'aider à mourir saintement », alors que nul des siens ne soupçonnait pour elle le moindre danger... Sachant son mal incurable, elle l'avait complètement dissimulé, « pour épargner à ceux l'aimaient de longs mois d'angoisse et de douleur. » Aussi, quand à son appel suprême, Pauline arriva désolée, la trouva-t-elle donnant encore une leçon de piano à l'un de ses fils et tenant son dernier-né endormi sur ses genoux... Et la mort accouraït impitoyable !

A sa terrible et soudaine apparition, il y eut des scènes navrantes et sublimes dans la demeure si joyeuse et si paisible jusqu'alors. Soutenue par la Vierge de Jésus, la mère, l'épouse dont le dévouement et la tendresse avaient été la vie, imposa silence à son propre

cœur, pour consoler et fortifier ceux qui chancelaient autour d'elle...

Elle bénit avec larmes ses petits bien-aimés ; ensuite, par un effort surhumain, elle les congédia, pour se mieux recueillir, et dit à Pauline : « Voudrais-tu me dire la passion de Jésus-Christ ? »

Après avoir écouté toute émue le récit des souffrances du Sauveur, elle prononça d'une voix suppliante.

« *A terre! à terre ! c'est là que je dois mourir !*

On eut à peine le temps de satisfaire le désir de son humilité, que l'angélique mourante, élevant ses deux mains vers le Ciel, s'écria dans le ravissement de l'extase :

« *Ouvrez-vous, portes éternelles !... O Sion, je vais contempler tes splendeurs !...* »

Baisant avec amour le crucifix, elle ajouta :

« O croix, mon unique espérance, sois la consolation de ceux que je laisse en ce monde !... » Et, les lèvres collées sur le signe rédempteur, cette chrétienne acheva son court et saint pèlerinage d'ici-bas.

Ce pèlerinage avait duré trente-sept ans.

La main paternelle, qui dispense l'épreuve, sait y mêler la consolation.

A cette époque, où la faiblesse royale accordait à l'impiété l'expulsion de la Compagnie de Jésus, Pierre Perrin, que Pauline avait introduit si jeune dans les voies du céleste amour, *trouva l'heure favorable* pour se ranger sous l'étendard proscrit.

De son côté, en attendant que ses supérieurs lui permissent de s'en aller dans les missions étrangères, Philéas dépensait à l'Hôtel-Dieu tout ce que son âme de prêtre renfermait de zèle et de tendresse.

De graves abus, introduits dans l'Hôpital général de Lyon, en 1793, dit Pauline, et le vice d'organisation de cet établissement étaient, à l'époque où mon frère s'y trouvait, la source de si grands désordres, que les supérieurs ecclésiastiques, du consentement même des administrateurs,

avaient jugé *nécessaire* d'y appeler quelques prêtres capables de se dévouer, pour y établir une réforme et des réglements sévères.

D'une commune voix, on désigna Philéas, pour être mis à la tète de cette délicate et laborieuse mission.

Depuis 93, les sœurs infirmières prenaient l'habit dès leur entrée, pour être placées, aussitôt après, dans les différents emplois, que leur force et leur adresse leur permettaient de remplir. Tout cela, sans nul égard aux dispositions morales des sujets, ni aux dangers que leur inexpérience devait rencontrer. A ces dangers inévitables se joignaient les mauvais exemples et les paroles peu mesurées des sœurs que, seul, leur titre *d'anciennes* avait placées à la tète de la congrégation, quoiqu'elles fussent les plus indignes.

Sans énumérer les scandales qui résultaient d'un tel état de chose, j'ajouterai seulement les paroles que mon frère me dit, en parlant des jeunes sujets, paroles très significatives sur ses lèvres et qu'il accompagna de larmes : « Pauvres âmes ! elles veulent se mettre à l'abri de la corruption du monde, et elles trouvent à l'Hôpital des écueils qu'elles n'eussent jamais rencontrés chez leurs parents...»

Il établit un noviciat, ayant une Supérieure digne et capable de former les nouvelles sœurs à l'esprit de leur sainte vocation. Ce petit troupeau du bon Dieu fut entièrement séparé des autres filles, reçues à la faveur des désordres de la Révolution, pour remplacer les sœurs auxquelles on n'avait pu faire prêter serment.

Dieu seul sait les oppositions que rencontra cette réforme, les traverses, les douleurs qu'elle coûta à mon frère ! J'indiquerai les efforts qu'il fit et les obstacles qu'il eut à surmonter, en disant qu'établi Maître spirituel de l'Hôpital, à l'âge de trente ans, et doué d'une forte constitution, trois années suffirent pour y dévorer son existence.

Pressentant sa fin prochaine, il ne cessait d'exhorter ses filles du noviciat, à demeurer fidèles aux principes de la vie religieuse, et de ne jamais consentir à se laisser enlever une sainte direction, si la France venait à subir de nouveaux bouleversements.

Si Philéas rencontra de formidables oppositions et subit toutes les noirceurs de la calomnie, à cause de

ces réformes, il n'était ni de trempe ni de race, à trembler devant de telles armes... Ne se préoccupant que de poursuivre sa mission, il faisait germer et grandir les vertus religieuses, dans les servantes des pauvres, en même temps qu'il soutenait, avec toute l'énergie de son caractère, les droits, souvent méconnus, qu'avaient les malades, à un régime salutaire et agréable, auquel la générosité lyonnaise avait noblement et libéralement pourvu.

Une telle surveillance exaspéra ceux dont les vues iniques se trouvaient ainsi déjouées. Ils le menacèrent de terribles vengeances.

Sans se mettre plus en peine des menaces que des calomnies, l'homme de Dieu continuait son œuvre, malgré l'affaiblissement progressif de sa santé. Un pauvre moribond refusait-il les sacrements, Philéas en avertissait Pauline, et, tandis qu'elle demeurait prosternée au pied du tabernacle, lui, veillait nuit et jour auprès du pécheur, sollicitant, pour ce dernier, la grâce de la conversion, par des prières et des austérités qui faisaient violence au ciel !

Quand on essayait de lui faire comprendre que ses forces ne tiendraient pas à de pareilles fatigues, il répondait :

« Je me suis donné sans aucune réserve à Jésus-Christ et aux pauvres, qu'il a tant aimés ! laissez-moi les servir jusqu'à la fin. »

Après une journée de luttes particulièrement difficiles, le saint prêtre fut saisi de violentes douleurs d'entrailles, accompagnées de symptômes d'empoisonnement. On le transporta chez son père, où d'habiles médecins parvinrent à conjurer le mal, sans toutefois rendre au malade assez de vigueur, pour qu'il pût reprendre ses travaux à l'Hôtel-Dieu.

Désolé de cette impossibilité, Philéas ayant consenti, pour hâter sa guérison, à aller respirer l'air doux et pur de l'Italie, passa trois mois à Nice, avec Mme Perrin. Il se montra, dans la ville de luxe et de plaisir, ce qu'il avait été à Lyon, le fervent adorateur de l'Eucharistie et l'ami des malheureux.

Les mendiants qui se tenaient à la porte de l'église, où il allait tous les jours, expérimentèrent bientôt sa charité. Aussi émus de reconnaissance que de compassion, à la vue du jeune malade, ils se disaient en italien, pour qu'il ne put les comprendre : *Pauvre de lui ! pauvres de nous !... Nous ne le verrons pas longtemps !..*

Et lorsqu'ils baisaient la main amaigrie qui leur faisait l'aumône, ils ajoutaient en hochant la tête :

L'homme s'en va... mais le cœur reste encore là tout entier !...

Dès que Philéas se sentit un peu plus fort, il revint à son poste et reprit le travail, avec l'énergie du bon ouvrier qui craint de ne pouvoir achever sa journée.

En effet, quelques mois après, les mêmes douleurs le saisirent de nouveau et avec une telle violence, que, se sentant frappé à mort, il refusa de se laisser transporter sous le toit paternel.

Comme il avait choisi de dire sa première messe au milieu des enfants pauvres qu'il évangélisait, il voulut rendre le dernier soupir au milieu des pauvres malades dont il était l'ange et le père.

La science fut, cette fois, impuissante à écarter le danger. Le serviteur fidèle de Jésus-Christ, adorant la main divine qui l'arrêtait presque à l'entrée de sa carrière offrit ses douleurs et sa mort, pour le salut des âmes qu'il avait ravies à Satan. Il demanda à Pauline d'être le soutien et la providence des novices et des pauvres de l'Hôtel-Dieu. Elle le lui promit.

Quant à ce qui regardait les choses de ce monde, l'ami du Seigneur n'exprima qu'une volonté, celle d'être enterré *comme les pauvres et avec les pauvres*, dans le cimetière de la Madeleine, au lieu d'être porté dans la sépulture de sa famille. Il endura sans se plaindre les atroces souffrances d'une courte et cruelle agonie dont la foi et la tendresse de Pauline adoucirent la rigueur.

Durant les crises qui se succédaient de plus en plus,

terribles, elle lui disait: « *Fiat! fiat*, n'est-ce pas ?... » Et il répondait avec amour : « Oh ! oui ! oui ! *fiat !*... Mon Sauveur, tout, tout ce que vous voulez !... Je vous bénis et je vous aime... ! »

Il ne fit aucune allusion à la cause probable de sa mort : Dieu avait voulu qu'il en arrivât ainsi. Cette pensée dominait toutes les autres et laissait une paix souveraine à son âme, qui se montra, jusqu'à la fin, plus forte que la douleur.

Philéas mourut à trente-trois ans (26 février 1830), comme il avait tant souhaité de vivre et comme il avait vécu, *en vrai prêtre ;* c'est-à-dire « en *apôtre*, qui enseigne, non seulement par la parole, mais dont la présence seule est une révélation de Jésus-Christ. »

Selon le désir qu'il avait exprimé, revêtu de sa plus pauvre soutane, il fut déposé sur un lit recouvert du drap mortuaire des indigents. Pauline plaça un crucifix entre les mains de ce frère bien-aimé, et demeura auprès de lui, anéantie de douleur. Nous ignorons si quelque discours éloquent célébra cette mort ; mais le plus bel éloge de la sainte vie qui l'avait précédée, sortit d'une bouche trois fois consacrée par l'âge, la parternité et le malheur.

On ne saurait expliquer comment Antoine, qu'une extrême faiblesse rendait étranger à tout ce qui se passait autour de lui, voulut absolument, ce jour-là, être conduit à l'Hôtel-Dieu.

Entré dans la chambre mortuaire, il reste d'abord immobile et paraît saisi d'étonnement ou d'effroi, à la vue d'un si lugubre spectacle, puis, son regard, allant, tour à tour, de Pauline qui prie et pleure, au jeune prêtre qui semble endormi, les interroge avec angoisse...

Tout à coup, un éclair d'intelligence brille sur son front, ses joues pâles se colorent, il se dirige vers le lit funèbre et le contemple en silence durant un long moment... Ensuite, posant ses deux mains sur le front de son fils, comme pour le bénir, ce vénérable père se tourne vers Pauline et dit avec un intraduisible accent de douleur, de vénération et de tendresse :

« Ma fille, les pauvres de l'Hôpital répandront aujourd'hui bien des larmes !...»

Et ce fut tout...! Cette belle âme s'éclipsa de nouveau et pour jamais, en ce monde, sous l'épais nuage que, seul, l'amour paternel avait eu la puissance d'écarter un instant.

Cette mort prématurée, qui ravissait un père à tant d'infortunés, enlevait à Pauline l'unique appui qui lui restât. Dès le berceau, Philéas avait été l'ami, le confident de sa sœur, et depuis qu'il s'était donné tout à Dieu, il avait constamment travaillé avec elle à la gloire du divin Maître, dans une multitude d'œuvres, surtout, comme on l'a vu, dans celle de la Propagation de la Foi. Dévorés tous les deux du même zèle et du même amour, ils s'étaient aidés l'un l'autre à marcher généreusement dans la voie de l'immolation complète.

Privée de la direction du saint abbé Wurtz, Pauline comptait sur ce frère pour le développement des deux grandes œuvres qu'elle avait déjà fondées, et pour la réalisation d'un dessein plus vaste encore et dont le malheur des temps lui inspirait le projet.

La voilà sans conseil, sans appui...

Quand, dit-elle, l'ami de mon enfance et de toute ma vie eut été, lui aussi, porté à sa dernière demeure, la terre me parut un désert, et l'existence, un fardeau qui dépassait mes forces ; car mon corps était épuisé et mon âme, dans la désolation !

Alors, le flot amer de la douleur monta, monta tellement, que cette parole s'échappa de mes lèvres : « *Pourquoi* suis-je seule, mon Dieu ? *seule !* quand, soit pour vivre, soit pour mourir, j'ai si grand besoin d'être soutenue !...

Dans le bouleversement de toutes mes pensées, j'eus recours à la prière, et me réfugiai auprès du *Consolateur* qui réside dans l'Eucharistie. D'abord, les cris de la nature broyée m'empêchèrent d'entendre la douce voix de Jésus. Mais, peu à peu, la tempête se calma, et si je souffris encore bien longtemps de me trouver *seule*, du côté de la terre, je Vous aperçus tout près de moi, ô Sauveur, mon céleste et unique soutien !

Après quelques pages adressées à l'Amour infini, elle ajoute :

Je compris enfin que nulle créature, quelle qu'elle soit, n'est nécessaire à l'accomplissement des desseins de la Providence sur les peuples ou sur les individus, **Que Dieu est tout..., que, seul, il peut tout, sans le secours de personne.** Pour nous en convaincre, il ordonne à la mort d'enlever prématurément les êtres chéris, sur lesquels nous avions appuyé nos affections et nos espérances.

Le Maître que nous servons, ne se laisse pas vaincre en générosité. S'il se plaît à recevoir de ses serviteurs ce qu'il leur a donné, c'est pour trouver un nouveau motif de les enrichir davantage. Pauline ne tarda pas à l'expérimenter.

Quand son cœur eut reçu de la mort, tant et de si profondes blessures, et que, dégagé de tout lien, affamé d'amour, il se trouva sous l'action directe de Celui qui en est le divin foyer, il entendit plus distinctement la voix du Maître.

Cette voix lui ayant commandé d'avertir du péril les fidèles afin que, par leurs prières et leurs sacrifices, ils apaisassent la colère divine, elle écrivit le jour et même la nuit, tant que ses souffrances physiques lui permirent de tenir la plume. Les exhortations qu'elle adressait aux conseillères du *Rosaire vivant*, étaient lithographiées à Lyon et envoyées ensuite, non seulement dans toutes les provinces de la France, mais jusqu'en Chine et aux Indes occidentales. Cette correspondance, dans laquelle débordait l'amour de Dieu, de l'Église et des âmes, ravivant partout la Foi et dilatant la Charité, une supplication unanime s'éleva bientôt des deux mondes, pour obtenir miséricorde.

Ces lettres sont encore si pleines d'actualité, qu'on pourrait les croire écrites d'hier ; car, si le temps a fait quelques pas, depuis lors, les dangers et les malheurs dont il est sans cesse question dans ces écrits, n'en sont devenus que plus évidents.

La prière est toute-puissante sur le Cœur de Dieu... Le démon le savait ; aussi, par des tentatives multipliées et raffinées, essaya-t-il d'en étouffer la voix dans l'âme de sa redoutable ennemie. Comme il échoua de ce côté, il voulut au moins empêcher Pauline d'envoyer partout ce cri d'alarme : « La justice divine est près de sévir... Prions ! redoublons de zèle, d'amour et de dévouement, afin que Dieu pardonne aux coupables ! »

Il se mit à l'œuvre et faillit triompher.

Quelques lettres intimes, dans lesquelles la servante de Dieu avait exposé à son guide, les lumières qu'elle recevait dans l'oraison, tombèrent entre les mains de personnes, ou très peu bienveillantes, ou très peu éclairées, qui se scandalisèrent de ce qu'elles ne comprenaient pas. Il était question, dans ces pages, de l'*avenir prochain des sociétés européennes*, et, *particulièrement*, de *l'avenir de la société française.*

Sonder de telles profondeurs, quand on n'est *qu'une femme*, parut criminel et l'on s'efforça de faire grand bruit, au sujet de ces « *prétendues* » révélations. Les choses allèrent si loin, qu'on osa demander au premier Pasteur du diocèse, *un coup d'autorité, qui interdit absolument à Mlle Jaricot toute correspondance avec les conseillères du Rosaire vivant*. Et cela, parce que, dans ces sortes de communications avec ces âmes d'élite, Pauline laissait entrevoir une partie de ce qu'elle apprenait du Cœur même de Jésus-Christ.

Se voyant accusée encore une fois (ce ne devait pas être la dernière...), l'humble vierge ajouta ces lignes à celles qui allaient être examinées par l'autorité ecclésiastique :

« Fille soumise de l'Église Catholique, Apostolique et Romaine, j'accepte d'avance le jugement qui sera porté sur toutes ces choses, car je me crois capable d'être, plus que personne, trompée par le démon. »

Mgr de Pins, de sainte et douce mémoire, qui, déjà,

avait eu souvent l'occasion de prononcer entre Pauline et ses accusateurs, examina et fit examiner par d'habiles théologiens, les lettres qu'on disait *avoir été dictées par le mauvais esprit*... Comme Sa Grandeur et ses conseillers n'y trouvèrent qu'un nouveau motif de bénir Dieu des grâces insignes qu'il accordait à sa fidèle servante, pleine et entière liberté fut laissée à celle-ci de continuer l'apostolat de sa corresdance.

Cette décision, qui fermait la bouche aux *scandalisés*, ne les désarma point. Une persécution sourde, incessante, continua de tourmenter Pauline, à laquelle l'ignorance et la mauvaise foi voulaient absolument faire avouer *les illusions* que les théologiens n'avaient pas pu découvrir dans ses écrits.

Mille et mille petits coups, reçus dans l'ombre et incessamment renouvelés, furent bien cruels pour son cœur si droit !... Elle les accepta, malgré tout, sans jamais en vouloir à ceux qui les lui portaient, et s'efforça de faire servir ces humiliations à l'apaisement de sa fierté naturelle, qui s'en révoltait !

Nous possédons un petit mémoire, dans lequel cette âme élevée, répondant à ces adversaires, trace le plus ravissant exposé de la tendresse et de la miséricorde du Cœur de Jésus-Christ, « *cette fontaine de vie, seule capable de sauver les hommes aux derniers jours du monde.* » — Elle affirme qu'elle reçoit de ce Maître souverain, des enseignements admirables et *directs*, sur les questions les plus ardues de l'Ecole, et qu'une lumière céleste lui montre de plus en plus, comme à découvert, les périls de l'Église et de la France.

S'adressant à ses accusateurs :

Vous ne voulez pas, dit-elle, me permettre de croire que Dieu éclaire mon intelligence, qu'Il résout mes doutes, corrige mon âme, relève son courage et converse cœur à cœur avec elle ? Qu'Il lui répond, quand elle l'interroge avec une humble confiance, et l'aguerrit au combat en lui découvrant le piège de Satan ! . . . .
. . . .

*

Serait-il donc plus digne du Tout-Puissant, d'entrer dans les plus petits détails pour la conservation des êtres matériels, même des vils insectes, que de se communiquer à l'homme, pour lequel la nature toute entière a été créée, et qui n'est fait, lui, que pour Dieu seul !...

Quoi ! l'homme caresse son chien et lui parle même, bien que cet animal ne le reconnaisse qu'au son de sa voix ou aux traits de son visage !... Et Dieu, infiniment bon, ne pourrait pas converser avec l'homme et lui parler cœur à cœur, après l'avoir formé à son image, s'être rendu son *frère* par l'Incarnation, et être devenu, par l'Eucharistie, l'os de ses os et la chair de sa chair ! ! . . . .
. . . .

XIV

LE PASSAGE DE LA JUSTICE

« Enhardie par votre bonté, ô mon Sauveur, je me cachai dans vos plaies sacrées avec tous les coupables, et là, par la voix de Marie, j'osai vous demander grâce pour Lyon et pour la France entière.

(PAULINE-MARIE).

En moissonnant, une à une et dans leur céleste maturité, les âmes auxquelles l'âme de Pauline était si étroitement unie, Dieu préparait sa bien-aimée au sacrifice qu'elle devait lui offrir, dans toute son étendue, comme dans toute sa rigueur, des joies, des affections et des consolations de la terre.

L'année 1830, qui allait changer tant de choses, et qui avait déjà blessé si profondément le cœur de Pauline par la mort de son frère, devait être mémorable pour elle. Les souffrances du corps, celles du cœur, des épreuves de toute nature l'avaient préparée à recevoir de nouvelles grâces.

« Je m'efforçais », dit-elle, « de m'abîmer de plus en plus dans mon néant, pour que rien ne mît obstacle à la faveur suprême qui était l'unique objet de mon attente et de mes prières : *le martyre* dont la soif me consumait ! »

La tempête approche, les avant-coureurs de formidables bouleversements se manifestent, le sol de la patrie s'ébranle au souffle impétueux de la colère de

tout un peuple, ne voulant et ne reconnaissant plus ni Dieu ni maîtres... Le Seigneur irrité est près de sévir contre la nation choisie par Lui, pour être *son bras* parmi les autres nations, et de laquelle Il ne reçoit plus que des outrages.

« *La mendiante de ses miséricordes* » voit depuis longtemps tout cela, dans une lumière qui ne trompe pas... Cette « mendiante » qui, cent et cent fois, s'est offerte en victime à la Justice suprême, afin d'en supporter seule les rigueurs, s'armera désormais d'une sainte audace et luttera pour ainsi dire, corps à corps, avec cette Justice, afin d'en arrêter le bras terrible ! Alors du fond de ses entrailles de française, de Lyonnaise et de chrétienne, s'élèveront vers le tout-puissant Dominateur des peuples, des cris inénarrables, qui toucheront et apaiseront sa divine colère.

Si le poste de l'honneur est auprès de ce qui tombe, celui de l'amour est auprès de l'ami outragé...

Aux premiers bruits de la révolution, Pauline accourut dans la chapelle de Fourvière, et là, abimée dans la prière, elle passa trois jours et trois nuits, à peu près seule, ne sortant que pour prendre à la hâte un peu de nourriture et revenant aussitôt.

Elle a décrit en termes brûlants, quelle fut alors l'*agonie* de son âme, au milieu des bruits sinistres qui arrivaient jusqu'à elle, et au souvenir de cette parole du Maître : « *Tu souffriras avec moi et comme moi, pour le salut de tes frères* », qui lui sembla devoir se réaliser dans ces lugubres moments, par les coups et les outrages des impies : « *Mon cœur de chair* en était terrifié, dit-elle, tandis que mon *cœur intime*, c'est à dire ma *volonté*, demeurait malgré tout inébranlable dans l'acceptation du martyre. Je demeurai là, aux pieds de Jésus-Christ, tandis que tout le monde fuyait, saisi qu'on était d'épouvante à la vue de ce peuple en furie. »

Elle fait le saisissant tableau des horreurs de cette révolution et de la rage de ceux qui voulaient, non seulement briser les trônes, mais encore et *surtout*

anéantir Dieu lui-même. La colline de Fourvière paraissait s'ébranler, au bruit effrayant du canon, et aux cris non moins formidables de l'émeute, tandis que la vierge de Jésus demeurait suppliante auprès du tabernacle, demandant miséricorde pour sa ville bien-aimée.

A la fin de l'émouvant récit qu'elle a tracé de cette tempête politique, se trouvent ces lignes :

Tout ce qui s'était passé durant ces trois jours de blasphèmes, de menaces et d'odieuses colères, n'eut pour résultat qu'un changement de drapeau et de gouvernement; changement, hélas ! qu'on peut regarder comme un effet de la Justice divine, envers ceux qui, ayant le pouvoir, avaient négligé d'arrêter, dès le principe, le torrent dévastateur de l'impiété.

Plus que jamais convaincue que la prière est assez puissante pour enchaîner toutes les forces de la terre et de l'enfer, je passai depuis ce temps plusieurs nuits, chaque semaine, dans la chapelle de Fourvière. Notre bon Maître m'accorda la joie de faire organiser dans un grand nombre de paroisses l'adoration perpétuelle du très saint Sacrement pour le temps des calamités. On fit aussi des quarantaines de jeûne, au pain et à l'eau, et dans peu de temps, on vit surgir l'ordre au milieu même du désordre. A vous seul, Verbe divin, caché sur nos autels dans votre Sacrement d'amour, à vous seul la gloire d'avoir réduit à rien la puissance des impies.

J'ai osé écrire tout cela, à la gloire de votre amour infini, parce que, en le lisant, on reconnaîtra que la *vilaineté* de votre pauvre créature, fut effacée par la splendeur de votre sang, et que l'indignité d'une âme pécheresse n'arrête pas l'effet de ses prières, quand elle les adresse à votre Cœur miséricordieux, **ô notre unique Sauveur Jésus !...**

Sans croire l'avenir assuré, elle était cependant heureuse de voir la France respirer, et la *cité de Marie* échapper encore une fois à la destruction.

Lyonnaise du fond des entrailles, elle avait pour sa ville natale un amour et un dévouement que rien ne devait affaiblir. Voilà pourquoi, dans ces jours d'épou-

vante, elle s'offrit en *victime* pour ses frères. Dieu accepta cette offrande, mais, sûr de la générosité et de la constance d'une telle victime, au lieu de lui accorder la mort prompte et glorieuse qui met l'auréole du martyre sur le front des vierges chrétiennes, il lui réserva une immolation obscure, prolongée et d'autant plus méritoire, qu'elle ne rencontrera que blâmes, ingratitudes et mépris du côté des créatures, et répulsion profonde dans son propre cœur.

Une fois le calme rétabli, elle éprouva un immense regret de n'avoir pas souffert la mort qu'elle ambitionnait, bien que, chez elle, comme chez la Victime suprême, la nature en repoussât les horreurs.

Un matin que, toute pénétrée de ce regret, elle monte à grand'peine la rampe des Chazeaux pour se rendre à Fourvière, elle sent une main s'appuyer sur son épaule, regarde pour voir qui l'arrête ainsi et reconnaît très distinctement, des yeux du corps, le vénérable abbé Wurtz, tel qu'il était autrefois, mais le visage empreint d'une majesté souveraine.

Sans prendre le temps de se rappeler le passé, et tout heureuse de revoir son guide, elle s'écrie :

« Eh bien ! mon père, quand donc serai-je immolée pour le salut des coupables ?... »

Alors, le serviteur de Dieu la regarde avec une tendre compassion et lui adresse ce doux reproche :

« Pauline, mon enfant, est-ce que le *martyre du cœur* ne vous suffira pas ?... »

Et la vision disparaît.

Elle avait été si nette, et pour ainsi dire si palpable, qu'il fallut à la vierge un long moment pour se rappeler que le saint prêtre n'existait plus.

Elle recueillit avec respect la mystérieuse parole, mais sans en comprendre le sens.

Quelque temps après, elle fut de nouveau saisie d'une crise violente, provenant de la maladie chronique dont l'énergie de sa volonté et la force de son tempérament lui avaient permis de dissimuler les ravages. La

fièvre putride s'y étant jointe, il ne resta aucun espoir de guérison.

Réduite à cette extrémité, l'enfant de Marie voulut mourir près du sanctuaire chéri dans lequel elle avait demandé d'être immolée pour la France et particulièrement pour Lyon. Elle se fit donc transporter chez les dames de Saint-Charles, où elle eut le bonheur, si grand pour elle, d'être installée dans une chambre attenante à la chapelle du Saint-Sacrement.

Seigneur, écrit-elle, vous ne m'avez frappée fortement qu'après m'avoir placée sous vos ailes, de manière à ce qu'il me fût impossible de ne pas recevoir vos coups comme des marques d'amour. Alors, vous avez déployé la force de votre bras, en sorte que ma vie est devenue de nouveau semblable à un but, contre lequel vous paraissiez lancer les flèches de votre justice... Et moi je disais ; « Mes jours sont perdus pour la terre, car les hommes de l'art se retirent silencieux devant la mort... »

C'est ainsi que, durant trois mois, je demeurai en présence du Seigneur, comme une proie que le trépas s'était assurée...

Plusieurs fois, les angoisses et les tortures du dernier combat se sont fait sentir à ma pauvre âme. C'était ordinairement le jour de quelque grande fête. Quand on attendait mon dernier soupir et que les battements de mon cœur n'étaient plus sensibles, je disais intérieurement : « Jésus ! vous êtes ma vie !... » Et la vie de mon Dieu venait retirer la mienne du tombeau, après m'avoir laissée dans les terribles étreintes de l'agonie et dans les angoisses mortelles qui pressaient mon âme en tous sens...

Tandis que son corps endurait de cruelles souffrances, elle subissait des épreuves qu'elle résume éloquemment par ces mots : « J'étais devenue comme un but, contre lequel vous paraissiez exercer les flèches de votre justice, ô Seigneur !... »

A la vue de si grandes souffrances, ceux qui entouraient la pauvre malade en étaient venus à désirer que la mort abrégeât promptement de semblables tortures.

Mais Notre-Dame de Fourvière, écoutant les supplications qui lui étaient adressées, retira encore une

fois sa servante, des portes du tombeau et lui rendit la vie.

Huit jours suffirent pour me faire passer de l'agonie à un état de santé et de force dont je n'avais pas joui depuis bien des années. J'en profitai pour aller rendre grâce à N.-D. de Fourvière et remercier notre excellent Archevêque, Mgr de Pins, de l'intérêt qu'il n'avait cessé de me témoigner pendant ma maladie. Je lui soumis le projet de me rendre sans retard au tombeau de saint François Régis, pour me dérober aux visites, que l'éclat de ma guérison n'eût pas manqué de m'attirer.

Le vénérable pasteur l'ayant engagée à suivre son pieux dessein, on vit celle que la science humaine avait jugée perdue, entreprendre pleine de vie le voyage, alors long et pénible, de La Louvesc.

Dans ce lieu sauvage, si cher à notre sainte voyageuse, elle passa plusieurs semaines absorbée en Dieu et ne rompant le silence, que pour répandre dans les âmes les flammes du divin amour. *Les Dames de la Retraite* la reçurent comme une *amie*, dont elles avaient, en maintes occasions, expérimenté la générosité, à la Louvesc, à Lyon et ailleurs.

Le sentiment qui domina tous les autres en ce lieu de paix, dit-elle, fut un immense besoin de ne plus vivre que pour accomplir les desseins de Dieu, quelles que dussent être à mon égard les sévérités de ce Maître. Aussi, osai-je lui dire :

Jésus-Christ, mon Époux bien-aimé, je consens à voir se prolonger la vie que vous m'avez rendue. Mais, puisque vous connaissez ma faiblesse, permettez que je mette une condition à ce bienfait : qu'il vous plaise de retrancher de mon avenir les années, les jours, les heures, et jusqu'aux minutes, que je ne devrais pas employer *uniquement* à votre gloire !...

Après avoir puisé dans le recueillement et la solitude le courage de souffrir, de travailler et de combattre, tant qu'il plairait à son « divin Maître » de la laiser

en ce monde, elle se rendit à Privas, où l'attendait un ami, dont le grand cœur, à l'unisson du sien, par le dévouement à Dieu et aux hommes, formait depuis quatre années, à l'héroïsme de ce même dévouement, une modeste Société de vierges, qu'il donnait comme de tendres mères, aux plus malheureux des malheureux, les pauvres aliénés.

C'était le vénérable abbé Chiron, né à Bourg-Saint-Andéol (1793), et dont les vertus brillaient déjà d'un pur éclat. Souvent, il avait lui aussi recouru à la générosité et aux conseils de Pauline, pour vaincre les innombrables difficultés des débuts de son œuvre.

« Que de fois, disent les notes, le fondateur des *Filles de sainte Marie de l'Assomption* alla de Privas à Lyon, et leur amie, de Lyon à Privas, pour arranger entre eux, ce qui semblait devoir tout détruire. Que de lettres échangées et d'entretiens propres à ravir les anges du ciel, eurent lieu entre ces deux anges de la terre ! Nous les retrouverons plus tard, alors que, près de déposer l'un et l'autre, aux pieds du Seigneur une surabondante moisson de travaux et d'épreuves, ils ne verront et n'aimeront plus que la Croix (1).

Après ces deux haltes si délicieuses pour elle, Pauline revint à Lyon, où son retour combla de joie tous ceux qui l'y attendaient. On avait cru la perdre pour toujours, et on la revoyait, portant sur son visage toutes les apparences de la santé, avec les célestes empreintes de la grâce qui débordait de son âme.

Une seule personne demeura insensible à ce bienheureux retour, ce fut Antoine. Il revit sa fille chérie sans la reconnaître et demanda encore bien souvent : « Où est Pauline ?... où est Philéas ?... où est Jeanne ?... »

(1) En retraçant ici ce souvenir, nous cédons aux instances de la postérité spirituelle du saint prêtre. Les *Filles de sainte Marie de l'Assomption de Privas* qui, à cette heure, prodiguent les soins les plus maternels à près de cinq mille aliénés, sont fières et heureuses de reconnaître et de bénir Pauline-Marie Jaricot comme leur bienfaitrice.

La nuit la plus complète avait succédé au nuage que nous avons déjà vu obscurcissant l'intelligence du vénérable vieillard. Enfin, celui que sa sainte fille nommait « *l'homme juste* », passa, exempt des combats et des angoisses suprêmes, de ces profondes ténèbres, au sein de la lumière éternelle, dont sa vie sans tache n'avait point à redouter la clarté.

Antoine Jaricot mourut le 28 décembre 1833, après avoir tracé noblement et chrétiennement à sa famille la voie de l'honneur, de la religion et de la vertu.

Il serait difficile d'énumérer tout le bien que cet homme selon le cœur de Dieu avait fait depuis sa plus tendre jeunesse, dont une foi héréditaire et de rudes labeurs préservèrent l'innocence.

Devenu riche, il n'avait laissé échapper aucune occasion de secourir ceux qui portaient au front le signe du malheur ; bon pour tous, il s'était montré libéral envers l'infortune la plus sainte et ordinairement la plus ignorée, la moins comprise, celle des ministres de Dieu et des maisons religieuses. A l'époque de la restauration de leur monastère, les Trappistes d'Ayguebelle avaient été soutenus de ses saintes largesses.

Les dépouilles mortelles du « bon et fidèle serviteur, entré dans la joie de son Maître », furent portées dans le tombeau si admirablement placé sur l'une des belles collines de Lyon, et où reposaient déjà son jeune fils Narcisse, sa bien aimée Jeanne et le saint abbé Wurtz.

Sur la grande et belle croix, qui protége le dernier sommeil de ces élus, on lit ces seuls mots, inventaire exact et sublime de *tout* ce que, roi ou indigent, l'homme, après son court passage ici-bas, emporte avec lui dans la tombe :

« SPES UNICA ! »

XV

MARTHE ET MARIE

Seigneur, vous qui savez toute chose, vous connaissez que je vous aime. (Ev. S. JEAN, XXI, 17.)

On ne saurait toucher en vain au seuil de l'éternité... Toutes les fois que Dieu la ramenait des portes du tombeau, Pauline sentait comme une nouvelle empreinte de la grâce, un détachement plus complet des créatures et d'elle-même.

Deux dispositions opposées, attiraient mon âme dans deux voies différentes, et dans ces deux voies, je pouvais également utiliser la vie qui m'était rendue.

D'un côté, une soif ardente de la gloire de Dieu et du salut des âmes, me pressait de me consacrer encore aux œuvres extérieures ; d'un autre côté, le besoin de repos, après tant de secousses physiques et morales, me faisait désirer une complète solitude. En réalité, je n'avais d'attrait que pour m'ensevelir en Dieu, avec Jésus-Christ, et j'aurais voulu passer toutes mes heures devant le saint Sacrement.

L'union continuelle avec Notre-Seigneur, durant les longs mois de la maladie, m'avait rendue insensible aux sentiments de la nature ; en sorte que les frais de la politesse et les autres devoirs de la société me causaient un ennui profond ! Je me sentais morte à tout, excepté aux

intérêts du bon Maître, de la sainte Eglise et des âmes pour lesquelles j'avais plus d'amour que jamais.

Un jour que, dans ces alternatives de désirs entre le repos et l'action, la pensée de glorifier le Seigneur s'offrait plus fortement à moi, je me dis : « Que puis-je faire, moi pauvre et faible créature que je suis ? Si j'étais d'un autre sexe, je serais entrée dans la Compagnie de Jésus, afin d'y travailler au salut de tous mes frères. » Alors, par une voix intérieure dont je ne saurais définir l'accent, il me fut répliqué : « Si tu ne peux entrer dans la Compagnie de Jésus, ne peux-tu pas former *la Compagnie de Marie ?...* »

En me consolant, cette pensée jeta dans mon esprit la semence d'un dessein dont je ne vis d'abord ni la forme, ni le but, mais qui me laissa l'espérance de pouvoir, sous la protection et en la compagnie de ma céleste Mère, travailler à la gloire de son divin Fils.

Néanmoins, comme en dehors de l'obéissance, toute inspiration, même la meilleure, peut être le fruit de l'illusion, je ne m'arrêtai ni à mon besoin de solitude, ni à la pensée d'une œuvre nouvelle, avant d'avoir soumis toute chose au vénérable religieux qui me dirigeait.

Durant huit jours, j'oubliai tout et m'abandonnai entre les mains de mon adorable Maître, comme un petit et faible enfant s'abandonne entre les bras de sa mère.

A la fin de ma retraite, le R. P. Raygnaut me dit : Je reconnais en vous bien des signes de la vocation religieuse, c'est pourquoi je vous permettrai, plus tard, de venir vous reposer à la Visitation. Mais, en attendant, je vous conseille d'unir *Marthe et Marie*, c'est-à-dire, d'allier la vie contemplative à la vie active des œuvres, pour lesquelles vous avez une réelle vocation et des aptitudes providentielles.

Je reçus ces paroles comme l'expression de la volonté de Dieu, et me soumis complètement. Quant au grand sacrifice (le martyre), tel que je l'avais espéré, mon guide s'était appliqué à me détacher, même du désir de l'immolation ; si bien que, n'osant plus y arrêter ma pensée, j'abandonnai l'avenir à la Providence, et me résignai à *vivre bien vieille*, si Elle le jugeait bon.

Pour ce qui concernait la *Compagnie de Marie*, mon guide me dit qu'il ne pouvait se prononcer encore, et m'assura ne voir aucun inconvénient à ce que je commençasse la réunion de quelques personnes dévouées et capables, d'âme, d'intelligence comme de cœur, de m'aider pour le

Rosaire vivant, ainsi que pour d'autres œuvres entreprises avant ma maladie, et dont les sollicitudes dépassaient la mesure de mes propres forces.

Elle ne dit pas quelles étaient *ces autres œuvres* dont les sollicitudes dépassaient ses forces, mais en voici une que sa charité regarda comme *l'héritage* de son saint frère.

La révolution de 1830 ayant ramené dans l'administration de l'Hôtel-Dieu les abus de 93, quinze novices, selon conseil que leur avait donné l'abbé Philéas, avaient quitté le poste où leur vertu était de nouveau en péril. Depuis lors, Pauline se montrait leur protectrice, ou plutôt leur mère, supportant, sans broncher, les effets de la colère des administrateurs, qui menaçaient d'employer la force pour reprendre les fugitives.

Après avoir établi, à ses frais, neuf de ces pieuses filles, dans des communautés éloignées, où elles étaient en sûreté, elle recueillit les six autres sous son propre toit, dans une petite maison située à côté de la chapelle de Fourvière, et si pauvre, qu'elle la nomma Nazareth. »

Heureuse d'imiter la pauvreté de Marie durant sa vie mortelle, elle embrassa joyeusement les privations inhérentes au dénûment de cette demeure, et y choisit pour sienne la chambre la plus délabrée, mais aussi la plus voisine du béni sanctuaire de Marie. (*Nazareth* était situé sur l'emplacement de la nouvelle église de Fourvière).

Vers ce même temps, Pauline, qui ne pouvait plus suffire aux sollicitudes des œuvres de miséricorde dont elle était l'inspiratrice et l'âme, eut le bonheur de rencontrer une auxiliaire digne d'elle, dans Agathe Tavet, pieuse ouvrière, aussi remarquable par son intelligence que par sa vertu, son zèle, sa charité, et dont le souvenir est encore vivant à Lyon. Son habitation touchait Nazareth.

On peut dire qu'Agathe pénétra dans tous les lieux où il y avait des misères à soulager et du bien à faire, allant, pour cela, jusque dans les casernes porter, avec

de bonnes paroles, d'excellents livres dont elle savait faire accepter et goûter la lecture aux hommes de guerre. Il y avait dans cette noble fille tant de candeur, de tact et de dignité, que, non seulement les simples soldats, mais leurs chefs eux-mêmes, lui témoignaient une confiance et un respect à l'aide desquels, elle et Pauline, ramenaient à Dieu un grand nombre de pécheurs qui ne le connaissaient plus (1).

Les hospitalières recueillies avec tant de charité étaient loin de mettre, dans leurs rapports journaliers, la délicatesse et le charme que donnent l'éducation, l'habitude de la bonne société et surtout l'élévation de l'intelligence et du cœur. Quoique très pieuses et très dévouées, ces dignes filles se montraient souvent grossières, susceptibles, exigeantes, de façon à froisser sans cesse l'exquise sensibilité de leur dévouée protectrice. Malgré tous les efforts de celle-ci pour vaincre sa fierté et sa vivacité naturelles, le fond restait vulnérable. Ce fond, joint aux nobles aspirations de son grand cœur, lui faisait doublement sentir les mille petites blessures, que lui causaient involontairement ses compagnes.

Il était rare qu'elle laissât percer au dehors les violences qu'elle se faisait en ces occasions. Mais ceux qui la connaissaient pouvaient deviner, à certains indices, les révoltes de la nature et les victoires de la grâce en elle. On la voyait tracer à la dérobée un petit signe de croix sur ses lèvres, comme pour les sceller contre toute représaille de la colère ou de l'orgueil.

Elle était encore à Nazareth, quand il lui arriva, comme bien d'autres fois, de se laisser emporter par l'ardeur de sa charité, et de dépasser les bornes imposées par l'Eglise aux simples fidèles.

(1) Les militaires appelaient Agathe *la mère des soldats*. Elle enseigna le cathéchisme à plus de mille d'entre eux, qui firent avec foi et bonheur leur *première* communion. Nous savons, sur les rapports de cette vierge avec ces braves enfants de l'armée, des traits d'une simplicité pure et charmante, que la dure nécessité d'abréger nous empêche de raconter.

Voici le fait :

Après une réunion du Rosaire vivant, réunion dans laquelle on avait parlé des périls qui menaçaient l'Église et la France, Pauline, que cette question brûlante électrisait toujours, proposa d'aller à la chapelle miraculeuse, pour y implorer miséricorde par la voix de Marie.

Elle se rendit au pied de l'autel avec ses conseillères. Là, sous l'impulsion de sa foi et de son amour pour l'Eglise et pour sa patrie, elle se mit à exhorter tout haut ses sœurs, les conjurant de prier et de se dévouer, de manière à désarmer le bras divin.

Ordinairement, à cette heure, le sanctuaire était désert ; mais ce jour-là, dans l'un des confessionnaux se trouvait par hasard un ecclésiastique. Tout surpris de cette scène, il alla droit au groupe et réprimanda très sévèrement, très durement même, celle « qui avait eu la témérité d'élever la voix dans le lieu saint, privilège interdit à tout autre qu'aux prêtres ! »

« Malheureuse ! qu'ai-je fait, s'écria Pauline toute tremblante. O mon Sauveur Jésus ! je vous ai désobéi sans le vouloir !... Mon père, ajouta-t-elle en joignant les mains, je vous remercie de m'avoir rappelé la vérité! Je ne suis qu'une misérable pécheresse, mille fois indigne de me faire entendre ici. Comment ai-je pu l'oublier ?... J'en demande pardon à Notre-Seigneur, à vous son ministre et à toutes les personnes que j'ai scandalisées. »

Les témoins de cette réparation, qui l'emportait de beaucoup sur la faute, comprirent *par quelle voie on arrive jusqu'au Cœur de Jésus-Christ*.

Cependant, le séjour de Nazareth, quelque doux et cher qu'il fût à Pauline, ne devait être que transitoire, car il ne pouvait suffire à la petite *Compagnie de Marie*, et encore moins, aux innombrables relations que deux grandes œuvres avaient créées à la servante de Dieu. Bientôt, des circonstances providentielles, qu'elle détaille avec charme dans ses notes, la décidèrent à faire l'acquisition d'une très belle demeure située à

mi-côte de Fourvière, en face et au-dessus de Lyon.

» Je donnai à cette propriété le nom de Lorette, et j'en déposai les clefs aux pieds de la Vierge Immaculée, pour qu'elle en fût la *première maîtresse*. Je lui promis de placer dans tous les appartements son image, de choisir la plus belle pièce pour lui dédier une chapelle, et de mettre son chiffre sur toutes les portes intérieures.

J'obtins de notre archevêque ce que je désirais par dessus tout, d'avoir le Saint-Sacrement dans ma chapelle domestique. »

Au moment où la pieuse colonie allait quitter Nazareth pour s'installer à Lorette, un nouvel orage politique éclata dans *la cité de Marie*.

Pauline a écrit en détail la cause et les suites de l'insurrection de 1831. Ces belles pages, dont l'histoire pourrait s'enrichir, sont trop nombreuses pour entrer dans le cadre de ce récit. Nous nous bornerons à lire quelques-unes de celles qui, tout en conservant le cachet historique, peuvent nous faciliter l'étude d'une âme selon le cœur de Dieu.

Pendant que je m'occupais de détails extérieurs, la douleur des jours de deuil qui se préparaient, envahit mon être tout entier et renouvela mes angoisses.

Seigneur, vous avez vu couler mes larmes !...

J'entendais la messe à Fourvière le jour de la Présentation de la sainte Vierge, lorsque éclatèrent les premiers coups de feu. Je demeurai au pied du tabernacle, sous le regard de ma Mère.

En écoutant les bruits sinistres qui partaient de la ville, mon premier sentiment fut celui de la Justice suprême, « *qui rend à chacun selon ses œuvres*... » Bientôt, une profonde douleur s'empara de moi, à la pensée des désastres qui menaçaient Lyon.

Malgré l'effroi qui assiégeait mon âme, j'osai engager un combat contre la colère divine. J'étais semblable à un petit enfant qui, voyant son père irrité contre des fils criminels, se jette inconsidérément entr'eux, pour arrêter, de ses faibles mains, la révolte de ses frères coupables,

et les coups que s'apprête à décharger le bras vengeur du père.

Ainsi, mon pauvre cœur essaya, par tous les mouvements dont il était capable, de calmer le courroux du Seigneur, et s'offrit avec amour pour servir de cuirasse à celui de Jésus-Christ, comme si ce pauvre cœur de chair eût pu amortir les traits lancés par les ingrats, contre le Cœur généreux qui a tant aimé les hommes !...

La révolte de novembre eut pour cause ou pour prétexte le mécontentement des ouvriers trop peu rétribués, et auxquels on avait refusé une augmentation de salaire.

Excités par les agents de la révolution, ces innombrables travailleurs s'étaient si habilement organisés pour la défense de leur cause, qu'ils avaient mis la garde nationale en déroute et repoussé la troupe de ligne, hors des murs de la ville, dont ils étaient demeurés les seuls maîtres.

Il y avait tout à redouter de ces vainqueurs qui, par bande serrées, parcouraient la cité d'un bout à l'autre, en poussant des cris sauvages, bien propres à terrifier la population.

Durant ce temps, c'est-à-dire, durant deux jours et deux nuits, je m'efforçai, dit Pauline, d'apaiser la justice du Seigneur, en m'offrant de nouveau, pour endurer les tourments que ma nature redoutait à l'excès, mais dont ma volonté acceptait sans réserve toutes les horreurs.

Que d'admirables effets de la bonté divine se sont manifestés dans ces sanglantes journées ! Comme si les coups eussent été intelligents, ou pour mieux dire, parce que ces coups étaient dirigés par *une main souverainement intelligente*, on n'a pu citer deux justes qui eussent été frappés : l'ange semblait avoir marqué au front les serviteurs de Dieu...

Quant à moi, j'ignorais ces détails et j'entendais du lieu sacré de mon refuge, les cris, la fusillade et tout ce que l'anarchie a de plus effrayant. Je n'avais qu'*une pensée* et ne demandais qu'une chose, *de souffrir, pour le salut de Lyon, le martyre qui m'avait été promis* et dont, encore une fois, je croyais le moment arrivé.

L'émeute de 1831 eut quelque chose de plus terrible que celle de l'année précédente, mais, avec cela de particulier que les vainqueurs se montrèrent équitables et chrétiens, au milieu même de leur victoire. Tout était en leur pouvoir dans notre riche cité, et malgré cela, rien n'y fut dérobé. Quelques étrangers s'étant glissés parmi les ouvriers lyonnais, afin de profiter de la circonstance pour piller, furent châtiés avec la dernière rigueur. Dans le quartier de la cathédrale, on vit les insurgés, l'arme au bras et la tête découverte, accompagner le prêtre qui portait le saint Viatique aux malades.

Notre chère ville de Lyon eut l'honneur de voir les plus pauvres de ses enfants préférer la justice de leur cause, aux trésors que la victoire avait mis entre leurs mains.

Tout paraissait fini quand le démon, ennemi juré de la *cité des martyrs*, se servit de l'émotion publique pour jeter de nouvelles terreurs dans les esprits.

On n'ignorait pas qu'en se retirant, *le général avait juré de revenir bientôt et de mettre alors la ville à feu et à sang !...* Une telle perspective glaça d'épouvante une multitude de personnes qui se préparèrent à s'éloigner.

Dans ces tristes conjectures, je fis appel aux associés du Rosaire-vivant, à Lyon et dans la France entière, pour que leurs prières obtinssent la paix. Ces supplications ferventes et générales touchèrent sans doute le Cœur de Dieu.

Au moment si redouté du retour des troupes, une pieuse veuve alla semer sur la route par laquelle les soldats devaient rentrer à Lyon, une quantité considérable de médailles miraculeuses et de petits billets portants ces mots : *Marie a été conçue sans péché.*

Pauline ne spécifie pas *à qui* était due l'initiative d'un pareil moyen de défense ; mais il est aisé de le deviner.

Si, dit-elle, les Lyonnais redoutaient la vengeance de la troupe, celle-ci, de son côté, n'était pas sans appréhension, en revenant dans la ville où une multitude formidable avait triomphé de la force armée.

Quand les bataillons eurent dépassé les portes, les soldats et leurs officiers ramassèrent, d'abord avec étonnement, ensuite avec une impression douce et salutaire, les

médailles et les billets semés à dessein sur leur passage... Bientôt un sentiment de confiance et de mansuétude succéda à celui de la vengeance, si bien, qu'en peu de temps, les esprits furent, de part et d'autre, disposés à s'entendre et à fraterniser.

Il faudrait, continue l'humble femme, qu'une main plus habile que la mienne racontât, à la gloire de la Reine Immaculée, les miracles de grâce opérés par ces mots : *Marie a été conçue sans péché*. Le bruit de ces miracles a retenti d'un bout à l'autre de notre chère ville, après les journées de novembre : conversions, préservations, apaisements, charité réciproque, etc.

Je conserverai toujours précieusement les lettres et les billets que m'ont écrits les chefs de l'armée, réclamant des médailles pour eux et leurs subordonnés. Aussitôt qu'une compagnie était pourvue, les autres demandaient le même trésor, en sorte que plus de douze mille médailles furent distribuées à la garnison, sans compter celles que l'on répandit ailleurs.

L'impulsion religieuse qui s'était fait sentir dans les âmes des Lyonnais, comme dans celles des militaires, réunit les uns et les autres dans une mutuelle confiance, sous le regard de Marie, si tendre et si miséricordieuse pour tous.

En peu de mois, il se fit un changement notable parmi les soldats, dont un grand nombre, non contents de porter la médaille, voulurent des chapelets, des scapulaires, et organisèrent même entre eux plusieurs sections du Rosaire vivant : « *Cela vaut gros, et c'est vite fait*, disaient-ils, *bien bête qui n'en profite pas !* »

Et, de la Mère de la Grâce, ils allaient, avec foi et simplicité, *à la Grâce elle-même*, en recevant l'adorable Eucharistie.

Ordinairement, après avoir prié dans la chapelle de Fourvière, les soldats, redevenus chrétiens, frappaient à la porte de Nazareth où Pauline leur donnait, avec les objets pieux qu'ils désiraient posséder, des encouragements et des conseils bien capables de les fortifier dans la vertu.

Quelque temps après que le calme eût été rétabli, elle se rendit à Avignon, pour y retremper dans une solitude absolue, les forces de son âme et celles

de son corps, que tant d'émotions et de fatigues avaient épuisées.

Mais, à cette vaillante chrétienne s'appliquait cette parole : « Pourquoi chercher le repos, vous qui n'êtes née *que* pour le travail ?... » A peine venait-elle de commencer les exercices spirituels, qu'éclata dans la ville des Papes une émeute terrible, ayant pour prétexte le jugement des magistrats contre des individus coupables de voies de fait.

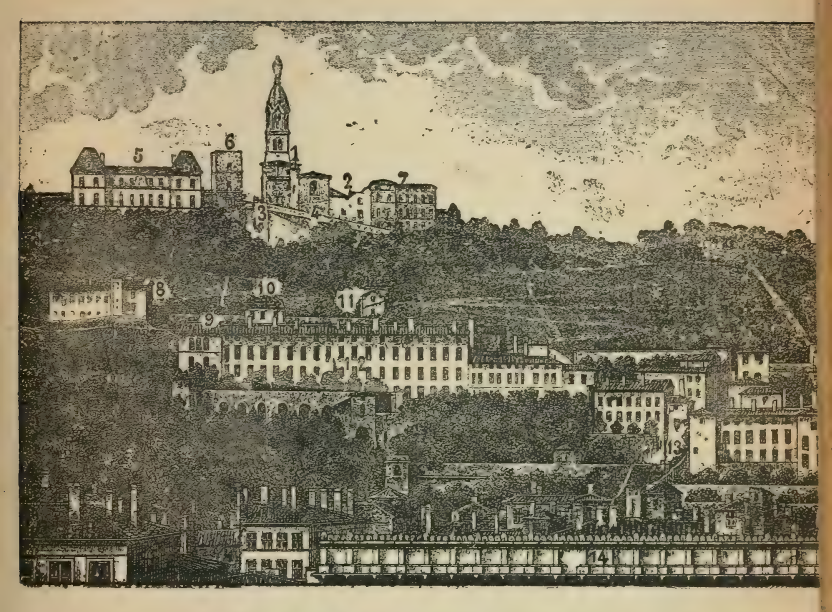
Raconter l'histoire de certaines âmes est s'exposer aux répétitions, tant les actes de dévouement y sont multipliés !... Aussi, pour éviter cet heureux écueil, que ne rencontrent pas tous les biographes, nous nous bornerons à dire, qu'ayant toujours présente à l'esprit la *promesse du divin Maître* et se trouvant, de nouveau, enserrée par l'émeute, elle crut, de nouveau aussi, que l'heure du sacrifice était enfin arrivée ! Désireuse de souffrir pour les coupables, la partie supérieure de sa volonté accepta encore les tourments d'une mort cruelle, et les attendit, dans la chapelle du Sacré-Cœur d'Avignon, comme, deux fois déjà, elle les avait attendus dans celle de Fourvière.

L'orage apaisé, l'amie de Jésus, plongée dans la retraite, se prépare sans le savoir à un sacrifice mille fois plus redoutable pour sa nature et dont elle n'avait nulle idée. Ensuite, elle revint à Nazareth, reprendre, comme on le lui avait conseillé, *l'action de Marthe et la contemplation de Marie,* qu'elle savait parfaitement concilier.

Les réparations urgentes étant terminées à Lorette, la petite colonie du bon Dieu quitta Nazareth, le jour de l'Assomption 1832, et descendit processionnellement par le clos, dans la nouvelle demeure, au chant des litanies de la sainte Vierge.

Lorette était un séjour enchanteur où se trouvait réuni tout ce qui peut charmer les yeux et élever la pensée.

Cette antique et vaste demeure, « ayant l'apparence d'un château », était entourée d'un clos ou parc, riche de magnifiques ombrages et allant jusqu'aux murs de



LA SAINTE COLLINE DE FOURVIÈRE EN 1857.

LÉGENDE

1° Eglise de Fourvière.

2° *Nazareth*, maison habitée par *Pauline-Marie Jaricot.*

3° Passage de Ste Philomène, à travers le clos Jaricot, débouchant sur la terrasse de Fourvière.

4° Pont du passage concurrent, ouvert le 2 Novembre 1856.

5° Maison des RR. PP. Jésuites.

6° Observatoire de Lyon.

7° Maison Caille : c'est de la terrasse de cette maison que S. S. Pie VII a béni Lyon, 1805.

8° Maison de *Lorette,* avec la majeure partie du clos de Lorette.

9° Terrasse de Lorette allant jusqu'à la maison du jardinier.

10° *Chapelle de Ste Philoméne,* bâtie par *Pauline-Marie Jaricot.*

11° Maison du jardinier de Lorette, près du souterrain.

12° Dépôt de mendicité de la ville de Lyon, actuellement converti en hospice dit des Chazeaux.

13° Montée en escalier des Chazeaux.

14° Couronnement du Palais de Justice.

la chapelle de Fourvière, par de délicieux sentiers. De distance en distance, des allées de verdure, impénétrables aux rayons du soleil, invitaient au repos et à la méditation. Partout, la solitude et le calme : les bruits confus de la ville industrielle, n'arrivant à cette hauteur que semblables à ceux de la mer dans ses plus beaux jours, prêtaient là au silence quelque chose des charmes mystérieux de l'infini.

Des fenêtres et des terrasses de l'habitation, le regard, après avoir plané librement sur la cité tout entière, et suivi le cours majestueux de la Saône et du Rhône, embrassait un horizon immense, borné au loin par les cimes éblouissantes des Alpes. Aux alentours, dans le parc même, subsistaient encore des vestiges de la puissance romaine, rappelant le courage et la constance des innombrables martyrs qui illustrèrent la ville de Lyon, l'une des plus riches et des plus florissantes des Gaules. Le sang de ces héros chrétiens coula en si grande abondance, sur cette colline de Fourvière (ou Forum), qu'il en descendait comme un torrent jusqu'à la Saône, par un endroit taillé à pic dans le rocher et qu'on voit encore aujourd'hui.

A deux pas de là, se trouvait le souterrain par lequel les confesseurs de la foi étaient conduits à l'amphithéâtre, et l'obscure prison où saint Pothin et sainte Blandine lassèrent par leur générosité la rage des bourreaux.

Aucun charme de la nature et des souvenirs ne manquait à cette ravissante demeure, où, d'ailleurs, tout était sans luxe, mais d'une noble simplicité. Certes, rien de ce qui portait le caractère du beau, ne trouvait Pauline indifférente ; mais, quand elle fut installée à Lorette, toute beauté et toute joie sensibles s'éclipsèrent pour elle devant la beauté de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et la joie de lui offrir un tabernacle nouveau.

Le jour du Saint-Rosaire, notre humble chapelle reçut, pour la première fois, *Celui* qui a pour demeure la terre et

les cieux !... Je n'essaierai pas de dire mon bonheur !... Je promis à cet Hôte adorable de ne jamais le laisser seul, et que, toutes, nous unirions nos cœurs à son divin Cœur, pour partager ses sentiments et ses tristesses. (7 Octobre 1832.)

Ce n'était pas assez pour cette amante de l'Eucharistie d'en posséder sous son toit le céleste trésor : elle souhaitait de vivre nuit et jour auprès du tabernacle, afin d'implorer sans cesse miséricorde pour les pécheurs. Aussi demanda-t-elle l'autorisation d'habiter une petite cellule attenante à la chapelle et dont la porte s'ouvrait tout près de l'autel. On le lui permit, et dès lors, ce lieu devint son refuge bien-aimé, son *parradis terrestre !* Là, s'entretenant cœur à cœur avec Jésus-Christ, elle puisa dans ces divins rapports, la force de le glorifier par l'acceptation parfaite de son adorable volonté !

Elle venait de s'installer à Lorette, quand un jeune, homme pauvrement vêtu, demanda à lui parler. Comme c'était l'heure de la messe et que la chapelle était intérieure, la portière, qui ne connaissait pas le visiteur, l'engagea à se promener dans le parc, jusqu'à ce que le saint sacrifice fût achevé. Il s'inclina en signe d'adhésion, s'agenouilla sur le seuil de la porte et se mit à prier.

On oublia sa demande. Aussi, plus d'une demi-heure après la messe, Pauline, étant sortie pour aller au jardin, eut la douce surprise de trouver, encore à genoux sur le seuil de sa porte, son cher élève dans l'oraison, Pierre Perrin, l'heureux novice de la Compagnie de Jésus, dans le cœur duquel se développaient, d'une façon admirable, les germes de sainteté qu'elle y avait semés.

Ils eurent ensemble un long et délicieux entretien, qui réveilla les ambitions de la *vierge apôtre*. Pierre se destinait aux missions de l'Inde, sous le soleil terrible dont les feux avaient dévoré si rapidemment la vie de quarante missionnaires, enfants de la même

famille religieuse, ce que le saint jeune homme n'ignorait pas.

Le jour où le cœur tout ému de quitter pour jamais famille et patrie, il venait de monter sur le bâtiment qui allait le transporter au Maduré, il vit accourir... sa mère !

« Puisqu'il ne m'est pas donné de te suivre, lui dit-elle, je veux au moins assister à ton départ. »

L'un et l'autre gardèrent un silence presque absolu, durant cette solennelle entrevue, où leurs âmes débordaient en même temps de joie et de douleur !

« On va lever l'ancre !... crie une voix forte. »

A cette annonce, le *messager de la bonne nouvelle* se prosterne devant l'héroïque femme qui leur a donné la vie.

Mais, à la clarté d'une lumière encore plus élevée, plus sereine et plus pure que celle des étoiles, dont à cette heure le doux éclat brille au-dessus des flots, cette noble chrétienne, entrevoyant sur le front du jeune prêtre la double auréole de l'apôtre et du martyr, s'agenouille, elle aussi, et conjure au nom de Dieu, celui qu'elle a nourri de sa foi et de son amour, encore mieux que de son lait, de la bénir lui-même, *comme prémices de son apostolat*.

Pierre obéit en tremblant...

Après que, dans un suprême adieu, l'humilité et la tendresse eurent confondu leurs bénédictions et leurs larmes, la mère et le fils se séparèrent pour ne jamais plus se revoir ici-bas.

XVI

LOIN DU MONDE

« Jésus-Christ est ma vie. »
(Saint Paul.)

De toutes les collines que la main de Dieu s'est plu à transformer en monuments de sa puissance et de ses miséricordes, il n'y en a peut-être pas, après celles de la Judée, de plus ravissantes par la beauté et la variété de leurs aspects, ni de plus illustres par leur histoire, que la colline de Fourvière.

Siège de la domination romaine dans la Gaule orientale, elle vit le courage des chrétiens l'emporter sur la cruauté du *peuple-roi*, et quand le *colosse aux pieds d'argile* eut été brisé, la *Reine des martyrs* fit de ce glorieux rocher le siège des célestes munificences, devant lesquelles se sont éclipsées toutes les splendeurs antiques.

Depuis des siècles, les Lyonnais, pauvres ou riches, justes ou pécheurs, élèvent leurs regards et leurs prières vers cette colline, dès que la sécurité ou le bonheur vient à leur manquer du côté de la terre. Qui pourrait énumérer les bienfaits obtenus, les consolations accordées, les fléaux écartés et les révolutions apaisées par la Vierge de Fourvière ?

Mais de tous les enfants de saint Irénée, si dévoués au culte de Marie, en est-il beaucoup qui aient aimé

leur sainte colline autant que Pauline l'a aimée ? qui aient défendu et gardé, avec la même générosité, le même dévouement, l'intégrité de son territoire, ou trouvé sur son sommet et dans les moindres sentiers, d'aussi doux, d'aussi grands souvenirs ?...

En choisissant pour demeure la belle solitude de Lorette, elle avait un dessein plus élevé que celui de jouir d'un site enchanteur. Elle voulait avoir là une maison, qui fut le centre du Rosaire vivant, et le recours de toutes les œuvres catholiques en souffrance !

A l'aide des écrits de cette femme insatiable dans son zèle, nous franchirons souvent le seuil de sa retraite, afin de pénétrer le secret de la vie qu'elle y menait, alors que *les pharisiens*, pour se venger de n'être pas admis auprès d'elle, la blâmaient hautement de son *inaction*, comme si elle seule eût été exceptée du droit et de la liberté du repos après le travail.

Certes, plus que personne elle avait besoin de ce repos, car ses souffrances physiques s'aggravaient de jour en jour : son cœur, au lieu d'avoir le mouvement régulier, bondissait plutôt qu'il ne battait, et d'atroces douleurs s'y faisaient sentir. Cette altération des lois de la vie atteignit des proportions effrayantes, sans que la courageuse vierge changeât rien à ses habitudes de zèle et de prière. En dépit de l'ébranlement de son corps, assiégé par tant de maux divers, son âme, toujours vaillante, continuait de tenir, haut et ferme, l'étendard de la Foi et de la Charité, qu'on essayait en vain de lui faire abaisser.

Au dessus de la porte principale de sa nouvelle demeure, elle avait fait tracer en gros caractères, dès 1839 : *Marie a été conçue sans péché.*

Des regards nombreux, *mais de faible portée*, s'offusquèrent, s'effrayèrent même de cette profession de foi hardie et prématurée, que l'on blâma. Puis, *par prudence toujours*, on fit tant et si bien auprès de M. le chanoine Bétemps, directeur du Rosaire vivant, qu'il se chargea, quoique à regret, d'exprimer à la

maîtresse du lieu, le désir des *prudents* de voir effacer le plus vite possible la glorieuse sentence.

Cette démarche donna lieu à une réponse dans laquelle l'âme, le cœur et le caractère virils de la sainte Lyonnaise, sont tellement à découvert, que nous les reproduirons comme un des plus purs rayonnements de sa vie.

Marie a été conçue sans péché.

Mon Père,

Si vous mettiez mon obéissance à une épreuve telle qu'il fallût effacer ces belles paroles : Marie *a été conçue sans péché,* je vous dirais : Priez plutôt le Seigneur de dessécher ma main droite et de glacer ma langue dans ma bouche ; car je préfère ne jamais plus agir que de me servir de ma main pour effacer le plus bel éloge que je puisse faire de ma tendre Mère; et j'aime mieux, dès ce moment, cesser de parler, que de me servir de ma langue pour donner l'ordre d'ôter cette inscription.

On objecte que ce n'est pas un article de foi... Pour moi, c'est la *foi de mon cœur,* qui aime à croire comme l'Église, sans avoir besoin d'être menacée d'anathème.

L'Eglise, qui a établi une fête de l'Immaculée Conception, ne montre-t-elle pas par là qu'elle honore Marie comme conçue sans péché ? *Cela me suffit.* Oui, avec la grâce de Dieu, ma Mère, l'Église, par un regard, par un seul mot, m'en dit assez...D'ailleurs, cette vérité n'est-elle pas aussi notre gloire, à nous, chrétiens, qui avons Marie pour Mère ? La gloire de notre Mère ne rejaillit-elle pas sur ses enfants ? Et, de plus, quelle ne serait pas notre ingratitude si, après avoir été préservées du plus grand des dangers par l'Immaculée Conception de Marie, qui a été notre sauvegarde, nous avions la lâcheté de nous laisser aller à une vaine frayeur, et d'offenser le beau privilège de notre Mère, en effaçant une inscription que les boulets même ont respectée.

Non,non, mon Père, je ne me sentirais jamais le courage d'être si ingrate, et la mort me serait préférable. Laissez-moi le dire pour soulager mon cœur d'une proposition si contraire à mes sentiments. « *Gloire, gloire à Marie conçue sans péché,* qui nous a préservées de la mort. »

Quand aux blasphèmes des impies, ils me prouvent encore mieux la gloire et le plaisir que Marie trouve dans cette inscription. Après tout, ce qu'ils disent est l'expression de ce qui est *dans leur cœur*; or, comme c'est le cœur, bien plus que la bouche, qui offense Marie, ce qu'ils disent ne semble pas une offense nouvelle, mais plutôt l'effet de l'*exorcisme* que produisent sur eux ces belles paroles : *Marie a été conçue sans péché !* Heureux seraient-ils si, à force d'exorcismes, les démons étaient obligés de fuir et de laisser leurs pauvres âmes, rachetées par le sang précieux du Sauveur, dans une paix qui les rendît susceptibles de conversion.

Oui, Marie conçue sans péché est le remède à la corruption générale... Si ce *remède* cause des *tranchées* à certains cœurs, c'est une marque qu'*il fait effet* et cela me donne l'espérance qu'il opérera plus d'une guérison.

Si quelques Lyonnais, oubliant les bienfaits de Marie, veulent encore m'obliger, mon Père, à effacer l'inscription de Lorette, veuillez leur montrer cette lettre. Je ne crains pas de renouveler ma profession de foi en l'honneur de ma tendre Mère Marie, m'appuyant sur les sentiments de ma sainte Mère, l'Eglise Romaine. — Lyon 1833.

Sa filiale profession de foi demeura intacte au fronton de Lorette, au grand scandale des *prudents*.

Et vingt années plus tard, à la voix de Pie IX, proclamant l'*Immaculée Conception de Marie, dogme catholique*, cette même inscription brilla en traits de feu au sommet de la coupole de S. Pierre, et bientôt après au sommet des édifices chrétiens du monde entier.

Une fois de plus, cet enfant de Marie avait été *en avance sur l'horloge du vrai*.

Obéissant à une impulsion surnaturelle, Pauline avait jeté les premiers fondements d'une Société dont le but était, dans sa pensée, de réunir des âmes qui fussent assez humbles et assez généreuses pour se consacrer à tout genre de bien, en profitant, jour par jour, heure par heure, de toutes les occasions de se dévouer, de sauver, de secourir, sans faire acception de personnes, et sans jamais chercher le regard ou l'approbation des créatures.

Je crois utile, dit-elle, de faire connaître mes sentiments, par rapport à cette petite réunion de la *Compagie de Marie* dont je considérais les humbles débuts, plutôt comme une *préparation* que comme une *fondation* parce que je ne voyais dans ma pensée, que de profonds abîmes d'anéantissement à creuser, des matériaux à réunir, à préparer, pour que des mains, plus habiles et plus dignes que les miennes, employassent ces matériaux, comme fondements de l'*édifice* dont le Seigneur se réservait la destination.

Elle entre ici dans les plus petits détails sur ce que le divin Maître lui avait fait entrevoir de la formation, de la destination et de la splendeur mystérieuse de « cet édifice inconnu », qui devait réaliser l'idéal du dévouement catholique, appuyé sur ce que l'humilité et l'oubli de soi peuvent atteindre de perfection dans le cœur humain.

Ces pages, trop nombreuses pour être reproduites, et trop substantiellement belles pour être analysées, pourront devenir l'objet d'une étude approfondie. On y verra, dans une lumière nouvelle, l'âme apostolique que la lumière incréée se plaisait à envelopper.

Entrevoyant à l'horizon de son espérance cet « édifice » dont la beauté la ravissait, la vierge écrit :

Combien de temps dureront les préparatifs de la *Compagnie de Marie,* avant qu'on en voie surgir les œuvres qui en seront les fruits ? *La vie de l'homme passe comme une ombre fugitive. Ayez pitié de son impatience, Vous qui êtes éternel !...*

A cette question, une touche secrète de la grâce arrêtait ma pensée. Devant Dieu, le temps n'est qu'un jour... Je me disais qu'il plairait peut-être à ce Maître des siècles d'employer toute ma vie à faire goûter ces vérités à mes compagnes ; que ce devait être pour moi une consolation suffisante, *de creuser un peu les fondations d'un pareil édifice,* alors même que, pendant tout le reste de mon existence, je n'édifierais rien à l'extérieur ; qu'il faudrait beaucoup de temps pour élever cet *édifice du dévouement absolu et caché,* parce que la plupart des chrétiens se laissent entraîner par un zèle ardent pour les œuvres d'éclat.

C'est pourquoi j'étais bien résolue de ne pas me décourager, alors même que je ne formerais, ainsi, que deux ou trois âmes, et *même une seule*, car cette âme rendrait plus de gloire à Dieu et serait plus utile au salut de ses frères, qu'une infinité d'autres attachées à leur volonté et dépourvues de l'union divine.

Elle eut la joie de former à ce *dévouement caché*, plusieurs de ses filles spirituelles. Mais une, entre toutes et mieux que toutes, réalisa sa sainte ambition, vécut de sa vie, aima à la mesure de son cœur et comme elle, se dépensa sans réserve dans le secret d'une inépuisable charité. Nous la verrons bientôt arriver à Lorette.

Après avoir exposé *de quelle manière la petite Compagnie de Marie* se dévouerait, effrayée en quelque sorte de l'immensité et de la splendeur des perspectives qui lui apparaissaient dans l'avenir, elle interroge son divin Maître, comme on interroge un ami toujours présent, et lui rappelle ce qu'elle a fait pour Lui, afin qu'Il la rassure et lui dise ce qu'Il veut d'elle encore. Toute sa vie est dans ces quelques lignes :

Mon Dieu ! je ne veux rien, sinon ce que vous voulez vous-même... Il y a dans mon âme un ensemble de désirs, venant de vous seul et me portant à marcher sous votre conduite, vers *une mort universelle !* Que veux-je faire ? Où vais-je ? Quel esprit m'anime ?... Je l'ignore en partie. *J'ai uniquement en vue de vous glorifier et de faire le bien par la petite Compagnie de Marie.*

Vous qui sondez les cœurs et les reins, daignez voir si, du fond de mes entrailles, je n'ai pas épousé les intérêts de votre règne, ou s'il y a quelque chose concernant vos intérêts qui me soit étranger !...

Examinez attentivement mon cœur, ô vous qui l'avez formé; s'il n'est pas droit, redressez-le dans la vérité, car je vous cherche et vous aime par dessus tout, et si je me cherche en quelque chose, c'est bien contre ma volonté.

Mon bon Maître, quelle est la catégorie, quelle est la classe de la société formant l'ensemble de ma nation, pour lesquelles je ne vous ai pas adressé mes vœux ?... Quel est le mal qui vous outrage, auquel je ne suis pas sensible, et

quelles sont les douleurs de la sainte Eglise qui ne sont pas mes douleurs?...

Mon Dieu, je soupire après votre règne et le salut de mes frères !... Aussi, ne voyant que votre bonté et votre puissance infinies, j'oublie ma propre misère pour remettre entre vos mains ces pauvres créatures, rachetées par le sang de Jésus-Christ, et je m'offre par *Lui*, avec *Lui*, et en *Lui*, pour accomplir vos desseins éternels.

Daignez agréer que ma petite famille spirituelle ne fasse pas autre chose que vous aimer et se dévouer dans la solitude, à secourir toutes les œuvres, toutes les misères, toutes les souffrances de l'âme et du corps, toutes les fois que vous lui en donnerez l'occasion. Que, ne vous refusant jamais rien, elle trouve sa nourriture dans l'accomplissement de votre volonté.

Le difficile pour cette âme, qui planait avec des ailes d'aigle, au-dessus des petitesses de l'amour-propre et de l'égoïsme, était d'élever à la hauteur de ses desseins les *hospitalières* dont les aspirations se bornaient aux œuvres matérielles de la charité. Mais, bien que leur protectrice souhaitât pour ses filles une vie de haute perfection, elle n'exigeait pas du *petit poussin le vol de la colombe*. Aussi, s'apercevant que ces *hospitalières* avaient besoin de toucher pour ainsi dire du doigt le fruit de leurs travaux, leur donna-t-elle un certain nombre d'infirmes à soigner. Peu après, pour condescendre davantage encore à leur aptitude et à leur attrait, elle établit à *Nazareth* quelques pauvres incurables, avec l'approbation de l'archevêque, et celle du digne pasteur de Saint-Just, où la misère abondait. Alors les anciennes infirmières de l'Hôtel-Dieu se retrouvèrent dans leur élément (1834).

Lorette n'était pas seulement le centre du Rosaire-Vivant, mais encore celui de beaucoup d'autres œuvres. Un si grand nombre de visiteurs et de lettres y arrivaient chaque jour, qu'il fallut y établir un secrétariat et une bibliothèque, pour répondre à toutes les demandes. Pauline trouvait donc mille occasions de pratiquer à la lettre ce qu'elle a écrit du dévouement aux

ordres de la Providence, et elle n'en laissait échapper aucune.

Que de fois, dit-elle, il me fallait quitter la prière pour les devoirs de l'hospitalité et oublier mes peines, mes souffrances, pour alléger celles des personnes qui, de tous les pays, accouraient vers moi pour leurs propres besoins ou pour ceux des œuvres. C'était quitter Dieu pour Dieu ; et d'ailleurs, je me rattrapais la nuit : aucune sollicitude ne m'a fait suspendre l'adoration perpétuelle.

« Épuisée par la maladie et les occupations, j'aurais eu besoin de sujets capables de me seconder. Mais Notre-Seigneur, qui ne voulait point me donner des bras de chair pour appui, m'enleva par la mort celle de mes filles qui travaillait avec le plus de zèle et d'intelligence à la diffusion des livres, des objets de piété, et par laquelle je faisais écrire beaucoup de lettres. J'adorai les desseins cachés de la Providence et attendis son secours. »

Bien que la France livrât ses destinées aux mains de l'impiété, la sève chrétienne, circulant toujours dans ses veines, pressait de plus en plus ses fils de porter le flambeau de la Foi sur les plages barbares où des peuples neufs l'attendaient. Lorette était devenu comme le rendez-vous des missionnaires qui, en passant par Lyon, montaient à Fourvière confier leurs espérances à la Reine des apôtres, et leurs besoins à la fondatrice de la grande œuvre qui devait y pourvoir. Cette demeure bénie offrait aux ouvriers du Seigneur une halte transitoire entre la famille, abandonnée pour toujours, et l'exil sans terme accepté ; car dans l'âme de la vierge apostolique ils trouvaient, avec la bonté et le dévouement d'une mère, quelque chose de viril, qui raffermissait l'énergie des forts. Il va sans dire que dans la mesure du possible, elle parait aux nécessités matérielles des apôtres.

Quelques lettres, échappées aux flammes, prouvent que de partout grands et petits recouraient avec confiance à sa charité.

Nous pourrions nommer certains membres des plus

nobles familles, qu'elle soutint en secret, contre les coups imprévus du malheur.

L'évêque de Dijon lui expose la détresse d'un vétéran du sanctuaire, et elle répond : « Comptez sur moi, Monseigneur, tant que le besoin existera. »

Grâce à la pension qu'elle lui fit, le vieillard put s'acheminer en paix vers l'éternité.

Sa vie était donc très remplie, très absorbée : « Eh bien, écrit-elle, quelques personnes de la ville, personnes curieuses quoique bonnes d'ailleurs, et qui ne connaissaient pas mes affaires, ne voyant à Lorette aucune œuvre ostensible, se formalisèrent de ce que je ne leur accordais pas des entrevues durant lesquelles il m'aurait fallu entendre des riens, des compliments, des questions indiscrètes auxquelles je ne pouvais ni ne voulais répondre, et tant d'autres choses qui m'eussent fait perdre un temps considérable. Elles répandirent le bruit qu'*après m'être entourée de plusieurs personnes étrangères, je vivais* **paresseusement** *à Lorette, que cette maison était pleine de mystères*, etc., etc.

« Le démon voulut ainsi essayer de paralyser le bien que nous cherchions à faire. »

Elle était, il est vrai, presque inabordable pour les heureux, c'est-à-dire pour quiconque n'avait pas besoin d'elle ; mais les affligés, quels qu'ils fussent, la trouvaient toujours accessible. En un mot, on frappait à sa porte, comme on frapperait à celle de la Providence, si elle avait quelque demeure sur la terre.

Qu'on ajoute aux fatigues de ces visites multipliées, celles d'une correspondance qui s'étendait à toutes les parties du monde, et l'on comprendra *pourquoi* les oisifs étaient soigneusement écartés.

Sous ce rapport, la consigne était sévère. On en jugera par ce petit trait :

Une jeune fille récemment arrivée de ses montagnes, et qui n'a encore rien perdu de sa naïve rusticité, est chargée de vaquer provisoirement à l'office de portière.

Ce jour-là même, à cinq heures du matin, le véné-

rable administrateur du diocèse, Mgr de Pins, enveloppé d'un manteau noir, s'arrête à Lorette en revenant de Fourvière, où il a offert le saint Sacrifice, et demande s'il peut voir Mlle Jaricot.

La petite villageoise ne le connaît pas, et d'ailleurs elle n'a garde de supposer qu'un grand personnage comme l'archevêque de Lyon se lève assez tôt pour dire sa messe à quatre heures !... Aussi réplique-t-elle avec un certain air de sévérité :

« Êtes-vous missionnaire ?

« Non, ma fille, répond doucement Sa Grandeur, je demeure en bas, tout près de la cathédrale...

« Alors, Monsieur le curé, vous ne pouvez voir notre mère, elle est trop occupée !... »

A cette parole si nette et si formelle, le doux pasteur sourit et se retire. Mais il n'a pas encore franchi la moitié de la terrasse, que, de l'une des fenêtres, l'aumônier de Lorette s'apercevant de la méprise, s'élance sur les pas du prélat et le ramène.

Comme la portière reçoit une réprimande, qui n'est point tout à fait méritée, l'auguste visiteur pose l'une de ses mains sur la tête de l'enfant et dit avec bonté :

« C'est bien, ma fille ! vous avez fait votre devoir : un bon soldat est fidèle à sa consigne ! Gardez toujours avec soin l'entrée de votre paradis terrestre.

« Pardon ! pardon, Monseigneur, s'écrie la naïve montagnarde. *Dame ! aussi, comment deviner qu'une Grandeur puisse se lever avant le soleil* (1) ?... »

(1) Mgr de Pins, dont la vie était simple et austère, se levait toujours de très grand matin. C'est ainsi qu'il lui arriva souvent d'aller dire sa messe à Fourvière avant l'aurore.

XVII

LES CATACOMBES

« Mon Dieu, frappez-moi, mais épargnez mes frères... Si ma nature repousse la souffrance, mon cœur la désire et ma volonté l'accepte, quelle que puisse être la rigueur de votre justice. »

(PAULINE-MARIE.)

Les événements qui se sont succédé, presque sans interruption, de 1825 à 1834, appartiennent autant à l'histoire qu'à la sainte vie dont nous étudions le cours. Placée au centre des révolutions comme au milieu d'un cercle embrasé, Pauline les considère avec le regard de la Foi, mais elle en ressent les terribles secousses.

Dieu, qui façonne l'aile de l'oiseau selon qu'il le destine à être porté par la brise, ou à lutter contre l'aquilon, avait fortifié de telle sorte l'âme de sa servante, qu'elle ne chancela pas, même en se voyant, pour la quatrième fois, et à l'agonie, exposée aux dangers, et aux épouvantements d'une nouvelle et plus formidable émeute.

Pour bien comprendre la nature et la grandeur de ces dangers, il est nécessaire de savoir que Lorette, situé un peu au-dessous du plateau de Fourvière, se trouvait au-dessus d'un chemin qui dominait la ville à une grande hauteur, et que, du côté de Lyon, un mur dérobait à toute observation stratégique.

A la fin de mars 1834, la maladie intérieure qui, depuis deux ans surtout, exerçait ses ravages sur l'or-

ganisme de Pauline, passa tout-à-coup de l'état chronique à l'état aigu et occasionna des accidents mortels.

Réduite à une extrême faiblesse, la malade ne pouvait ni faire le plus léger mouvement, ni entendre le moindre bruit, sans avoir des crises terribles, capables d'amener la mort.

« La science médicale s'étant déclarée impuissante à sauver ma tante, écrit Mlle Perrin, elle demanda les derniers sacrements. Elle les reçut en avril, deux jours avant l'orage politique, qui s'annonçait par une effroyable agitation et un tumulte auxquels la mourante ne devait pas humainement survivre.

« Déjà, le dimanche précédent, ma mère et moi, nous n'avions pu nous défendre d'un lugubre pressentiment sur ce qui allait arriver. A peine étions-nous entrées à Lorette, qu'une foule en délire agita violemment la cloche de la porte extérieure et voulut pénétrer dans la maison :

« Oui, oui, hurlaient des centaines de voix menaçantes, oui, oui, c'est bien ici !... Voyez sur la porte. « *Marie a été conçue sans péché !*... C'est ici !... »

« Cette foule hideuse, composée de vagabonds, venait d'enterrer l'un des siens dont, *à sa manière*, elle célébrait les funérailles !

« La porte résista aux coups, et je ne sais quel incident survint, mais les assaillants se précipitèrent ailleurs, après avoir brisé la serrure.

« Un ami bien informé vint nous avertir qu'il était temps de nous mettre à l'abri d'un double bombardement : celui de l'armée, tirant sur les insurgés cantonnés autour de Lorette, et celui des insurgés tirant sur l'armée.

« Ma tante me dit alors : « Mon enfant, écris en gros caractères ce que je vais te dicter, et tu iras le fixer aux pieds de *N.-D. de la Garde*, en haut de la tour, afin que Marie garde et sauve la ville... »

« Et elle me dicta :

« O *N.-D. de la Garde !* nous implorons votre sainte protection !... *gardez-nous !... Gardez Lyon !...* Obtenez qu'aujourd'hui et les jours suivants soient pour la gloire de Jésus et la vôtre !...

O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ! »

« Malgré une pluie torrentielle, je parvins à coller le papier.

« Après avoir fermé tous les volets, nous nous réunîmes dans la chapelle où le lit de ma tante fut transporté. Au milieu de cruelles souffrances et d'un péril extrême, la foi de cette chère mourante triomphait de son épuisement physique et nous communiquait le courage dont nous avions si grand besoin.

« Nous étions là dix-huit personnes, au nombre desquelles se trouvait... une actrice.

« Épouvantée à la vue des barricades et des canons que les insurgés avaient placés sous nos fenêtres, la malheureuse femme s'était précipitée sur les pas de l'ami accouru vers nous, pour nous avertir du danger et nous défendre.

« Dieu seul pouvait nous sauver. Nous implorâmes son secours, et *nul* ne resta étranger à nos supplications.

. . . .

« Une première balle, puis bien d'autres, percent le mur et passent en sifflant au-dessus de nos têtes, sans toucher personne. Elles sont bientôt suivies d'un boulet qui va s'amortir dans le plancher.

« Un enfant et un Frère des écoles chrétiennes viennent à peine de changer de place, qu'un autre boulet entre avec plus de fracas encore, suit la direction de la place abandonnée, brise ce qu'il y rencontre, et y produit une telle commotion, que le devant de l'autel en est renversé et la sainte Table transportée au loin, tandis que le projectile va s'amortir dans la muraille du sanctuaire, sans ébranler l'autel.

« Une bombe, lancée de Bellecour, fait un large trou dans le mur et brise en mille morceaux un banc que l'on venait de quitter pour faire le Chemin de la Croix. »

Et celle qui n'avait plus qu'un souffle de vie, entendait et voyait, sans mourir, les terribles scènes dont nous abrégeons les effrayants détails !

Dans une terreur extrême, ses filles spirituelles se pressaient autour d'elle, comme pour se faire un bouclier de son cœur et de sa foi.

On n'eût pas songé à chercher un autre asile si l'insolence d'une horde effrénée n'eût été, aux yeux de

la sainte mère, bien autrement redoutable que la mort.

Le bombardement de la troupe, celui des insurgés et les oscillations des murs devenant de plus en plus épouvantables, un homme s'écria :

« Il est impossible de rester plus longtemps ici : la maison s'écroulerait sur nous !... »

« Nous ne quitterons pas Jésus-Christ, » répondit Pauline avec une grande fermeté.

Le tabernacle était portatif... Quelqu'un l'enlève en tremblant et le dépose entre les bras de la pauvre malade.

Où aller ?... Impossible de fuir au loin : on est cerné de toutes parts...

La bien-aimée du Seigneur a l'inspiration de chercher un refuge dans l'un des souterrains du clos de Lorette. Mais ! comment arriver jusqu'à ces nouvelles catacombes, dont l'entrée est à l'extrémité du jardin, où tombe incessamment une grêle de feu ?... Et puis, chacun se demande si le plus léger mouvement imprimé au corps épuisé n'amènera pas la mort !...

On se regarde sans oser agir... Il est des moments solennels où le ciel et la terre semblent nous avoir abandonnés ! Alors, qui ne croit pas blasphème, tandis que le chrétien voit *l'heure de la Providence* et s'abandonne à son infaillible appui.

S'apercevant de l'hésitation générale, Pauline articule d'un accent qui élève et raffermit tous les cœurs :

« *Allons sans crainte, puisque nous avons avec nous* JÉSUS-CHRIST ! »

Après avoir allumé quelques cierges, on sort, emportant le lit de douleur sur lequel repose, entre les mains défaillantes de sa faible créature, Celui qui se nomme le « *Dieu des armées !...* » et l'on parcourt ainsi, très lentement, toute la longueur de la terrasse sous le croisement de la grêle de feu qui n'atteint personne : les anges de la colline abritent sans doute de leurs ailes la fille chérie de leur Reine.

*

Lisons avec respect quelques passages du récit très détaillé, dû à la plume de Pauline, sur ces jours de deuil et de terreur.

« Après qu'on eut déposé entre mes bras le Trésor du ciel et de la terre, je sentis mon âme fortifiée de nouveau contre la souffrance, bien que mon cœur éprouvât tout l'effroi du trépas.

« De la petite maison du jardinier, où l'on m'avait provisoirement déposée et qui est proche du souterrain, je voyais la fumée des bombes s'élever au-dessus de Lorette, comme si elles y eussent mis le feu. Tant de projectiles de tout genre tombaient sur cette chère demeure, qu'on jugeait impossible d'y retrouver pierre sur pierre. Le diable s'en réjouissait, croyant remporter la victoire sur Marie, la *réelle* maîtresse de Lorette ; les gens de bien s'en affligeaient, de la ville,nous croyant perdues... Pour moi, je m'abandonnais à la volonté de Dieu et adorais ses desseins impénétrables. Mais dans la crainte que ma perte ne devînt un sujet de scandale pour les étrangers qui étaient avec nous, je dis tout haut à Notre-Seigneur :

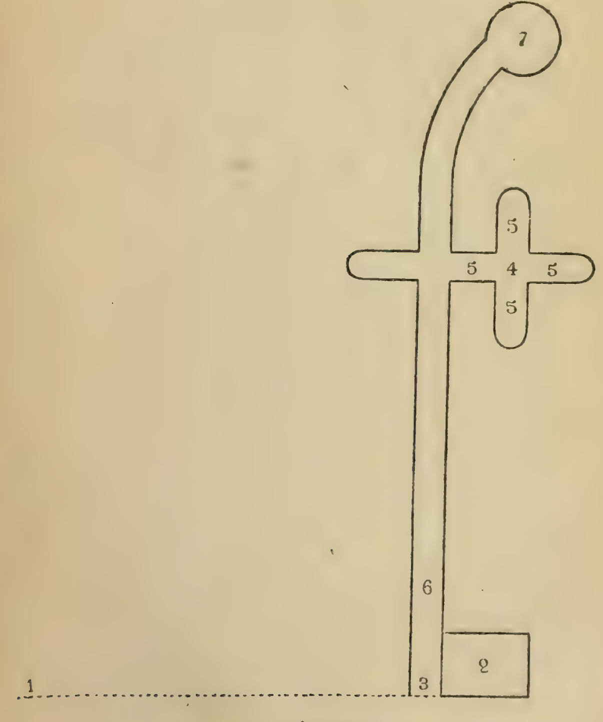
« O Jésus ! Vous êtes dans ce tabernacle !... Je vous y adore et vous supplie de raffermir la foi de ceux qui sont témoins de mes désastres ! Qu'ils ne soient point ébranlés par la pensée que vous n'exaucez pas ceux qui recourent à vous ! J'ignore *comment* vous m'avez exaucée... toutes les apparences me confondent... N'importe, je crois *fermement* que vous m'avez entendue et que vous le montrerez plus tard !... »

« A l'aide de mes filles, j'élevai le sacré tabernacle pour apaiser Dieu en faveur de Lyon. Puis, comme le danger devenait plus grand de minute en minute, nous nous décidâmes à nous enfoncer dans les profondeurs du souterrain. On m'y traîna comme on put, tandis que je serrais étroitement entre mes bras l'*Arche de mon unique espérance !*

« Nous arrivâmes ainsi à une excavation plus commode et moins humide que les autres. On eût dit que les anges avaient eux-mêmes préparé ce lieu pour y recevoir leur Roi, car les murailles en étaient aussi propres que si, la veille, on les eût balayées du haut en bas.

« Au milieu de ce réduit, qui peut avoir à peu près

douze pieds de long sur quatre de large, et qui forme une croix parfaite, mon matelas fut déposé. Mes filles, placées dans les excavations formant les différentes parties de la croix, se trouvèrent tout près de moi, à ma droite, ma gauche, au-dessus de ma tête et à mes pieds. Les personnes qui partageaient nos dangers étaient : deux domestiques de ma sœur, mon jardinier, une pauvre petite orpheline, un frère de Saint-Jean-de-Dieu, mon boucher et deux femmes. Tous restèrent dans la première partie du souterrain, en dehors de la croix où nous étions avec Jésus-Christ. »



LÉGENDE.

1. Terrasse. — 2. Maison du jardinier. — 3. Entrée du souterrain. — 4. Place de la malade. — 5. Places occupées par ses filles. — 6. Places occupées par les étrangers. — 7. Réservoir.

Sous ces voûtes étroites et ténébreuses, les bruits du bombardement paraissent encore plus formidables, répétés qu'ils sont par mille échos sinistres. Et il y a là une mourante... A chaque instant, des pas précipités semblent se diriger vers la retraite souterraine, dont on n'a eu ni le temps ni le moyen de dissimuler l'entrée, et où dix-huit personnes respirent un air capable de les faire mourir ; une petite porte étroite, basse, et presque toujours fermée, en est la seule ouverture.

A peine fûmes-nous blottis dans notre refuge, continue Pauline, qu'une frayeur mortelle s'empara de mon âme. J'avais là dix de mes filles... et nous pouvions tomber vivantes, à la merci de ceux qui ne respectent rien en de pareils moments !... Elles tremblaient aussi.

Alors, dominant mes propres terreurs, je m'efforçai de paraître calme, et pour rassurer ces âmes si chères je fis à haute voix le sacrifice de mes biens, de ma vie, à Jésus-Christ présent au milieu de nous. Je conjurai sa bonté d'épargner la *cité de Marie* et d'agréer que je fusse seule immolée, s'il entrait dans ses desseins qu'on découvrît notre asile.

Cet acte ranima la confiance et la ferveur de mon cher petit troupeau ; mais il s'en fallait de beaucoup que la terreur disparût pour moi... Les coups redoublés du canon retentissaient jusqu'au fond de mon cœur ! Les maux de la ville entière se retraçant à notre pensée, nous priions, nous conjurions avec larmes le Seigneur de se laisser fléchir. Mais la résistance que semblait nous opposer sa Justice mettait le comble à nos angoisses.

Depuis quatre heures du matin, que nous avons quitté la maison du jardinier, jusqu'à huit heures du soir, nous ne cessâmes de prier, sans que nos indicibles angoisses fussent tempérées, sinon par la foi ; mais une foi nue qui, tout en nous assurant que ce divin Maître était au milieu de nous, le cachait cependant plus que jamais à notre raison et à nos sens.

Le lendemain, comme la veille, le bombardement continua sans interruption, jusqu'à ce que l'obscurité empêchât les deux partis de se voir.

Quand le silence eût été rétabli, nous commençâmes à faire l'heure sainte, en nous unissant à l'auguste Victime

du Mont des Oliviers. C'était le jeudi. La compagnie du Sauveur, les circonstances et le lieu où nous nous trouvions, tout nous portait à nous croire dans le vrai Gethsémani.

J'y étais bien réellement, car mon âme endurait une tristesse mortelle! Aux souffrances physiques, aux craintes, aux angoisses, aux épouvantes de la mort dont les sinistres menaces m'environnaient, venait se joindre le sentiment profond de la Justice divine, dont la voix menaçante retentissait comme celle de la foudre, jusque dans les profondeurs de mon être : j'en étais comme écrasée !

Dans les trois autres révolutions, j'avais bien éprouvé ce même sentiment, mais non avec une telle violence et un si grand effroi.

Au milieu de cet abandon absolu, j'abîmai mon cœur dans le Cœur désolé de Jésus-Christ, j'étendis mes bras autour de son tabernacle, et j'y collai mes lèvres, en suppliant à mon tour le Père céleste *d'éloigner de moi le calice, si souvent accepté*, ou *de me donner la force de le boire dans toute son amertume.*

Alors se présenta à ma pensée l'horrible tableau des divers genres de supplices par lesquels seraient peut-être exaucées tant de prières que j'avais faites, afin d'obtenir d'être *victime* pour mes frères. Bien que l'heure me parût arrivée de souffrir le *martyre promis* et que j'avais désiré de toute la force de ma volonté, hélas ! je tremblais cependant...

. . . .

Accablées de fatigue et d'émotion, mes compagnes s'étaient endormies autour de moi. Je veillais donc seule auprès de Jésus qui, lui aussi, paraissait dormir, tant était profond son silence !... La Foi, dénuée de toute consolation, me disait: «Pourquoi te plaindre du délaissement extérieur auquel tu es réduite ? N'as-tu pas, pour témoins de ton agonie, non seulement l'ange qui fortifia ton divin Maître, réduit à cette extrémité, mais le divin Maître Lui-même, *le Roi des anges, qui veut n'être qu'un avec toi pour ne faire avec toi qu'une seule et même victime*... Le voilà entre tes bras, tu Lui sers d'autel !... Courage ! de cet autel, Il s'offre à son Père et Lui demande pardon avec toi pour son peuple. S'Il se tait, son silence te parle !... Vois, comme Il s'abandonne à tes soins, comme Il t'a suivie afin de partager tes dangers... »

J'entendais tout cela ; mais l'agonie se prolongeait... Je

demeurai toute la nuit comme le criminel qui, dans un cachot, attend l'heure fatale de son supplice et pour lequel le moindre bruit est une annonce de mort.

Au point du jour, le bombardement recommença avec une nouvelle fureur. Les bombes, les obus qui pleuvaient au-dessus de nous, retentissaient avec un vacarme de plus en plus affreux et ébranlaient notre souterrain.

Ces projectiles, lancés de Fourvière sur la ville et de la ville sur Fourvière, s'entre-choquant au-dessus de nos têtes, nous firent penser que le clos était envahi, et que notre retraite allait être découverte. Aussi, avec quel soin cachâmes-nous la lumière du petit lampion qui seul nous éclairait.

Combien lentement passaient les heures dans une pareille situation ! Elles semblaient des jours, et les minutes, des heures ! Nos cœurs, resserrés par la crainte, ne cessaient pas néanmoins de s'élever vers Dieu, ni de Lui demander miséricorde. Nous rappelions à Jésus-Christ la promesse faite par Lui à la prière persévérante, adressée en son nom, et nous opposions la puissance du Rosaire à la rigueur de la Justice divine qui paraissait ne se calmer un peu que pour se ranimer avec une double intensité.

. . . .

A chaque instant, quelqu'un disait : « Quelle heure est-il ? » Et la réponse à cette question faisait paraître la journée plus longue encore, par le calcul du temps qui restait à s'écouler jusqu'à la huitième heure, tant désirée, qui, chaque soir, apportait un peu de relâche aux intolérables angoisses.

Dès que le combat reprenait avec une nouvelle fureur, nous reprenions aussi, avec plus d'instance et de larmes, celui de la prière contre la Justice divine. Parfois j'étais si profondément atteinte par les coups de cette Justice infinie, que je ne pouvais me supporter moi-même... M'appuyant alors sur le divin tabernacle, j'appelais à mon secours l'adorable *Victime*, plutôt par les gémissements secrets d'un cœur aux abois, que par des prières vocales : j'étais dans l'impuissance d'en articuler une seule.

Tantôt je demeurais les bras étendus et les lèvres collées sur l'arche Eucharistique ; tantôt je retombais inerte sur mon grabat et y demeurais anéantie.

Privées d'espace, mes filles passaient et repassaient sur moi, se consolant mutuellement de ma mort.... Je les enten-

dais, mais sans pouvoir leur adresser une seule parole ni faire le plus léger signe de vie.

Hélas! elles étaient loin de supposer la lutte qui se livrait dans mon âme. Lyon allait être mis à feu et à sang par l'obstination de deux partis ; et moi, qui aimais tant cette ville et qui, pour la sauver, avais si souvent offert ma vie, j'avais peine à accepter la mort, *telle* que je pouvais la recevoir des mains d'un peuple ivre de colère et altéré de sang !...

Malgré cela, — Dieu m'en est témoin, — si je n'avais pas la force de dire *oui !*.. je n'avais pas la volonté de dire *non*... Aussi, toute la journée du vendredi se passa-t-elle dans cette lutte inexplicable et cent fois plus cruelle que le trépas lui-même.

J'étais épuisée ! ma pauvre nature, si faible, si révoltée, me faisait regretter de n'avoir pas succombé à la maladie, et reprochait à ma volonté la constance avec laquelle elle maintenait l'offrande qu'elle avait faite.

Que de cris déchirants mon âme jetait vers Celui qui semblait l'avoir abandonnée. Pourquoi votre Justice paraît-elle inflexible ? ajoutais-je, à mesure que l'ébranlement de notre souterrain devenait plus menaçant et le bruit du dehors plus affreux ! On ne saurait imaginer l'horreur d'une pareille attente.

Je me rappelais que mon divin Époux était maître d'user librement du droit que je Lui avais donné, de me faire souffrir *tout ce qui Lui plairait*, et une voix intérieure me disait :

« Ce n'est là que le commencement et le simple es- « sai de la miséricordieuse Justice de ton Sauveur sur « toi... »

« Alors, la nature m'insinuait que j'avais été téméraire, en consentant à souffrir sans consolation et privée de la force sensible, qui donnait aux martyrs une joie égale à leurs tourments.

« Tout a été accepté, répondait la Justice, il n'est plus temps de revenir sur cette offrande.

« Du moins, Juge équitable, laissez-moi quelques relâches, pour que je puisse m'unir aux dispositions de la **Victime**, seule capable de vous apaiser !.. Donnez-moi quelques jours encore ! laissez-moi revoir de nouveau le soleil !... *Après, vous ferez de moi ce que vous voudrez !*

« Telles furent les angoisses de cette mortelle journée du

vendredi. *Où étiez-vous, mon Dieu,* tandis que vous résidiez au milieu de nous ?...

« Le soir arriva enfin, mais le combat du dehors ne cessa que longtemps après le coucher du soleil. Mes filles avaient constamment récité le Rosaire, auquel avaient répondu toutes les personnes réfugiées dans le souterrain...

« L'approche du jour consacré à Marie ayant ravivé la confiance de chacun, on céda au besoin du sommeil. Mais, de grand matin, le canon nous réveilla de nouveau : que le réveil est cruel, quand il remet en présence de la mort !

« Éperdues, nous invoquâmes notre Auguste Mère, la Reine des Vierges, sous les titres les plus en harmonie avec les besoins de notre situation :

Notre-Dame-des-Victoires, combattez pour nous ! Renversez les démons !... Brisez les armes des deux partis et rendez-nous la paix !...

« Venez à notre secours ! notre appui, notre avocate, et **sauvez Lyon !** etc., etc. »

. . . .

Le ciel parut nous exaucer : Une petite chute de neige suspendit durant une heure le feu du combat, ce qui nous fit éprouver un peu de paix d'espérance. Mais, à peine le temps fut-il redevenu serein, que le bombardement recommença avec plus de violence. Nous reprîmes aussi nos supplications.

. . . .

. . . .

« Comme nous entendîmes un grand fracas à l'entrée du souterrain, la crainte d'une surprise nous fit mettre la clé à la porte du tabernacle, afin de pouvoir dérober la divine Eucharistie aux profanations des insurgés, s'ils arrivaient jusqu'à nous. Dans ce cas extrême, nous eussions donné asile à Jésus-Christ dans nos cœurs.

« Le soir, des bruits inacoutumés nous firent supposer quelque changement dans les affaires. Les domestiques étant sortis à la faveur de la nuit, avaient cru apercevoir des drapeaux sur les clochers d'alentour, en sorte que nous ne savions s'il y avait à craindre ou à espérer. Mais, le lendemain, aux premières lueurs du jour, on reconnut que ces drapeaux étaient noirs, et nous en conclûmes qu'il s'agissait d'une guerre à mort !

« Depuis le jeudi, les cloches de nos églises n'annonçaient plus l'immolation de *l'Hostie pacifique*, et, au lieu de

convoquer les fidèles au sacrifice de la réconciliation, elles ne cessaient de faire entendre un lugubre tocsin, excitant au combat.

« Dans notre douleur, nous résolûmes de former, avec nos Rosaires, une sorte de brancard sur lequel le sacré tabernacle serait placé et élevé vers le ciel, jusqu'à ce que la divine Justice eût été apaisée, et cela, dussions-nous demeurer sans boire ni manger jusqu'au soir.

« Il était neuf heures du matin. Nous n'avions encore rien pris ; chaque jour, nous nous abstenions de tout aliment jusqu'à midi, dans la pensée qu'un prêtre viendrait peut-être nous donner la sainte communion.

« Le tabernacle ainsi élevé, je murmurai selon mes forces : « Père céleste, c'est au nom de Jésus-Christ, votre divin Fils, que nous vous offrons tous ses mérites, tous ceux de la Bienheureuse Vierge Marie, conçue sans péché, tous ceux des saints et des saintes. Nous nous revêtons de ces mérites pour obtenir le triomphe de votre Miséricorde sur votre Justice, etc., etc. »

« Les autres répondaient à mes supplications :

« Au nom du Sauveur et de son auguste Mère, la Reine du saint Rosaire, nous vous en conjurons, ô Dieu, exaucez-nous ! » Etc., etc.

« Les bruits du bombardement couvraient nos voix. Alors pour essayer d'anéantir la puissance de l'enfer, j'ajoutais :

« Retirez-vous, esprits du mal, nous vous l'ordonnons, par Jésus-Christ, ici présent dans l'Eucharistie, et aussi, en vertu de notre baptême !.... Retirez-vous, et laissez à leur propre faiblesse les hommes que votre fureur anime... Ce n'est point en notre nom que nous vous le commandons, car nous sommes pécheresses, et, à cause de cela, nous nous mettons au-dessous de vous... Mais vous, vous avez refusé d'adorer l'Homme-Dieu, et, nous, nous L'adorons ! nous L'aimons comme notre Rédempteur !... *C'est en nous abritant dans ses plaies, et en nous revêtant de la pourpre de son sang, que nous vous* IMPOSONS D'OBÉIR, *afin que le calme revienne dans la ville de Marie !* »

« C'est ainsi que, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, nous avons prié sans interruption, les bras élevés, et soutenant sur nos Rosaires *l'Arche Eucharistique*, notre dernière espérance.

« A peu près à genoux, sans appui ni espace, mes filles

souffraient beaucoup de leur position. Quant à moi, bien que je fusse étendue sur un petit matelas, je ne souffrais pas moins qu'elles ; aussi je regarde comme un prodige d'avoir pu tenir les bras si longtemps élevés, ce que la nature de ma maladie rendait matériellement impossible, même pour quelques minutes.

« Un peu avant trois heures, mes pauvres compagnes, se sentant à bout de force, se regardèrent avec tristesse les unes les autres, comme pour se faire part du découragement qui les gagnait : leurs mains étaient engourdies de lassitude, et leur position devenait insupportable ! Elles allaient abaisser le tabernacle, quand Notre-Seigneur me fit comprendre, ainsi qu'à celle qui partageait plus particulièrement mes peines (1), que l'heure de la miséricorde n'était pas éloignée, et qu'il fallait continuer notre offrande et nos prières.

« Dans cette pensée, je suppliai mes chères filles de ne pas succomber à la tentation de la fatigue et de demeurer au poste de la pénitence. Toutes obéirent et continuèrent dans la même attitude, les mêmes supplications.

« A trois heures moins quelques minutes, une lumière intérieure m'avertit qu'un nouveau danger nous menaçait. Peu après, nous entendîmes un grand bruit du côté de Fourvière, et des pas précipités au-dessus de nos têtes... Mon cœur battit alors à se briser !

« Trois heures sonnent !... C'est le moment fixé pour abaisser nos bras, mais nous continuons encore durant quelques minutes, pour modérer notre désir de soulagement. Alors, sans que nous sussions ce qui venait de se passer, l'une de nous entonna le cantique d'action de grâces, auquel toutes les autres répondirent : Nous avions la certitude que nos prières étaient exaucées et que tout combat allait finir.

« La joie et la reconnaissance inondaient nos cœurs ! Nous prîmes un peu de nourriture, comme le font les soldats après la victoire.

« En effet, à partir de ce moment, le canon cessa de gronder, et le reste de la journée fut tranquille. Cependant, comme il y avait encore de grandes rumeurs sur la colline et dans la ville, je n'autorisai personne à sortir.

« La nuit ne nous apporta aucune nouvelle ; mais le len-

(1) Marie Melquiond.

demain, à l'aube du jour, il fut impossible de retenir mon jardinier et ses compagnons, qui voulurent absolument aller aux informations.

« En sortant du souterrain, ils virent que les insurgés avaient abandonné le plateau de Fourvière et que les troupes occupaient cette position. Les personnes étrangères réfugiées avec nous se retirèrent chez elles, et mes filles me supplièrent de leur permettre d'aller à Saint-Just recevoir la sainte communion. J'y consentis et demeurai à peu près seule, toujours étendue sur mon grabat.

« Le bon Maitre daigna inspirer à un prêtre du voisinage, de venir à ma recherche. On le conduisit dans mon obscur réduit, où il voulut bien entendre ma confession et me donner le Pain de vie.

« Après cela, le ministre de Dieu emporta le saint tabernacle et le déposa dans un petit appartement de la maison du jardinier. Je fus ensuite transportée moi-même hors du tombeau où j'étais demeurée quatre jours et quatre nuits, sans pouvoir changer de position, ni respirer un peu d'air pur.

« Et cependant, bien que je fusse mourante, je retrouvai, dans ce péril, une sorte de force que je ne m'étais pas sentie depuis longtemps.

« *Je revis le soleil,* comme je l'avais demandé.... Mais il plut au Seigneur de livrer mon âme à de nouvelles appréhensions, en me faisant comprendre **que, si le sacrifice était différé pour moi, il me faudrait plus tard en venir à boire le calice jusqu'à la lie...**

« Alors, avec plus d'amour que jamais, je m'offris au Cœur de Jésus avec toute ma misère, lui abandonnant le soin de triompher de mes lâchetés, et d'utiliser contre moi-même la sincérité de ma volonté...

« Un mot sur les bienfaits de la Providence, qui avait prévu même nos besoins matériels.

« Il y avait si peu d'eau dans le réservoir, à notre arrivée dans le souterrain, qu'un verre n'en avait été rempli qu'à moitié. Le jour suivant, l'eau s'y trouva en si grande abondance qu'on put en user à discrétion.

« Privée de médicaments, j'avais pansé une large plaie avec du miel, et cette plaie se trouva guérie quelques heures plus tard.

« Nous avions avec nous une petite fille de cinq ans... Qu'eussions-nous fait, si, pendant les heures de nos su-

prêmes efforts pour fléchir la colère divine, cette enfant eût eu peur, faim ou soif?... La maternelle Providence sut y pourvoir en envoyant à cette innocente créature, couchée à mes pieds, un profond et paisible sommeil, qui dura depuis onze heures du soir jusqu'à trois heures de l'après-midi, où nous abaissâmes le tabernacle.

« Quant à la maison de Lorette, *elle était encore debout*, bien qu'on n'eût cessé de lancer contre elle des boulets, des bombes et autres engins destructeurs, parmi lesquels furent trouvés plusieurs paquets d'étoupes enduites de poix, de souffre et de poudre à canon, le tout serré entre deux plaques de fer.

« Le maître-maçon constata que boulets, bombes, etc, etc., avaient passé en général par les endroits les moins susceptibles de nuire à la solidité des bâtiments. Trois obus, entrés dans trois pièces différentes, y avaient éclaté sans mettre le feu, sans même endommager les meubles, à l'exception d'un secrétaire dont le marbre se trouva un peu fendu, et d'un lit dont un des pieds était légèrement endommagé.

« Cependant les briques, les planchers, et les éclats des projectiles avaient été tellement pulvérisés, que leur poussière, attachée aux parois des murs, les avait rougis comme si on les eut peints... Le reste était si peu détérioré, qu'il ne vaut pas la peine d'en parler. Deux appartements de vingt pieds de long, remplis de meubles, furent entièrement épargnés.

« Que de détails à donner encore, si je ne craignais pas d'être trop longue. Les paquets inflammables, dont j'ai parlé, n'avaient produit aucun désastre, bien qu'ils se fussent ouverts et que les étoupes eussent mis le feu à la mèche soufrée. Elle s'était éteinte avant d'arriver au mélange qui eut amené l'explosion.

« Des éclats d'obus furent trouvés sur les toits, dont quel ques tuiles seulement avaient été broyées.

. . . .

« Lorsque la troupe s'était emparée de Fourvière, au moment où nous avions entendu un si grand bruit au-dessus de nos têtes, les insurgés, pour éviter d'être pris, avaient escaladé le mur de notre clos, par lequel ils s'étaient sauvés en y jetant leurs armes; ce qui faillit nous perdre.

« A la vue de ces armes amoncelées, les militaires, con-

firmés dans la persuasion qu'on avait tiré de Lorette, se mirent en devoir d'enfoncer les portes du clos, afin d'y faire des perquisitions. Déjà les sapeurs avaient donné plusieurs coups de hache, quand un jardinier de nos voisins les en dissuada doucement et les conduisit à Lorette par un assez long détour, pour que leur colère eut le temps de se calmer ; aussi, arrivés dans le clos, ils se contentèrent de ramasser les armes des fuyards, ainsi que les boulets, les bombes, et comprirent enfin que tous les coups lancés sur eux étaient partis du chemin et du plateau et non de Lorette.

« Ces hommes au cœur droit admirèrent les merveilles du Seigneur, et témoignèrent leurs regrets du mal qu'ils nous avaient fait. Ils ne pouvaient revenir de leur étonnement, à la vue de cette maison presque intacte, après avoir servi de *point de mire* aux artilleurs qui, par ordre du général, avaient tiré sur elle, durant quatre jours...

. . . .

A la fin d'une lettre dans laquelle Pauline raconte la révolte de 1834 aux conseillères du Rosaire vivant, se retrouve sa grande et sa constante pensée de : *Jésus-Christ, la Vierge Immaculée et l'Église, salut de la France et du monde, dans ce siècle de tempête.*

On dirait que ces pages, écrites il y a plus d'un demi-siècle, viennent d'être tracées pour nous sauver à l'heure présente, « du découragement qui sanctionne les arrêts de la justice divine, tandis que l'humble confiance la désarme toujours »... On dirait aussi que cette *fille de l'Immaculée* voyait, de loin, les rochers de la Salette et de Lourdes, encore pour longtemps déserts et stériles, se peupler, s'illuminer et laisser couler des torrents de grâces ; car elle trace d'une main assurée ces lignes prophétiques :

« *Au pied de la croix, Marie a reçu dans son cœur virginal et maternel les générations de tous les siècles... Le nôtre, quelque coupable qu'il soit, n'a pas été en dehors de cet héritage.* **Peut-être même est-il, plus que tout autre, le siècle de sa compassion, et celui qui peut, à plus juste titre, s'appeler le siècle de la Mère des miséricordes et du salut des pécheurs.** »

Puis, élevant le regard de son âme jusqu'à la source même du salut, *le Pain des forts*, elle nous lègue ce cri de ralliement et d'espérance :

« *Enfants privilégiés du Sauveur*, **« si vous connaissiez le don de Dieu, » la société serait sauvée !**

. . . .

« Je supplie mes frères dans la foi de prier pour les coupables, de prendre part aux douleurs de la sainte Église et de faire, à son égard, comme le chien fidèle qui, après avoir averti son maître du danger, se retire auprès du trésor et meurt en le gardant...

« Que je serais heureuse si, après avoir accompli la mission de cet incorruptible gardien, il m'était donné de mourir, blessée d'amour et accablée de douleur, au pied de **la divine Eucharistie, unique trésor du ciel et de la terre.**

XVIII

ROME ET MUGNANO

« O Eglise romaine ! céleste Epouse de Jésus-Christ, je vous aime comme une fille aime sa mère ! »

PAULINE-MARIE.

L'orage révolutionnaire apaisé, l'éroïque malade ne voulut être transportée sous son toit qu'à la suite du Céleste Compagnon de ses souffrances, c'est-à-dire, quand le départ des ouvriers, chargés des réparations, eut permis de réinstaller convenablement Notre-Seigneur dans sa demeure eucharistique.

Il eût été bien doux de se retrouver après ces heures d'effroi, si les terribles émotions qu'elles avaient causées n'eussent rendu plus évidente la perte d'une mère.

La religion et la science déclarent, pour la troisième fois, à Pauline, l'urgence de tout régler et de se préparer au passage si redoutable du temps à l'éternité.

Malgré le pressentiment d'un avenir plus fécond en douleur que le passé, elle s'abandonna sans réserve à la volonté divine, soit pour la vie, soit pour la mort. Puis, avec une lucidité d'esprit et un calme admirables, elle régla jusque dans leurs moindres détails ses affaires temporelles, conservant au milieu des plus grandes souffrances la possibilité de penser et de prier ; en sorte que son oraison était continuelle.

Etablie dans la petite cellule voisine du tabernacle,

elle en laissait presque toujours la porte ouverte, afin de ne jamais perdre de vue « l'Arche qui contenait son unique amour. »

« Notre Seigneur, dit-elle, qui m'avait soutenue durant les jours terribles de 1834, jugea bon de me ramener encore à une sorte d'agonie, et de faire à mon égard quelque chose de semblable à ce que le savant physicien fait de l'animal, qu'il prive d'air dans la machine pneumatique ; car, à chaque instant, je mourais pour revivre, et je revivais pour mourir de nouveau.

« Il ne m'est pas possible d'énumérer les souffrances auxquelles j'étais sujette depuis dix ans. Jusqu'au mois de mars 1834, j'avais presque toujours pu les dominer et agir quand même, sans laisser deviner à personne ce que j'endurais. Mais, à la suite de la dernière révolution et de l'inexplicable soulagement qui avait suivi, la maladie s'aggrava de manière à enlever toute illusion.

« Cette maladie, dont le siège était au cœur, et qui redoubla d'intensité, occasionnait à cet organe des palpitations si violentes, qu'elles s'entendaient au loin et soulevaient les côtes. Quelquefois, par suite d'un mouvement ou d'un changement de position, le sang affluait avec tant de rapidité et d'abondance vers ce cœur, qu'il en était comme étouffé. Alors le pouls, la respiration devenaient insensibles, et les moyens les plus actifs parvenaient seuls à me rendre un peu de vie, en rappelant la chaleur dans mes membres glacés. J'étais donc condamnée à garder une complète immobilité, puisque je ne pouvais me mouvoir, sans m'exposer au danger imminent de faire rompre les vaisseaux engorgés. La dilatation extraordinaire du cœur, comprimant le jeu des poumons, me rendait la respiration un vrai supplice.

« Je ne saurais expliquer tout cela scientifiquement. J'expose ce que j'ai éprouvé et ce qui a été constaté par les médecins eux-mêmes.

« Vers l'endroit de la poitrine où les battements du cœur se faisaient sentir avec le plus de violence, s'était formée une plaie intérieure, de telle nature, que les aliments pouvaient y pénétrer ; aussi me fallait-il prendre les plus grandes précautions pour ne pas être suffoquée. On avait établi, à l'extérieur, deux larges plaies artificielles, destinées à ralentir les progrès du mal. Diverses autres souffrances, encore plus compliquées, me réduisaient à un

état qui offrait tous les symptômes précurseurs d'une dissolution prochaine.

« Voilà, en résumé, ce qu'a été pour moi l'année 1834, à l'exception de quelques moments de relâche, obtenus à divers intervalles, par les prières qu'on avait la charité de faire pour m'aider dans ma faiblesse. Mais le soulagement le plus sensible me fut accordé à la fin d'une neuvaine à sainte Philomène, ce qui me donne l'espérance de pouvoir aller jusqu'à Paray-le-Monial, non pour y demander ma guérison, mais seulement pour me plonger dans la présence de Dieu et régler devant Lui diverses affaires importantes ; car, selon le jugement qui m'avait été notifié, ma fin ne pouvait être éloignée.

« On avait découvert, dans les catacombes de Rome, le corps d'une vierge martyre dont les dépouilles mortelles opéraient tant de prodiges, que déjà le nom de Philomène était sur toutes les lèvres.

« A ce nom, j'éprouvais au fond de l'âme une céleste allégresse, et j'aurais voulu m'agenouiller auprès du tombeau de l'illustre vierge ; mais hélas ! il était à Mugnano près de Naples, et je ne pouvais endurer la plus légère fatigue...

« Pourtant, me disais-je, réduite à l'agonie, j'ai supporté, sans mourir, les affreuses émotions du bombardement, et depuis ces jours dont je n'aurais pas dû voir la fin, des semaines, des mois se sont écoulés, et *je vis encore*... Est-ce que, dans cet ensemble de choses, il n'y aurait pas un dessein providentiel ?

« Je savais que de tous côtés, les associés du Rosaire demandaient ma guérison. Confiante en ces prières et en la bonté divine, j'osai former un dessein que tout le monde eût trouvé insensé, et dont la hardiesse m'embarrassait moi-même, car je ne voulais rien faire en dehors de la ligne du devoir ».

Par une innocente supercherie, elle arracha au médecin cette déclaration que, dans l'état auquel elle était réduite, rien ne pouvait sauver ni compromettre son existence « désespérément compromise ».

Alors, rassurée du côté de sa conscience, comme elle avait fait faire en secret les préparatifs du dé-

part, elle se mit en route, étendue dans une chaise de poste très douce, et accompagnée de son aumônier, d'un brave domestique et de Marie Melquiond.

Tous pensaient avec terreur qu'elle n'arriverait pas vivante au premier relais ; aussi, à chaque secousse imprimée à la voiture, chacun tremblait que ce ne fût le signal du trépas.

Malgré tout, on arriva sans accident à Paray-le-Monial. Pauline y régla, avec le Cœur de Jésus-Christ « *les affaires importantes qu'elle était venue Lui soumettre* », et dont elle a gardé le secret.

« Ce premier voyage ne m'ayant pas fait mourir, écrit-elle, je résolus d'aller, *au moins*, jusqu'à Rome, afin d'y recevoir la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, ce qui était le rêve de mon âme !

« Jetant alors toutes mes appréhensions entre les mains de Dieu, je partis, sans prévenir ma famille, pour ne pas l'effrayer. »

Si ses propres appréhensions étaient grandes, que dire de celles des personnes qui l'accompagnaient ?.. La mort la suivait pas à pas, avec son cortège de souffrances, et, de temps à autre, sévissait d'une manière terrible contre la victime dont le courage ne faiblissait pas.

Le voyage d'Italie, bien autrement difficile alors qu'il ne l'est aujourd'hui, fut long et périlleux pour la petite caravane, confiée à la garde des anges. On stationnait, quand revenaient « les crises auxquelles la malade ne pouvait *humainement* survivre ». Elle y survivait cependant et avançait confiante, vers la main auguste et paternelle du Chef de l'Église.

Arrivée à Chambéry, sa maladie s'aggrava de telle sorte qu'elle se résigna à mourir loin de la France et loin de Rome.

Alors se présenta, accourant de Lyon, un homme d'affaires, bien connu d'elle et qui lui dit :

« Le monastère de la Visitation, que l'on construit à

Fourvière, va subir l'expropriation ; cette expropriation sera un scandale et elle entraînera la ruine d'un grand nombre d'ouvriers, pères de famille. Des spéculateurs ont formé le projet d'acheter cette propriété et d'y installer des rendez-vous de plaisir. Que pouvez-vous, que voulez-vous faire dans cette circonstance ? » La chose exige une très prompte décision, etc. »

Cet exposé manquait, paraît-il, d'exactitude, en ce que la vente devait avoir lieu de gré à gré, et non par voix haute. Mais loin de Lyon, où elle eut pu se mieux renseigner, Pauline, voyant l'humiliation des épouses de Jésus Christ, les larmes des ouvriers et la profanation de la colline de Marie, se décida, sur l'avis de M. Rousselon, à se charger de cette vaste propriété dont elle n'avait que faire. La somme de 150,000 francs, qu'il lui fallut donner pour l'acquérir, lui sembla peu de chose, auprès du scandale, de la misère et de la profanation qu'elle empêchait.

Nous ignorons si quelque cœur a gardé le souvenir de cet acte de dévouement. Il fut blâmé des *sages ;* mais les anges de la sainte colline l'auront inscrit au livre d'or de la charité (2 mai 1835).

Cette acquisition à peine faite, écrit Pauline, je perdis l'usage de mes sens et demeurai comme à l'agonie près de deux jours. Les jeunes pensionnaires du Sacré-Cœur de Chambéry, terminaient alors une neuvaine à Sainte-Philomène, pour obtenir ma guérison. Il me survint une crise heureuse qui me permit de continuer mon voyage. C'était à la fin de mai. »

Au passage du mont Cenis, un fait touchant contrasta, pour nos voyageurs, avec l'âpre majesté de ces solitudes éternelles.

On était arrivé à un endroit des Alpes où l'épaisseur de la neige ne permettait d'avancer que très difficilement, malgré l'aide de robustes montagnards et de leurs bêtes de somme.

De ces hauteurs, les pèlerins avaient sous les yeux

un des incomparables spectacles devant lesquels l'impie lui-même se sent ému et s'écrie involontairement :

« *Grand Dieu! que tes œuvres sont belles!..* »

Le ciel, d'un bleu limpide, enveloppait « comme un pavillon » les neiges immaculées des cîmes que le soleil du printemps inondait de lumière et de splendeur. Au loin, le regard découvrait un horizon sans limite, et en bas, des cascades, des lacs, des torrents, des vallées, déjà riches de verdure et dans lesquelles se jouaient d'innombrables troupeaux.

On venait de s'arrêter pour contempler à loisir ces merveilles, quand un gracieux enfant se présente à la portière de la voiture, sourit à la malade avec une tendresse mêlée de compassion, et dépose sur sa couche de douleur une rose blanche, d'une beauté et d'un parfum extraordinaires.

Puis le jeune messager disparut rapidement dans les sinuosités des montagnes, tandis qu'à son céleste sourire, Pauline répondait par un sourire d'espérance.

Qui était-il ? où avait-il trouvé une fleur si belle ? On ne le sut point. Les montagnards dirent n'avoir jamais vu cet enfant, et affirmèrent qu'aucune rose semblable à la rosée embaumée ne fleurissait dans ces lieux arides et glacés.

Pauline ne vit dans cette rencontre *qu'une délicate attention de la Providence ;* ses compagnons de voyage y trouvèrent le mystérieux symbole de l'hommage qu'elle allait faire, du *Rosaire vivant*, au Souverain Pontife.

On arriva aux portes de *Lorette*, vers onze heures du soir. Par une faveur exceptionnelle, *la fondatrice de la Propagation de la Foi* fut autorisée à demeurer seule, jusqu'au jour, avec sa suite, non seulement dans la basilique, mais même dans le sanctuaire le plus vénérable du monde, la *Santa-Casa*. Ravie de joie et d'amour, la *fille de l'Immaculée* médita dans le calme silence de la nuit, les divins et ineffables souvenirs du

Verbe Incarné, qui retrempèrent les forces de son âme.

Quelques heures plus tard, celles de son corps furent absolument anéanties par un redoublement si extraordinaire de ses maux, qu'il ne fut plus possible de se rattacher à aucune autre espérance, qu'à celle de pouvoir au moins abriter ses dépouilles mortelles à l'ombre de l'auguste sanctuaire de Marie.

Cependant la *mèche* qui avait paru éteinte se ralluma de nouveau, et après quelques jours de halte, on continua le pèlerinage, non sans voir la courageuse malade subir encore de temps à autre les symptômes avant-coureurs du trépas.

Presque inanimée, mais intrépide de foi et d'amour, elle arriva dans la Ville éternelle, « cette patrie de son âme. » et fut reçue avec vénération au Sacré-Cœur de la Trinité du Mont.

Comme son état d'extrême faiblesse la mettait dans l'impossibilité de se rendre au palais pontifical, elle eut l'honneur insigne de recevoir la visite du Père commun des fidèles, qui daigna la remercier Lui-même des deux grandes œuvres dont l'Église lui était redevable, et la féliciter de l'héroïque exemple qu'elle donnait de la foi en l'intercession des saints.

Frappé de l'état dans lequel Il l'a voyait, Grégoire XVI lui demande de prier pour Lui, *dès qu'elle sera arrivée au Ciel*.

Oui, très saint Père, je vous le promets. Mais, si à mon retour de Mugnano, j'allais à pied au Vatican, Votre Sainteté daignerait-elle procéder sans retard à l'examen définitif de la cause de sainte Philomène ?

« Oh ! oui, oui, ma fille, car alors il y aurait *miracle de premier ordre* », répliqua le vénéré Pontife.

Ces entretiens et ceux qu'eut Pauline avec le Cardinal Lambruschini, réalisèrent pleinement « le rêve de sa foi » et ouvrirent à son dévouement catholique de nouveaux et plus vastes horizons.

**

Malgré les chaleurs, toujours redoutables du midi de l'Italie, notre petite caravane, après cinq semaines de séjour à Rome, prit la route de Naples pour se rendre au tombeau de sainte Philomène, à Mugnano.

On avançait, l'âme tantôt remplie de crainte et tantôt d'espoir, faisant halte le jour et profitant pour voyager de la fraîcheur des nuits, si transparentes et si lumineuses sous ce beau ciel.

Enfin ! enfin ! voilà Naples ! On touche Mugnano ! et on y arrive à l'heure où commençait la grande solennité de sainte Philomène (9 août 1835.)

L'étonnement d'abord, puis l'admiration et l'enthousiasme s'emparent des Napolitains, à la vue de la pauvre mourante, qui a franchi des centaines de lieues pour venir auprès des restes mortels de leur vierge chérie !... *C'est la fondatrice de la Propagation de la Foi et du Rosaire vivant* ! » Ces mots circulent de bouche en bouche, et bientôt des supplications ardentes, des menaces mêmes, traduisent la piété démonstrative de ces natures méridionales, peu habituées à dissimuler leurs impressions.

Le lendemain, jour de la fête, au moment où, placée tout près du tombeau vénéré, la malade reçut le pain des anges, elle éprouva dans tout son être d'inexprimables souffrances : son cœur bondit dans sa poitrine de manière à se rompre ! son corps, ne pouvant résister à la violence de la douleur, s'affaissa sur lui-même et n'offrit bientôt plus à la foule terrifiée que l'image saisissante de la mort.

A cette vue, les bons Napolitains exaspérés, croyant qu'elle avait cessé de vivre, poussèrent de tels cris, ou plutôt, de telles vociférations, que l'on crut devoir emporter le grand fauteuil sur lequel gisait la mourante. Mais, dans un suprême élan de foi et d'espérance, elle fit comprendre qu'elle voulait rester là, dut-elle rendre le dernier soupir auprès de la tombe virginale sur laquelle son regard demeurait attaché avec une indicible expression de tendresse.

. . . .

C'est l'heure de la Toute-Puissance ! Comme autrefois dans la Judée, le Sauveur avait « *senti quelqu'un le toucher de telle sorte, qu'une vertu était sortie de lui* », la vierge de Mugnano sent la foi et l'amour d'une sœur *la toucher ainsi*. Ses ossements sacrés en tressaillent, et de leur poussière jaillit la vie.

Les yeux que la mort était près de voiler pour toujours laissent couler d'abondantes larmes, sous la chaleur desquelles s'empourprent les joues décolorées de Pauline, et une telle allégresse inonde son âme, qu'elle se croit pour toujours dans la paix du Seigneur !...

Hélas ! non ! c'est seulement une prolongation de l'exil, où elle doit moissonner, dans une arène *inconnue d'elle* encore, les palmes d'un martyre, non moins *inconnu* de son âme généreuse.

Bien qu'elle se sentit guérie, elle dissimule d'abord le prodige au bon peuple dont l'enthousiasme l'intimidait. Mais le vénérable custode des reliques, ayant appris cette guérison merveilleuse, fit aussitôt sonner toutes les cloches de l'église, pour l'annoncer aux fidèles.

Alors éclata sans mesure la joie des pieux et ardents Napolitains, dont les menaces, adressées hier à la vierge, se changèrent en cris mille et mille fois répétés dans l'église et même dans les rues : *Vive sainte Philomène, la très bonne martyre !.. vive la sainte dame française !...*» Et dans leur reconnaissance, ils allèrent jusqu'à vouloir porter en triomphe la miraculée ; ce à quoi elle se refusa énergiquement.

Elle a écrit une foule de notes, à l'aide desquelles elle comptait faire dans la suite le récit complet du triomphe de sainte Philomène, pendant ce voyage, qu'accompagnèrent divers prodiges ; mais le manque de loisir l'empêcha de réaliser ce dessein.

Je quittai Mugnano, dit-elle, emportant une relique insigne de la martyre, dans une effigie de grandeur naturelle et revêtue d'un costume royal. Déposée dans ma chaise de poste, sur la banquette du fond, cette *princesse du*

Paradis occupa la place où, mourante, j'étais demeurée étendue de Lyon à Mugnano. Je m'assis à rebours, vis-à-vis, sans que cette position m'incommodât le moins du monde.

Aux relais, les postillons, qui m'avaient amenée dans un état voisin du trépas, criaient tout haut : « *Miracle !* « *Miracle ! Vive sainte Philomène !* » A leurs cris la foule accourait de tous côtés, se pressait autour de la voiture, y suspendait des couronnes et des guirlandes de fleurs, en invoquant la sainte martyre.

Naples s'émut au passage de la relique sacrée. L'Evêque de cette ville accueillit Pauline avec une distinction particulière et lui fit vénérer lui-même le sang de Saint Janvier, en présence de Mgr Gabriel Feretti, Nonce Apostolique auprès du Roi des Deux-Siciles. Son Excellence dit entre autres choses à la voyageuse :

« Enfant de la cité des martyrs, Dieu s'est servi de vous, et il s'en servira encore, *mais d'une tout autre manière... Ayez bon courage et acceptez la croix !...* »

Cette parole émut Pauline. Mais le présent était à la joie ! L'avenir fut abandonné à la Providence...

Bénie et invoquée de tous, la « *princesse du Paradis* » et sa pieuse escorte arrivèrent à Rome, où, pour mieux jouir de l'étonnement de Grégoire XVI, Pauline n'avait point fait connaître sa guérison. Aussi, lorsque pleine de force et de santé, elle se présenta au Vatican :

« Est-ce bien ma chère fille, s'écria le vénéré Pontife ? Revient-elle de la tombe, ou Dieu a-t-il manifesté en sa faveur la puissance de la vierge martyre ? »

« C'est bien moi, Très Saint Père, c'est la pauvre Lyonnaise, que Votre Sainteté a vue mourante il y a deux mois, et que sainte Philomène a regardée en pitié... Puisqu'elle m'a rendu la vie, daignez me permettre d'accomplir le vœu que j'ai fait, d'élever une chapelle à ma bienfaitrice ! »

« Assurément, ma fille, répondit Grégoire XVI avec une extrême bonté. »

Le Saint Père se fit raconter jusqu'aux plus petites

circonstances du prodige. Dans son admiration et sa joie, il faisait marcher Pauline dans les immenses salles du palais, et, quand elle s'arrêtait, il lui disait aimablement : « Encore, encore ! plus vite !... Je veux être très sûr de n'avoir pas sous les yeux une apparition de l'autre monde, mais bien ma chère fille de Fourvière... »

Comme cette chère fille allait et revenait en toute simplicité, sans se préoccuper de rien, le Maître des cérémonies lui fit observer que l'étiquette défendait de marcher en tournant le dos au Pape.

» Bah ! bah ! reprit en souriant Grégoire XVI, ne vous préoccupez point de cela : Le bon Dieu a fait en sa faveur bien d'autres exceptions !... »

L'auguste vieillard combla « sa fille » des privilèges les plus signalés, et la retint à Rome près d'une année entière, afin que le miracle opéré en sa faveur pût être mieux constaté.

On pourrait dire avec vérité de Pauline, qu'en ce temps « *la rosée du ciel lui fut donnée avec la graisse de la terre* », car, aux privilèges insignes que lui prodigua le Chef de l'Église, se joignirent de nouvelles lumières surnaturelles.

Depuis assez longtemps, le Cardinal Lambruschini était atteint d'une maladie dont la nature échappait à l'analyse de la science et qui minait en lui les principes de la vie. Tous les remèdes appliqués jusque-là n'avaient fait qu'ajouter aux souffrances de l'illustre malade, qui, peu de jours après le retour de Pauline à Rome, s'était vu forcé de s'éloigner de cette ville, pour aller respirer l'air pur de la campagne, aux environs d'Orviéto.

Appréhendant pour elle-même et pour les œuvres, la perte de l'homme admirable qui était la lumière des Pontifes et des Rois, en même temps que l'apôtre et le père des âmes, Pauline se décide enfin à suivre l'inspiration, qui la sollicite depuis longtemps, de faire connaître au cardinal *comment* il pourrait recouvrer ses forces.

Dans ce but, elle lui adressa une filiale et respectueuse confidence, dans laquelle l'élévation des pensées et la délicatesse des sentiments permettent d'apprécier les rapports qui existaient entre la fille dévouée de l'Église romaine, et celui qui en était une des plus fermes et des plus brillantes colonnes.

Dieu nous préserve de viser au merveilleux ! Nous évitons autant que possible de le laisser paraître dans cette vie où il abonde !... Mais quand, malgré nous, il y rayonne, nous ne trouvons rien de mieux que de reproduire quelques extraits du simple et humble récit qu'en fait Pauline.

« Très vénéré Père,

« La considération de votre excessive bonté, unie au vif et tendre intérêt que je porte à Votre Éminence, me décide à passer sur le sentiment de mon néant, pour vous rappeler, en toute humilité et confiance, *la force d'une parole de Prince*, et vous supplier de tenir la vôtre.

» Plus de douze jours se sont écoulés depuis que j'ai eu la joie de voir mon Père au Sacré-Cœur... *Selon sa promesse*, les remèdes doivent maintenant céder la place aux ressources de la Foi... De grâce, vénéré Père, employez désormais ces *seules puissances*, si vous voulez être guéri. Je vous le demande au nom de la Très Sainte Vierge, et par les douces larmes de son divin enfant.

. . . .

« Mon Père, vous qui êtes si bon ! ne refusez pas à ce *pauvre Enfant de la crèche cette légère aumône* pour laquelle ses petites mains se tendent si gracieusement vers vous !...

» Comment savez-vous tout cela, ma fille ? » me direz-vous peut-être ?... *Je ne saurais l'expliquer*... Ce que je peux répondre en toute simplicité, c'est qu'au fond de mon cœur j'ai l'intime conviction que, si Votre Éminence est généreuse, jusqu'à se refuser, même un verre d'eau entre les repas, et cela, très constamment, Elle aura encore quelques jours de souffrance et de rudes combats à soutenir, mais après — j'ose lui en donner l'assurance — Elle ne sera plus

dominée par la maladie, et la verra s'enfuir comme un ennemi qui cède les armes.

» En vous écrivant ainsi, je ne peux me défendre d'une crainte : Peut-être que Votre Éminence s'offensera de ma hardiesse et trouvera mon zèle *suspect*... Mais, dut-il m'arriver de tomber dans la disgrâce de mon bienfaiteur (ce qui serait une des plus grandes croix que Dieu pût m'envoyer), je vous suis trop sincèrement attachée, mon Père, pour ne pas m'exposer à tout, plutôt que de garder plus longtemps dans mon cœur ce que je crois devoir vous dire.

» Je vous l'avoue, ce n'est pas seulement à cette heure, que je suis pressée intérieurement de vous affirmer que *la vertu de Jésus-Christ peut* **seule** *vous guérir*.

» La première fois que j'eus l'honneur de vous voir à la Trinité-du-Mont, dès mon arrivée à Rome, je sentis au fond de mon cœur cette impression de la volonté de Dieu. Mais, par défiance de mes pensées autant que par timidité naturelle, je crus devoir résister et me comporter comme si de rien n'était, espérant d'ailleurs échapper à la nécessité, bien dure, pour une pauvre ignorante comme moi, de donner un conseil de ce genre à un Prince de l'Église. Dès lors, j'ai demandé sans relâche à notre bon Sauveur de ne pas exiger une chose si contraire à la raison, et d'avoir la bonté de vous guérir, quels que fussent les obstacles mis par vous à la guérison...

» O mon Dieu, disais-je, comment pourra-t-on me croire ? Vous savez bien ce qu'il en coûte à la nature pour n'user que des ressources de la foi ? N'exigez pas cela de moi...

» Non, non ! il n'est pas dans l'ordre que mon ignorance donne conseil à un cardinal, et l'on m'a dit souvent que *les femmes doivent se taire dans l'Église*... Etc., etc.

« Je raisonnais vainement, et *chaque fois que je demandais la guérison de Votre Éminence, je voyais en détail ce qui y mettait un obstacle insurmontable :* Il en fut ainsi tout le temps de mon séjour à Mugnano. »

26 décembre 1865.

Étonné des conseils de sa fille spirituelle, le bon cardinal ne s'y rendit pas tout d'abord. Mais revenu à Rome, dans le même état de santé, après avoir reçu de Pauline des ouvertures plus complètes, il suivit ses conseils en abandonnant tous les remèdes, tous les soulagements humains, pour s'en tenir « aux seules ressources de la Foi. »

Alors, selon la lumière que la servante de Dieu avait reçue, une guérison complète permit au grand ministre de reprendre le cours de ses incalculables travaux.

Cette guérison parut si extraordinaire que, dix-huit ans plus tard, l'orateur chargé de prononcer l'éloge funèbre de l'illustre cardinal, n'omit pas de rappeler le souvenir de ce fait merveilleux.

Quelle ne fut pas la joie de Pauline, de voir son glorieux Père revenir à la vie et marcher, avec plus de générosité que jamais, dans la voie des saints. On peut dire que dès lors, leurs deux âmes, également dévouées à Jésus-Christ et à son Eglise, n'en firent plus qu'une seule en ce double et unique amour.

Durant cette année si heureuse pour notre amie, le ministre de Grégoire XVI continua de se conformer aux aimables intentions du Pontife et d'exécuter ses ordres, en comblant la sainte Lyonnaise de toutes les faveurs qu'il était possible de lui accorder. Un grand nombre de reliques insignes, entre autres un morceau considérable de la vraie croix et des corps entiers de saints martyrs, furent confiés à sa piété.

Ainsi placée sous ces deux très hautes et très paternelles protections, elle retrempa son âme et son cœur aux sources les plus vivifiantes et les plus pures de la foi et des saintes affections. Dans la belle solitude où elle recevait une hospitalité aussi noble que généreuse et cordiale, le silence du cloître lui permit de donner un libre cours à l'impérieux besoin qu'elle éprouvait de méditer et de prier.

A ses pieds se déployait toute entière la *Cité Reine*, où l'orgueil et la puissance de l'homme ont laissé le

plus de ruines, et la sainteté, les plus immortels souvenirs.

Elle eut l'incomparable bonheur de voir souvent Grégoire XVI. Le cardinal Lambruschini assistait presque toujours à ces entrevues, dans lesquelles il était question des épreuves de l'Eglise et des dangers de la France.

Ces deux augustes protecteurs aplanissant toute difficulté pour leur *fille*, il fut permis à celle-ci de visiter, dans leurs moindres détails, les lieux et les monuments auxquels rien n'est comparable sur la terre, et de donner pleine satisfaction à son goût prononcé pour les arts. Si, comme l'a dit un ancien, l'*idée de la beauté se développe en nous, au souvenir des beautés que notre âme a vues en Dieu*, l'intelligence d'élite, que la Souveraine Beauté avait si complètement charmée, devait jouir mieux que nul autre du rayonnement qu'elle en admirait dans les chefs-d'œuvre du génie humain.

Du reste, plus forte qu'elle ne l'avait jamais été, elle endurait sans inconvénient les fatigues inhérentes aux explorations multipliées.

Entre les innombrables merveilles qui sollicitent à chaque pas l'admiration des voyageurs, il en est trois vers lesquelles son cœur la ramenait sans cesse : le Colisée, les Catacombes, le Vatican. L'Eglise persécutée et l'Eglise victorieuse, c'est-à-dire, tout ce que son âme aimait et admirait sur la terre.

Chaque soir, elle confiait au papier le résumé des impressions de la journée. Ces notes forment, dans leur ensemble, un poème d'une céleste beauté, et dans lequel se trouvent, avec les notes les plus délicates, les accords les plus vibrants et les plus majestueux de l'harmonie mystique. La vierge semble faire résonner la harpe du Prophète-royal, pour chanter la tendresse, la grandeur et la puissance de l'*Eglise romaine*.

Suivant, jusque dans les Catacombes, les pas de cette divine Mère, elle la montre couronnée de gloire, par l'héroïsme de ceux que, les premiers, ses mamelles ont allaités.

Quelles touchantes peintures des mystères de la Rome souterraine, enseignant au monde, épuisé d'esclavage et de corruption, *la seule vraie liberté, celle de choisir la mort plutôt que la souillure !*

Plus loin, le cœur dont l'Eucharistie a toujours fait les délices, emprunte à l'Ecriture de radieuses images, pour célébrer « le **Pain vivant** donné, par l'Eglise, au *lion comme à l'agneau*, qui lui demandent leur nourriture. »

On est charmé, ravi, en écoutant cette virginale et grande âme, dont le regard embrasse l'humanité tout entière. Elle montre la folie des nations tombées, les unes après les autres dans la mort, victimes des efforts qu'elles avaient faits pour ébranler **la Pierre angulaire**, immuable fondement de toute vraie gloire comme de toute immortalité.

XIX

LORETTE

> « J'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu, et vous n'avez nul besoin de mes richesses. Mais elles sont destinées aux saints de la terre pour lesquels vous m'avez donné un amour admirable. »
>
> (Ps XV. 2, 3).

Après avoir joui sans obstacle de ce que *la ville éternelle* offre d'admirable à l'intelligence et à la foi, Pauline s'éloigna de Rome comme on s'éloigne de la maison paternelle, le cœur ému, mais plein d'ineffaçables et délicieux souvenirs. L'année qu'elle venait d'y passer, la plus douce de sa vie, s'était écoulée comme un jour de paix durant lequel, entre son âme et celles de plusieurs grands serviteurs de Dieu, s'étaient formées de saintes amitiés qui devaient résister à l'épreuve du malheur. Aussi, au moment où disparurent à ses regards les derniers sommets des sept collines, ses yeux se remplirent de larmes et elle murmura ces mots, que tant de lèvres ont répétés : « Je reviendrai. »

Ses amis de Rome avaient eu soin de lui ménager, dans toutes les villes où elle devait séjourner, des relations dignes de son âme et de son intelligence.

Elle quitta l'Italie avec une grande tristesse ; mais peu à peu, la pensée de revoir sa ville natale lui fit

dire gracieusement : « *Je sens que j'ai deux patries et deux amours sur la terre : Rome et Lyon.* »

Son retour dans la *cité des Martyrs* y fut salué comme un miracle : celle qui, au départ, *ne devait pas aller, vivante, jusqu'au premier relais*, gravissait maintenant sans effort la colline de Fourvière, après avoir supporté les fatigues d'un long voyage.

Elle descendit ensuite vers sa chère solitude, où tant de prières et de larmes avaient été répandues aux pieds du Seigneur, pendant sa longue absence. Elle y revenait, non seulement pleine de vie, mais l'âme embaumée des parfums de la ville sainte et les mains pleines des dons sacrés de Grégoire XVI.

Après avoir donné quelques jours à la famille et à l'amitié, elle reprit avec une ardeur nouvelle *sa double tâche de Marthe et de Marie.*

Pour elle, l'œuvre par excellence était de contribuer par tous les moyens possibles au salut des âmes. Elle possédait l'art céleste de relever le courage, de raviver l'espérance et d'apprendre à utiliser les dons reçus, ne fût-ce que celui *d'un seul talent.*

On se souvient avec quelle sollicitude elle avait cherché à remettre dans leur vocation les pieuses filles de l'Hôtel-Dieu, recueillies par elle après les désastres de 1830, et dont l'unique attrait était le soin des malades.

Avant de partir pour l'Italie, elle les avait installées dans une propriété, autre que *Nazareth*, et qu'elle avait achetée, puis convertie en hospice pour les infirmes de la paroisse Saint-Just.

Le nouvel abri offert à l'indigence étant proche de Lorette, elle consacrait chaque jour quelques heures à soigner, avec une respectueuse tendresse, les membres souffrants de Jésus-Christ.

On la blâma d'avoir acquis cette propriété, qui, avec celle de la Visitation, lui créait des charges, au lieu d'augmenter ses revenus, et on lui reprocha encore une fois de *ne pas tenir assez à l'argent.*

Elle tenait encore moins à ses idées propres, qu'elle sacrifia toujours à l'obéissance ou au bien de tous. On lit dans ses notes :

« M. l'abbé Cattet, alors vicaire général, vint un jour m'apprendre que les dames de Saint-Charles fondaient aux Chartreux un grand hôpital pour les infirmes ; qu'il valait mieux fermer mon hospice et fondre les deux œuvres en une seule. M. l'abbé Cattet ayant beaucoup insisté pour obtenir ce sacrifice, j'y consentis, quoique avec peine. Comme il s'agissait du plus grand bien des pauvres, je donnai tout le matériel de mon cher petit hospice, et payai même la dot de mes trois hospitalières, pour qu'elles fussent reçues dans l'institut de Saint-Charles. »

Les dernières recommandations de Philéas étaient accomplies : sa sœur avait assuré l'avenir spirituel et temporel de chrétiennes simples et bonnes, mais peu faites pour comprendre et seconder les vues élevées de leur bienfaitrice.

Plus que jamais, Lorette devint alors le rendez-vous de quiconque avait besoin de rencontrer un cœur dévoué et une main ferme et tendre. L'éminent et vénérable P. Philpin de Rivière, Oratorien de Londres, lequel, de 1834 à 1839, fit ses études ecclésiastiques au grand séminaire de Lyon, nous a écrit :

« Parmi mes condisciples, il y en avait beaucoup qui, sans avoir pris encore leur *envolée*, étaient missionnaires de cœur. Or, pour tout le monde, M[lle] Jaricot n'était ni une *inconnue*, ni une *proclamée*... Elle occupait simplement et saintement la position qu'elle avait choisie, celle que décrit si bien Ozanam au n° 58 des annales : *Une vierge dont la vie, consumée de bonnes œuvres, rappelait celles des premiers siècles de l'Église...* »

« On savait le chemin de sa demeure : les Vicaires apostoliques, les missionnaires de tout costume la connaissaient aussi, *sans préjudice pour l'administration, plus officielle, du Comité. C'était, notoire, et on ne songeait nullement, alors, à jeter une tache d'encre sur cette page si lumineuse de son existence...* »

Dire quel était le va-et-vient de cette demeure serait difficile.

Grâce à ce cher Maître, écrit Pauline, les occasions de se dépenser ainsi ne manquaient pas à Lorette... Grâce aussi à la source de toute force et de tout amour, les cœurs n'y furent jamais avares de dévouement ni de charité. Je parle des âmes droites et simples qui m'entouraient, car pour la mienne, elle ne pouvait que s'humilier profondément de sa lâcheté en voyant les autres si généreuses.

Il n'en est pas moins vrai que sa charité, pure et vaste comme celle de Jésus, s'étendait à tous les souffrants, à tous les indigents d'âme, de cœur et de corps et embrassait l'univers. En dehors des deux œuvres catholiques, que nous lui avons vu fonder, elle fut l'inspiratrice et l'âme de beaucoup d'autres œuvres, dont son humilité laissa tout l'honneur aux instruments qu'elle faisait agir ; âmes généreuses aussi, mais auxquelles Dieu n'avait pas donné, comme à la sienne, *le génie créateur de la charité*. Il y a sur ce point une foule de beaux témoignages, entre autres ceux de l'angélique Maria Dubouis, confidente intime des célestes secrets de sa Mère. Nous-mêmes, nous avons recueilli, dans plusieurs contrées de l'Europe, mille bénédictions pour la charitable Lyonnaise, qui porta dans un faible corps le cœur vaillant d'un apôtre.

On peut dire, avec vérité, que non seulement en toute occasion, elle fit le bien, mais encore qu'*en toute occasion aussi elle aida à le faire, ce qui est cent fois plus difficile et plus méritoire que de le faire soi-même....* Les missions étrangères eurent toujours la plus large part de ses libéralités. Les quelques lignes suivantes, extraites d'une longue lettre datée du Tong-King (4 août 1835) l'attestent. Elles sont de M. l'abbé Retord, le futur évêque d'Acanthe.

« J'ai écrit à Mgr Havard pour lui parler du Rosaire vivant, et lui ai dit : « CETTE ASSOCIATION ET CELLE DE LA PROPAGATION DE LA FOI SONT SŒURS ; L'UNE ET L'AUTRE ONT EU Mlle JARICOT POUR MÈRE, ET LYON POUR BERCEAU, etc.

« Vous, chère sœur, qui pouvez monter sur la colline de Fourvière, pensez, là, à ceux qui combattent dans les plaines de l'Asie : nous sommes bien peu de soldats, et nos ennemis invisibles se comptent par millions.... Les pauvres soldats du Christ sont dépourvus de tout ; aussi, je me fais *leur député* auprès de vous, pour vous demander l'aumône de croix, images, médailles, chapelets, etc., etc., choses dont ils sont extrêmement désireux, parce qu'elles leur servent à ranimer l'esprit de ferveur. Je vous les demande au nom de Marie !... Nous verrons si vous oserez refuser ce qui vous est demandé au nom de votre Mère !

« Mais, direz-vous, *quelle quantité* vous faut il de tous ces objets ?

« Réponse :

« Il m'en faudrait la cargaison d'un petit navire...... Voyez ! comptez ce qui est dans vos bourses ! Pouvez-vous ?...

« Si vous ne pouvez pas *tout*, d'une fois, envoyez peu à peu : « Je vous ferai crédit pour le reste...

« Agréez, ma chère sœur, le salut lointain de votre pauvre frère en Jésus-Christ. »

La confiante familiarité avec laquelle cette demande est écrite fait voir que, s'adresser à Pauline et à Sophie, était pour l'apôtre une ancienne habitude.

« Je trouve tant de bonheur à donner, disait-elle, que Dieu ne me devra aucune récompense pour cela. »

Bien que ses revenus fussent considérables, pour l'époque, ils eussent été loin de suffire à ses aumônes, sans une touchante intervention de la Providence, attestée par le cardinal Villecourt, et indiquée dans les notes de Pauline, par ces mots, qu'elle se proposait d'expliquer : « Manière dont Dieu venait à mon secours dans mes embarras d'argent. »

Parfois, cette aimable Providence se plut à montrer d'une manière merveilleuse que sa fidèle mandataire était bien *l'interprète élue* de sa bonté, car Elle se servit des vents et des flots, comme de messagers intel-

ligents, pour faire arriver les dons de celle-ci à leur destination, malgré la fureur des tempêtes.

Ecoutons ce que retraçait plus tard M. l'abbé Suchet, grand vicaire d'Alger, écrivant à Pauline et lui donnant le *titre qu'elle méritait* et que lui donnaient aussi tous les *Messagers de la Bonne nouvelle*.

« Chère *Mère,*

« Je viens d'apprendre à l'instant que le navire la *Marne*, chargé de nous apporter la statue (1) et les autres objets de piété que vous aviez joints à ce précieux envoi, a fait naufrage. Mais Marie, cette douce étoile de la mer, n'a pas permis qu'aucune personne périt. Tout l'équipage a abordé heureusement à l'île de la Magdeleine, le bâtiment et toute sa cargaison, ses marchandises ont été engloutis dans la mer : La caisse *seule* qui renfermait l'auguste image a été portée et déposée miraculeusement par les flots sur le rivage ; les habitants de l'île l'ont recueillie avec empressement. Après l'avoir ouverte, ils y ont trouvé, avec un étonnement mêlé de respect, l'image de la divine Marie. Ce ne fut qu'un cri : « Miracle ! miracle ! » et ils se disposent à bâtir une chapelle où sera honorée la statue miraculeuse, *invoquée sous le titre de Notre-Dame de Bon Secours*.

« Je n'ose pas vous dire de nous faire un nouvel envoi : Je sais que la Providence, quand il lui plaît, multiplie les prodiges..... J'attends avec confiance qu'elle opère encore par vous et vos chères filles du Rosaire-vivant, un nouveau *prodige* de charité en faveur de notre mission de Constantine. Ecrivez-moi donc souvent !... Si je ne vous donne pas de plus longs détails sur mes courses apostoliques, c'est que M. D.... a eu l'indiscrétion *de les rendre publiques,* en faisant imprimer mes dernières lettres.

Je suis en union des Cœurs de Jésus et de Marie,

« Votre bien dévoué,

« SUCHET. »

(1) Copie exacte de N.-D de Compassion, que Pauline avait apportée d'Italie, et qui était dans la chapelle intérieure de Lorette.

Tel est l'usage qu'elle faisait de ses richesses matérielles. Quant aux trésors de son âme, ils étaient prodigués à quiconque se trouvait dans le péril ou la douleur ; grands et petits recouraient à elle, le cœur oppressé de mystères plus ou moins douloureux, et elle écoutait toujours de cette manière particulière,qui exprime un réel et sympathique intérêt pour le malheur. Dans ces cas-là, quelque écrasantes et multipliées que fussent ses occupations, elle les réservait, sans rien dire, pour le temps destiné au sommeil, et passait de longues heures à recevoir les tristes confidences de la jeunesse, que la pauvreté exposait aux séductions du vice, ou bien les plaintes des affligés, et rendait, aux uns et aux autres, force et confiance.

Les premières heures du matin et les dernières du soir étaient données aux *petits*, retenus au labeur durant le jour et qui avaient besoin de s'ouvrir à leur amie, pour reprendre courage.

Des hommes du monde, mais dévoués à la cause de Dieu, lui demandaient lumière sur les moyens de s'unir dans la lutte contre les ennemis de la religion.

Plus d'une fois, Dieu se servit d'elle, pour mettre dans *leur voie* des âmes généreuses que les illusions de la terre captivaient. C'est ainsi qu'elle contribua à éclairer celle d'un jeune avocat, se rendant à Paris, impatient d'y conclure un mariage, objet de ses rêves, et auquel elle conseilla d'aller, *d'abord*, faire une retraite à la Trappe d'Aiguebelle, et *d'y écouter sérieusement la voix du Maître...*

Le jeune mondain suivit ce conseil, et cette solitude fut le lieu de son repos et de sa sanctification.

Un jour elle reçoit un vieillard, à l'air noble et ouvert, qu'elle avait connu en Italie. Il a fait une longue route pour revoir encore la fondatrice de la Propagation de la Foi et lui confier un *secret*.

« J'ai quatre-vingt-cinq ans, lui dit-il ; j'en ai passé quarante au service du roi de Piémont. Depuis, j'ai acheté les ruines d'un château qui était autrefois à sa famille, et je voudrais le lui laisser. Comme je ne sais pas écrire, je vous prie de le faire à ma place. »

Et la petite plume de la solitaire écrit au roi, retraçant, avec une délicieuse naïveté, les beaux sentiments du vieux cœur fidèle.

Cette petite plume était parfois au service de braves soldats, qui, eux aussi, connaissaient la demeure où l'on donnait toujours, soit à l'âme, soit au corps : la correspondance de famille n'était pas interrompue.

Que de saintes et douces choses se glissaient dans cette correspondance, et comme l'écrivain savait ne pas laisser partir *l'âme vide*, les pauvres enfants des campagnes, exposés à se corrompre dans les grandes cités.

La modestie de Pauline s'effrayait à l'arrivée de quelque grand personnage, ce qui ne l'empêchait pas de se montrer toujours à la hauteur des graves questions que l'on venait traiter avec elle. Des hommes d'affaires recouraient également à ses conseils, pour mener de front les intérêts du temps et ceux de l'éternité, sans compromettre ces derniers. La justesse de son esprit et les beaux exemples qu'elle avait eus sous les yeux, lui donnaient une parfaite intelligence *de ce que doit être le commerce*, **pour les chrétiens**...

Elle a tracé des règles de conduite à de riches négociants, désireux d'aller par le droit sentier de l'honneur et de la vertu, au terme de toutes les sollicitudes d'ici-bas : le jugement de Celui qui est la Justice même.

Distribution des heures de la journée ; rapports avec la famille, les employés, les clients, les étrangers, manière de conduire le commerce à bien, sans jamais violer aucune des lois de la probité et de la charité : tout est dans une de ces lumineuses réponses à des questions très délicates. Elle conclut ainsi :

« *L'esprit de douceur et de charité fait réussir même les négociants ! Rendre heureux ceux qui nous entourent est le premier bénéfice, celui du cœur.* Il conduit à la prospérité, parce que Dieu bénit toujours le juste. »

Quand elle ramenait au bercail quelque brebis égarée ou blessée, elle éprouvait une sainte joie ! et pour relever à leurs propres yeux ces faibles créatures, elle leur témoignait une confiance et une affection qui les sauvaient des dangers du découragement. Elle avait grâce pour faire comprendre et goûter aux cœurs brisés, cette consolante vérité, que *Jésus-Christ est la joie et l'espérance de ceux qui n'en ont plus sur la terre.*

Elle aimait le divin Maître de toute son âme, et cette âme, essentiellement militante, oubliait dans l'oraison ses propres intérêts, pour y traiter presque exclusivement des intérêts de ce Maître, dans l'effusion de sa miséricordieuse bonté à l'égard des pécheurs. En sorte qu'on pourrait dire avec vérité qu'elle *agissait* même dans la contemplation.

L'objet constant et particulier de ses prières et de ses sollicitudes, c'était le prêtre, *cet élu, ce ministre de la Miséricorde*, qui, malgré la faiblesse et la fragilité d'une chair mortelle, a mission de représenter ici-bas la sainteté infinie du Sauveur lui-même.... Elle sait aux bords de *quels abîmes* il doit marcher et *quelles pierres d'achoppement* il rencontre à chaque pas.... C'est pourquoi elle utilise toutes les ressources de son intelligence et de son cœur, pour empêcher ce « *sel de la terre* » de se corrompre ou de s'affadir.... De quelque rang, de quelque milice qu'ils soient, tous ces oints du Seigneur recourent à cette angélique amie — elle s'en défendait cependant le plus possible — et reçoivent d'elle l'aumône par excellence : conseils et consolations. Quant à sa bourse, elle était, on l'a vu, toujours ouverte à leur détresse.

Un des premiers Maristes, le vénérable P. Mayet, guéri par sainte Philomène, et qui, depuis plus d'un demi-siècle, honore par ses vertus la Société, sa mère, rend ce témoignage à la cordiale charité de Pauline :

« Le 31 mai 1836, comme après avoir célébré ma première messe à Fourvière, je désirais passer le reste de cette

mémorable journée *seul avec Dieu seul,* Mlle Jaricot m'ouvrit, avec sa bonté ordinaire, Lorette, sa solitude, ses ombrages et sa chapelle, sans oublier l'hospitalité de sa table. Le bonheur d'avoir connu cette sainte âme est un de mes plus doux souvenirs. »

Qu'ils sont nombreux, les élèves du Sanctuaire auxquels son inépuisable charité a procuré, pendant des années, le nécessaire de chaque jour! combien de pauvres curés de campagne lui ont dû le modeste mobilier de leur presbytère et les splendeurs relatives de leur église, nue et désolée comme l'étable de Bethléem!

L'amour infini, composé par elle, à l'âge de *vingt* ans, renferme des pages sublimes adressées aux ministres de J.-C.

Plus tard, la voyant devenue la *confidente* et la conseillère de *bien des juges en Israël,* nous nous avisâmes une fois de lui dire, comme pour tenter son humilité : « Puisque vous enseignez la perfection à ceux que Dieu *charge* de l'enseigner eux-mêmes, vous devez être très avancée dans la voie qui y conduit... »

Elle nous regarda d'un air moitié riant, moitié sévère, et se contenta de répondre :

« Est-ce qu'il n'y a pas des poteaux qui indiquent les chemins sans les parcourir ?... »

Aux dons exceptionnels que la nature lui avait faits, de l'intelligence et de la beauté « elle joignait les armes les plus puissantes, pour conquérir le cœur de Dieu et celui des hommes : un dévouement sans borne et une ardente charité » (1).

Ce qui explique admirablement l'attraction et l'empire extraordinaires exercés par elle sur les âmes.

On pouvait lui appliquer ce que saint Augustin dit de sa mère : « Elle était la servante de nos serviteurs, ô mon Dieu, et ceux d'entre eux qui la connaissaient,

(1) Le R. P. Ramière, de la Compagnie de Jésus.

vous louaient et vous bénissaient en elle, sentant dans son cœur votre présence, attestée par les fruits de sa sainte vie. »

Dans cet état de choses, il fallait que le dévouement de ses filles fût, comme le sien, à la hauteur de toutes les œuvres et au service de toutes les nécessités. Elle les y habituait doucement, en leur faisant prendre un intérêt effectif à toutes les afflictions qui atteignaient le prochain.

« Quand, dit-elle, un incendie éclatait dans la ville, et que de notre montagne, nous voyions la fumée s'élever, je leur faisais expérimenter la puissance de la prière, fondée sur les mérites de Jésus-Christ, et leur rappelant l'efficacité du Rosaire, je les engageais à le réciter avec moi, pour les malheureux atteints par le feu.

« Nous nous placions alors aux fenêtres, du côté de Lyon. Là, les bras et le Rosaire en dehors, nous conjurions Jésus, par sa sainte Mère, d'éteindre les flammes et de préserver de tous périls les incendiés. Dans ces occasions, malgré notre misère, Dieu nous faisait éprouver la puissance du nom de Marie invoqué avec foi, car le premier Rosaire ne s'achevait presque jamais sans que l'intensité des flammes se ralentît. Je peux même affirmer que les incendies ne se sont jamais prolongés, dans ces circonstances, au delà du temps que nous mettions à réciter trois Rosaires. Du moins, je n'en ai pas souvenir. »

Pour l'œuvre sublime, mais si difficile de la formation des âmes au *dévouement absolu*, dans l'humilité la plus profonde, son grand recours était *le Tabernacle*, « cette forteresse de l'amour, dont les trésors suppléent à toutes les indigences, et les armes, à toutes les faiblesses. » *Là*, tout était possible à sa foi. Aussi, connaissait-elle quelque âme tombée, ou près de tomber *de haut* dans la fange, elle assiégeait de plus près encore cette divine forteresse, y frappant le jour, y frappant la nuit tout entière, avec cette sainte témé-

rité et ces larmes brûlantes, devant lesquelles *le Roi fort, le Tout-puissant se glorifie de devenir faible*, et abandonne le triomphe à la Miséricorde.

Cependant, au milieu d'une vie si active, où sa bourse, son temps, son intelligence et son cœur étaient devenus comme le patrimoine de tous, elle continuait de sentir au fond de son être la lutte incessante de la nature contre la grâce ; lutte d'autant plus difficile et pénible, que cette fière nature puisait sans cesse de nouvelles forces dans les injustices et les ingratitudes persévérantes dont la servante de Dieu était l'objet, et qui semblaient prendre à tâche de légitimer ces révoltes intimes.

Des sollicitudes et des épreuves si multipliées n'empêchèrent pas la protégée de sainte Philomène de réaliser la promesse qu'elle avait faite à sa bienfaitrice, de lui élever une chapelle sur la colline de Fourvière. Aussi, dès qu'elle en eut la possibilité, exécuta-t-elle ce cher dessein.

Le nouveau sanctuaire fut construit sur la terrasse de Lorette, tout près de la montée Saint-Barthélemy, à l'endroit où les pèlerins pouvaient venir prier à toute heure, sans avoir accès ni dans la maison, ni dans le clos de cette propriété.

Cette chapelle reproduit en miniature l'église de Mugnano.

Le 11 août 1837, fête de sainte Philomène, la Victime par excellence y fut immolée pour la première fois, à la grande joie de Pauline, et à partir de ce jour, la vierge du ciel témoigna qu'elle agréait l'hospitalité de sa sœur de la terre, en répondant par des miracles de tout genre, aux prières de ceux qui l'invoquaient en ce lieu.

Bientôt, riches et pauvres couvrirent d'ex-voto les murailles et même les voûtes de ce sanctuaire, pour témoigner que la puissante thaumaturge avait écarté le danger, la douleur ou la mort.

Répété avec reconnaissance par des milliers de bouches, le nom de Philomène arriva promptement jusque dans la solitude, où Dieu façonnait à l'héroïsme de son amour un humble prêtre, qui, lui aussi, devait espérer des prodiges : le vénérable curé d'Ars.

Voyant la martyre de Mugnano si compatissante pour les malheureux, cet homme, dont le cœur était pétri d'amour céleste, eut dès lors, pour *l'aimable vierge*, une dévotion à laquelle se mêla quelque chose de la tendresse paternelle. Il reçut de Pauline la première relique de la jeune martyre. Nous avons sur ce point des détails d'une délicieuse naïveté.

Quand Pauline avait le cœur trop oppressé de douloureux secrets, et que son corps chancelait sous le poids de fatigues écrasantes, elle s'en allait soit à Ars, soit à la Louvesc se plonger dans la retraite ; puis revenait plus forte, plus calme et plus généreuse, au poste où la retenait « l'amour, qui ne croit jamais avoir assez travaillé pour celui qu'il aime. »

Chargée déjà d'une abondante moisson de mérites et de travaux, elle aurait pu jouir dans sa belle solitude de Lorette, des douceurs et des charmes de la contemplation. Mais en dehors des angoisses de son âme, angoisses qu'elle nous fera bientôt connaître, des sollicitudes matérielles, *acceptées par dévouement à la cause de Dieu*, venaient lui rappeler les tristes réalités de la vie et gêner l'élan de sa charité. Nous parlons des acquisitions onéreuses, pour le moment, du monastère de la Visitation et de l'hôpital de Saint-Just. Cependant, quelques lourdes et pénibles que lui fussent de telles charges, elle préféra les garder longtemps, plutôt que d'exposer à la profanation cette partie de la sainte montagne. Voilà pourquoi elle refusa les offres très avantageuses, et dédaigna les menaces d'un riche spéculateur — **franc-maçon**, — qui voulait à tout prix ces emplacements, pour les transformer *en lieux de plaisir*. « Je préférai, dit-elle, garder mon fardeau et m'exposer à l'indignation du spéculateur,

plutôt que d'abandonner à l'ennemi une partie du coteau de ma céleste Mère (1). »

Il ressort de ses écrits et du témoignage de ses contemporains, qu'elle travailla constamment à sauvegarder l'intégrité de la colline de Fourvière, et à reconquérir, pour ainsi dire pied par pied, tous les terrains livrés par la Révolution à des mains étrangères. Elle sacrifie son repos, sa fortune, sa réputation même (car elle passe pour une insensée), plutôt que de vendre chèrement, à un impie, quelques parcelles de cette terre imbibée du sang des martyrs, et qu'elle veut réserver aux âmes consacrées à Dieu. Elle dépense, sans calculer, son or, pour faciliter aux ordres religieux le moyen de dresser leurs tentes sur la colline de Marie, et quand l'un d'eux s'y établit, elle tressaille de joie, et se montre ingénieuse à lui donner des preuves de son dévouement.

Ses ressources personnelles viennent-elles parfois à s'épuiser dans ces pieuses largesses, elle recourt à une bourse qui lui est toujours ouverte : celle de sa bien-aimée Sophie.

Dans une lettre adressée à S. E. le cardinal de Bonald, lettre qui ne peut être encore publiée *in extenso*, Pauline dit :

Il n'existait, que je sache, Pasteur de mon âme, aucune communauté religieuse sur la colline de Fourvière, quand notre bon et puissant Maître daigna se servir de sa très pauvre servante, pour préserver ce coteau, *non d'un danger imaginaire* et *à venir*, mais *du danger réel et*

(1) Les spéculations de la Providence remplacèrent celles de l'usurier... Plus tard, la propriété de la Visitation fut cédée aux Frères de la doctrine chrétienne, à des conditions si peu onéreuses, qu'ils bénissent encore Pauline comme leur bienfaitrice. Elle exigea pourtant qu'on plaçât la chapelle du nouvel établissement sous le vocable de sainte Philomène.

Il est vrai que l'acte de cette vente fut passé en dehors de tout calcul d'intérêt. L'affaire se conclut *ad majorem Dei gloriam. Pour certaines ambitions, ces marchés-là sont les meilleurs...*

imminent d'être envahi par les petites bâtisses, rendez-vous de plaisir.

Sans l'aide d'aucun journal, d'aucun secours étranger (celui que me prêtaient mon père et ma sœur ne l'étaient pas), soutenue par la protection divine, je réussis à écarter de ce lieu *l'ennemi* de ma céleste Mère, et à grouper à ses pieds différentes familles religieuses pour l'y honorer.

Elle raconte ensuite dans quelles circonstances eurent lieu les divers achats des terrains formant ceinture autour du rocher béni, et comment elle les avait gardés ou fait garder, envers et contre tous, jusqu'à ce qu'ils aient pu être cédés *très avantageusement* à des ordres religieux, dont elle se faisait la providence.

Que de pages touchantes pourraient être écrites dans ces paisibles retraites, si la mort n'eût pas condamné au silence, ceux qui avaient *la mémoire du cœur...*

Est-ce à dire que Pauline doive être regardée comme la fondatrice des vingt et quelques communautés, actuellement groupées autour de la chapelle de Fourvière ? Personne ne peut être assez insensé pour le prétendre : une fortune royale n'y eût pas suffi... Nous rappelons seulement que la fille de l'*Immaculée* rendit ou fit rendre aux serviteurs de sa Mère, leur place à l'ombre de son antique chapelle. Son dévouement aux « familles religieuses » était si grand, qu'elle contribua à leurs fondations, même dans les pays étrangers. Une lettre de Mgr Gillis, évêque d'Edimbourg l'atteste.

Donc, en gravissant les paisibles sentiers de leur chère et sainte colline où, maintenant, les louanges du Seigneur et de Marie s'élèvent de toute part, que les Lyonnais bénissent la mémoire de celle à qui sont dûs, en grande partie, le calme et la sainteté de cet auguste « *marche-pied fleuri de la Vierge Immaculée* », comme le nommait Pauline.

Parmi les *noirs mystères* de « Lorette, où se pas-

saient tant de choses étranges », au dire des oisifs qui en étaient soigneusement écartés, il faut compter les solennités délicieuses, réunissant, plusieurs fois chaque année, une soixantaine *d'initiées*, et dont la plus attendue était celle du 11 août, fête de sainte Philomène.

Après avoir assisté à l'office du matin, on se réunissait dans le parc. Là, sous de magnifiques ombrages, on s'asseyait à de grandes tables couvertes d'un excellent repas, dû à l'habileté de la cuisinière de Lorette, voire même les pâtisseries et autres friandises, qu'une bonté maternelle offrait aux convives, ouvrières pour la plupart. La maîtresse du lieu disait à haute voix le *Benedicite*, et l'on prenait place avec elle au festin dont les petits oiseaux attendaient en chantant la desserte.

Ces nouvelles agapes se passaient dans la douceur d'une union parfaite, que Pauline savait établir, malgré la différence des habitudes et des conditions.

Il était touchant de la voir alors, simple, tendre, pleine d'attention et de gaieté, au milieu de celles que ce jour de bonheur dédommageait de tant de privations habituelles.

L'après-midi se passait en jeux, en chants, en conversations intimes avec la *Mère*, qui offrait à chacune des invitées un petit souvenir, accompagné de conseils et d'encouragements affectueux. Le soir une seconde réunion à la chapelle de la martyre, terminait cette journée, dont la *sainte liberté*, l'*humble égalité et la vraie fraternité de l'Evangile* avaient retrempé tous les courages et répandu la joie dans tous les cœurs.

Lorette, demeure santifiée par la prière, la souffrance et la charité, le jour n'est peut-être pas éloigné, où, t'apercevant de n'importe quel point de la cité, ils élèveront leurs regards vers le sanctuaire de Marie, les Lyonnais, émus au souvenir de « *tes mystères* », et te salueront avec un saint respect en disant :

« **Dieu était vraiment là, et... nous ne le savions pas !** »

XX

L'ENVOYÉE DU SAINT

> « Je vous suivrai partout où vous irez : votre peuple sera mon peuple, votre Dieu sera mon Dieu, et la terre où vous mourrez, me verra mourir aussi. »
>
> (*Livre de Ruth*, ch. I, v. 16).

Dans ses écrits, Pauline fait très souvent allusion aux entraves que la franc-maçonnerie opposait à ses desseins, et aux luttes qu'elle soutenait contre les tentatives, sans cesse renouvelées, de cette secte impie, pour s'approprier quelques-uns des terrains de la sainte colline.

Les francs-maçons n'aimaient pas Mlle Jaricot. Il faut convenir qu'ils ne manquaient point de raisons pour expliquer cette antipathie. Cependant, en voici une, péremptoire, qu'ils ignorèrent toujours.

Le vénérable abbé Colin, que Pauline avait arrêté sur la route du désert, où il voulait s'enfoncer pour échapper à la gloire d'être *fondateur*, devenu enfin le Père de la grande famille des *Maristes*, nourrissait l'ardent désir d'installer *ses enfants* sur le rocher de Marie.

Mais toutes les places s'y trouvaient déjà occupées ; une seule propriété, celle de Puylata, y était encore à vendre, parce que nul ne se souciait de l'acheter : les francs-maçons y avaient leur plus ancienne loge à Lyon, et un bail leur en assurait la jouissance pour

plusieurs années encore. On leur offrit de résilier ce bail ; ils refusèrent. Que faire ?...

Pauline, consultée, répondit sans hésiter : *Achetez quand même* : Je connais *quelqu'un* qui fera *déloger* Satan. »

Puylata fut acheté, et Pauline l'assiégea, oui, l'assiégea littéralement, car elle fit semer des médailles miraculeuses tout autour des murs de la maison.

« Nous nous y installâmes ainsi, écrit le P. Mayet, et je me souviens d'avoir vu le Saint-Sacrement au rez-de-chaussée, les francs-maçons au premier, et nous, les religieux, aux étages supérieurs, d'où nous entendions les coups de marteau, les cris, les vociférations de ces pauvres misérables. J'ai dit la sainte Messe au-dessous du lieu de leurs diableries. »

Cette réunion hétérogène, s'il en fut jamais, dura peu :

Que se passa-t-il au premier ? On l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après avoir refusé de résilier avantageusement leur bail, *les Frères et Amis* ne tardèrent pas à venir dire au Supérieur des Maristes, qu'ils étaient disposés à accepter ses offres.

Consultée de nouveau, Pauline répondit avec un fin sourire :

« Gardez-vous de conclure aucun arrangement : ils vous abandonneront bientôt le champ de bataille et les armes. Dites tout doucement que vous continuerez à faire *bon ménage ensemble*, jusqu'à la fin du bail. »

Ce qu'on répondit, en effet, non sans un peu de malice.

Cela ne faisait pas l'affaire du diable, terriblement gêné en cet endroit par la présence réelle du souverain Maître des enfers et par la puissance de l'*Immaculée*. Les francs-maçons abandonnèrent subitement leur loge, sans demander aucun dédommagement et *même*, sans emporter les objets cabalistiques et sacrilèges dont ils se servaient.

Au mois de mai 1839, Pauline fit, en Italie, un second voyage dont personne, avant son départ, n'eut connaissance, sauf Mlle Sophie David, son amie, et que deux motifs lui firent entreprendre : exposer de vive voix au cardinal Lambruschini les lumières, les désirs, les épreuves et les tristesses intimes de son âme ; puis, revoir une dernière fois Grégoire XVI, qui déjà s'inclinait vers la tombe, et auquel elle voulait soumettre *des affaires importantes*, ayant rapport aux intérêts de l'Eglise.

Accompagnée de l'une de ses filles, Constance Poitrasson, et du brave Claude Rousset, qui l'un et l'autre l'avaient suivie en 1835, elle s'embarqua à Marseille pour Naples, et se rendit à Mugnano, selon la promesse qu'elle avait faite, de revenir en ce lieu, rendre grâce de sa guérison à sainte Philomène.

Je pris une voiture à Naples, pour me rendre à Rome, écrit-elle, et j'eus le bonheur de pouvoir offrir à deux évêques irlandais de voyager avec nous, ce qu'ils acceptèrent avec reconnaissance. L'un d'eux était missionnaire aux Antilles.

La circonstance ne pouvait être plus favorable pour arriver : c'était la veille de la Pentecôte. Aussi, dès le lendemain, nous assistâmes à l'office dans la chapelle papale, où le Sacré-Collège entourait le Chef de l'Église.

Grégoire XVI allait mettre sur les autels plusieurs saints. Grâce à cet auguste Protecteur, Pauline assista, le 26 mai, à toutes les splendides cérémonies de la canonisation d'un grand nombre de saints. Elle retrace cette fête, le cœur ravi en Dieu !

Elle explore de nouveau la ville sainte ; ce qu'elle y a vu cent fois lui semble embelli de charmes inconnus. Le Colisée surtout l'attire irrésistiblement ! elle en contemple les différentes parties, avec une émotion et un enthousiasme qu'elle n'avait jamais éprouvés avec autant de force ! elle y revient tous les jours, y passe de longues heures, retrempant

son cœur et sa foi dans les souvenirs immortels qu'ont imprimés à ce lieu les héros de Jésus-Christ. Elle sent se raviver ses ardentes aspirations d'autrefois pour le martyre... Un laurier et un olivier, qui ont grandi au sommet de ces ruines sacrées, lui inspirent des pages d'une divine poésie.

Elle jouit !... elle est heureuse ! Hâtons-nous de le dire : la douleur et l'épreuve ne sont pas loin...

Malgré ses grandes occupations du moment et l'affluence considérable d'étrangers de haut rang, venus à Rome pour les solennités, le Saint Père accorda plusieurs audiences particulières, à « *sa fille de Lyon* » ; aussi le cœur de cette fille bien-aimée déborde-t-il de reconnaissance, quand sa plume retrace ces derniers jours de joie.

Il lui fut également donné d'épancher de nouveau son âme tout entière dans celle du vénérable cardinal Lambruschini, son ange terrestre.

Ces épanchements et les paternelles audiences de Grégoire XVI furent en réalité des adieux pour cette enfant de l'Eglise, qui ne devait plus revoir sur la terre ni l'un ni l'autre de ces augustes soutiens.

C'est ainsi qu'elle passa six semaines au Sacré-Cœur de la Trinité-du-Mont, s'y préparant, sans le savoir, aux luttes suprêmes qu'elle allait soutenir contre Satan, l'ennemi de ses œuvres. Elle revint ensuite dans la *cité de Marie*.

Le 16 avril 1842, une jeune fille d'une taille élevée et frêle, d'un visage régulier, modeste et encadré de cheveux blonds, se présentait à Lorette pour y demeurer. Aucun bagage n'accompagnait l'étrangère, munie seulement d'un billet conçu à peu près en ces termes :

Mademoiselle Jaricot, je vous adresse une âme que le bon Dieu a faite, bien sûr, pour lui et pour vous... La sainte Vierge l'a gardée jusqu'à présent de tout mal ; gardez-la donc à votre tour, et apprenez-lui à aimer toujours davantage Jésus et Marie.

VIANNEY, curé d'Ars.

Pauline reçut l'envoyée du saint comme une mère reçoit son enfant, et sans retard, Maria Dubouis fut installée au poste, où, dès le premier jour, elle se trouva si bien, dit-elle, qu'il lui sembla y être née.

Je ne sais comment l'admirable Mère et la nouvelle fille se comprirent, malgré la différence de leur passé ; mais, dès ce moment, leurs âmes s'unirent pour jamais en Dieu, dans les mêmes désirs et la même charité.

Maria Dubouis, née à Belmont (Loire), avait eu pour père et pour mère deux vrais chrétiens dont la foi, neuf enfants et un peu de terre formaient toute la joie comme toute la richesse.

Maria, l'aînée de cette nombreuse famille, se prépara dès son jeune âge à l'avenir de dévouement que lui réservait la Providence. Elle n'avait pas encore six ans que déjà elle allégeait la tâche de sa vertueuse mère, soit dans les occupations domestiques, soit dans le tissage du coton, travail qui ajoutait quelque chose aux faibles ressources du ménage.

Bientôt, la douce et intelligente Maria se fit la seconde mère, l'ange gardien de ses frères et de ses sœurs, en leur apprenant à aimer Dieu et à travailler dès le bas âge.

Cependant, la chère petite sentait au fond de son âme des aspirations qu'elle craignait de ne pouvoir jamais satisfaire : c'était de s'instruire un peu, d'avoir assez de loisir pour passer de longues heures à l'église et de partir, plus tard, pour les missions étrangères, afin d'apprendre aux idolâtres à servir Dieu. Mais, voyant sa mère surchargée d'ouvrage, elle gardait le secret de ses désirs et continuait de seconder ses parents, tandis que le Seigneur lui faisait goûter les suavités de sa présence.

Elle fit sa première communion avec une piété toute angélique, et dès lors, pour répondre selon son pouvoir à l'appel divin, qu'elle entendait au fond de son cœur, elle redoubla de dévouement et laissa à son cher Maître le soin de faire d'elle tout ce qu'Il voudrait.

Elle vécut ainsi jusqu'à vingt-trois ans, donnant à la jeunesse des exemples de vertu dont le souvenir est encore gardé à Belmont.

Le ciel bénit cette famille dont les fils, chrétiens et laborieux comme leur père, méritèrent l'estime, la confiance et l'affection des habitants du pays. Quant aux jeunes filles, leur modestie et leur vertu inspiraient un tel respect, que si, parfois, quelques hommes chantant des airs profanes, les voyaient venir, ils se rangaient du côté opposé et se disaient : « Taisons-nous, et laissons passer en paix ces vierges du bon Dieu. »

La mère de Maria avait compris la pensée de celle-ci, et souffert du sacrifice prolongé de cette chère enfant. Aussi, dès qu'elle se vit à même de suffire aux besoins de tous, offrit-elle à Maria, comme moyen de satisfaire son désir de s'instruire, d'aller pendant une année à la Petite Providence d'Ars, sous la direction de M. Vianney.

Cette offre fut acceptée avec d'autant plus de joie, que Maria ne se croyait plus nécessaire à la famille. Elle quitta donc ses montagnes et fut conduite par sa mère dans la maison où tant de prodiges devaient éclater.

Intelligente et appliquée, la nouvelle pensionnaire sut en peu de temps tout ce que contenait le programme d'éducation suivi à la Petite Providence, où l'on apprenait *un peu* à lire, *un peu* à écrire et à compter, *davantage* à coudre et à filer, mais **beaucoup** à aimer Dieu et le prochain. Cette dernière science, enseignée par un incomparable maître, fut bientôt comprise et goûtée de l'élève, qui déjà la possédait sans le savoir. Les leçons en étaient simples, émouvantes, sublimes ! et l'âme qui les recevait était douée d'une merveilleuse aptitude à les mettre en pratique.

Voulant connaître sa vocation, Maria obtint du vénérable curé de faire une confession générale. M. Vianney consacra une heure, tous les jours, pendant une semaine

entière, à examiner, du regard de la sainteté, cette conscience que le mal n'avait jamais souillée. Après cet examen attentif, l'ami du Seigneur, dominé par l'irrésistible émotion que sa belle âme communiqua si souvent à d'autres, dit en versant d'abondantes larmes :

« Ah ! mon enfant, bénissez avec moi le cher Maître des grâces qu'il vous a faites, et du bonheur que vous allez avoir de ne conserver dans votre conscience, pas même un petit grain de poussière qui puisse en altérer la pureté !... Soyez fidèle à Jésus, par Marie ! aimez-les et faites-les aimer !... »

Puis, tranchant la question de l'avenir, il ajouta :

« Je vais vous donner à une *Mère* qui vous fera bien avancer dans l'humilité et la charité. »

Et Maria Dubouis fut envoyée à Lorette, où elle devait réaliser pleinement le vœu exprimé par cette sainte Mère, au sujet des laborieux préparatifs de la *Compagnie de Marie,* quand elle disait :

« Je ne me découragerai pas, dussé-je ne former à ce *dévouement absolu qu'une seule âme*, parce que cette âme rendrait plus de gloire au divin Maître, et serait plus utile à ses frères qu'une infinité d'autres, attachées à leur volonté et dépourvues de la lumière divine. »

Maria Dubouis était l'amie véritable, et l'ange consolateur, qu'à l'approche des grandes tribulations, Dieu mettait auprès de sa généreuse servante, pour l'aimer, la suivre et la consoler jusqu'à son dernier jour.

A un naturel doux, timide et même un peu sauvage, Maria joignait un esprit droit, pénétrant, et marqué d'une certaine nuance d'originalité, qui donnait un charme particulier à l'expression de ses pensées et de ses sentiments. Avec cela, un cœur noble, généreux, délicat, d'une inépuisable bonté, et une âme élevée au-dessus de tout intérêt humain.

Un tel assemblage de dons naturels et surnaturels, faisait, de cette nature primitive, un être à part, qu'il était difficile d'apprécier au premier coup d'œil, mais singulièrement ingénieux à saisir toutes les occasions de se dévouer, et à cacher son dévouement sous une apparente rudesse (1).

Quand cette humble fille des montagnes fut admise à Lorette, tout y était encore dans la prospérité et le calme : « C'était le *beau* temps, nous disait-elle, où l'on venait chez notre Mère, comme on va chez le bon Dieu, demander et recevoir ce dont on a besoin... »

Trois mois plus tard (juillet 1842), un évêque, banni de son diocèse par le gouvernement (1830), vint, à Lorette, comme amené par la Providence, pour y traiter d'intérêts bien autrement grands que ceux dont se préoccupait alors le conseil d'Etat.

C'était Mgr de Forbin-Janson, qui depuis son entrée à Saint-Sulpice, trente-quatre ans auparavant, avait dans le cœur la double passion du salut des enfants et des apostolats lointains. Retenu en France par des fondations et des œuvres importantes, il enviait toujours le bonheur des missionnaires, aux pays infidèles. Aussi, avec plus de sympathie et d'enthousiasme que personne, avait-il salué les premiers développements de la Propagation de la Foi, et s'était-il empressé d'entrer en rapport de pensée et d'action avec la fondatrice de cette œuvre.

Le premier numéro des *Annales de la Sainte Enfance* dit « qu'il n'épargnait ni prières, ni aumônes, ni prédications, ni mandements, pour cette association » — ce qu'il faisait aussi pour celle du Rosaire-

(1) Nous parlerons désormais avec plus de liberté des grandes qualités et des vertus plus grandes encore de cette humble vierge, car le 22 juin 1888, une sainte mort couronnant sa sainte vie l'a réunie pour jamais à Pauline, qu'elle aima d'une tendresse héroïque durant vingt années.

vivant. — De son côté, Pauline l'aidait selon son pouvoir dans toutes ses saintes entreprises.

En ce moment, il revenait de Rome, où il avait été rendre compte à Grégoires XVI de ses travaux évangéliques dans l'Amérique du Nord.

Rêvant toujours aux pays infidèles et à une association pour le salut de l'enfance dans ces contrées, il n'avait cependant pas encore trouvé le *mode* qui devait satisfaire la double ambition de son cœur.

Lyon se trouvait sur son chemin, et déjà il connaissait Lorette, *cette maison de famille pour tout apôtre*... Il y vit la pieuse sœur de ses pensées, cette Pauline dont l'âme exubérante de charité avait tout d'abord entrevu, avec une joie inexprimable, le salut des enfants, par *son* œuvre apostolique, et qui ne négligeait aucune occasion d'inculquer aux mères chrétiennes une haute idée de leur mission (1).

En écoutant les saintes confidences de son frère dans le Christ, la *mère des apôtres* éprouva un de ces tressaillements divins, qui faisaient toujours jaillir de son cœur quelque nouvelle inspiration de la charité.

On s'entend vite quand les âmes sont à l'unisson...

Ils furent bientôt d'accord sur les bases de la nouvelle fondation : laisser à la Propagation de la Foi, ses associés, ses ressources, son champ libre et distinct ; demander aux enfants chrétiens de consacrer les *sous* de leurs menus plaisirs à sauver leurs petits frères, victimes de la barbarie de leurs parents et à les faire vivre pour le Ciel ou pour l'apostolat. Tel fut le premier règlement entre l'Evêque-apôtre et la vierge-apostolique, qui voulut être la *première des enfants associés*, et versa libéralement son aumône.

On sait avec quel empressement sympathique fut accueillie la Sainte-Enfance ; mais on ignore la large part qu'y prit Pauline, et la reconnaissance que lui gardèrent, *à cause de cela*, Mgr de Forbin-Janson

(1) Un écrit de Pauline intitulé : *Essai sur l'œuvre de la Sainte-Enfance*, nous en donne la mesure.

et son digne successeur, M. l'abbé James. Il faut ajouter que, dans cette circonstance, elle fut, comme toujours, secondée par sa sœur Sophie, dont l'âme ardente et généreuse saisissait avec enthousiasme toutes les occasions de faire le bien.

La correspondance des deux sœurs est admirable autant que délicieuse à lire ; on y retrouve à chaque page, avec ce que l'imagination a de plus charmant et l'amitié de plus tendre, ce que le patriotisme chrétien a de plus effectif et de plus élevé. Sophie et Pauline s'excitent constamment, l'une l'autre, à se dépenser, à s'immoler sans réserve, pour contribuer au salut de la France, « patrie si chère ! » et au triomphe de l'Église, leur souverain amour.

Dans ces lettres intimes, on voit souvent la plus jeune apaiser le cœur de l'aînée, toujours vaillante dans la lutte, mais dont le côté faible était une trop grande avidité d'affection : Elle donnait tant, qu'il lui semblait tout simple de recevoir, à mesure égale, du trésor sans prix de l'amour. — Et les créatures en sont d'ordinaire bien avares !...

C'était ce qui désolait Sophie, et elle s'en plaignait amèrement à Pauline !

Des calmes et lumineux sommets de la virginité, celle-ci ne demandait plus aux êtres et aux choses, que leur concours respectif à la réalisation du plan divin... Aussi, à ce pauvre cœur, souvent troublé de l'insuffisance des affections humaines, même des plus légitimes et les plus pures, sait-elle rappeler avec une toute-puissante délicatesse, que la *seule source des eaux vives qui désaltèrent est plus haut !* Et chaque fois, le cœur troublé recouvre la paix et s'élève davantage.

Cette amitié fraternelle était pour Pauline le dernier rayonnement des tendances et des joies de la famille. Sophie avait été la protectrice de son enfance, l'amie de sa jeunesse, la coopératrice de ses travaux, son défenseur contre la méchanceté des hommes. Et voilà qu'au moment où elle allait avoir plus que jamais

besoin d'un tel appui, l'âme qui est si étroitement unie à la sienne attire le regard du Maître, comme un bel épi mûr, celui du moissonneur......

Après s'être prodiguée durant toute sa vie à Dieu, à sa famille, aux malheureux et aux œuvres, comme l'avait fait sa sainte mère, Mme Perrin, pressentant sa mort prochaine, quitta sa belle demeure de Lyon, pour aller s'endormir du dernier sommeil, tout près de N. D. de Fourvière et de Pauline, dans la pauvre retraite de *Nazareth*.

Elle avait toujours aimé, agi et souffert en véritable chrétienne. Eminemment forte d'âme et de cœur, elle s'était sentie capable de présenter elle-même son fils au martyre. Elle avait fait, en 1837, la donation absolue de sa personne, de sa famille et de ses biens à la très sainte Vierge, dont elle propagea le culte avec tant de ferveur et de zèle, que pendant son séjour à Nice, les habitants de cette ville la désignaient sous le nom de *Dame du Rosaire*.

De tous côtés, mille et mille voix la bénissaient devant Dieu. Elle avait donné son cher Pierre aux missions des Indes, et l'ange des peuples de l'Orient, Mgr Retord, la nommait *sa mère*, tant elle lui avait prodigué de bienfaits !

Détachée de toutes les choses de ce monde, elle passa les derniers jours de son pèlerinage à prier, à s'entretenir avec sa sœur des maux de l'Église et des périls de la France.

Elle mourut le 3 mars 1844, âgée de cinquante-trois ans, avec la foi, l'humilité et l'amour qui avaient accompagné toutes les actions de sa noble et sainte vie. Son testament est le plus beau témoignage qu'une chrétienne puisse laisser de sa charité et de ses immortelles espérances.

Cette perte affligea profondément Pauline, destinée à voir descendre dans la tombe tous les êtres chéris qui avaient entouré son berceau : « En perdant Sophie, disait-elle, j'ai perdu l'âme de mon âme et la meilleure partie de mon cœur. »

Mais au lieu de chanceler sur la voie royale de la

croix, ce cœur, tant de fois brisé, s'y oubliera tellement lui-même désormais, qu'il ne battra absolument plus que pour sauver et consoler les autres.

C'est sans doute pourquoi il verra clairement, dans une lumière plus vive, ce que les sages du monde seront encore si longtemps à entrevoir.

Peu de temps après la rupture si douloureuse du dernier lien fraternel, Pauline écrit à son ange de Rome, le cardinal Lambruschini, une lettre très longue et toute confidentielle, dont les derniers paragraphes donnent *à penser*, sur les lumières extraordinaires qu'elle recevait.

Les voici :

« Je me sens accablée sous le poids des miséricordes divines ! Aussi voudrais-je, au prix de tout mon sang, faire éclater ma reconnaissance, par des œuvres vivantes et pleines de la vertu d'en haut... Quand je considère mon néant, mon orgueil et une multitude d'autres défauts, j'éprouve je ne sais quel mélange de joie et de tristesse, d'espérance et de confusion, que je ne puis définir, et qui semble me diviser moi-même dans moi-même...

« Alors, comme une enfant éperdue, je me jette dans le Cœur de Marie, ma tendre et divine Mère ; car il me semble que, *là*, rien ne peut m'être refusé. C'est de cet asile, mon Père, que je vous supplie d'ajouter à toutes vos bontés, celle de me regarder, plus que jamais, comme votre enfant, pour m'éclairer dans mes doutes, m'encourager dans les difficultés, me corriger dans mes fautes, et m'aider toujours de vos prières : car je *sens* que ma *tâche n'est pas achevée*...

« Depuis ma guérison, *Dieu, qui se sert du rien, m'a fait sentir qu'il faut me préparer à faire pour sa gloire* **quelque chose** *de plus que ce que j'ai fait jusqu'ici... Les maux qui dévorent la société m'apparaissent comme à découvert, et l'amour me presse de chercher les moyens d'y remédier, en réunissant les chrétiens par les liens solides, indestructibles de la charité.* J'en entrevois la possibilité, le Rosaire-vivant m'ayant mise à même de connaître les âmes généreuses des diverses contrées, elles pourront, dans les lieux où elles résident, exécuter le plan qui, peu à peu, se déroule à mes yeux.

« Cependant, je ne veux rien précipiter. Je regarde et

attends que la divine Bonté donne le signal en m'offrant une occasion favorable. Je sais que Dieu atteint son but avec force, mais qu'il dispose tout avec douceur...

« J'ai essayé quelque chose et je poursuis ce qui est commencé. Comme j'ai déjà écrit bien longuement, je dirai une autre fois à Votre Éminence paternelle mes vues et mes désirs à l'égard de toutes les classes de la société, pour fortifier la grande famille des chrétiens, dans les temps actuels, et surtout dans ceux qui toucheront à la fin des siècles.

« Mon Père, je vais finir ma lettre et je ne vous ai encore rien dit de ma tendre reconnaissance envers Grégoire XVI! Sa dignité est si grande, ses bienfaits dépassent tellement toute expression, que je ne sais pas rendre ce que j'éprouve à l'égard de cet insigne Bienfaiteur et Père, dont vous être le ministre et l'ami... Que le Successeur de Pierre et les hommes de sa droite trouvent, dans l'amour de Marie une force invincible : l'IMMACULÉE CONCEPTION *leur servira de cuirasse, et si jamais des ennemis puissants osent attaquer de front la forteresse de l'Eglise, le saint Pontife de Rome éprouvera combien est belle et décisive l'heure où le juste, n'ayant plus que Jésus et Marie pour refuge, se jette au pied du sacré tabernacle pour y trouver le salut.* »

XXI

EN FACE DU PRÉSENT ET DE L'AVENIR

> « Certes, il était à souhaiter que la vie de cette humble vierge, qui avait si bien mérité de l'Eglise, et qui s'était si soigneusement appliquée à se tenir cachée, fut écrite par une de ses amies, ayant vécu avec elle dans une étroite intimité, et pouvant mettre en lumière, non seulement le tableau de ses vertus et de ses œuvres, connues de tous, mais encore celui de sa très belle âme, de son très noble cœur, que d'intimes communications lui avaient révélés.
>
> (Bref de S. S. Léon XIII.)

A ceux qui ont soif de contempler ce que la pureté et l'amour peuvent avoir de plus ravissant sur la terre, il est permis de dire : Regardez et écoutez le cœur des saints, cœur d'où cette pureté et cet amour s'échappant à flots pressés, contrebalancent les iniquités du monde. *C'est le plus vrai, le plus beau des tabernacles de Dieu parmi les hommes.*

Aussi, répondons-nous avec bonheur au désir exprimé par notre auguste et bien-aimé Pontife, en dévoilant les pensées et les désirs intimes du cœur virginal dont l'immense charité fut si peu comprise.

Depuis quatre ans, la petite colonie de Lorette vivait heureuse et confiante sous l'égide de sa tendre Mère.

Le programme donné chaque matin par celle-ci : *prier, se dévouer sans cesse et sans calcul*, ayant été parfaitement rempli durant la journée, on s'endormait en paix chaque soir, avec la douce perspective de reprendre la même vie le lendemain. L'ignorance du mal donnait à la pieuse famille une sécurité que sa vénérable Mère était loin de partager. Des confidences de plus en plus navrantes continuaient de lui être faites par les *petits*, courbés sous le poids du travail et auxquels, par la tentation perfide et séduisante de l'or, on s'efforçait de ravir le double trésor de la Foi et la vertu. Elle possédait le secret d'obsessions odieuses, d'injustices révoltantes, de douleurs insondables, et n'avait pas cessé un seul instant d'écouter les bruits sinistres qui s'élevaient de tous les points de la France, et par delà, ni d'observer les signes avant-coureurs des jours orageux que nous traversons. Ses filles, qui ne voyaient aucun nuage dans sa vie, se demandaient entre elles pourquoi on la trouvait si souvent, la nuit, baignée de larmes et comme anéantie de douleur au pied du tabernacle !

Aucun journal politique n'arrivait jusque dans sa retraite ; mais un concours perpétuel de visiteurs de tout rang, de tout pays et de tout âge y apportait *les vraies* nouvelles, c'est-à-dire, le récit de dévouements comprimés, de vertus étouffées dans leur germe, de l'oppression du faible par le fort, en un mot, de la détresse générale des enfants de Dieu, dans un siècle où l'or, changé en poison, ne servait plus qu'à ruiner tout principe de morale.

Un cri universel de douleur et d'angoisse arrivait ainsi depuis longtemps jusqu'au cœur de Pauline et s'y transformait en gémissements inénarrables. La Providence qui l'avait destinée à être *le pionnier des œuvres catholiques ouvrières*, a su de nouveau préserver du feu et de la rapine des pages adressées par la vierge à l'un des *frères de son âme* et dans lesquelles sont exposées avec une sublime simplicité ses vues de philanthropie chrétienne. On y voit ce que

furent, en réalité, les quelques années de calme extérieur laissées à sa laborieuse vie.

« Si je ne vous ai pas écrit, lui dit-elle, c'est que j'ai souffert, beaucoup souffert !... N'allez pas vous scandaliser de ce que, aux pieds de Notre-Seigneur, je me suis laissé émouvoir d'un sujet de compassion qui vous semblera étrange, et dont à peine je peux revenir, tant ce genre de préoccupation est incompatible avec le cours ordinaire de mes pensées...

« Il m'a été permis de voir en Dieu et avec une douleur profonde, que les grands ravages, causés par son ennemi et celui des âmes, proviennent de *l'abus de l'or*...

« La charité chrétienne fait bien toujours des prodiges, en inspirant, même à la pauvreté, de fournir de quoi porter la lumière aux peuples idolâtres. Il est vrai encore que, dans les villes catholiques, à côté des plaies mortelles, creusées dans le corps social par la séduction de l'or, cette même charité élève partout des établissements destinés à remédier au mal. Mais n'est-il pas vrai aussi que *l'or et l'argent*, *dont le dragon de l'abîme fait sa litière,* ne s'entassent à cette heure que pour répandre au loin la peste des mauvaises doctrines et la corruption des mœurs ?

« Ce même dragon, s'irritant des prodiges que la charité opère avec les faibles aumônes, offertes par les heureux du monde, pour des services rendus, cherche à enlever même ces quelques épaves.

« Le miracle de la multiplication des pains renouvelé par cette charité, fait concevoir à celui qui fut « *homicide dès le commencement,* » le projet d'ôter à la sainte Église « *les pains d'orge et les petits poissons*, » destinés à soutenir les pauvres, qui cherchent avant tout le royaume de Dieu.

« Voilà pourquoi, depuis un demi-siècle, il ne cesse de faire à l'Église et à ses enfants ce qu'il fit à Job : il leur enlève tous leurs biens. Ses efforts ne tendent qu'à cette fin, et **il a son but.**

« Aussi, à proportion que le luxe s'accroît, on voit s'accroître en même temps la parcimonie à l'égard des

temples du Seigneur et de tout ce qui regarde son culte. D'un autre côté, à mesure que l'industrie s'exerce à remplacer les bras de l'homme par des machines, l'ouvrier vertueux, qui savait et pouvait autrefois faire des économies pour l'avenir, et appeler, par ses aumônes, les bénédictions d'en haut sur son travail, ne connaît plus aujourd'hui que l'égoïsme et la gêne : Le prix de ses journées ne peut plus suffire aux besoins multipliés de sa famille. Beaucoup sont frustrés, en un seul jour, des petites épargnes de toute leur vie, par des faillites frauduleuses ; ce qui donne à d'autres la pensée de garder leurs faibles ressources, sans les faire valoir, pour ne pas s'exposer à les perdre aussi.

« Pendant ce temps, les riches contentent leur besoin de jouissances et la séduction de l'or étend son empire et multiplie le nombre de ses victimes.

« Et c'est dans cet état de choses que l'esprit du siècle *demande compte* à la Religion de ses œuvres, et par *quelle autorité* elle fait du bien à tous, comme les pharisiens le demandaient au Sauveur...

« A la vue de tous ces éléments de perturbation combinés par Satan, et de ces ruses pour tarir les sources auxquelles la charité s'est toujours abreuvée, mon âme s'est émue d'une profonde indignation contre l'enfer. Alors, m'humiliant aux pieds de notre bon Maître, j'ai osé lui dire :

« O Jésus ! je sais que vous n'avez racheté le monde ni avec l'or ni avec l'argent, mais avec votre sang et vos larmes. Vous n'avez pas besoin de nos richesses, vous à qui appartiennent le ciel et la terre. En vous faisant homme, vous avez choisi la pauvreté et le travail, afin de guérir toutes les convoitises de la nature déchue.

« Malgré cela, permettez-moi, Seigneur, toujours si miséricordieux, de vous dire toute ma pensée : S'il est vrai que, pour être votre disciple, il faut tenir son cœur détaché de tout, il est vrai aussi, Créateur infiniment sage, que, dans l'ordre social, vous avez créé tous les rangs, tous les états, pour le salut de chacun de vos enfants, et que l'or et l'argent ont été prédestinés par vous au maintien de cet ordre social.

« De plus, après avoir formé et coordonné toutes choses, vous avez dit que *tout était bon*. L'or et l'argent doivent donc, dans les desseins de votre Providence, avoir *une bonne destination*, puisque, comme l'ensemble des être et des choses, ils ne sont sortis de vos mains que pour servir à votre gloire.

« Pourtant, cher Maître, voyez *à quelles fins* on en use... Pourquoi ces créatures, innocentes par elles-mêmes, sont-elles ainsi violentées dans leurs fins ? Faites cesser une si grande perturbation, et pour cela, rendez ces matières à leur destination primitive, en les faisant servir aux œuvres dont le but est de protéger l'innocence, de sauver la vertu et de consoler l'Église.

« Tandis que les pécheurs se servent de leurs richesses pour pervertir les âmes, vos enfants manquent du nécessaire ! Voyez, adorable Ami, tant d'œuvres de salut qui végètent, faute de ressources suffisantes. Jetez un regard sur la pénurie qui refroidit ou abat vos serviteurs... Épargnez-leur les sollicitudes matérielles, qui deviennent pour eux des préoccupations absorbantes. Mon Dieu, prenez en pitié les ouvriers chrétiens, qui préfèrent encore la souffrance à l'abandon de votre loi sainte.

« Vous savez, Vous, divin Créateur, où sont tous les métaux... Donnez-en assez à vos amis pour qu'ils puissent se défendre... Ils espèrent depuis longtemps le *signe de votre Providence !*... Justifiez cette attente, en leur confiant quelques ressources pour le moment du besoin et de l'épreuve... »

. . . .

« Mais un scrupule venait parfois troubler cette constante prière.

« La patience du chrétien qui souffre est si glorieuse à Dieu ! Demander un secours temporel, n'est-ce pas aller contre les vues de la Providence ?

« Alors, le souvenir du conseil donné par l'Esprit saint au paresseux : « Allez à la fourmi », dissipait mes craintes et me faisait espérer que la souveraine Bonté ne me désapprouverait pas, de vouloir faire trouver à mes frères des ressources contre les jours mauvais, afin de leur épargner les tentations de l'extrême pauvreté.

« La Religion, qui détruisit l'esclavage, ne défend pas de souhaiter à l'ouvrier vertueux de n'être pas réduit à tendre ses mains laborieuses pour demander à l'opulence quelques parcelles de son superflu... Sortie du Cœur de Jésus-Christ, cette même Religion permet de vouloir, pour celui qui honore sa vie par la vertu et de continuels labeurs, une honnête médiocrité, qui lui permette de suffire aux besoins de sa famille, et même de faire quelquefois l'aumône ; car, dans cette classe de la société, il y a, comme dans toutes les autres, des âmes nobles et généreuses.

« Un peu rassurée, j'osais dire au bon Maître :

« Votre puissance, qui a placé des millions d'étoiles dans le firmament et couvert la terre de merveilles, n'a pas dédaigné de préparer aux bêtes sauvages, aux oiseaux du ciel et jusqu'aux moindres insectes, l'abri et la nourriture qui leur conviennent... N'avez-vous pas voulu nous faire comprendre, par là, quelle est votre tendresse pour vos propres enfants ?... Les attentions de votre Providence à l'égard de la nature entière, votre sagesse dans la direction et la conservation de toutes vos œuvres, nous révèlent le travail, bien autrement admirable, quoique caché, de la réhabilitation de la nature humaine déchue.

« Gardez-moi, Seigneur, de rien vouloir, de rien faire qui puisse être contre les enseignements de la Foi, sur le grand trésor caché dans la pauvreté et dans l'humiliation qui l'accompagne...

« Pardonnez, si j'ose vous dire encore : Est-ce qu'il n'y a pas un milieu, dans l'ordre des désirs temporels ? Tout en dédaignant les richesses pour l'amour de vous, ne puis-je pas vous demander que ces mêmes richesses contribuent à votre gloire, et qu'en cessant de se soustraire à votre souverain domaine sur toute créature, elles servent enfin *à secourir la détresse de vos serviteurs, au lieu de payer le sacrifice de la vertu ?*

« Éclairez-moi, ô notre bon Père ! Est-ce que je vous offense, en souriant à la pensée des œuvres qui consoleraient l'Église et ses enfants, si, trompant la jalousie du démon, il vous plaisait de faire trouver quelques ressour-

ces à vos serviteurs?... Si la compassion émeut ma pauvre âme en faveur de la partie laborieuse de votre peuple, ne vous en fâchez pas, cher et doux Cœur de Jésus, qui êtes si compatissant vous-même. N'avez-vous pas ordonné à Pierre de chercher dans la bouche du poisson la pièce d'argent qui lui manquait pour payer l'impôt ? N'avez-vous pas multiplié les pains dans le désert, pour nourrir la foule, et changé l'eau en vin, pour épargner un peu d'humiliation à deux époux ?...

« Et puis, Jésus, qui êtes notre Sauveur, n'êtes-vous pas aussi le puissant et libéral Souverain de la terre, à laquelle vous avez commandé de produire *cent grains de froment pour un ?...* L'univers entier nous parle de votre Providence paternelle ; comment donc n'oserais-je pas vous demander pour mes frères, ce qui semble devoir être à la fois un jeu de votre puissance et une marque signalée de votre bonté ? Laissez-moi donc solliciter pour la charité, dans ce siècle où tout l'enchaîne, des ressources proportionnées aux immenses besoins de votre peuple.

. . . .

« Vous le savez, Maître, il n'y a plus de *Constantins ;* et le peu de fidèles qui possèdent quelque bien n'ont plus la liberté d'en faire l'usage que la Foi leur inspire. Ils ne peuvent plus mettre leurs richesses aux pieds des apôtres, pour que ceux-ci les distribuent aux malheureux : on accuserait vos ministres de captation !... Il n'est même pas permis à ceux qui se consacrent à vous, de vous offrir leur patrimoine, en le léguant à l'asile sacré où ils passent leurs jours !

« Adorable Jésus, puisque vous connaissez les secrètes angoisses de tant de familles chrétiennes, exposées aux tentations de la misère, permettez à votre *petit chien* de gémir à vos pieds et de lever vers vous son regard suppliant !... Vous avez entendu la prière de la Chananéenne pour sa fille... Vous avez exaucé la demande du centenier pour son serviteur... Laissez la plus chétive de vos créatures crier vers vous, dans la douleur que lui fait éprouver le mal général de la société, et daignez venir promptement au secours de vos fidèles !

« Hélas ! il semble que les derniers temps arrivent !... Les malheurs de vos amis se multiplient, sans qu'on puisse entrevoir beaucoup de triomphes nouveaux, avant le jour où le signe de la croix brillera dans les airs. Seul, vous savez quels sont les maux réservés à l'Église, depuis cette heure jusqu'à celle de son éternel triomphe... Daignez la secourir en proportion de ses épreuves présentes et des souffrances de ses enfants.

« Pendant bien des années, le *petit chien* a ainsi pleuré, aboyé et même *tiré avec ses dents* la frange du manteau de son bon Maître, pour le forcer, en quelque sorte, à se retourner, à regarder de son puissant regard les ravages causés par l'*abus de l'or*, et ce que la pénurie des ressources met d'obstacles aux œuvres catholiques, comme à l'union et à la sécurité des familles chrétiennes.

« Le Maître aurait pu me dire : « Tais-toi, faible créature ? ton affection pour mes amis est bornée ; la mienne est immense ! Je sais, moi, quels sont les trésors renfermés pour eux dans la résignation et l'abandon à ma Providence... J'ai un royaume à leur donner ; c'est pourquoi j'exige d'eux un cœur royal, un courage héroïque et une Foi qui ne chancèle jamais dans les combats de la patience contre la nature aux abois. »

« Mais, au lieu de me reprendre ainsi, Jésus m'a laissée faire, et même, il semblait écouter ma prière... Aussi je me tenais devant lui, PETITE ! PETITE ! pensant à tout cela...

« Comme ce tendre père ne m'a pas rebutée, j'ai toujours espéré que sa bonté nous donnerait, tôt ou tard, un moyen de ménager toute chose, de manière à laisser l'honneur et le mérite de la pauvreté à ses fidèles, tout en les mettant à l'abri des tentations de la misère et du découragement. »

Telles avaient été, au milieu de sollicitudes extérieures écrasantes, les pensées, les angoisses et les prières de Pauline, depuis 1825, mais surtout de 1830 à 1842, c'est-à-dire alors qu'ayant atteint la maturité de l'âge, elle aurait pu, s'il était permis d'avoir de telles idées en

parlant des élus, *faire halte* dans la vie, pour jouir en paix de sa fortune, du succès inouï des deux grandes œuvres de sa jeunesse et de la vénération générale qui entourait ses vertus.

Mais son âme, qu'un zèle apostolique dévorait, pouvait-elle goûter quelque repos, en voyant la souffrance et le danger s'accroître de jour en jour pour les enfants de Dieu ?

Partout le luxe insensé et la hideuse misère étalent, sans pudeur, l'insolence et la honte ; et, tandis que la pauvreté chrétienne, ayant perdu l'auréole projetée sur son front par l'auguste pauvreté de Jésus-Christ, est vouée à l'humiliation et à la souffrance, l'odieuse volupté s'exerce à étendre les ravages de sa lèpre infâme, jusque sur le corps mystique de l'Église !...

La vierge a compris les ruses du démon, et elle en ressent une désolation si profonde, qu'elle s'inspire du langage de Job, pour rappeler à Dieu la beauté de ses ouvrages, la sainteté de leur destination première, l'abus que l'homme ingrat fait des dons magnifiques du Créateur, le péril et les larmes de ses enfants.

Depuis qu'elle s'est donnée tout à Dieu, c'est-à-dire, depuis l'âge de dix-sept ans, l'amour de l'Église et de la France a envahi son âme et absorbé ses pensées, de manière à lui rendre impossibles toute joie et tout repos, en face des malheurs de ces deux patries. Aussi, à mesure qu'elle voit l'indifférence gagner de proche en proche, et l'impiété, devenue maîtresse de l'or, s'en servir dans un but diamétralement opposé à celui qu'a eu le Créateur en formant cette matière, son zèle s'accroît, déborde et va jusqu'à lui faire regretter de n'être *qu'une femme*, c'est-à-dire, une créature chez laquelle l'énergie morale est sans cesse entravée par la faiblesse physique, et, plus que jamais, elle ambitionne les labeurs de l'apostolat.

Vingt-cinq années de dévouement et les admirables fruits de ses longs travaux, ne sont que d'insuffisantes gouttes pour la soif dévorante de son zèle. Elle n'a

pas fait les recherches savantes qui, dans *la France Juive* ont, un instant, frappé et impressionné tous les esprits, sans produire aucun bien. Mais, des remparts de la Charité, où la Miséricorde divine l'a placée, comme une sentinelle vigilante, dès cette année prématurée de 1843, *elle signale le péril, autant social que religieux, de l'accaparement de l'or par l'impiété maçonnique*, aujourd'hui *la juiverie*, dont elle a suivi les agissements diaboliques, qui avaient pour fin d'*amener et de consommer la démoralisation des classes ouvrières*.

Elle déplore cet *accaparement;* il excite au plus haut degré son indignation et sa douleur, parce qu'il entraîne fatalement les chrétiens à *la mort morale du découragement,* par l'impuissance dans laquelle il les met de conduire à bonne fin leurs œuvres de salut, faute de ressources matérielles, et qu'il exerce une influence délétère sur les *petits*, les pauvres, pour *lesquels* **surtout** le *Christ-Rédempteur « descendu de si haut, si bas », s'est fait petit, pauvre et ouvrier*, afin de les encourager et de les sauver.

. . . .

Cette vue constante du péril imminent de tout ce qu'aime son âme, a fait germer et grandir dans cette âme un dessein immense, comme sa charité, et destiné à la contradiction et à la persécution, comme tout ce qui touche de près ou de loin à la gloire de Dieu, à l'honneur de son Eglise et au salut des masses.

Elle nomme ce dessein : LA CONSERVATION DE LA FOI, parce qu'il doit raviver, alimenter et conserver, en effet, chez les nations chrétiennes, le flambeau sacré, dont, par la *Propagation de la Foi*, elles envoient la lumière aux peuples idolâtres.

Cette œuvre éminemment catholique comprend trois branches principales :

— La PREMIÈRE : *une Ligue de prière et de charité, opposée par les fidèles à la ligue de blasphème et de haine de la franc-maçonnerie*. Dès 1826, elle l'avait formée par le *Rosaire-vivant*.

— La SECONDE, qu'elle désigne sous le titre de *Banque du Ciel*, consiste dans l'association de personnes riches, donnant, chacune, dix mille francs, pour former un capital dont les intérêts seront, chaque année, prêtés aux œuvres catholiques en souffrance. Ces prêts, remboursables par petites fractions, viendront peu à peu grossir le capital qui, demeurant toujours à la disposition du Chef de l'Eglise, formera une sorte de contre-poids à *l'accaparement de l'or par l'impiété.*

Cette généreuse pensée a déjà été comprise, et un certain nombre de personnes sont disposées à en commencer la réalisation.

— La TROISIÈME BRANCHE est — la RÉGÉNÉRATION DES CLASSES OUVRIÈRES PAR LA CHARITÉ CHRÉTIENNE.

Impossible d'énumérer ici tout ce que cet admirable projet embrassait de bien à opérer, de mal à détruire ou à conjurer et de douleur à consoler, ni ce qu'on a fait souffrir à la DÉVOUÉE, pour l'empêcher d'atteindre ce triple but.

En attendant que la publication de ses écrits manifeste l'ensemble de ses pensées et de ses désirs à l'égard des classes ouvrières, nous dirons, le moins imparfaitement qu'il nous sera possible, ce que nous en ont appris ses entretiens intimes, touchant ce que la société chrétienne doit à l'ouvrier de protection et de cordial intérêt.

Dans cette guerre universelle contre les enfants de Dieu, les plus exposés sont ceux en qui s'exécute, *à la lettre*, cette sentence portée contre le genre humain tout entier : « *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front...* » Rien n'est épargné pour les séduire, et le mal a pris des proportions effrayantes ! Les blasphèmes, les menaces qui s'élèvent des ateliers et des usines, arrivant jusqu'à la solitude de Lorette, ont fait comprendre à *l'amie des petits*, que les agglomérations de travailleurs n'amènent plus que la démoralisation des individus, et, par suite, la désunion, le désordre, la ruine et la douleur dans les familles.

Héritière des sympathies de sa charitable mère pour les classes laborieuses, elle a constamment cherché à y maintenir et à y ramener la vertu, la confiance et la paix, partout où elle a eu des rapports immédiats avec les ouvriers. Plus que tout autre, la riche et industrieuse cité qu'elle habite, offre à son regard observateur ce qu'on peut nommer le *signe du temps*.

Trois fois déjà, elle y a vu les masses ouvrières se lever, s'ébranler, se répandre, menaçantes et terribles, comme les vagues d'une mer en furie ; et trois fois aussi, elle les a vues se calmer sous la main du Seigneur et rentrer dans le silence des ateliers.

D'où provenaient ces tempêtes ?

La fille du négociant le savait mieux que personne : Depuis bien longtemps elle recevait chaque jour de navrantes confidences sur les menées du vice et de l'impiété, sur les périls et les souffrances de ce peuple, si redoutable dans ses colères, mais si bon quand on s'adresse à son cœur.

Les pieuses ouvrières de Lyon et de Saint-Vallier n'avaient-elles pas, des *premières*, accueilli avec enthousiasme le projet de la Propagation de la Foi ?... Leur zèle et leurs généreux sacrifices n'avaient-ils pas grandement favorisé les débuts de cette œuvre, alors qu'elle ne rencontrait ailleurs que blâme et opposition ? Plus tard, n'avaient-elles pas été encore des *premières* et *des plus dévouées propagatrices du Rosaire-vivant*, qu'elles avaient fait accepter, même jusque dans les casernes, avec une foule d'excellents livres auxquels tant de militaires durent leur retour à Dieu ?...

Evidemment, dans cette partie si vigoureuse de la grande famille chrétienne, il y a des ressources à utiliser pour le bien, et des éléments formidables de perturbation sociale à comprimer ou à détruire. Après tout, *là est une puissance avec laquelle il faut compter*, car elle possède le nombre et la force.

Mais, *quelle puissance supérieure* saura opérer ce double travail ?...

La Religion et la *Religion seule*, parce que, *seule*,

elle sait arriver jusqu'au cœur de l'homme et s'emparer de ce cœur,où se trouve renfermé tout ce qui assure ou détruit la gloire et la paix des nations. Vingt années d'observations sérieuses dans ses rapports journaliers et intimes avec la classe ouvrière, ont donné à la charitable femme ces convictions et l'ardent désir de remédier au mal, avec l'aide des dévoués à la cause de Dieu.

Depuis longtemps elle regarde avec angoisse de tous côtés, pour trouver l'occasion de commencer cette œuvre régénératrice, par l'établissement d'une *colonie d'ouvriers*, régie par des lois chrétiennes et pouvant servir de modèle à qui voudrait multiplier ces foyers de salut.

A la suite de considérations d'un ordre très élevé, elle trace les lignes suivantes, qui résument le fond de sa pensée :

« Depuis dix ans surtout, je cherche, devant Dieu, le moyen de remédier au découragement, à l'immoralité et à l'exaspération qui se manifestent de plus en plus dans les masses. Il me semble aujourd'hui avoir acquis la certitude qu'il faudrait *d'abord* rendre à l'ouvrier sa dignité d'*homme*, en l'arrachant à l'esclavage d'un travail sans relâche ; sa dignité de *père,* en lui faisant goûter les douceurs et les charmes de la famille ; sa dignité de *chrétien*, en lui procurant, avec les joies du foyer domestique, les consolations et les espérances de la Religion. En un mot, je voudrais qu'on rendît l'époux à l'épouse, le père à l'enfant, et Dieu à l'homme, dont il est le bonheur et la fin.

« On obtiendrait doucement ce retour salutaire, si l'on s'adressait tout d'abord *au cœur* de l'ouvrier, pour arriver ensuite à son âme. Quand le cœur est gagné par la reconnaissance, il s'ouvre de lui-même à la lumière qu'on veut y faire pénétrer.

« C'est en vain qu'on essaie de *moraliser* le peuple en s'adressant à son esprit : Les cris de la douleur ou de la haine étouffent les voix les plus éloquentes... Si vous vou-

lez moissonner cent pour un, *soulagez, aimez premièrement, et moralisez ensuite.* »

« Elle avait reçu de Dieu l'esprit d'initiative, la pensée créatrice, l'intuition du présent, les vues sur l'avenir, les supériorités de l'intelligence, avec les énergies du caractère et de la volonté, qui déterminent le point de départ des grandes œuvres. »

Cependant, elle était loin de se croire capable d'opérer, à elle seule, cette régénération immense et difficile; mais, pressée par un ardent amour des âmes, pour lesquelles ne brillait aucun phare de salut, elle céda à la tentation d'en élever *au moins un*, afin de donner à plus forts, plus habiles et plus puissants qu'elle, la pensée d'en faire briller sur tous les écueils.

Était-ce une ambition condamnable?

« *L'amour embrasse plus qu'il ne peut accomplir, et ne trouve rien d'impossible, parce qu'il croit que tout lui est permis et possible.* »

Une circonstance extraordinaire, quoique bien simple au fond, sanctifia le moment où cette fille dévouée de l'Eglise allait, s'il est permis de s'exprimer ainsi, se jeter dans la mêlée, pour tenter le salut des plus abandonnés, et trouver désormais à chacun de ses pas des souffrances, des humiliations et des ingratitudes proportionnées à son dévouement et à sa charité.

Le 1er juin 1846, un voyageur d'un aspect vénérable se présentait à Lorette au nom de Grégoire XVI (1).

« Mademoiselle, dit-il à Pauline, je viens de Rome où le Saint-Père m'a parlé de vous avec une tendresse toute particulière, et m'a prié instamment de me détourner de ma route pour vous apporter sa bénédiction. »

Cette nouvelle marque de bonté toucha, sans l'éton-

(1) Le R. P. Berthier, missionnaire de Toulouse.

*

ner, celle qui, depuis onze ans surtout, trouvait dans le Vicaire de Jésus-Christ le meilleur et le plus tendre des pères. Mais ce qui la frappa, en lui causant une profonde et douloureuse émotion, ce fut d'apprendre, presque en même temps, la mort de son auguste Protecteur, qui avait quitté la terre, à peu près au moment où sa Fille privilégiée recevait sa bénédiction apostolique.

« J'ignore, disait-elle, si Grégoire XVI avait prévu que cette bénédiction serait la dernière ; mais il est certain que le jour même où elle me fut transmise, les télégraphes annonçaient la mort du Pontife vénéré.

Ce témoignage suprême de reconnaissance et de tendresse, de la part du Chef de l'Eglise, fut, pour l'enfant des martyrs, comme le sceau des prospérités de sa jeunesse, et l'onction de force pour les combats que lui réservait l'avenir.

XXII

L'ÉPREUVE

> « Ils m'ont rendu le mal pour le bien, et la haine pour l'amour. »
> Ps. CVIII, 4.

Le plan général de l'œuvre de la **Conservation de la Foi** avait été soumis à des juges éminemment chrétiens, sages et éclairés, qui l'avaient trouvé magnifique et divinement opportun, mais bien difficile à réaliser ! Or, le *difficile* n'avait jamais enchaîné le zèle de Pauline, que l'*impossible humain* ne déconcertait même pas, parce qu'elle s'appuyait sur le Tout-Puissant.

De plus, les quelques personnes riches, qui devaient fournir les premiers fonds du *trésor* de *la Banque du Ciel*, la pressaient de n'en pas différer l'organisation.

C'était bien son très ardent désir, et si elle n'avait pas encore agi dans ce but, c'est qu'elle attendait une occasion favorable d'assurer *ce capital de l'Eglise*, sur un immeuble propre à la *colonisation chrétienne* de *travailleurs*.

Comme autrefois, pour *sa fondation apostolique*, elle était sollicitée, au dedans et au dehors, d'exécuter son dessein, quand la Providence sembla lui *indiquer du doigt la solitude féconde et désirée aux deux fins* que nous venons d'exposer.

Elle abritait à *Nazareth*, une famille malheureuse et digne, *jusque-là*, d'une telle protection. Cette fa-

mille se composait du père, de la mère et d'une jeune fille. Celle-ci fut demandée en mariage par un homme dont les pratiques de haute piété frappaient tout le monde et qui se disait propriétaire de vastes immeubles situés près de Rustrel (Vaucluse).

Afin d'avoir des renseignements positifs sur celui qui désirait s'unir à sa protégée, Pauline s'adressa, pour la question de moralité, à des personnes respectables qui habitaient Apt, où Gustave Perre était connu, et, pour la question d'intérêt, à des gens d'affaire d'une probité indubitable.

Les réponses ne laissèrent rien à désirer : « Gustave *était aussi chrétien qu'intelligent et libéral.* Il possédait, en effet, de belles propriétés, *que la jalousie lui disputait ;* le soutenir dans les difficultés présentes serait le mettre à même de réaliser ses généreux projets pour le bien », etc., etc.

En un mot, c'était la vertu avec le prestige de l'infortune. « Aussi, écrit Pauline, quand il se présenta à Lorette, je le reçus comme un frère malheureux dont je m'efforçai d'adoucir les épreuves. »

Il ne faut pas supposer le moindre subterfuge dans les renseignements donnés. Non : les personnes qui les avaient écrits, subissaient, comme tant d'autres, la fascination exercée par Gustave. Et d'ailleurs, combien de fois, *en pareil cas,* n'a-t-on pas reçu des *assurances analogues* ?....

Le mariage accompli, Gustave Perre ne changea rien à ses habitudes de *haute piété ;* mais avec une astuce et une habileté inouïes, il assiégea Pauline, pour obtenir d'elle l'or dont il était infernalement avide.

Et elle, dans la droiture de sa belle âme, comme il affirmait avoir le désir ardent de travailler pour la cause catholique, elle lui avait fait part de son dessein de *colonisation chrétienne.*

« En réalisant ce dessein, avait-il répondu, vous réaliserez le *rêve de toute ma vie.* La Providence m'a conduit ici, pour que je vous offre le moyen de commencer sans retard cette colonisation, dans ma pro-

priété de Rustrel, que des embarras, suscités par la malveillance, m'obligent de laisser vendre par adjudication et sous peu... Hâtez-vous de faire prendre, sur cette affaire, tous les renseignements possibles, et soyez assurée que, dès l'instant où j'aurai triomphé de mes ennemis, je me dévouerai à l'œuvre des ouvriers, et j'y consacrerai toutes mes ressources. »

La première partie de ces affirmations était la vérité; la seconde n'était qu'un odieux mensonge : le fourbe avait « rêvé » *toute autre chose qu'une œuvre sainte*...

L'usine de Notre-Dame des Anges dont il était question, offrait en effet de magnifiques ressources. Dieu semblait y avoir réuni d'abondantes et précieuses richesses minérales, dans le dessein de les livrer à la main du travailleur, en lui épargnant le danger des extractions souterraines.

Située au pied de la petite montagne de Lure, qui, depuis des siècles, porte à son sommet la chapelle de *N.-D. des Anges*, dont elle a reçu le nom, l'usine avait pour limites, d'un côté, une grande route, la faisant communiquer avec Apt, Avignon et Marseille ; de l'autre, le torrent de la Doua, dont le cours rapide pouvait entraîner les laitiers qu'on y jetterait. Le voisinage des Alpes, tempérant la chaleur du climat, rendait ce séjour délicieux.

Tout, dans ce lieu riche et charmant, semblait fait pour réaliser les charitables ambitions de Pauline. Il y avait quatre hauts fourneaux et de vastes hangars propres à abriter un grand nombre d'ouvriers. Le minerai de fer, qui s'y trouvait en abondance, pouvait s'extraire à ciel ouvert et donner, dès la première fusion, des objets de moulage, d'engrenage etc., etc., d'une qualité parfaite. En outre, la vallée de Lure renfermait une quantité considérable de matières propres à la céramique, depuis la fabrication de la brique ordinaire, jusqu'à celle de la porcelaine d'art, et les montagnes voisines, qui recelaient d'incalculables substances chimiques, d'une qualité supérieure, pourraient faire, plus tard, partie de l'usine. La propriété

en vente avait cinq cents hectares d'étendue, une jolie habitation de maître, des magasins, des ateliers, etc. etc.

Tel fut le rapport unanime des experts, tous hommes respectables et intelligents, envoyés sur les lieux mêmes. Aussi, les personnes dignes de foi, auxquelles Pauline demanda conseil, lui dirent :

« Agissez sans crainte : Le succès de l'entreprise n'est pas seulement dans les probabilités de l'avenir, puisque les quatre hauts fourneaux y attachés appartiennent à perpétuité à l'établissement ; qu'un seul de ces hauts fourneaux peut donner, par jour, en moyenne, trois cents kilos de belle fonte, et qu'une fois l'usine entièrement libérée, on obtiendra, chaque année, avec deux hauts fourneaux seulement, cent cinquante mille francs de bénéfices nets. »

« Un tel appât fut irrésistible pour moi, écrit Pauline. **Quiconque aime avec passion le bien du prochain et la prospérité de la Religion** comprendra facilement, qu'avec de pareilles assurances, j'en sois venue du désir à l'exécution. »

C'était d'autant plus simple, qu'en dehors de ce qu'elle pouvait donner elle-même, elle avait droit de compter sur les sommes que plusieurs de ses amis riches devaient donner, pour commencer la formation de LA BANQUE DU CIEL, et que ces mêmes amis lui disaient : « *Avancez, et nous vous suivrons ; agissez et nous vous soutiendrons de notre bourse et de notre influence.* »

C'est pourquoi elle se décida à saisir l'occasion de fonder un des asiles sacrés, qu'elle souhaitait voir établir sur tous les points de la France, et dans lesquels l'ouvrier pût trouver la prospérité et la paix sous la loi de Dieu.

Mais « *Celui dont les pensées ne sont pas nos pensées*, ni les *voies nos voies* », avait d'autres desseins...

La propriété de N.-D. des Anges réunit tous les

éléments nécessaires à la prospérité d'une colonie chrétienne d'ouvriers ; Pauline est décidée à l'acquérir et à y commencer, dès qu'il sera possible, l'œuvre qui, depuis longtemps, est l'objet de ses vœux, de ses prières. Et voilà qu'après avoir tant conjuré le Seigneur de lui en donner le moyen, elle, si vaillante dans l'action, hésite !... Pourquoi ?... Lui semble-t-il avoir assez travaillé au salut de ses frères ? Oh non ! car travailler toujours dans ce but est la soif inextinguible de son cœur. Elle sacrifierait mille fois sa vie pour empêcher la démoralisation des classes laborieuses. Mais..., paraître à la tête d'une œuvre *sociale* qui aura un grand retentissement, épouvante son humilité, tant elle appréhende ce que d'autres recherchent : le bruit et l'éclat de la renommée.

« Le monde rira peut-être de ces choses ; mais qu'importe !... Il y a près de deux mille ans que l'humilité divinise les âmes, sans que ce pauvre monde ait encore deviné pourquoi... »

« Comme, en fondant la Propagation de la Foi, j'avais pu agir et demeurer dans l'ombre, nous dit-elle, je désirais m'effacer encore davantage en offrant à ma patrie une source de bénédictions et de paix. D'ailleurs, comme je l'avais écrit à Philéas, ma vocation n'était point de m'absorber dans une œuvre, de manière à être étrangère aux autres œuvres... Non : *je devais demeurer aux ordres de tous les serviteurs de Dieu.* »

Pour ces saints motifs, elle voulut confier à un autre la délicate mission de la remplacer dans tout ce qui pourrait faire connaître son nom et sa générosité. Pour cela, il fallait trouver réunis le dévouement, le zèle, l'intelligence, et quelque chose de plus divin : une humilité profonde.

Certes, parmi les Lyonnais qui l'avaient toujours secondée, plusieurs eussent été capables de se dévouer sous le regard de Dieu seul ; mais des nécessités de position les retenaient où la Providence les avait

placés. De plus, l'adjudication devant avoir lieu dans un très bref délai, Pauline n'avait pas la possibilité de chercher au loin; en sorte que, par la force même des choses, elle fut amenée à jeter les yeux sur Gustave Perre, dans lequel des personnes graves et sincères avaient vu des aptitudes et des qualités propres à rendre de grands services dans les œuvres, et auquel M. Richard, député du Gard, avait reconnu, en pleine Cour de Cassation, une fortune de plusieurs millions. Que craindre avec de pareilles garanties ?... Et puis, « les âmes comme celle de Mlle Jaricot ne croient ni au mal, ni aux vils calculs, » nous écrivait à ce sujet Mgr David.

Avec la confiance ordinaire aux âmes élevées, Pauline charga Perre de se rendre à Apt, afin d'y traiter l'acquisition de l'immeuble, et d'agir à son lieu et place, à Rustrel, jusqu'à ce qu'une organisation définitive y fût établie.

Au lieu de s'effrayer d'une telle responsabilité, Perre l'accepta avec joie ; ce qui, pour sa bienfaitrice, fut la preuve du dévouement et de reconnaissance dont elle le croyait capable. Elle exigea cependant un compte rendu exact, journalier, de tout ce qui se passerait à Apt et à Rustrel ; imposa de n'y traiter aucune affaire sans en avoir préalablement donné avis à Lorette, et joignit à ces recommandations des conseils basés sur une exquise délicatesse.

Gustave promit tout. Après avoir renouvelé les plus humbles protestations de dévouement et *d'indignité* (hélas !), il s'éloigna, chargé des valeurs destinées à couvrir les premiers frais de l'acquisition.

Quels abîmes de perfidie recélait cette conscience?... quels mystères d'iniquité s'y trouvaient enfouis?... Dieu seul le sait... Que se passa-t-il dans cette âme cupide, au moment où la noble femme lui donna le témoignage de la plus insigne confiance?... Nul ne saurait le dire... Sans doute l'émotion de Judas, quand le bon Maître lui confia le petit trésor des Apôtres...

Nous avons exposé dans un autre ouvrage une partie des dilapidations iniques que le mandataire multiplia avec une habilité et une audace incroyables, allant à coup *sûr*, aidé d'un ingrat, qu'il formait en *maître*, dans l'art de l'hypocrisie et de la rapine, tandis que, par des lettres empreintes du cachet de la sincérité, l'un et l'autre affirmaient à Pauline, que « *tout marchait là-bas de manière à favoriser la prochaine réalisation de son beau dessein.* »

La vérité éclata enfin, comme un coup de foudre... Sommation fut adressée à Mlle Jaricot « d'avoir à payer sous bref délai : — le prix de l'acquisition faite *en son nom ;* — les intérêts courants depuis cette acquisition, et les dettes contractées, également *en son nom*, par le mandataire, sans quoi, on mettrait de nouveau l'usine en expropriation. »

Non seulement il ne restait plus rien de ce qui devait assurer l'immeuble à l'œuvre des travailleurs, mais leur vénérable protectrice se trouvait enlacée dans un réseau, habilement formé, par ceux qui allaient exploiter à leur profit sa loyauté d'âme et son inexpérience dans les choses d'intérêt.

On ne saurait imaginer ce que, pendant quelques mois, le *renard* avait déployé à Rustrel de criminelle et intelligente activité dans ses dilapidations et ses tromperies sans nombre. On peut seulement dire que la personnification la plus accomplie de l'hypocrisie et de la cupidité usa de toutes ses ressources contre la personnification la plus pure de la droiture et du désintéressement.

« *Dieu le permettait sans doute,* écrit Léon XIII, *afin que celle qui avait vécu pour Lui seul et pour le salut de ses frères, suivît, au déclin de ses jours, Jésus-Christ allant mourir pour le peuple qui le condamnait, et que, par sa foi, sa confiance, sa force d'âme, sa douceur et l'acceptation sereine de toutes les croix, elle se montrât sa* **vraie disciple.** »

Quand cette « *vraie disciple du Sauveur* » apprit dans

quel péril se trouvait sa sainte entreprise, elle en éprouva une poignante douleur, à laquelle se joignirent bientôt blâmes, reproches, conseils insidieux, calomnies, menaces et abandons cruels, qui ajoutèrent grandement au poids, déjà si lourd, d'une telle épreuve!

Malgré tout, le premier moment de stupeur passé, l'*amie de l'ouvrier* se demanda, non quel moyen lui restait de mettre sa fortune à l'abri de ce désastre, mais comment elle pourrait conserver à la Religion la terre qu'elle croyait prédestinée à faciliter les débuts de l'œuvre régénératrice. Si, comme acquéreur, elle était responsable de certaines dettes contractées par son mandataire, elle ne l'était nullement, *jusque-là*, des placements faits sur l'usine, en dehors de ses conseils et aux risques et périls des spéculateurs.

Elle avait beau calculer et recalculer, il lui était évident qu'avec ses propres ressources il lui serait de toute impossibilité de suffire à toutes les pressantes nécessités du moment.

Elle endurait à ce sujet de grandes perplexités, quand une de ses amies vint de loin la visiter. Fort riche, sans aucun héritier direct et *avec parfaite connaissance de toute chose*, cette dame pressa vivement Pauline d'accepter ce qu'exigeaient les créanciers, pour ne pas exproprier l'usine : *qu'elle prît la responsabilité de tous les placements faits sur cet immeuble.* Par un acte sous seing privé, passé en bonne forme, Mme X... s'associa à l'entreprise de N.-D. des Anges et assura une somme considérable pour en faciliter les débuts.

Pauline, qui n'avait jamais hésité en présence du bien à faire, hésita d'autant moins dans cette circonstance, que depuis longtemps son cœur de Française, autant que sa foi de chrétienne, lui faisait désirer ardemment d'agir pour le salut des classes ouvrières. Elle pouvait maintenant suivre, en toute délicatesse, l'élan de sa charité : l'association de Mme X..., le secours assuré et ses propres ressources, étaient plus que suffisants pour parer aux éventualités de l'avenir. Elle prit donc la responsabilité exigée.

Les préalables de l'œuvre furent alors sérieusement commencés, sous la surveillance du frère de Maria Dubouis, homme intelligent et d'une vertu à l'épreuve de toute corruption.

Bientôt les choses prirent à Rustrel leur cours normal et le suivirent durant à peu près quinze mois. Les bénéfices nets, résultant de la mise en activité de *l'un* des quatre hauts fourneaux de l'usine, confirmèrent Pauline dans la certitude, qu'elle avait gardée, d'y réaliser bientôt la *colonisation chrétienne*. « Il faudra du temps ; mais les jours et les années appartiennent au Seigneur, qui veut le salut des pauvres de son peuple », se disait-elle.

Et l'espérance affluait dans son cœur par toutes les issues !...

Mais elle, la vierge, que « *le Roi couronné d'épines avait formée aux habitudes de sa cour*, » elle n'était pas assez pauvre, assez calomniée, assez saturée de douleur et d'humiliation, pour réaliser, selon les desseins de son Epoux, le *degré de ressemblance qu'elle devait avoir avec Lui*. Afin de la réduire à son absolu dépouillement et délaissement du Calvaire, Il va donner toute liberté aux avides, de rendre *pauvre de fait*, celle qui, dès l'aurore de sa jeunesse, et du sein de l'opulence, s'était faite *pauvre de volonté*, et même *servante des pauvres*, de telle sorte qu'un écho affaibli de la vérité répéta, comme nous l'avons déjà dit, que l'œuvre de la Propagation de la Foi avait eu pour fondatrice *une pauvre servante de Lyon*...

« *Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ?* »

Respectant sa recommandation suprême : « Que rien ne soit jamais révélé de ce qui jetterait la flétrissure au prochain », nous soulèverons à peine le voile jeté par elle sur les actes iniques et multipliés au delà de toute idée, qui causèrent et consommèrent sa perte, en la livrant, pieds et poings liés, à la merci de la jalousie et de la spoliation.

De ces actes criminels, nous signalerons seulement

celui de la soustraction frauduleuse du sous-seing privé, par lequel Mme X s'associant à la *religieuse* entreprise de N.-D. des Anges, et assurant à cette œuvre un secours qui la sauvait, avait déterminé Pauline à prendre la responsabilité si redoutable que l'on sait.

Il y aurait à donner sur cette *soustraction* inique des détails qui exciteraient l'indignation de toute conscience honnête (1).

Voilà donc cette charitable Pauline ruinée, absolument ruinée, et sous le faix de charges écrasantes !... *Cela, uniquement*, — que le lecteur s'en souvienne — pour avoir voulu rendre à l'ouvrier la paix de l'âme, les douceurs et la sainteté du foyer domestique, l'honneur de la pauvreté, dans une vie laborieuse, à l'abri de la contagion du mal, et la sainte liberté du chrétien, espérant un bonheur *autre* que celui de la richesse.

Fût-ce parce qu'on oublia *cet unique but*, ou *parce qu'on ne l'oublia pas*, que tant de bouches crièrent *Tolle* contre celle qui, une fois encore, devançait son siècle, en signalant le moyen de guérir le mal social et religieux, qui mettait la France en péril, et dont les *sages* du monde ne soupçonnaient même pas alors l'existence?...

Plus le malheur est grand, plus les cœurs étroits se plaisent à y ajouter de tortures. Certes l'infortune

(1) Les héritiers indirects se voyant déçus, au moins en partie, dans leurs espérances, parvinrent à circonvenir de telle sorte leur riche parente, qu'ils l'amenèrent à exprimer *le regret* de s'être *doublement* engagée vis-à-vis l'œuvre de N.-D. des Anges. Cette parole saisie au vol, l'un des héritiers, à l'insu de la donatrice — du moins Pauline l'a toujours pensé — vint un jour demander à celle-ci de vouloir bien lui confier le sous-seing privé, afin, disait-il, qu'on pût y remplir quelques formalités légales.

Rien n'ayant jusque-là autorisé personne à suspecter la loyauté du réclamant, Pauline lui confia le précieux papier qui fut anéanti... A partir de cette heure, le coupable utilisa tous les moyens en son pouvoir pour nuire à celle dont il avait si audacieusement et si cruellement trompé la loyale confiance.

de Pauline excita la sympathie de quelques âmes élevées ; mais on ne saurait imaginer la joie qu'en manifestèrent celles qui,des bas-fonds de la jalousie,crurent triompher, en voyant un si grand désastre donner le change à l'opinion publique sur le dévouement de la vierge-apôtre.

Cette fois, on était bien sûr de l'effondrement de son dessein ; aussi se crut-on dispensé de garder certaine mesure dans les durs et injustes procédés à son égard. Les blâmes, les reproches, les menaces, les sévices de tout genre, se donnèrent alors nouvelle et plus libre carrière auprès de la sainte femme que la trahison et d'inénarrables douleurs assiégeaient.

On commença de faire entendre adroitement « que Mlle Jaricot *avait causé la ruine d'un grand nombre en cherchant, sous le couvert d'une œuvre*, **à s'enrichir dans une entreprise industrielle** » (1).

Pauline avait reçu du Ciel une nature fière et ardente. Les passions violemment comprimées en elle, par l'énergie de la volonté, mais ravivées en face d'une *telle* injustice, se soulevèrent alors avec impétuosité, et inondèrent son âme sainte d'amertume et d'indignation, profitant de cet ensemble inouï d'épreuves, comme les vagues de l'océan profitent de la tourmente, pour franchir les bornes que la main divine leur a imposées.

Le combat fut long et terrible ! Le glaive atteignait les fibres les plus délicates de ce cœur généreux, destiné à se heurter sans cesse contre ce que la méchanceté des hommes oppose d'obstacles à l'effusion de la charité. Prosternée, les bras en croix, dans sa chapelle domestique, elle implorait l'appui du Maître pour la gloire duquel elle s'était sacrifiée, et on l'entendait répéter au fort de cette lutte douloureuse :

« *Surtout*, *surtout*, ô mon Dieu, que je ne vous offense ni dans mes pensées ni dans mes sentiments à

(1) Le lecteur verra dans la suite de ce récit, jusqu'*où* et *devant qui* on osa porter plus tard cette odieuse calomnie.

l'égard de ceux qui m'ont fait du mal et qui pourront m'en faire encore !... Ne permettez pas *ceci !*... ne permettez pas *cela !*... ce me serait mille et mille fois plus cruel que la mort... » Ce qui désignait l'impossibilité à laquelle on pouvait la réduire,d'accomplir toute justice et de sauver l'œuvre de N.-D. des Anges.

« Notre Mère faisait pitié à voir, nous dit Maria Dubouis, on ne lui laissait pas le temps de se reconnaître et de réfléchir. Certaines personnes la tourmentaient du matin au soir, pour qu'elle leur remboursât *sans retard* les sommes dont elle avait eu le malheur de se faire caution. Les pauvres gens ne l'accablaient pas ainsi, eux : ils pleuraient avec elle et la consolaient, pour l'empêcher de se tourmenter à leur sujet, ce qui lui perçait le cœur encore plus que les reproches des riches. »

A force de supplier, elle obtint des délais aux mesures rigoureuses dont on la menaçait.

Sa fortune engloutie, elle se trouvait en présence de trois sortes de créanciers :

— Ceux auxquels le prix de l'adjudication de l'usine n'avait pas été payé, et dont elle pouvait se dégager, en consentant à une nouvelle vente judiciaire de Rustrel.

— Ceux qui, *à leurs risques et périls*, avaient fait des placements sur cet immeuble, et auxquels elle n'eût dû absolument rien, sans la responsabilité qu'elle avait prise, en vue de sauver l'œuvre et d'après des conseils reçus de haut... Ces spéculateurs, tous riches, furent pour l'infortunée des vampires cruels.

— Enfin, plusieurs familles d'ouvriers, auxquels elle avait cru rendre service, en les engageant à placer leurs petites économies sur l'usine, qui promettait des bénéfices assez considérables, pour que ces dignes gens pussent voir grossir peu à peu leur modeste trésor.

Ces derniers créanciers, tous pauvres, se montrèrent en ces tristes circonstances, d'une délicatesse admirable à l'égard de leur infortunée débitrice, qui avait toujours sauvegardé leurs intérêts en véritable

mère. La confiance sans borne que ces cœurs simples et droits avaient eue en elle, et l'impossibilité où elle se trouva d'y répondre d'une manière *effective*, furent pour Pauline une douleur sans cesse renouvelée par les bons procédés mêmes de ces « *chers petits*, » qui ne cessèrent de lui prodiguer des marques de leur vénération et de leur dévouement, alors qu'elle était méconnue et honnie de presque tous ses concitoyens.

Un jour que, plus tourmentée au dehors par l'injustice, et au dedans par les révoltes et les angoisses de son propre cœur, elle se sentait comme écrasée par le chagrin, G. Perre, qui avait l'art de changer ou de modifier sa tactique, selon les besoins et les circonstances, témoigna *un profond repentir* de sa conduite passée et le désir de la réparer. Sous le masque de cette *conversion*, il reparut à Lorette et chercha par d'habiles subterfuges à tromper encore la victime de son hypocrisie.

Par de nouvelles fraudes, l'hypocrite s'était procuré de nouveaux capitaux, et, dans le dessein de pouvoir, par cette déloyale réparation, exploiter à son profit la renommée de Pauline, *il lui proposa le remboursement de tout ce qu'il avait reçu d'elle*...

C'était offrir à celle qu'il avait trahie, perdue, le moyen de se réhabiliter aux yeux des hommes, en se rendant coupable à ceux de Dieu.

Mais si elle avait pu se tromper, en ayant une confiance excessive dans la probité des autres, *elle était incapable de biaiser en rien dans la voie de la justice*...

Elle savait d'*où* provenait cet argent... Aussi cette proposition, qui eût peut-être séduit tout autre, arrache-t-elle à son *honneur chrétien* ce cri spontané d'indignation :

« Comment qualifier l'offre insultante qu'a osé me faire M. P..., de me rembourser *ainsi* mes avances !... N'ai-je donc pas suffisamment connu *cet arbre* aux fruits amers que j'en ai goûtés ?... Faut-il donc qu'il puisse se vanter d'avoir porté de nouveau la désola-

tion dans les familles ?... Non, non ! J'ose espérer que mes malheurs seront les dernières productions de son esprit. Je souffre cruellement pour avoir été trop confiante envers lui ! Puisse mon nom clore enfin et pour toujours, la liste de ses victimes !...

On ne tarda pas à découvrir de nouvelles trames ourdies par cet homme vraiment sans *rival* dans l'art de la perfidie. Il avait entassé fraude sur fraude, dilapidation sur dilapidation, avec la redoutable habileté qui le fit échapper, maintes fois, à la surveillance de la police et à la sévérité des lois, en lui conservant aux yeux des gens de bien, le prestige du malheur, et presque celui de l'héroïsme. C'est ainsi que, six ou huit ans plus tard, nous l'avons vu à Paris, accueilli et honoré comme un *chrétien dont la vie était consacrée à toutes les bonnes œuvres* (1). »

Nous ne pénétrerons pas dans le dédale des injustices, des spoliations et des trahisons de toute nature, où Satan et les hommes viennent de faire entrer la bien-aimée du Seigneur. Nous dirons seulement qu'il y eut *surabondance* d'épreuves, là où il y avait eu *surabon-*

(1) M. Gavot, notaire à Marseille durant près d'un demi-siècle, et qui, par sa probité et sa rare intelligence des affaires, avait mérité l'estime et la confiance générales, nous écrivait en 1880 :

« A la suite d'une infinité de roueries et de gaspillages, Gustave Perre chercha à reprendre sa revanche, en exploitant la charité de Mlle Jaricot. Jamais homme n'a, *comme lui*, usé, abusé du mensonge et de l'hypocrisie avec un talent de parole et de persuasion, propres à faire tomber dans le piège des personnes bien autrement méfiantes et habiles en affaires que la bonne et bienfaisante femme dont il a dilapidé la fortune.

« Plusieurs fois, lorsque ce misérable était en prison pour dettes, j'ai eu à l'interroger sur ses friponneries, *dont je possédais les preuves indubitables*. Eh bien, malgré cela, je subissais, je l'avoue, jusqu'à un certain point, la fascination de son intelligente et incroyable hypocrisie. »

Avec cette même intelligence satanique, il trompa M. Alfred de Carayon-Latour, dans une affaire un peu semblable à celle de N.-D. des Anges.

dance de dévouement et de courage. Ajoutons, pour la gloire de la vérité : *surabondance de grâces aussi ;* car le courage humain tout seul faiblirait vite sous la violence de la perversité qui déborde, à certaines heures de la vie des saints. « *Ma grâce te suffit,* » dit le Maître Jésus au grand Apôtre, épouvanté des tribulations par lesquelles sa vertu devait passer.

Dans la prière, « qui met toutes les forces du Ciel à la disposition de l'homme, » la servante de Dieu puisa celle d'accepter le calice amer que tout en elle repoussait avec horreur ! Mais si, malgré les frémissements de « *son cœur de chair* », sa volonté, qu'elle nomme *son cœur intime*, prononça le *Fiat* d'une soumission sans borne, sa vigoureuse nature, broyée et rebroyée mille et mille fois, par d'incessantes tribulations, répétera jusqu'à la fin cette parole du Sauveur à Gethsémani : **« S'il se peut, que ce calice passe loin de moi sans que je le boive. »**

Il est certain que la Mère des apôtres et des malheureux se trouva sans aucune ressource du côté de la terre, et que, pure de toute injustice, elle en subit néanmoins les humiliations.

Cependant, chez cette *dévouée*, l'espérance et le courage étaient aussi vivaces que la charité.

Bien que deux fois déjà elle eût vu les éléments de sa grande œuvre dispersés ou brisés par des mains criminelles, et qu'elle-même fût tombée dans un abîme de douleur et d'humiliation, la riche solitude de N.-D. des Anges attirait encore irrésistiblement sa pensée, dans la perspective d'y pouvoir réaliser ses saintes ambitions. Mais, hélas ! pour cela, il lui faudrait maintenant des avances bien autrement considérables que par le passé, et elle est pauvre et sans aucun soutien ! Ses amis riches se sont éloignés d'elle les uns après les autres, la laissant porter seule tout le poids de l'immense désastre, auquel bon nombre d'entre eux avaient grandement contribué.

Pareille lâcheté n'était pas nouvelle !... On la verra encore longtemps à la suite du malheur...

Les mains bienfaisantes de Pauline sont donc enchaînées par une extrême pauvreté. Oui ! Mais sa charité qui ne l'est pas, veut lutter encore, avec l'aide de Dieu, contre l'envahissement de la corruption chez les *petits*, les *travailleurs*, qu'elle aime, et qu'elle sait *particulièrement chers* au *divin Ouvrier de Nazareth*, leur Maître, leur Ami et leur Modèle.

« Que faire, que faire pour les sauver ? » disait-elle à cet Appui de toute faiblesse.

Plus elle priait, plus elle entendait distinctement une voix intérieure lui dire au fond de l'âme :

« Va tendre la main et parler de ton œuvre dans toute la France. Je compterai tes pas, tes humiliations et tes fatigues, au profit de ceux que tu désires sauver. »

Cet ordre était si imprévu, si étonnant, que, tout d'abord, il lui sembla l'effet d'une illusion. Aussi chercha-t-elle à s'en distraire.

« Dieu ne demande pas l'impossible... Or, mendier, quitter ma solitude et ma famille spirituelle, quand l'âge et de précoces infirmités me rendent si nécessaires le repos et un entourage d'affection, n'est réellement pas possible, » se disait-elle.

Mais bientôt la voix se fit si douce et si forte à la fois, qu'elle couvrit celle de la nature et fut comprise...

Le Maître, qui traçait à son héroïque servante une nouvelle carrière de souffrance et d'ignominie, l'éleva d'âme et de cœur au-dessus de toute considération humaine ; en sorte que, *pour la grande et sainte cause de l'ouvrier*, cause qui, à ses yeux, était celle de Dieu même, elle accepta dès lors, malgré les impérieuses réclamations de la nature, les amertumes de l'exil, avec les fatigues et les rebuts sans nom, qui devaient en être la conséquence.

XXIII

LA MENDIANTE DU CHRIST

« Ils s'en allaient pleurant et répandant leur semence... »
Ps. cxxv.

Le jour du départ était déjà fixé, quand la révolution de 1848 vint renouveler dans la *cité de Marie*, le désordre et les scènes hideuses de 93.

Pour occuper les bandes indisciplinées et menaçantes qui parcouraient les rues au chant de la *Marseillaise*, on organisa des *chantiers nationaux*, véritables repaires d'orgie et de pillage, dans lesquels se pressèrent des foules de citoyens et de citoyennes coiffés du bonnet rouge.

Lorette, ce pieux asile du dévouement et de la prière, devint l'un de ces *chantiers*... Des centaines des ces prétendus *travailleurs* y accoururent pour dévaster ce lieu charmant : les arbres séculaires, qui formaient de belles salles de verdure où Pauline, Sophie et leurs amies avaient fait si souvent le doux échange de leurs pensées, furent arrachés, ainsi que les croix plantées le long des sentiers conduisant à Fourvière.

Quel entourage pour les vierges chrétiennes ! Des femmes sans pudeur, mêlées à ces bandes sans frein, et encore plus insolentes, plus audacieuses que les hommes, venaient sans cesse harceler la portière de la maison en disant : « Nous voulons être largement pourvues de tout par la *riche* citoyenne Jaricot...» etc., etc.

Cependant beaucoup de ces malheureuses subirent la céleste influence de la bonté, à la fois douce et ferme de Pauline, qui eût voulu les sauver toutes de leur excessive dégradation.

Quand il n'y eut plus d'arbres qui valussent la peine d'être arrachés, le *chantier* fut transféré ailleurs, et la courageuse Pauline se prépara au départ, secrètement, pour ne pas éveiller la curiosité publique, qui épiait et commentait ses moindres démarches.

Que d'inquiétudes poignantes vont s'ajouter aux tourments du dehors pour la famille de Lorette !... La santé de sa Mère bien-aimée n'est plus la même : l'enflure considérable qui a envahi la partie inférieure de son corps, et les plaies survenues à ses jambes, lui rendent la chaleur et toute fatigue dangereuses. Malgré cela, elle va entreprendre un long voyage, dans le fort de l'été, à la façon des plus pauvres, et sans le moindre soulagement. Résistera-t-elle à de pareilles souffrances ?

On osait à peine se communiquer ces cruelles appréhensions, tant étaient grands le courage et le calme avec lesquels cette vénérable Mère préparait son départ. Elle disposa tout de son mieux pour que, durant son absence, ses filles ne fussent pas trop inquiétées ; et malgré la tristesse dont son cœur était inondé, elle trouva la force de les consoler, de les encourager.

Au moment où elle quittait sa demeure, des ouvrières dont elle avait été la bienfaitrice, accoururent pour lui dire adieu. Leurs paroles et leurs bénédictions l'émurent à tel point, qu'elle se trouva dans l'impossibilité d'y répondre autrement que par des pleurs.

Une de ces dignes chrétiennes, pauvre orpheline qu'elle avait longtemps secourue et toujours protégée, lui prit alors la main, la baisa et y glissa un tout petit paquet enveloppé d'un mauvais papier : « Prenez, ma Mère, dit-elle timidement ; je n'ai *que ce rien* à vous offrir, mais je vous le donne de grand cœur. »

Afin de ne pas blesser son humble amie, et croyant qu'il s'agissait d'une toute petite aumône, *la mère* crut

devoir accepter. Mais quelles ne furent pas sa surprise et son émotion, quand elle trouva dans le paquet *deux cents francs en or*, fruit de bien des veilles et de bien des privations.

Trop faible pour voyager seule, elle se fit accompagner de Maria Dubouis, qui devint son ange conducteur.

Appuyée sur le bras de cette fidèle compagne, elle descendit à Lyon, les yeux obscurcis de larmes, et toutes les deux prirent place dans la rotonde d'une diligence au grand complet. Il faisait très chaud, l'entourage était très bruyant, et la position des plus incommodes. Durant les longues heures de la route, Pauline récitait le Rosaire et son âme demeurait élevée au-dessus des vicissitudes d'ici-bas...

Sur le soir, Maria, voyant sur le visage de Pauline l'expression d'une indicible fatigue, lui dit :

« Vous êtes très mal, ici, pauvre Mère, et vous n'en pouvez plus ! »

« Non, non, ma fille, lui répond doucement celle-ci : Rassurez-vous, *quelque chose me soutient*. Que la volonté de Jésus soit faite, et que son règne arrive... »

Un triple but lui avait fait entreprendre ce premier voyage : juger par elle-même où en étaient les choses à Notre-Dame des Anges ; visiter, dans différentes villes du midi, les directrices du Rosaire-vivant, sur le zèle desquelles elle savait pouvoir compter ; enfin aller confier ses épreuves, ses desseins, et demander des conseils à une grande âme, riche de charité, de science, de lumière, celle du saint Évêque de la Rochelle, Mgr Clément Villecourt, Lyonnais comme elle, et dont la sagesse, la prudence et le dévouement lui étaient connus.

Au prix d'incroyables fatigues, elle arriva à Notre-Dame des Anges, où elle put constater en même temps la nature et l'étendue des fourberies de Gustave Perre et la richesse extraordinaire des éléments que la nature tenait comme en réserve dans ce lieu. Son

cœur éprouva un tressaillement de joie et d'espérance, à la pensée qu'un jour se réaliserait, dans ces solitudes privilégiées, l'œuvre dont elle avait conçu le plan et pour laquelle elle souffrait. « *Montagnes et collines bénissez le Seigneur*, » disait-elle.

Il se passa alors un fait extraordinaire dont Maria Dubouis fut témoin et qu'elle nous a raconté.

Un des ouvriers, affidé de Gustave Perre et comblé par celui-ci de libéralités iniques, ayant parié avec ses camarades *d'attraper, lui aussi, la crédule Mlle Jaricot*, vint trouver Pauline, affecta un profond désespoir et dit avec larmes : « Je suis dans une position affreuse ainsi que ma femme et mes enfants ; ayez pitié de nous ! »

Le cœur des saints ne sait pas résister à de pareilles tentations : l'amie des pauvres donna, sans hésitation ni réserve, le peu qu'elle avait. Cet acte de charité ne fut pas plutôt accompli, qu'elle se vit la risée de cet homme et de ses complices.

Trois jours plus tard, le malheureux auteur de cet ignoble plaisanterie tomba dans le minerai en fusion et y périt.

Mille et mille indignités furent révélées à Pauline : les pertes étaient immenses, et la réparation de tels désastres semblait au-dessus du pouvoir d'une faible femme. Mais, inébranlable dans son dessein, elle répondait à cette objection : « Tout est possible à celui qui croit, et rien n'est difficile à celui qui aime. »

Soutenue par cette conviction, elle continua son pénible voyage.

Comment sa santé si ébranlée pouvait-elle résister à tant d'émotions et de fatigues ? C'est le secret de son courage et celui de Dieu, qui la fortifiait ; car, malgré la vigueur que lui donnait la jeunesse, Maria se sentait épuisée par le manque de sommeil et la privation d'une nourriture substantielle. Du pain, quelques fruits et un peu d'eau, mêlée de café, composaient souvent le repas des voyageuses.

De douces consolations furent cependant ménagées à Pauline dans tous les lieux où le Rosaire-vivant était organisé. Elle put savourer les fruits de l'esprit de charité, qu'elle-même avait inoculé à cette famille spirituelle. En apprenant ses épreuves et ses desseins, les zélatrices dirent unanimement : « Comptez sur nous, nous vous aiderons de tout notre pouvoir. » Et ces dignes enfants de Marie se disputèrent l'honneur et la joie de donner l'hospitalité à la fidèle servante de leur céleste Mère.

Cet accueil filial ayant justifié ses espérances, Pauline continua son voyage avec moins de tristesse.

Dans les dures privations acceptées, celle de la sainte communion n'était pas comprise. La Mère et la Fille demeuraient à jeun, souvent jusqu'à midi, dans l'espoir de rencontrer quelque part un tabernacle qui s'ouvrît à leurs désirs. On peut imaginer ce que la longueur de cette attente devait ajouter aux fatigues de pareils voyages, faits par une chaleur tropicale.

Pauline dormait difficilement en voiture, et elle éprouvait une soif incessante, occasionnée par une petite fièvre continue. Malgré cela, le jeûne eucharistique fut supporté par elle, et quelquefois en vain :

Descendues à Carcassonne, après douze ou quinze heures de voiture, nos amies se rendent en toute hâte à l'église la plus voisine du bureau des messageries, et demandent qu'on veuille bien leur donner la sainte communion.

On les prend sans doute pour des aventurières, car, après les avoir examinées de la tête aux pieds, on leur refuse, non sans dureté, la faveur qu'elles sollicitent.

Le jour suivant, même jeûne, même attente. Il était près d'une heure quand on s'arrêta à Agen. Les deux voyageuses se rendirent à la cathédrale où un vénérable chanoine se trouvait encore (1). Elles lui expri-

(1) M. l'abbé Baret. Ce saint prêtre, que son extrême bonté fit surnommer « *le père* », exerça, durant de longues années, le ministère sacerdotal dans le diocèse d'Agen, où il fit un bien immense. Parfait imitateur de Jésus-Christ, il fut la lumière du

mèrent le désir qu'elles avaient de recevoir Notre-Seigneur.

« Je suis désolé, répondit-il avec une grande bienveillance, mais il est contre l'usage d'ouvrir le tabernale à cette heure, si ce n'est pour le saint viatique. »

C'était bien *la provision du voyage* qu'on sollicitait !

Les pauvres étrangères n'osèrent pas insister. Cependant, leur attitude parut si humble, et les larmes qui s'échappèrent de leurs yeux si touchantes, que le serviteur de Dieu crut pouvoir prendre sur lui de déroger à l'usage, en donnant, malgré l'heure avancée, la céleste Nourriture aux deux âmes qui la réclamaient avec tant de foi et d'amour. Cet acte de charité ne fut jamais oublié.

A Saintes, où pour la première fois nous rencontrâmes la vénérable mendiante du Christ, le Seigneur se montra, d'une façon non moins évidente et terrible qu'à Rustrel, le vengeur de son humble servante, outragée et persécutée.

Un jour que celle-ci était seule avec Maria dans la crypte de Saint-Eutrope, et qu'à genoux sur le tombeau du martyr, elle versait d'abondantes larmes, ce cri involontaire s'échappa de son âme pressurée par la calomnie et la cupidité : « Mon Dieu, délivrez-moi de *** qui s'acharne à ma perte ! »

clergé, la consolation et l'appui de toutes les infortunes. On trouvait dans sa grande âme, si pure, si tendre et si élevée, une ressemblance frappante avec celle du *Bienheureux* d'Ars.

Si M. Baret n'a pas fait de miracles dans l'ordre de la nature, toute sa vie, il en a fait de bien multipliés, dans celui de la charité.

Le voyant se prodiguer à tous, sans exception de rang, de fortune ou de mérite, on lui demanda : « Mais, quelle est donc la mesure de votre dévouement à chacun ?

— « Celle du malheur ou du besoin, » répondit-il avec l'extrême simplicité qui accompagnait toujours, chez lui, l'exercice habituel de cet admirable et complet dévouement à Dieu, aux âmes et aux malheureux.

Ce même jour, à cette même heure, à deux cents lieues de distance, le persécuteur se jetait par la fenêtre d'une maison et se brisait le crâne sur le pavé, sans que rien motivât une pareille conduite.

Quand, plus tard, Pauline apprit les circonstances de cette fin, elle s'écria terrifiée, désolée : « Seigneur, je ne voulais pas la mort, mais la conversion du coupable ! Jamais plus je ne vous demanderai de me débarrasser de mes ennemis. »

De Saintes, elle se rendit à la Rochelle, où, épuisée de fatigue et d'émotions de tout genre, elle rencontra un père dans le grand Évêque auquel, de si loin, elle venait demander conseil et protection.

Mgr Villecourt possédait à un très haut degré la bonté et la fermeté, unies à la prudence et à la science qui attirèrent sur lui les regards de Pie IX.

Il écouta avec un tendre intérêt l'exposé détaillé des désirs et des épreuves de sa sainte compatriote. Après avoir examiné et pesé toute chose devant Dieu, il jugea que, du côté du ciel, rien ne manquait au mérite d'une héroïque charité ; mais que, du côté de la terre, Pauline n'avait pas assez suivi la marche de la prudence humaine, en agissant avec une confiance aveugle dans la délicatesse d'autrui, surtout dans la remise de l'acte dont l'anéantissement avait causé sa perte.

A ce reproche, elle répondit simplement : « *C'est vrai* », mais avec un accent de si profonde humilité que le serviteur de Dieu, en le racontant, dit avec une humilité non moins grande : « L'éminente vertu d'une *telle* coupable confondit et embarrassa grandement son *pauvre* accusateur. »

Après qu'il eut signalé la noble faute, l'*Evêque* se montra *père*, en donnant à sa sainte fille les consolations et les encouragements qu'elle méritait à tous égards. Pasteur des âmes, il admira le courage avec lequel, malgré la faiblesse de son sexe et de son âge, elle avait tenté de sauver les plus exposés des enfants de l'Église. Il estima, dans sa haute sagesse, que les

deux grandes œuvres fondées par elle et son immense malheur, fruit de son dévouement à la cause catholique, lui donnaient des droits imprescriptibles à la reconnaissance des fidèles du monde entier, et à des secours exceptionnels de la part de tous les chrétiens. Aussi, *lui imposa-t-il l'obligation de faire valoir ses droits*, et les reconnut-il le premier, en remettant à Pauline une offrande, plus proportionnée aux charges de celle-ci qu'aux modestes ressources du budget épiscopal.

Nous verrons dans la suite cet intrépide défenseur de la persécutée, ce témoin oculaire et juste appréciateur de ses œuvres, déclarer hautement, en tout lieu et jusqu'au pied du trône pontifical, le double droit qu'on osa, *contre tout droit et contre toute équité*, contester *à la fondatrice de la Propagation de la Foi*...

Rendre l'espérance à une âme désolée, c'est lui rendre la vie. Son auguste ami lui ayant assuré que ses souffrances et ses larmes contribueraient au *salut des travailleurs*, Pauline se sentit plus forte sous le pesant fardeau de l'adversité.

Mgr Villecourt, après avoir suivi autrefois en elle le premier travail de la grâce, en contemplait, à cette heure, les merveilleux fruits. La grandeur même des épreuves, qui récompensaient trente années d'incomparable dévouement, lui firent comprendre que la vierge était prédestinée *au martyre du cœur*, et il la traita en âme forte, supérieure à toutes les adversités.

« Allez, dit-il, et agissez sans écouter les cris de la nature, qui en vous sera souvent réduite aux abois... Quand vous aurez fait *tout* ce que vous aurez pu, pour sauver l'œuvre des ouvriers, *quel que soit* le résultat de vos efforts, vous vous anéantirez devant Dieu et vous vous soumettrez sans aucune réserve à sa volonté. »

« Retournez à Lyon, pour y régler les affaires les plus urgentes et obtenir du temps. Ensuite, vous irez solliciter partout des aumônes, au nom de Jésus-Christ. »

Le retour de la Mère combla de joie sa petite famille

spirituelle, qui avait trouvé son absence bien longue, et qui, en la revoyant, se crut pour toujours à l'abri du malheur. Afin de ne pas troubler inutilement une sécurité qui devait être de si courte durée, la vénérable Mère dissimula ses angoisses et ses projets.

Lorette n'avait pas cessé d'être le centre des réunions et de la correspondance du Rosaire-vivant. M. l'abbé Rousselon, ayant assez de ressources personnelles pour se passer désormais d'honoraires, continua de desservir la chapelle et de diriger le Rosaire-vivant.

Comme, à première vue, rien encore ne paraissait changé dans la maison bénie de la charité, les étrangers continuaient d'y venir réclamer les conseils et les aumônes, qui, jusqu'alors, leur avaient été donnés avec une égale libéralité ! De plus, bien des Lyonnais, ne pouvant pas croire à la grandeur du désastre qui avait atteint leur sainte compatriote, ne savaient pas se départir de la tant douce habitude de la visiter, le matin, en revenant de Fourvière, et de prendre quelque nourriture en causant avec elle.

Combien il lui fut cruel d'avoir à insister sur la *nécessité* où elle se trouvait de supprimer toute dépense inutile... Malgré cela, on continuait encore les haltes matinales, sans soupçonner les dures privations qui en étaient la conséquence.

Le monde est ainsi fait : très peu de visiteurs comprirent que le moment était venu de donner, après avoir si longtemps reçu. Mais les pieuses ouvrières, cause involontaire des épreuves de leur amie, n'eurent pas plutôt appris son retour, qu'elles vinrent de nouveau la supplier d'accepter leurs petites économies, pour faire face à mille besoins pressants. En vain Pauline leur exposa sa détresse présente et l'incertitude absolue d'un meilleur avenir, ces dignes filles insistèrent de manière à rendre tout refus impossible.

Cette halte fut moins un temps de repos que des

luttes incessantes contre *le mauvais* vouloir de certains créanciers, dont les menaces grossières se renouvelaient sans cesse... Afin d'échapper dans ces luttes, à la fierté et à la vivacité de son caractère, Pauline retrempait chaque matin son âme et son cœur dans une oraison prolongée, durant laquelle, immobile et absorbée en Dieu, elle paraissait quelquefois rayonnante d'une clarté céleste. La sainte messe et la communion complétaient cette préparation aux assauts de ces pénibles journées.

« Je ne me souviens pas, nous dit Maria Dubouis, d'avoir jamais entendu notre Mère répondre avec impatience aux accusations et aux mépris dont on l'accablait. Ordinairement, elle se taisait et laissait tout dire... Mais souvent ses larmes trahissaient la violence de ses combats intérieurs. »

Cependant, à cette âme dévorée de la soif du bien et condamnée à l'inaction, le Seigneur laissait encore d'augustes et saintes amitiés, qui lui permettaient de reprendre haleine, dans l'atmosphère de pureté et d'amour où elle aimait à vivre.

Le cardinal de Bonald l'honora, jusqu'à la fin, d'une constante vénération, et son infortune ne fit que redoubler sa paternelle bonté pour elle. Il l'allait voir à Lorette, et exigeait qu'elle vînt à lui, toutes les fois que surgissaient de nouvelles difficultés ou de nouvelles épreuves, et il profitait de toutes les occasions de lui témoigner une reconnaissance pleine de respect, pour ses deux fondations catholiques.

L'éminent prélat en connaissait bien l'auteur, et de longue date ! Le 9 mars 1839, il lui avait écrit une lettre dans laquelle, par un tact délicat, pour ne pas blesser l'humilité de la fondatrice, il se contentait de souligner certains passages :

Je me souviendrai de demander à Dieu qu'Il vous permette de vous consacrer encore longtemps aux œuvres qui procurent sa gloire... La dévotion du Rosaire-vivant s'étend et se consolide partout. C'est un nouveau motif d'espérer que les bénédictions du Seigneur ne

s'éloigneront pas tout à fait de nous. Deux choses doivent donner beaucoup d'espoir : *l'œuvre de la Propagation de la Foi, et l'accroissement en France de la dévotion envers la Sainte Vierge.*

Dans une lettre du 21 avril 1839, quelle confiance il lui montre !...

Je m'embarquerai le 11 mai pour Rome. J'espère avoir l'honneur de vous voir à mon passage à Lyon. Si vos projets de voyage peuvent s'accorder avec les miens, j'en bénirai la divine Providence. Quoique je sois un *ange* de l'Église de France, à la manière de l'Apocalypse, je n'en ai pas moins besoin des prières des fidèles qui sont souvent, devant Dieu, bien plus grands que ces *anges des Églises*. Leur rang même, doit les rendre l'objet de la compassion et des ferventes oraisons des fidèles. Celui qui est plus élevé doit plus craindre les chutes. Les *anges déchus* n'ont pas été rares dans l'Église. Vous voyez, Mademoiselle, si j'ai besoin de vos prières et si je dois désirer de faire le voyage en votre compagnie !

Plus tard on essayera de circonvenir le cardinal contre Pauline malheureuse, mais il lui garde au fond la même estime.

Je prends une part bien sincère, Mademoiselle, à toutes vos tribulations, lui écrivait-il alors. Elles sont d'autant moins méritées, que vous n'avez jamais cherché vos intérêts propres, mais ceux de Dieu et du prochain. Je voudrais qu'il fût en mon pouvoir de diminuer vos peines, et *de vous prouver toute mon estime*. Je fais des vœux sincères, Mademoiselle, pour que vous retiriez quelques avantages de vos courses, et que vous trouviez partout cette sympathie qui est due à vos malheurs. J'ai la confiance que Dieu, qui veut vous éprouver, viendra à votre secours, et que vous pourrez trouver quelques jours de tranquillité et de paix. Mais la volonté de Dieu en toutes choses.....

A l'une des heures où les souffrances du présent et

les angoisses de l'avenir pesaient sur son cœur d'un poids plus accablant, Pauline reçut une lettre dont mille difficultés avaient retardé l'arrivée.

En jetant les yeux sur cette écriture bien connue, elle sentit une joie intime et se retira dans sa petite cellule, afin d'y lire en paix, sous le regard de Jésus seul, les pages qui étaient vraiment un secours du ciel pour son cœur désolé. Cette lettre avait été écrite par la main d'un évêque-martyr, Mgr Pierre-André Retord, de sainte et illustre mémoire (1).

Nous ne pouvons en donner que quelques paragraphes, mais dans toute leur belle simplicité.

J. H. C.

8 septembre, 1848.

Au Tong-King occidental.

Ma bien-aimée *tante* et chère *sœur*,

Vous allez être bien étonnée des deux titres que je vous donne en commençant... Je vais vous en expliquer le mystère.

Pourquoi vous donné-je le titre de *tante* ? En voici la raison :

Le jour de mon départ de Paris pour Bordeaux (où je devais m'embarquer), je dînai, avec un autre missionnaire, chez Mme Perrin, votre bonne sœur. J'étais jeune alors, et

(1) La mission du Tong-King était confiée à ce vaillant Prélat du diocèse de Lyon, évêque d'Acanthe et successeur de Mgr Borie, martyr.

« Mgr Retord ne tarda pas à jouir d'une immense popularité, dans les missions d'Asie ; son nom remplit tout l'extrême Orient, sans distinction de nationalité ou de culte. On vénérait en lui la plus haute expression du zèle et du courage, comme de la capacité et de la vertu. Il avait su se concilier, à un degré unique, le dévouement de son clergé, électrisé par son exemple et toujours prêt au martyre ; la confiance de ses néo-

elle, elle ne l'était déjà plus... Or, cette exellente dame me prit en telle affection, qu'elle voulut bien m'appeler *son fils*, et me demander de ne plus la nommer désormais que ma mère ; ce à quoi je consentis bien volontiers.

Depuis, je lui écrivis comme un fils à sa mère, et elle me répondit bien dans le style d'une mère à son enfant.

A cette heure, qu'elle est au ciel, elle me voit vous raconter *cette histoire de mère et de fils*, passée entre elle et moi, et que je n'ai jamais racontée à personne. Elle en est très contente, j'en suis sûr.

Si donc Mme Perrin est *ma mère*, et si vous êtes sa sœur, ne s'en suit-il pas que vous êtes *ma tante*, et que je dois vous appeler de ce nom ?

Mais comment êtes-vous aussi *ma sœur ?* L'explication de ce titre ne sera pas longue.

Je sais que vous vivez là-haut, sous l'aile de Notre-Dame de Fourvière, comme un petit poussin sous l'aile de sa mère, et que Marie est la vôtre d'une façon toute spéciale. Vous êtes même un de ses enfants les plus aimés. Eh bien ! le jour de mon départ de Lyon, j'allai dire ma dernière messe à l'autel de Notre-Dame de Fourvière, pour me jeter tout entier dans les bras de cette tendre Mère des justes et des pécheurs. Je la priai de me recevoir au nombre de ses enfants les plus chéris, et cela, dans toutes les circonstances de ma vie, comme dans tous les lieux où je pourrais aller.

phytes, qui pensaient n'avoir plus rien à craindre, dès qu'ils étaient sous la sauvegarde de sa présence ; l'amitié des plus puissants mandarins qu'il avait le secret d'intéresser à ses œuvres chétiennes, et enfin l'admiration des païens, qui saluaient en lui « le grand Roi de la Religion. »

« Dans leurs superstitions, les tribus sauvages s'imaginaient voir les bêtes féroces quitter leurs forêts, pour venir, sur son passage, se prosterner devant lui, et rendre hommage à sa sainteté.

« L'Europe elle-même ne resta pas étrangère à l'influence de son apostolat. Du fond de l'Asie, il l'édifiait et l'émouvait par cette correspondance qu'on dirait écrite avec le sang des martyrs, et qui a servi puissamment la cause de l'Église anamite, en excitant un intérêt universel pour son héroïsme et ses malheurs. » (*Messager du Sacré-Cœur*, novembre 1881.)

Si Marie m'a reçue pour son fils, et si vous êtes sa fille, n'est-il pas clair que nous sommes *frères,* et que je puis vous nommer *ma sœur ?* Or, que Marie m'ait reçu pour son fils d'une manière toute spéciale, c'est ce dont je suis très fort persuadé, d'après les nombreuses preuves de protection qu'elle n'a cessé de me donner, surtout depuis que je suis missionnaire.

Ah ! certes, si je voulais vous les énumérer toutes, il me faudrait composer un bien gros livre. Oh ! quelle est bonne Marie ! qu'elle est douce ! qu'elle est forte ! comme il fait bon d'être assis à l'ombre de son bras, d'être caché sous un pan de son manteau !

Vous savez tout cela ! Alors donc, ma bonne *tante,* eh bien donc, ma chère *sœur,* continuez à m'aimer beaucoup, devant Jésus et Marie... Je pourrais dire encore : Eh bien, ma chère *fille,* allez souvent sur le calvaire, demander à Jésus souffrant les vertus de patience et de force, nécessaires à votre *père,* pour combattre vaillamment les combats du Seigneur dans les plaines de l'Asie.

Mais non, je ne veux pas vous appeler *ma fille,* ce serait là me donner un air d'autorité épiscopale, dont je ne veux point user envers vous qui m'êtes supérieure en âge et en vertu. Il ne me convient que d'être votre *neveu* et votre *frère.* Si vous pouvez m'écrire, ce qui me sera certainement bien agréable, je vous demande de ne pas me donner d'autre titre.

Ainsi s'écoulera notre vie... la vôtre, tout doucement sur la montagne de Fourvière ; la mienne, péniblement au milieu des rochers et des épines de la tribulation, jusqu'à l'heureuse éternité où j'espère vous revoir avec Mme Perrin, ma mère adoptive. Là, nous serons réunis pour toujours, en présence de Marie, notre grande et commune Mère.

Agréez, ma bonne *tante* et chère *sœur,* les sentiments d'affection avec lesquels je suis, dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie au pied de la croix.

Votre cher *neveu, frère* et *tout dévoué serviteur.*

† Pierre-André Retord, évêque d'Acanthe,
vicaire apostolique du Tong-King.

Mais ces consolations n'étaient que de courtes haltes ménagées, par la Providence, afin de donner à la victime la force d'avancer sur la route du Calvaire.

Les douleurs de celle-ci redoublaient en proportion des maux de ses frères et de sa propre impuissance à y remédier. Cette impuissance dévorait littéralement sa vie.

Sûre de l'affection et du dévouement de la grande famille du Rosaire, le 1er mai 1849, elle lui adressa un premier cri de détresse dont la touchante beauté émut tous les cœurs. Elle demandait, comme secours, la modique cotisation de *10 centimes par mois*, pendant cinq ans, ce qui fut accepté avec élan par toutes les conseillères de l'œuvre. En attendant que l'autorité ecclésiastique permît d'organiser et d'étendre cette cotisation, des secours particuliers vinrent prouver, à la mendiante du Christ, la sympathie qu'excitait son malheur.

Ces secours et quelques autres lui permirent d'écarter, encore une fois, de Lorette et de N.-D. des Anges l'expropriation tant redoutée!

Il fallut enfin se décider au grand départ. Le travail des mains devait procurer le nécessaire de chaque jour à la petite colonie, déjà bien réduite, de Lorette, que Pauline espérait avoir mise à l'abri des vexations de toute sorte, auxquelles sa première absence l'avait livrée. Ayant tout réglé, non comme elle l'aurait voulu, mais comme elle l'avait pu, surmontant ses répugnances et sa douleur, elle partit pour aller tendre ses mains desquelles s'étaient échappés d'incalculables bienfaits.

Elle se rendit d'abord à Moulins où M. le comte d'Orsay se mit à sa disposition pour travailler à l'œuvre régénératrice. *Cette fois*, la vertu et l'honneur accompagnaient les paroles.....?

Elle retrouva, à Tours, M. Dupont qui avait été reçu à Lorette, aux jours où elle y exerçait une hospitalité noble et chrétienne : il l'avait vue dépenser sa fortune et se dépenser elle-même tout entière, pour secourir

quiconque était sous le poids de l'adversité ; aussi partagea-t-il en *vrai frère* l'affliction profonde de cette prédestinée, dont il admira le grand dessein *de la Conservation de la Foi*, et particulièrement, la branche de l'*œuvre des ouvriers,* pour laquelle il résolut d'organiser, sur une vaste échelle, la souscription en projet. Bonne volonté qui fut enchaînée comme tant d'autres...

De Tours, Pauline se rendit à Paris où nous allâmes la rejoindre.

C'était au mois de juin 1849. Le choléra et l'émeute donnaient à la grande cité l'aspect le plus lugubre : partout des cercueils, des visages hideux et des soldats armés.

Nous fûmes reçues au Sacré-Cœur de la rue de Varenne, où Mme Barat, fondatrice et supérieure générale, traita Pauline comme on peut traiter une *sainte* amie, c'est-à-dire avec une tendresse mêlée d'un profond respect.

Paris n'est qu'un vaste désert à qui le parcourt en versant des larmes. Pauline sentit cette impression, du premier au dernier jour qu'elle y resta. Elle y était venue réclamer l'intervention de personnes influentes et, par cela même, capables d'aplanir beaucoup de difficultés ; elle voulait surtout confier au réprésentant de Pie IX, ses desseins, sa détresse et ses répugnances à suivre le conseil donné par Mgr Villecourt, de faire valoir ses droits *au titre*, abandonné à d'autres depuis longtemps.

L'accueil de Mgr Raphaël Fornari fut celui de tous les prélats romains, c'est-à-dire, si paternel et si simple, que l'exilée put ouvrir librement son pauvre cœur.

Le Nonce approuva en tout point le conseil donné par Mgr Villecourt, et loua vivement le projet conçu en faveur des classes ouvrières. De plus, S.E. témoigna *une extrême bonté à Pauline* et promit une constante protection à celle dont les malheurs présents ne devaient pas faire oublier le glorieux passé.

Quelque paternelle qu'avait été cette réception, elle laissa Pauline dans une profonde tristesse. La démarche à faire lui coûtait d'autant plus, que, depuis trente années, elle avait,comme on le sait, abandonné le titre de fondatrice à tous les compétiteurs, et autorisé par son silence une sorte de prescription contre elle-même. Or, pour cette âme, réclamer un *tel* honneur, en de *telles* circonstances, était une indicible épreuve.

Elle alla cependant chez le président du conseil, et fut reçue avec des marques de haute estime.

Alors, un peu confiante, elle exposa, d'une voix émue, ses malheurs et la pénible nécessité, où elle se trouvait, de publier ses droits au titre de fondatrice de la Propagation de la Foi, afin de pouvoir implorer la charité des fidèles en faveur d'une œuvre en péril, et dont elle fit brièvement connaître les éléments, le but et les entraves.

Quand elle eut achevé, l'*ami* avait disparu, le *président* seul restait. Il répondit avec beaucoup d'embarras et de froideur, que le conseil examinerait s'*il y avait lieu d'accueillir ou de rejeter la requête* et qu'il donnerait une réponse la semaine suivante.

Au jour indiqué, nous allâmes chercher cette réponse, qui fut, hélas, glaciale! « Le conseil refusait de reconnaître ostensiblement, à Mlle Jaricot, *un titre qu'elle n'avait jamais réclamé jusque-là.* D'ailleurs, dans les circonstances où se trouvait celle-ci, recourir à la charité des fidèles nuirait à l'œuvre de la Propagation de la Foi...,etc., etc.» Et on ajouta ces mots cruels : « Pourquoi vous êtes vous mise dans la nécessité de recourir à la charité publique, trop souvent *exploitée !* »

Ce refus et ces réflexions blessèrent Pauline jusqu'au fond de l'âme. Que de choses elle aurait pu répondre pour se justifier ! Elle se tut ; mais, comme nous nous trouvions près de Saint-Sulpice, elle nous dit : « Allons vers Jésus... Ce que je viens d'entendre m'est très dur !... Mais, tout vient de Dieu ; ne l'oublions pas et répétons : « *Fiat !* »

Retirée dans la délicieuse chapelle de la sainte

Vierge, elle y demeura jusqu'à ce que le calme lui eut été rendu.

Cependant, si le conseil de la Propagation de la Foi se montrait impitoyable, Pauline avait la certitude que sa chère famille du Rosaire-vivant était, partout, disposée à accepter la cotisation de *deux sous par mois*, en faveur de l'œuvre des ouvriers. Il ne manquait plus, de côté-là, que l'autorisation des supérieurs ecclésiastiques, et il était à supposer qu'elle serait accordée sans difficulté.

Mais tout cela demandait du temps, et, à Lyon, il y avait des créanciers qui ne voulaient pas attendre... Chaque jour, de nombreuses lettres étaient remises à Pauline, qui ne les ouvrait jamais qu'avec terreur et après avoir murmuré : « Mon Dieu ! donnez-moi le courage de tout accepter, sans vous offenser. » Certes, elle avait demandé dans toute la sincérité de son cœur d'être immolée pour le salut de ses frères ; mais sa nature, délicate et noble à l'excès, n'avait pu envisager et ne pouvait accepter sans combat *le genre d'immolation* que Dieu lui réservait...

Nous vîmes une fois son courage, pourtant si fort, réduit à l'extrémité, dans l'un *de ces moments terribles* où le ciel et la terre semblent se retirer de concert et abandonner l'homme à sa faiblesse.

Le matin, elle avait reçu de ses ennemis des lettres pleines de menaces. C'était peu : des personnes chères à Notre-Seigneur, et, par conséquent, vénérées de son humble servante, lui avaient reproché sa *cupidité*, son *orgueil*, son *ambition*, etc.

En présence de ces outrages immérités, une révolte ayant éclaté dans son âme, elle s'était réfugiée à la chapelle et murmurait :

« Mon Sauveur, me condamnez-vous donc aussi ? Vous ne me montrez plus votre visage adorable, sur lequel je lisais autrefois votre amour pour moi... Vous savez, cependant, mon doux Maître, *pourquoi* je me

suis exposée à de pareils délaissements... Je n'ai plus la force de souffrir... Daignez donc m'assister si vous ne voulez pas que je succombe ! Vous êtes mon seul appui. Ah ! restez-moi ! »

D'abondantes larmes couvraient son visage et les papiers qu'elle tenait à la main en étaient trempés.

Bientôt, fortifiée dans l'humilité par son Soutien du tabernacle, elle alla répondre à ses créanciers, qu'elle *les conjurait instamment* de lui pardonner ses retards involontaires ; et à ses accusateurs : que si, dans l'œuvre de Notre-Dame des Anges, elle n'avait jamais eu les pensées qu'on lui supposait, elle méritait bien d'autres blâmes, n'étant qu'une pauvre créature capable de tout mal.

L'après-midi fut consacrée tout entière à des visites pénibles qui avaient été remises jusque-là.

Dieu bénit cette généreuse expiation d'un moment de défaillance : le soir même de ce jour, la pauvre de Marie eut la consolation d'expédier une grande partie de la somme si durement réclamée.

C'était pitié de la voir accepter, sans se plaindre, les incessantes fatigues que l'enflure et les plaies de ses jambes devaient rendre si douloureuses ! Quand la souffrance l'empêchait d'aller plus loin, elle disait : « Arrêtons-nous un peu... Voilà une belle borne, un beau seuil de porte..., je vais m'y asseoir comme dans un fauteuil, et ensuite, vous me verrez toute *guillerette*...»

En effet, après quelques instants, elle reprenait mon bras ou celui de Maria, et se remettait en marche, pour faire ce qu'elle appelait « *ses belles visites,* » c'est-à-dire tendre la main aux riches de ce monde.

Comme nous lui demandions :

« A quoi pensez-vous, quand vous allez ainsi d'un hôtel à un autre ?...

« Aux stations du chemin de la croix, » répondit-elle tristement.

Son faible corps arrivait-il à ne pouvoir absolument plus supporter ces marches forcées, elle recourait aux

omnibus, dans lesquels elle ne montait qu'avec une extrême difficulté. Entourée des splendeurs de la capitale, elle ne voyait que Dieu, ne pensait qu'à lui, et répétait très souvent : « Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit ! » *C'était son cri de guerre...*

Cependant, les semaines, les mois s'écoulaient sans apporter les secours attendus, et l'œuvre de Notre-Dame des Anges était de plus en plus exposée à perdre tous ses éléments d'organisation. Absorbés par les soucis de la politique, ou épouvantés de voir l'édifice social trembler sur ses bases, les esprits sérieux cherchaient, dans les ressources humaines, le moyen d'en rétablir l'équilibre, et, presque tous, demeuraient sourds à la voix qui signalait *un moyen de salut dans la régénération des classes ouvrières.*

D'autre part, le voile de deuil qui enveloppait Paris devenait chaque jour plus sombre : le choléra continuait d'y sévir sans merci, la Révolution parlait ouvertement de mettre sur les barricades les jeunes filles des établissements religieux, et l'ignoble population qui se montrait dans les faubourgs et sur les quais, semblait venir de l'enfer ! On attendait donc avec effroi *le coup de tonnerre...*

Mais des milliers d'âmes pures avaient prié... Aussi, le soir même du jour où les révolutionnaires devaient triompher, les plus redoutables d'entr'eux prenaient le chemin de l'exil, et il n'y avait plus que des cas isolés de choléra.

Aussitôt après la tempête, l'abeille diligente reprend sa cueillette et cherche si, dans les fleurs épargnées, elle trouvera encore quelque chose pour le trésor de son miel. Ainsi, dès que l'orage politique eût été apaisée, celle qui s'intitulait souvent *l'abeille du Calvaire*, chercha de nouveau à recueillir, pour sa *ruche* de Notre-Dame des Anges, les éléments propres à la formation *du miel divin* qu'elle voulait y faire savourer.

Un comité fut organisé pour sauver *l'œuvre des*

ouvriers. Trois ecclésiastiques furent désignés par le Nonce lui-même, pour être placés à la tête de ce comité.

M. l'abbé Martin de Noirlieu, curé de Saint-Loui d'Antin ;

M. l'abbé Hanicle, curé de Saint-Séverin ;

Et le vénérable abbé Dufriche-Desgenettes. Celui-ci, dans toute la maturité de l'âge et entouré de cette vénération qu'inspire la sainteté, voulut rendre à Pauline un témoignage public de vénération et de reconnaissance.

Dans ce but, il publia, le 18 septembre 1849, une lettre adressée *à tous les cœurs charitables*, et dont voici les premières lignes :

« *Le nom de Mlle Pauline-Marie Jaricot est prononcé avec louanges de Dieu dans tout l'univers*, et partout, malgré l'extrême modestie de cette vertueuse personne, *ce nom rappelle les deux œuvres prodigieuses que la bonté divine lui a donné d'établir et de fonder :* **la Propagation de la Foi et le Rosaire vivant.** »

Le serviteur de Marie exalte ensuite l'excellence de *l'œuvre régénératrice*, pour le succès de laquelle il fait appel à la charité catholique.

Un grand nombre de recommandations épiscopales furent également publiées dans le même but et Mgr Villecourt ne manqua pas d'unir sa voix à celles de ses frères dans l'épiscopat, pour louer en même temps l'œuvre et celle qui en avait conçu la pensée.

On a pu lire ailleurs (1) quelques uns de ces beaux témoignages.

Obligée, par le comité, de publier les lettres écrites à sa louange, l'humble vierge éprouva ce qu'elle nommait *la confusion du néant*... Elle obéit cependant. Mais, penchée sur la feuille qui recevait ce nouveau cri de détresse, elle essuyait de temps à autre ses larmes;

(1) *Vie de Pauline-Marie*, en 2 vol., Palmé, éditeur.

des soupirs s'échappaient de ses lèvres et elle murmurait : « C'est bien dur. »

Les difficultés de l'œuvre étaient devenues *telles*, que, pour la sauver, il fallait un concours général.

Ce concours devait consister, comme on l'a vu déjà, en *une légère aumône* donnée *pendant cinq ans seulement*, par les membres de la Propagation de la Foi et du Rosaire-vivant. Mais, sous prétexte de ne pas mettre *en péril* ces deux œuvres, on suscita mille entraves à la souscription *générale*, qui eut tout sauvé.

Pauline souffrit beaucoup de ce refus ; cependant il n'altéra pas son courage. Elle continua sa vie de prière et de sacrifice, tandis que sa situation devenait de plus en plus critique, et que, chaque jour, se multipliaient pour elle les angoisses et les menaces : « On allait, dans un bref délai, faire vendre Lorette et Notre-Dame des Anges par voie judiciaire, etc., etc. »

Ces menaces et bien d'autres douleurs étaient le sujet habituel de ses entretiens avec Jésus-Christ. Ce Maître adorable, qui dispose à son gré des trésors de la terre, comme de la splendeur des cieux, se complaisait sans doute à voir sa généreuse épouse, lutter amoureusement contre la pauvreté, la méchanceté des hommes, et contre les désolations de son propre cœur, car il ne la secourait pas.

Cependant Il lui ménagea une douce rencontre dans ce Paris où elle recueillait tant d'humiliations. Mgr Emmanuel Verrolles, qui portait sur son corps épuisé les traces des souffrances cruelles, acceptées pour la gloire et l'amour du Christ, venait d'arriver à Paris. Après avoir franchi six mille lieux, il mendiait lui aussi, au nom de Dieu, en faveur de l'extrême détresse de son peuple.

Dominées par l'irrésistible ascendant de la sainteté, les foules suivaient les traces de l'Evêque missionnaire, et remplissaient les églises, où sa parole, d'une extrême simplicité, enthousiasmait l'immense auditoire, habitué à l'éloquence des Ravignan et des Lacordaire.

Pauline eut avec le martyr de longs entretiens, durant lesquels, élevant leurs cœurs et leurs pensées, bien au-dessus des misères de ce monde, tous deux paraissaient savourer les amertumes de la douleur dont ils portaient les glorieux stigmates. Disciples fidèles de Jésus crucifié, ils s'encourageaient l'un l'autre à traverser « la grande tribulation ». Si leurs croix étaient différentes, leurs âmes se comprenaient, et demeuraient également invulnérables dans l'espérance et la charité.

Le saint Evêque, dont la profonde humilité a ravi tous ceux qui l'ont connu, disait :

« Quand je vois à mes pieds cette femme si admirable par ses œuvres et ses mérites, j'ai besoin de me souvenir que je suis revêtu du caractère épiscopal ; autrement, je serais plutôt tenté de lui demander sa bénédiction, que de lui donner la mienne. »

Quelques mois plus tard, avant de reprendre la route de l'Orient, l'apôtre, voulant donner à sa sœur dans le Christ un dernier témoignage de reconnaissance et de dévouement, lui adressa la lettre suivante, dont tous les mots sont à peser :

Paris, 17 août 1850.

MADEMOISELLE,

J'ai lu avec le plus vif intérêt toutes les pièces de l'œuvre nouvelle de Notre-Dame des Anges. Dieu, qui vous a éprouvée par tant de traverses, a voulu, dans sa bonté, lui donner le sceau de la croix de son Fils, et la faire *sienne*.

Ayez donc bon courage et confiance. Vous réussirez ; tous les bons catholiques de France, tout *bon* Français doit aider de son concours cette œuvre tout à la fois *catholique et sociale*.

Mais, avant tous les autres, *nous, missionnaires* et *sentinelles perdues de l'extrême Orient*, *qui ne vivons*,

qui ne travaillons que par la Propagation de la Foi, cette œuvre admirable sortie de vos mains, de votre cœur, avec quel sentiment de gratitude et de bonheur ne devons nous pas vous aider, aux jours de votre détresse causée par votre charité, vous, Mademoiselle, que j'allais appeler la **Mère de nos missions !**

Quelle que soit la pénurie de la mienne, la plus persécutée et la plus lointaine de l'univers, je vous envoie, avec bonheur, en mon nom et en celui de la mission de Mandchourie, en pur don, la souscription de cinq années, et m'inscris ainsi parmi vos associés.

Le porteur de la présente vous remettra cette somme de six francs. Priez pour nous, et que *Notre-Dame des Anges* vous ait en sa sainte garde.

Agréez, Mademoiselle, l'assurance de mon respectueux dévouement en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Em. Verrolles,

Évêque de Colombie, vic. ap. de Mandchourie.

Ainsi, par la voix de deux de ses plus illustres pontifes, *l'Orient* rappelait à *l'Occident* quel témoignage il aurait dû rendre, le *premier*, à **« la Mère des apôtres. »**

XXIV

L'ŒUVRE DES OUVRIERS JUGÉE A L'ÉTRANGER

« Nul n'est prophète dans son pays. »
(Evangile.)

Pauline avait l'âme trop élevée au-dessus de toute considération humaine, pour vouloir faire entrer la politique dans le plan de son œuvre des ouvriers. Mais elle aimait la France et elle avait tout sacrifié pour guérir une des mortelles blessures de cette chère patrie. Ne trouvant, dans son extrême détresse, aucune main assez puissante pour sauver *l'œuvre régénératrice*, elle eut la pensée de mettre cette œuvre, éminemment populaire, sous le haut patronage du comte de Chambord, auquel il ne manquait, disait-on alors, que la *popularité*, pour être accueilli de tous.

Le comité approuva cette pensée et jugea que le mieux était d'aller à Frohsdorff, y traiter verbalement cette grave question.

Le voyage d'Allemagne offrait alors de grandes difficultés, les troubles de la Suisse obligeant de prendre la route du nord. Mgr Fornari,daigna y pourvoir en désignant lui-même, comme le guide qui pouvait les aplanir, le R. P. de Magallon, restaurateur et supérieur des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, à Paris.

Petit-fils du marquis d'Argens, ami intime de Frédéric II, le P. de Magallon avait conservé des relations, non seulement avec la cour de Prusse, où sa jeunesse

s'était écoulée, mais encore avec celles de Vienne et de Froshdorff, ce qui devait faciliter le succès de cette suprême démarche.

Les forces épuisées de la sainte mendiante ne lui permettant pas d'affronter les fatigues d'un si long voyage, elle nous pria de la remplacer, et nous confia un mémoire du plus grand intérêt, dans lequel elle dépeignait les dangers de la société ébranlée jusqu'à ses bases par l'esprit d'irréligion, et ajoutait humblement que, pauvre et indigne servante du Christ, elle nourrissait, depuis de longues années, le désir de rendre Dieu à l'ouvrier, afin que celui-ci, rendu à la Religion et à la famille, retrouvàt cet ensemble de vertus qui fait la force et la gloire des peuples et des rois. Elle indiquait les obstacles insurmontables qui l'arrêtaient, et implorait la protection du petit-fils de saint Louis.

Tel était, en substance, le document qui nous fut remis.

Le flux et le reflux des craintes et des espérances de cette époque avaient amené auprès de l'auguste exilé, alors à Ems, un grand nombre de Français sincèrement dévoués à la royauté, et des courtisans intéressés, faisant grand bruit *du prochain avènement de Henri V au trône..*

Ces hommes, sur les lèvres desquels les leçons sévères et prolongées du malheur, n'avaient pas mis la sincérité, jetèrent aux yeux du prince, le *noir* et presque l'*odieux*, sur le dessein de régénération « *dont l'opportunité était loin d'être certaine.* » La classe ouvrière n'était pas, à beaucoup près, aussi démoralisée que Mlle Jaricot voulait bien le dire : une députation de travailleurs, envoyés par leurs camarades, n'était-elle pas venue récemment à Frohsdorff, offrir un présent à l'héritier de la couronne de France, » etc., etc.

Le mémoire remis au comte de Chambord fut-il lu ?... C'est douteux, car il n'y fut donné aucune réponse. Le prince se montra d'une extrême bienveillance pour les délégués de la servante de Dieu, mais il

leur parla de l'œuvre de N.-D. des Anges, *comme d'un projet un peu imaginaire, qu'on examinerait à loisir, quand une seconde et* prochaine *restauration aurait ramené à Paris la famille royale...*

Et tout en resta là...

Pendant notre séjour à Vienne, le Nonce apostolique ne cessa de donner des preuves de son dévouement à la cause de Pauline, dont il avait entendu exalter le mérite par Grégoire XVI. Grâce à l'intervention de ce prélat, nous reçûmes du jeune Empereur, cinq cents francs pour l'*œuvre des ouvriers*, avec l'expression « des vœux que formait S. M. I. R. pour le succès du grand et beau dessein.

Vers ce même temps, nous écrivîmes à notre sainte amie, qu'une personne se servait du nom de la fondatrice de la Propagation de la Foi, pour recueillir des secours, qu'elle appliquait ensuite à des œuvres personnelles.

Mais l'âme droite qui devait souffrir de tant de perfidies, sans jamais les comprendre, sans même y croire, supposa *seulement* une *erreur* de notre part, et nous écrivit alors une lettre toute belle de charité.

« Je crois, y est-il dit, *qu'espérer quand tout semble perdu du côté des créatures, c'est rendre hommage filial à notre bon Maître.* »

Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, applaudit, lui aussi, au dessein de régénération et daigna faciliter les démarches des délégués de Pauline, en leur faisant accorder la gratuité des voyages en Prusse et en Autriche.

Sa Majesté lut avec un vif intérêt un petit mémoire sur l'œuvre, et dit au R. P. de Magallon, reçu à Sans-Souci dans l'intimité de la famille royale : « Si, au lieu de fonder cet établissement en France, on le fondait en Prusse, je donnerais avec joie un cautionnement de quatre cent mille francs pour faciliter les débuts ; car, bien que protestant, je reconnais la supériorité de vos œuvres sur les nôtres. Mais, quelle est donc la femme qui a pu concevoir et tenter l'exécution d'un tel projet?

« Sire, répondit le religieux, c'est *une simple catholique.*

« Je comprends, répliqua Frédéric. Puis il ajouta :

« Je me sens très porté à soutenir la généreuse française qui a tout sacrifié pour une si noble entreprise, *mais j'ai les mains liées par les exigences d'une politique inexorable.* »

Voulant, malgré « *cette politique inexorable* », témoigner sa sympathie pour l'œuvre des ouvriers, S. M., après avoir donné mille francs au R. P. de Magallon, daigna nous en envoyer cinq cents de plus, avec les lignes suivantes, écrites tout entières de sa propre main et scellées du sceau royal :

MADEMOISELLE,

Ce n'est pas sans intérêt que j'ai pris connaissance du mémoire sur l'œuvre de N.-D. des Anges, que vous avez bien voulu me communiquer et que je vous fais remettre ci-joint ; Monsieur de Magallon vous aura déjà dit les *raisons majeures* qui m'interdisent, dans les circonstances présentes, le plaisir de participer *d'une manière efficace* à cette bonne œuvre.

Votre affectionné

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Sans-Souci, 16 août 1849.

Au retour, Pauline écouta avec émotion tout ce que nous lui racontâmes d'un voyage qui lui avait causé tant d'angoisses. Certains détails lui furent très pénibles et détruisirent en elle de ces douces illusions, que le cœur aime à garder au milieu des amertumes de la vie.

Parfois, dans l'effrayante solitude des montagnes,

le voyageur épuisé se croit près d'arriver au terme de sa course, quand, d'heure en heure, apparaissent devant lui des gorges plus sombres et des sentiers plus escarpés, qu'il doit franchir pour atteindre le sommet radieux, dont la splendeur attire et charme depuis longtemps son regard.

Pour certaines âmes, il en est ainsi sur la route du ciel...

Dans l'espoir de sauver son dessein, Pauline avait accepté des charges écrasantes ! D'autres croix, qu'elle n'avait pas prévues, s'ajoutant aux premières, lui donnèrent une particulière ressemblance avec la *victime suprême* dont elle suivait pas à pas les traces.

Jusqu'à présent, elle avait pu goûter la consolation d'une mère affligée, dont les enfants partagent les peines, après avoir partagé ses joies... De plus, trente années d'un dévouement sans borne lui avaient acquis la vénération générale, et, comme l'écrivait le saint abbé Desgenettes, « son nom était prononcé avec louanges de Dieu dans tout l'univers. » Son cœur pouvait donc encore s'appuyer sur quelque chose ici-bas. Or, c'est ce cœur qui devait être l'objet principal du sacrifice... Aussi, va-t-il éprouver désormais toutes les tristesses, toutes les amertumes de l'isolement, de l'abandon et de l'ingratitude.

On n'a pas oublié avec quelle bonté et quelle générosité elle avait ouvert sa belle solitude de Lorette, à la petite *Compagnie de Marie,* et, avec quelle touchante habileté, elle enseignait le chemin de la perfection aux âmes qui s'étaient placées sous sa conduite.

Près de quinze jeunes filles se formaient ainsi aux vertus religieuses et goûtaient, dans cette calme retraite, les avantages et les douceurs de la société intime d'une sainte mère, qui les aimait du plus profond de son âme. La communauté d'une même vie avait, de jour en jour, resserré des liens si étroits.

Ce fut à l'heure même où son dévouement à l'Eglise et à la France, lui suscitait d'inexprimables douleurs, que ses ennemis s'efforcèrent d'effrayer ses filles bien-

aimées et de leur persuader qu'elle ne *pouvaient ni ne devaient* demeurer auprès de leur Mère.

Déjà une ou deux défections étaient venues désoler celle-ci, quand, malgré les événements que l'on sait, et des appréhensions poignantes, elle avait dû quitter une seconde fois Lorette, où sa présence devenait plus nécessaire que jamais. Depuis lors, elle faisait son possible pour encourager et consoler son petit troupeau, en lui écrivant des lettres où son pauvre cœur se répandait tout entier. Le sachant ébranlé et près de défaillir, elle s'efforce de le rassurer et de le consoler.

Ce qu'elle leur écrit est divin comme le vol de son âme.

Tandis que la vénérable exilée s'efforçait de prémunir ses filles contre les ruses de la jalousie, elle rencontrait sur sa route une épine jusqu'alors inconnue, et dont la blessure, pour elle si difficile à supporter, devait se renouveler presque à chacun de ses pas.

Beaucoup semblaient trouver dans l'excès même de son infortune, un motif suffisant de n'avoir égard ni à ses fatigues ni à ses angoisses. En voici la preuve dans un fait pris au hasard, entre bien d'autres.

A Lille, où toutes les œuvres catholiques sont si bien comprises et si généreusement soutenues, celle de Notre-Dame des Anges avait excité une sympathie unanime, et, comme l'écrivait Pauline, « on s'y montrait avide d'entendre sa pauvre voix. » Sa présence y était donc fructueuse pour les âmes et pour le dessein qu'elle fécondait de ses larmes ; en un mot, elle goûtait là quelque repos, dans une légitime espérance de secours.

Eh bien ! elle se trouvait à peine depuis huit jours dans cette ville, qu'elle reçut d'une personne haut placée, l'invitation *pressante* de revenir sans aucun retard, à Paris où, lui assurait-on, une *chance certaine de salut se présentait pour son œuvre*.

Heureuse de cette annonce, la sainte mendiante se hâta de retourner dans la capitale. Mais quels ne furent pas son étonnement et sa douleur, lorsqu'à son

arrivée, elle put constater le néant des promesses faites avec une si inconcevable légèreté. On lui adressa quelques excuses banales, quelques compliments non moins pénibles à entendre, et... tout fut dit... On ne songea plus à son malheur.

Elle dévora en silence ce qu'une telle conduite ajoutait d'amertume à ses peines, et comme mille embarras survenus l'empêchèrent de pouvoir retourner à Lille, elle reprit sans murmure ses longues courses dans Paris, où le premier monastère de la Visitation lui donnait une hospitalité digne du cœur de saint François de Sales...

« J'accepte tout, disait-elle, et tant qu'il me restera un peu de force, je tendrai la main jusqu'à ce que j'aie épuisé le calice des humiliations. »

Et elle allait courageusement vers les riches qui avaient témoigné le désir de la voir. Presque toujours on l'accueillait avec de grandes démonstrations de joie et de respect mais l'aumône demandée n'arrivait que très rarement. Pour les heureux du monde, la présence de « cette femme extraordinaire » était une diversion aux plaisirs devenus monotones, et sous les lambris dorés, on demandait à voir de près, *comme une sorte de phénomène*, celle qui, dédaignant les vanités du monde, n'avait jamais eu qu'une seule ambition, la gloire de Dieu. Mais on ne se préoccupait guère de la secourir : « Ah ! nous disait-elle, que ces sortes de visites me sont pénibles, et qu'il m'est douloureux de passer des heures précieuses à entendre des riens, quand le temps me dévore !... »

Pendant cette seconde réunion, il nous fut aisé d'apprécier mieux que jamais l'éminente vertu de cette amie et l'empire qu'elle exerçait sur elle-même. Attaquait-on à dessein ses plus chères convictions, le bouillonnement intérieur de la nature empourprait très vite ses joues, sans avoir jamais la puissance de mettre sur ses lèvres une seule parole amère.

Son cœur était si transparent que le regard le moins exercé en devinait l'inépuisable richesse. Confiante et simple avec nous, comme un enfant, elle répondait sans détour à toutes nos questions, sans se douter de ce que nous faisaient éprouver d'admiration, ses naïves et sublimes réponses.

Nous lui demandâmes un jour comment elle pouvait accepter sans amertume les cruelles épreuves qui se multipliaient sur sa route, depuis déjà tant d'années. Elle baisa son petit crucifix et dit simplement :

« *Je l'ai regardé, je l'ai aimé, je l'ai compris. c'est pourquoi je pardonne tout.* »

Comme nous voulions savoir ce qu'elle avait éprouvé, en voyant les œuvres de sa jeunesse prospérer d'une façon si merveilleuse, elle répondit:

« Ce que doit éprouver le laboureur chrétien en voyant germer et grandir, sous l'influence du soleil et de la pluie, les petites graines qu'il avait mises toutes sèches dans la terre... J'ai admiré la puissance et la bonté de Dieu, qui donne la vie à ce qui ne serait rien sans lui. »

Son imagination tendre, puissante et complètement asservie à la raison, prêtait le plus grand charme à l'expression de ses pensées, qu'elle revêtait de formes tour à tour douces, gracieuses ou saisissantes, de beauté et de profondeur. Le sujet ordinaire de nos entretiens était la *régénération des classes ouvrières* et *la préservation de l'enfance.*

« Oh ! nous disait-elle quelquefois dans l'élan irrésistible de sa charité, si je vois organiser à Notre-Dame des Anges un asile sûr pour les enfants, en même temps qu'un centre de travail, de paix et de salut pour l'ouvrier, il me semble que j'en mourrai de joie ! Mais, si je ne le vois pas, l'œuvre régénératrice s'y fera quand même. »

Un soir, après avoir prolongé sa visite à N.-S. dans son tabernacle, elle répondit à une lettre qui l'avait beaucoup peinée et dont le timbre était de Naples.

Exilé de Rome par la révolution, le cardinal Lambruschini avait confié de nouveau à sa Fille dans le Christ, les tribulations que lui valait son dévouement sans bornes à l'Église. Voici comment *la pauvre de Marie* consola l'auguste ministre dont elle comprenait et partageait toutes les douleurs.

ÉMINENCE PATERNELLE,

Vous me dites que votre âme est avec la mienne au pied de la croix... Aussi est-ce du Calvaire, au pied de cette croix, *pressoir du nectar du ciel et pierre qui, en écrasant la nature, fait couler l'huile de la grâce,* que je vais, avec la liberté d'une enfant, vous dire toute ma pensée.

Lorsqu'en 1835 sainte Philomène, dans son sanctuaire de Mugnano, au lieu d'accepter mon testament, m'obtint une vie nouvelle, je dus recevoir la santé, comme une invitation à de nouveaux combats, plus âpres que les précédents... Ce fut sans doute pour m'y préparer, que la miséricorde divine inspira à Grégoire XVI de me combler de bénédictions et de faveurs spirituelles.

Je me souviens que, nommé à cette même époque secrétaire d'État par Sa Sainteté, vous me dîtes : « Il faut plutôt compatir à ma *charge* que me féliciter d'un si grand honneur. » Alors, cependant, cette charge et la confiance dont le Souverain Pontife investissait Votre Eminence, formaient pour elle comme un trône à sa droite où elle devait siéger...

Maintenant que la fidélité vous a fait monter jusqu'au sommet du Calvaire, où le *Pontife Éternel* vous a dit : « *Repose-toi, mon fils, sur un trône semblable au mien,* » le moment est venu, pour les anges préposés à la garde de votre âme, de remplir *les fonctions de hérauts* en faisant retentir au fond de votre cœur les béatitudes de l'Evangile, puisque « *vous avez été jugé digne de souffrir pour*

l'amour de Jésus-Christ, et d'être persécuté pour son saint nom... »

Je sais, mon Père, qu'échappé aux recherches de ceux qui voulaient vous donner la mort, votre précieuse existence s'est prolongée dans la douleur, c'est bien là de quoi vous féliciter doublement...

Un autre sujet de joie très solide : Le démon s'est particulièrement déchaîné contre votre personne, depuis que notre divine Mère, Marie, a voulu se servir de votre piété, de votre amour et de votre science pour faire proclamer le dogme de son Immaculée Conception...

Ah ! mon Père, si c'est à cause de cela que vous avez éprouvé la vengeance de l'orgueilleux **Lucifer, chef de toutes les révolutions**, *c'est pour des raisons semblables que votre enfant a, quoique dans un degré bien inférieur, irrité contre elle le dragon infernal ; votre charité daignera permettre que, dans mon néant, je chante le* **Magnificat** *en unissant mes actions de grâce à celle de Marie Immaculée et aux vôtres.*

A ce cantique, j'ajouterai celui *des enfants dans la fournaise,* puisqu'au milieu du *feu des affaires étranges* dans lesquelles je me trouve, le Seigneur fort, puissant et juste, n'a pas permis que la *flamme de la malveillance des hommes* pût me consumer...

Je répéterai aussi les actions de grâces de *Daniel dans la fosse aux lions,* puisque je suis toujours au milieu d'ennemis acharnés à ma perte, et qu'aucun n'a encore reçu le pouvoir de me dévorer...

C'est dire à Votre Éminence que *je suis encore debout... Oui, et malgré tous les efforts des démons et des hommes de scandale, que je craignais plus que la mort, je crois et espère fermement que la main toute-puissante qui, depuis plus de cinq ans surtout, me soutient comme par un cheveu au dessus de l'abîme, me sauvera !...* C'est pourquoi je répète avec David : « *Alors même que je serais au milieu des ombres de la mort, et environnée des périls de l'enfer, je ne craindrais rien.* » Et avec Job : « *Quand le Seigneur m'ôterait la vie, j'espérerais encore en lui !...* »

« Oui, oui, le Seigneur est bon et sa miséricorde est éternelle !... »

C'est là, auguste et vénéré Père, la conclusion de tout ce qu'il permet pour nous éprouver...

L'excès du malheur auquel elle était réduite, ne refroidissait ni son zèle, ni sa charité : « Je suis faite pour aimer et pour agir, » disait-elle. Ce qui explique la continuité de son action, malgré la continuité et la violence de l'opposition qu'elle rencontrait.

Le P. de Ravignan nous dit un jour : « Je souffre de voir Mlle Jaricot dans une semblable peine, au sujet d'une œuvre qui opérerait tant de bien et empêcherait tant de mal. Il est fâcheux qu'on ne l'ait pas compris à Froshsdorff et ailleurs. Je crois qu'il faut tenter une démarche d'un autre genre, pour sauver cette sainte entreprise... Il y a de la générosité dans le caractère anglais et votre amie est connue et vénérée des catholiques de l'Angleterre : Il faut que vous y ailliez. »

Le vénéré religieux ne se trompait pas. Sauf quelques voix discordantes, il y eut parmi nos frères de l'*Ile des Saints* un concert unanime de louanges et d'admiration pour *l'œuvre régénératrice* dont les bienfaits devaient s'étendre jusqu'à l'innombrable population enfouie dans les mines de la grande Bretagne, et à laquelle nulle vie morale n'était donnée.

Nous ne pouvons accorder qu'un rapide souvenir de reconnaissance aux personnes éminentes qui donnèrent à Pauline et son à œuvre des témoignages effectifs de sympathie chrétienne.

Mgr Wiseman, archevêque de Westminster et, depuis, cardinal, favorisa de tout son pouvoir nos humbles démarches ; mais sa Grandeur rencontra *de bien étranges oppositions...*

Mgr Hendren, vicaire apostolique du district de l'Ouest, le plus pauvre de l'Angleterre, oubliant sa propre détresse, daigna solliciter et recueillir lui-même les aumônes de ses enfants, pour l'œuvre de N.-D. des Anges.

Mgr Gillis, évêque d'Edimbourg, nous écrivit combien *il désirait prouver à Mlle Jaricot sa reconnaissance, pour l'intérêt qu'elle a bien voulu prendre, dans le temps, à la fondation du premier couvent en Ecosse.* »

L'Archevêque de Dublin, ayant appris les malheurs de Pauline, en fut touché de compassion, et, bien que les rigueurs de la famine se joignissent alors à celles d'un froid intense, pour décimer son peuple, ce père des plus pauvres entre les pauvres, trouva dans son cœur et dans celui de ses enfants, le désir et même le moyen de secourir la servante de Dieu : « L'hiver passé, dit-il, les persécutés mendieront pour donner quelque chose à l'œuvre des ouvriers, comme ils mendient depuis longtemps pour donner leur sou par semaine à la Propagation de la Foi. »

L'illustre John Newman, dont le retour à la foi catholique avait eu un si grand retentissement, et qui, plus tard, devait être créé cardinal par Léon XIII, étant simple religieux de l'Oratoire, recommandait alors en ces termes le dessein de N.-D. des Anges :

« *Cette entreprise est au-dessus de mes éloges, ayant, par sa nature, la force de persuader elle-même, eût-elle une origine moins sainte et des recommandations moins élevées. Il faut bien avouer aussi que le nom de la fondatrice de la Propagation de la Foi est, à lui seul, un appel direct et tout puissant à l'intérêt et au concours de tous les catholiques de la terre.* »

Lord Spencer, devenu passionniste, et le célèbre docteur Digby, qui, l'un et l'autre, étaient revenus si glorieusement dans le sein de l'Église, usèrent de toute leur influence, pour procurer des secours à Pauline qu'ils vénéraient.

Le dernier descendant d'une race royale, le vicomte Stuart, nous écrivit une lettre dans laquelle se retrouve l'amour de l'infortunée Reine pour la France. A l'expression toute chevaleresque de cet amour, était jointe une généreuse aumône *avec prière de l'inscrire au nom de Marie Stuart.*

La pieuse et charitable Reine Marie-Amélie, réfugiée à Clarmont, près de Londres, inscrivit elle-même son nom sur la liste des bienfaiteurs de N.-D. des Anges et S. M. exprima combien « Elle regrettait que la confiscation des biens de la famille d'Orléans ne lui permit pas de favoriser *largement* la réalisatisn de ce *magnifique dessein.* »

Ce dessein subissait en France le contre-coup des émotions politiques, en présence d'une crise inévitable, et les meilleures volontés y étaient enchaînées.

Pauline nous avait écrit avec un abandon complet quels étaient ses désirs et ses convictions au sujet de son œuvre. Aussitôt après, craignant d'avoir paru à nos yeux compter sur *autre chose* que sur l'assistance divine, elle reprit sur l'heure la plume et traça des pages qui projettent une clarté céleste sur son dessein de régénération :

Je ne puis me défendre, amie, d'une inquiétude que je veux faire disparaître par quelques lignes d'explication sur ma dernière lettre :

A Dieu ne plaise que je prétende, par *mon industrie* ou par n'importe quel moyen purement humain, venir à bout de l'œuvre des ouvriers... Non, je le confesse avec bonheur et plénitude de conviction, non, l'homme, qui n'est rien, qui ne peut rien par lui-même pour son propre salut, *ne peut rien, non plus, pour le salut de ses frères...* Toutes ses paroles, toutes ses démarches, tous ses efforts sans exception, n'auront aucun résultat, si le Seigneur n'est lui-même la *lumière* qui l'éclaire, la *voie* qui le conduit au succès et la *vie* qui le fait vivre de pureté, d'amour et de foi...

Périsse à jamais toute prétention contraire à cette unique puissance de Jésus-Christ, *seul Saint, seul Grand...* En vain, en dehors de ce Dieu, venu du ciel pour sauver et guérir l'humanité déchue, en vain, dis-je, chercherait-on le remède capable de guérir les maux de la société... Tous ceux qui l'essaieraient, seraient comme de pauvres aveugles, qui, s'aventurant seuls dans la campagne, ne

rapporteraient, de leur course insensée, que les blessures faites par les objets mêmes qu'ils auraient saisis comme un secours, et qui ne leur auraient été qu'une cause d'achoppement.

Non, non, tous les rêves de la philosophie, tous les actes de dévouement humain ne seront que des semences sans germe, pour la régénération sociale, parce que Jésus-Christ n'en est pas le principe... **Sans Jésus-Christ, c'est la mort !**... C'est *Lui*, la Vérité, qui a dit : « *Je suis le cep et vous êtes les branches... Toute branche séparée du cep se dessèche et n'est plus bonne qu'à être jetée au feu...* »

Cette parole est l'explication de tout le bien qui s'est fait et se fera dans le monde, comme celle de toute l'impuissance humaine à en produire le moindre. Je vous l'avoue, amie, c'est le secret vivifiant de toute ma force et de toute ma hardiesse.

Que ne peut le chrétien quand Jésus-Christ est sa tête, quand Jésus-Christ l'inspire, parle par lui et vit en lui ? Voilà, chère amie, le bien que j'espère du zèle de nos ouvriers régénérés. Après s'être fortifiés dans le combat contre eux-mêmes, ils iront, plus tard, se mesurer contre les mêmes passions, pour en délivrer leurs frères par la vertu toute puissante de *Jésus-ouvrier*, Roi et Maître absolu de tous les cœurs (1). Si l'homme n'est rien, Jésus-Christ dans l'homme peut beaucoup, quand ce n'est plus *l'homme* qui vit, mais Jésus qui vit, règne et agit en lui... C'est pourquoi je fais comme la femme qui, voulant s'occuper du ménage de son époux, remue les cendres du foyer pour y chercher l'étincelle qui rallumera le feu.

(20 Décembre 1849).

Son ambition était bien en effet de rallumer dans les masses le feu sacré de la religion, que tout con-

(1) Elle avait le projet d'établir à N.-D. des Anges une sorte de *séminaire d'apôtres travailleurs*, c'est-à dire d'ouvriers intelligents et d'une vertu éprouvée, lesquels, passés maîtres dans les différentes branches de l'industrie, iraient dans les ateliers et les usines, où on les demanderait, *prêcher par l'exemple*, prédication bien autrement puissante que celle de la parole.

courait à étouffer. Et cependant, tandis que son noble dessein était compris, admiré et soutenu à l'étranger, on s'en moquait en France et l'on disait avec un sourire ironique : « Est-ce donc à une femme de s'occuper d'une question sociale ?... Contentez-vous donc de *votre* Rosaire, et laissez marcher le siècle, dont vous ne comprenez pas le *progrès*... »

Depuis, le siècle a marché et le progrès aussi... L'un et l'autre ont fait oublier la douce voix qui disait : « *Le péril est imminent ! Dieu seul peut nous sauver.* » D'autres voix l'on couverte en criant : « Laissez passer la liberté !!! »

Oui, et sa suite... la *Commune* avec ses horreurs...

A moins que le Christ-Jésus, divin *Héritier des nations*, n'exauce enfin les prières de *sa servante*, en faveur de la France qu'elle aima d'un incroyable amour.

Déjà le temps, ce grand maître des hommes et des choses, a changé les pensées de plusieurs en leur donnant des leçons sévères. Il y a un demi siècle, on blâmait la sainte témérité de la *vierge-apôtre*, en vue du péril social et religieux de la démoralisation des classes ouvrières... A cette heure, où surgissent de tous côtés les terribles conséquences — *prévues par elle* — de cette démoralisation, on en vient à lui *pardonner* son héroïque audace pour les conjurer. Que le temps fasse quelques pas encore, ou le *génie chrétien* de la France aura été détruit par l'impiété ; ou, pour reprendre ses glorieuses destinées, elle devra, forcément, suivre la *voie de régénération*, tracée il y a cinquante ans, par la *messagère* du CHRIST-OUVRIER... Et, alors, peut-être — tant de cœurs le lui demandent !... — Il daignera donner pour *patronne* aux *travailleurs*, cette Pauline-Marie, qui a tant travaillé et tant souffert, afin de les secourir et de les sauver !...

**

XXV

A TRAVERS LE MONDE

> Quelle est ma force, pour pouvoir me soutenir ?
> Ma force n'est pas la force des pierres et ma chair n'est pas de bronze...
> Je ne trouve en moi aucun secours et mes amis mêmes m'ont abandonné.
> (Livre de Job, VI, 12-13.)

Revenue à Paris après six mois de séjour en Angleterre, nous retrouvâmes notre sainte amie dans un état de souffrances physiques et morales dont le Maître de la vie se réservait la juste appréciation et la récompense.

Si les sommes recueillies dans *l'Ile des Saints* étaient considérables, eu égard à la pauvreté des catholiques de cette contrée, elles étaient loin de suffire aux charges écrasantes qui, d'année en année, ou plutôt, de mois en mois, s'accroissaient d'intérêts énormes, auxquels venaient s'ajouter les frais de procès iniques, intentés par la méchanceté, l'envie ou la mauvaise foi.

Pauline endurait des perplexités inexprimables, sans que son cœur s'ouvrît au ressentiment, et son courage grandissait à mesure que le fardeau devenait plus lourd.

Un soir, après de longues heures passées en courses pénibles, au milieu de Paris tout en fête à l'occasion du jour de l'an, seule, loin de son toit et de sa chère

petite famille de Lorette, elle se sent atteinte de l'indicible tristesse, qu'apporte aux affligés le commencement d'une nouvelle année... Elle se rappelle qu'autrefois elle saisissait avec bonheur cette occasion de faire des heureux, et que voir briller la joie autour d'elle la ravissait !.. Aujourd'hui, pauvre, abandonnée, trahie, elle est réduite à tendre la main et à essuyer l'indifférence ou les rebuts.

Ces réflexions douloureuses affluent dans son cœur brisé... Elle s'y arrache tout-à-coup, pour essayer de faire passer dans les âmes effrayées, qui composent encore la petite *Compagnie de Marie*, l'abandon absolu à la volonté divine, abandon devenu *sa boussole et son ancre* au milieu des flots grossissants de l'adversité.

Sa lettre est remplie d'images charmantes. A la fin, cet aveu échappé à la Mère exilée, trahit le secret de ses combats.

Cependant, je vous le confie, ma pauvre nature dit cent et cent fois, dans la douleur qui l'oppresse : « Mon Dieu, quand viendrez-vous ? Souvenez-vous de vos promesses... Sauvez votre peuple ! » Et mille cris semblables auxquels l'âme répond :

« J'attendrai avec confiance le jour du Seigneur ! »

Ce jour divin, attendu avec un si grand amour, ne devait, hélas ! briller pour elle que dans l'éternité... Mais, tout en espérant, elle travaillait sans relâche à réparer «*des injustices qui n'étaient pas les siennes*», disait sa fidèle compagne, Maria Dubouis, et pour cela ne reculait devant aucune humiliation.

Elle accepta celle *de demander au Conseil de la Propagation de la Foi, de ne plus entraver partout la souscription de deux sous par mois, que les associés de cette œuvre voulaient ajouter à leur cotisation annuelle*. Mais on n'eut aucun égard à sa demande et l'opposition continua de plus en plus impitoyable.

Pauline connut à Paris toutes les rigueurs de la pauvreté, sans jamais se plaindre. Maria Dubouis nous a donné sur ce point des détails si navrants, qu'il nous faut les passer sous silence, pour ne pas blesser la délicatesse du lecteur.

Cependant les privations matérielles étaient bien plus faciles à accepter que tant d'autres choses, qui suppliciaient la vénérable mendiante : les visites aux gens du monde, leurs conversations oiseuses, leurs compliments à outrance et suivis de... *rien*... Mais surtout, oh ! surtout, l'impossibilité à laquelle on la réduisait, de pouvoir travailler à sauver *l'œuvre*, dont la pensée ne la quittait pas. Aussi, après avoir confié, par écrit, à N. S. ses angoisses, ajoutait-elle :

«Et puis, mon Dieu, je vous prie d'agréer que de cette *montagne*, dans laquelle votre main bienfaisante a déposé tant de ressources, sortent des trésors, au fur et à mesure des besoins, pour fournir à *votre famille* des secours opportuns... Tels sont, mon Roi, mon Sauveur, mon Père, mon fidèle Ami, les vœux et les prières qu'ose présenter à votre souveraine puissance, la plus humble de ses créatures. »

Ses épreuves étaient devenues si inconcevables par leur continuité, leur nature et leur violence, que non seulement les étrangers, mais aussi et *même encore davantage, les proches de son âme* avaient fini par se demander si Dieu ne s'était pas retiré d'elle, pour la châtier de quelque faute, connue de Lui seul.

A ce doute, exprimé devant lui, Monseigneur Parisis, qui n'était ni *aveugle* ni *flatteur* avait répondu :

Depuis quand donc avons-nous le droit de demander au Seigneur la raison de sa conduite ? *Sursum corda !* Je suis convaincu que *Dieu fait son œuvre,* en conduisant une telle âme par la voie d'une tribulation inouïe. La vaine gloire peut atteindre les plus saints. Mlle Jaricot avait fait, si jeune, des œuvres si admirables, que Dieu veut peut-être préserver son âme d'un poison mortel, en mesurant, pour ainsi dire, l'humiliation du présent, à la gloire du

passé !... Je ne m'explique pas autrement l'échec de cette femme généreuse, dans une œuvre dont tout, humainement parlant, devait assurer le succès.

Qui sait ce que vaudra ce long martyre ? Aura-t-il un autre terme que la mort ?... Que deviendra l'œuvre si belle qui l'a causé ?... Je l'ignore... *Ce dont je suis certain, c'est que, tôt ou tard, la société aux abois cherchera à ressaisir la planche du salut, dédaignée aujourd'hui.*

Voici à ces mêmes doutes une autre réponse ayant un caractère divin. Nous la reproduisons telle qu'elle se trouve dans la vie d'une humble vierge, Sœur Marie-Catherine Putigny, converse de la Visitation de Metz (1).

A la suite de l'énumération des œuvres et des tribulations de la victime il est dit :

Son directeur, saint religieux, voyant fondre sur elle des épreuves d'un genre si nouveau et si humiliant, redouta la responsabilité d'une voie si obscure, si épineuse. Il pria donc la Très honorée Mère Marie-Séraphine Fournier, supérieure de notre cher premier monastère de Paris, dont il connaissait l'expérience consommée dans le discernement des âmes, de lui prêter le concours de ses lumières. (Pauline était dans un local en dehors de la clôture de ce même monastère.)

Mais si anéantissante et si cachée était l'action de Dieu, que l'habile directrice, incertaine elle-même sur l'esprit qui conduisait cette âme éprouvée, n'osait se prononcer.

Ayant eu l'occasion de connaître et d'apprécier les vertus de notre Sœur Marie-Catherine, la digne Mère la fit consulter sur les peines de Mlle Jaricot, sans rien révéler de ses antécédents.

En dictant sa réponse, notre bonne sœur demanda qu'on la *reproduisit textuellement*, parce que souvent,

(1) Page 108. Ouvrage imprimé à Neuville-sur-Montreuil, 1888.

dit-elle, en changeant un seul mot, on dénature le sens de ce que Dieu veut exprimer.

Notre-Seigneur lui avait révélé à la sainte communion, que la personne dont il s'agissait était conduite par son Esprit ; que son état était bon, et qu'ayant été à la tête de grandes œuvres et fort applaudie dans le monde, les épreuves crucifiantes qu'elle soutenait avaient pour but de de l'humilier et de lui faire perdre le souvenir du bien qu'elle avait accompli, afin de la préserver aussi du danger de la vaine gloire.

Le magnifique Bref donné par Sa Sainteté Léon XIII, confirme la vérité de ces paroles.

Au mois de mars 1850, il y eut pour Pauline une recrudescence de douleur, dans des épreuves, des injustices et des défections, qui l'affligèrent d'autant plus, qu'elles lui venaient de personnes aimées ou vénérées. La pureté et la droiture de ses intentions furent plus ouvertement mises en doute ; et dès qu'une porte de salut s'ouvrait devant elle, quelque main jalouse s'empressait de la fermer.

La nuit était si profonde, que son âme crucifiée ne pouvait plus goûter aucune consolation, aucun repos, même en pensant à sa chère petite famille de Lorette.

J'ose à peine vous demander des nouvelles, tant je crains d'apprendre quelque chose de trop pénible, écrivait-elle à Marie Melquiond. Mais je me reproche ce peu de Foi. Répétons, avec plus de confiance que jamais, ce cri sorti de nos cœurs, au moment où les boulets et les bombes entraient dans notre chapelle : « *Jésus est avec nous ! Ne craignons rien !* »

Priez beaucoup pour moi, car *j'ai encore dans l'âme une toute petite goutte des répugnances que voulut éprouver l'adorable Victime à l'heure de sa Passion.*

Comme, dans l'Ouest, les conseillères du Rosaire-

Vivant trouvaient une réelle sympathie pour l'œuvre des ouvriers et le désir d'en voir la fondatrice, Pauline voulut bien condescendre à ce désir, qui lui faisait envisager un moyen de salut. Elle partit donc pour recueillir des aumônes dans différentes villes et nous envoya au Mans, où des personnes influentes avaient déjà commencé à organiser la souscription demandée par elle.

On voudrait connaître tous les détails des pénibles voyages où tant d'actes d'humilité et d'abnégation furent pratiqués. La fidèle Maria Dubouis aurait pu seule les raconter, puisqu'elle en avait été le seul témoin. Mais la participation même qu'elle avait eue aux mérites de sa sainte Mère, la rendait d'une extrême réserve sur ce point. Aussi n'est-ce que par surprise que nous avons pu en savoir quelque chose.

Dans un grand sac de toile que je portais sur le dos, nous dit-elle, se trouvaient deux coussins et une couverture, avec lesquels je tâchais de faire une couchette à ma pauvre Mère, pour la nuit ; puis nos hardes, des livres et deux médaillons en fonte, qu'elle aimait à montrer pour prouver la belle qualité du minerai de Notre-Dame des Anges. Dans un sac noir que je plaçais sous mon bras gauche, je mettais les papiers d'affaires (hélas ! de gros paquets !) puis des médailles, des croix, des chapelets, etc., que notre Mère distribuait à ses compagnons de route.

Tout cela était si lourd que, souvent, je sentais des douleurs dans mes os comme s'ils allaient se briser ; mais je ne disais rien et marchais toujours, soutenant du bras droit notre Mère qui, très fatiguée, s'appuyait de tout son poids.

Quand les enfants ou les commissionnaires me voyaient ainsi surchargée, ils couraient après nous en nous offrant de porter nos bagages... Ce que nous n'acceptions pas ; alors ils se moquaient de nous.

Moi, j'étais jeune, forte et habituée à une vie dure ; mais pour notre Mère, ce n'était pas cela. Aussi, je me désolais des privations et des fatigues qu'elle acceptait, elle, avec gaieté, comme si elle n'en eut pas souffert.

Un jour que nous avions fait une longue route, la diligence s'étant arrêtée devant une petite auberge, elle demanda pour moi une soupe, et pour elle, un mets qu'elle détestait. Je fus bien étonnée de ce choix, mais je n'osai faire aucune réflexion devant les personnes qui étaient là. Cependant, comme elle avait de la peine à manger et que les voyageurs étaient sortis, je lui dis : « Eh ! pauvre Mère, quel singulier régal vous vous donnez ! »

Elle regarda autour d'elle, et, nous voyant seules, elle répondit sur le ton de la plaisanterie :

« Petite, vous ne connaissez pas encore toutes mes ruses de guerre... J'ai choisi *ce régal* pour n'avoir pas de longtemps envie de manger...»

Ah ! je sentis mon cœur se gonfler, et j'eus peine à retenir mes larmes.

Elles ne voyageaient plus que dans les troisièmes, alors fermées seulement par de grosses toiles, et où il n'y avait aucune séparation. Quarante personnes s'y trouvaient donc réunies. C'était étouffant, étourdissant, surtout pour la noble femme que dévoraient tant de souffrances et de poignantes sollicitudes. Deux choses l'aidaient puissamment à accepter ces sortes de sacrifices : le souvenir habituel de la présence de Dieu et l'amour des âmes. Aussi, faisait-elle de cette rude manière de voyager une sorte d'apostolat dont plus d'une brebis égarée ressentit les bienfaits. Douce messagère de la miséricorde, elle savait faire germer le repentir, consoler la souffrance, et laisser, dans les cœurs les plus endurcis, quelques-unes de ces bonnes et saintes paroles qui les pénètrent et les éclairent tôt ou tard.

Son attitude était si digne et si bienveillante en même temps, que, presque toujours, ses compagnons de route la nommaient d'instinct *la bonne dame*, et quels qu'ils fussent, même soldats, ils recevaient d'elle, avec joie et reconnaissance, les objets bénits renfermés dans le grand sac noir.

Ainsi allait, d'un lieu à un autre, celle qui, sans

jamais se plaindre, « supportait avec tant d'égalité les « plus cruelles inégalités de la vie ».

Pendant qu'elle mendiait dans l'Ouest, elle nous écrivit entre autres lignes émouvantes, celles-ci :

« Vous devinez les courses, les démarches, les angoisses de votre vieille amie, assiégée par la pauvreté et la calomnie. Cependant, *quoique le démon aille, d'un bout à l'autre de la France, répétant tous les mensonges que renferment les trésors de sa malice,* je suis encore dans la barque si furieusement battue par la tempête, mais non encore *submergée.* Priez et faites prier pour que mes péchés ne crient pas contre moi-même, et pour que Marie et ses Anges (allusion au nom de l'œuvre) soient enfin maîtres du *terrain.* Ma position n'a rien de moins étonnant que celle d'une personne qui, tombant du toit, resterait suspendue dans l'espace sans aucun appui. »

Ces « mensonges » arrivèrent bientôt jusqu'au Mans, où la souscription s'organisait sans difficulté. Alors Monseigneur Bouvier, évêque de cette ville, qui avait tout d'abord approuvé la souscription, s'y opposa subitement d'une manière formelle, *d'après cet avis reçu du Conseil central :*

« *Mlle Jaricot usurpe le titre de fondatrice de la Propagation de la Foi, pour détourner à son profit les aumônes des fidèles.* »

Nous nous empressâmes d'écrire à cette pauvre amie notre indignation. Mais cet orage d'une âme imparfaite n'altéra pas la charité de celle dont l'humilité savait trouver toujours dans l'humiliation un aliment salutaire. Après de fines et délicates plaisanteries sur notre « désir de faire briller aux yeux de tous *le ver de terre* que Dieu s'applique à mettre dans la poussière », elle répond à ce que nous lui avions écrit des conséquences de la négation de ses droits au titre de fondatrice de la grande œuvre.

« Pourtant, amie, je comprends votre embarras. Il vous faut intéresser en ma faveur ceux auxquels vous parlez de l'œuvre de Notre-Dame des Anges, dont les épreuves sont mes épreuves directes... Eh bien, dites donc tout simplement que *votre amie est une preuve continuelle de cette vérité, que Dieu se sert exprès de ce qui est vil et méprisable, et même de ce qui n'est rien...* Partez de ce principe, pour rester dans le vrai ; autrement, tous les échos de la terre crieront que vous mentez !

« Ce Dieu, qui est bon et tout-puissant, sait tirer du *rien* ce qu'il veut, et se sert de nos misères mêmes pour nous amener à reconnaître que, si quelque chose de bon réussit quand nous nous en sommes mêlés, c'est uniquement par sa bénédiction.

« Au fait, amie, qu'a donc produit la Propagation de la Foi quand elle était dans les mains de « **la pauvre servante de Lyon** (1)?» (Oh ! oui, bien pauvre servante de Jésus et Marie !) ? Tout au plus 600 francs, la première année ; peut-être environ le triple, la troisième. Le plan qu'elle avait tracé n'aurait donc pu être utile à rien, si Dieu n'eût suscité d'autres instruments pour le faire valoir. Donc, chère petite amie, sachons respecter les mépris de ceux qui ne veulent pas entendre que ce soit *cette pauvre fille qui a été la première allumette pour allumer ce feu...* En réalité, qu'est donc *une allumette* pour en parler ? Si ce n'est pour dire que le Seigneur est si bon, si puissant, si *ménager,* qu'au lieu de jeter la pauvre *allumette*, dont cent pareilles valent à peine un sou, *il a daigné la briser en plusieurs parties pour s'en servir diverses fois...* (2).

« Il l'a fait pour porter les âmes à rendre grâce à sa puissance infinie, et à prendre en pitié ma pauvre lampe, dont *le malheur des temps et les misères humaines avaient usé l'huile inutilement...*»

(1) Douce et fine ironie à la légende de la pauvre servante de Lyon, que son humilité avait laissé répandre.

(2) Allusion à la diversité de ses œuvres.

Se méprenant sur le langage d'une si profonde humilité, *une revue catholique de la Cité de Marie a publié* que, dans cette ouverture si admirable, Pauline dénie formellement elle-même ses droits au titre de fondatrice de la Propagation de la Foi.

Quelques lignes d'une lettre de cette même Pauline, nous rendant compte de l'une de ses visites à Monseigneur Villecourt, suffiront pour dissuader de cette erreur ; car elle y dit comment le saint évêque lui *imposa l'obligation de déclarer qu'elle était réellement la servante de Jésus-Christ qui avait fondé l'œuvre apostolique.*

« Monseigneur de la Rochelle n'a pas *caressé mon défaut* : Sans pitié, il a balayé toute ma ridicule timidité relative à la fondation de la Propagation de la Foi. J'ai confiance qu'ayant agi d'après les conseils d'un *tel* Père, Dieu bénira mon nouvel appel. »

Peu après, il y eut pour elle une sorte de halte sur sa voie douloureuse.

Accueillie par des âmes fraternelles dans plusieurs villes de la Bretagne et de l'Anjou, elle se crut un instant délivrée du mauvais vouloir des hommes, et respira, en rencontrant des amis dévoués, au nombre desquels étaient le comte et la comtesse de Falloux, qui la retinrent quelques jours à leur habitation de campagne, afin qu'elle s'y reposât de ses indicibles fatigues.

Mais ce repos fut de courte durée : de nouvelles difficultés la rappelèrent bientôt à Paris.

A peine de retour en ce lieu où la tribulation l'enserrait plus étroitement, elle nous écrivit une lettre à la fois déchirante et admirable, dans laquelle son âme « affligée jusqu'aux tristesses de la mort, » s'épanche dans le sein de l'amitié et laisse comprendre que tant de tribulations réunies n'ébranlent pas son espérance souveraine : *le salut de ses chers travailleurs :*

« Voilà, ma bien-aimée, *où j'en suis !* Je n'ai pas besoin

d'ajouter qu'à de tels dangers viennent s'adjoindre, pour mes amis, des terreurs paniques, les persécutions de l'enfer qui lance contre moi, non seulement les ennemis du bien, mais encore les amis de Dieu et mes propres parents... Que dis-je ? le ciel lui-même semble de bronze ! Mais, j'ajoute que la rigueur de mon céleste Époux est pour moi un voile, à travers lequel je reconnais par la Foi, et je saisis par l'Espérance, le Cœur et la main de mon Dieu. Sans cela, au sein de tant d'épreuves et de dangers, je ne saurais goûter une minute de calme, craignant plus les dettes que la mort. Évidemment, c'est mon divin Maître qui me donne la force d'espérer contre toute espérance.

« *J'ai eu des moments bien douloureux, des tempêtes bien violentes dans l'imagination et dans le sensible de l'âme ;* mais l'absolution, la communion et la prière me ramènent au calme et à l'espérance en « *Celui qui peut tout et qui nous aime.* » Je conclus toujours que tant de prières qui ont précédé ou suivi la grande épreuve et qui m'accompagnent chaque jour, de la part de mes filles et de mes amis pauvres, ne peuvent, d'après les promesses de l'Évangile, demeurer stériles... *Je sens que j'espère au lieu de me résigner,* ou, si vous le voulez, je sens que je me résigne moi-même, avec tout ce qui m'est cher, entre les bras de Dieu, persuadée qu'un si bon Père fera tourner *tout* à sa gloire, au salut des âmes et à la consolation de l'Eglise... Comment ? Ah ! je l'ignore... c'est le secret de Dieu... Je me résigne à son silence, à l'attente de ses moments, à la longueur de l'épreuve, à la multitude des peines ; mais *je ne crois pas avoir jamais grâce pour me résigner à une mauvaise fin pour cette chère œuvre.*

Oh ! oui, je mentirais, si je n'avouais pas qu'au contraire j'ai au cœur, qu'après des périls où les moyens humains n'offriront plus aucune ressource, l'œuvre de Dieu se fera avec toute la plénitude de sa miséricorde... Le verrai-je de mes propres yeux ? Je ne le sais point. Il se pourrait que notre Maître voulût me laisser succomber sous la croix. *Mais il me semble que la résurrection de son œuvre arrivera, alors même que je descendrais dans la tombe, humiliée et confondue.*

(4 mars 1850).

Ces convictions intimes, profondes, inébranlables, la soutenaient dans la lutte cruelle, incessante, contre la perfidie du démon et les passions humaines déchaînées, et dont le Seigneur se servait pour parfaire le *chef-d'œuvre de sa grâce*. Elle ne comprit pas d'abord ces vues crucifiantes, et, comme l'ont fait tant de saints, elle crut devoir lutter jusqu'au bout, pour la gloire de Dieu, contre Dieu lui-même.

Aussi, jusqu'à ce que l'*impossible* se dressât comme un rocher à pic en face de son dévouement *aux petits*, continua-t-elle de tendre ses mains bienfaisantes, pour réclamer l'appui et le secours de ceux qui pouvaient l'aider à sauver *ces petits*, si chers au divin *Père de famille*.

Il permettait tant et tant de péripéties dans les démarches de l'*élue de sa miséricorde*, sans doute afin qu'elle déposât dans un plus grand nombre d'âmes *sa pensée régénératrice* comme semence *des œuvres catholiques ouvrières, dont l'initiative lui est due*.

Celle de N.-D. des Anges ne devait pas être une œuvre *isolée*, mais *un centre d'œuvres* convergeant toutes vers le même but : l'apaisement des haines et des convoitises sociales, par la sainte fraternité de l'Évangile, seule capable de réunir et d'*unir* doucement et sûrement les deux antagonistes du siècle : le *riche* et le *travailleur*.

Elle croyait vrai pour ce dernier, ce que Joseph de Maistre dit du mécréant : « Ceux qui ont beaucoup observé cet oiseau sauvage, savent qu'il est incomparablement plus difficile de l'approcher que de le saisir. » Aussi était-ce par la douce main de la charité qu'elle voulait se ménager ce rapprochement impossible à toute main humaine.

Quelques âmes d'élite comprenaient et admiraient ses grandes vues ; mais combien d'autres — le plus grand nombre — les traitaient d'*extravagances*, signalant ainsi, sans le vouloir, ce que, dans un langage aussi hardi que magnifique, un illustre orateur avait expliqué « du plus merveilleux effet de la doctrine de

Jésus-Christ ; la *sainteté*, cette extravagance sublime, venant *d'une folie* plus haute encore et plus inénarrable : de la folie d'un Dieu mourant sur la croix, la tête couronnée d'épines, les pieds et les mains percés et le corps meurtri. »

Dévorée de zèle, le regard constamment fixé avec toute l'ardeur de l'amour sur le *but unique* de ses efforts : *le salut de ses frères*, la généreuse vierge pouvait se méprendre sur les moyens d'atteindre ce but, et encourir le blâme des hommes, sans cesser de mériter pour eux, par d'indicibles souffrances, ni de grandir aux yeux de Celui devant lequel toutes les richesses de la terre ne sont rien, auprès de la droiture et de la charité de ses élus.

Quand, à l'âge de dix-sept ans, Pauline avait dédaigné les hochets et les plaisirs de la vanité, le monde avait dit : « Mlle Jaricot est folle ! » Ce monde *insensé* lui donna ce *même titre*, alors qu'après une longue carrière de dévouement sans borne, elle était près de succomber sous le poids d'épreuves écrasantes ! Il y a lieu de s'étonner qu'on n'ait pas cherché à l'enfermer, comme on avait voulu enfermer dom Bosco, cet héritier de ses pensées, *cet autre fou, atteint de la même folie*, celle de vouloir faire de *vrais chrétiens*, l'honneur de la famille et la force de la patrie, d'hommes qui, sans la Religion, s'abrutissant de jour en jour, deviennent la honte et la ruine de la famille et de la patrie.

Dans une circonstance où quelqu'un lui avait reproché amèrement d'avoir entrepris une œuvre dont la nature et l'étendue effrayaient les plus forts et les plus habiles, elle nous fit cette réflexion :

« *Les dons du Seigneur sont sans repentance...* » La pensée de l'apostolat parmi les classes ouvrières n'a pu me venir que de Dieu ; car, pendant plus de dix ans, cette pensée me portait de plus en plus à *l'action*, à mesure que je priais le Maître d'avoir pitié de son peuple.

« Bien plus, la main de la Providence, qui m'a pous-

sée en avant, par les circonstances, toutes les fois que l'occasion d'agir se présentait, a mis derrière moi des obstacles insurmontables, pour m'empêcher de reculer si le désir m'en fût venu... En vérité, j'étais comme une personne qui, forcée de traverser un torrent sur des pierres jetées çà et là devant elle, les verrait enlever, une à une, à mesure qu'elle y aurait mis le pied.»

Soutenue par une profonde conviction que Dieu avait tout permis, et que, tôt ou tard, il exaucerait son ardente prière pour ceux dont elle désirait le salut, elle continua d'accepter les fatigues, les humiliations inhérentes à ses démarches, et l'ennui profond que lui causaient certaines visites indispensables, durant lesquelles il lui fallait entendre des riens ou des compliments... autres riens.

Etait-elle obligée de parler à quelque grand personnage, sa modestie naturelle s'en effrayait. Alors, elle nous disait : « Je vous en supplie, parlez, vous ; moi, je ne sais me faire comprendre que de Dieu ! »

Nous répondions oui, pour la rassurer ; mais après les phrases banales des premiers moments, nous la mettions *sur son terrain*, c'est-à-dire, *sur la question de l'apostolat à exercer parmi les classes ouvrières*, et notre rôle était achevé... L'humble chrétienne oubliait alors la splendeur du lieu, la dignité des personnes, et, dégagée de toute considération humaine, sa pensée planait, et son cœur débordait, sa parole devenue entraînante, sublime même, élevait jusqu'à Dieu les propres pensées de ceux qui l'écoutaient.

Après l'avoir entendue parler ainsi, le Dr Récamier et M. Alfred de Melun disaient un jour : « Quelle femme extraordinaire ! où donc a-t-elle puisé une si profonde connaissance des maux et des besoins de notre société agonisante ?... »

Elle aurait pu répondre : *Dans les leçons que m'a données le seul médecin dont la puissance égale la bonté, le Cœur de Jésus-Christ, unique espoir de la France.*

Elle y avait puisé la sainteté, ce génie de l'amour ;

et, « l'amour qui, seul, a les promesses de la vie présente avec celles de la vie future », et en a aussi les plus vives lumières.

De toutes les infortunes morales qu'elle voulait secourir, à N.-D. des-Anges, l'enfance abandonnée était au premier plan.

Lui arrivait-il de rencontrer à Paris un enfant couvert des haillons de la misère, elle l'arrêtait, posait la main sur sa tête, comme pour le bénir ou le protéger, et, plongeant son regard dans celui de la pauvre créature, elle disait : « Cher petit, sais-tu que Dieu t'aime, qu'Il est ton Père et que tu dois l'aimer aussi ?... »

Quand le sourire de l'innocence répondait affirmativement à cette question, elle tressaillait de joie; mais si, troublé par la honte du vice, le regard du jeune inconnu s'abaissait sous celui de la vierge, celle-ci ajoutait : « Pauvre petit agneau que les mercenaires n'ont pas su garder, Jésus, le bon Pasteur, t'aime encore. Oh ! si je pouvais te Le faire connaître ! tu L'aimerais, toi aussi! »

Ou quelque autre parole de tendresse et de miséricorde.

Témoin de ces ineffables rencontres, il nous arrivait de commenter ainsi la pensée d'un grand orateur : « Après le regard de Dieu sur le monde, il n'y en a pas de plus beau que... celui des saints sur l'innocent ou sur le coupable. »

Quelquefois, pour se reposer des angoisses et des fatigues de ses laborieuses journées, elle nous disait, le soir :

« Amie, parlons de nos petits enfants de Notre-Dame des Anges. Nous les aimerons beaucoup ! nous leur donnerons autant de joie que possible , car, à cet âge, on a besoin d'affection et de joie, comme la jeune plante a besoin de chaleur et de rosée... Ils seront heureux *là !* ils y deviendront peu à peu de vrais chrétiens et d'habiles ouvriers, dignes d'exercer *l'apostolat de l'exemple*.

« En développant en eux les facultés de l'âme, on développera avec le même soin celles de l'intelligence,

afin de ne laisser improductif aucun des dons que Dieu leur aura faits. Aussi toutes les carrières, même celle des arts, leur seront ouvertes, mais le toit de N.-D. des Anges sera toujours *leur toit de famille.*» Etc., etc.

Et elle souriait avec complaisance, comme si elle eût entendu les chants joyeux de ses petits bien-aimés, à l'abri du danger.

Voyant le poison de l'immoralité atteindre *même l'enfance,* elle trouvait encore, au milieu de tant de sollicitudes et de douleurs, la force d'entretenir une correspondance suivie avec un grand nombre de mères d'un rang distingué. *Elle les presse, les conjure de ne pas oublier que Dieu leur confie, dans* **l'éducation première** *de leurs enfants, l'avenir de la Religion avec celui de la société et de la patrie.* — « Cette ÉDUCATION PREMIÈRE doit avoir un cachet de *vigueur* et de *désintéressement.*— Donner à l'enfant, *non la satisfaction de tous ses désirs*, d'où naissent l'égoïsme et la mollesse, mais *l'habitude du sacrifice* et *l'amour du devoir.* — Pour cela, ne rien violenter. — Agir avec une grande douceur et une exquise délicatesse. — Il faut INCLINER la volonté et le cœur de l'enfant, de manière à lui rendre *facile* et doux ce qui lui serait naturellement difficile et insupportable. — Nous avons besoin de VAILLANTS ET DE FORTS. *C'est aux mères à les former sur leurs genoux*, car l'avenir dépend de la première impulsion donnée à ces cœurs tout neufs, à ces âmes candides dont le mal n'a jamais altéré la droiture et la générosité naturelles.

« **Elever** l'enfant !.. Sainte et mystérieuse expression !.. Bénies soient les mères qui en comprennent le *sens chrétien !* »

L'apostolat de cette correspondance universelle, qui eût suffi, à elle seule, pour absorber une activité ordinaire, est un des faits les plus étonnants de cette existence si remplie et si tourmentée de toute manière.

Un jour, comme son cœur désolé se reposait à la pensée de retrouver bientôt sa petite famille de Lorette, elle

apprend que, cédant à des conseils perfides, plusieurs autres de ses filles se disposaient à la quitter. L'une d'elles était particulièrement *sienne*, par les liens de l'affection et par ceux du sang.

Sa réponse à cette nouvelle désolante est la note exacte de son courage et de sa résignation :

« Un glaive nouveau d'appréhension transperce mon cœur, depuis que j'ai reçu votre lettre confidentielle... Mon cher troupeau serait-il donc encore menacé ? O ma fille (1), mon âme ulcérée appréhende de recevoir de nouvelles blessures dans *son ulcère* même... Jésus est toujours là pour nous soutenir... De notre côté, *soutenons les saintes vues de notre Dieu ; soyons-Lui fidèles comme Job*, et Il viendra, tôt ou tard, avec des consolations proportionnées à nos douleurs.

« Amie et compagne de mes épreuves, aussi bien que des grâces de Jésus, vous avez expérimenté avec moi sa puissance et son amour. Souvenez-vous des journées de Lyon 1830, 1832, 1834... Comment, alors, le Seigneur s'est-Il montré, sinon un tendre père, un fidèle consolateur ?

« Rappelez-vous les bénédictions de Grégoire XVI, les grâces de Mugnano, les merveilles de la montagne de Fourvière... *notre délivrance des francs-maçons, quand nous avons voulu peupler notre montagne d'amis de Dieu*... les dangers qui nous ont environnées depuis 1848... Tout cela considéré, ô ma bien-aimée, ne craignez rien ! attachez-vous avec moi à la croix de Jésus, et restons-y, soumises, inébranlables, jusqu'à ce qu'il plaise à notre Dieu de faire couler le torrent de ses miséricordes sur nous et sur son peuple.

« Dans une chaude bataille, il faut savoir attendre, sans défaillir, la suspension d'armes ou la paix définitive, avant de panser ses plaies et de parler du danger. L'action ne permet point au soldat autre chose que de parer les coups

(1) Marie Melquiond.

et de gagner la croix d'honneur, en montant à l'assaut ou en défendant les remparts...

« Nul doute, ma fille, que l'enfer ne soit pour quelque chose dans l'âpreté du combat qu'on nous livre... Nul doute que les démons n'usent violemment de la permission qui leur a été donnée de tourmenter la sainte Église, depuis son Chef suprême jusqu'aux derniers de ses petits enfants... *Attention donc au commandement !* **Courage, prière continuelle, patience, humilité et charité invincibles. Avec ces armes, vous vaincrez...**

« Adieu, ma bien-aimée... Viendra le jour d'entrer pour jamais dans la maison paternelle... »

XXVI

LE RETOUR

« Ne m'appelez plus *Noémi*, la belle, appelez-moi *Mara*, car le Seigneur m'a ensevelie dans un abîme d'affliction. »
(*Livre de Ruth*, ch. I, v. 30.)

Après avoir arrosé de ses larmes tant de chemins, et vu se fermer devant elle toute voie humaine de salut, Pauline, navrée de douleur et épuisée de fatigues, courba la tête devant les mystérieux desseins de la Providence. Cette Providence, toujours adorable, même dans ses incompréhensibles rigueurs, avait permis au démon et à la malice des hommes d'enchaîner le zèle le plus pur et le plus désintéressé.

Il était désormais impossible à la courageuse femme de mettre à profit aucun des moyens à l'aide desquels elle aurait pu, sinon établir dans toute son étendue l'œuvre immense dont elle avait conçu le projet, du moins lui donner un modeste commencement.

Vaincue par tant d'obstacles, elle reprit la route de Lyon, où elle devait se perfectionner dans la sience divine de la résignation et de la miséricorde...

Ce retour à Lorette fut triste comme celui d'un convoi funèbre. Au loin elle avait vu toutes ses espérances s'évanouir une à une, comme les fleurs que disperse la tempête ; au foyer de sa chère famille spirituelle,

elle trouvait *sept* places vides et celles de ses enfants qui lui restaient encore fidèles étaient dans un tel état de découragement, qu'elle ne put arrêter cette parole de doute : « Et vous, voulez-vous donc me quitter aussi ?... »

Toutes protestèrent qu'elles demeureraient avec elle jusqu'à la mort.

Ces protestations ressemblaient à celles des disciples de Jésus, la veille de sa mort, et la sainte Mère le comprenait... Le désert se faisait de plus en plus grand autour de son cœur, à mesure que l'adversité grandissait aussi. La plupart de ceux qui, d'abord, l'avaient soutenue, étaient maintenant contre elle, et les fragiles appuis qui lui restaient encore fléchissaient ou se brisaient à mesure qu'elle y posait la main.

Est-il donc possible à la faiblesse humaine de subir un délaissement aussi absolu de Dieu et des hommes, sans que la nature s'en révolte ?... Qui oserait l'affirmer ? Pour nous, nous ne dissimulons pas que, chez Pauline, d'ailleurs si généreuse, cette nature en fut irritée au point de jeter la perturbation dans toutes les puissances de l'âme et que, à *un moment donné*, pour demeurer inébranlable dans la charité, la *pauvre de Marie* sentit le besoin d'abriter son cœur dans Celui de *la Mère qui demeura debout au pied de la croix où son Fils était attaché...*

L'acte de consécration qu'elle écrivit alors à la Reine des martyrs est un des beaux monuments de sa sainteté. On y voit son amour planer libre et fort au-dessus des bouleversements intérieurs, comme l'oiseau des tempêtes plane au-dessus des vagues en courroux, dont l'écume ne fait que rafraîchir les ailes.

En voici les derniers paragraphes :

« Ma tendre Mère, je désire entrer dans la connaissance parfaite des angoisses de mon Sauveur, angoisses que *ma superbe* ne voyait d'abord que de loin et comme dans l'ombre... Malgré ses révoltes, je souhaite ardemment pénétrer dans les entrailles de Jésus-Christ, m'in-

troduire dans son Cœur, *afin de participer à sa manière de juger les afflictions, les croix, et être initiée à la Passion de Notre-Seigneur*, pour commencer à vivre de la nouvelle vie, que la Foi montre si précieuse, mais que la nature, ignorante, pusillanime, redoute et ne peut ni goûter ni vouloir...

« Je ne veux plus de ma volonté, LANGEZ-MOI dans la sainte volonté de mon Dieu ! Portez-moi dans la voie douloureuse qu'Il veut me faire suivre après Lui, et m'offrant à Lui, *conduisez-moi jusqu'à la consommation de mon sacrifice* au bon vouloir de Jésus, mon unique amour.

« Je vous supplie de m'offrir à sa gloire, ma fin dernière, que je veux, sans opposition et sans condition, comme renfermant tout ce que je peux souhaiter pour le temps et l'éternité, car cette gloire est la sagesse de mon Dieu, sa miséricorde et la souveraine béatitude.

« Marie, ma Mère ! je ne peux que balbutier ! mon impuissance et ma faiblesse me tiennent liée par les liens de l'orgueil... Mais, voyez-le, ma bonne Mère, le fond de ma volonté n'est pas différent de ce que je vous dis... *Prenez-moi, telle que je suis*, dans la fange de mon infirmité en Adam, et, *comme Mère*, plus tendre que toutes les mères de la terre, devinez ce que je ne vous dis pas, ignorante que je suis du bien que je désire, et parce que ma faiblesse en a peur.....

« Prenez-moi au mot : *Je me livre*, *me donne et* M'ABANDONNE *totalement à vous*, m'en rapportant à vos soins maternels. **Je ne suis plus à moi, mais à vous, pour Dieu seul, sans réserve et pour toujours.**

MOI VOTRE ESCLAVE. »

Lorsqu'en 1830 et en 1834, elle avait, aux mêmes fins, accepté et attendu le martyre par le glaive, elle était loin de comprendre le sens de la mystérieuse parole que son guide lui avait adressée dans une céleste apparition.

Mais, à l'heure solennelle où, prosternée aux pieds de la Reine des martyrs, elle accepte, ainsi « sans

réserve, sans condition », *l'accomplissement de la volonté de Dieu à son égard*, elle a une parfaite intelligence de la parole prophétique du père de son âme ; car depuis longtemps déjà, elle est entrée dans l'arène où l'on endure « le martyre du cœur » qu'aucune gloire n'accompagne ici-bas, et « que la nature ne peut ni vouloir, ni goûter... »

La suite de ce récit nous apprendra si l'héroïque offrande, dont on vient de lire quelques passages, était vaine.

Quand, à son retour, Pauline alla confier au saint archevêque de Lyon l'extrémité où l'injustice et la jalousie l'avaient réduite, elle trouva en lui un véritable père accueillant sa fille avec d'autant plus d'égards et de bonté, qu'elle est plus malheureuse et plus digne que jamais de sa tendresse.

Si le caractère timide de l'auguste pontife l'empêcha de prendre ouvertement la défense de celle qui était une des gloires de son Eglise, il la défendit par sa douceur, même en subissant, à cause d'elle et comme elle, une véritable persécution. C'est ce qu'attestent des documents irrécusables.

Ainsi qu'autrefois, on avait voulu extorquer à Mgr de Pins la condamnation des écrits de Pauline et l'interdiction de sa correspondance universelle du Rosaire-Vivant, on voulut forcer le cardinal de Bonald à exiger de cette même Pauline l'abandon de son *dessein régénérateur* — que les méchants affectaient de nommer l'*affaire de Rustrel* — et *la vente de Lorette à vil prix*...

Le saint archevêque refusa de seconder des vues iniques et continua d'opposer le bouclier de sa mansuétude aux coups qui lui étaient portés dans l'ombre, pour lui faire expier son dévouement à sa noble et malheureuse enfant.

Du côté des siens Pauline ne trouvait ni appui, ni secours efficaces : ses frères et ses sœurs n'étaient plus, et pour mieux réaliser ses vues crucifiantes sur *la victime de son choix*, Dieu permettait que la plupart des membres de sa famille ne la comprissent pas et

que les autres fussent dans l'impossibilité de lui venir en aide.

Cependant ses parents riches lui avaient offert une pension convenable, mais à la condition expresse qu'elle l'employât exclusivement pour ses besoins personnels. Elle avait refusé ce secours.

La délicatesse de son cœur explique ce refus.

Une grande partie de son temps se passait à entendre les récriminations ou les menaces de ceux qui, en réalité, n'auraient eu aucun droit sur ces biens, si elle s'en fût tenue aux limites imposées par la justice à la convoitise des hommes.

Elle avait sacrifié jusqu'à ses dernières ressources pour obtenir, à grande peine, qu'on retardât l'expropriation de Lorette et celle de N. D. des Anges. Réduite à une excessive pauvreté, elle fut cependant soupçonnée d'avoir en sa possession des sommes énormes, et l'on mit tout en œuvre pour l'obliger à livrer *ses trésors.*

Cet ignoble et inconcevable soupçon donna lieu à un espionnage humiliant, cruel, et même à des injures, que les mendiants de la rue ne tardèrent pas à répéter tout haut, quand cette mère des pauvres, devenue pauvre elle-même, s'excusait de ne pouvoir donner comme autrefois. Mais sa charité était encore plus grande que ses humiliations, et elle aurait pu dire : *Tout est perdu, fors.... l'Amour* » qui élève au dessus de tout.

Pendant que délaissée et méconnue elle souffrait avec tant de courage, Dieu lui envoyait de temps à autre des anges consolateurs. C'étaient les amis fidèles dont nous avons parlé ; c'étaient aussi, en d'autres jours, des apôtres qui lui restaient unis par les liens de la reconnaissance et de la charité.

L'un d'eux, le plus illustre, Mgr Retord, déjà sur la fin de sa glorieuse vie et touchant à l'heure de la récompense, lui écrivit une lettre dans laquelle il épanche son âme tout entière dans l'âme virginale qu'il sait digne d'une telle confiance, et capable de trouver, même pour un Évêque, *des paroles d'esprit et de vie.*

Tong-King Occidental, 17 mai 1850.

MA TRÈS CHÈRE *tante* (1).

Eh bien, oui, je vous donne ma bénédiction apostolique : Que les saints anges vous l'apportent du fond de l'Asie, d'où je vous l'envoie ! Soyez bénie de la bénédiction des élus de Dieu ! bénie dans cette vie, et dans l'autre, éternellement ! bénie en toutes vos voies, vos désirs pour Dieu et vos actions pour sa gloire ! Eh bien, oui, puisque vous le voulez aussi, je prierai Jésus pour qu'Il vous accorde de vivre et de mourir de la vie et de la mort des saints ; ou plutôt, je prierai Jésus Lui-même, de prier son Père pour vous, en L'immolant sur l'autel, à votre intention.

Mais vous devez savoir, ma bonne *tante,* que les missionnaires (moi encore plus que tout autre) sont très nécessiteux pour le corps et pour l'âme... qu'ils ont par conséquent grand besoin du secours de la Providence et de la protection de Marie.

Pour les misères du corps, il faut s'y habituer, au point de les supporter avec joie et facilité. Elles peuvent être l'occasion de quelque mérite devant Dieu : aussi n'est-ce pas pour elles que je viens vous importuner, mais bien pour les misères et les nécessités de ma pauvre âme, pour laquelle je demande le secours de vos prières.

« Ah ! si vous saviez combien le *sac de péchés* que je traîne partout dans le monde est pesant ! comme il se remplit de plus en plus de mille fautes journalières, ajou-

(1) Le lecteur n'a pas oublié une lettre citée au chapitre XXIII, et dans laquelle Mgr Retord justifie avec tant de grâce et d'abandon fraternel, le titre affectueux qu'il donne à Pauline.

Il mourut au Tong-King, le 22 octobre 1858. La mort l'atteignit seul, au milieu des forêts qui l'avaient dérobé au glaive des bourreaux, mais où il avait contracté la terrible maladie appelée, dans ces pays, la *fièvre des bois*.

Vénéré de l'Asie comme de l'Europe, et riche de la conquête de milliers d'âmes sauvées par lui, il put expirer en répétant la parole que Pauline lui avait envoyée comme cri d'amour et de victoire : « *Tout est consommé !* »

tées aux anciennes ! Quelle tiédeur, quelle sécheresse travaillent cette pauvre âme ! Quelle langueur dans mes oraisons, quelles distractions dans mes prières, quels défauts toujours renaissants dans mon caractère !

« Si vous connaissiez toutes mes misères intérieures, toutes mes nécessités spirituelles, ma bonne tante, comme vous auriez pitié de moi ! comme vous supplieriez avec instance Jésus et Marie de jeter sur moi quelques-uns de ces regards d'amour qui réveillent les cœurs les plus endurcis et ressucitent les âmes les plus tristement mortes... Peut-être croirez-vous que je vous parle ainsi par quelque sentiment d'humilité ; **oh ! non** : les choses sont bien telles que je vous les dis, *et encore je ne vous les dis pas toutes...*

« Vous prierez donc beaucoup, je l'espère, oui, vous prierez Jésus et Marie pour moi, *votre neveu annamite.* »

La réponse de la sainte *tante* aux confidences de son auguste *neveu* est si magnifique, si rayonnante des feux de l'amour divin que, dans l'impérieuse nécessité où nous sommes de *réduire*, nous préférons la supprimer tout entière, que de la mutiler, en l'abrégeant. On y retrouve, toujours belle, simple, pure, élevée, la mystique de la *pauvre du Christ*, et cette *mystique* est, comme l'Évangile dont elle s'inspire, comparable à un beau fleuve dont les eaux vivifiantes sont, en certains endroits, si accessibles, qu'un petit agneau peut les passer sans péril ; et en d'autres, si profondes, qu'un éléphant peut y nager sans peine.

Avec une délicatesse exquise et pleine d'humilité, la délaissée rassure le serviteur du Christ sur les misères de chaque jour, qu'il se reproche, et lui rappelle, pour le consoler, les *mérites* et les grandeurs de l'apostolat, qu'elle décrit en quelque sorte avec la plume des prophètes. Sa pensée s'illumine de plus en plus, à mesure qu'elle parle de l'amour de Jésus-Christ pour les âmes, et des tendresses particulières du Cœur divin pour ceux qui travaillent à les sauver. On dirait, en lisant ces pages, que les splendeurs de la gloire éternelle n'avaient plus de voiles, au regard de la

vierge-apôtre, et que déjà elle contemplait la gloire de son auguste *neveu* et Seigneur, déposant aux pieds du Christ, avec la palme du martyre, la moisson de l'apostolat.

Oubliant l'exil, elle venait de parler le langage de la patrie, et de goûter quelque repos dans ce céleste entretien. Mais à cette extase fugitive succédèrent bientôt les poignantes réalités de la vie, telle que l'erreur, la malice des hommes et la haine de Satan la lui avaient faite.

Quand le travail des mains, unique ressource de la petite colonie, venait à manquer, ou que la maladie le rendait impossible à quelques-unes, les privations, déjà si rigoureuses, le devenaient plus encore. Alors, avec joie, on se contentait d'une soupe de pain bouilli dans un peu d'eau et assaisonné de sel. Cette dernière ressource de la pauvreté était acceptée avec action de grâces par Pauline et ses filles. Dans ces circonstances, elle ne parut jamais éprouver de dégoût pour cette nourriture, si peu appropriée à sa délicatesse naturelle et aux besoins de sa santé délabrée. Tout lui était assez bon, pourvu que les autres fussent contentes.

Cependant les malheureux continuaient de venir confier leurs besoins à celle dont, en mille rencontres, ils avaient pu apprécier la bonté, la charité, et que ces confidences crucifiaient! Il lui fallait lutter ainsi, chaque jour, contre le penchant le plus impérieux de son cœur, pour s'en tenir à la dure nécessité de sa position. Cette lutte incessante et cruelle se terminait quelquefois par une défaite, tant la misère et la souffrance exerçaient un irrésistible empire sur son âme.

Une personne dont nul ne pouvait songer à secourir la détresse ignorée vint, un jour, la supplier de lui venir en aide. Ses malheurs étaient grands, mais Lorette se trouvait sans ressources. La pauvre de Jésus s'excusa, d'abord, de ne pouvoir absolument rien pour l'infortunée dont les larmes faisaient couler les siennes. Il ne restait plus que trente sous pour la commu-

nauté tout entière. Les donner serait tenter la Providence... Hélas ! les refuser, n'était-ce pas livrer à la faim et au désespoir celle qui avait compté sur un secours ?...

Pauline hésite... Mais quand la malheureuse femme se lève pour prendre congé d'elle, ne pouvant plus tenir à la vue des angoisses de celle-ci pour ses enfants, elle lui offre sa dernière ressource, et s'en va ensuite avouer sa faute à ses filles...

Vraiment dignes du noble cœur qui les avait formées, ces généreuses chrétiennes s'écrièrent d'une commune voix :

« Que vous avez bien fait, pauvre Mère ! Nous avons encore un peu de pain, et cette dame n'en avait pas pour ses enfants. Dieu soit béni et vous aussi ! »

La pauvreté, qui, armée de toutes ses rigueurs, faisait sentinelle à la porte de Lorette, écartant de cette demeure tout secours matériel, laissait cependant les joies de l'âme y pénétrer de temps à autre.

Dans le courant de l'année 1852, une visite inattendue les y introduisait, pour quelques heures.

C'était celle du vénérable abbé Chiron.

Après avoir complètement achevé sa belle fondation des *Filles de Sainte-Marie de l'Assomption*, dévouées aux aliénés, et au moment où il aurait pu jouir des fruits abondants de ses travaux, il avait, comme Pauline, abandonné à d'autres les douceurs de la moisson pour se cacher, d'abord, dans les ruines désertes d'un ancien monastère des Pyrénées, puis, dans une grotte des montagnes de l'Aude, où, depuis neuf ans, il menait la vie des anciens Pères du désert, ne sortant de sa chère retraite que lorsque son Évêque lui ordonnait d'aller évangéliser les populations voisines, toujours avides de l'entendre.

A la nouvelle des malheurs survenus à la bienfaitrice des *Filles de Sainte-Marie*, il reprit la route de Lyon, à pied, une besace sur le dos, un bâton à la main, mendiant sa nourriture pour le jour, et l'hospitalité, dans quelque grange, pour la nuit, tandis que son âme s'abritait en Dieu.

Il avait beaucoup vieilli depuis son dernier passage à Lorette, mais son corps amaigri s'était courbé, bien plus sous le faix des austérités et des sollicitudes que sous celui de l'âge, car il n'avait pas encore soixante ans. Ses traits fins et délicats réfléchissaient l'extatique et sereine expression des traits de François d'Assise, devenu son père, et dont il portait le costume grossier. Une barbe longue et soyeuse recouvrait sa poitrine, et son front haut et pur rayonnait de sainteté. Il serrait dans ses bras un grand crucifix, qu'il ne quittait jamais, sauf quand il montait à l'autel.

Cet inséparable et bien-aimé compagnon lui valut une petite aventure qu'il raconta gaiement.

Comme, *ainsi armé*, il traverse une des places de Lyon, des sergents de ville, étonnés de cet appareil,peu usité dans notre siècle, arrêtent le voyageur et l'invitent à les suivre jusqu'au poste voisin... Lui, enchanté de cette bonne fortune pour son humilité, les suit tout joyeux. Mais, chemin faisant, deux membres du Chapitre de la métropole le reconnaissent et lui prodiguent de *telles* marques de respect, que, rassurés, ses conducteurs s'excusent de leur méprise et lui rendent toute liberté.

Son arrivée à Lorette, sa douce gaieté et ses paroles de feu sur les avantages de la souffrance, y dilatèrent bientôt tous les cœurs. Dans l'enthousiasme de son attrait pour la croix, il en façonna lui-même, et après les avoir placées sur les épaules de chacune des filles de *Marie*, il leur fit faire, à l'intérieur, une petite procession, en chantant « *O crux, ave* », l'hymne des larmes, dont la voix toujours belle de Pauline traduisait les notes en soupirs vibrants de résignation et d'amour.

O délicieuse naïveté des saints, comme vous l'emportez sur les *petits* grands airs du monde !

En paraphrasant le dernier entretien, à Ostie, de Monique et de son fils, nous dirons à peu près la dernière rencontre ici-bas des deux serviteurs de Dieu.

A l'approche du jour où le séraphin du désert allait

quitter la terre, il arriva, par une tendre disposition de la Providence, que lui et sa sœur dans le Christ se trouvèrent seuls, assis à une fenêtre d'où la vue s'étendait de la colline de Fourvière aux plus hautes cîmes des Alpes, que les feux du soleil couchant inondaient de magnificences.

Là, conversant avec une ineffable douceur, et aspirant des lèvres de l'âme aux sublimes courants de la *Fontaine de vie,* dont la plénitude réside tout entière dans le *Verbe fait chair,* ils s'élevèrent, du vol de la pensée, au-dessus de tout ce qui est créé, et atteignirent les régions d'inépuisable abondance, où Dieu rassasie éternellement Israël de la nourriture de la Vérité.

Alors, dévorant du regard de l'espérance l'horizon sans bornes de l'avenir, ils se demandèrent l'un à l'autre quelle sera pour ceux qui auront travaillé et souffert avec un grand amour, cette *vie éternelle* que l'œil de l'homme n'a jamais vue, que son oreille ne peut ouïr, et que ses plus ardentes aspirations de bonheur ne peuvent atteindre...

. . . .

Si la réponse à cette question ne leur fut pas donnée, ils goûtèrent, du moins, dans une fugitive extase, les prémices *de cette vie,* et en abandonnèrent les divins secrets au Cœur généreux du Maître Jésus, leur unique amour.

Quand l'heure de la séparation les eut fait descendre de ces hauteurs célestes :

« *O crux, ave !* » dit pour suprême adieu l'ange des infirmités humaines.

Que Jésus-Christ soit connu, aimé et béni de tous et partout, » répondit l'ange des œuvres catholiques...

Quelques mois plus tard, — décembre 1852, — la *vie éternelle* n'était plus une énigme pour le *père* des malheureux aliénés, car il la possédait, et les foules émues de ses vertus héroïques, accouraient s'agenouiller et prier auprès de ses restes mortels, dans la chapelle du Cros, près Caunes (Aude).

XXVII

GRANDS ET PETITS

> « Ils n'avaient tous qu'un cœur et qu'une âme. »
>
> Act. des Apotres, iv. 32.

A son premier voyage d'Italie, Pauline avait reçu à Naples une magnifique statue en marbre blanc de Marie au pied de la croix. L'histoire de ce chef-d'œuvre d'un saint religieux, auquel la mort ne permit point de l'achever entièrement, est aussi merveilleuse que touchante. Placée dans la chapelle intérieure de Lorette, *N. D. de Bon Secours* y opéra divers prodiges.

C'était sur les mains bénies de cette Vierge des douleurs, qu'aux heures les plus difficiles, Pauline venait coller ses lèvres, et que, dans la simplicité de son âme, elle déposait ce qu'elle recevait ou écrivait, interrogeant la Mère, pour savoir si le *Fils* permettait à son épouse de parler ou d'agir de telle ou telle manière. En attachant ses regards sur ce visage empreint de tant de douleur et d'amour, sur ces mains jointes avec tant de résignation, elle sentait s'apaiser insensiblement les révoltes de sa nature contre la souffrance:

Plus que jamais elle avait besoin de secours ; car, au dedans comme au dehors, la tribulation montait, montait comme les flots de la mer que le vent soulève. Son âme était dans ce désert absolu, où Dieu suspend tout à fait l'action sensible de la grâce, afin de laisser

aux privilégiés de sa croix le mérite et l'honneur d'aller à Lui, pour Lui seul.

« Je ne sens, je ne vois plus rien, écrit-elle, sinon la douleur et l'angoisse. Mon esprit est enveloppé de ténèbres si épaisses, que je ne peux me rendre compte, même du mouvement de ma volonté, bien que, dans les régions supérieures de mon âme, il y ait l'invariable désir de préférer toutes les tortures à la plus légère offense envers Dieu. »

Jusqu'à présent, quelques consolations avaient, de loin en loin, éclairci cette nuit ; désormais et jusqu'à la mort, l'obscurité s'y fera de plus en plus profonde.

Nous avons vu que, dès 1843, en présence des épreuves si multipliées et si inconcevables de Pauline, le *doute* avait atteint même ceux qui connaissaient le mieux son passé. Ces épreuves étant toujours allées croissant en nombre et en violence, la pauvre raison humaine en était venue du *doute* à la *certitude*, que la *verge* de la justice *châtiait*, là où se faisait le céleste travail de l'*élection divine*. En sorte qu'une persécution, sourde et circonscrite d'abord, s'était organisée peu à peu contre la victime, et comme bon nombre de ses persécuteurs étaient des hommes estimables et estimés, le public, toujours aveugle, en avait conclu que leurs rigueurs étaient méritées, et y avait ajouté les siennes : la jalousie poussant les uns, l'ingratitude les autres, et la foule, mue par ce vague instinct de la mauvaise nature, qui la rend si impitoyable au malheur.

Il est bon de faire observer que la vierge, ainsi persécutée, n'avait point dans l'âme cette surabondance de joies intimes, qui faisait dire à quelques saints : « Encore plus de tribulations ! » « Toujours souffrir et ne jamais mourir, » etc. Non : plus à la portée de notre faiblesse, et nous osons dire, plus semblable à la divine faiblesse du Sauveur, demandant que le calice amer s'éloignât de ses lèvres, la sainteté de « sa fidèle

disciple » consistait dans une soumission absolue au bon plaisir de son Souverain Maître, et dans une charité sans bornes à l'égard de ceux dont il se servait pour l'immoler. Et cela, malgré les repoussements inexprimables et continus d'une nature terrible, qui semblait se raviver sous les coups incessants de la douleur et de l'humiliation.

En lisant ces pages douloureuses, et celles, plus douloureuses encore, qui restent à écrire, il nous faut demeurer par la pensée sur les hauteurs du Calvaire, parce que, *là seulement*, on peut juger à leur réelle valeur les épreuves de ce monde, et voir, sous son jour véritable, l'intervention si souvent inconsciente des créatures dans l'édification de la *Cité des élus*... Plus bas, la vue, troublée par les sentiments et les illusions de la terre, ne sait plus distinguer la main divine, qui se sert également des erreurs et de la malice des hommes pour former les saints, ces « **pierres vivantes** » de cette éternelle cité.

Le vénérable prêtre qui, depuis plus de vingt ans, habitait Lorette en qualité d'aumônier de la petite colonie, se méprit lui-même sur les intentions de Pauline, au point de n'être plus pour elle qu'un juge sévère, impitoyable.

Effrayé des sombres perspectives qu'il entrevoyait, il avait cru devoir engager les derniers membres de la *Compagnie de Marie* à s'éloigner de la solitude qu'assiégeaient l'injustice, l'affliction, mais où leur dévouement était si nécessaire !

Cédant à ces conseils et à l'effroi qu'inspire naturellement la pauvreté, douze de ses pieuses filles avaient abondonné leur mère infortunée, plusieurs sans l'avoir prévenue de leur départ et sans lui avoir dit un seul mot d'adieu.

Trois seulement demeurèrent inébranlables dans leur affection et résolurent de travailler nuit et jour pour secourir celle qui, après Dieu, les avait faites ce qu'elles étaient. Leurs noms méritent de rester gravés dans le souvenir des chrétiens. Les voici :

Marie Melquiond,
Maria Dubouis,
Sophie Germain.

Humbles chrétiennes dont la vie retracée consolerait les *petits* et les porterait à suivre les beaux exemples de vertu et de dévouement qu'ils y trouveraient si multipliés !

Combien les défections dont nous venons de parler ajoutèrent aux tristesses de la vénérable solitaire ! Elle ne s'en plaignit pas, ne blâma personne, en aida même plusieurs par des recommandations, et eut le courage de bénir la volonté divine, qui permettait à *de telles mains* d'agrandir la blessure déjà faite à son cœur maternel. Un petit billet adressé à M. l'abbé Rousselon donne la mesure de l'excessive détresse qui régnait à Lorette et de la respectueuse déférence de Pauline pour le digne prêtre, instrument involontaire de cruelles épreuves :

« Mon Père,

« Le personnel de la maison, réduit à *quatre personnes*, exige, comme pauvreté, que les prières et le service soient simplifiés le plus possible.

« Nous ne pouvons faire de feu, cette année, si ce n'est pour les chauffe-pieds destinés à chacune. La brièveté des jours réduit le travail à presque rien, et l'huile pour l'éclairage est d'une cherté telle que nous sommes obligées de réduire aussi le nombre des lampes à la seule lumière de la chapelle et à celle de la cuisine.

« J'ai pensé, dès lors, que les prières, qui se faisaient le jour, pourraient être reportées, durant cette saison de misère, au coucher du soleil jusqu'à la fin de la soirée.

« Veuillez rendre votre réponse à Maria, s'il vous plaît, pour que je sache si je puis arranger ainsi les choses.

« Je suis avec un profond respect, etc... »

A quelque distance de Lyon, un saint vieillard qui savait, lui aussi, *à quel prix* il faut acheter le salut des

âmes, le bon curé d'Ars, parlant en chaire de la résignation, s'écria dans un des mouvements de sa naïve éloquence :

« Ah ! mes frères, je connais, moi, une personne qui sait bien accepter les croix, des croix très lourdes, et qui les porte avec un grand amour... C'est Mlle Jaricot. »

De ces *croix bien lourdes* que le vénérable curé d'Ars signalait avec attendrissement, *deux surtout* devaient émouvoir son âme si compatissante. Le lecteur les soupèsera lui-même ! L'une était le sacrifice du beau et grand dessein de régénération ; l'autre la perte d'un incomparable soutien, d'un père.

Forcée de céder à la violence des menaces, Pauline, avant de consentir, en 1852, à la vente judiciaire du domaine de Notre-Dame des Anges, vente qui fut une des plus grandes épreuves auxquelles sa foi et sa confiance en Dieu devaient être soumises, car elle avait écrit : « Notre-Dame des Anges, cette œuvre de tant de prières et de larmes, recevra un jour sa pleine réalisation. »

Et voilà qu'on livre à des mains étrangères la terre où elle voulait l'établir... Elle en éprouve une douleur poignante ! Mais si tous les moyens humains de la réaliser lui sont enlevés, le Cœur de Jésus-Christ lui reste ! Aussi, avec un amour invincible, l'adjure-t-elle de tenir la promesse qu'il lui a faite, de sauver *les petits*, et, sur ce point, le doute n'effleure même pas son âme.

Nous verrons plus tard ce Cœur qui ne trompe jamais, répondre à cette confiance, en faisant passer le domaine prédestiné en des mains dignes de le recevoir.

Le 12 mai 1854, Dieu, qui avait toujours semblé jaloux de l'appui que *sa servante* trouvait dans les créatures, lui enleva celui de l'éminentissime cardinal Lambruschini.

Témoin et héritier de la tendresse paternelle que Grégoire XVI avait toujours eue pour la fondatrice des deux grandes œuvres catholiques, cet illustre prélat

s'était montré ingénieux à saisir toutes les occasions de remplacer l'auguste Pontife auprès de sa fille bien-aimée.

Pendant le long séjour de celle-ci dans la ville sainte, il s'était établi entre ces deux âmes l'union parfaite que nous avons déjà signalée, et dont les quelques pages retrouvées de leur correspondance montrent la force, l'élévation et la délicieuse simplicité.... Combien les circonstances présentes ajoutaient au *poids de cette croix !..*

Sous l'empire de sa douleur, Pauline avait écrit au cardinal Ferretti :

« A la suite de Jésus-Christ, je monte sur le Calvaire, traînant comme je le peux un lourd fardeau de croix, et j'apprends que le cardinal Lambruschini, mon protecteur, mon père, mon ange tutélaire, a quitté l'exil pour une vie meilleure. Cette mort, qui laisse tant d'œuvres orphelines, en particulier celle du Rosaire-vivant, semblerait une perte irréparable, si la foi ne regardait plus haut que la terre et n'attendait de Dieu un secours opportun. »

Tandis que les créanciers riches continuaient, sans pitié, d'user de procédés inhumains — il serait plus exact de dire *iniques* — envers Pauline, ses petits créanciers continuaient de lui prodiguer les marques les moins suspectes de leur vénération et de leur dévouement. Elle, de son côté, ne cessait de chercher par quel moyen et comment il lui serait enfin donné de s'acquitter envers ces humbles et nobles cœurs.

Une nuit qu'elle priait à cette intention, la pensée lui vient d'ouvrir, dans le clos de Lorette, une rampe par laquelle les pèlerins pussent *aller directement* à Fourvière, moyennant la modeste rétribution d'un sou.

Elle accueillit cette inspiration comme venant du ciel, et s'empressa de la soumettre à qui de droit.

L'excellent cardinal de Bonald y applaudit, et le préfet du Rhône en autorisa l'exécution. Mais restait

la plus grande difficulté : Pauline avait à peine le pain nécessaire à sa nourriture et à celle de ses compagnes.

Dans son ardent désir de s'acquitter envers ses généreux amis, les créanciers sans hypothèques, elle ne recula pas devant les humiliations et les fatigues d'une quête journalière dans la ville, et paya ainsi, chaque soir, le travail des ouvriers.

La rampe se fit avec autant de soin que de promptitude, grâce à l'habileté et au dévouement de l'entrepreneur.

Cette rampe, dite de Sainte-Philomène, fut livrée au public le 8 décembre 1855, jour de l'Immaculée Conception, la fête de Lyon, où les tièdes, les indifférents eux-mêmes, entraînés par la ferveur et la multitude des vrais dévots de Marie, gravissent avec émotion le rocher béni, pour au moins jeter un regard sur la miraculeuse image.

Des milliers de pèlerins suivirent la nouvelle rampe en chantant les louanges de la Vierge bien-aimée, tandis que, de l'une de ses fenêtres, Pauline les regardait et les bénissait ; car leur empressement à suivre ce sentier faisait renaître l'espérance dans son cœur désolé.

Dès la première année (1856), le produit du passage fut de 14,000 francs, tous frais payés. Un si heureux résultat ajoutait beaucoup à la valeur de Lorette, et donnait à Pauline, qui aimait tant cette belle solitude, le droit de s'opposer, avec encore plus d'énergie, à ce qu'elle fût vendue à vil prix, comme l'avait été Notre-Dame des Anges.

Malheureusement, cet immeuble se trouvait sous le séquestre ; aussi le revenu de la rampe fut saisi et partagé entre les créanciers à hypothèques, sans que les autres en eussent une obole..... Cette mesure, légale sans doute, mais d'une extrême rigueur, affligea profondément l'infortunée, qui avait conçu un tout autre espoir.

A partir de 1856, il nous devenait très difficile et même presque impossible de suivre les traces de Pauline ; car, d'un côté, Maria Dubouis, témoin de toutes choses, refusait absolument de nous dire ce qui lui paraissait compris dans les secrets qu'elle avait promis à sa sainte Mère de ne jamais révéler, et, d'un autre, Pauline connaissant notre affection pour elle et l'impossibilité où nous étions de la secourir efficacement, nous avait caché une grande partie de ses épreuves.

Cependant nous ne pouvions nous résoudre à passer sous silence les dernières étapes d'une vie dont les mérites avaient dû grandir aux approches de l'éternité.

Mais, « Celui qui entend les soupirs de l'humble qu'on outrage, » est visiblement intervenu, à l'heure même où la plume de l'amitié allait être contrainte de s'arrêter :

Une femme, aussi distinguée par ses vertus que par son rang, Mme la comtesse de Brémond, nous envoya alors environ trois cents lettres ou écrits divers, soit de Pauline elle-même, soit de ses amis ou de ses ennemis.

La beauté, la clarté de ces documents, et surtout *leur valeur*, dépassaient de beaucoup tout ce que notre ambition de biographe pouvait désirer. Aussi, grâce à ce don de la Providence, avons-nous pu suivre « la vraie disciple de Jésus-Christ » dans les suprêmes combats qu'elle soutenait si vaillamment à la gloire de son Maître.

Après le cardinal Villecourt (1), Marie Melquiond et Maria Dubouis, l'humble fille des montagnes, personne n'a été plus dévoué à la vierge méconnue, que le comte, la comtesse de Brémond et la mère Saint-Laurent [des Ursulines de Chavagnes, Vendée] (2). Longtemps

(1) A la fin de 1855, cet auguste défenseur de Pauline avait dû, cédant aux ordres de Pie IX, accepter la pourpre dont il appréhendait l'honneur, et se fixer à Rome.

(2) Durant de longues années, cette femme éminente par

les deux premiers ne connurent Pauline autrement que par ses lettres ; malgré cela, ils lui donnèrent le titre de *sœur*, et méritèrent de sa grande âme un retour de la tendresse ineffable qu'aucun mot ne rend dans la langue du monde, et que les chrétiens nomment entre eux *dilection*.

Le comte Arthur de Brémond avait consacré, à son roi et à sa patrie, toutes les forces, tous les enthousiasmes de sa jeunesse et toutes les ressources de son intelligence et de son cœur. Après avoir vu la royauté condamnée à l'exil, et la France menacée du côté de sa foi, autant que du côté de son honneur et de sa gloire, il s'était dévoué à propager *l'œuvre de la pénitence*, dont le but était d'apaiser la justice de Dieu à l'égard de *la fille aînée de l'Église*, pactisant avec les ennemis jurés de sa *Mère* (1).

Or, faire accepter la *pénitence* dans un siècle où le sensualisme dominait n'était pas facile. Aussi *le frère* confiait-il souvent à *sa sœur* que la tristesse et l'indignation le gagnaient parfois, en présence des obstacles qui entravaient l'ardeur toute chevaleresque de son zèle pour l'expiation nationale...

Plus brisée à la lutte, cette vénérable *sœur* le fortifiait par des réponses qui apaisaient le vaillant et lui donnaient *lumière* sur la marche de la Providence. Un jour, afin d'amener ce frère à *ne pas vouloir aller plus vite que cette Providence*, elle lui confia *de quelle manière* et *pourquoi* elle aussi subit, mais bien plus rigoureusement que lui, l'épreuve, *si délicate, des retards divins*... Pour mieux captiver l'imagination du grand seigneur, qui avait suivi les chasses royales, elle lui en rappelle ingénieusement le souvenir.

Ces pages sont d'un intérêt majeur : « *l'ambitieuse* y révélant *ses convoitises les plus secrètes*. »

l'âme, l'intelligence et le cœur, gouverna son ordre, comme supérieure générale.

(1) Voir le *Manuel de l'Association de prières et de pénitences*. Paris, Vaton. 1858.

« Avant 1835, je sentais se préparer, dans mon âme, le plan d'une œuvre que je ne savais pas bien définir, mais dont les malheurs et les nécessités de l'époque me donnèrent la première idée. Elle se développa chaque jour dans mes rapports avec les associés du Rosaire-vivant, qui étaient pris dans toutes les classes sociales, et dont ma demeure était le lieu de réunion.

« Les bénédictions accordées précédemment à mes efforts par la bonté divine, la conviction que, n'étant rien, il ne me convenait pas de mettre en doute la puissance de Celui qui peut tout ce qu'il veut ; et de plus, le zèle que sa grâce a mis dans mon cœur pour le salut de mes frères, tout cela était comme le *ferment qui pressait le germe d'éclore.*

« Affligée jusque dans la substance de mon être des malheurs du monde, où l'oubli presque absolue du Créateur sème tant de désordres, je comprenais l'*urgence* d'empêcher que les justes, luttant par les œuvres de la foi contre le mal progressif, ne vinssent à se décourager à la vue des obstacles opposés de toutes parts à leurs efforts.

« Ignorante des ressorts de la politique, je dirai simplement que mon amour pour Jésus-Christ et son Eglise m'a donné je ne sais quel discernement instinctif des entreprises de l'impiété, discernement comparable au *flair* du chien qui, sentant de très loin l'approche des ennemis de son maître, aboie, même avant de les avoir vus.

« Telle est ma mission auprès de notre bien-aimé Seigneur Jésus-Christ...

« Est-il donc étonnant, mon frère, que *le petit chien* d'un si bon Maître se soit, tantôt couché à ses pieds pour lire dans son regard sa joie, sa douleur ou ses ordres ; et tantôt se soit précipité au milieu des buissons pour faire lever le *gibier* devant les pas de l'adorable *chasseur*, ou pour empêcher l'ennemi d'avancer ?

« Grâce à cet *instinct*, avec la passion d'adorer *le Roi des âmes* dans le sacrement de son amour, j'en éprouve une autre, non moins ardente et persistante, pour le salut de ces chères âmes qui sont le prix de son sang...

« Quelque imparfaite que soit cette image, elle vous expliquera mes efforts passés et mes desseins présents...

« Il est, vous le savez, dans la nature du chien de chasse de s'élancer dès qu'il voit l'ombre d'un gibier. Eh bien ! le Sauveur-Roi, ayant donné à mon âme une nature de grâce identique à l'instinct de cet animal, est-il donc étonnant que cette âme palpite de désirs, et soit toujours disposée à se précipiter, pour rapporter à ce *divin chasseur le céleste gibier* qu'il poursuit sans cesse et dont il est affamé ?

« Avec cette disposition, toute naturelle en cet ordre de choses, je n'ai pas, en vieillissant, vu s'affaiblir mon instinct... Au contraire, les *chasses d'autrefois*, au lieu d'user mon *flair*, l'ont perfectionné en y ajoutant l'expérience, non de ce que je peux faire (je sens ma nullité...), mais de la *toute-puissance de mon Roi, qui, seul, possède les flèches dont les blessures donnent la vie,* et qui choisit à son gré ses instruments, sans exiger d'eux autre chose qu'une sincère bonne volonté et la constance dans le dévouement.

« Voilà, mon frère, ce qui fomentait l'œuvre que j'appelais, sans hésitation, *l'œuvre de la Conservation de la Foi.* Le Rosaire-vivant en avait été le prélude, par l'union des enfants de Dieu *dans la prière faite au nom de l'Immaculée Vierge Marie et des mérites de Jésus-Christ.*

« Mais la prière, qui enfante les œuvres de la foi, aide à connaître celles qu'il importe de secourir pour les sauver. Dès lors se révèlent bien des souffrances !...

« Les affreuses spoliations de 93 ont enlevé à l'Église et aux saintes institutions qu'elle avait créées, les ressources matérielles, précieuses pour gagner les âmes, comme le ver est précieux aux pêcheurs pour attirer le poisson.

« L'impiété le sait bien : c'est pourquoi elle veille attentivement pour qu'aucun secours de fondation ne puisse être solidement établi. La perfide ! elle sait bien aussi que l'aumône de la charité est le lait des mamelles de notre divine Religion, et que les peuples, ses enfants, accourent, pleins de confiance vers Elle, dans leur détresse. C'est

pourquoi cette impiété rit, d'un rire amer et moqueur, en retenant d'une main les trésors dont elle a dépouillé l'Eglise et en indiquant, de l'autre, aux malheureux, la porte des presbytères et des maisons religieuses, comme *celles où il y a obligation de donner toujours*... Ah ! si l'indigence oblige la Mère appauvrie de répondre avec douceur, qu'elle ne peut plus donner comme autrefois, l'impiété fait sentinelle, près de là, pour exciter à l'invective, aux menaces et à la haine envers cette Mère, réduite à recevoir son pain de chaque jour, de ceux qui l'ont dépouillée et humiliée . . . .

. . . .

« Voilà pourquoi, très noble ami, j'ai osé adresser de tendres plaintes à notre commun Maître, et solliciter de sa bonté et de sa sagesse, le retour de toutes ses créatures dans l'ordre établi pour le salut des âmes... Voilà aussi *pourquoi* j'ai conçu la pensée de venir au secours de Notre Mère l'Église Romaine, en aidant à former comme un *château d'eau*, d'où l'on pût tirer, au fur et à mesure des besoins, les ressources opportunes. Ou plutôt, je voulais faire établir *une banque du ciel*, et j'attendais, pour la fonder, qu'il plût à Dieu de me fournir le moyen de réaliser un placement majeur sans risque, du côté matériel comme du côté de la conscience.

« En 1845, je crus avoir trouvé ce moyen, quand je commençai à m'assurer deux propriétés qui offraient, par elles-mêmes, des garanties solides pour les placements de fonds et des ressources admirables dans la nature même de leurs terrains, avec le double avantage de pouvoir organiser sans retard la *réunion chrétienne* d'un assez grand nombre de familles ouvrières, pour l'exploitation de mines, forêts, etc., etc., et, par conséquent, de commencer l'œuvre régénératrice des travailleurs.

Mais l'ambition a fait des ingrats qui ont détourné ces desseins à leur profit, et m'ont jetée dans le malheur que vous savez.

« Dieu l'a permis... Il sait toute chose et possède l'avenir comme le présent... Il a voulu que les amertumes et les tribulations de toute nature commençassent les fonde-

ments de l'œuvre de foi qui, tôt ou tard, sauvera la France... J'adore et bénis cette justice ; *il ne s'est jamais rien opéré d'efficace pour le salut des âmes, ailleurs què sur le Calvaire, et aucun nectar n'a été et ne sera jamais offert à la table du Roi de gloire, qu'il ne soit sorti du pressoir de la croix.*

« Ce que je n'ai pas eu le bonheur de commencer sera, je l'espère et le sens, réalisé par d'autres quand viendra l'heure des miséricordes... »

Un peu plus tard (1857), s'apercevant que l'indignation afflue avec plus de violence dans l'âme généreuse de son noble ami, par suite des misères humaines qu'il rencontre, elle lui enseigne d'une manière ineffable et avec une profonde connaissance des faiblesses et ressources du cœur humain, *comment, malgré les épines de la route, on peut avancer, bénir et aimer toujours quand même...*

Les ouvertures et les conseils de cette prédestinée étaient lus avec respect et mis en pratique par l'homme dévoué à tout bien, dont la fierté et le zèle se heurtaient sans cesse à l'indifférence et aux passions haineuses. Il aurait voulu trouver des mines d'or, pour « la pauvre de Marie » à laquelle il envoyait avec bonheur toutes les parcelles qu'il pouvait recueillir de ce métal, à la fois si barbare et si puissant ! Dès que ces parcelles arrivaient à Lorette, Pauline les faisait remettre aux plus pauvres de ses petits créanciers, et c'était toujours par Maria Dubouis.

Prudente, sûre et discrète, cette fille dévouée savait échapper aux regards inquisiteurs, exercés à épier jusqu'aux moindres démarches de sa sainte Mère. Cependant celle-ci ne la voyait jamais partir pour des messages lointains, sans éprouver mille appréhensions, qui lui faisaient répéter : « Mon enfant, ne vous attardez pas ! »

Un jour qu'elle avait reçu onze cents francs, par l'entremise de M. de Brémond, elle dit à Maria :

« Ma fille, rendre ce que je dois est ma seule joie, depuis que je n'ai plus celle de donner... Voudriez-vous porter cette somme un peu au delà de Vienne (Isère). Vous partirez demain matin, par la voiture publique, et, par la même voie, vous reviendrez à quatre heures du soir.

« De tout mon cœur ! » répondit Maria.

Le lendemain, après avoir soigneusement caché le trésor dans le corsage de la messagère, Pauline lui donna dix francs avec quelques provisions pour le voyage, et la bénit.

« O ma fille, ajouta-t-elle tout émue, ô ma fille, je vous en conjure, ne manquez pas de revenir par la diligence de ce soir... Je vais être bien inquiète, jusqu'à ce que je vous revoie ! »

Maria promit d'être exacte. Elle alla prier Notre-Dame de Bon Secours de la protéger, et comme elle savait que sa bonne Mère n'avait rien gardé pour ses besoins personnels, elle laissa furtivement sur un meuble les trois quarts de ses petites provisions avec quatre francs, parce que la voiture ne devait lui en coûter que six, aller et retour. Puis elle s'éloigna.

Pauline fut touchée de cette délicate attention, mais son inquiétude s'en accrut : « S'il allait lui arriver quelque chose ! » se dit-elle.

Les heures lui parurent d'une interminable longueur. Bien qu'elle s'efforçât de dissimuler son trouble, ses autres filles s'en aperçurent et tâchèrent de la rassurer :

« Quel malheur pouvez-vous donc appréhender ? lui dirent-elles. Maria n'a qu'à se laisser porter jusqu'à Vienne, à faire une lieue pour remettre l'argent, et à revenir de même. »

Tout cela était vrai ; cependant la sainte Mère avait le cœur oppressé de tristesse, et sentait le besoin de pleurer. Aussi passa-t-elle toute cette journée en prière.

Dès quatre heures de l'après-midi, elle se plaça à la fenêtre, d'où elle pouvait voir la route de Vienne.

On était à la fin de septembre. Le temps était magnifique, et la nature avait déjà pris les teintes d'or et de pourpre de l'automne. Mais celle qui aimait tant à la contempler, y était cette fois indifférente, absorbée dans d'inquiètes pensées.

Cinq heures sonnent... « Maria arrive, murmure Pauline... Dans vingt minutes, elle sera ici... »

Vingt minutes, une demi-heure, une heure s'écoulent sans que la voyageuse reparaisse. « La voiture aura eu du retard, » articule la pauvre Mère, dont la désolation fait pitié !

Vers sept heures, n'y tenant plus, elle se rend elle-même au bureau des messageries : la voiture est arrivée depuis longtemps, mais le conducteur n'a pas revu la personne qu'il avait déposée à Vienne le matin.

Pauline regagne lentement sa demeure, et va, toute en larmes, se prosterner dans sa chère petite chapelle. Là, priant comme elle savait le faire, elle conjure le Cœur de Jésus-Christ, par celui de la Vierge des vierges, de sauver du péril le corps et l'âme de sa fille bien-aimée.

Plus tard, revenue à la fenêtre pour écouter et regarder encore dans dans la direction de Vienne, elle voit à ses pieds Lyon, dans le silence, le repos, et, au-dessus de la cité endormie, la voûte azurée dont la tranquille splendeur lui rappelle la puissance de Celui qui veille sur toutes ses créatures avec la sollicitude d'un père.

Emue à cette pensée, elle éprouve comme un remords de ne pas s'abandonner sans réserve à ce Père, et lui confie de nouveau sa fille chérie. Alors une effusion de paix se répand dans son âme abattue, et l'inquiétude, au lieu d'augmenter à mesure que le temps s'écoule, fait place à la conviction intime, que l'ange du Seigneur préserve de tout mal l'enfant dont elle attend le retour.

Vers deux heures du matin elle tressaille et se penche au dehors, croyant entendre un bruit lointain de pas... Ce bruit se rapproche et bientôt elle distingue

à la clarté de la lune, la silhouette d'une femme... cette femme s'arrête à la porte de Lorette !...

C'est la messagère attendue !

Pour calmer les appréhensions qui l'avaient torturée, la vénérable Mère plongea tout d'abord son regard dans celui de la voyageuse, et, voyant que rien n'avait troublé la limpidité de ce regard virginal, elle respira !

Ensuite elle voulut savoir tout ce qui s'était passé.

Le récit en fut très émouvant pour elle. Mais après l'avoir écouté avec angoisse, elle bénit de nouveau la Vierge Immaculée, dont la puissante tendresse avait sauvé de tout mal l'âme et le corps de son enfant, au milieu des dangers de *plus d'un genre* qu'elle venait de courir dans les montagnes où elle s'était égarée, et durant la longue route qu'elle avait faite, la nuit, seule, à pied, pour épargner quelques heures de cruelles perplexités à sa sainte Mère.

XXVIII

L'ENFANT DE L'ÉGLISE ROMAINE

> « O ma Mère chérie, votre céleste Époux sait combien, depuis l'âge de dix-sept ans, jusqu'à cette heure, je vous ai aimée !...
>
> (PAULINE-MARIE.)

Toujours courageuse, bien que toujours frémissante en face de la douleur, Pauline continuait de gravir son Calvaire, le cœur plus étroitement uni que jamais à la grande Victime, son modèle, et oubliant en quelque sorte ses propres souffrances pour s'identifier à celles de ses frères.

De sa solitude, ou plutôt de son désert, elle suivait avec émotion le sort de nos armes en Crimée.

« La question d'Orient est du plus haut intérêt pour l'Eglise et pour la France, écrit-elle. Priez et faites prier pour nos pauvres soldats, » etc.

Ce qu'elle recommande, elle le fait : ses supplications s'élèvent vers Dieu, jour et nuit, et on l'entend répéter avec larmes : « Seigneur, protégez nos soldats ! Adoucissez les souffrances de ceux qui combattent ! donnez aux chefs la lumière, et aux aumôniers toute la charité dont ils ont besoin pour consoler et sanctifier !... »

Les suprêmes dangers font battre les cœurs vaillants et les portent à se dévouer au salut de la patrie.

Dans ce même temps où il n'était question que de batailles livrées, de victoires remportées et de braves ensevelis loin du sol natal, un jeune homme à la physionomie intelligente et ouverte vint confier à la pauvre solitaire de Lorette son ardent désir d'être reçu à l'Ecole de guerre, et l'impossibilité où il se trouvait de fournir la somme exigée pour son admission : le travail de sa mère, veuve et sans fortune, l'a seul soutenu durant ses années d'étude, couronnées de brillants succès ; cette mère l'envoie, avec *confiance et bon espoir*, vers celle qui l'a souvent aidée dans sa détresse. Elle ignore qu'il n'est plus possible à cette amie des affligés d'aplanir les difficultés de position. Les ouvertures de ce jeune Français, à l'âme vaillante, émeuvent Pauline, car tous les nobles enthousiasmes vont à son cœur, et elle ne trouve aucune mission, après celle du prêtre, aussi grande et aussi sainte que celle du soldat. Mais que faire pour venir en aide à ce généreux enfant ?...

Elle saisit sa petite plume, interprète fidèle de ses pensées, et conjure M. de Brémond de ménager à l'orphelin de hautes protections. Cette lettre, une des plus touchantes, laisse voir l'étendue du sacrifice qu'elle devait renouveler sans cesse : celui de ne plus donner... « *C'est dans ces occasions surtout, dit-elle, que je sens cruellement l'aiguillon de la pauvreté.* »

Grâce à l'appui de M. de Brémond, le protégé de la délaissée fut admis à l'Ecole de guerre, et plus tard, il occupa un rang distingué dans l'armée.

On ose à peine dire que « cette vierge au très noble cœur » eut des ennemis et des ennemis acharnés !... C'est vrai cependant... Quels furent-ils? Dieu seul le saura désormais : leurs noms ne doivent pas trouver place dans cette *vie, qui est le livre d'or pur de la charité*...

Mais comment cette vierge, dévouée jusqu'à l'héroïsme, a-t-elle pu avoir de *tels* ennemis ?

Parce qu'elle a fait du bien *à tous*, même à des *Judas.*

Dans une circonstance critique, l'un d'eux, sans argent et pressé de payer un billet à échéance, s'était rendu coupable d'un faux. Pauline, qui connaissait et estimait la famille de cet homme, famille pauvre mais honorable, s'empressa de lui épargner le déshonneur d'une condamnation au bagne, en acquittant la dette. L'affaire fut ainsi étouffée.

Eh bien, quand le malheur eut frappé sa bienfaitrice, le faussaire, sauvé par elle de l'ignominie, devint un de ses plus mortels ennemis et ne cessa jusqu'à la fin de la poursuivre, de la calomnier, et de susciter des entraves à toutes les démarches tentées pour la sauver.

Les preuves de cet acharnement et de bien d'autres étaient si multipliées, si palpables, que, oppressée d'une immense tristesse, elle dit un jour à sa chère Maria : « O mon enfant ! si l'on pouvait écrire tout ce qu'on imagine et exécute contre votre pauvre Mère, on ferait de bien gros volumes dont la vente couvrirait les dettes qu'on l'empêche d'acquitter ! »

Ajouter à ses peines était devenu une sorte de passe-temps agréable, une distraction piquante.

Un jour, sans que rien motivât cette rigueur, elle reçut la sommation *bien en règle*, d'avoir à rembourser dans le plus bref délai, la somme de quatre mille francs, prêtés par une Lyonnaise à laquelle les intérêts de ce prêt avaient toujours été exactement payés. On ajoutait que, *sans ce remboursement immédiat, on vendrait, à n'importe quel prix, Lorette avec ses dépendances*, et que toute supplication pour empêcher cette vente serait inutile, etc.

Cet étrange procédé navra la malheureuse Pauline : « Il est donc bien vrai, dit-elle, que tout est permis à mon égard ? Mon Dieu ! je me plains et ne murmure pas... »

Jusque-là, elle avait défendu Lorette comme la colombe défend le nid de sa jeune famille. Mais, à cette heure, que pouvait-elle faire ? Elle ne possédait, hélas ! plus rien, et la menace était absolue... On avait même

osé placarder à la porte de Sainte-Philomène la vente *judiciaire* et *prochaine* de l'immeuble, procédé aussi humiliant que douloureux pour l'infortunée. Recourir à ses bienfaiteurs ordinaires répugnait à sa délicatesse, car elle savait que leur fortune n'était pas à la hauteur de leur rang, et encore moins à celle de leur charité.

Après plusieurs jours de mortelles angoisses, elle se décida, cependant, à écrire ce qui se passait, sans formuler aucune demande : Par le retour du courrier, la comtesse de Brémond envoya la somme si impérieusement réclamée, et Maria Dubouis fut encore chargée de la porter.

Ce remboursement immédiat, exigé à l'insu de la personne intéressée, et que *l'on avait jugé impossible*, mécontenta, embarrassa même les auteurs de la menace, hommes d'affaires qui, *simplement, avaient voulu s'amuser aux dépens de Mademoiselle Jaricot*, ainsi que des enfants de la rue s'amusent d'un malheureux idiot livré à leur merci...

Ce trait, qui n'est pas isolé, mais choisi entre bien d'autres, peut donner l'idée des vexations journalières dont cette auguste femme était l'objet.

Cependant, la *bienfaisante trinité* (1) cherchait le moyen d'arracher Pauline aux douleurs et aux humiliations de toute sorte, qui la conduisaient rapidement au tombeau.

D'après le conseil de Mgr Villecourt, ces amis dévoués revinrent à la pensée d'organiser, malgré tout, une souscription générale. On avait sondé les volontés dans plusieurs provinces, et acquis la certitude que partout cette souscription serait accueillie avec empressement.

Il ne s'agissait plus de soutenir l'œuvre des ouvriers, devenue impossible depuis la vente de Notre-Dame-des-Anges, mais d'accomplir « *l'œuvre de justice* » après laquelle Pauline soupirait nuit et jour. Mme de

(1) Expression par laquelle Pauline désignait Monsieur, Madame de Brémond et la Mère Saint-Laurent.

Brémond lui ayant fait part de ses projets, elle lui récrivit en des termes qu'il n'est pas inutile de remarquer.

« Si je n'ai pas répondu plus tôt à votre charitable lettre, c'est qu'il m'a semblé nécessaire de prier et de faire prier avant de vous exposer toutes mes pensées.

« *On m'a proposé certaines tentatives qui me font frémir ! La charité est un trésor, au-dessus de tous les autres..... Sacrifions tout pour le garder intact.....*

« Disons-le tout d'abord : *Il est essentiel que la souscription projetée ne nuise en rien aux recettes de la Propagation de la Foi... Ce ne serait qu'une aumône* en sus *des souscriptions annuelles ; car les besoins des missionnaires sont trop immenses, pour que je puisse avoir la pensée de détourner un seul centime des ressources qui leur sont offertes.* J'ai la confiance que, par amour pour Dieu, on aura la charité de me faire l'aumône de quelques sous, en *les ajoutant à la souscription ordinaire de chaque associé.*

« J'ai des créanciers de tout genre ; les plus riches ont pris des sûretés par hypothèques, et, malgré cela, ils ont été souvent sur le point de tout faire vendre, « *pour en finir...* » Mais ce qui est touchant, héroïque, c'est le silence, la bonté des *petits*, auquels j'ai fait tout perdre en croyant servir leurs intérêts...

« Demandez et obtenez *un déluge* de supplications, chère sœur, afin que le diable et ses suppôts cessent de s'acharner à me perdre... La prière est toute-puissante. J'espère obtenir par elle que mes souffrances et mes humiliations servent à la gloire de Dieu, et cela, *de plusieurs manières dont il se réserve le secret.* » (*Lyon, 16 juillet 1855.*)

La *bienfaisante trinité*, désireuse d'aller, droit et sans retard, au but qu'elle se croyait sûre d'atteindre, pressait « la pauvre du Christ » d'adhérer à l'exécution immédiate du nouveau dessein formé pour la sauver. Mais elle, connaissant les perfides menées de ses ennemis, ne partageait pas cette espérance. Aussi, le 25 août suivant, écrivait-elle à M. de Brémond ces lignes empreintes d'une grande tristesse :

« Eh bien, oui, j'y consens, faites ce que Dieu vous ins-

pire, mais *faites-le dans la face de cet adorable Maître, et d'après l'inspiration de sa divine sagesse, qui va toujours à son but avec force et douceur.*

« *Oh ! je vous l'avoue, la mesure* **dépasse** ! *Mais tout* **passe** !

. . . .

« J'ose vous dire humblement : Si notre Maître exige de moi le sacrifice de ce qui est l'objet continuel de mes prières et de mes larmes (l'accomplissement de toute justice), demandez, *quand même*, à mes frères dans la Foi, de réaliser un jour *le dernier vœu du pauvre cœur qui les a tant aimés !...* »

On se mit à l'œuvre. De son côté, abîmée dans la prière, l'opprimée conjurait le Cœur de Jésus-Christ de consoler, de soutenir ceux qui souffraient avec elle et à cause d'elle.

La vénérable Mère Saint-Laurent, ayant appris la persécution exercée contre Pauline et la misère à laquelle celle-ci se trouvait réduite, écrivit à la comtesse de Brémond, le 29 septembre :

« Je désire vivement que notre sainte amie soit délivrée de pareilles tortures et qu'elle demeure propriétaire de Lorette ; car c'est un domaine inaliénable, monumental, puisque cette maison, foyer de tant de bien, est consacrée à Marie et à sainte Philomène. Ce domaine sacré ne doit appartenir qu'à la Religion. L'escalier *providentiel* procure aux fidèles un moyen de secourir, sou par sou, celle qui a procuré, *sou par sou*, la gloire de Dieu dans tout l'univers.

« Oh ! oui, sauvons cette amie, et donnons le pain de chaque jour à celle qui a tout sacrifié pour ses frères...

« J'ai le cœur navré de ce qui vient de m'être raconté. M. Gouraud, à son retour de la Salette, avait été reçu par Mlle Jaricot. En la quittant, il la pria d'employer six francs pour des œuvres à son intention, et il les lui remit :

« Monsieur, lui répondit-elle, je ne fais plus de bonnes œuvres... Mais, si vous le permettez, ces six francs me procureront du pain... »

« Les larmes coulèrent alors de part et d'autre.

« La bienfaitrice insigne de l'Église manque de pain... C'est une honte pour la France et pour la chrétienté !

« En voyant les embarras du Souverain Pontife qui ne peut que gémir, les craintes des évêques qui ont tant d'œuvres en souffrance, et qui cependant voudraient nous aider, l'idée fort *républicaine* m'est venue, de *faire appel aux masses*, comme on dit, et de sauver ainsi l'illustre martyre du dévouement... »

Sauf quelques rares exceptions, les Lyonnais ne s'arrêtaient plus à Lorette, tandis que les étrangers de tout rang, évêques, missionnaires et pèlerins de distinction continuaient de venir là, pour entendre parler de Dieu, comme peu savent en parler ici-bas, et pour confier le secret de leurs épreuves à une âme qui avait le don de comprendre et de sanctifier toutes les douleurs.

Cette humble femme paraissait grande encore, malgré, ou pour mieux dire, à cause de la touchante pauvreté qui l'enveloppait. Dépouillée de tous les prestiges de la terre et abîmée dans l'humiliation, elle attirait plus que jamais les âmes avides de perfection, et aussi celles qui se sentaient près de succomber sous le fardeau de la vie. On retrouvait en elle ce cœur qui fut toujours tendre et généreux, mais aujourd'hui extraordinairement enrichi des trésors que donne, seule, la souffrance. C'était toujours la même intelligence vive et pénétrante, mais bien plus imprégnée de la lumière divine.

Un de ses compatriotes, Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, nous écrivait : « On peut juger de la valeur des personnes par l'impression qu'elles laissent chez les autres. Or, bien peu de visiteurs ont approché de Mlle Jaricot, sans éprouver une profonde admiration. » Et l'un de nos érudits, M. A. Pecoux, qu'on n'accusera pas de mysticisme, disait : « J'ai vu bien des grandeurs dans ma vie, mais aucune ne m'a frappé et ému comme celle de cette sainte femme. Si sa cause est introduite à Rome, avant ma mort, j'en serai un des plus ardents postulateurs. »

*

« Il était impossible d'approcher d'elle sans se sentir saisi et comme subjugué par l'énergie de son âme, si fortement trempée par la nature, et si complètement dominée par la grâce » (1).

Il y avait dans tout son être une majesté sereine et le reflet d'une paix inaltérable ! Sa fierté et sa vivacité naturelles, à peu près domptées, faisaient place à une humilité, à une douceur célestes. Elle était arrivée à ce degré de charité où l'amour seul répond à la haine : « Je ne sais plus qu'avoir pitié de tous », disait-elle.

Ni l'âge ni l'ingratitude n'avaient affaibli l'ardent désir que, petite fille, elle exprimait à sa mère de sécher toutes les larmes, désir auquel s'était ajouté celui d'empêcher le plus de mal et de faire le plus de bien qu'il lui serait possible.

N'ayant plus rien à donner des richesses de ce monde, elle mettait en pratique le doux oracle que la voix maternelle lui avait fait entendre dès le berceau : « Avec l'or seulement, nous n'arriverions pas à tarir toutes les larmes, mais, si nous aimons beaucoup le bon Dieu, nous trouverons dans notre cœur des trésors de charité capables d'adoucir toutes les infortunes. »

En effet, devenue plus pauvre que les plus pauvres, la fille de Jeanne puisait à pleines mains dans les trésors de l'amour du Sauveur. Aussi quiconque avait recours à elle, ne la quittait jamais sans se trouver plus riche d'espérance, et plus disposé à regarder le ciel, comme l'unique but de notre court voyage ici-bas. Tandis que l'énergie de sa volonté et bien plus encore, la grandeur de sa foi et de sa charité soutenaient son âme, son corps, qui ressentait le contre-coup de tant de luttes intimes et de privations, s'affaiblissait de telle sorte, que, parfois, le plus léger surcroît de fatigue lui était insupportable. Alors, elle s'en tenait à la

(1) Le R. P. Ramière. *Messager du Sacré-Cœur*. Tome 1er, p. 308.

correspondance de rigueur, celle des affaires, et gardait le silence avec ses amis, qui en étaient dans l'angoisse, connaissant sa position. La Mère Saint-Laurent écrivait :

« Aucune lettre de Lyon. Je crains de nouveaux malheurs... Cette crainte est fondée sur une phrase dite par notre amie à une personne dévouée : « *Avant peu je serai sur le pavé...* » ce qui serait une grande humiliation pour les catholiques du monde entier... »

Pauline rompt enfin ce silence prolongé et laisse entrevoir à son *frère* de Paris, qu'après tant de déceptions, elle n'attend plus rien du côté de la terre. Elle termine ainsi l'épanchement de son cœur brisé :

« Si je succombe, n'oubliez pas qu'en vos âmes généreuses j'aurai déposé en succombant ce dernier adieu, comme testament de mes désirs :

« Si je meurs à la peine, vous ferez en sorte (et vous réussirez, je l'espère) vous ferez en sorte, dis-je, *que toute justice s'accomplisse par la charité de mes frères en Jésus-Christ, et par la tendresse de ma Mère bien aimée, la sainte Eglise Romaine, entre les mains de laquelle je veux, quelque part et de quelque manière que je meure, rendre le dernier soupir.* » Lyon, 30 octobre 1856.

Il devient bientôt évident que la perte de la servante du Christ est *décidée, voulue à tout prix*, et qu'on ne reculerait devant rien de ce qui pourrait en précipiter la consommation (1).

Dès que la souscription libératrice s'organisait

(1) Un Lyonnais au cœur sincère, à l'esprit supérieur et qui se livre à l'étude sérieuse d'une foule de documents sur lesquels nous n'avons pu jeter qu'un rapide coup d'œil, nous écrit :

« Vous n'avez pu dire *tout* ce que vous savez et vous êtes loin de tout savoir... La revision consciencieusement faite de tant de procès injustes, la parfaite connaissance des spoliations criminelles, des haines et des jalousies qui ont rendu impossible le bon dessein de N.-D. des Anges, permettront seules de mon-

quelque part, des obstacles insurmontables y étaient aussitôt apportés, si bien qu'il fallait l'abandonner.

« Je suis navrée de ce qui se passe, écrivait la Mère Saint-Laurent à M. de Brémond. Un ecclésiastique distingué, et qui exerce à Nantes une grande autorité, vient de me dire que, touché des malheurs de notre amie, il s'était empressé d'organiser pour elle une souscription dont le résultat avait produit une somme assez considérable, mais qu'au moment où il allait faire parvenir cette aumône à Lorette, il avait reçu, du Conseil central de Lyon, l'*avis*, équivalant à un *ordre*, de ne pas quêter pour Mlle Jaricot, etc., etc. « Vous comprenez, ajoute le digne prêtre, que je me suis empressé de rendre à chacun ce qu'il avait donné... »

« S'il en est ainsi, où irons-nous frapper et que pourrons-nous faire pour tenter le salut ? Notre chère et sainte amie *sait tout cela*, et elle n'en est pas indignée. Quelle âme et quelle résignation !

« Ces misères, m'écrit-elle, me donnent un affermissement de foi, de charité et un surcroît d'abandon à la volonté divine... Tout cela établit dans le cœur la *paix que Dieu seul peut donner*, et que ni le monde ni les événements ne peuvent ravir... »

« Notre Bretagne et notre Poitou se lèveraient en masse pour secourir la servante du Christ, si personne n'étouffait cet élan généreux. »

C'était vrai, puisqu'en même temps M. de Brémond recevait de Poitiers le billet suivant :

trer *sous son vrai jour*, la grande et sainte existence que vous avez esquissée.

« Plus tard, une autre plume que la nôtre retracera certainement et librement l'histoire complète des vertus, des œuvres et des *épreuves de la fondatrice de la Propagation de la Foi*... Alors s'effaceront toutes les ombres qui planent encore sur sa glorieuse mémoire. »

Bénie de Dieu et des chrétiens soit la plume qui, *plus libre* et plus éloquente que la nôtre, *pourra* et *saura dire toute la vérité*.

« Monsieur le Comte,

« Le désir que j'avais de vous être agréable m'avait fait prendre singulièrement à cœur de venir au secours de M[lle] Jaricot. J'avais déjà communiqué votre demande à nos dames, qui avaient goûté et accepté mes propositions. Tout allait donc le mieux du monde jusque-là.

« Mais le Conseil supérieur de Paris, ayant eu connaissance de nos démarches, m'a *fait prier* (*ce qui est l'équivalent d'une défense absolue*), de ne pas m'occuper de cette affaire...

. . . .

« La distinction que vous établissiez *entre moi et le directeur diocésain*, serait assez mal interprétée.

« *Permettez-moi donc, M. le comte, de vous offrir mes regrets bien sincères de ne pouvoir me prêter, maintenant, en aucune manière, à vos pieux desseins.*

« Agréez, etc.

« L'abbé C. de Larnay. »

Poitiers, 1er mai 1856.

Que dire en présence d'une persécution si opiniâtre? Ce que disait la victime elle-même : « Pour qu'il y ait *martyre*, il faut qu'il y ait aussi des instruments de supplice et des bourreaux... Quelquefois, les uns, pas plus que les autres, n'ont conscience de ce qu'ils font... Saül croyait être agréable à Dieu en contribuant au supplice d'Étienne. »

Cependant, la paix de son âme se consolidait à mesure que tout s'écroulait autour d'elle !... il est certain qu'elle ne recueillait plus que reproches, ironies et injures, quand elle parcourait certaines rues, ou qu'elle recevait certaines lettres. Les qualifications *d'intrigante*, *d'avare*, *d'hypocrite*, envoyées au loin, n'avaient pas tardé à être répétées par des bouches impures. Elle ne sortait guère, sans être grossièrement insultée : « Elle a des trésors cachés, et elle ne paie pas ses dettes ! Elle avait l'air de faire la charité, et elle s'enrichissait en volant les pauvres gens, » disait-on assez haut pour qu'elle l'entendit.

Il n'y avait pas jusqu'à l'affaissement prématuré de son corps, jusqu'à la pauvreté de son costume, qui ne devinssent l'objet d'ignobles railleries. Mais elle passait humblement, donnant un sourire ou une douce parole à ceux qui l'insultaient, et répétait tout bas son cri de guerre : « Gloria Patri, etc. »

Que de fois, en suivant la rampe des Chazeaux où un mendiant l'injuriait toujours, elle se rappela ce qu'une voix céleste lui avait dit en ce même lieu, bien des années auparavant, alors qu'elle soupirait après le martyre :

« *Pauline, celui du cœur ne vous suffira-t-il donc pas !...* »

Elle sortait peu, non qu'elle cherchât à éviter les injures, mais parce que la marche lui devenait de plus en plus difficile. D'ailleurs, son temps était absorbé par les affaires et par les visites des pèlerins étrangers. Si elle descendait à la ville, c'était uniquement pour aller, soit chez quelque créancier afin d'obtenir un délai, soit vers quelque ami d'autrefois, pour implorer de sa pitié une aumône, quand la maladie ou quelque autre cause avait rendu le travail impossible à Lorette.

Cependant la main de la Justice divine s'appesantissait sur notre belle France que Pauline aimait d'un si ardent amour, et pour le salut de laquelle elle avait offert les souffrances de sa vie, et sa vie elle-même.

La cité lyonnaise est menacée ; ses deux fleuves franchissent leurs barrières, détruisent tout ce qui leur fait obstacle.

A cette vue, celle qui sera peut-être nommée un jour l'ange de la ville de Lyon, accourt au poste de la prière et de l'amour, à cette fenêtre, où tant de fois, les bras chargés du rosaire et élevés vers le ciel, elle avait imploré la Bonté divine en faveur de ses compatriotes malheureux.

« Au bruit menaçant des eaux, soulevées par une puissance contre laquelle échouent toutes les ressources humaines, dit-elle, j'ai osé mêler ce cri de mon

cœur : « Mon Dieu, encore plus d'épreuves, encore plus d'amertumes et d'humiliations pour votre pauvre servante, mais sauvez *la cité de Marie!* Sauvez la France, et pardonnez à tous ! »

Cependant la calomnie, que nous avons vue timide, en 1848, s'enhardissant du silence de Pauline et de l'isolement absolu dans lequel une adversité sans égale l'avait plongée, en était venue à élever la voix jusqu'au pied même du trône pontifical.

On osa dire à Pie IX, ce tendre père de tous les affligés : « Mlle Jaricot est une habile intrigante, une hypocrite qui, après s'être longtemps couverte du masque de la charité, a voulu, à l'aide de ce masque, tenter *une entreprise industrielle dans l'unique but de satisfaire son orgueil et sa cupidité*... S'étant ruinée dans cette entreprise,et ayant ruiné *sciemment* un grand nombre de personnes, elle veut maintenant se servir du titre de fondatrice de la Propagation de la foi *pour détourner à son profit les aumônes des fidèles*, faites en vue de cette œuvre (1). »

Et d'autres accusations que la plume de l'amitié ne reproduira pas...

Le cardinal Lambruschini, si dévoué à Pauline, n'était plus... le cardinal Recanati, Protecteur du Rosaire-vivant, ne la connaissait pas, et le cardinal Villecourt, l'auguste et irrécusable témoin des belles œuvres de sa jeunesse, se trouvait malade à quelques lieues de Rome... La calomnie avait donc beau jeu ! Elle sut en profiter si bien, qu'un nuage s'éleva dans l'esprit du Saint-Père, et que le cardinal-Protecteur exprima une grande indignation *sur la conduite de Pauline-Marie Jaricot*, en répondant à un évêque et

(1) Chose presque incroyable et vraie pourtant : le 15 novembre 1879, l'**Écho** *du Rocher de Marie* a répété, en d'autres termes, ces odieuses accusations, oubliant sans doute que la grande et sainte majesté de la mort protégeait, depuis dix-huit ans, la vierge apôtre et... martyre, *dont la mémoire est à plus d'un titre en bénédiction dans l'Église*, écrit Léon XIII.

à des missionnaires bretons, chargés, par la Mère Saint-Laurent, de plaider la cause du malheur.

Ayant appris ce qui se passait à Rome, cette sainte religieuse crut devoir en informer son amie.

A cette nouvelle, l'infortunée s'écria d'une voix déchirante :

« Oh ! qu'on me méprise, qu'on m'accuse de tout ce qu'on voudra ! que tous m'abandonnent et me trahissent... J'y consens, je l'accepte pour l'amour de Jésus-Christ et le salut des âmes ! Mais que le Chef suprême de l'Eglise Romaine, que j'ai toujours tant aimée, doute de ma soumission, de mon dévouement, de mon amour... C'est à en mourir ! »

Cette épreuve semble dépasser ses forces... Éperdue de douleur, elle écrit au cardinal Recanati pour se justifier... Mais, dès les premières lignes, oubliant à qui elle s'adresse, elle ne voit plus que l'Église Romaine, pour le triomphe de laquelle elle a tout sacrifié. Alors, abîmée aux pieds de *cette Mère*, elle lui adresse une sublime protestation de fidélité, d'obéissance, de dévouement et d'amour, qui arrache des larmes. En même temps, elle dévoile à cette divine Mère *ce qui avait été le but de ses plus intimes désirs dans l'œuvre de Notre-Dame des Anges*, dont on lui faisait un si grand crime.

« Très illustre Seigneur et Père,

« Si j'envisageais le rang que Votre Eminence occupe dans le firmament de l'Église, la pensée de votre indignation remplirait mon âme de tant de crainte, que je n'oserais élever ni mes regards ni ma voix jusqu'à vous pour me justifier, parce que, toujours *enfant de cette Église*, et toujours soumise de cœur et de volonté à son bon plaisir, je ne pourrais entendre une parole sévère sortir de sa bouche, sans en être interdite, désolée !

« Souffrez donc, Éminence, que me plaçant à vos pieds comme une petite fille aux pieds de sa mère, je vous parle

dans la simplicité de mon cœur, considérant en vous la tendresse et l'indulgence de ma Mère l'Église Romaine pour les plus humbles des siens.

« Je vous dirai donc, ô ma douce Mère, que votre enfant, après avoir ouvert les yeux à la lumière de la vérité, alors qu'elle abandonna les plaisirs et les vanités du monde, comprit toutes vos amabilités et s'attacha à votre sort... Dieu m'est témoin que, depuis qu'il me fut donné de vous voir persécutée par vos ennemis, et au milieu d'incessantes douleurs, vos épreuves furent mes épreuves et l'unique héritage de mon choix.

Ah ! ma Mère chérie, votre Céleste Époux sait seul combien, depuis l'âge de dix-sept ans jusqu'à cette heure, je vous ai aimée ! Aussi est-Il *le seul* dont j'invoque le témoignage pour vous l'affirmer. A son tabernacle, j'ai confié mes alarmes ; à son Cœur plein d'amour j'ai adressé mes soupirs et mes vœux... Il vous dira que la perte des âmes, que les entraves apportées à votre divine mission d'instruire et de sanctifier tous les peuples, n'ont cessé d'être devant mes yeux, comme un continuel et douloureux encouragement à me dévouer pour vous.

« Hélas ! votre pauvre et faible enfant n'avait que son cœur, mais ce cœur était plein d'amour pour vous ; aussi s'offrait-il nuit et jour à Jésus-Christ, possesseur de toute science, de toute puissance, et Lui demandait-il de vous secourir.

« N'y ai-je pas réussi quelquefois, ma Mère bien-aimée ? Vous m'avez bénie en des temps plus heureux, et, j'ose vous le confier aujourd'hui, *Dieu a usé de mon néant comme il l'a voulu.*

« Si alors ma tendresse vous a fait oublier quelques-unes de vos inénarrables douleurs, si j'ai essuyé quelques-unes de vos larmes, maintenant que je suis dans l'abîme, regardez-moi, et que votre main me bénisse encore !

« Mais, pourquoi ?

« Ma sainte Mère, le voici ; daignez l'entendre :

« Pendant que votre Charité, toujours féconde, donnait la vie à de nouvelles nations ; pendant que vos nouveaux apôtres ramenaient la gloire des premiers siècles ; que les martyrs de l'Orient vous paraient de l'éclat de leurs victoires, et que, de tous côtés, de nouveaux-nés accouraient s'abriter dans vos bras, vos yeux répandaient en secret des larmes amères, parce que *vos aînés* vous étaient ravis,

et que vous voyiez périr les royaumes formés à l'ombre de vos temples, nourris de votre doctrine, et qui étaient votre plus belle couronne !

« Que sont-ils devenus ? que sont devenus le Portugal, l'Espagne, la Pologne ? que devient la France ? ou plutôt, que devient l'Europe tout entière, au milieu des persécutions suscitées à l'Église de Dieu... ?

« Je vous voyais depuis longtemps, ô ma Mère, trahie par vos ennemis, abreuvée de douleur et réduite, pour ainsi dire, à la pauvreté de Job, dans l'universalité de votre existence... Pardonnez si mon amour, ne trouvant rien d'impossible, a osé concevoir le dessein d'une nouvelle œuvre pour vous secourir.

« Non, je ne suis rien, et si j'ai été téméraire en croyant tout permis et possible à ma filiale tendresse, si je me suis mise entre les mains de Jésus, comme la baguette entre les mains de Moïse, j'espère que vous me le pardonnerez.

« Je dis vrai : Jamais l'amour de l'argent n'a été même dans mes penchants naturels...Quittez donc ce visage triste qui me transpercerait l'âme de découragement, si, moi qui vous chéris, je supposais que vous puissiez souffrir à mon sujet... *Non, non, tendre Mère, je n'aime pas l'argent... Je n'ai pas même aimé ce que j'en ai eu de ma famille... Comment donc aurais-je voulu acquérir les biens de ce monde pour l'ignoble plaisir de les posséder ?*

. . . .

« Mais, ô Église Romaine, par qui tout subsiste sur la terre, je vous avais vue pauvre, dénuée de tout, et dans une indigence absolue... Je savais que vous gémissiez en secret de ne pouvoir secourir tous ceux qui imploraient votre inépuisable charité ; que, dépouillée par la révolution, *et aussi par les royaumes qui se disent encore chrétiens*, vous étiez réduite à demander aux ingrats qui vous ont spoliée, un pain qu'ils vous jettent avec mépris, et à emprunter d'eux les temples et les objets nécessaires au divin sacrifice...

« En jetant les regards sur le monde, je voyais aussi tous ceux qui sont à vous, dans des épreuves semblables aux vôtres, et l'impuissance à peu près absolue, là où fleurissaient jadis des œuvres de tout genre... En un mot, ô ma sainte et douce Mère, je vous savais partout désolée, captive, et c'était en vain que vous cherchiez à me dissimuler vos larmes...

« Alors, moi aussi j'ai pleuré et gémi jusqu'à la désolation, en considérant les maux qui résultent de cet état de choses ; *j'ai compris les déchirements que vous cause la* **démoralisation** calculée *de la partie pauvre et laborieuse de votre peuple, dont la misère physique et morale est telle, qu'on ne sait plus comment y remédier...*

« Pardonnez-moi, tendre Mère, si toutes ces douleurs réunies m'ont portée à conjurer votre divin Époux de m'aider à vous secourir... Je l'avais prié pendant bien des années, après lesquelles, sous une forme que j'avais été loin d'attendre, j'ai cru voir venir à moi le secours tant demandé pour vous.

« *Dans* **l'œuvre de Notre-Dame des Anges**, *je voulais donner aux pauvres ouvriers un moyen de salut, des ressources matérielles par le travail, devenu pour eux une occasion de danger, et les arracher à l'écueil de la démoralisation.*

« *J'avais encore d'autres pensées... Vous les dirai-je, ma Mère ? Oh ! gardez-en le secret... Je voulais surtout préparer des ressources pour la* **conservation de la foi dans les contrées où ce divin flambeau menace de s'éteindre... Le reste était... le voile sacré de ce dessein...**

. . . .

« Pardonnez-moi, auguste Mère, de ne vous en avoir pas prévenue. J'avais pris conseil de l'un de vos plus chers et plus dévoués serviteurs... Si je ne vous ai rien dit, ce n'était pas pour vous cacher mes démarches... Mon amour pour vous a seul causé cette réserve. Je ne voulais pas vous compromettre, et vous eussiez pu l'être, s'il eût été reconnu que j'avais agi de concert avec vous dans une œuvre qui, touchant par un côté aux intérêts de ce monde, devait, par cela même, être exposée aux atteintes de la perversité humaine.

« Je n'avais pas cependant prévu les cuisantes douleurs qui ont répondu à mes désirs, et *encore moins de quel côté devaient m'arriver les plus terribles épreuves...*

. . . .

« Le Seigneur se sert de tout pour atteindre ses fins. C'est pourquoi je ne me déconcerte pas de l'excès des tribulations que j'endure. **Je ne quitterai point les armes, et, debout sur le rempart de ma confiance en Jésus-Christ, je résisterai jusqu'au sang, s'il le faut, plutôt**

que de laisser à vos ennemis ce qui reste de l'héritage que je vous avais destiné, et dont ils se serviraient contre vous et vos enfants.

« O ma douce Mère, ayez pitié de moi ! Si vous me bénissez, je serai invincible dans mon courage et mon espérance ! Mais, si vous désapprouvez mon dévouement, je n'aurai plus la force de lutter...

. . . .

« Les œuvres ne peuvent être présentées à vos bénédictions que lorsqu'elles sont réalisées, et, comme les fils d'Adam, elles ne deviennent *vôtres* qu'après la naissance à la vie. Daignez donc ne plus m'accuser, avant de voir si celle que j'avais conçue dans la douleur et les larmes, portait ou non le caractère de l'esprit de Dieu...

« *Si, après de longs jours d'angoisses et de deuil,* **cette œuvre de la conservation de la foi** *vous est enfin présentée, elle ne sera ni la mienne, ni celle d'aucune autre créature ; mais* **uniquement l'œuvre de la miséricorde infinie du Cœur de Jésus-Christ**...

« Je ne sais, Eminence, si je me suis fait comprendre ; mais en vous écrivant tout ce qui déborde de mon cœur brisé, j'espère trouver grâce, par vous, auprès de ma Mère chérie, la sainte Église Romaine... »

« En lisant ces pages, écrit un homme distingué, on demeure confondu, que de *telles* pensées aient jeté de si profondes racines dans l'esprit d'une femme, et qu'il y ait eu dans son cœur tant de sainte audace, pour tenter de les réaliser. Car il est donné à très peu d'hommes de s'élever ainsi aux plus hardies conceptions du bien général. »

Après avoir répandu toute son âme dans le sein de l'Église sa *Mère*, la vierge, pressentant de plus formidables tempêtes, alla retremper ses forces aux pieds de son *unique refuge*, Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Là ce puissant protecteur lui fit entendre au fond de l'âme cette parole : « *Moi, ton Dieu, je te prends par la main et te dis : ne crains pas !... C'est moi-même qui viens à ton aide !* (1).

(1) Isaïe, XLI, 13.

XXIX

LES TITRES DE NOBLESSE

« Je me glorifierai dans mon infirmité afin que la force de Jésus-Christ demeure en moi. »
(St PAUL AUX CORINTHIENS. XII, 9).

« Un jour viendra où, en présence du ciel et de la terre, les anges de Dieu apporteront, sur l'autel du jugement, deux coupes remplies ; une main irrécusable les pèsera toutes deux, et il sera connu, à la gloire éternelle des Saints, que chaque goutte de sang donnée par l'amour, en a sauvé des flots » (1).

Alors seulement, on saura combien la vierge-apôtre dont le cœur, comme celui de Catherine de Sienne, fut pressuré sur la face de l'Église, aura répandu de larmes aux pieds du divin Maître, « *pour le contraindre à regarder de son tout-puissant regard, la branche pauvre et exposée de la grande famille chrétienne,* » et ce que ces larmes auront obtenu de semences de résurrection pour l'avenir.

Constatons, dès maintenant, combien l'amour donne de force contre la souffrance et contre les plus poignantes réalités de la vie.

Depuis longtemps, des épreuves multipliées et incessantes assiègent Pauline, sans ébranler son courage ; mais voilà que cette lutte prolongée va devenir d'autant plus formidable, que, se dérobant de plus en plus

(1) *Vie de saint Dominique*. C. XIV. H. D. LACORDAIRE.

à l'âme de sa servante, Dieu ajoutera délaissement sur délaissement, ténèbres sur ténèbres et donnera pleine liberté aux démons et aux hommes de n'épargner *aucune* blessure à ce cœur, qui est, écrit la vierge, « *semblable au but contre lequel le chasseur exerce ses flèches.* » Succombera-t-il sous le faix écrasant de tant de tribulations réunies, ou en sortira-t-il victorieux du démon, des hommes et de Dieu lui-même ?

Nous l'allons voir en suivant les dernières phases de cette lutte sublime qui captive le regard des anges !

La lettre si touchante adressée par Pauline au cardinal-protecteur, avait ému Son Eminence, sans dissiper entièrement les soupçons que la calomnie s'efforçait d'alimenter dans les esprits. La Mère Saint-Laurent ne tarda pas à en être informée par le cardinal Villecourt. encore malade, hors de Rome, mais qui ne *perdait pas de vue la lourde croix de* « *sa fille.* »

Tandis que ces choses se passaient au loin, un nouvel orage se formait à Lyon.

Le produit *net* de la rampe de Sainte-Philomène (14.000 fr.) augmentait de beaucoup la valeur de Lorette et donnait à la malheureuse Pauline, l'espérance *fondée* de pouvoir se libérer peu à peu envers tout le monde. Mais le succès même de son heureuse idée fit concevoir au propriétaire d'un clos, limitrophe du sien, le projet d'ouvrir, lui aussi, une rampe, dont l'entrée, plus proche de la ville, attirerait infailliblement le plus grand nombre des pèlerins.

On usait en cela d'un droit strict, mais dans de telles circonstances, user de ce droit, sans absolue nécessité, était cruel ; car on enlevait à l'infortunée son dernier espoir. Or, la *nécessité* n'existait pas et, de plus, on connaissait parfaitement dans quelle détresse se trouvait Pauline...

Elle écrit à la Mère Saint-Laurent :

« On vient d'acheter l'immeuble voisin de Lorette, et l'acquéreur dit *résolument* qu'il veut faire un passage rival du mien... Priez ! ah ! priez, pour que je ne pèche ni en

pensées, ni en paroles, ni en actions, ni par négligence, dans une occasion si dangereuse et si délicate! Que mon Sauveur m'abrite dans ses plaies, surtout dans celle de son Cœur! qu'il me défende et prenne en pitié mes pauvres petits créanciers !

« Quant à moi, voici mon dernier mot aux propositions qui me sont faites, d'ouvrir mon mur, pour que le chemin projeté et concurrent puisse aboutir à Fourvière. Si l'on veut passer, que l'on se charge de mes dettes, et *j'abandonne tout, même Lorette.* Je me retirerai contente d'avoir accompli cet acte de justice... Mais, sans cela, je compte sur Dieu et ne consens à rien.

« Vous voyez que l'heure est terrible ! d'autant plus que j'ai à redouter l'effroi de mes créanciers. Quand ils verront bâtir la rampe dans le clos voisin, ils exigeront un prompt remboursement, et Lorette sera vendu *à vil prix :* ce qui serait un désastre pour mes patients amis.

« Demandez des prières dans toutes vos maisons, pour que je sois délivrée du danger de pécher et de n'être pas assez soumise à la volonté de mon divin Epoux, *Sauveur et Roi*, Jésus ! Et puis, et puis, priez aussi pour mes bien-aimés petits créanciers.

« Ecrivez de ma part au *bon Samaritain* (M. de Brémond), demandez-lui de faire prier partout où il pourra. Votre lettre lui expliquera mon silence : l'émotion et les embarras, que ma nature, encore trop bouillante et indomptée, me rend lourds comme une montagne, m'enlèvent toute possibilité d'écrire rien de ce que je voudrais confier à cet excellent bienfaiteur. Suppléez donc *prudemment* à ce mutisme, afin que notre commun ami fasse, de son côté, jouer toutes les *pompes* de la prière, pour éteindre l'*incendie* dont je suis menacée. »

Les trois amis de Pauline savaient bien des choses que nous devons passer sous silence, et qu'attestent de précieux documents, tenus en réserve pour être remis un jour entre les mains de l'autorité ecclésiastique.

Après avoir fait allusion à quelques-unes de ces choses, la Mère Saint-Laurent ajoute :

« Quand j'étais à la Rochelle, je soumis à Mgr Villecourt la question de la Fondation contestée. A ce sujet,

l'illustre évêque entra dans une sainte colère, et me dit en frappant du pied :

« Je connais Mlle Jaricot depuis l'âge de dix-sept ans : « déjà c'était une âme angélique ! Oui, oui, ce fut bien à « elle que Dieu inspira le moyen de *nous* tirer d'un grand « et pénible embarras, à l'occasion du prétendu envoyé de « Mgr Dubourg...

« Sa Grandeur me donna alors des détails confidentiels, « qui ne sauraient trouver place ici... Puis Elle ajouta :

« *Mlle Pauline nous ayant communiqué* **son plan**, *il nous « sembla providentiel. Je dis* **nous**, *car j'étais du Conseil, « et je sais autant que personne comment les choses se sont « passées. Mlle Jaricot a perdu une fortune considérable, « que le Seigneur se plut longtemps à multiplier entre ses « mains généreuses.* Elle est, à cette heure, écrasée de « dettes ; *mais en tout elle n'a agi que pour la gloire de « Dieu et le salut du prochain.* Aussi, ma fille, *je crois ne « pas me tromper en disant que cette grande chrétienne sera « un jour sur les autels.* »

« Vous pouvez, Monsieur le comte, communiquer ces détails aux adversaires comme aux amis de notre chère et admirable persécutée. Par ce même courrier, j'écris au cardinal Villecourt pour l'informer de ce qui se passe. Je sais que Son Eminence a écrit aux membres du Conseil de Lyon, qui ont répondu *négativement*. J'ai conservé la lettre du bon prélat et celle de Mlle Jaricot, demandant avec une profonde humilité qu'on veuille bien lui reconnaître ses droits au titre de fondatrice, titre abandonné jusqu'ici, et que le malheur seul lui fait réclamer. Je vous communique ces pièces, mais veuillez me les renvoyer : j'y tiens d'autant plus qu'elles feront *reliques* plus tard.

« L'auguste soutien de la victime est malade à Tivoli, ce qui retardera la réponse. Dieu veuille dissiper mes craintes !... Si notre adorable Maître semble être sourd à nos vœux et à nos prières, son œil voit avec complaisance vos charitables et constants efforts pour soulager sa bien-aimée.

« *Il pourrait la sauver Lui-même. S'Il veut qu'elle meure sur la croix en disant : Mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonnée ? sa tendresse pour ses élus suscitera des Joseph d'Arimathie, et le tombeau de cette fidèle disciple de Jésus-Christ sera glorieux de la gloire des Saints...*

« C'est ma foi ! c'est mon espérance ! » (17 septembre 1856).

Tandis que de si hautes et si saintes espérances soutenaient ses amis, Pauline voyait construire, sous ses yeux, la rampe dont le seul projet lui avait causé tant d'alarmes. Démarches, supplications, tout avait été inutile. Mais comme cette rampe ne pouvait aboutir au plateau de Fourvière que par le clos de Lorette, *on eut le courage de demander*, à celle qui le possédait encore, *l'autorisation de réunir à la rampe de Sainte-Philomène la voie concurrente, à l'endroit où, sans cela, il était impossible d'aller plus loin* ; et, pour obtenir ce qu'on désirait, on offrit à l'infortunée *la moitié du produit de la nouvelle voie*, c'est-à-dire *la moitié de ce que cette voie enlèverait* au produit de l'ancienne, *sans tenir aucun compte de ce que Lorette perdait, en cela, de valeur*.

Sa conscience lui imposant le devoir de s'en tenir à ses droits, elle refusa l'autorisation ; en sorte que l'entreprise, si désastreuse, fut momentanément suspendue.

Elle n'était pas seule, dans cette lutte contre le malheur : sa « *bienfaisante trinité* » priait, souffrait, agissait avec elle et pour elle. Mais si le dévouement de ces trois cœurs généreux rencontrait partout d'ardentes sympathies, ces sympathies étaient promptement réduites à l'impuissance, par l'opposition de *gens de bien*, tout autant que par celle des méchants. Aux accusations déjà portées devant le Souverain Pontife, et dont Pauline s'était défendue avec une si touchante éloquence, on ajouta bientôt celle-ci :

Mlle Jaricot s'oppose à l'agrandissement de l'église de Fourvière... **L'amour de l'argent** *lui fait seul refuser la concession d'une partie de terrain nécessaire pour cela. Elle méprise l'autorité ecclésiastique, et lève enfin le masque gardé jusqu'à ce jour, etc.*

Elle, cette enfant si dévouée de Marie, s'opposer à

la splendeur du culte de sa céleste Mère, dans un sanctuaire qu'elle a toujours tant aimé, et pour la gloire duquel elle eût donné sa vie !...

La vérité est que, chargée comme elle l'était de sauvegarder les intérêts de ses créanciers pauvres, elle se faisait un devoir de ne consentir à rien de ce qui pouvait diminuer la valeur de la dernière propriété qui lui restât. Dans ce but, oui, **dans cet UNIQUE but**, elle défend Lorette avec une incroyable énergie, demande délai sur délai, regardant avec angoisse de tous côtés, *pour voir si le secours réclamé par elle à ses frères, n'arrive pas enfin*... On la presse, on la harcelle, pour lui faire accepter *n'importe* quelles propositions ; mais, bien que mortellement blessée, elle répond avec une sainte dignité :

« *Si quelqu'un, n'abusant pas de ma position, veut acheter Lorette* **à sa juste valeur et dans des vues chrétiennes**, *je consentirai sur-le-champ et quoi qu'il puisse m'en coûter, à vendre ce domaine, que j'avais consacré à la Reine Immaculée. J'irai alors m'abriter à l'hôpital, où l'âme de mon frère viendra fortifier et consoler la mienne.* »

Chose inouïe ! les personnes mêmes qui l'avaient vue si constamment libérale et dévouée, finissaient par accepter le dire de la calomnie. Pour la plupart, c'était une ambitieuse ou tout au moins une insensée et *on la traitait en conséquence*.

Combien cette âme si délicate et si fière a dû souffrir de tant de procédés aussi humiliants qu'inhumains ! Quel sacrifice ce cœur si noble, si tendre, a dû offrir à Dieu, en se voyant ainsi méconnu ! On en vint à ne laisser arriver à Lorette aucune lettre importante, sans l'intercepter. Avons-nous besoin de dire *pourquoi ?*...

A ces coups multipliés du dehors, et à l'immense désolation de son âme, viennent se joindre, pour la vierge méconnue, des terreurs inexprimables, cau-

sées par le pressentiment des vengeances suprêmes de l'enfer contre elle. Pourtant la mesure est comble et déborde même de toutes parts :

«Je me demande en frémissant, écrivait-elle, qui pourra donc ajouter à tant de pauvreté, de douleurs et d'humiliations ?... Une voix intime me répond sévèrement : « La « volonté de ton Maître. » Et je tremble, et j'envisage avec effroi les quelques jours qui me restent à passer sur la terre... Oh ! comme j'ai besoin d'appui !... »

Elle n'en recevra ni du ciel ni des créatures. Comment donc se prémunira-t-elle contre la désolation qui envahit son être tout entier ?

Vaillante disciple de Jésus-Christ, elle saura changer l'obstacle en moyen. A ce débordement d'épreuves, *elle comprend que l'heure est venue où, après s'être donnée à son divin Epoux*, elle doit, victime volontaire, *s'abondonner* sans réserve à cet adorable Sacrificateur, et, comme elle l'avait écrit dans sa jeunesse, « *contracter avec Lui les noces sanglantes après lesquelles, malgré toutes les répugnances de la nature, sa foi la faisait soupirer...* »

Alors, d'une main tremblante de crainte et d'amour, elle passe, avec cet Époux crucifié, un contrat qui épouvante la faiblesse humaine.

En voici quelques passages dans toute leur sublime beauté :

« Mon espérance est en Jésus !

« Mon seul trésor est la croix !

« La part qui m'est échue est excellente, et mon héritage m'est très précieux !

« Je bénirai le Seigneur en tout temps ! ses louanges seront continuellement sur mes lèvres !

« Que la très juste, très élevée et très sainte volonté de Dieu s'accomplisse en tout ! qu'elle soit bénie et glorifiée à jamais ! »

Ici elle exalte magnifiquement la sagesse, la tendresse et l'excellence de cette divine volonté et ajoute :

« Peu m'importe donc, ô volonté toute-puissante et toute aimable du Sauveur, peu m'importe que Vous m'ôtiez les biens terrestres, la réputation, l'honneur, la santé, la vie ! que Vous me fassiez descendre, par l'humiliation, jusque dans le puits de l'abîme le plus profond !

« Peu m'importe de rencontrer dans ce puits, non de l'*eau*, mais de la *boue*, et d'y être plongée jusque par-dessus la tête, si dans cette boue je trouve le **feu caché de votre céleste amour,** si j'en suis embrasée de telle sorte, que, revenue en haut par votre volonté, je vous offre enfin *mon holocauste* et me consume d'amour pour vous et pour les âmes, en arrosant de mes larmes et de mon sang l'autel du sacrifice.

« *Oh ! mille fois heureuse serai-je, si je peux dire en mourant ainsi pour Vous, volonté sainte, et pour mes frères :* **C'est pour cela que j'étais née... ma tâche est accomplie !**

« *Jésus, Prêtre et Victime ! hostie vivante! sacrifié et sacrificateur ! j'unis le sacrifice de ma vie au sacrifice de la croix, l'effusion de mes larmes à l'effusion de votre sang. Je trouve ma vie dans vos plaies, et de vous seul j'attends la force... Mon cœur est préparé, Seigneur, mon cœur est préparé. Je ne cherche que votre volonté et n'aspire qu'à son parfait accomplissement, qui est celui de votre gloire et de mon bonheur.*

« *J'attends tout de Vous, Dieu fidèle, qui ne permettez jamais que l'âme soit tentée au-dessus de ses forces.... Je crois que je ne broncherai pas dans le chemin du Calvaire, et que je ne vous ferai pas rougir, quand viendra le moment suprême, parce que c'est toujours sur Vous et non sur moi, que je me suis appuyée.*

« *J'avoue que je suis la faiblesse même, que j'ai naturellement peur, que je répugne à la souffrance et à la fureur des méchants. Mais je ne m'inquiète en rien des cris de la nature, et je ne redoute pas le moment où il me faudra payer à votre Justice miséricordieuse ma dette d'amour : car j'ai mis mon espérance en votre Miséricorde, qui surpasse toutes vos œuvres !...*

« *J'accepte votre calice, comme la coupe délicieuse de vos plus douces bénédictions... Je me reconnais tout à*

fait indigne de le boire ; mais c'est encore de Vous que j'attends ma transformation et la consommation de mon sacrifice, pour votre plus grande gloire et le salut de mes frères, particulièrement pour ceux qui ont contribué à me faire mériter devant Vous.

« *A Vous, cher Sauveur, je recommande ceux envers qui je pourrai mourir insolvable. Je vous supplie de permettre que, vous ayant tout sacrifié, vos amis accomplissent pour moi toute justice après ma mort.*

« PAULINE-MARIE JARICOT.

« *Je dépose cette feuille à l'ombre de votre tabernacle, sous les auspices du Cœur immaculé de Marie. (23 août 1856)* (1). »

Ainsi divinement armée contre la douleur et l'humiliation, elle envisagea avec courage l'avenir tant redouté et si redoutable en effet, quelque court qu'il dût être pour elle.

Ayant eu connaissance de ce qui se passait ou se tramait à Lyon, à Paris et ailleurs, le cardinal Villecourt écrivit aux trois amis de la sainte persécutée, de l'engager à faire le voyage de Rome. « C'est le plus sûr et le meilleur parti à prendre, dès qu'elle aura assez de forces pour se mettre en route », ajoutait l'éminent prélat.

S'il y avait bien des raisons *pour* ce voyage, il n'en manquait pas *contre*.

Le première était le dénuement absolu de Pauline, et la difficulté, pour ceux qui voulaient la sauver, de subvenir à des frais considérables. Mais, si *tout est possible à celui qui croit, rien n'est impossible à*

(1) La petite feuille de papier qui contient cet acte héroïque, atteste une extrême indigence. Ce précieux document, usé par les lèvres de Pauline, qui, cent fois, et jusque dans les bras de la mort, a renouvelé cette offrande, est gardé comme une relique par les Carmélites de Coutances (Manche).

**

celui qui aime véritablement et sait se priver sérieusement... De généreux sacrifices vont remédier à ces difficultés matérielles : M. et Mme de Brémond donneront deux cents francs, auxquels la Mère Saint-Laurent joindra l'aumône de sa pauvreté. Trois cents francs suffiront pour l'aller ; quant au retour, la Providence et *ses délégués* y pourvoiront en temps et lieu.

Resteraient deux autres obstacles plus sérieux et plus difficiles à vaincre.

Epuisée par des fatigues et des souffrances de tout genre, la santé de Pauline se trouvait alors compromise par un accès de la maladie de cœur qui, passant encore une fois de l'état chronique à l'état aigu, menaçait de nouveau sa frêle existence. Comment donc lui proposer d'entreprendre un si long voyage ? Et puis, on surveillait ses moindres démarches. Que ne feraiton pas pour l'empêcher d'arriver jusqu'aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, ou du moins pour achever de prévenir ce Père contre son enfant ?...

Malgré toutes ces craintes réunies, M. de Brémond, comptant sur Dieu, transmit à la malade le conseil de son auguste protecteur. Pour que la lettre ne tombât pas en des mains ennemies, il dut l'envoyer par l'intermédiaire d'une personne sûre et dévouée, dont la mission était de porter, de la ville à Lorette, les messages que, sans cela, on y eût dérobés ou interceptés.

Le conseil du Prince de l'Église fut un ordre pour son humble fille. Habituée à ne pas compter avec ses forces, elle se soumit, malgré les poignantes appréhensions que lui causait la perspective d'une semblable démarche, dans des circonstances si critiques et si douloureuses !

Cette détermination réjouit grandement ses amis, qui crurent tout sauvé.

Pauline occupait alors une grande chambre, dont le dénuement eût ravi *le pauvre d'Assise*, et où Maria Dubouis, devenue l'infirmière de jour et de nuit, était

également installée. Deux minces couchettes, quelques chaises et une petite table, composaient tout l'ameublement de cette pièce, qu'une seule cloison séparait de la chapelle, avec laquelle une porte mettait en communication directe.

C'est là que, profitant des heures de répit laissées par ses souffrances, la malade faisait en secret les préparatifs du grand départ, en revoyant de nombreux papiers, afin d'y choisir ceux qui pourraient lui être de quelque utilité à Rome, et, en cas de mort, à mettre des notes explicatives sur ceux qu'elle n'avait ni le temps ni le courage d'examiner en détail.

Un soir que, fatiguée et attristée de cette pénible revue, elle se retirait à la chapelle pour y reposer son esprit et son cœur, on lui remit une lettre.

A peine l'a-t-elle ouverte, que ses joues se colorent d'une vive rougeur et que des larmes s'échappent de ses yeux. Elle considère un instant la feuille, en relit plusieurs fois le contenu. Puis, sans hésitation, va la déposer devant l'autel,au pied duquel elle s'agenouille et prie en silence.

Peu à peu, le calme et même une joie qui n'a rien de terrestre brillent sur son visage. Reprenant le papier qui l'a si vivement émue, elle dit d'une voix douce et ferme :

« Eh bien ! oui !... Merci, mon Sauveur ! »

Et la feuille ainsi sanctifiée est mise dans une enveloppe qui contient déjà quelque chose de précieux, car la fille de Marie place le tout dans son grand scapulaire où sont déjà cachés à tous les regards *plusieurs autres trésors de ce genre.*

Ceux qui ont dit tant de fois et si haut : « Mademoiselle Jaricot est d'un incroyable orgueil, » avaient-ils donc raison? On pourrait le croire en lisant sur l'enveloppe mystérieuse ces mots tracés par l'accusée elle-même :

« **Titres de noblesse en Notre-Seigneur Jésus-Christ**, APPARTENANT A PAULINE-MARIE JARICOT. »

En vérité, pour faire un *tel* usage de ces fragiles hochets de grandeurs humaines, il faut avoir en effet un incroyable orgueil ou être atteint de folie.

Nous sommes forcée d'avouer ici que Pauline avait cet *incroyable orgueil :* les deux *titres de noblesse* dont elle se glorifiait, et qu'elle garda sur elle jusqu'à son dernier soupir, sont là sous nos yeux...

Le plus ancien porte, à la place du sceau royal, un médaillon représentant une femme qui tend la main à un petit enfant. Il est entouré de cet exergue :

« **Bureau de bienfaisance de Lyon.** »

Plus bas on lit :

« Je, soussigné, administrateur du comité de secours de Lyon, *certifie l'indigence* de Pauline-Marie Jaricot, demeurant montée Saint-Barthélemy, nº 50, laquelle est sur le *Rôle* des indigents et reçoit des secours.

« Lyon, 26 février 1853.

« GONIN, curé de Saint-Just,

« vice-président du 11e comité de secours.»

Le second *titre*, celui qui avait couvert de rougeur et de larmes le visage de la vierge, et qu'elle avait déposé devant l'autel, est écrit dans un ignoble langage inconnu de nos lecteurs, et résume les *acclamations* qui s'élevaient sur le passage de la *fière* Lyonnaise. De plus, il répète les cruelles accusations d'*avarice*, d'*hypocrisie*, et contient une menace de mort. Mais le tout, en termes trop grossiers pour qu'il soit permis de les reproduire ici.

Le prix attaché par Pauline à ces **deux parchemins**, dont la forme et le contenu diffèrent essentielle-

ment de la forme et du contenu ordinaires des pièces de ce genre, prouve, une fois de plus, qu'*elle était atteinte de la folie... qui a sauvé le monde...*

Dès qu'elle eut repris un peu de force, elle songea sérieusement à son départ.

Les trois cents francs que « la bienfaisante trinité » lui avait envoyés pour la première partie de son voyage, semblaient exercer sur elle une sorte de fascination... Maria, l'ayant remarqué, dit avec sa bonne et naïve franchise :

« Pauvre Mère, pourquoi regardez-vous et touchez-vous si souvent ces pièces ? Si vos ennemis vous voyaient, il crieraient encore bien plus fort que vous aimez l'argent. »

A cette réflexion, la sainte Mère sourit avec tristesse ; puis attirant vers elle sa compagne chérie, elle répond :

« Je *pense à bien des choses*, ma pauvre enfant : d'abord, que, grâce à mon certificat d'*indigente*, nous pourrions à la rigueur faire le voyage de Rome avec le *tiers* de cet argent, et donner le reste à un de nos si dévoués amis les petits créanciers... La charité nous viendrait en aide pour ce qui nous manquerait en route. Qu'en pensez-vous ?

« Quelle bonne idée ! s'écrie l'excellente fille.

Et, toute joyeuse, elle va porter les deux cents francs à une pauvre ouvrière, qui les reçoit avec autant de reconnaissance que s'ils ne lui étaient pas dus.

Les derniers préparatifs du départ furent bientôt faits : le *sac noir* reçut encore les papiers, les livres, quelques objets bénits et de petites provisions de bouche. Dans le grand sac de toile, qui remplaçait la malle, la prévoyante Maria sut entasser les effets, deux coussins et une couverture. Elle se chargeait de porter

comme autrefois ces bagages et de soutenir les pas chancelants de sa vénérable Mère.

Depuis plusieurs années, cette Mère ne goûtait presque plus le repos du sommeil. La nuit de son départ, elle ne ferma pas les yeux, tant elle était émue de la solennelle démarche qu'elle allait faire et du péril *imminent* dans lequel elle laissait ses filles et sa chère demeure de Lorette.

Bientôt, quittant sa pauvre couche, elle va se réfugier dans la chapelle. Là, seule, prosternée les bras en croix, elle conjure la Providence de guider ses démarches et de protéger tout ce qu'elle lui abandonne. Puis, renouvelant l'acte héroïque écrit le 23 août, elle accepte de *nouveau et dans toute sa rigueur, l'accomplissement absolu de la volonté divine sur elle et sur tout ce qu'elle aime et désire.*

Vers le soir, au moment de quitter, peut-être pour n'y plus revenir, le lieu où si souvent elle a exposé au Cœur de Jésus-Christ les dangers, les besoins de l'Eglise et de la France, elle éprouve un cruel déchirement, dit à haute voix : « **Adveniat regnum tuum! Fiat voluntas tua!**... » et s'éloigne...

Grâce, en effet, à son certificat d'indigente, la sainte voyageuse obtint de l'administration des chemins de fer une réduction considérable pour elle et sa compagne. Elles purent se rendre à Marseille moyennant une somme très modique. « Mais au prix de bien des fatigues et de bien des humiliations, » dit Maria.

Pour ces deux âmes, cela ne comptait guère.

Selon leur ancienne habitude, la Mère et la Fille étaient montées dans une voiture de troisième classe, où elles passèrent quinze heures, souffrant de l'immobilité, du manque d'espace, et surtout du bruit étourdissant des conversations qui se tenaient autour d'elles.

La position gênante que Pauline était obligée de garder, n'avait pas tardé à rendre plus douloureuses ses infirmités habituelles, surtout les plaies de ses jambes. Maria s'en aperçut, et lui dit : « Pauvre Mère! si nous nous arrêtions à moitié chemin ? cela vous soulagerait. »

« Vous n'y pensez pas, mon enfant, reprit-elle avec énergie ; et nos places ? Vous oubliez notre pauvreté. Rassurez-vous : les heures s'écouleront ici comme ailleurs. Rien ne dure sur la terre. »

Elle arriva à Marseille exténuée de fatigue, et apprit que le paquebot sur lequel elle devait s'embarquer le lendemain, ne partirait que dans deux jours. De tels mécomptes sont de véritables épreuves pour les indigents. C'en fut une pour Pauline. Cependant elle se souvint de l'offre cordiale que lui avait faite une amie, au temps de sa prospérité, de venir loger chez elle, si jamais quelque circonstance l'amenait à Marseille. C'était en ce moment sa seule ressource.

Mais, *autre fortune*, *autre cœur*, pour un grand nombre.

On laissa si longtemps la pauvre voyageuse dans un corridor glacé, qu'un domestique, la prenant en pitié, lui conseilla de *revenir plus tard*...

Appuyée sur le bras de sa compagne, elle sortit.

Où se réfugier ?... A l'hôtel... Impossible : tout y est trop cher pour des indigentes.

Une petite auberge s'offrant à leurs yeux, Pauline et Maria y allèrent demander la permission de s'asseoir.

« Bien volontiers, Mesdames, répondit une femme ; et, si vous voulez dîner, je vous servirai avec plaisir. »

A cette offre obligeante, Maria regarda sa Mère, qui, n'ayant rien pris de la journée, chancelait d'épuisement autant que de fatigue. Une soupe grossière et peu coûteuse apaisa bientôt leur faim.

Les jours sont courts et déjà froids en octobre : le soir arrivant, il fallait chercher un abri pour la nuit.

Dès le premier refus, Maria avait été d'avis de ne plus retourner chez Mme X...; mais Pauline, qui tenait à ne rien perdre du calice amer des humiliations, voulut faire une seconde démarche, et insista pour obtenir de parler, au moins un instant, à la maîtresse de la maison.

On la laissa près d'une heure debout, appuyée con-

tre une muraille, exposée à la fraîcheur du soir et à la curiosité des domestiques. Enfin, une jeune fille de quinze ans, toute charmante, mais très confuse de sa mission, vint lui dire : « Mademoiselle, ma mère me charge de vous prévenir qu'elle est à table avec des étrangers, et qu'elle ne peut vous recevoir... »

« Je vous remercie, mon enfant, répondit Pauline. Veuillez excuser mon importunité auprès de madame votre mère, et l'assurer que je ne reviendrai plus...»

Puis, quand elles furent dehors :

« Maria, ajouta-t-elle avec simplicité, il me semble que c'est assez, et que notre bon Sauveur ne demande pas davantage de moi, n'est-ce pas ?

— « Oh ! oui, oui, pauvre Mère, *c'est bien assez*, et même trop, répliqua avec un douloureux soupir la noble fille. Il est tard, et vous êtes si fatiguée, que nous ne pouvons chercher au loin un asile. Retournons à la petite auberge, et confions-nous à nos bons anges. »

Elles y retournèrent en effet, et, bien que le personnel de la maison fût peu distingué, on les traita avec grand respect.

Elles se refugièrent dans une pauvre chambre qui restait libre et où elles durent se contenter de si peu, que le sommeil ne ferma guère leurs paupières.

Malgré les épreuves de la veille, dès le lendemain matin, le pressentiment d'une meilleure journée se glisse dans le cœur de nos amies, qui se dirigent vers Notre-Dame de la Garde, tandis qu'un magnifique soleil d'automne réchauffe leurs membres et réjouit leurs yeux. Après avoir gravi lentement, mais sans trop de fatigue, la sainte montagne, qui leur en rappelle une autre tant aimée, elles entrent dans le sanctuaire de Marie, y reçoivent le Pain des anges, et con-

fient toutes leurs démarches au Cœur de leur divine Protectrice.

Le céleste aliment de la prière avait la puissance de rendre à Pauline, avec la paix de l'âme et la sérénité de l'esprit, une vigueur corporelle qui ressemblait parfois à celle de la jeunesse. Aussi, ce jour-là, descendit-elle de la chapelle vers le port sans presque sentir le poids des années, ni le fardeau bien autrement lourd de la souffrance et du malheur.

Si ces reprises de la vie duraient peu, elles n'en étaient pas moins de doux intermèdes par lesquels le Seigneur suspendait parfois les scènes sans nombre du martyre de sa bien-aimée.

L'administration des paquebots eut égard, comme celle des chemins de fer, au certificat d'indigence humblement présenté par Pauline : le prix de la traversée fut réduit des trois quarts pour les deux voyageuses.

Le langage et l'air distingué de la plus âgée parurent causer quelque étonnement au directeur, qui les trouvait sans doute peu en rapport avec la requête qu'il venait d'agréer.

Le surlendemain, comme la sainte Lyonnaise, assise sur des ballots au bord de la mer, prenait son frugal repas avant de s'embarquer, un religieux s'arrêta court devant elle et la regarda d'un air singulier, qui peignait tour à tour la surprise et le doute... Le doute l'emportant, il s'éloignait, se disant à lui-même : « C'est impossible !... »

Mais celle qu'il refusait de reconnaître, le reconnaît, se lève, et dit :

« Bon Père, vous ne vous trompez point : c'est Pauline-Marie Jaricot, toujours la même au fond, bien que son costume et son équipage aient beaucoup changé !... »

Et, en quelques mots, elle fait connaître sa situation présente.

Alors le vieillard, élevant ses deux mains vers le ciel, s'écrie d'un ton joyeux :

« Dieu soit loué ! **Vous voilà donc enfin bénie comme je le souhaitais !**... Depuis longtemps, tout l'univers catholique exaltait le nom et les œuvres de Mlle Jaricot, dont la fortune se multipliait à mesure qu'elle la prodiguait au bien et au malheur : C'était de la joie et de la gloire pour ce monde, mais ce n'était pas le *signe de Jésus*... Maintenant que je vous rencontre humiliée jusque dans la poussière et la boue, *je vous estime heureuse*, et j'ai la certitude que le Seigneur est réellement avec vous et pour vous !... »

A cette félicitation, la vierge répond : « Amen ! »

Elle vient de rencontrer l'un des nombreux serviteurs de Dieu qu'elle avait secourus si libéralement autrefois, et qui lui témoignait sa reconnaissance à la façon des saints.

XXX

ROME ET LE MALHEUR

Demeurez avec nous, Seigneur, car il se fait tard.
(St Luc, xxiv, 29).

La confusion et le bruit qui, sur un navire, précèdent et suivent l'heure du départ, ont quelque chose de particulièrement triste pour les passagers qu'aucune joie n'accompagne. Nos deux amies l'éprouvèrent, et se sentirent, s'il était possible, plus isolées encore au milieu de tant de personnes indifférentes, réunies pour quelques jours par des pensées et des desseins si divers.

Quand chacun se fut casé et que l'ordre régna à bord, Pauline et Maria s'établirent comme elles purent sur le pont, et récitèrent à demi voix l'*Ave maris stella*.

Le comptable vint leur demander dans quelle classe elles voulaient être comprises : — « Dans aucune, Monsieur, répliqua doucement Pauline : nous avons des vivres ; et, si vous voulez bien le permettre, nous demeurerons nuit et jour où nous sommes...»

Le comptable parut étonné ; mais lui aussi s'abstint de toute réflexion. « Vous le pouvez », répondit-il. Et, saluant respectueusement, il s'éloigna.

Les provisions apportées se composaient de pain, de figues sèches, de fromage et d'une bouteille d'eau

mêlée de café. Telles étaient les *folles dépenses de voyage* si odieusement reprochées à celle qui avait été charitable jusqu'à être forcée de s'en repentir, si un tel repentir eût jamais pu entrer dans son cœur magnanime.

En les voyant s'installer ainsi sur le pont, les matelots murmurèrent d'abord qu'ils allaient être gênés dans leur service. Mais quand, avec sa parfaite douceur, Pauline leur eut demandé pardon de l'embarras qu'elle leur causerait peut-être, et les eut priés de lui indiquer à quelle place elle serait moins exposée à les embarrasser :

« Bah ! répondit avec rudesse le plus ancien, autant vaut que vous restiez où vous êtes : vous y sentirez moins le tangage, car nous allons en avoir un fameux ! »

Et le vieux marin disposa les ballots *au hasard*, de manière à former une sorte de cloison arrondie autour de nos voyageuses. Ces braves gens finirent même par s'intéresser à ces inconnues, qui ne demandaient rien à personne et priaient toujours. Aussi, quand ils avaient à les déranger, portaient-ils la main à leur casquette, en signe de respect.

Comme l'avait prédit le *loup de mer*, le ciel s'assombrit bientôt et annonça une traversée périlleuse : un vent terrible et des vagues énormes ballottaient en tous sens le vaisseau, qui luttait de toutes ses forces contre les éléments déchaînés.

Au milieu de la seconde nuit, plus sombre et plus orageuse encore que la première, des voix crièrent :

« *Malheur ! malheur !... une rencontre !...*

A ce cri terrifiant, Pauline et sa compagne se jettent à genoux et répondent :

« *Notre-Dame de Bon-Secours ! miséricorde !...* »

Dans l'obscurité profonde et l'épais brouillard qui les enveloppent, un navire napolitain et le navire français marchent à toute vapeur l'un vers l'autre, et ne

sont plus qu'à quelques brasses !... Combien se crurent alors perdus !... Par quel miracle de bonheur ou d'habileté le danger fut-il conjuré ?... Oh ! plutôt que valut pour tous le cri de foi et de confiance poussé par deux pauvres saintes femmes vers *la Reine de la mer ?* Que de malheurs la prière du juste écarte de ceux qui l'entourent et le protègent !...

Durant ces nuits et ces jours de tempête continue, Maria défendit de son propre corps sa Mère contre les vagues qui escaladaient le navire et en balayaient le pont, comme elle la défendait de son dévouement et de son amour, contre les persécutions des hommes, non moins redoutables ni moins acharnées que celle des éléments.

Bien qu'elle souffrît beaucoup d'un pareil voyage fait en de *telles* circonstances, Pauline ne se plaignait de rien, pas même de la longueur de la traversée. Au contraire : comme elle sentait redoubler sa tristesse à mesure qu'on approchait du port, elle aurait voulu faire reculer le vaisseau ; tant il lui était pénible d'avoir *à se justifier* auprès d'un Pontife qu'elle aimait avec vénération, *auprès de Pie IX enfin !...*

Aussi, à l'annonce de Civita-Vecchia, son pauvre cœur, usé par le chagrin plus encore que par la maladie, se précipite et bat d'une manière si effrayante, qu'elle soupire : « *Ah ! déjà !...* »

Elle qui, en des jours meilleurs, avait deux fois éprouvé une joie immense en approchant de Rome !

A son arrivée chez le cardinal Villecourt, sa vue inspirait la plus grande compassion. Vivement touché de retrouver sa sainte compatriote dans un pareil état de fatigue et de souffrance, ce tendre Père lui dit avec une extrême bonté :

« Rassurez-vous, fille de Marie ! demander justice n'est pas un crime ! Ayez bon courage, et croyez que Pie IX remplacera Grégoire XVI. »

L'excellent cardinal la fit installer à l'hôtel de la Minerve, où elle ne voulut accepter qu'une petite chambre, dont la location devait être peu onéreuse à son protecteur. Elle n'ignorait pas que ce charitable prélat donnait aux œuvres et aux malheureux la plus grande partie de ses ressources, et se réservait à peine le nécessaire.

Pendant ce temps, à Paris, Mme de Brémond confiait à la Mère Barat le secret de la suprême tentative de leur commune amie. La vénérable fondatrice du Sacré-Cœur s'empressa d'écrire à ses filles de la Trinité-du-Mont de réclamer, sans retard, l'honneur de donner une troisième fois l'hospitalité à celle que Dieu marquait très visiblement du sceau des élus.

Mme de Causans, qui gouvernait alors cette maison de Rome, fit prévaloir « *ses droits* » avec une amabilité incomparable. Elle installa les deux Lyonnaises dans une ravissante habitation située au milieu des jardins, et entoura de soins affectueux, celle qui depuis longtemps ne connaissait plus le charme de ces réceptions fraternelles.

Tandis qu'elle se reposait un peu dans cette belle solitude, le cardinal Villecourt la faisait mieux connaître au Pontife auguste qui retraça si longtemps, aux yeux de notre siècle, la tendre compassion du Bon-Pasteur, pour toutes les brebis que les ronces déchirent.

Cependant la nature violentée ne tarde pas à réclamer impérieusement ses droits. Pauline écrivait à son auguste soutien :

« Père, je comptais vous aller voir aujourd'hui ; mais je me suis sentie si brisée, que j'ai dû m'arrêter en chemin et regagner ma chambre. Je vous envoie ma chère Maria, pour qu'elle vous rende compte de l'audience d'hier au Quirinal, et pour qu'elle remette à Votre Éminence paternelle le pli renfermant le *secret* qui a été le mobile de ma vie aux époques d'œuvres...

« J'ai cinquante-sept ans. Malgré cela, que votre bon et paternel cœur me traite comme une enfant de SEPT, en me donnant tous les conseils, toutes les réprimandes que je mérite. Je n'oublierai jamais que vous êtes pour moi l'un des doigts de la main de notre *bon Dieu*, doigt par lequel il m'a soutenue en 1849 et dans les années de douleur qui ont suivi. Vous avait fait *plus* que vous ne pouviez, en sacrifices, en travaux, en démarches. Aussi conjuré-je le Maître qui *peut tout*, de vous récompenser en vous donnant la surabondance de son intime amour. »

Que de souvenirs s'offrirent à son esprit la première fois qu'elle entra au Quirinal ! que de vicissitudes et d'afflictions pour elle ! que de changements dans ce palais, depuis les jours bénis où le Pontife vénéré, qui n'était plus, l'y avait reçue si paternellement !

Mais bientôt elle fit la douce expérience que, si l'Église Romaine est immuable dans sa Foi, elle ne l'est pas moins dans la protection qu'elle accorde à toutes les infortunes. Selon l'expression du cardinal Villecourt, Pie IX remplaça Grégoire XVI pour Pauline. Elle put donc épancher son âme tout entière dans l'âme tendre et forte du Père dont la mansuétude et la bonté firent aussi tant d'ingrats dans le monde.

Ce premier entretien remplit de consolation et de joie la Fille dévouée de l'Église. Elle en voulut garder le secret. Voici ce qu'elle écrivit à la Mère Saint-Laurent, le 30 octobre 1856 :

« Pendant bien des jours, je me suis ressentie de la fatigue du voyage ; mais, depuis que *Mater admirabilis* (1) m'a reçue dans sa chère demeure, j'y ai trouvé un tel repos d'âme et de corps, que me voilà debout et tout heureuse d'avoir pu accomplir mon *pèlerinage*, grâce à mes amis de Dieu... Faites part de cette lettre à ceux de Paris.

« Que vous dirai-je maintenant ? La charité du Cardinal Villecourt est au-dessus de toute idée : si bien que le divin Maître pourra seul acquitter, envers cet incomparable soutien, ma dette de reconnaissance....

(1) Vierge miraculeuse de la Trinité-du-Mont.

« Je ne peux vous donner aucun détail sur la *première audience*... Ce serait peut-être *indiscret* et *prématuré*... Je vous répète seulement mon éternel refrain : demandez partout des prières, des chemins de croix, afin que la délivrance des âmes du Purgatoire entraîne la mienne.

« Puis, j'ose ajouter : *Commencez, tout bas*, à réciter le *Magnificat* et le *Te Deum, il m'est d'avis qu'il ne faut pas tarder à remercier Marie en union avec les habitants du Paradis*. Priez bien pour que, si votre amie sort du *puits de sable*, le manque de précaution ne lui donne pas la mort, comme le fait l'air aux malheureux qui ont longtemps séjourné sous terre... Vous me comprenez, n'est-ce pas ? Ayez donc égard à ma supplique.

« Samedi 1er novembre, j'assisterai à la messe pontificale dans la chapelle du Vatican, où je n'oublierai pas *mes Cyrénéens*. »

Son cœur s'ouvrait à l'espérance. Plusieurs évêques étrangers de passage à Rome s'empressèrent de la visiter, et de l'obliger selon leur pouvoir. De son côté, le cardinal Recanati, celui-là même auquel elle avait adressé une si admirable protestation de dévouement, de soumission et d'amour envers l'Église Romaine, comprit bien vite l'éminente vertu de cette femme tant calomniée, et la noirceur des trames de ses ennemis. Toute ombre ayant disparu de son esprit et de son cœur, il devint l'un des plus fermes appuis de la servante de Marie.

Dès le 14 octobre, c'est-à-dire, peu de jours après l'arrivée de Pauline, le Cardinal Villecourt, oubliant de cruelles souffrances, adressa au Souverain Pontife la lettre suivante, qui fera monument dans l'histoire de la vierge (1).

(1) La copie de cette lettre, traduite du latin, et celle des deux autres qui vont suivre, ont été écrites et remises par le cardinal lui-même, à Mlle Marie Melquiond, au mois de juillet 1862. Dans la prévision et l'espérance que ces précieux documents serviraient un jour à faire briller la vérité, Son Éminence les a reproduits et signés de sa propre main, ainsi que plusieurs notes d'une grande portée.

AU PAPE PIE IX

« TRÈS SAINT PÈRE,

« Je ne sais comment m'excuser auprès de Votre Sainteté de tant de lettres importunes que j'ose lui adresser. Aujourd'hui cependant je me sens plus hardi, ayant à lui exposer la situation très déplorable d'une âme angélique, qui a désiré se prosterner aux pieds de Votre Béatitude.

Quel est celui qui, dans l'univers catholique, ne connaît pas la *très pieuse et très zélée fondatrice de la Propagation de la Foi* ? Je veux dire Mlle Pauline-Marie Jaricot...

« Elle brillait naguère à Lyon, non seulement par ses rares vertus, mais encore par l'opulence de sa fortune : c'est alors qu'elle donna naissance à l'œuvre susdite.

« Mais le Dieu qui fait passer ses élus par le creuset de la tribulation, lui a fait trouver, dans les œuvres mêmes qu'il lui avait inspirées pour sa plus grande gloire, le calice amer dont elle devait être abreuvée. Non seulement elle s'est vue dépouillée des richesses abondantes dont elle jouissait, mais elle est demeurée accablée sous le poids d'une dette énorme.

« Il est bien loin de ma pensée, en faisant cette révélation à Votre Sainteté, de lui demander des secours à Elle-même : je connais trop les charges énormes qui pèsent en ce moment sur le Souverain Pontife. Mais j'oserai Le prier, en toute humilité, de suggérer au Conseil général de la *Propagation de la Foi* la volonté de secourir cette âme généreuse, qui a si bien mérité de l'Eglise.

« C'est par son inspiration, *comme j'en ai la pleine certitude*, que, depuis près de quarante ans, ceux qui portent la parole évangélique dans les pays lointains, sont soutenus dans le ministère qu'ils remplissent. Pourquoi donc celle qui leur a procuré ce secours, serait-elle privée maintenant de l'assistance que réclament ses besoins les plus urgents ?

« Par cette assistance, qui serait comme une sorte de justice, le trésor des aumônes non seulement ne sera pas épuisé, mais il devra plutôt refleurir par de nouvelles bénédictions, surtout si cet acte de charité est appuyé par le suffrage et le bon plaisir du Souverain Pontife.

*

« La voix de Votre Sainteté, en pareille circonstance, retentirait aux oreilles des *directeurs de la Propagation de la Foi*, comme la voix de Dieu lui-même ; et la vénérable fondatrice, retrouvant enfin la paix, attendrait désormais, sans aucun trouble, la couronne de justice, préparée à ceux qui ont fidèlement accompli les œuvres de miséricorde.

« En attendant, elle continuera d'adresser au Ciel d'ardentes prières pour Votre Sainteté.

« Je suis, Très Saint Père,

« De Votre Béatitude,

« Le très humble et très dévoué serviteur,

« † Clément, Cardinal Villecourt.

« Rome, 14 octobre 1856.

« *P. S. — La cause de la ruine de Mlle Jaricot, après qu'elle eut établi l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi, fut l'entreprise d'une autre bonne œuvre par laquelle elle voulait procurer du travail et un moyen d'existence à un grand nombre de pauvres ouvriers. Dans ce but elle acheta un fonds riche en minerai. Mais ceux qui devaient diriger cette opération, foulant aux pieds toutes les lois de la conscience, se jetèrent dans toutes sortes d'iniquités au préjudice de Mlle Jaricot, de sorte qu'à la suite de leurs vols, de leurs spoliations, de leurs dilapidations et procès, elle est demeurée chargée de la dette énorme de quatre cent cinquante mille francs, dont elle avait à payer les intérêts à des créanciers sans entrailles. La pauvre victime implore donc le ciel et la terre pour être soulagée de cette charge accablante, au moins en partie.* »

L'auguste défenseur voulut qu'à cette supplique Pauline ajoutât la sienne. Elle obéit et trempa, pour ainsi dire de ses larmes, les pages qui émurent profondément celui que la catholicité tout entière nommait *le bon* Pie IX.

Voici quelques fragments de cette filiale ouverture :

« Du profond abîme de tribulations où mon ignorance des ruses humaines m'a précipitée, j'élève mes cris vers Vous, sainte Église de Dieu. O ma Mère ! entendez mes cris, et ne détournez pas vos regards de ma détresse ; mais voyez plutôt l'itinéraire de mon pèlerinage dans cette vallée de larmes... Si j'ai cessé un seul jour de m'occuper de Vous, depuis mes dix-sept ans jusqu'à bientôt soixante, je consens à ce que vous m'oubliiez dans ma douleur... »

Avec noblesse et simplicité, elle résume ici sa vie tout entière : ses œuvres, ses desseins, ses épreuves, tout est soumis à sa *Divine Mère* qu'elle choisit pour *juge suprême*.

Elle termine ainsi cet exposé sans réticence :

« Sainte Église de Jésus, ô ma souveraine ! daignez considérer que si je désire avec ardeur sortir de l'abîme où je suis, c'est uniquement pour l'édification des âmes et pour le maintien des principes d'équité dans *l'accomplissement d'un devoir de justice*.

« Bien loin de me plaindre, bien loin de regretter mon patrimoine, je me réjouirais en silence de l'avoir employé à votre service, s'il n'en résultait pour moi *que* la pauvreté ; car elle fut la compagne et l'unique splendeur du Roi des rois durant toute sa vie mortelle.

. . . .

« Toutefois, ma douce Mère, après avoir exposé *la plaie saignante de mon cœur* et les événements qui l'ont occasionnée, je dirai en vérité que par la grâce divine, je ne me repentirai jamais, *quoi qu'il arrive*, de n'avoir vécu que pour vous dès ma jeunesse ; car en aimant, servant et faisant aimer et servir Jésus-Christ, j'ai connu la seule véritable félicité que l'homme puisse goûter sur cette terre. Le divin Maître m'a fait un trop grand honneur, quand *il m'a choisie comme l'un des instruments de sa miséricorde*, pour que je puisse cesser de lui en rendre d'humbles actions de grâces.

« Aussi (et je l'avoue avec allégresse) les ardeurs du feu qui m'a consumée, les tourments qui m'ont assaillie, les maladies graves qui m'ont accablée tant de fois, et toutes

les douleurs poignantes qui se sont succédé, presque sans interruption, pour moi depuis quarante ans, ne sont rien, comparées aux délices et à la gloire d'être *votre servante*.

« Je déclare donc sincèrement que c'est *dans cette félicité que je veux mourir*, pour l'amour de Jésus, mort par amour pour moi et pour tous les hommes.

« Mais si, dans votre charité pour les enfants que vos entrailles ont portés et que le lait de votre pure doctrine a nourris, vous daignez, sainte Église romaine, étendre jusqu'à ma misère la main de votre autorité protectrice, mon cœur en sera transporté de joie ; et, lorsque vous me délivrerez, je bénirai, je célébrerai le nom du Très-Haut en disant :

« *Non, Seigneur, ce n'est pas à nous qu'appartient la gloire ; donnez-la seulement à votre nom, à votre bonté, à la vérité de votre amoureuse et surabondante miséricorde.* »

Le jour de la Toussaint, elle assista à la messe pontificale dans la chapelle Sixtine, dont les incomparables chants semblent être l'écho des harmonies célestes. « Notre Mère était comme ravie en extase, nous dit Maria : c'était si beau, et nous étions si près de Pie IX ! »

Plusieurs fois encore, elles eurent l'honneur et le bonheur de recevoir la sainte communion des mains de l'auguste Pontife.

Aussitôt après la première visite de Pauline au Quirinal, Sa Sainteté chargea le cardinal Villecourt d'écrire au cardinal de Bonald, pour le demander d'intervenir auprès du Conseil de la *Propagation de la Foi, en faveur de la fondatrice de cette œuvre.* Voici cet autre précieux document, dont chaque mot *fait médaille.*

A Son Éminence le Cardinal Archevêque de Lyon,

« Rome, le 2 novembre 1856.

« EMINENCE,

« Mademoiselle Jaricot a bien voulu se charger des lots que j'ai eu l'honneur de vous annoncer, et que le Saint-Père a daigné accorder en faveur de l'œuvre projetée sur la montagne de Fourvière.

« Mademoiselle Jaricot était venue à Rome pour exposer à Sa Sainteté la triste situation où l'ont réduite les cruels spoliateurs qui ont profité de son inexpérience dans le projet malheureusement gigantesque qu'elle avait formé, de venir au secours de la classe ouvrière. Elle pensait aussi pouvoir réussir par ce moyen à augmenter les ressources destinées à l'œuvre de la *Propagation de la Foi*, dont elle fut la véritable fondatrice, quand j'étais encore à Lyon. Mais il n'est résulté de cette belle spéculation en faveur des ouvriers, par suite de la mauvaise foi et des fraudes dont Mademoiselle Jaricot a été la victime, que la ruine de sa brillante fortune, et une dette énorme, qui pèse maintenant sur elle de tout son poids accablant.

« Que l'entreprise de Mademoiselle Jaricot ait été imprudente ; qu'elle se soit privée, par une timidité mal entendue, des conseils qui devaient la guider, et spécialement de ceux de Votre Éminence, c'est ce que je lui ai souvent répété, et ce dont elle ne disconvient pas.

Mais elle est dans le malheur, et il n'est pas permis d'oublier (je ne dois pas craindre de le dire), il serait injuste de méconnaître qu'elle a donné naissance à une œuvre vraiment divine et miraculeuse, celle de la Propagation de la Foi, *qui répand aujourd'hui dans tout l'univers des trésors abondants pour la conversion des infidèles.*

« Le Saint-Père ayant considéré et pesé toutes ces choses, dans l'exposé fidèle qui lui en a été fait, a regardé comme un *acte de justice* que le Conseil de la Propagation de la Foi ne laissât pas plus longtemps dans la détresse celle qui avait ouvert la source de tant de bienfaits pour les nations idolâtres. Il a daigné me donner audience, et me faire part du projet qu'il avait formé, de faire écrire par Son Éminence le Cardinal-vicaire, une lettre où Votre Eminence serait priée de réunir les membres principaux qui dirigent l'œuvre, pour les engager à se dévouer généreusement à la libération de Mademoiselle Jaricot.

« *Il n'y a certainement rien que d'honorable dans une pareille détermination. Le ciel doit la bénir et multiplier les fruits de cet acte de justice. Le cinq pour cent, ou même la moitié (deux et demi) sur les sommes reçues, auraient bientôt affranchi la fondatrice de toutes ses angoisses.*

« Je sais que depuis ses grandes calamités, on a cherché à lui contester l'honneur du titre de *fondatrice de l'œuvre*... Ce *subterfuge*, qui assurément ne peut être imputé à tous ceux qui s'y sont laissé surprendre, ne fait que consacrer la convenance du secours envers celle qui est sous l'oppression de l'indigence, puisqu'elle est en droit de dire : Je puis prouver le titre qu'on me conteste.

« Je suis certain, et j'en ai les preuves en mains, que Mlle Jaricot pourrait en conscience tenir ce langage. L'oserait-elle ? Je l'ignore. Mais moi, qui ai été initié à toutes les circonstances de cet événement, moi qui sait comment le petit grain de sénevé de l'œuvre fut jeté en terre... il y a trente-six ou trente-sept ans ; comment il s'éleva peu à peu dans son principe ; comment, au bout de quelques années, il prit d'heureux et merveilleux développements, toujours sous l'inspiration de Mlle Jaricot, qui l'avait elle-même reçue de Dieu, — je rends témoignage à la vérité, en déclarant que l'on ne peut, sans injustice, chercher ailleurs l'origine d'une œuvre qui fait tant d'honneur à Lyon, qui attire tant de grâces sur la France, et procure le salut de tant *de milliers d'âmes !*

« Vous n'aviez pas besoin, Eminence, de tous ces détails ; mais ils ne vous seront peut-être pas inutiles auprès des honorables directeurs de l'œuvre...

« Tobie offrait généreusement la moitié de tous ses biens, dont il faisait un si saint usage par ses aumônes ; il l'offrait, dis-je, à l'ange Raphaël, qu'il croyait être un homme. Qu'eût-il offert à un ange terrestre, souffrant, oppressé de dettes, réduit à ne se nourrir que d'un pain trempé de ses larmes, après avoir fait couler la source, toujours plus abondante, qui va consoler et relever jusqu'au ciel ceux qui gémissent couchés dans l'ombre de la mort ?

« Ah ! la belle œuvre, Eminence, que celle qui réparera une pareille calamité ! Il me semble que la bonté divine doit la récompenser au centuple dès cette vie même...

« L'institution de la *Propagation de la Foi* parut si merveilleuse à Grégoire XVI, qu'il crut devoir l'honorer de la manière la plus distinguée, par la réception qu'il fit à Mlle Jaricot. Pie IX n'a pas été moins favorablement disposé envers elle : la démarche qu'il fait faire en ce moment atteste les pensées de son âme grande, généreuse et reconnaissante.

« Il eût peut-être été possible d'alléger cette grande infortune en demandant l'assistance des âmes pieuses, dont

les entrailles sont si faciles à s'émouvoir ; *mais des obstacles puissants sont venus entraver cette ressource.* Je me garderai bien d'en faire un crime à leurs auteurs... Ils ont craint que l'œuvre de la *Propagation de la Foi* n'en souffrît, et leur zèle s'est plus alarmé de la diminution présente d'un bien immense, que de la *détresse de celle qu'ils ont cru pouvoir regarder comme étrangère à son principe.*

« Je suis moins effrayé de la menace d'une nouvelle voie abrégée qui conduirait à Fourvière : *c'est un prêtre* qui en a conçu le projet, et Votre Éminence n'a qu'un mot à dire pour en empêcher l'exécution, au moins pour tout le temps que la pauvre *fondatrice de la Propagation de la Foi* éprouvera les horreurs de la misère, après avoir nagé dans l'opulence.

« Il est bien temps que je finisse ce long exposé. Votre Éminence daignera le pardonner à la compassion que m'inspire ma pieuse et infortunée compatriote.

« Vous avez tant de fois prouvé la charité dont votre cœur est rempli pour les malheureux, que vous ne dédaignerez assurément pas celle qui en a tiré tant d'autres de la misère. **On vous devra cet acte de bonté, que le Saint Père nomme un acte de justice.** Pour moi en particulier, j'en serai pénétré de reconnaissance, et je joindrai à ce sentiment celui du respect profond avec lequel je suis,

« De votre Éminence,

« Le très humble et très obéissant serviteur.

« † CLÉMENT, Cardinal VILLECOURT. »

Ce même jour, l'infatigable défenseur de l'opprimée écrivit, dans le même but, au comte d'Herculais, son ami, alors membre du Conseil central de l'œuvre.

Cette lettre, qui reproduit les affirmations imposantes, contenues dans les deux précédentes, est un chaleureux plaidoyer en faveur de « la victime d'une héroïque charité. » L'auguste vieillard y cite d'autres exemples, tirés de l'Écriture sainte et prouvant que *Dieu bénit toujours la reconnaissance ;* le secours réclamé par le Souverain Pontife tournera au profit de la Propagation de la Foi. Il ajoute cette affirmation d'une vérité incontestable : « *Si l'œuvre de N. D. des*

Anges, dont l'échec a valu tant d'humiliations à Mlle Jaricot, eût été couronnée de succès, il n'y aurait pas eu assez de bouches pour en exalter l'excellence et l'opportunité. »

Jusqu'alors, Pauline n'avait jamais demandé autre chose au Conseil, qui croyait devoir entraver toutes ses démarches, que de lui reconnaître le titre de *fondatrice de la Propagation de la Foi, et de ne pas s'opposer à ce que chaque associé de cette œuvre ajoutât librement, à sa souscription ordinaire, la faible aumône de deux sous par mois, pendant cinq ans.*

Pie IX voulut plus et mieux. Sa Sainteté jugea dans sa très haute sagesse que prélever, sur les fonds mêmes de l'œuvre, le secours nécessaire à celle qui l'avait fondée et constamment soutenue, durant trois années, contre la violence des persécutions, était un devoir de justice, et non pas un détournement des aumônes... Que la charité des catholiques du monde entier se ferait un bonheur de remplacer surabondamment le secours accordé à la fille la plus généreuse et la plus dévouée de l'Eglise Romaine.

C'est pourquoi le saint Pontife fit intervenir, *en son nom*, trois cardinaux, auprès des membres du Conseil, qui, jusque-là, avait usé d'une si grande rigueur envers la fondatrice.

Mais, en lisant les notes pleines de tristesse que le cardinal Villecourt joignit plus tard à la copie des lettres précédentes, il est aisé de comprendre que, tout en plaidant avec l'éloquence de l'âme et du cœur la cause de sa vénérable compatriote, il savait d'avance cette cause jugée et condamnée sans appel.

Cependant le démon, cet ennemi juré de Pauline, était loin de l'oublier.....

A l'heure même où, dans la chapelle Sixtine, il semblait à celle-ci entendre déjà les chœurs des anges, il se passait à Lorette un fait illégal et odieusement inique, vu les circonstances dans lesquelles il s'accomplissait.

N'oublions pas que, pour bien juger toutes les phases de cette autre Passion, nous nous sommes placés sur les hauteurs du Calvaire....

On avait travaillé sans relâche à la nouvelle rampe, et elle venait d'être achevée. Mais, comme nous l'avons déjà dit, il était impossible de la conduire jusqu'à la plate-forme de la montagne. N'ayant pu obtenir de Pauline l'autorisation de passer par son clos, et que d'ailleurs elle semblait, aux yeux de tous, être *hors la loi*, on crut pouvoir ne tenir aucun compte de son opposition.

Le 31 octobre, on enleva clandestinement la barrière limitrophe de Lorette, barrière de fer qui protégeait le dessus du mur appartenant en *entier* à Mlle Jaricot, et des maçons avaient reçu l'ordre de démolir ce mur et de le disposer comme devant irrévocablement servir d'ouverture au chemin concurrent et le lendemain, dès l'aube du jour, la rampe concurrente fut livrée au public.

Tout cela s'accomplit sous les yeux et *même par les conseils de ceux que la reconnaissance aurait dû transformer en défenseurs de la faiblesse ainsi opprimée.*

Nous possédons un long mémoire qui traite de cette flagrante violation du droit de propriété, dont la plus vulgaire probité suffit, du reste, pour faire justice.

A la demande, faite au nom de Pie IX, d'un secours en faveur de la *fondatrice de la Propagation de la Foi*, le Conseil central de Lyon répondit au cardinal de Bonald, qu'il ne *pouvait se prêter à une telle mesure.* Quant au droit imprescriptible de Pauline au titre qu'on avait refusé jusque-là de lui reconnaître, il n'en fut pas question dans la réponse ; mais, de fait, le Conseil persista à nier ce droit, d'une évidence palpable, et continua de se retrancher derrière *la légende de la création spontanée du 3 mai 1822.*

Ces affligeantes nouvelles, reçues de Paris et de Lyon, empoisonnèrent les dernières joies de la sainte Lyon-

naise et furent, pour son âme vaillante, ce que sont, pour la plante épuisée de fécondité, les nuages sombres qui empêchent le soleil d'automne d'achever de mûrir les fruits qu'elle porte encore...

Elle dut forcément abréger le repos qu'elle goûtait à Rome et dont elle avait tant besoin.

Avant de consentir à son départ, Pie IX, qu'elle avait vu plusieurs fois en particulier, voulut l'honorer hautement dans une audience publique. Ce jour-là fut solennel et glorieux entre tous dans la vie de *la fille des martyrs*, si méconnue de ses concitoyens.

Quand les étrangers eurent été placés au fond de la grande salle des réceptions, Pie IX entra et s'assit sur son trône. Alors, le Maître des cérémonies dit à Pauline que Sa Sainteté la priait de s'avancer. Elle obéit, et alla s'agenouiller aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. Mais Il lui ordonna doucement de se lever et de présenter sa requête. Elle la formula en ces termes et d'une voix émue :

« Très Saint Père, si vous le jugez à propos, daignez ordonner que le Conseil de la *Propagation de la Foi* vienne à mon secours. Je ferai une circulaire à mes associés, pour les prier d'ajouter, chaque année, quelque chose à ce qu'ils donnent à cette œuvre ; ce qu'il ne refuseront pas, j'en ai la certitude. »

Pie IX répondit :

« **Mademoiselle Pauline-Marie Jaricot, ma fille, il est juste que la Propagation de la Foi paye vos dettes, vu tout le bien que vous avez fait pour la sainte Église. C'est pourquoi j'ai fait écrire par mon Cardinal-Vicaire au Cardinal de Lyon, afin qu'il donne ses ordres à cet effet**... (1). »

(1) Maria Dubouis, de qui nous tenons ces choses, était à côté

Tel fut le solennel témoignage rendu par l'auguste vieillard à celle qui avait tant sacrifié à son ardent amour pour l'Eglise Romaine et pour les âmes. La bénédiction particulière dont Sa Sainteté voulut accompagner le départ de l'héroïque vierge eut quelque chose de plus touchant encore.

Pontife-Roi, Il avait publiquement reconnu les droits et les mérites de cette *Mère des apôtres* ; Père de toute la famille chrétienne, Il daigna partager, avec sa noble et malheureuse enfant, le denier d'une sublime pauvreté, en se chargeant de subvenir Lui-même aux frais du retour.

Quitter la Trinité-du-Mont fut très douloureux à Pauline. C'était bien le lieu du monde où elle avait été le plus heureuse dans sa vie si tourmentée ! Là, en 1835, elle avait reçu la visite de Grégoire XVI, dont la paternelle tendresse l'avait retenue près d'une année entière dans cette solitude. Là, dans des entretiens séraphiques, s'était cimentée pour jamais l'union déjà établie entre son âme et celle du cardinal Lambruschini, de sainte mémoire. Là enfin, elle avait joui de la fraternelle hospitalité que savent seuls donner les vrais serviteurs de Dieu.

« Devenue plus pauvre que les plus pauvres », comme elle le disait, elle ne put, cette fois, offrir à la maison hospitalière du Sacré-Cœur d'autre témoignage de reconnaissance qu'une petite statue de la la sainte Vierge. « Ce souvenir est gardé avec vénération », nous écrivait Mme de Bouchaud, supérieure de la Maison.

En s'éloignant de la ville sainte, elle versa des larmes d'autant plus amères qu'elle savait revenir sur le terrain où la lutte allait être incessante et acharnée.

de Pauline pendant ce dialogue. Après nous l'avoir répété aussi simplement et laconiquement que nous venons de l'écrire, elle ajouta : « Je puis affirmer avoir entendu toutes ces paroles ; elle me sont aussi présentes que si on les avait prononcées aujourd'hui même. »

Elle regagna la France par la même voie qu'elle avait suivie pour venir à Rome, mais dans des conditions différentes.

Si, de Marseille à Civita-Vecchia, Satan avait paru vouloir empêcher la fille de l'Eglise d'arriver jusqu'au Souverain Pontife, on eût dit cette fois, qu'émus de compassion, les anges de la douleur s'appliquaient à faire du voyage de retour une sorte de halte pour la victime, au moment où elle allait gravir les dernières hauteurs de son Golgotha.

Sous un soleil radieux, la Méditerranée balançait le navire sur ses vagues d'azur, comme une jeune mère le berceau de son premier-né.

A ce jour si beau succéda une nuit plus belle encore : la mer, dans un calme profond, et le firmament, dans tout l'éclat de ses étoiles, rivalisaient à célébrer la gloire du souverain Maître de la terre et des cieux.

Les passagers dormaient depuis longtemps, que Pauline admirait encore les œuvres divines. Dès sa jeunesse, elles avaient fait le charme de sa vie, et maintenant encore ses yeux fatigués de larmes les contemplaient comme ceux de l'exilé contemplent les images de la patrie absente.

Entre les ballots, Maria avait préparé de son mieux une petite couche à sa pauvre Mère, et quand, cédant enfin à la fatigue, cette Mère s'endormit, la tête appuyée sur la poitrine de sa fidèle amie, immobile et attentive, celle-ci retint jusqu'à son souffle pour ne pas troubler ce sommeil réparateur. Avec quel soin elle garantit du froid et de l'humidité de la nuit ce corps affaibli, dont elle s'estimait heureuse de soutenir le cher et précieux fardeau !

Pauline ne se réveilla qu'à l'aurore, au bruit que firent les matelots allant et venant pour le service ordinaire. Elle fut désolée de se retrouver ainsi dans les bras de sa compagne, qui n'avait pu goûter de repos. Mais, par sa gaieté, sa bonne humeur, l'ingénieuse et dévouée Maria sut la rassurer.

Le second jour, tandis que le vaisseau glissait rapidement sur les vagues transparentes, le capitaine dit

à Pauline, dont il avait remarqué la distinction sous tant de pauvreté :

« Madame, réjouissez-vous : nous gagnerons au moins dix heures de traversée. Jamais je n'en ai fait une si belle ! »

Il était loin de soupçonner les appréhensions qui tourmentaient l'esprit de la voyageuse. Certes, comme à son premier retour d'Italie, elle pouvait dire encore : « Je sens que j'ai deux patries et deux amours sur la terre : Rome et Lyon ». Combien cependant tout était changé pour elle au lieu de sa naissance, les hommes et les choses !...

Voyant le navire fendre sans effort les ondes tranquilles :

« Maria, dit-elle, il est des âmes qui se dirigent ainsi vers l'éternité..., mais il en est d'autres pour qui la vie est un continuel orage. »

La simple fille des champs, dont le cœur pur s'élevait sans peine à la hauteur des pensées de celle qu'elle aimait, répondit :

« Calme ou tempête, qu'est-ce que cela, pourvu que nous arrivions au ciel, dont les méchants ne pourront troubler la paix ! »

« Merci, ma fille ! reprit la sainte Mère : vous avez raison. « Aidez-moi toujours à avoir du courage. »

XXXI

AUTRES TÉMOIGNAGES SACRÉS

> « Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ?
> (Ev. saint Jean, VIII, 46.)

Quand, de retour à Lorette, Pauline put constater la violation de son domicile, elle en fut vivement émue ! Cependant elle maîtrisa son indignation ; mais, dans l'intérêt de ses amis, les créanciers pauvres, elle résolut de s'en tenir à ses droits.

Au lieu d'entrer dans la turbulente atmosphère des procès, laissons les juges débattre et trancher les questions litigieuses. Il nous sera plus doux, plus salutaire, de continuer à suivre dans cette prédestinée le merveilleux travail de la souffrance et de l'amour.

A peine revenue sous son toit désolé, elle écrivit à ses soutiens de Paris :

« Le cardinal Villecourt a fait, par miséricorde et charité, *tout* et *plus* que ce qu'il était possible d'espérer. J'aurais besoin de vous voir, pour vous dire ce que je ne puis confier à cette feuille.

« Mes succès auprès du Père commun des fidèles ont été *complets*. Cela n'a pas empêché qu'on n'ait donné, de Lyon et de Paris, de tels motifs de non-recevoir, que je n'ai rien à espérer de ces côtés-là...

« J'ai reçu la réponse des deux Conseils, *qui refusent même de donner l'autorisation de réclamer cinq centimes*

par mois des associés de la Propagation de la Foi. « Cette collecte, dit-on, serait un scandale qui porterait à l'œuvre un coup mortel. »

« Le croiriez-vous ! »

Il semble qu'après le jugement de Pie IX sur cette affaire, le Conseil aurait dû redire la parole célèbre : « *Rome a parlé, la question est résolue.* » Car enfin, à qui, dans l'Église, appartient *de droit* la disposition des aumônes des fidèles, sinon au Pontife Suprême ?

Un peu plus tard, Pauline annonce à son frère que le jugement du tribunal lui ayant été favorable, ses adversaires sont condamnés à remettre les barrières enlevées, *et qu'on lui offre cent mille francs de Lorette,* **estimée quatre cent mille,** *à cause de sa situation et du revenu de la rampe.* Puis elle ajoute :

« Je vous dirai la vérité : mon cœur se brise à la pensée de quitter ces lieux, qui gardent mes plus chers souvenirs et ma dernière espérance. Mais ce dur sacrifice, je l'accomplirais sans hésiter, si, à un *tel prix,* il m'était donné de sauver les intérêts de mes pauvres et bien-aimés petits créanciers. Ne le pouvant pas, je dois tenir ferme sur la *valeur réelle* de ma propriété. *Que chacun se mette chez soi.* Nous verrons ensuite à traiter *librement,* et par conséquent, *loyalement...* Sans cela, toute poursuite est une *injustice,* un *leurre,* une *violence morale,* et rien de plus.

« Je préfère mourir sous les blâmes, que de donner la main à quelque chose de contraire à l'*œuvre de justice* que je poursuis.

« On me répond que jusqu'ici mes efforts ayant été vains, *je dois accepter n'importe quel arrangement ; que j'ai affaire à des hommes puissants,* etc., etc. **Mais la paix de l'âme et l'honneur de la vie ne s'acquièrent point au prix d'une injustice.** »

Dans la volumineuse correspondance que Mme la comtesse de Brémond a bien voulu nous livrer, se

trouve une infinité de détails, sur les obsessions odieuses par lesquelles on s'efforçait d'obliger Pauline de vendre Lorette à vil prix, et sur les menées *inavouables* au moyen desquelles on dépréciait cet immeuble, aux yeux des étrangers qui se présentaient pour l'acquérir.

Pauline, dont la nature bouillonnait d'indignation en face de ces procédés, écrivait alors : « Je conjure Dieu d'écarter de mon cœur tout mépris, toute amertume contre ceux qui s'acharnent à me perdre, en m'enlevant tout moyen de salut. »

Elle acceptait l'humiliation, mais, ce qu'elle n'acceptait pas, ce qu'elle ne pouvait accepter, c'était — de vendre sa dernière propriété à n'*importe quel prix*, comme on voulait l'y contraindre, — et que, par d'injustes négations, on l'empêchât de recueillir les secours qui lui était assurés, et avec lesquels il lui eût été possible de se libérer entièrement, ce qui était l'objet de ses prières, de ses désirs et le but des efforts surhumains de son courage.

Nous prions le lecteur d'arrêter sa pensée sur ces deux faits dont la conséquence, non voulue peut-être mais *fatale*, devait être l'*insolvabilité* de la très équitable Pauline.

Elle crut un instant avoir trouvé un autre moyen sûr d'amener ses adversaires à reconnaître la vérité :

Ce que les affirmations réitérées du cardinal Villecourt n'ont pu obtenir, elle l'obtiendra, sans doute, par le témoignage d'un prêtre vénéré de tous, lequel, **témoin et acteur dans la fondation de la Propagation de la Foi, témoin et acteur aussi dans la fameuse séance du 3 mai 1822**, pourra éclairer les opposants, si l'*erreur* est la seule cause de leur opposition.

Dans cette espérance elle adressa à M. l'abbé Girodon un premier mémoire qui n'a pas été retrouvé ; puis, un second, faisant suite au premier. Elle parle à celui dont Antoine Jaricot avait protégé les débuts dans la vie, comme on parle à un vieil ami, avec lequel on pense tout haut. Cette pièce a été reproduite en

partie au chapitre de la Propagation de la Foi, page 93.

Pour mieux rendre sa pensée, sur la part que Dieu lui a donnée à la divine *Fondation dont il est le seul auteur*, elle se sert d'ingénieuses images. Ensuite, faisant allusion à ses travaux et aux épreuves sans nombre qu'ils lui ont values, elle met gracieusement en parallèle l'*abeille et la guêpe*... « La première, toujours occupée à butiner sur les fleurs, sans les endommager, et formant sans relâche les trésors de son miel ; et la seconde, n'amassant rien et s'emparant du nectar recueilli par la faible abeille, que l'homme fait quelquefois mourir pour s'emparer, lui aussi, du fruit précieux des labeurs de la pauvrette. »

Elle résume le fond de sa pensée par cette suave comparaison qui est bien son histoire en raccourci :

« Dans la monarchie universelle de l'Église, les *abeilles de Jésus font le miel sur le Calvaire,* en travaillant sous les regards de leur *Reine* et sous l'influence du Soleil de Justice et de Vérité... Elles puisent leur miel dans les plaies du Sauveur ou dans les exemples des saints, mais, sans rien ravir à ceux-ci de leur gloire, ni rien altérer de leurs mérites. Elles font le bien sans jamais faire le mal, et jamais le mal, pour arriver à un bien quelconque.

« Si Dieu a créé les *abeilles spirituelles pour procurer quelques œuvres, il faut, en compensation de cet honneur, que la fin de ces petites travailleuses soit conforme à celle de leur divin Roi... Tel est l'ordre établi par Dieu... La croix est la marque des vraies œuvres et des vrais ouvriers de Jésus-Christ...* **Elle est le contrôle royal qui fait distinguer l'or du clinquant...** »

Elle termine ainsi, le cœur oppressé de mille sentiments divers, qu'il est facile de comprendre :

« *Il savait, le Maître des destinées de chacun de ses enfants, qu'un jour viendrait où, dans sa vieillesse, le faible instrument par lequel son Esprit avait tracé le*

plan de la Propagation de la Foi, serait, **à cause de ce choix,** *bien que sans mérites personnels, regardé en pitié par le Père commun des fidèles. Que ce Père daignerait, à ce titre, demander assistance au vaisseau de la Propagation de la Foi, pour qu'il sauvât du naufrage la petite barque de la fondatrice, barque à demi-submergée par les flots des tribulations, par suite d'une œuvre mal comprise des hommes et imprudemment confiée à des agents prévaricateurs.*

« Sans cela, aurais-je rompu le silence qui depuis quarante ans faisait ma joie, laissant, à qui voulait le prendre, l'honneur d'avoir fondé l'œuvre et enseigné le plan de la Propagation de la Foi ?

« Oh ! non, sans doute, et je déclare ici, dans la simplicité de mon cœur, que je suis confuse de présenter les œuvres, *pour lesquelles Dieu m'a choisie,* de les présenter, dis-je, comme un titre à la charité, à la pitié des enfants de l'Église. *Il ne m'a fallu rien moins qu'un devoir de justice à accomplir* (j'ai sur moi une montagne de dettes !), *pour que j'aie pu consentir à ce que l'on dise et à dire moi-même, que* **c'est réellement de moi, la plus faible des créatures, que le Seigneur a daigné se servir pour donner le plan de la Propagation de la Foi.**

Du fond de la retraite d'Anty, où il s'était retiré pour réparer ses forces épuisées dans les labeurs d'un long ministère sacerdotal, M. l'abbé Girodon s'émut des cruelles épreuves de la sainte fondatrice. Dans l'espoir de lui faire rendre justice, il entama une laborieuse correspondance avec quelques-uns des membres du Conseil central. Ce fut aussi pendant ces négociations qu'il écrivit au comte de Brémond, cette lettre si lumineuse, qui ne laisse rien à désirer sur la vérité de la fondation par Pauline-Marie Jaricot, et dont chaque mot doit être pesé (1).

Quelque positif et clair que fût ce témoignage d'un témoin oculaire, il ne changea rien au dire du

(1) Voir au chapitre IX, page 107.

Conseil. Malgré l'évidence de la vérité, ce terrible Conseil maintint sa négation et, sans en avoir le droit, continua de s'opposer à la souscription libératrice, partout acceptée avec empressement et partout abandonnée *forcément*, ainsi que le constatent plusieurs lettres, entre autres celle de l'abbé de Larnay, vicaire général de Poitiers.

Cette inconcevable injustice en autorisa bien d'autres, dont la lecture des documents permet de suivre en partie la trame.

Cependant le comte de Brémond pensait, comme Joseph de Maistre, qu' « *il n'y a rien de plus évident pour la conscience, que la conscience elle-même.* » Aussi ne crut-il pas d'abord à la possibilité d'une persistance sérieuse de la part des adversaires, après l'exposé consciencieux d'un homme digne de toute confiance, et dont les affirmations s'accordaient en tout point avec celles du cardinal Villecourt et de Pauline elle-même. Il pria donc M. l'abbé Girodon d'achever son œuvre auprès du Conseil central, en complétant, au besoin, les explications déjà données.

Le saint prêtre n'avait pas attendu cette nouvelle demande pour agir auprès du Conseil. La réponse, envoyée d'Anty à Paris, dispense de tout commentaire. Là voici :

« Monsieur le comte,

« Si Dieu me laissait, comme autrefois, des moyens d'action, j'entreprendrais tout de suite de propager *l'œuvre de la pénitence*... Mais je suis au repos forcé des invalides : la gorge m'empêche de parler, et la fatigue retient ma plume. Il a fallu, pour sortir de mon silence, que mon témoignage me parût vraiment utile *pour rétablir la vérité*, que Mlle Jaricot se contentait d'indiquer.

« Si le président du Conseil central, un de mes meilleurs amis et un vrai modèle comme chrétien, m'a répondu en me communiquant les objections faites sur la fondation de la Propagation de la Foi par Mlle Jaricot, je lui ai

écrit à mon tour, en prenant les objections une par une ; et j'espère encore que les éclaircissements que je donne modifieront les opinions du Conseil.

« Ce qui rend la chose difficile, c'est que ces messieurs ont établi, depuis longtemps, une tradition ne faisant remonter l'œuvre *qu'au 3 mai 1822*. Ils reconnaissent bien que *Mlle Jaricot avait commencé une œuvre,* en 1819, en faveur des Missions étrangères ; mais ils prétendent que *cette œuvre est venue se fondre dans celle qu'ils ont fondée eux-mêmes.*

« Des membres du premier Conseil qui a établi cette tradition, écrite dans les archives de la Propagation de la Foi, il ne reste plus que le président actuel avec qui on puisse éclaircir les points contestés : *car les autres membres ont reçu la tradition toute faite, et s'y tiennent comme à une chose acquise*... C'est donc avec le président que je continuerai d'éclaircir les difficultés proposées, si une nouvelle réponse y donne lieu.

« Je ne sais si, dans le Conseil, il y a quelque membre opposé personnellement à Mlle Jaricot ; mais je suis sûr que le président ne lui est opposé qu'*administrativement,* et parce que, au temps où la *tradition* du 3 mai 1822 s'est établie, il ne s'est trouvé personne dans le Conseil pour rappeler que **c'est sur l'œuvre de Mlle Jaricot qu'on a bâti, et non pas du tout sur une fondation nouvelle**...

« Je ne crois donc pas qu'il y ait **ingratitude voulue**, mais seulement **erreur**. Ce qui a rendu cette **erreur** plus facile, c'est que Mlle Jaricot n'a été représentée que par moi, auprès de ces messieurs, dans une seule séance, celle du 3 mai 1822.

« Comme déjà cette œuvre de Mlle Jaricot était assez répandue, ces messieurs pouvaient en avoir une idée ; et, sans s'arrêter beaucoup à l'exposé que je fus appelé à faire, parce que ma voix de vingt ans et ma position n'avaient point d'importance pour eux, *ils ont pu et voulu croire que l'œuvre de la Propagation de la Foi était le résultat de leurs propres délibérations*. D'autant mieux que, depuis lors, il n'y a jamais eu personne dans le Conseil pour dire le contraire.

« Vous comprenez facilement, Monsieur le comte, que dans cet état de choses, on ne peut avoir, *utilement*, avec ces messieurs, que des explications amicales, capables d'éclairer leurs doutes, mais point de discussions irritantes, parce que n'étant tenus à rien, ils pourraient toujours clore toute discussion par une fin de non-recevoir.

« Je vous fais cette réflexion, parce que votre lettre semblait dire qu'on en viendrait, s'il le fallait, à une discussion publique ; ce qui, dans aucun cas, ne me semble convenir à une question du genre de celle qui nous occupe. Le Conseil resterait toujours libre d'accorder ou de refuser des secours, et ce ne serait pas une pareille discussion qui le rendrait favorable... D'ailleurs, il n'est pas probable qu'il revienne sur ce qu'il a décidé par rapport aux secours. *Mais on pourrait, je pense, obtenir qu'il ne s'opposât en rien à ce qui pourrait se faire par d'autres pour M*lle *Jaricot*, ET QU'IL NE LUI REFUSAT PLUS LE TITRE DE FONDATRICE...

« C'EST SUR CE POINT ESSENTIEL, QUE JE CROYAIS AVÉRÉ POUR TOUT LE MONDE, qu'il faudrait faire revenir le Conseil. Comme il ne s'y trouve plus qu'un membre datant de la fondation, on ne peut avoir recours qu'à son témoignage. Je me suis offert, je le répète, pour éclaircir tous les doutes, et pour fournir des preuves sur tous les points contestés.

« Je prie Dieu maintenant de disposer les esprits à ce retour d'opinion, retour toujours difficile, lorsqu'il est si tardif et en opposition à ce que l'on a pensé, dit et écrit.

« Veuillez prier dans la même intention : car, s'il y a quelque chose à obtenir, je ne crois pas qu'on y arrive par d'autres moyens.

« Veuillez, etc.,

« Y. GIRODON, prêtre. »

« Anty, près Annonay (Ardèche), 16 août 1858. »

**

M. l'abbé Girodon avait entamé une discussion sérieuse avec le président du Conseil, et l'on crut, un instant, que ce Conseil allait se rendre à l'évidence des faits exposés et attestés avec une logique serrée, par le vénérable prêtre, qui, après avoir été *acteur principal*, dans la séance du 3 mai 1822, donnait explication sur explication et preuve sur preuve, de l'existence de la Propagation de la Foi, bien avant *ce 3 mai*, et de sa *fondation première, originaire, par Pauline-Marie Jaricot.*

Mais il ne résulta pas moins de cette laborieuse correspondance une *conclusion*, écartant de la fondation de l'œuvre, la *vraie* fondatrice, et rappelant comme pour justifier cette *fin* de non-recevoir, *que les membres du premier Conseil avaient décidé qu'on ne reconnaîtrait jamais aucun fondateur à cette œuvre.*

Décision tout arbitraire, qui ne pouvait rien changer à la logique inflexible du fait de l'œuvre organisée et fonctionnant depuis près de trois ans, comme elle est organisée et comme elle a toujours fonctionné depuis, sans un *iota* de différence.

Le saint prêtre continua ses explications, jusqu'à ce qu'il lui fut impossible de douter que le Conseil était résolu de fermer obstinément les yeux et les oreilles. Dans l'une de ses lettres, M. Girodon lui dit :

« Mettant de côté toute espèce de considération person-
« nelle, et parlant seulement *pour la vérité*, comme s'il
« s'agissait d'un autre, je pourrais faire en ma personne, en
« faveur de la fondation de l'œuvre par Mlle Pauline Jari-
« cot, l'argument de prescription, qui a toujours été regardé
« comme invincible : PRIOR POSSIDEO... car *je n'ai reçu*
« l'œuvre que de Mlle Jaricot, et tous ceux qui l'ont primi-
« tivement faite, *même ceux que vous présentez*
« *comme fondateurs, l'ont reçue de moi...*

. . . .

« Pardonne-moi de me mettre ainsi en scène, j'en suis humilié, » etc, etc. (1).

Depuis longtemps, M. de Brémond qui, sous ses cheveux blancs, conservait pour le bien toute l'ardeur de la jeunesse, voulait confier à deux grands journaux catholiques le soin de défendre hautement les droits méconnus. L'un des rédacteurs de ces feuilles, Louis Veuillot, connaissait Pauline, et avait appris, du cardinal Villecourt lui-même, la *vérité* touchant la fondation contestée. Aussi, M. de Brémond écrivit-il à la fondatrice :

« *Il y a ici un cœur dévoué et une plume vaillante*, habitués à soutenir, à défendre les causes catholiques, et qui sont disposés à soutenir, à défendre la vôtre, si vous les y autorisez. »

Mais, effrayée pour autrui des terribles flagellations que savait infliger cette « plume vaillante », Pauline en refusait le secours, et s'efforçait de modérer le zèle de son généreux soutien. De plus, il lui répugnait invinciblement de révéler au public les secrets de la persécution exercée contre elle. Ces répugnances, jointes aux observations du vénérable prêtre, décidèrent M. de Brémond à temporiser. Aux lettres qui lui étaient adressées de Lorette, on voit combien il lui en coûtait de ne pas agir vigoureusement et sans retard.

Si le caractère et le cœur déterminent la souffrance et en donnent la mesure, il faut convenir que le caractère naturellement si fier, le cœur si délicat et si aimant de Pauline, avaient dû être faits pour ajouter au mérite *du martyre en détail* qui lui était réservé.

Nous ne parlons pas de la profonde misère qui assié-

(1) Le dossier de cette controverse existe en partie — une trentaine de feuilles papier ministre. — On en retrouvera, aux pièces justificatives, trois lettres bien remarquables.

geait sa demeure : elle et ses filles l'acceptaient comme l'envoyée de Jésus-Christ. Nous indiquons seulement : au dehors, le mépris, l'injure, la calomnie, l'oubli complet des bienfaits reçus... Au dedans, une plus claire vue des malheurs et des dangers de l'Eglise et de la France, avec une soif de plus en plus ardente de la gloire de Dieu et du salut de ses frères. Ces vues, ces aspirations incessantes et irrésistibles, jointes à l'impuissance absolue d'agir, faisaient éprouver, en quelque sorte, à cette âme sainte, le supplice de Tantale.

La marche des choses ne permettant plus de douter qu'après avoir enlevé tout moyen de salut à la pauvre femme, ses ennemis s'efforçaient de jeter l'odieux du *scandale* sur l'impossibilité absolue — *et à laquelle ils l'avaient réduite*, — de pouvoir s'acquitter, elle dut, sur l'ordre formel que lui en donna le cardinal Villecourt, laisser à M. de Brémond la liberté de publier un mémoire sur tout ce qui s'était passé depuis dix ans.

Pour bien comprendre ce qu'il lui en coûta d'accepter ce moyen de défense, il faudrait lire en entier les admirables lettres dont nous ne pouvons citer ici que des extraits. Le 10 janvier 1859, elle écrivait à son courageux défenseur de Paris :

« J'éprouve un sentiment de honte, et je ne sais quelle torture qui a dû me faire rougir, puis pâlir, en lisant l'article projeté. *C'est terrible d'être obligée de donner de pareils soufflets au prochain, et devant le public !*... Ce peut être le moyen d'intéresser et de produire de l'effet ; mais que mon cœur y répugne ! et que je me sens peu aguerrie à ce genre de combat !... C'est probablement de la lâcheté, ou quelque crainte des *qu'en dira-t-on*, dans les rangs, si serrés, de ceux qui sont attaqués. Il peut y avoir cet alliage dans ce sentiment, qui est bien aussi l'*horreur de faire de la peine à autrui*.

« Oui, j'ai honte, comme si j'étais solidaire, avec eux, de leurs fautes et injustices !... C'est ce que j'ai toujours éprouvé, quand il m'a fallu parler ouvertement à *mes amis*... Jugez de ce qui se soulève en moi, à cette heure,

où l'on m'impose de laisser dire, *tout haut*, ce que j'avais tant de peine à dire *tout bas !...*

« Quelle cruelle opération je dois subir ! *Ce sont mes propres membres qu'il faut extraire dans la chair vive !..* Si je m'y soumets, c'est pour empêcher la perte, non seulement de mes créanciers pauvres, mais encore plus celle des principes d'équité dans le corps social ; car, si personne ne crie : Au secours !... JUSQU'OU IRA LA MASSE, QUAND L'ÉLITE MARCHE AVEC TANT D'ASSURANCE DANS LA VOIE DE L'INJUSTICE ?...

« Ceci est dit comme ouverture de cœur Je vous laisse libre hélas ! de faire ce qui a été décidé... Cependant, *je serais bien soulagée, si vous ne mettiez* que *la moitié de votre lettre, ou du moins si vous ne commenciez qu'aux mesures vexatoires, en laissant expirer au bout de la plume la spoliation, etc.*, etc... Ce serait moins choquant pour le public, et pour moi moins douloureux... »

Des circonstances très délicates, survenues alors, ayant fait ajourner la publication de ce mémoire, Pauline respira...! Plus tard, sur ses instances réitérées, ses amis renoncèrent pour toujours à ce moyen de défense ; mais ils exigèrent qu'elle adressât une nouvelle lettre au Conseil central, pour protester contre l'odieuse accusation « D'AVOIR VOULU DÉTOURNER, A SON PROFIT, LES FONDS DE LA GRANDE ŒUVRE, QUI NE LUI DEVAIT ABSOLUMENT RIEN. »

Cernée ainsi de tous côtés et blessée de toute part, dans ce qu'elle a de plus noble et de plus cher, elle trouve la force, et prend la liberté de protester énergiquement, contre *les négations et les accusations qui ont fermé et qui ferment encore, devant elle, toutes les voies de salut.* Pour cela, elle emprunte quelque chose au langage et à la sainte fierté de son illustre patron, énumérant ses travaux, ses souffrances et ses droits d'apôtre, aux Juifs ingrats, qu'il voulait convaincre et toucher. C'est la légitime indignation d'une mère, à laquelle on veut ravir son enfant ; c'est aussi la sublime indignation d'une chrétienne, accusée d'a-

voir pactisé avec l'hérésie. Jamais encore elle n'a si hautement et si clairement affirmé ses droits méconnus.

Dieu seul est l'auteur de la Propagation de la Foi, disait-on. Certes elle le savait mieux que personne, et n'avait pas cessé de le proclamer, dans l'humilité de son âme. *Mais, à cette heure, où le jour est sur son déclin,* » *l'Inspirateur Suprême* de tout ce qui est grand et fécond ici-bas, oblige l'*humilité*, de proclamer la *vérité*, tout en chantant avec les anges : « *Gloria in excelsis Deo !* »

« A Messieurs les Directeurs du Conseil de la Propagation de la Foi,

« Il m'est revenu que votre délicatesse répugne à m'allouer un secours sur les fonds de l'Œuvre, pour la raison que d'autres personnes pourraient, dans la même position, en réclamer également à l'avenir, et que, par le passé, MM. Coste et Petit, tous les deux membres du Conseil, n'en avaient reçu, ni l'un ni l'autre, aucun secours pour se relever, etc...

« Je prends la liberté de vous faire observer que *personne n'a jamais eu et n'aura jamais le droit de fonder aucune demande, sur les motifs qui me sont propres et uniques.*

« Vous ne sauriez assimiler ma position dans l'Œuvre à celle de MM. Coste et Petit... *Jamais je n'ai rempli la fonction d'administratrice, ni de dispensatrice des fonds de la Propagation de la Foi.* Ces fonctions, dans le Conseil, doivent nécessairement interdire à tous ses membres d'employer les fonds de l'Œuvre pour couvrir de mauvaises affaires personnelles, *faites dans un but de lucre ou de politique*. En cela se trouverait, en effet, un détournement coupable des intentions des donateurs.

« Il n'en est pas ainsi, Messieurs, à mon endroit.

« L'entreprise de Notre-Dame des Anges n'avait pour objet et pour fin *que* le salut des âmes... la politique et l'intérêt personnel n'y furent jamais pour rien... De plus, MON RANG DANS L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI **est unique** ET LE SERA TOUJOURS.

« Si saint Paul disait en vérité aux Corinthiens : « *Vous pouvez avoir dix mille maîtres en Jésus-Christ, mais vous n'aurez jamais qu'*UN SEUL PÈRE ; » *je peux dire aussi* EN VÉRITÉ : *Il pourra se succéder cent Conseils et plus, composés d'hommes aussi zélés que méritant bien de la Religion, pour être les dispensateurs des aumônes de la Propagation de la Foi ;* MAIS IL N'Y AURA JAMAIS UNE AUTRE FONDATRICE DE CETTE ŒUVRE, QUE CELLE DONT LE SEIGNEUR A DAIGNÉ SE SERVIR, SANS REGARDER SON INDIGNITÉ.

« Oui, Messieurs, JE SUIS, NON LA DISPENSATRICE, MAIS LA VÉRITABLE FONDATRICE DE L'ŒUVRE. *J'en ai véritablement conçu le plan... J'ai donné naissance à cette Œuvre en faisant connaître et exécuter ledit plan, et en faisant remettre au Supérieur des Missions étrangères les premiers fonds de cette Œuvre naissante.*

« J'AI SOUFFERT, Messieurs ; *et ce privilège ne peut m'être disputé, à l'égal, par aucun de ceux qui ont administré cette Œuvre, depuis 1822, si ce n'est par les personnes qui ont été injustement exclues du Conseil...*

« Messieurs, pour enfanter cette Œuvre, j'ai souffert les persécutions qui marquent toutes les œuvres dont la gloire doit revenir à Dieu seul... Malgré ces persécutions, j'ai, avec la grâce divine et les conseils de M. Gourdiat, *j'ai, dis-je, persévéré dans* **cette entreprise, qui avait environ trois ans d'existence** *lorsque M. Inglesi, étant venu à Lyon, entendit parler de ce plan, et s'en empara, comme de son fruit propre.*

. . . .

« C'est à cause de ce titre de **mère véritable,** autrement dit, de **fondatrice de l'Œuvre,** *que la sainte Eglise a reconnu mes droits à une allocation de fonds, proportionnée à la grandeur des plaies qui m'ont été faites et à mes travaux incessants pour la foi elle-même.....*

« Sans mon amour pour cette foi divine, me serais-je mise dans le cas de tomber entre les mains qui m'ont dépouillée et laissée sur le sentier de cette vie, seule et (je l'ajouterai) sans secours, quant à mes plaies véritables, c'est-à-dire, à mes engagements ?...

« Son Éminence le cardinal Villecourt, qui était à Lyon

quand j'y fondai l'Œuvre, a pu vous certifier ce qu'il sait, non par ouï-dire, mais de science certaine. Si à cet illustre témoignage, il fallait joindre ceux des personnes qui ont travaillé immédiatement avec moi, je ne serais pas embarrassée pour en produire un bon nombre.

« Le témoignage du cardinal Villecourt ayant porté le Saint-Père à examiner s'il y avait lieu de prendre sur les fonds de l'Œuvre pour me secourir, *Pie IX a conclu que c'était justice*, et a fait écrire, dans ce sens, par son Cardinal-Vicaire, à S. Ém. le cardinal archevêque de Lyon.

« Messieurs, *à mon titre* de **fondatrice,** *je peux, sans mentir, ajouter celui de* **nourrice de l'Œuvre ;** *car, pendant trois années, j'ai soutenu le zèle de mes associés, en leur communiquant les lettres de mon frère. Ces lettres furent comme les premières annales de la Propagation de la Foi.*

« N'objectez pas que cette application momentanée d'une portion des fonds de l'Œuvre pourrait refroidir et même éteindre le zèle des donateurs... Je ne vous dissimule pas que, souvent, j'ai dû calmer les vives expressions d'étonnement *(pour ne rien dire de plus...)* des personnes qui, connaissant mes droits à la reconnaissance de l'Œuvre, ne pouvaient comprendre comment le Conseil m'abandonnait sans pitié à ma malheureuse épreuve...

Qu'auraient dit ces mêmes personnes, si elles eussent eu connaissance du message envoyé à un noble Monsieur de Paris (1), *pour l'empêcher de réclamer des secours aux associés du Rosaire-vivant et aux autres âmes charitables ?...*

« *Le tort qui m'a été fait ne peut se calculer; mais je n'attribue cela qu'à l'épreuve et non au Conseil.* J'aime à penser que cette *épreuve* touche à sa fin, et que vous me secourrez désormais autant qu'il sera nécessaire.

« Messieurs, plus promptement et abondamment vous viendrez à mon aide, plus je travaillerai sûrement et efficacement à faire rentrer dans la caisse des missions ce que vous en aurez ôté momentanément.

« *La masse des associés du Rosaire-vivant forme la masse des*

(1) M. de Brémond.

associés de la Propagation de la Foi. Ces deux œuvres, qui ont la même fondatrice, ont aussi les mêmes membres. Comme le plus grand nombre de ceux-ci sont encore, comme au commencement, des *petits* et des *pauvres*, ces cœurs compatissants *qui savent ce que c'est que de souffrir*, prient pour moi et avec moi depuis qu'ils connaissent mes malheurs.

« C'est à leurs prières que je dois d'avoir eu le courage d'aller jusqu'à Rome, me jeter aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, pour lui exposer toute chose. Croyez que ces mêmes prières obtiendront pour eux-mêmes la générosité d'accéder à la proposition que je pourrai leur faire, d'ajouter librement quelques sous à leurs aumônes ordinaires, pendant six ou huit ans, pour reformer la somme que vous aurez déposée, pour moi, entre les mains du comte d'Herculais, selon le désir du Chef de l'Église, qui, je le répète, a jugé, dans sa haute sagesse, que cela était juste, pour me délivrer du poids qui m'écrase.

« PAULINE-MARIE JARICOT. »

A quelques-unes de ces affirmations, il est aisé de comprendre ce qui se soulevait dans cette âme, *en se voyant accusée de s'attribuer une gloire qui ne lui appartenait pas...*

Écrites aux lueurs de l'Éternité, ces pages et celles qui les avaient précédées éclairent d'une vive et pure lumière le fait mémorable et si longtemps inconnu de la grande fondation.

En les adressant au comte de Brémond, Pauline ajoute :

« Je vous soumets ce qui s'est glissé sous ma plume après quelques heures d'un profond accablement. Cette plume allait très vite, et les pensées s'y pressaient comme un jet de sang comprimé dans les veines du cœur ! Aussi me suis-je trouvée si abattue après avoir achevé cette lettre, que j'ai dû regagner mon lit, pour me reposer de toutes mes angoisses.

« Je vous envoie cet écrit *tel quel*, sans le recopier. Examinez toute chose, et faites ce que Dieu voudra. Je

n'ai pas *grâce*, je n'ai pas *force* non plus, pour y retoucher. »

L'ami éclairé jugea qu'un si éloquent et si touchant appel à la conscience d'hommes sincères, serait entendu. Il le leur adressa *tel quel*.

Cette plainte suprême demeura sans effet, comme toutes les démarches tentées précédemment dans le but d'obtenir, *au moins*, la liberté d'agir.

Bien qu'au milieu de cet océan d'affliction, la sainte persécutée élevât de plus en plus haut son cœur, afin que les amertumes de la terre ne vinssent pas en altérer la charité, et qu'elle enchaînât de plus près sa nature haletante, cette nature ainsi violentée essayait encore, parfois, de reprendre ses droits.

Malgré son extrême faiblesse, Pauline s'était rendue péniblement vers la demeure d'une personne à laquelle mille raisons imposaient le devoir de la secourir. Mais, pour les âmes vulgaires, la continuité du malheur autorise la dureté.

Sans le moindre respect pour l'âge et la vertu de la suppliante, on l'accabla de reproches, de viles railleries et d'accusations plus viles encore :

« Elle avait été si ambitieuse ! elle avait tant aimé l'*argent*, la *domination*, qu'elle méritait bien l'état de misère où elle se trouvait, etc., etc. »

Sous ce déluge d'outrages, l'infortunée se tut.

« Mais bientôt, nous a raconté Maria, je vis sa poitrine se gonfler et ses yeux se remplir de larmes. Alors je lui pris la main et lui dis : « Ma Mère, allons-nous-en ! »

« Elle se leva aussitôt, saisit mon bras, car elle pouvait à peine se soutenir, et quand nous fûmes dehors, seules, loin de cette triste maison, elle éclata en sanglots.

« Ah ! c'est trop ! c'est trop ! » s'écria-t-elle d'une voix qui me fit mal. « Mon Dieu, je n'ai plus la force de souffrir ainsi... Ma fille, laissez-moi pleurer autant que j'en ai besoin. »

« Je ne répondis pas et la fis asseoir sur une pierre. Comme personne ne nous voyait, elle resta là, jusqu'à ce qu'elle eût assez pleuré. Après, je l'entendis répéter : « Pardon ! pardon ! Sauveur Jésus... Encore, encore plus, si vous le voulez ! »

« Puis, elle reprit mon bras et revint tout doucement à Lorette, où Celui qu'elle aimait tant acheva de la consoler. »

XXXII

DERNIERS PAS

> « Sur sa route il boira de l'eau du torrent : c'est pourquoi il lèvera la tête. »
>
> (*Ps. CIX.*)

Si le scalpel de la science est impuissant à découvrir les traces de l'âme, parmi les débris de « *sa masure charnelle* », le regard de la simple raison ne l'est pas moins, quand il veut suivre les traces de la sainteté, à travers le dédale des vicissitudes et des humiliations par lesquelles, comme le Saint des saints, elle passe, revêtue de la robe des insensés, ne recueillant plus que mépris, injures et dérision.

Il en était ainsi de Pauline. A part ses filles et quelques rares amis, presque tous pauvres, les chrétiens avaient perdu le souvenir de son glorieux passé ; et, bien que la douleur, encore plus que les années, achevât rapidement d'user sa frêle existence, ses ennemis trouvaient la mort trop lente à venir pour elle.

En présence des sévérités de Dieu et de celles des hommes, rappelons-nous que dans l'acte solennel d'une offrande mille fois renouvelée, l'élue de la douleur avait écrit :

« J'ai toujours attendu de vous seul, ô Jésus, la force du martyre, avec celle de ne pas vous faire rougir, quand vous m'appellerez à vous glorifier par mon humiliation et par

ma soumission sans bornes à tout ce que mes ennemis jugeront à propos de me faire souffrir. »

Deux Sociétés ont particulièrement contribué à ses tortures. Nous n'avons pas besoin de nommer la première. Comme l'écrivait M. l'abbé Girodon, cette Société était composée d'hommes qui ne pouvaient être qu'*administrativement* opposés à la sainte fondatrice. Mais *l'opposition administrative* n'est-elle pas toujours impitoyable ?... Elle dégénéra ici en souveraine injustice, que les circonstances rendirent atrocement cruelle ; car, pour maintenir la *légende* de leurs devanciers, sur la grande fondation, ils employèrent tous les moyens de donner le change sur la *vérité*, dont la connaissance eût été le salut de la généreuse et infortunée Pauline.

Quant à la seconde Société, *la Commission de Fourvière*, elle était également composée de chrétiens, qui s'étaient laissés entraîner par le courant d'opinion dans lequel, même les hommes les plus honorables et les mieux intentionnés, s'écartent, par aveuglement, des règles les plus sévères de l'honneur et de l'équité. De ces deux causes réunies était résulté pour Pauline la persécution la plus inconcevable et la plus douloureuse : celle de *frères contre sœur*, persécution dont le lecteur a pu suivre la marche ainsi que le progrès, et à laquelle le public, hostile ou indifférent, s'était associé, *pour achever de tresser la couronne d'épines annoncée par Philéas à sa sœur*...

La persécutée écrivait :

« On me harcelle, on me tourmente en me faisant, *au nom de la Commission de Fourvière*, des offres inacceptables ; et cela, sans qu'il me soit possible d'arriver à traiter *directement* avec cette *Commission*, qui est pour moi comme une sorte d'être fantastique, insaisissable.

« Poursuivant un but honorable (1), elle m'accuse d'en

(1) L'agrandissement de la chapelle de Fourvière.

entraver la réalisation, *par mon refus de vendre Lorette à n'importe quel prix.* — Hélas ! *ce n'est point pour cela ni pour aucun motif d'intérêt personnel, mais uniquement parce qu'un devoir de conscience m'oblige à ménager les intérêts qu'une telle vente lèserait.*

Dieu seul peut savoir avec quelle ardeur je désire servir en tout la cause de mon auguste Mère. Mais la grâce, qui, par la douleur, m'a détachée de tout, ayant redoublé mon amour de la justice et de la vérité, je ne saurais croire qu'une injustice, pas plus qu'un mensonge quelconque, puisse jamais contribuer en rien à la gloire de Celui qui est la Justice et la Vérité mêmes.

Pourquoi et comment les choses se passèrent-elles ainsi ?... Avec ce que nous avons déjà raconté, et la connaissance du cœur humain, chacun peut répondre à cette question ; mais de la part de Dieu, permettant ces manœuvres autour de sa bien-aimée, on ne saurait voir autre chose que la conséquence de l'abandon absolu qu'elle lui avait fait d'elle-même, lorsqu'elle s'était offerte en *victime*, pour ses frères. Il semble avoir voulu en quelque sorte pousser à bout le courage d'une *telle* victime, afin de pouvoir dire aux anges, aux hommes et à Satan lui-même, avec la généreuse fierté de son amour infini, qui donne tout ce dont il se glorifie : « Voyez ma fidèle servante, toujours soumise, m'aimant et me bénissant toujours *quand même !...*

Environnée de tous côtés d'oppositions, comme de rochers à pic, Pauline donnait un peu de respiration à son pauvre cœur, en l'épanchant dans ceux de ses « Cyrénéens » de Paris. Ces confidences sont belles et émouvantes : *la victime* « *pardonne à tous, même à ceux qui l'ont précipitée dans le puits de sable, où ses efforts pour en sortir n'aboutissent qu'à s'y ensevelir de plus en plus.* » La douleur, la résignation et la charité débordent des blessures profondes de *son âme.*

Revenu pour quelques semaines en France, afin d'y revoir encore une fois les lieux et les personnes qu'il aimait, le saint cardinal Villecourt, après avoir fait halte à Lyon et visité sa chère fille de Lorette, se rendit en Vendée, où était la Mère Saint-Laurent (1858).

« J'ai reçu notre bien-aimé Père et Seigneur, écrit celle-ci à M. de Brémond, et il m'a dit, avec des larmes dans les yeux, que le Saint-Père n'ayant pu rien obtenir, il est à craindre que nous ne réussissions pas non plus dans nos démarches. Son Éminence a ajouté : « *La position de cette vraie fille de l'Église est un problème que personne ne peut résoudre. Il y a, dans tout ce qui s'y rattache, quelque chose de si extraordinaire, qu'on ne saurait douter que de si grandes épreuves ne viennent* **d'une prédestination toute particulière à l'état de victime.** »

L'éminent cardinal ne se trompait pas. Une lettre, écrite vers ce même temps par Pauline, donne, sur la persécution exercée contre elle, des détails qui ne peuvent être publiés aujourd'hui, et que suivent ces lignes :

« La majeure partie de la population de notre ville est indignée de ce qui se passe, dans des circonstances si contraires aux lois divines et humaines. Ceux qui agissent ainsi contre moi, dorent et dissimulent si bien leurs mensonges, que les cœurs sans détour ne peuvent soupçonner l'excès des injustices et des faussetés cachées sous de belles apparences.

« *Il faudrait voir de près toute chose, pour comprendre un peu cette intrigue... Si je n'avais, depuis quarante ans, souffert tous les genres de persécution, je ne pourrais croire moi-même à ce que je vois.*

« *Quant à vous, mes bienfaiteurs et frères, ne vous laissez prendre à aucun conseil, si l'on se permettait de vous en envoyer d'ici. Les plus plausibles pourraient cacher des pièges... Entendons-nous pour tout, afin d'échapper aux complots. Souvent mes propres hommes*

d'affaires y sont pris, et il faut que moi, ignorante, mais qui ai sans doute grâce d'état, je mette le doigt sur la blessure faite à la vérité, à la justice et à la loi. »

Comme à certains signes on peut prévoir la fin de la tempête, à une certaine maturité de vertu, il est aisé de pressentir, pour les biens-aimés du Seigneur, la fin de leur laborieux pèlerinage ici-bas.

L'excès des souffrances de Pauline, le redoublement de résignation et d'amour, visibles en elle, faisaient comprendre à ses amis que le terme de sa vie approchait. Depuis longtemps ils l'aimaient, la défendaient et la soutenaient, sans la connaître autrement que par ses œuvres et ses lettres. L'appréhension de la perdre et le besoin de recevoir les confidences intimes qu'elle n'avait pu livrer au papier, inspirèrent au comte et à la comtesse de Brémond un ardent désir de recevoir chez eux « la pauvre du Christ ». D'ailleurs, ils voulaient s'entendre avec elle sur un nouveau projet formé pour la sauver.

Ils la conjurèrent donc de venir à Paris, ne fût-ce que pour deux ou trois jours. Elle n'en pouvait plus ; et cependant, comme on lui faisait observer qu'elle n'était pas en état de se mettre en voyage, elle répondit : « Qu'importe ? Je saurais devoir mourir en route, que je partirais tout de même, afin de prouver à mes chers créanciers pauvres, que j'ai tenté jusqu'à l'impossible pour m'acquitter envers eux. »

En effet, dès que les circonstances le lui permirent, elle partit, accompagnée de Maria Dubouis, et en troisième, à *prix réduit*, grâce encore *au titre officiel d'indigente*, si glorieux et si cher à son humilité.

(Avril 1858).

Elle avait alors cinquante-neuf ans, mais elle paraissait arrivée aux dernières limites de la vieillesse, tant son corps était affaissé sous le poids des fatigues et des souffrances ! Seulement, on ne pouvait la considérer sans être frappé de la majesté que le malheur et une éminente vertu avaient imprimée sur son visage.

Aussi, tout en la recevant comme une sœur, le comte et la comtesse de Brémond lui témoignèrent-ils une vénération profonde, ne doutant pas que sa présence ne fût, pour eux et leur famille, une bénédiction du Ciel.

Elle confia le secret de tout ce qu'elle avait souffert, depuis douze ou quinze ans surtout. Cette navrante confidence augmenta le désir qu'éprouvaient les deux époux de la sauver, coûte que coûte... Ils n'oublièrent pas, dans leur joie de la posséder, combien les jours donnés par elle étaient précieux.

Ils lui proposèrent un recours à l'Empereur, dont le saint évêque d'Alger, Mgr Dupuch, venait de recevoir un insigne bienfait. M. de Brémond avait déjà tout arrangé : la duchesse de Bassano, très influente à la cour, se chargeait de présenter la requête de *la fondatrice de la Propagation de la Foi* et il était à peu près certain que cette requête serait agréée, *pourvu qu'on l'accompagnât de quelque pièce attestant les droits de la suppliante à ce titre, et son dévouement au bien, dans l'entreprise de Notre-Dame des Anges*.

Au fond, la difficulté demeurait la même. Aussi Pauline ne se fit-elle aucune illusion sur le succès de la nouvelle démarche qu'on la pressait de faire pour obtenir enfin le *témoignage* que les Conseils centraux de l'Œuvre lui avaient refusé jusque-là. Comme on cherchait à raviver ses espérances du côté de la terre, où elle savait n'avoir plus rien à attendre des hommes : « Je me prêterai à tout, répondait-elle ; j'agirai jusqu'à mon dernier soupir, comme s'il était en mon pouvoir de soulever la montagne qui m'écrase, et, en mourant, je m'en remettrai à Dieu du soin d'empêcher l'injustice de prévaloir. »

En s'éloignant du foyer où toutes les douceurs de la plus sainte amitié lui avaient été prodiguées, elle sentit, malgré tout, une secrète inquiétude et comme une sorte de remords, au sujet même du dévouement dont elle était l'objet. Elle avait vu son noble

ami décidé à tenter, pour la sauver, tous les moyens que la foi, la justice et l'honneur autorisent... Certes, une telle générosité de la part d'un homme de ce rang, de cet âge et de ce mérite, la touchait plus qu'elle n'aurait pu le dire. Mais ce dévouement sans bornes à une cause que la Providence semblait abandonner, ne mettrait-il pas obstacle à l'accomplissement des desseins de Dieu sur son serviteur ?...

Seule dans sa petite chapelle, elle interroge son oracle habituel, le Cœur de Jésus-Christ, et examine son propre cœur, pour voir si un peu d'égoïsme ne s'y trouve pas... Non ! *elle veut toujours, pleinement et par-dessus tout, ce que veut son unique Maître, elle accepte tout*... De ce côté, pas une ombre !...

« Mais, se dit-elle, ne serai-je point une pierre d'achoppement pour ceux qui sont destinés à suivre une voie toute différente de la mienne ?...

Et celle qu'on accusait, tout bas, *de vouloir accaparer la fortune de ses nobles soutiens*, leur écrit, pour les conjurer de n'en rien distraire en sa faveur, mais d'être fidèles à la mission qu'ils ont reçue, de propager *l'œuvre de la pénitence*, et d'en faciliter l'extension par des dons généreux.

Cependant, il devenait tout à fait impossible d'agir, en présence de la négation, de plus en plus hautement formulée, des droits de Pauline au titre qui lui aurait valu des sympathies et des secours universels.

Aux accablantes nouvelles qui arrivaient de Paris et de la Vendée, se joignirent alors un redoublement d'obsessions envers la malheureuse femme, *pour la décider* enfin *à vendre, moyennant une somme dérisoire, Lorette, cette dernière et si chère épave de sa fortune d'autrefois*, épave sur laquelle elle comptait encore, avec raison, pour s'acquitter au moins envers ses amis, les créanciers pauvres, qui ne lui avaient jamais rien réclamé.

Ces obsessions déloyales étaient sa torture de toutes les heures.

La maison de Lorette, jadis si hospitalière et si belle, se trouvait alors à peu près déserte et dans un état de délabrement comp et : quelques minces couchettes, des chaises de bois blanc, etc., remplaçaient le riche mobilier que Pauline avait reçu de sa famille. C'était la pauvreté avec toutes ses rigueurs ; car les choses les plus nécessaires faisaient défaut. Durant la triste saison de l'hiver, jamais de feu dans la grande chambre qu'habitait la malade, et, comme elle l'avait écrit, aucune lampe n'était allumée, le soir venu. Cependant, malgré cette extrême indigence, une pure lumière ne cessa jamais de briller devant le tabernacle de la chapelle domestique, dans l'asile du malheur. Cette petite étoile terrestre, touchant symbole de foi et d'amour, réjouissait seule les regards de la solitaire, durant les longues veilles où, prosternée au pied de l'autel, elle puisait dans le Cœur de Jésus-Christ *l'eau vive* qui étanchait la soif de son âme et la rafraîchissait, à mesure que s'embrasait la fournaise de tribulations où, jusqu'à la fin, devait se consumer sa vie.

Quand l'hiver avait disparu, et qu'au signal donné par le souverain Maître de la nature, le printemps se montrait de nouveau, plein de jeunesse et de grâce, *la pauvre*, que le sommeil ne visitait guère plus, se mettait souvent à la fenêtre pour respirer l'air frais et embaumé de la nuit, en face d'un horizon sans limites. Ni les années ni la souffrance ne l'empêchaient d'admirer encore, dans les œuvres de Dieu, les beautés qu'une sainte mère lui avait révélées dès son jeune âge. Alors, aux voix tour à tour vibrantes et mélancoliques des rossignols, qui se donnent rendez-vous sur la colline de Marie, elle mêlait sa voix, en murmurant quelque pieux cantique.

« Que de souvenirs doux et tristes se pressent alors en foule dans mon âme ! disait-elle. Le plus ancien et le plus cher, celui de ma mère, me rappelle ma joyeuse enfance, si entourée d'affection, et où j'avais recueilli, de ce premier guide, tant et de si belles leçons de vertu !.. »

Elle se trouve par la pensée au foyer de famille, sur lequel la charité de ses parents attire tant de bénédictions !.. elle s'y voit avec ses frères, ses sœurs, dans cette délicieuse intimité, qu'accompagnent la joie et la paix. Mais bientôt une place y est vide. La douleur se révèle alors pour la première fois à l'enfant, et des flots de larmes s'échappent de ses yeux... Pour elle, ces larmes sont le châtiment d'un cœur qui commençait à s'attacher à la créature, et le préservatif salutaire qui le sauve de plus longues erreurs à travers les affections humaines. Aussi, grâce à cette épreuve, repousse-t-elle de ses lèvres la coupe enchanteresse...

Depuis ce jour, la souffrance devient l'inséparable compagne de l'orpheline... Oh ! comme sous cette forme, Dieu s'est montré mystérieusement tendre, tout en opérant les merveilles de sa miséricorde et de son amour !... La route a été longue, fatigante et bien difficile ! .. Mais à cette heure où ses pieds, ensanglantés par les pierres et les ronces qu'elle y a rencontrées à chaque pas, sont près d'atteindre le but, regrette-t-elle d'avoir constamment suivi cette voie douloureuse ?...

Oh ! non !

« *Je vous bénis, Sauveur Jésus*, dit-elle : *car vous m'avez élue pour la souffrance. Je veux tout, j'accepte tout... Mais je vous demande* **le triomphe de l'Église, le salut de la France, celui des classes ouvrières, et la Conservation de la Foi**, *dans toute sa pureté, pour ma bien-aimée ville de Lyon !...* »

Ainsi s'écoulaient une grande partie de ses nuits, après les fatigues écrasantes de ces laborieuses journées, dont les affaires et les vexations de tout genre dévoraient toutes les heures.

Elle n'avait pas cessé pour cela de s'occuper du Rosaire-vivant, ni de consacrer à « CETTE ŒUVRE DE SON CŒUR », le repos que le dimanche lui procurait. Ce jour-là, elle en réunissait les conseillères, leur adressait des paroles brûlantes d'amour, et les exhortait à étendre autour d'elles le royaume de Jésus-Christ.

Écoutées avec une sainte avidité et un filial respect, ces instructions entretenaient le zèle de ces généreuses chrétiennes, enrôlées sous la blanche bannière de Marie « pour combattre le bon combat. »

La courageuse Mère trouvait encore le temps et la force de retracer sur le papier ces instructions qui, reproduites par la lithographie, étaient envoyées aux conseillères des divers pays, pour que, sous tous les climats, la famille du Rosaire-vivant continuât toujours de former dans un même esprit, *une ligue de prière et de charité*.

Nous aimons à donner ici la preuve qu'à Lyon il se trouvait encore quelques chrétiens qui vénéraient l'humble persécutée.

Une religieuse de Saint-Dominique nous a raconté que, toute petite fille, se promenant avec sa mère, elles rencontrèrent Pauline, déjà affaissée sous le poids de la vie, et portant les livrées d'une extrême indigence. La mère dit à l'enfant : « Tu vois cette femme, qui paraît si pauvre ?... Regarde-la bien, et plus tard, tu pourras dire avec vérité : J'ai eu le bonheur de voir une grande sainte ! »

Ce souvenir ne s'est point effacé.

Les lettres écrites par Pauline de 1859 à 1861, attestent des souffrances physiques et morales dépassant toutes celles qu'elle avait déjà éprouvées ; les angoisses de la mort semblent déjà l'environner. On y voit aussi comment le démon et les hommes s'entendaient pour la précipiter dans la tombe.

Il existe un mémoire adressé par elle *à ses ennemis*. Le publier en entier n'est pas possible. Cependant, pour laisser autour de la figure déjà rayonnante de cette *martyre de la cause ouvrière*, au moins quelques-unes de ces ombres qui en accentuent les traits, nous mettrons sous les yeux du lecteur la première et la dernière page de ces plaintes déchirantes (1).

(1) Afin de couper court à toute fâcheuse interprétation, nous affirmons ici que, sous le titre d'*ennemis*, Pauline n'a voulu désigner aucun des membres du Conseil de la Propagation de la Foi.

« Dans une réunion de personnes que je ne qualifierai pas, et dans un lieu que je ne désignerai pas non plus, s'est tenue la conversation suivante :

— « Il faut écraser mademoiselle Jaricot... »

(Et aussitôt, chorus de la part de plusieurs assistants)...

— « Messieurs, interrompit quelqu'un, laissez donc mourir en paix cette pauvre fille, et attendez, pour marcher sur elle, qu'elle soit couchée dans la tombe... »

« Un autre jour, dans la même réunion et dans le même lieu, on dit :

— « Il faut que mademoiselle Jaricot périsse, et que tout ce qu'elle a fait soit détruit !... »

« Une voix prit encore sa défense :

— « Mais pourquoi faire tort à cette demoiselle, qui, j'en suis sûr, n'a jamais voulu que le bien ?

— « Elle a trop fait de *folies*... cela doit finir », a-t-on répondu.

« Ces paroles, exprimant une volonté hostile et bien arrêtée, de m'empêcher, par tous les moyens possibles de payer ce que je dois, me paraissent d'autant plus étranges, que je n'ai jamais eu de démêlés avec les personnages qui les ont prononcées ; car je ne les connais même pas, et probablement, ils ne me connaissent pas non plus...

« Je peux donc leur dire :

« Quel sujet pouvez-vous avoir de me maudire comme le bouc émissaire ? Qu'ai-je fait qui vous ait déplu ?... »

Humble et digne à la fois, elle interroge ses ennemis comme le Sauveur, les Juifs : *Pour laquelle de mes œuvres voulez-vous me lapider*, leur dit-elle, après avoir exposé une à une à leurs yeux toutes les actions de sa sainte vie :

« Est-ce pour ce sacrifice ? est-ce à cause de cette œuvre charitable, de ces sommes ainsi dépensées pour la gloire de Dieu, que vous voulez m'écraser ?... »

Elle leur explique comment, pressée du désir d'arrêter les progrès de la démoralisation parmi le

peuple et de consoler les affligés, elle s'est cent fois exposée à perdre ces biens, que les hommes estiment tant, et qu'elle n'estimait, elle, que lorsqu'ils lui servaient à soutenir la vertu et à sécher les larmes des malheureux.

« Ces biens étaient à moi, ajoute-t-elle avec une fierté sereine, et après tout, j'étais libre de les conserver tout entiers, à la cause, si méconnue et si abandonnée, *de la Justice selon Dieu...* »

Quant à l'entreprise de Notre-Dame-des-Anges, elle avoue son inexprimable regret d'avoir, *bien involontairement*, causé la ruine de beaucoup d'amis pauvres, qu'elle avait cru servir. Elle explique de quelle perfidie elle a été victime, et ce qu'elle a tenté pour réparer de tels désastres. Depuis 1845 jusqu'à ce jour, où elle est près de succomber à la fatigue et à la douleur, que d'iniquités commises envers elle, au mépris de toutes les lois divines et humaines!... Cependant, elle a plus souffert de voir souffrir que de souffrir elle-même !... Aussi, avec quelles paroles de feu elle reproche à ses ennemis d'avoir enveloppé dans leur haine et leurs calomnies le doux et saint archevêque de Lyon, Mgr de Bonald, qui continuait de soutenir, *malgré tous* et *contre tous*, celle qu'il regardait comme la gloire du PREMIER SIÈGE DE LA GAULE, et la bienfaitrice de l'Eglise catholique ; celle enfin *que Pie IX avait si hautement recommandée à sa sollicitude*.

Tel est le résumé bien imparfait de ce mémoire, précieux document qu'elle termine ainsi :

« *Oui, malheureux, vous voudriez souiller la pourpre de notre vénéré cardinal et changer sa couronne épiscopale en couronne d'épines !... Mais moi, pauvre et faible enfant de l'Église, j'essaierai de défendre mon Père en dévoilant, s'il le faut, toutes vos iniquités... Si dans ce suprême combat l'enfant succombe, sa mort, unie à celle du Sauveur, ne vous sera pas inutile...* »

A propos de la concurrence déloyale suscitée contre la rampe de Sainte-Philomène, elle ajoute :

« *Si c'est réellement à mademoiselle Jaricot que vous en voulez, laissez au moins à ses amis malheureux la ressource du chemin qui a excité tant de convoitises !... De plus, sachez qu'il n'est pas nécessaire que vous fassiez beaucoup d'efforts pour écraser la pauvre fourmi nommée Pauline-Marie... Ses soixante ans vont sonner ; la douleur et le travail ont usé sa vie... Ayez donc patience ; ou, si vous voulez absolument la broyer, épargnez au moins ceux qu'elle aime et vénère... N'employez plus la fraude et la violence dont vous avez usé à l'égard du vénérable archevêque de Lyon... Ah ! si je succombe à vos attaques, ce ne sera pas sans avoir fait de ma filiale tendresse un rempart à mon Père en Jésus-Christ. Alors je mourrai contente...* »

Ainsi se réalisa pleinement ce que lui avait écrit son frère Philéas, alors qu'après avoir fondé la Propagation de la Foi, elle débutait dans la carrière des tribulations :

« *Je remercie le bon Sauveur de ce qu'il a daigné détacher une épine de sa couronne, pour la donner à sa petite amante, en récompense d'un peu d'amour et de bonne volonté... Mets vite cette parure, et qu'elle soit ton plus bel ornement, car elle est plus précieuse que le diadème des rois.* **Plus tard, le divin Époux prodiguera ses dons à son épouse ! Ce ne sera plus une seule épine, mais sa couronne tout entière qu'il mettra sur son front... et il lui donnera ses clous et sa croix...** »

Bien qu'elle n'eût plus qu'un souffle de vie, elle se rendit à Avignon, vers la fin de juin 1859, pour y recouvrer une somme importante qui lui était due, depuis longtemps, et qu'elle destinait à ses chers petits créanciers.

Ce dernier voyage se fit dans le dénuement le plus absolu.

Une fièvre continue faisait éprouver à la sainte voyageuse une soif dévorante, qu'elle ne pouvait pas toujours satisfaire. Ce que voyant, sa dévouée fille la contraignait d'accepter sa petite portion de liquide, se condamnant elle-même à souffrir la soif.

La tentative de Pauline n'eut d'autre résultat que de lui procurer un surcroît de fatigues et d'humiliations :

« Mademoiselle Jaricot est ruinée : à quoi lui servirait de recevoir ce qui ne pourrait la sauver ?... »

Et les débiteurs ne voulurent rien payer *à cause de cela.*

Combien de fois cette étrange conclusion servit de prétexte à de semblables refus !...

On se rappelle qu'un digne religieux, le P. Raygnaut, que Pauline avait pris pour guide, après la mort de l'abbé Wurtz, s'était formellement opposé à ce qu'elle suivît l'attrait qui la portait à s'abriter dans le cloître pour le reste de ses jours : « Je vous ouvrirai, plus tard, les portes de la Visitation d'Avignon, mais seulement quand vous aurez assez travaillé dans le monde au salut des âmes », lui avait-il dit en 1830.

Cette douce solitude ne devait plus offrir à la vaillante du Christ qu'un dernier repos avant les suprêmes combats.

Elle s'y plonge encore une fois dans la retraite, et jette un dernier regard d'ensemble sur les trente années qui viennent de s'écouler. S'il lui est impossible d'en compter toutes les épreuves, il lui est encore plus impossible d'énumérer les innombrables grâces qui les ont accompagnées, et les généreux sacrifices par lesquels elle y a répondu.

Une paix souveraine inonda son âme qui sentait se réaliser en elle cette parole : « *Courez, et je vous soutiendrai ; je vous conduirai au but, et là, je vous soutiendrai encore.* » (1)

(1) Conf. de St Augustin, livre VI-16.

Cette courte station dans la paisible demeure où elle avait souhaité vivre et mourir, lui fit un bien immense ; aussi revint-elle à Lorette avec un surcroît de force, pour y achever son immolation, à laquelle rien ne devait manquer.

Trompée par l'entente hostile de ce qu'il y avait à Lyon de plus éclairé et de plus respectable, l'opinion publique ne la regardait plus que comme un de ces êtres inutiles, qu'il est indifférent de traiter de n'importe quelle manière. Elle était hors la charité, hors le respect, hors le droit... Cent fois, elle avait entrevu la possibilité de réaliser « l'*œuvre de justice* », objet de tous ses désirs, et cent fois elle avait vu l'erreur ou la méchanceté élever un mur d'airain entre elle et l'immense consolation qu'il eût été si facile de lui accorder. On peut dire que son cœur nageait dans un océan d'humiliations et de douleurs.

Les années 1860 et 1861 furent particulièrement amères et difficiles pour elle. Sans compter les tribulations du dehors, celles qui sévissaient sous son toit lui offrirent les plus délicates occasions d'exercer sa foi et sa confiance : Celui dont la main, en s'ouvrant, remplit l'univers de bénédictions et de richesses, semblait oublier la pauvre demeure où il était tant aimé !

Tout y manqua : les fréquentes visites de la maladie, et, par suite, l'absence de travail, y occasionnèrent des détresses, qui n'arrachaient ni plaintes ni murmures à personne, les filles étant dignes de leur Mère ; mais qui n'en étaient que plus dures pour celle-ci.

On lui avait donné une brebis et son agneau, qui partageait chaque jour, avec la pauvre solitaire, sa délicieuse provision de lait. Ces deux nouveaux habitants de Lorette trouvaient une exquise et abondante nourriture dans l'herbe fraîche de l'enclos, où Pauline aimait à les voir s'ébattre. Dès qu'elle paraissait, ces aimables créatures accouraient vers elle. Rien de gra-

cieux comme le petit agneau, bondissant alors pour arriver plus vite et lécher la main de sa protectrice, qui avait toujours quelque caresse et quelque touffe d'herbe à lui offrir.

Quand la malheureuse femme, succombant à la fatigue, sentait le besoin de faire diversion à ses tristes pensées, elle allait passer quelques instants dans le parc.

Un jour, la communauté se trouva dans une extrême disette : rien, absolument rien depuis l'avant-veille, et la Providence, dont l'œil ne quitte jamais le pauvre, ne montrait pas là sa bonté d'une manière sensible.

Assiégée par la fièvre et l'angoisse, Pauline sortit pour respirer l'air extérieur.

A sa vue, l'agneau accourut vers elle, réclamant son tribut ordinaire de caresses et de gazon frais. Elle ne répondit point à cette muette demande et alla s'asseoir à l'écart.

L'agneau la suivit, tourna autour d'elle, posa plusieurs fois sa jolie tête sur les mains de celle qu'il aimait, et finit par se coucher à ses pieds, étonné, mais fidèle.

Cependant Maria, inquiète de l'absence de sa Mère, vint bientôt la retrouver, s'assit à ses côtés et récita avec elle une partie du Rosaire.

La prière achevée :

« Ma fille, dit Pauline après quelques minutes de silence, voulez-vous m'aider à faire un sacrifice ? »

« Sûrement, pauvre Mère ! Lequel ?

« Nos sœurs n'ont rien à manger depuis hier... Eh bien ! ajouta-t-elle d'une voix émue, en désignant, de la main, le petit agneau endormi à ses pieds... il faudrait... le tuer... »

A cette parole inattendue, Maria tressaillit. Elle allait adresser un tendre reproche sur cette apparente dureté, lorsque, apercevant des larmes dans les yeux de sa vénérable Mère, elle y lut sa pensée et murmura en étouffant un soupir :

« Je le ferai, pauvre Mère !... »

Une indicible émotion s'empara de tout son être ; car ces larmes venaient de lui révéler où en était la détresse de la sainte délaissée.

« Notre Mère s'éloigna sur-le-champ, nous a raconté la noble fille, et moi, je demeurai comme clouée à ma place, regardant l'agneau suivre sa chère maîtresse jusqu'à ce qu'elle eût refermé la porte. Quand, tout triste, il revint vers moi, je le pris dans mes bras, le plaignis et le caressai longtemps... Enfin, je lui dis, comme s'il m'eût comprise : « Chère et douce victime, si tu pouvais savoir combien notre malheur est grand, tu me pardonnerais de t'ôter la vie... »

Ni Pauline, ni Maria ne touchèrent à cette nourriture.. Le reste de la famille, qui ignorait tout, apaisa sa faim ; mais les gémissements prolongés de la brebis ne tardèrent pas à réveiller le sacrifice.

Si l'extrême détresse de Lorette eût été connue, les pieuses ouvrières, qui aimaient tant Pauline, l'eussent secourue de leur pauvreté, et ses amis de Paris l'eussent protégée contre de telles rigueurs. Mais il lui répugnait de demander à ceux qu'elle savait capables de se priver de tout, pour lui venir en aide (1). Le dévouement de M. et de Mme de Brémond à sa cause l'inquiète encore : aussi leur rappelle-t-elle de nouveau, et avec une certaine sévérité, qu'ils ne doivent pas s'absorber dans leurs démarches pour elle, au point de négliger la tâche que Dieu leur a confiée : propager l'œuvre de l'*Association de prières et de pénitence.*

Il est touchant et admirable de la voir traiter les choses du ciel avec ces deux chrétiens. C'est toujours des régions calmes et lumineuses de la Foi qu'elle considère les choses d'ici-bas, au-dessus desquelles son cœur et sa pensée planent librement, malgré les lourdes chaînes que lui a forgées le malheur.

(1) Il existe bon nombre de lettres écrites à Pauline par des ouvrières qui, en lui envoyant de petites aumônes, s'excusaient de leur impuissance à lui donner davantage.

Elle avait pourtant quelque peine à modérer, chez M. de Brémond, une ardeur chevaleresque qui le portait à servir, en toute occasion et de toutes les manières, la cause de Dieu et celle du malheur, comme il avait jadis servi celle du Roi et de la patrie. Elle lui répète souvent *qu'il faut être bien délicat envers notre adorable Maître, laisser tout à sa profonde sagesse et attendre avec confiance ses moments.*

Hélas ! le *frère* pouvait croire cette *sœur ;* car dans le délaissement absolu où elle vivait depuis tant d'années, elle avait triomphé de tout ce que *cette attente prolongée* avait offert et offrait encore d'épreuves à sa foi.

Ce délaissement universel comprenait jusqu'à celui du dépositaire des secrets de sa conscience. De ce côté-là, elle ne reçut, dans les dernières années surtout, que froideur et sévérité ; en sorte que son âme acheva de traverser le désert, sans y trouver une seule goutte d'eau. Cependant, elle gardait cette parole :

« *Le Seigneur paraîtra et ne manquera pas à sa promesse... S'il tarde, attends-le encore, mon âme, car il viendra enfin...* »

Ses créanciers riches ne lui laissaient pas un instant de repos. Malgré l'évidence, beaucoup, qui persistaient à croire, ou du moins à dire tout haut, qu'elle *pouvait,* mais ne *voulait* pas payer, et continuaient leurs poursuites et leurs menaces.

Certes, l'injustice et la spoliation avaient plus que jamais beau jeu contre celle qui se trouvait dans l'impuissance absolue de suffire aux frais des moindres procédures.

Aussi, avec quelle audacieuse impudence violait-on maintenant à son égard, toutes les lois du respect et de l'équité !

Les vexations et les menaces dont elle était l'objet la torturaient si fort, qu'à chaque coup de sonnette elle tressaillait, dans l'appréhension d'une demande qu'elle n'eût pu satisfaire.

Quand chez elle la nature était aux abois, elle priait

Maria de lui rappeler quelque trait, quelque parole de l'Ecriture, et sa fidèle amie lui obéissait en toute simplicité.

« Je lui disais, nous a raconté celle-ci : Pauvre Mère, vous n'êtes pas aussi malheureuse que Job... il n'avait plus d'amis, lui, tandis que je vous aime et vous aimerai toujours... » Ou bien, je lui répétais ce qui était écrit de Notre-Seigneur : « *On a compté tous ses os,* » et j'ajoutais : « *Vous n'en êtes pas encore là, pauvre Mère.* »

« — C'est vrai, ma fille, répondit-elle avec humilité, ces souvenirs sont pour moi comme une rosée qui tempère l'ardeur du combat de ma nature contre la souffrance. Mon Dieu, j'accepte tout et vous offre tout pour le salut de mes persécuteurs. »

C'était sa prière ordinaire.

Un jour où elle se trouvait dans un état de souffrance aiguë, une dame, que sa position mettait grandement au-dessus du besoin, et dont les insistances avaient été réitérées, bien des fois, au delà de toute mesure, vint de nouveau réclamer le remboursement d'un léger prêt.

Sans égard pour l'angoisse peinte sur les traits de la sainte indigente, elle la tourmenta si cruellement, durant plus d'une heure, que l'infortunée laissa échapper du fond de ses entrailles cette protestation, dont l'accent est intraduisible :

« Ah ! Madame, je vous l'affirme devant Dieu !... croyez-le donc enfin ! **Il ne me reste plus que mon sang : buvez-le, si vous en avez soif...** »



PAULINE-MARIE JARICOT

SUR SON LIT MORTUAIRE, 9 JANVIER 1862

XXXIII

L'ARRIVÉE

> « Alors Dieu essuiera les larmes de tous les yeux ; il n'y aura plus de mort, il n'y aura plus de douleur, parce que le premier état sera passé...
>
> . . . .
>
> « Moi, *Jésus*, je suis l'étoile brillante, l'étoile du matin !
>
> « L'Esprit et l'Epouse disent : « Venez ! » que celui qui a soif, vienne !... »
>
> (*Apoc., XXII.*

Quand, ravi d'admiration, le Prophète royal s'écriait : « *Qui pourra dignement publier les œuvres du Seigneur ?..* » il contemplait sans doute, par delà le Calvaire et au-dessus de toutes les merveilles de la création, une merveille bien autrement admirable : **la sanctification des saints**...

Nous avons vu *le divin Artiste* ne rien ménager pour reproduire, sûrement et magnifiquement, chacun de ses traits dans l'âme qui s'était abandonnée à lui sans réserve... L'image est achevée, et la ressemblance saisissante !... Recueillons-nous maintenant, car l'adorable *Ouvrier* va briser, sous nos yeux, la fragile enveloppe qui dérobe son chef-d'œuvre à tous les regards.

Pauline avait eu raison d'écrire à ses ennemis :

« Sachez que vous n'avez pas besoin de faire beaucoup

d'efforts pour écraser *la petite fourmi* nommée Pauline-Marie... Ses soixante ans vont bientôt sonner, et le travail, uni à la douleur, a usé sa vie... »

Au commencement de l'année 1861, ses souffrances habituelles s'aggravèrent : une excessive faiblesse, jointe à de très violentes palpitations de cœur, lui rendant la marche un véritable supplice, elle ne descendait plus à Lyon que dans les cas d'absolue nécessité, et allait si lentement, qu'il lui fallait un temps considérable pour parcourir de petites distances. Jusqu'à la fin, elle fut insultée au passage par un mendiant de la rampe des Chazeaux. Mais à cette heure, où Dieu lui était si parfaitement *tout en toute chose*, sa nature, si fière autrefois, et maintenant à peu près domptée, ne se révoltait plus contre l'humiliation.

L'ébranlement général de son pauvre corps et l'intensité croissante de ses épreuves la confirmaient dans ses prévisions d'une fin prochaine. Cet état douloureux ne l'empêchait pas de recevoir encore les affligés ni d'écouter longuement leurs plaintes. Quand Maria, inquiète de ce surcroît de fatigue, la suppliait d'abréger ces entretiens, elle répondait : « Laissez-moi jouir de la seule consolation qui ne m'ait pas été ravie !... Je n'ai plus ni or ni argent ; mais ce que j'ai, je le donne. »

Et avec quel cœur !...

Son amour pour Jésus-Christ dans l'Eucharistie semble grandir avec la souffrance. On la voit abîmée dans une adoration continuelle, aux pieds de Celui qui, après lui avoir fait goûter, dès sa jeunesse, les charmes et les douceurs de son amour, garde avec elle, depuis longtemps, un silence absolu, et paraît s'être retiré dans des profondeurs inaccessibles, afin de laisser *sa servante* lutter seule, au milieu des ténèbres et des angoisses, que chaque jour vient accentuer.

Du côté du ciel donc, nuit complète !... du côté de la terre, calomnies, trahisons, rassasiement d'opprobres, ingratitudes, abandon de tous, pauvreté, qui va,

pour elle et ses filles, jusqu'au dénuement et à la faim. Q'importe ? « *Fiat ! fiat !. Me voici !...* » répète-t-elle à chaque aggravation de ses épreuves.

Dans les derniers combats, moins encore que jamais, sa prière exprime des retours sur elle-même ; elle s'oublie pour plaider les très grandes causes qui ne cessèrent de la préoccuper toute sa vie : **le triomphe de l'Église, le salut de la France et celui des classes ouvrières.**

Au mois d'août 1861, elle voulut tenter encore à Paris quelques démarches, afin de recueillir des aumônes pour ses dévoués petits créanciers ; mais ses amis,la voyant épuisée,s'opposèrent à ce dernier effort de son courage.

Elle vécut languissante, jusqu'au 5 octobre suivant, date où l'on solennisait le saint Rosaire. Que de souvenirs à la fois glorieux, doux et tristes, lui rappelait cette fête patronale de son œuvre bien-aimée ! C'était à pareil jour que, sous son regard, et, pour ainsi dire, au son de sa voix, l'ange de son âme, le saint abbé Wurtz, avait terminé sa carrière apostolique.

Dieu choisit ce touchant anniversaire pour permettre enfin à la mort de sévir à son gré, contre la frêle et précieuse existence qu'elle avait si souvent essayé de briser.

Malgré de violentes douleurs survenues à la poitrine, la servante de Marie passa en partie cette journée dans la petite chapelle intérieure, où plusieurs fois on avait vu une lumière céleste briller sur son visage.

Durant l'octave qui suivit, le mal continua ses ravages sans lui arracher une plainte. Comme il lui était encore possible d'agir,elle en profita, pour adresser aux conseillères du Rosaire-vivant, ses adieux de *mère* et de *prédestinée*, à l'approche du mystérieux sommeil de la tombe, dont elle sentait les premières atteintes. Elle lègue *à la famille de son cœur* tout ce qui lui fut cher ici-bas : l'Eucharistie à adorer, l'Église à servir, les âmes à sauver, et, s'il leur est possible, « l'*accom-*

plissement de l'œuvre de justice envers ses créanciers pauvres, œuvre qui avait été l'objet constant de ses efforts et qui allait être celui d'un amer et dernier sacrifice.

Son âme tout entière se retrouve dans ces belles pages, où l'on sent, avec les solennelles tristesses de la mort, les premiers tressaillements de l'immortalité :

« Non, dit-elle, je ne mourrai point, en me réfugiant dans le sein même de la **Vie** ! Là, je me reposerai en attendant la bienheureuse résurrection, que j'espère de la miséricorde infinie des Cœurs sacrés qui m'ont témoigné tant d'amour ! Je noierai toutes mes iniquités dans cet océan sans rivages de pureté et de sainteté, confessant, à la gloire de la Bonté divine, cette vérité, que je ne suis que *néant, ténèbres, orgueil, impatience!*... Mais quand je serais cent fois plus pécheresse encore, j'oserais dire à mon Sauveur : « Votre Miséricorde surpasse de beaucoup tous mes péchés : c'est pourquoi *j'espère et ne serai point confondue*... »

Le dimanche de l'Octave du Rosaire, elle domina ses souffrances et réunit encore les conseillères de Lyon. Elle leur parla, longuement et chaleureusement, de l'amour du Sauveur pour les âmes, du bonheur qu'on éprouve à étendre son règne, du néant de tout ce qui passe, et elle répéta plusieurs fois cette parole : « *Mes chères enfants, aimez-vous les unes les autres, comme Jésus-Christ vous a aimées*... »

Elle était très émue, et, dans le pieux auditoire, bien des larmes coulèrent ; car la voix de la sainte Mère était plus tendre, plus pénétrante que de coutume et il y avait les brisements du dernier adieu. Cependant, on était loin de soupçonner les douleurs qu'éprouvait cette courageuse Mère, et les violences qu'elle se faisait pour les dominer.

La réunion terminée, elle écouta avec sa bonté habituelle les petites confidences de celles qui ne pouvaient se décider à la quitter, et répondit à tout avec une grande douceur.

Quand enfin elle se retrouva seule avec ses filles :

« Maria, dit-elle, donnez-moi vite quelque chose à boire : je n'en peux plus !... »

En effet, sa figure se couvrit subitement de plaques rouges, ce qui fit croire qu'elle allait avoir une attaque. Cet effrayant symptôme se dissipa, mais une large plaie s'ouvrit vers la région du cœur, et trois jours après, malgré son courage, elle dut s'aliter.

Comme le médecin ne paraissait pas inquiet, et que, du reste, on avait vu la malade revenir quatre fois de l'agonie à la santé, ses filles ne perdirent pas l'espoir de la conserver encore.

Pour Maria, sa tendre et admirable infirmière, aucune illusion n'était possible, car elle voyait grandir et se creuser, presque d'heure en heure, la plaie qui labourait si cruellement la poitrine de sa Mère. Celle-ci ne pouvait goûter un seul instant de repos, hors des bras de sa fidèle amie, qui la soutenait de cette manière particulière dont on soutient l'enfant malade qui a besoin de sommeil.

Dévouée jusqu'à l'héroïsme, Maria accepta dès lors, avec amour, d'incroyables fatigues. Après avoir été durant vingt-quatre années l'ange de l'infortune, elle se montra, dans toute l'acception du mot, l'ange du martyre ! Veillant sans relâche auprès de sa Mère, elle l'assiste, la console, l'égaie même souvent par les naïves et charmantes saillies d'une intelligence inculte, mais pleine d'élévation et de finesse. Assidue au chevet de la douleur durant ces trois mois d'hiver, où les nuits sont si froides et si longues, elle se priva tellement de sommeil, qu'elle faillit en perdre la vue : « Ah ! nous disait-elle, le bruit effrayant du cœur qui bondissait dans cette poitrine déchirée, ne me permettait pas de dormir. »

Si parfois, la nature réclamant ses droits, l'infirmière s'affaissait sur elle-même, à un gémissement involontaire, auquel se mêlait le nom de Maria, elle se redressait aussitôt et reprenait sa veille.

Malgré l'état douloureux où la maladie la réduisait, Pauline fut assiégée, pour ainsi dire jusque dans l'ago-

nie, par les gens d'affaires, qui ne surent même pas respecter ses derniers moments. Elle ne cessa, dans ces pénibles occasions, de montrer une patience, une délicatesse et une lucidité d'esprit admirables.

Celui qu'elle avait tant aimé et adoré sous les voiles eucharistiques, ne la délaissa pas alors. Tant que les crises violentes furent assez éloignées, on lui apporta la sainte communion chaque nuit, vers une heure. Ses continuelles insomnies étaient d'ineffables préparations à la visite de son Sauveur. Du reste, le divin Captif n'avait pas un long espace à franchir pour visiter celle qui souffrait pour Lui : une mince cloison séparait seule l'autel où Il s'immolait chaque matin, du lit de douleur sur lequel la victime de son amour achevait de se consumer.

Dans les rares moments de liberté qui lui étaient laissés, la malade passait en revue ses papiers, mettant à part, d'un côté, ceux qui pouvaient compromettre ses ennemis, en révélant leurs injustices, leurs noms ; et de l'autre, les lettres des personnages de haut rang qui l'avaient honorée de leur amitié et de leur vénération.

De longues heures furent employées à cette pénible et laborieuse revue. Dans la crainte de n'avoir ni le temps ni la force de l'achever elle-même, elle se fit aider par Maria.

Les pièces accusatrices, étaient si nombreuses, qu'en les regardant, elle se sentit oppressée d'une poignante tristesse :

« Ma fille, dit-elle d'une voix émue, brûlez vite ces misérables écrits, et qu'il n'en soit jamais plus question... J'oublie tout, je pardonne tout, afin que Notre-Seigneur me pardonne et oublie toutes les fautes de ma vie... »

Maria obéit.

Pendant que la flamme consumait ces feuilles, dont chacune rendait témoignage contre ceux qui l'avaient

si cruellement persécutée, Pauline regardait silencieusement son crucifix (1).

Le sacrifice accompli, elle parut soulagée, et dit avec un sourire : « C'est à présent le tour de l'orgueil... Brûlons ce qui pourrait faire croire que la *petite fourmi* a fait quelque chose de bon dans sa vie et a eu quelque mérite... »

Et elle entassa une multitude de pièces, écrites de tous les rivages, beaucoup portant la signature des plus grands dignitaires de l'Église, et datées, pour ainsi dire, de chaque mois, de chaque jour, de près d'un demi-siècle, et toutes, célébrant de mille manières les louanges de cette femme, si contestée dans ses intentions, si contredite dans ses desseins, si méconnue jusqu'à sa dernière heure !...

Tous ces magnifiques témoignages rendus à la foi, à la piété, à la royale munificence de la *vierge-apôtre,* qui avait répandu sur tous, avec une égale libéralité, l'or et l'amour, et dont les brocanteurs s'apprêtaient à venir saisir la pauvre couche, ne formèrent bientôt plus, par sa volonté, qu'une poignée de cendres !...

. . . .

Pressant alors les deux mains de Maria dans les siennes, elle prononça d'une voix suppliante :

« — Ma fille, vous m'avez toujours obéi. Je vous demande, au nom de Jésus, de m'obéir encore, et de me donner la plus grande preuve d'affection que je puisse recevoir de vous...

« — Ma Mère, répondit avec tristesse l'enfant dévouée, ne croyez-vous donc plus avoir le droit de me demander tout ce que vous voulez ?...

« — Oh ! si, pauvre petite ! Seule, vous savez *tout* ce

(1) A son insu, la Providence avait mis en réserve *assez* de documents authentiques pour que la vérité pût être connue, un jour, sur sa vie et sa mort, mêlées de tant de clartés éblouissantes et de ténèbres impénétrables !

que j'ai souffert... Eh bien, *promettez-moi de n'en faire connaître rien de ce qui pourrait blesser la charité, ou compromettre la réputation de qui que ce soit...* »

« — Je vous le promets, » répondit Maria.

Depuis ce jour, quels qu'aient été le rang, le caractère ou les instances de ceux qui l'interrogeaient, il n'est pas sorti de cette bouche fidèle un mot, un détail quelconque, capables de compromettre, fût-ce le moins honorable, fût-ce le moins inconnu des auteurs de cette persécution si longue, si douloureuse, si injuste et si cruelle !

Cependant, la maladie faisait en secret de rapides progrès.

Interrogé par Pauline elle-même, avec prière de ne rien cacher de la vérité, le médecin lui déclara n'avoir plus aucune espérance...

Bien qu'elle fût vraiment détachée de tout, et que, dès le premier jour, elle eût compris la gravité de son mal, cette déclaration la bouleversa. A son insu, elle tenait encore à la vie, par l'ardent désir qu'elle avait de se libérer envers les pauvres gens, dont elle ne pouvait se résigner à demeurer la débitrice insolvable. Elle n'a pas cessé un seul jour de demander et de faire demander à Dieu et aux hommes les délais nécessaires à l'accomplissement de cette lourde tâche, pour laquelle on lui a tenu les mains étroitement liées. Et la vie lui échappe, et c'en est fait du dernier espoir que rien n'avait pu lui arracher !... Elle éprouve alors une agonie anticipée et, toute avide qu'elle est d'immolation, elle répète encore avec larmes cette plainte du Jardin des olives, plainte qui a été si souvent sur ses lèvres pendant sa vie :

« *Mon Père, faites, si c'est possible, que ce calice s'éloigne de moi !...* »

Tant que dura cette lutte, on la vit regarder et baiser son crucifix avec une amère désolation, en disant :

« Mon Sauveur, vous le voulez : je le veux aussi ! Ah ! donnez-moi la force de me soumettre sans réserve. »

Enfin, la voix d'une entière et amoureuse résignation couvrit chez elle les cris de la nature et ceux du cœur. Bientôt le *Fiat* de l'amour sortit seul de ses lèvres.

Quand le calme lui eut été rendu, elle dit à celle qui avait partagé toutes ses peines :

« — Maria, vous savez ce que j'ai accepté de souffrances et d'humiliations, et que j'aurais voulu en accepter encore pour m'acquitter !... Maintenant, je ne raisonne plus sur tout ce qui s'est passé ; j'accepte sans réserve le sacrifice que notre cher Maître exige de moi... Il me permet de vous demander encore quelque chose... Mon enfant, faites tout ce que vous pourrez, afin de payer ce qui reste dû à nos amis pauvres. »

« — Oh ! je vous le promets, et ne l'oublierai pas, » répondit Maria.

La vénérable Mère, qui connaissait le cœur de sa fille, ajouta en attachant sur elle un regard plein de reconnaissance :

« — Que Dieu vous assiste et vous bénisse, et avec vous, tous ceux qui vous aideront à réaliser mon dernier vœu ! »

A mesure qu'elle sentait l'envahissement du mal, elle se montrait plus affectueuse, plus aimable envers les personnes qui la visitaient, et pour épargner à ses filles quelques jours d'angoisses, elle s'efforçait d'être gaie devant elles. Mais quand elle se retrouvait seule avec Maria, il lui était impossible de dominer la pitié que lui faisait éprouver la douleur navrante de celle-ci.

« — Pauvre petite !... pauvre petite !... » murmurait-elle souvent, en confondant ses larmes avec celles de son incomparable amie.

Nous avons déjà jeté un regard attendri sur la pièce dénudée qui servait de chambre à Pauline, et dans

laquelle un froid glacial pénétrait du dehors par les fenêtres mal jointes. « Notre Dame de la Pauvreté » l'eût choisie pour demeure. Mais on y priait comme dans un sanctuaire ; on y sentait la présence du Maître adorable, dont l'amour sacrifiait à sa justice l'âme sainte qui en avait appelé sur elle les rigueurs, afin de les épargner à ses frères coupables.

Au commencement de décembre, le médecin crut devoir avertir que la mort n'était pas loin.

La sainte malade ne fut ni transportée de joie, ni terrifiée ni même attristée de cette annonce, qui la trouva humblement et pleinement soumise à la volonté de Dieu.

Le soir du premier dimanche de l'Avent, le mal s'aggrava de telle sorte qu'elle voulut recevoir les derniers sacrements. Elle avait communié le matin. Quand elle apprit qu'on allait lui apporter de nouveau la céleste Nourriture :

« Ah ! s'écria-t-elle, avec transport, j'aurai donc le bonheur de recevoir encore la visite de Jésus ! Quel jour ! Mes filles, ajouta-t-elle, priez avec moi et pour moi, car je me sens très émue !... »

Quand le prêtre entra avec le saint Viatique, le visage de la mourante se colora et devint radieux. Elle répondit à toutes les prières avec un calme, une piété extraordinaires, et prononça d'une voix solennelle :

« *Je crois de toute âme à la sainte Eglise Catholique, Apostolique, Romaine ! Je l'aime et la respecte comme ma Mère !* »

« Il faudrait, écrit Maria, avoir été témoin de cette touchante cérémonie, pour se faire une juste idée des sentiments d'humilité, de contrition, d'amour et de reconnaissance avec lesquels notre Mère se remit alors entre les mains de Dieu. Elle demeura ensuite longtemps abîmée dans un recueillement que personne n'osa interrompre. Les étrangers qui avaient accompagné Notre-Seigneur se reti-

rèrent pénétrés et attendris de ce qu'ils venaient de voir.

L'immense joie qui avait inondé son âme ayant réagi sur son faible corps, elle parut d'abord aller beaucoup mieux. Hélas ! ce mieux trompeur fit bientôt place à des souffrances si atroces, que les médecins s'étonnaient que la vie pût y résister. Le cœur bondissait avec une telle violence, dans sa poitrine presque entr'ouverte, qu'on en entendait les battements de toutes les parties de la chambre.

« C'était à mourir de douleur, dit Maria ; et cependant, plus notre Mère souffrait, plus ses prières devenaient ardentes. Elle ne cessait de bénir Dieu de l'avoir ainsi attachée à la croix ! « Qui sait, disait-elle, s'il ne fallait pas cela pour mon salut et pour celui de bien d'autres ?...» Elle répéta plusieurs fois, avec un accent de profonde conviction : « MES AFFAIRES S'ARRANGERONT AVEC CELLES DE L'ÉGLISE... »

Il n'y avait, de sa part, ni murmure ni ressentiment contre les personnes dont la Providence s'était servie et se servait encore pour l'éprouver. Par leurs mains, la croix lui avait été donnée... Elle ne voyait plus que ce don précieux.

Elle demanda un jour au docteur s'il y avait possibilité qu'elle vécût jusqu'au lendemain (elle souffrait horriblement). Sur la réponse affirmative, elle reprit aussitôt : « *Fiat ! fiat !...* »

Un ecclésiastique lui ayant dit : « Dieu saura vous récompenser de tout ce que vous avez souffert pour Lui. » Un doux sourire parut sur ses lèvres :

« Pour cela, je n'en suis pas en peine : *Il est si* **bon** ! *si* **bon** ! *notre* **Bon** *Dieu !...* »

« Ma Mère, lui demanda une de ses filles, vous souffrez beaucoup, n'est-ce pas ? » Elle murmura en portant la main sur le cœur : « Ce que je souffre là est inconcevable !... C'est de *là* que doit partir mon dernier sacrifice... »

Au milieu d'inexprimables douleurs, elle conserva jusqu'à la fin la plus attentive délicatesse de conscience. Dans la crainte que la force du mal ne la fît s'écarter de la modestie virginale qui lui était habituelle, elle dit plusieurs fois à ses filles, avec supplication : « Oh ! je vous en conjure ! si je venais à m'oublier tant soit peu, pour donner quelque soulagement à mon misérable corps, avertissez-moi bien vite !... C'est au nom de Jésus et de Marie que je vous le demande ! »

En suivant le cours de cette vie, nous avons vu cette grande chrétienne, tendre sans cesse à enchaîner la puissance du démon, soit en fondant des œuvres catholiques, soit en profitant de toutes les occasions qui s'offraient, d'allumer ou d'entretenir l'amour de Dieu dans les âmes ; nous avons également vu l'*Ennemi de tout bien* s'acharner sans relâche contre elle, lui suscitant difficulté sur difficulté, opposition sur opposition, douleur sur douleur, et être constamment vaincu par l'infatigable propagatrice de tout bien, qui puisait une force surhumaine dans l'Eucharistie.

Malgré cela, cet esprit de ténèbres n'avait pas déposé les armes... Il revint vers elle, avec un redoublement de rage, au moment décisif où elle était près de livrer au jugement du Dieu saint, plus d'un demi-siècle d'existence. Il lui suscita des tentations affreuses, essayant encore de jeter dans le désespoir celle qui avait rendu l'espérance à tant d'âmes désespérées ! Quelles ressources n'offrait pas à ses ruses cette existence traversée par des extrémités si contraires ! *L'épreuve dura treize jours et treize nuits, et les assauts furent de toute nature et de toutes les heures.*

Que deviendrait la pauvre faiblesse humaine à cette dernière rencontre avec l'esprit du mal, si l'Esprit de Dieu n'était en elle ?... Mais, Jésus-Christ demeure avec sa faible créature, et, bien que caché, c'est Lui, uniquement Lui, qui soutient le combat, à la confusion du Tentateur et à la gloire de Dieu.

L'indignation empreinte sur le visage de la vierge, attestait l'énergie avec laquelle elle repoussait les suggestions de l'enfer.

Elle invoquait Marie, et ses yeux ne quittaient pas l'image de saint Joseph, si secourable au chrétien mourant !

Quel spectacle digne de l'admiration des anges et des hommes, que celui de cette victime des douleurs et des terreurs de la mort, dominant d'incroyables souffrances, pour prier avec une soumission sans borne et en renouvelant son héroïque offrande.

Un jour que la rage de l'enfer contre elle dépassait toute limite, elle se souleva de sa couche, et, d'une voix à jeter la terreur parmi les assistants :

« Priez ! ah ! priez ! je vous en conjure, dit-elle : il y a ici une armée de démons, et ils me tourmentent ! »

Relevant ensuite la tête :

« *Mais Jésus est là, Lui aussi, qui m'assiste !... Non, ils ne me vaincront pas !..* »

Après chacun de ces terribles combats, elle répétait d'un air séraphique : « *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut ! Mon Sauveur, miséricorde pour tous !..* »

Elle avait toujours eu une grande confiance dans les prières liturgiques ; aussi, quand son âme épuisée par des luttes si violentes et si continues, était comme aux abois, le prêtre récitait les magnifiques invocations pour les mourants, et elle en éprouvait sur-le-champ les heureux effets.

Depuis que son état s'était aggravé, on lui apportait la sainte communion tous les jours à minuit.

On ne saurait rendre l'expression d'humilité et d'amour qui transfigurait alors son visage : non seulement la souffrance semblait tout à coup suspendue, mais la béatitude paraissait commencer. Baisant alors le voile de sa première communion, qu'elle gardait comme une relique, elle disait : « Jésus, je vous ai été fidèle : soyez-moi fidèle !... Je vous ai défendu : défendez-moi ! gardez-moi !... »

Lorsque la violence des attaques de l'enfer se prolongeait, le digne abbé Rousselon demeurait auprès d'elle et lui lisait, de temps à autre, quelques passages des Livres saints, qui avaient toujours été la nourriture de son âme.

Dans un moment où les souffrances physiques et morales qu'elle endurait paraissaient devoir amener une mort immédiate, il lui dit de faire un acte de contrition, pour recevoir l'indulgence plénière accordée à la dernière heure. Elle joignit aussitôt les mains, et, d'une voix attendrissante de componction :

« Oh ! oui ! oui, mon Père, dit-elle, je demande pardon à Dieu de tout mes péchés... de mes vanités... de mon orgueil... de mes manquements de charité, et de tout ce qui a pu blesser en moi le regard de la sainteté infinie... Que tout... tout soit lavé dans le sang adorable de mon Sauveur... »

Comme il lui présentait l'étole, elle la saisit, y colla respectueusement ses lèvres, et dit d'une voix ferme :

« En baisant cette étole, je reconnais le pouvoir spirituel et temporel de la sainte Église sur moi et sur tous les chrétiens. »

Durant ces jours douloureux, la crainte du jugement de Dieu, prochain pour elle, ne quitta pas son esprit, en sorte qu'elle endura ce que l'Écriture appelle *les douleurs de l'enfer*. Parfois, sur son visage altéré glissait comme l'ombre de l'éternel désespoir, et on l'entendait alors murmurer d'une voix tremblante : « As-tu fait ceci ?... as-tu fait cela ?... » Jetant les mains tantôt à droite, tantôt à gauche, elle ajoutait : « Seras-tu du côté des bons ?... seras-tu du côté des maudits ?... » Elle paraissait écouter une réponse.

A la fin de cette navrante épreuve, elle s'écria d'abord avec terreur : « *Oh ! Justice divine, que vous êtes redoutable !...* » Ensuite, avec une joie pleine et

entière : « **O Miséricorde infinie ! que vous êtes admirable ! que je vous aime !...** »

Après ce long et rude combat, le calme le plus profond se fit dans son âme ; elle se mit à chanter tout bas un air délicieux.

« Pourquoi chantez-vous ainsi, pauvre Mère ? » lui dit Maria.

« Sœur chérie, c'est pour faire diversion à la douleur, » répliqua-t-elle avec son beau et gracieux sourire, qui faisait comprendre tant de choses.

Plusieurs de ses créanciers pauvres étant venus à Lorette, pour voir encore une fois leur sainte amie, il y eut une scène touchante.

Pauline leur demandait pardon de les avoir mis dans la peine, et eux s'efforçaient d'adoucir l'amertume de ses regrets, l'assurant que Dieu les avait Lui-même payés en bénédictions. Et ils baisaient ses mains avec respect et les arrosaient de leurs larmes.

Ces humbles avaient compris ce cœur et si libéral et si tendre et si fort !

Comme regarder et baiser le crucifix était sa plus grande consolation, dans un moment de lutte terrible contre l'esprit de ténèbres, ses filles désolées placèrent, sur sa poitrine un Christ enrichi de précieuses indulgences, mais très lourd. Hélas ! elles oubliaient que, pour cette poitrine déchirée, le moindre contact était une torture ! La pauvre malade ne put retenir un cri de douleur, et par un mouvement irréfléchi, elle enleva l'objet vénéré. Se reprochant aussitôt ce qu'elle nommait une lâcheté, elle joignit les mains et prononça d'un air confus, en regardant la croix :

« Pardon, Sauveur Jésus !... oh ! pardon de ma délicatesse ! pardon aussi à vous, mes Sœurs, de vous avoir scandalisées !... Voilà tout ce que je suis capable de faire... »

Elle voulut reprendre la lourde croix ; mais on s'y opposa.

Un ecclésiastique lui ayant demandé si elle pardonnait aux personnes qui lui avaient fait du mal, elle

répondit : « Oh ! oui, mon Père, je pardonne à toutes, sans exception et du fond de mon cœur. Je demande à Dieu d'avoir là-haut un droit particulier sur leur salut, afin qu'elles soient toutes sauvées, et que leurs familles conservent la foi. »

Le Sauveur sembla vouloir récompenser la tendre dévotion de sa fidèle épouse pour sa divine Enfance ; car la fête de Noël suspendit les attaques consécutives du démon, qui la « *laissa pour un temps* » ; en sorte qu'elle put goûter, durant quelques jours, les suavités de ce mystère de paix.

A l'aube de la naissance divine, on l'entendit réciter avec un amoureux transport le *Gloria in excelsis*. Arrivée aux paroles finales : « **Quoniam tu solus Sanctus !... tu solus Dominus ! tu solus Altissimus, Jesu Christe !...** » elle les prononça très haut et les bras tendus vers le ciel.

Durant l'octave de Noël, une pensée la captiva tout entière : le salut des petits enfants. Toute sa vie, ils avaient été l'objet de ses prières et de ses sollicitudes ; ils occupaient une grande place dans le projet régénérateur qu'elle avait formé, et ils eurent peut-être la meilleure part de ses dernières prières et de ses dernières souffrances.

Une nuit que la clarté de la lune et des étoiles inondait sa pauvre chambre d'une pure et sereine lumière, elle demanda qu'on voulût bien rapprocher son lit de la fenêtre, qui s'ouvrait sur la ville. Lorsqu'elle fut à la place où jadis elle accourait pour prier, toutes les fois qu'un désastre menaçait Lyon, elle joignit les mains, regarda longtemps la cité endormie, et poussa un douloureux soupir. Ensuite son regard s'éleva peu à peu, et quand elle eut contemplé la splendeur du firmament, elle murmura :

« O beau ciel ! ô lumière éternelle !... ô mon Dieu !...

Après quoi elle dit : « C'est assez !... qu'on remette mon lit le plus près possible du tabernacle. »

Elle venait de fermer pour toujours ici-bas le beau livre de la nature que, dès les plus jeunes années de sa vie, la main de sa sainte mère avait ouvert à ses méditations. Que de vestiges de Dieu elle y avait admirés ! en combien de caractères vivants elle y avait lu ce grand nom !... Mais ses dernières heures, ses dernières pensées, ses derniers sentiments appartiendront tout entiers à la Foi.

Cependant on eût dit que la mort se complaisait à prolonger les jours de la malade, afin de prolonger aussi son supplice. Quiconque venait à Lorette, admirait qu'on pût avoir, au milieu de telles souffrances, tant de courage, de résignation, de patience et une prière continuelle, dans sa forme la plus parfaite : l'âme unie à Dieu, et le corps, les bras en croix ou tendus vers le ciel.

Un jour, la violence de la douleur lui ayant fait demander qu'on la plaçât dans un fauteuil, où elle espérait trouver un peu de repos, à peine se fut-elle accordé ce léger soulagement, qu'elle se le reprocha et se fit remettre sur sa pauvre couche.

Elle suivait avec une grande ferveur toutes les prières de la messe, à laquelle elle assistait chaque matin, la porte qui séparait sa chambre de la chapelle restant ouverte pendant le saint sacrifice.

Quatre jours avant sa mort, elle dit tout haut après l'élévation :

« Je crois, Seigneur, au changement mystérieux du pain et du vin, au corps et au sang de Jésus-Christ...Je l'adore et je l'aime... *Oui, je l'adore et je l'aime* », ajouta-t-elle fortement avec une sorte d'effroi, le démon cherchait encore à jeter des doutes dans son esprit.

Après la messe, elle répéta durant un quart d'heure :

« JE CROIS AVEC AMOUR TOUT CE QUE DIEU A RÉVÉLÉ A SON ÉGLISE... »

Cette journée s'écoula tout entière en des luttes incessantes, mais qui semblèrent ne plus troubler les profondeurs de son âme. Quelques personnes étant venues la voir, elle redit d'un air triomphant :

« Je crois avec amour tout ce que Dieu à révélé à son Église... »

Ensuite, désignant l'endroit du tabernacle, elle ajouta :

« L'ADORATION PERPÉTUELLE EST LA VIE DU CHRÉTIEN... »

« Peu après, écrit Maria, notre pauvre Mère, croyant, à un redoublement de souffrances, que l'heure de sa mort était arrivée, se fit elle-même la recommandation de l'âme, mais avec une voix si pénétrante et un si parfait amour, que je ne saurais exprimer ce qu'on éprouvait au fond du cœur en l'écoutant. »

Un des derniers jours, la voyant en proie à des douleurs atroces, Maria lui dit : « Encore un peu de temps, pauvre Mère, et vous jouirez de la vue de Dieu !... Offrez-lui tout ce que vous souffrez !... »

Alors, serrant avec effusion la main de celle qui la soutenait, elle répondit :

« Oh ! oui !... tout, tout pour le Bien-Aimé... Il est si bon !...

Après une crise affreuse, elle se souleva avec effort, se tourna vers la chapelle, et dit très haut en joignant les mains :

« O Jésus, Victime eucharistique ! je Vous offre de nouveau le sacrifice de ma vie, pour le moment où il Vous plaira de le recevoir... J'accepte toutes les épreuves, toutes les douleurs, toutes les angoisses qu'il Vous plaira de m'envoyer en cette extrémité de mes jours ; mais je Vous demande le triomphe de l'Église et la conversion des pécheurs.

« O Trinité sainte, je Vous offre mes trois derniers soupirs, pour Vous adorer, pour reconnaître votre souverain domaine sur moi et sur toutes les créatures.

« O Jésus, mon Époux ! c'est dans votre Cœur que je veux mourir... Pauvreté de Jésus, que vous êtes grande! Obéissance et douceur de Jésus, que vous êtes admirables !... Vie cachée de Jésus, que vous me ravissez !...»

Elle avait constamment gémi des malheurs de l'Église, et cruellement souffert des humiliations de Pie IX. Aussi, au moment de quitter la terre, sa pensée se reporta sur cet Auguste Pontife, comme le regard du soldat, qu'on emporte blessé, se retourne vers le chef sous le regard duquel il vient de tomber.

Le 4 janvier, la pauvre chambre de Lorette offrit de nouveau un spectacle à la fois navrant et sublime, que n'oublièrent jamais ceux qui en furent témoins.

Vers huit heures du matin, le visage de l'angélique mourante s'assombrit tout à coup et exprima une douleur inénarrable ; des sanglots soulevèrent sa poitrine, des torrents de larmes s'échappent de ses paupières. Insensible à tout ce qui l'environne, elle élève ses yeux et ses mains vers le ciel, et dit lentement, avec une profonde tristesse :

« Le Pape souffre !... le Pape souffre !... Mon bien-aimé père, Pie IX !... Seigneur, faites triompher votre Église !... convertissez ses ennemis, ou qu'ils disparaissent... Je ne suis, moi, qu'une pauvre et misérable pécheresse... Mais je vous demande ce triomphe au nom et par le sang précieux de Jésus-Christ !... »

Ensuite, abaissant ses mains suppliantes, elle se tut durant quelques instants... Tout à coup, son visage s'éclaira d'une ineffable joie et ses lèvres murmurèrent avec une grande suavité :

« Le Pape !... Notre Père !... Jésus-Christ veille sur son Église !...

Puis, d'un ton d'allégresse :

« O TRIOMPHE ÉTERNEL DU CIEL !... ô BONHEUR SANS FIN !... ô BEAUTÉ TOUJOURS ANCIENNE ET TOUJOURS NOUVELLE !... »

Après quoi elle garda un long silence et parut ravie... Les assistants pleuraient et retenaient leur souffle, pour ne pas interrompre la céleste vision.

« Il est au-dessus de la puissance humaine, écrit un des témoins, de définir le charme surhumain avec lequel la vénérable malade chantait dans les rares moments où il lui était donné de reprendre haleine... Sa voix était si suave, si harmonieuse, qu'elle semblait venir du ciel. »

Comme il n'était guère possible de saisir le sens des paroles, Maria dit un jour :

« Ma Mère, que chantez-vous donc ainsi, avec ces beaux airs si doux ? »

Elle répliqua en souriant :

« Portons, portons la croix,
« Avec amour, avec courage !... »

Un peu plus tard, comme elle répétait sans pouvoir achever de formuler sa pensée : « Que tout l'univers... que tout l'univers... » sa fidèle amie lui venant en aide :

« Que tout l'univers connaisse, aime et adore Jésus !... n'est-ce pas, pauvre Mère ?... »

« Oh ! oui, oui ! c'est cela », reprit-elle toute joyeuse.

« Quand elle souffrait trop pour répondre aux exhortations qui lui étaient adressées, écrit Maria, elle nous serrait la main et nous regardait avec une expression qui nous perçait le cœur. »

A l'exemple du divin Maître, qui, « *ayant aimé les siens, les aima* « *jusqu'à la fin* », « SA VRAIE DISCIPLE » ne cessa, jusqu'au seuil de l'éternité, d'appeler l'effusion des miséricordes divines sur sa famille, sur ses amis et sur ses ennemis. Elle eut un souvenir plein d'affectueuse reconnaissance pour toutes les personnes qui

l'avaient soutenue dans son malheur, et les plus humbles mêmes ne furent point oubliées.

L'avant-veille de sa mort, elle tendit vers le ciel ses mains défaillantes et s'écria en versant des larmes :

« Ah ! Seigneur ! sauvez la France ! sauvez la ville de Marie !... Des âmes ! des âmes ! ô mon Dieu ! donnez-moi des âmes !... J'ai soif de leur salut !... »

Ce même jour, vers onze heures de la nuit, elle demanda à se lever : « Et pour aller où, ma Mère ? » lui dit Maria.

— « Ma fille, pour aller vers Jésus ! puis, quand nous L'aurons trouvé, nous ne Le laisserons plus s'éloigner !... »

— « Encore une heure, pauvre Mère! et Jésus viendra Lui-même jusqu'à vous... Attendez-Le avec confiance.»

Elle obéit, joignit les mains avec ferveur et pria durant quelques minutes. Ensuite, s'adressant de nouveau à sa douce infirmière, elle murmura d'une voix suppliante :

« Maria, sœur chérie, vous qui êtes si bonne ! Ah ! je vous en conjure, laissez-moi aller vers Jésus, mon unique amour !... »

Tremblante de respect, d'émotion et de terreur (car elle crut que c'était la dernière agonie), Maria l'entoura de ses bras, et lui dit en étouffant ses sanglots :

— « Attendez encore, pauvre Mère, et laissez-moi orner votre chambre : le Bien-Aimé arrivera dans un instant... »

— « Oh ! qu'Il vienne vite, Lui, Jésus, la seule joie de mon cœur ! qu'Il se hâte : je me sens défaillir !... »

En effet, son visage, d'une pâleur mortelle, était inondé d'une sueur glacée, et sa poitrine semblait près de se rompre sous la violence des battements du cœur.

Minuit arriva enfin, et avec lui la suprême consolation.

A cette visite tant désirée succéda un recueillement profond. Encore une fois, et ce fut la dernière, elle reprit dans la matinée son silence extatique, durant lequel ses filles et tous les assistants se sentaient comme enveloppés de la présence de Dieu.

Une scène véritablement extraordinaire suivit : le visage de la malade, dépouillé de toute expression de tristesse et de douleur, refléta une joie et une paix inénarrables ! Ses yeux, limpides et brillants, étaient fixés sur un être invisible qui la ravissait sans doute d'admiration et d'amour, car elle tendait vers lui ses deux mains, comme pour le saisir, et ses lèvres souriantes exprimaient une tendresse infinie.

Que se passa-t-il à cette heure divine ? Chacun crut à quelque vision de l'éternité ; chacun pensa qu'aux approches de l'heure suprême, Dieu Lui-même venait consoler son invincible athlète et lui faire entrevoir la palme du triomphe...

« J'eus la consolation d'arriver alors dans la chambre de cette sainte amie, nous a raconté M[lle] Marie David ; instinctivement, je tombai à genoux au pied de son lit et l'invoquai comme si elle eût été déjà glorifiée. »

A ce moment, le ciel, sombre et chargé de nuages depuis la veille, laissa passer un beau rayon de soleil, qui vint former comme une auréole autour du visage transfiguré de la vierge fidèle.

Son ravissement dura vingt minutes. Puis, revenant au sentiment de ses souffrances, elle murmura :

« *O Paradis !... Paradis, que tu es beau !... O bonheur sans fin !... ô lumière divine !... ô amour immense, incompréhensible de mon Dieu !...* »

Bientôt après, s'apercevant que le sang lui montait aux lèvres, elle regarda ses filles avec compassion et dit :

« Que la volonté de Jésus s'accomplisse !... »

Elle communia encore en viatique la nuit du 7 au 8 janvier. Elle était dans un état de souffrance inouïe. L'intensité de la fièvre, qui rendait son corps un brasier, ne lui faisait pas suspendre sa prière et ne l'empêchait pas d'unir à Dieu son esprit et son cœur.

« Demeurez avec moi, mon Bien-Aimé, disait-elle. Merci, pour toutes vos bontés !... Que tous les Saints Vous en remercient éternellement pour moi. »

Dès le matin de ce jour, le dernier d'une si belle vie, la céleste mourante parut devenir étrangère à tout ce qui se passait autour d'elle, et ne fut plus qu'à Dieu seul. En se penchant sur sa bouche, on y saisissait les paroles du *Pater*, de l'*Ave* et du *Gloria Patri*, qui devenaient de moins en moins distinctes à mesure que la vie s'éteignait graduellement.

Vers midi cependant, elle chanta encore un de ses airs qui, tant de fois, avaient ravi ses filles. Dans le plus profond silence, les notes en étaient à peine perceptibles, d'une grande pureté, et en parfaite harmonie avec l'expression du visage et le mouvement plein de grâce des mains.

Quelle mémorable et douloureuse journée !

Le soir, après avoir fait longtemps d'inutiles efforts pour parler, elle se souleva avec force, et prononça enfin très distinctement :

« Pardonnez à vos enfants, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés... »

Puis elle retomba haletante sur sa couche...

L'agonie commençait...

Elle fut longue et cruelle ! La vénérable mourante, qui ne pouvait rien avaler, ni prononcer aucune parole, poussait des cris déchirants : la plaie de la poitrine s'était agrandie et l'étouffait.

Il y eut encore une heure de répit et de calme, après laquelle les grandes souffrances recommencèrent avec

un surcroît de violence, pour ne plus cesser que vers trois heures et demie du matin. Son esprit fut aussi tourmenté que son pauvre corps ; mais son courage et sa foi l'emportèrent. Elle eut presque toujours les bras en croix ou élevés vers le ciel.

Quelle nouvelle conformité avec *l'Homme de douleurs*, malgré la différence de mort !...

Notre auguste Pontife signale Lui-même l'analogie qu'il y avait entre cette humble victime, et la *Victime suprême*, « *souffrant et mourant pour ceux qui la condamnaient...* »

A partir de sept heures du soir, le combat devint très rude, si rude, que l'aumônier ne s'éloigna pas. Il fit allumer et placer au pied du lit un beau cierge, rapporté jadis de N.-D. de Lorette par Pauline elle-même.

Durant cette lutte formidable et suprême contre l'Enfer, le ministre de Jésus-Christ priait, soutenait l'âme apostolique dont la foi et le zèle avaient excité contre elle la rage de Satan.

. . . .

L'amour et la foi triomphèrent, et la victoire fut éclatante, complète, éternelle !

Vers trois heures et demie du matin, la malade cessa de jeter des cris, et retrouva peu à peu le calme. Bientôt, se soulevant de nouveau, elle tendit les mains avec joie vers quelqu'un qui semblait venir à elle, salua respectueusement et murmura à plusieurs reprises, mais avec beaucoup de peine :

« Ma... rie !... Oui !... Mou... rir !... »

Un peu plus tard, elle se souleva encore et articula très distinctement :

« Marie, ma Mère, je suis toute à vous !... »

Ce furent les dernières paroles qu'elle prononça ici-bas.

Une paix et une joie profondes passèrent alors de son âme sur son visage ; ce fut, durant une heure, le repos calme et tranquille de tout son être. Nul doute que son corps même ne souffrait plus. Tandis que tous la regardaient consolés, elle inclina doucement la tête et s'endormit du sommeil des saints, le jeudi 9 janvier 1862, à l'âge de soixante-deux ans et quelques mois.

La victime volontaire était immolée et l'holocauste de près d'un demi-siècle de travaux, de luttes et de souffrances était consommé !...

. . . .

La nouvelle de cette mort affligea profondément les rares amis de Pauline, réjouit ses nombreux ennemis et laissa la foule indifférente...

Quand un arbre magnifique est brisé d'un seul coup, par le vent ou la foudre, on s'arrête étonné, attristé à la vue de cette destruction, car c'est la mort dans la plénitude de la vie. Mais quand se dessèche et tombe la dernière branche du tronc précieux, dont les racines ont été lentement rongées par de vils insectes, nul ne s'étonne et ne s'attriste de cette fin prévue, pas même ceux auxquels il avait si longtemps prodigué la beauté de ses fleurs et la richesse de ses fruits.

La piété filiale rendit aux précieux restes de la servante de Dieu les honneurs d'une sainte et absolue pauvreté.

Revêtue de son modeste costume noir, elle demeura sur la couche de douleur où venait de s'achever son martyre et qu'un simple drap blanc recouvrait. On ne répandit point de fleurs autour d'elle, le jardin de Lorette n'en offrait plus depuis longtemps .. Mais que de larmes remplacèrent les fleurs !... L'image de la Reine des martyrs, *sa Mère à tant de titres*, fut placée à côté d'elle, et le beau cierge, allumé la veille, acheva de se consumer auprès de ses vénérables dépouilles.

Ses traits avaient repris quelque chose de la gracieuse beauté qu'ils avaient eue dans sa jeunesse, et gardaient

le reflet de la tranquille extase où elle s'était éteinte ; ses mains, jointes sur sa poitrine, tenaient un long Rosaire, avec le précieux crucifix, son oracle et son soutien.

Ses filles et ses amis éprouvaient une indicible consolation à la contempler ainsi, dans son dernier triomphe sur la douleur, la souffrance et l'Enfer. Au dehors, la colline de Fourvière, qu'un éblouissant manteau de neige enveloppait de toute part, semblait s'être parée de blanc, pour célébrer les funérailles de celle qui l'avait préservée de tout envahissement profane :

Le vendredi matin, le corps sanctifié, fut porté à la chapelle intérieure et déposé, visible à tous les regards, devant l'autel, à la place même où, suppliante, la vierge avait passé tant d'heures du jour et de la nuit, dans la prière et les larmes.

Rien ne vint altérer la sereine beauté de son visage : l'absence de toute rigidité dans les membres, ses yeux à peine fermés, et le tendre sourire de sa miséricordieuse bonté, qui errait encore sur ses lèvres, eussent permis de la croire seulement endormie d'un sommeil réparateur.

Elle demeura ainsi jusqu'au moment terrible et solennel où, impitoyable, la mort brise nos chères et dernières illusions, en nous ravissant pour jamais la vue des êtres chéris qu'elle a frappés.

Le samedi 11 janvier, à neuf heures du matin, se fit la levée du corps. Les obsèques furent telles qu'il convenait à une pauvre femme, inscrite comme indigente sur les registres de sa paroisse. Un seul prêtre, en habit de chœur, parut dans le modeste convoi de celle que Mgr Retord et Mgr Verrolles, ces anges des missions d'Orient, avaient bénie comme la *mère des apôtres;* qui avait eu pour amis deux illustres princes du Sacré Collège, pleins de vénération pour elle ; que Grégoire XVI avait honorée comme la bienfaitrice de l'univers catholique ; celle enfin dont Léon XIII devait, plus tard, résumer si magnifiquement les *vertus* et les *épreuves*, en des pages resplendissantes, qui

s'ajouteront, un jour, aux plus belles de l'histoire de l'Eglise.

. . . .

. . . .

Le drap mortuaire des pauvres recouvrit le cercueil, sur lequel les Conseillères du Rosaire-vivant déposèrent une couronne de roses blanches. Elles eussent pu y ajouter *une couronne d'épines*.

Un grand nombre de religieux, de religieuses et d'ouvrières, la plupart demeurées créancières de Pauline, et qui avaient mis tant de cœur à la consoler dans ses regrets de mourir insolvable, l'accompagnèrent jusqu'à sa dernière demeure.

Quand l'humble convoi se trouva en face de la chapelle de Sainte-Philomène, on eut la délicate pensée de s'arrêter quelques moments dans ce cher sanctuaire, élevé par la servante du Christ à la gloire de l'illustre martyre. Alors, sans qu'on l'eût réglé d'avance, une voix attendrie ayant entonné le **Salve Regina,** dont l'air et les paroles expriment si bien les angoisses et les douleurs de l'exil, toutes les autres voix s'unirent à ce chant, qui tombait des lèvres comme des larmes.

On se rendit ensuite à l'église de Saint-Just, où fut dite une messe basse de *Requiem*, suivie de l'absoute. Et l'on acheva de gravir la montée du cimetière de Loyasse.

Durant ce trajet, plusieurs sentirent, au fond du cœur, quelque chose de ce que durent éprouver les amis de Jésus, lorsqu'après avoir détaché son corps de la croix, ils le transportèrent au tombeau.

. . . .

Arrivé au lieu du dernier sommeil, le convoi s'arrêta devant la sépulture d'Antoine Jaricot. Les précieux restes de sa fille bien-aimée furent descendus en silence dans le caveau de famille, où sommeillaient déjà, en attendant la bienheureuse résurrection, le jeune frère de Pauline, sa mère, son père, le très digne chanoine Bétemps et le saint abbé Wurtz, dont les osse-

ments durent tressaillir d'une céleste joie, à l'arrivée des dépouilles virginales de celle qui avait si héroïquement souffert *le martyre du cœur*... qu'il lui avait prédit.

L'ingratitude des hommes resta muette devant cette tombe, où allait reposer l'enveloppe terrestre de l'âme magnanime *dont la charité ne s'était jamais reposée, et que les apôtres, les vierges et les martyrs avaient pu saluer du nom de* **mère,** *de* **bienfaitrice** *et de* **sœur !**

XXXIV

AU DELA DU TOMBEAU.

« Après l'avoir crucifié, ils partagèrent entre eux ses vêtements. »
Ev. St Marc. XV, 24.

« *Tout est bien fini pour elle en ce monde*... Elle ne souffre plus... Je vous écris dans sa pauvre chambre où je lui ai vu verser tant de grosses larmes et où je lui ai entendu répéter, chaque fois qu'on ajoutait à ses souffrances : « *Mon Dieu, pardonnez-leur, et comblez-les de bénédictions, à mesure qu'ils m'abreuvent de plus d'amertume.* »

Ces lignes sont tracées par la fille de son âme, qui vient de l'accompagner au tombeau.

Oui, *tout* est bien fini pour elle !... Ses ennemis triomphent, en la voyant enfin ensevelie pour toujours dans le linceul de l'humiliation, cent fois plus destructeur que celui de la mort, et dont ils ont formé, *eux-mêmes*, le tissu impénétrable...

Le sceau de l'oubli vient d'être apposé sur sa tombe, et il ne reste plus rien d'elle, pas même le souvenir de ses œuvres, de ses vertus et de son dévouement, plus admirable encore que ses œuvres...

Tout est effacé, et ses ennemis résument sa sainte vie par ces mots, que les anges et les hommes recueillent et comprennent *d'une manière toute différente :*

Ambitieuse... cupide... imprudente... insolvable !!

Et ceux qui les jettent ainsi aux quatre vents du ciel, ne se *trompent pas, tout en voulant tromper les autres...*

Ambitieuse... Oui, car son zèle et sa charité embrassèrent l'univers tout entier.

Cupide... Oui : car, durant près d'un demi-siècle, elle entassa, *là-haut*, trésor sur trésor, en se dépouillant sans mesure de ses richesses de la terre.

Imprudente... Oui, comme l'est celui qui, du rivage, voyant en péril tout ce qu'il aime, s'élance sans hésiter dans la première barque à sa portée, et tente de sauver au moins quelques-uns de ceux qui vont périr !

S'il réussit... c'est un *héros !*

Si la violence de la tempête brise sa barque et l'engloutit lui-même dans l'abîme, ce n'est... qu'un *imprudent !*

. . . .

Insolvable... Oh ! *oui* encore... Ce mot résume les tortures les plus cruelles et les plus méritoires de **« sa longue mort, »** *car ses ennemis encore l'ont impitoyablement condamnée à mourir insolvable... Ne lui ont-ils pas ravi, les uns après les autres, toutes les ressources, si laborieusement, si courageusement cherchées et trouvées par elle, et qui l'eussent,* **certainement,** *mise à même de pouvoir accomplir toute justice, ce dont elle avait une soif dévorante !*

Ces moyens étaient :

— *Le fonctionnement régulier des hauts-fourneaux de Notre-Dame des Anges, fonctionnement que des trahisons, des spoliations infâmes rendirent impossible.*

— *La souscription générale, partout acceptée et partout empêchée, comme on l'a vu.*

— *Le produit de la rampe de Sainte-Philomène, dont une concurrence déloyale lui enleva le revenu...*

— *La vente* — **à sa juste valeur** — *de Lorette, vente rendue également impossible, par la dépréciation de*

cet immeuble, faite auprès des étrangers, disposés à l'acheter, dépréciation persistante et déloyale s'il en fut, ayant pour but de contraindre l'infortunée à livrer, pour un **prix dérisoire**, *cette dernière épave de sa fortune.*

Encore une fois, *tout*, oui, *tout est bien fini pour elle*, et l'on a pu, sur un nouveau Calvaire, jeter aussi à cette *crucifiée* la poignante ironie : « *Toi qui as sauvé les autres, sauve-toi toi-même.* » Et il s'est trouvé *plus d'un Longin*, pour enfoncer, tourner et retourner la lance *de l'insolvabilité*, dans le cœur généreux qui avait eu, au suprême degré, l'amour de la justice, avec le culte de l'équité.

. . . .

Plus rien ! non, plus *rien !* que l'humiliation, aux plus profonds abîmes des ténèbres de la mort, au lieu de la réalisation glorieuse de l'œuvre divine, dont son âme avait conçu le plan : **La conservation de la Foi.**

. . . .

. . . .

Mais, Celui qui avait sauvé par elle, défendu par elle le faible et l'affligé ; qui avait créé, agi et souffert avec elle, est toujours vivant, toujours Sauveur et toujours Créateur. Son œil voit et compte les larmes de tout opprimé, et son oreille « entend les soupirs de l'humble qu'on outrage. »

Les passions humaines s'acharnant sur ses bien-aimés, sont semblables aux tourbillons de sable ou d'insectes, précipités par l'ouragan contre les masses inébranlables des montagnes, dont sa main toute-puissance a consolidé la base.

Attendez un peu !...

. . . .

Pendant que la douleur et l'humiliation envahissaient Lorette, des choses dignes d'être entrevues avaient lieu à Paris, où « *la pauvre du Christ* » essuya tant de fatigues et de rebuts.

Dans les premiers jours de janvier (1862), c'est-à-dire alors que « cette *pauvre* » subissait avec un héroïque amour les dernières phases de son martyre,

la montagne de Lure, destinée par elle à recevoir *une pépinière d'ouvriers-apôtres*, allait être vendue et divisée entre plusieurs personnes, ayant chacune des vues différentes. Cependant, à l'heure fixée pour l'adjudication, de si grandes difficultés surgirent, du côté des vendeurs comme de celui des acquéreurs (sauf un seul, M. Gavot absent), qu'il fut impossible de passer outre.

Or, l'acquéreur faisant exception était allé, pendant ces débats, remettre toute chose sous la protection de Notre-Dame des Victoires...

A son retour, ses co-intéressés lui dirent avec ironie :

« — Vous avez foi en la Providence... Eh bien ! malgré votre Providence, vous échouerez avec nous. »

« — Je ne vous ai pas parlé de la Providence, répondit M. Gavot ; mais, puisque vous m'en faites un défi, je l'accepte, et je réussirai. »

Une heure ne s'était pas écoulée, qu'il avait triomphé de tous les obstacles ; et deux ans plus tard, il devenait le *seul* propriétaire de la montagne « sur laquelle, nous écrivait-il, planait sans doute l'âme de votre sainte amie » ,et sur laquelle aussi, à la prière de son humble servante, la Reine des Anges semble avoir fixé son miséricordieux regard ; car cet homme charitable, seul possesseur de l'immense domaine, comprenant quinze communes dans son périmètre, brûlait du désir de le consacrer à la gloire de Dieu, et n'attendait pour cela que l'arrivée d'un gouvernement *au moins honnête*, sous lequel on recouvrît la liberté de fonder de nouveau en France, quelque chose de solide, de grand, de chrétien !...

Depuis, M. Gavot, le bienfaiteur et l'ami de Dom Bosco, a rendu au Maître le compte du « bon et fidèle serviteur », laissant l'héritage de sa foi et de sa charité à ses fils, dignes de réaliser ses desseins.

Le premier des *traités providentiels* qui firent passer en de *telles mains* la montagne de Lure, porte la date du *11 janvier 1862*. La victime de la charité

était donc encore sur sa couche mortuaire, que Dieu commençait à répondre au cri de confiance sans bornes qu'elle avait élevé vers lui, en voyant se dresser toutes les impossibilités humaines, contre la réalisation de son cher et grand dessein en faveur des classes ouvrières.

Au mois de juillet de cette douloureuse année (1862), Marie Melquiond, que le lecteur connaît, fut envoyée à Rome, pour demander à Pie IX de daigner nommer Protecteur du Rosaire-vivant, le cardinal Villecourt, à la place du cardinal Recanati, qui venait de mourir, et pour raconter aux augustes soutiens de Pauline, ce qu'elle avait été dans ses derniers moments.

Une longue lettre, écrite de la Ville éternelle, par la messagère, vint adoucir la douleur de ses deux compagnes, en leur apprenant avec quelle vénération la Mère Makrena, cette martyre de Pologne, le cardinal Villecourt et Pie IX lui-même, parlaient de leur Mère.

Marie écrivait entre autres choses remarquables.

« Notre Saint Pontife m'a dit : Mlle Jaricot a perdu toute sa fortune. Les choses de la terre ne sont rien… Cette belle âme est au ciel. »

A peine nommé Protecteur du Rosaire-vivant, le cardinal Villecourt adressa aux pauvres orphelines de Lorette des lignes qui esquissent déjà l'auréole des bienheureux autour du front virginal, si longtemps couronné d'épines !

A la lecture de ces lignes, les cœurs que les humiliations insondables de la vierge avaient oppressés, pourront reprendre leurs battements de joie et d'espérance (1).

(1) Tous les témoignages que le prince de l'Église a rendus hautement à sa sainte compatriote, seront d'un grand poids, si la cause de Pauline-Marie est un jour introduite à Rome. C'est pourquoi nous tenons à confier dès maintenant au souvenir des chrétiens les magnifiques et dernières affirmations de cet illustre serviteur de Dieu et de la *Reine Immaculée*.

« Rome, 23 juillet 1864.

« Mes très chères filles,

« Notre Très Saint-Père le Pape a daigné, le 12 du présent mois, me faire remettre le titre de Protecteur du Rosaire-vivant. Je vous ai, en conséquence, placées au nombre de mes filles, et je suis bien persuadé que vous ne dégénérerez jamais de la piété solide que notre sainte défunte avait sans doute reconnue en vous, quand elle vous réunit autour d'elle.

« Je ne doute pas que le Seigneur ne lui ait donné une place dans son saint Paradis, *pour la récompenser du zèle dont sa grande âme était remplie, lorsqu'elle fonda l'œuvre à jamais merveilleuse de la Propagation de la Foi, ainsi que celle du Rosaire-vivant*, inspirée par son ardent amour pour l'Immaculée Vierge, par son admirable dévouement à la sainte Eglise Romaine et à son Chef, le Représentant et le Vicaire de N.-S. Jésus-Christ.

« Je sais que Mlle Pauline-Marie Jaricot a eu de grandes traverses et épreuves... Mais c'est le caractère perpétuel des élus : aussi doit-elle maintenant nous inspirer, à cause de cela, plus de vénération et de confiance.

« Du séjour de la gloire, où tout doit nous persuader qu'elle a été reçue, ne doutez pas, mes chères filles, que vous ne soyez l'objet de toute sa tendresse, bien plus encore que lorsque vous étiez avec elle sur la terre... Faites en sorte d'être toujours l'objet de son affection et de ses complaisances.

« Mais, pour cela, je vous recommande instamment de vous maintenir, comme elle l'a fait, dans la plus profonde humilité et dans une parfaite charité envers tout le monde, *même à l'égard de ceux qui se sont montrés les ennemis et les persécuteurs de la sainte défunte et de ses œuvres*...

« Si Dieu a permis que, *même les bons chrétiens* la connussent mal de son vivant, et la traitassent avec dureté, ce n'a été que pour augmenter les mérites et la récompense de sa fidèle servante... Qui sait?... ses plus déclarés adver-

saires seront peut-être bientôt changés en ses plus zélés défenseurs, et la choisiront pour leur avocate auprès du bon Dieu...

« Je me recommande surtout, mes chères filles, à vos bonnes prières. Je ne suis plus jeune, et il y a longtemps que je pense à la mort !... Tout mon désir est d'aller rejoindre au ciel votre sainte Mère.

« Je vous bénis toutes en général, mes chères filles, et chacune en particulier, dans l'amour de Jésus et de Marie, notre Immaculée Mère.

« † Clément Villecourt,
« *Protecteur du Rosaire-vivant.* »

En ce même temps, l'auguste vieillard remit à Marie Melquiond trois lettres qu'on a lues au chapitre XXX, et ces notes également écrites et signées par lui et qui sont d'une très grande portée.

« Dieu a permis que ni la lettre adressée par S. Em. le Cardinal-Vicaire, pour être communiquée à MM. les membres du Conseil de la Propagation de la Foi, ni les miennes ne produisissent aucun effet. On a même laissé pratiquer, au préjudice de Mlle Jaricot, la voie abrégée conduisant à Fourvière.

« Servante du Seigneur, il vous fallait trouver dans ce délaissement absolu un nouveau trait de ressemblance avec votre divin Maître... Aujourd'hui que vous êtes au ciel, réparerait-on les injustices commises envers vous ?...

« **Fiat ! fiat !** »

. . . .

« Ce n'avait été qu'à contre-cœur que j'avais cédé aux instances de Mlle Pauline, quand elle vint me solliciter d'intervenir en sa faveur auprès du Conseil général. J'avais, il est vrai, une pleine confiance dans l'immense charité et dans le jugement exquis du Souverain Pontife. J'acquis bientôt la certitude que je ne m'étais pas trompé. Il accueillit ma démarche avec une haute faveur, et *regarda comme un devoir de justice, de la part du Conseil de la*

Propagation de la Foi, d'indemniser Mlle Jaricot de ses pertes, au moins en la soulageant du poids énorme de ses dettes, si on ne la rétablissait pas dans les biens dont elle avait joui précédemment.

« Mais j'avoue en toute sincérité que je n'espérais pas la même bienveillance du Conseil général. Je ne le dis pas pour blâmer les directeurs de l'Œuvre : ils avaient pu aisément être induits en erreur, par les faux bruits qu'on s'était empressé de répandre contre Mlle Pauline, aussitôt que commencèrent ses disgrâces. *Ce fut alors que celle qui avait été proclamée jusque-là, dans les quatre parties du monde, comme la fondatrice de l'œuvre, sans qu'on eût jamais eu la pensée de lui assigner une autre source... ce fut alors*, dis-je, *qu'on chercha à lui substituer un ou plusieurs autres personnages.*

« Les auteurs de ces bruits mensongers devraient bien se reprocher le tort qu'ils ont fait à une fondatrice d'une humilité profonde, et qui ne demandait pas qu'on lui sût gré d'une œuvre dont elle rapportait uniquement à Dieu le succès. On conçoit, au reste, que ceux qui l'ont si indignement spoliée étaient intéressés à la faire envisager comme incapable d'avoir conçu un dessein comme celui qu'elle a exécuté : car, en la réduisant à la dernière misère, ils rejetaient sur son incapacité la ruine dont ils étaient seuls les auteurs.

« Mais un jour viendra où **Celui qui juge les justices mêmes**, leur fera subir les terribles conséquences de leur iniquité, s'ils ne l'ont pas réparée, autant qu'il était en eux, avant la fin de leur carrière.

« Quoi qu'il en soit de ces derniers, que je recommande sincèrement à Dieu, afin qu'ils rentrent en eux-mêmes, restituent le bien volé, et réparent tous les autres torts, qui ont suivi, *il est certain que toutes mes démarches pour obtenir une sorte d'adoucissement aux angoisses de Mlle Jaricot, ont été sans fruit. On a répondu au Saint-Père, de manière à donner à Mlle Jaricot, sinon tous les torts, du moins celui d'exposer l'Œuvre de la Propagation de la Foi... On a même voulu la faire regarder comme* **étrangère** *à l'origine de cette œuvre. On n'a pas même craint de me l'écrire à moi-même, qui étais à Lyon quand*

Mlle Jaricot lui donna naissance, à la grande admiration de toute la ville.

« Pour dire maintenant ce que je pense sur cette triste affaire, **je serais porté à croire que le ciel n'a fait passer la fidèle servante de Dieu par cette grande tribulation, que pour l'en récompenser ensuite par une couronne de gloire, qui ne différera guère de la palme du martyre.**

« Peut-être obtiendra-t-elle, dans le ciel, la conversion de plusieurs de ceux qui ont été ses oppresseurs, j'allais presque ajouter **ses meurtriers**, *car ils lui ont fait subir une longue mort.*

« Si mes paroles arrivent jusqu'à eux, qu'ils sachent bien qu'ils ne peuvent espérer le pardon de leur injustice, qu'autant qu'ils la répareront par une restitution aussi complète qu'ils pourront l'accomplir. Il est temps, et plus que temps, de se déterminer à cette réparation, d'où dépend leur salut éternel...

« Quand à ceux qui n'ont eu aucune part à cette iniquité, et qui n'ont pas cru devoir soulager, même par un léger secours, la pauvre victime, je me garderai bien de les condamner... Mais je les prie de croire qu'en remplissant envers Mlle Jaricot un devoir qui m'a coûté beaucoup, à cause des préventions que je savais leur avoir été inspirées, je les prie, dis-je, de croire qu'il m'en a coûté infiniment de réclamer leur bienveillance... En le faisant, j'ai écouté la voix de ma conscience. Si je n'ai pas réussi auprès des hommes les plus estimables, j'espère que j'aurai du moins réussi auprès de Dieu, et que j'aurai dans le ciel, pour protectrice puissante, cette âme dont j'ai tenté d'adoucir sur la terre les grandes amertumes...

« † CLÉMENT, Cardinal VILLECOURT. »

Un peu plus tard, dans l'un des ouvrages auxquels son ardente piété lui fit consacrer les saints loisirs que lui laissaient ses hautes fonctions à Rome, le serviteur de Marie, dont le grand âge avait respecté les facultés intellectuelles, dit, après avoir raconté l'histoire des œuvres de Pauline :

« On est douloureusement affecté en voyant cette âme généreuse, qui, dès sa plus tendre jeunesse, ne s'était occupée que de la gloire de Dieu et du salut de ses frères dans la foi, passer les dernières années de sa vie dans la plus profonde détresse, manquer de tout, après avoir été la providence d'une armée d'apôtres, assistés et soutenus par elle au milieu des nations idolâtres. Elle fut dédaignée de ceux qui l'avaient exaltée jusqu'aux nues !...

« Nous ne craignons pas de dire que telle a été la destinée des plus grands saints : précisément *parce qu'ils étaient agréables à Dieu, il fallait qu'ils passassent par le creuset des tribulations*.

« Plusieurs, il est vrai, les ont vues finir avant le terme de leur carrière ; mais plusieurs aussi ont été éprouvés jusqu'à leur mort. L'Apôtre nous montre ces admirables serviteurs de Dieu plongés dans de mortelles angoisses et dans un océan d'afflictions. Il veut surtout que nous portions les yeux sur l'*Auteur et le Consommateur de notre foi*, qui, pouvant se ménager toutes les douceurs de la vie, leur a préféré la croix et les opprobres qui l'accompagnent.

« Je devais ce *témoignage* à une âme chère et fidèle à Jésus-Christ... Je l'ai connue dès sa première *jeunesse :* j'ai donc été à même d'admirer ses vertus, qui ne se sont jamais démenties (1). »

Encore une fois, si de pareilles affirmations, données par un tel homme, sont erronées, à quelles lèvres humaines demander la vérité pour ce qui regarde la terre ?

Les filles de Pauline demeurèrent encore trois ans dans leur solitude, vivant au jour le jour, et jamais sûres du lendemain. La propriété de Lorette, tant convoitée et si habilement dépréciée par ceux qui ne voulaient pas la payer sa valeur, fut, par *la force des choses*, vendue au prix infime que Pauline avait cru, *en conscience*, devoir refuser. (1863)

(1) Soirées religieuses des enfants de Marie.

Certes, la plus rude pauvreté éprouvait depuis longtemps cette sainte maison ; on y vivait dans une pénurie absolue. Cependant, à peine eut-elle passé en des mains étrangères, qu'il s'y abattit une nuée de vendeurs publics, véritables oiseaux de proie fondant sur une retraite de timides colombes !... La main rapace de ces brocanteurs ne respecta aucun objet, eût-il été sanctifié par trente années de souffrance, de prière et de charité.

Tout leur fut livré, jusqu'au dernier lambeau de linge, jusqu'aux pauvres hardes, jusqu'aux vieux livres de Pauline, inestimables reliques pour ses filles, mais vrais riens pour les juifs des Brotteaux...

Eh ! qui les avait envoyés ?

Qu'importerait de le savoir ?... Dieu voulut livrer à l'humiliation jusqu'à la mémoire de sa servante, afin qu'au jour où elle reprendra sa place dans le souvenir des chrétiens, il soit plus évident que c'est *Lui*, et *Lui seul, qui exalte les humbles*...

Nous n'essaierons pas de rendre la douleur de Maria Dubouis et de ses compagnes devant tant d'indignités. Pauvres, sans ressources, elles rachetèrent sur l'heure ce qu'elles purent, des objets qui devaient leur appartenir, ce qu'il y avait de plus inutile, de plus usé, et partant de nulle valeur, mais qu'on leur fit cependant payer très cher de leurs derniers centimes.

Il en coûte de le dire, parce que tout ceci se passa dans cette ville de Lyon, que Pauline avait aimée d'un si extraordinaire amour.

Faute de pouvoir imposer quelque respect à des gens qui ne respectaient rien, elles se virent, brutalement et en un clin d'œil, dépouillées de tout ; en sorte que, suivant l'expression populaire, il ne leur resta que les yeux pour pleurer ; oui, pour pleurer, non pas tant d'être sans ressources, que de n'avoir pu retenir ces pauvres objets, si précieux pour elles, qu'elles les

eussent payés au poids de l'or, si elles en eussent possédé.

Le lendemain et les jours qui suivirent cette troisième dévastation de Lorette, Maria Dubouis *fit le chemin de la croix d'une nouvelle manière,* ainsi qu'elle nous l'a raconté dans son naïf langage : c'est-à-dire que, pour racheter, avec l'aide de quelques amies, les livres et les pauvres vêtements de sa sainte Mère, elle parcourut, du matin au soir, les quartiers habités par les vendeurs publics, y cherchant *ses trésors*. Elle reconnut les vêtements aux nombreux raccommodages qu'elle-même y avait faits, et les vieux livres, aux notes qu'une main chère y avait tracées.

A force de peines, elle réussit dans ses démarches, et, pour la somme de *soixante-dix francs,* les juifs lui livrèrent ce qu'ils avaient payé quinze ou vingt au plus, mais ce qui, pour le cœur filial, était sans prix.

« J'étais si heureuse, nous dit-elle, d'emporter tout cela, qu'en revenant, je courais plutôt que je ne marchais : il me semblait qu'on allait encore m'enlever ce que je n'aurais pas échangé contre toutes les richesses du monde. La crainte de ne pas le ravoir m'avait fait payer bien vite, sans marchander, tout ce que ces hommes demandaient (1).

Marie Melquiond venait de terminer maintenant sa belle vie ; Maria Dubouis et Sophie Germain, restées seules des compagnes de Pauline, durent enfin abandonner Lorette.

(1) Les précieuses Reliques et autres souvenirs sacrés, que Pauline tenait de la munificence de la Cour romaine, ayant été déposés dans la chapelle, ainsi que ses papiers, s'y trouvèrent à l'abri de cet odieux encan : M. l'abbé Rousselon avait, peu après les désastres de Notre-Dame des Anges, acheté à la servante de Dieu le mobilier de cette chapelle, avec celui de la précieuse bibliothèque du Rosaire-vivant, formée par la fondatrice de cette œuvre et par Mme Perrin.

On leur avait rendu l'existence si amère, dans ce lieu que Mgr de Pins avait nommé si justement autrefois *leur paradis terrestre*, qu'elles en étaient réduites à éprouver une douloureuse joie, de l'ordre intimé d'avoir à le quitter.

M. l'abbé Rousselon, aumônier de Lorette, qui, s'étant mépris, lui aussi, sur les inconcevables épreuves de auline, y avait ajouté les rigueurs d'une extrême sévérité, dut également songer à s'éloigner de cette maison, devenue sienne depuis trente années environ.

A cette heure, qui achevait de briser pour elle tous les liens du passé, Maria Dubouis, habituée à faire en toute simplicité, de l'héroïsme son élément naturel, dit au vénérable prêtre déjà courbé sous le poids de l'âge :

« Mon Père, si quelque jour l'infirmité vous arrive, et que vous manquiez de dévouement et de soins, venez me trouver, je vous les donnerai, et ce sera de tout cœur !... Je n'ajoute rien... Rappelez-vous seulement, que je ne sais ni mentir ni changer... »

Et un peu plus tard, en effet, assailli par de grandes souffrances physiques, le vieillard demanda à la digne fille d'une si charitable Mère, de le soigner dans son infirmité, de consoler ses derniers jours et de lui fermer les yeux, mission qu'elle accomplit, comme elle en avait accompli tant d'autres, avec un dévouement sans bornes.

Comme elle descendait à Lyon pour y chercher un abri, elle s'adressa ainsi à son ange gardien : « Nous voilà sans asile... daignez me conduire et me faire trouver, près d'une église, un petit logement bien modeste, un peu sombre et... pas cher, où je puisse achever en paix, avec ma sœur Sophie, le temps que j'ai encore à passer ici-bas. »

Touché sans doute de cette humble prière, l'ange guida l'orpheline vers une rue étroite, abritée par la colline de Fourvière. Là, dans une de ces vieilles demeures où de nombreuses générations se sont suc-

cédé, au milieu des décevantes illusions et des pénibles réalités de la vie, au fond d'une cour que le soleil ne visitait guère, mais dont rien ne trouble le silence, Maria choisit un appartement selon les rêves de son humilité.

Là, durant vingt-cinq années, elle vécut par l'âme, dans un passé que tout lui rappelait, et y continua la mission de prière, de pénitence et de charité, dont sa sainte Mère lui avait légué l'héritage. Les heureux du monde ignorèrent cette solitude ; mais, comme autrefois à *Lorette*, l'indigent y reçut toujours l'obole de la pauvreté, et l'affligé l'aumône des consolations d'une piété fraternelle. Que de privations et de sacrifices généreux durent ravir le cœur de la *Mère* et celui du *Maître*, dont le regard suivait, en le bénissant « le denier de la veuve. »

Nous avons eu le bonheur de passer trois mois avec l'ange visible de Pauline, dans cette demeure, vrai sanctuaire de la piété filiale, dont toutes les *richesses* furent à notre disposition. Parmi ces *richesses* se trouvaient les écrits de notre vénérable amie. Ils étaient encore si considérables, malgré tant et tant de rapines, qu'il nous aurait fallu des années pour les dépouiller en entier, et nous n'avions que des mois à notre disposition. Aussi avons-nous dû y puiser, nous ne dirons pas *au hasard*, ce mot est trop païen pour trouver place ici ; mais en nous confiant à la direction de la Providence.

La correspondance du Rosaire-vivant eût formé à elle seule des in-folio. Ces innombrables réponses aux lettres de la fondatrice attestaient en même temps l'activité de son esprit et l'ardeur de son zèle.

Il y avait dans ce modeste *sanctuaire* quelque chose de plus précieux encore... C'était le cœur même de Pauline.

Après avoir recueilli le dernier soupir de cette martyre du dévouement, Maria Dubouis avait dit au Dr Talon :

« Je n'ai rien pour le moment ; mais je vous pro-

mets de gagner, par mon travail, de quoi payer les frais que vous ferez pour embaumer le cœur de notre Mère. »

Et ce « très noble cœur » ainsi préservé de la corruption, avait été, depuis lors, gardé comme une relique par la vierge, dont la tendresse et le dévouement sans borne en avaient adouci les inénarrables amertumes (1).

Elle nous a raconté que, tout le temps de l'occupation prussienne, durant laquelle Lyon fut plusieurs fois menacé d'être envahi, ce cœur avait suinté de petites gouttelettes transparentes et rosées, sembables à des larmes, et que le phénomène avait cessé aussitôt après le départ des ennemis.

Maintenant, vous qui avez écouté et compris quels avaient été les secrets de ce cœur, si vous désirez l'entourer de nouveau des témoignages de votre sympathie et de votre respect, n'allez plus frapper à la porte de l'humble demeure qui l'abrita durant vingt-six ans.

Il n'est plus là...

Enfants de l'Eglise Catholique, Apostolique et *Romaine*, *commencez à chanter, tout bas,* le **Te Deum !...**

La méchanceté humaine a des bornes ; la tendresse du Seigneur pour ses élus n'en a pas....

Tout semblait à jamais *fini* pour celle que plusieurs lèvres surnomment là *Jeanne d'Arc de la Foi*, *dans les ateliers et aux pays lointains....*

En ce lieu de misères inexplorables où nous passons, *les hommes n'avaient rien épargné pour ensevelir sa mémoire dans la honte et l'oubli; anéantissant, du moins en apparence, tout ce qu'elle avait édifié !*

(1) Le sang contenu dans le cœur au moment où on l'embaumait, ayant été mis par le Dr Talon, dans trois fioles scellées par lui, est resté, depuis 1862, aussi liquide et aussi vermeil, que s'il venait de s'échapper d'une blessure récente.

**

Et le Seigneur les avait laissés faire...

Ils ont le temps... et *Lui*, l'*Eternité !*...

Mais, tandis que l'ingratitude accumulait les ténèbres sur « *cette mémoire, qui est, à plus d'un titre, en bénédiction dans l'Eglise* », **Lui, Christ rémunérateur** et *Soleil de justice*, préparait doucement, à la martyre, dans les trésors de sa lumière increéée, les splendeurs du jour sans déclin qu'il réserve à ses bien-aimés.

A l'approche de ce *jour*, « Il a effleuré du doigt les ténèbres... et aussitôt, l'aurore a répondu : *Me voici !...* »

. . . .

. . . .

Le 1er mars de l'année de grâce 1889, des mains sacerdotales transportèrent avec respect, au palais archiépiscopal de Lyon, le cœur qui aima et souffrit d'une manière incomparable.

Là, Mgr Foulon, primat des Gaules et actuellement cardinal, se mit à contempler ce cœur avec vénération. Le tenant dans ses mains devant tous les assistants et d'une voix sympathique, il exprima à peu près en ces termes les sentiments qu'il éprouvait:

« C'est donc ce cœur qui a pensé de si grandes « choses et fait de si belles œuvres ! Nous n'avons pas « encore là une relique, mais c'est un objet très véné- « rable... Pauline Jaricot a commencé humblement « l'œuvre de la Propagation de la Foi; Dieu,content de « ses commencements et des dispositions de ce grand « cœur, s'est chargé de faire le reste, en donnant un « accroissement immense à cette œuvre. » — Par d'autres paroles aussi pleines de vérité que de bienveillance, Monseigneur continua de faire l'éloge de la Fondatrice et, après avoir félicité ceux des membres présents de la famille Jaricot, d'avoir une si pieuse, si sainte, si héroïque parente, il les encouragea à marcher sur ses traces, dans la foi et les œuvres; il déclara avec bonheur que son désir était de ne point laisser cette mémoire dans l'oubli. Ainsi, Son Eminence donnait à toute l'assemblée l'espoir qu'un

jour la vierge Pauline-Marie serait glorifiée, comme d'autres saintes âmes de notre siècle.

Après que le cœur véritable eut été placé dans un beau cœur d'argent, portant gravées les paroles de Léon XIII, *sur la fondation de la Propagation de la Foi par Pauline-Marie Jaricot*, Mgr l'archevêque, de sa propre main, scella de ses armes le pieux trésor. Renfermé dans une cassette, ce trésor fut transporté par les mêmes mains sacerdotales, dans l'église Saint-Polycarpe, dont autrefois le vénérable pasteur, M. l'abbé Gourdiat, avait, par son énergie, sauvé l'œuvre apostolique de l'anéantissement, et soutenu, consolé, aidé la jeune fondatrice, persécutée *précisément* au sujet de sa belle fondation.

La glorification de « *la Mère des apôtres* » devait avoir son *aurore*, au lieu même où elle était venue se fortifier contre les premières épreuves et les premières humiliations de sa vie.

D'après un choix aussi délicat que *réfléchi*, ce cœur a été déposé dans la chapelle de **Saint François-Xavier**, tout près de la statue de cet *illustre ambitieux des âmes*, statue « érigée pour rappeler aux âges futurs, disait M. Chaumont (1) que la Propagation de la Foi avait pris naissance dans cette paroisse. »

A l'endroit même où le cœur virginal repose, sous la garde de l'Eucharistie, son unique amour, une plaque de marbre reproduit à tous les yeux, *les indéniables affirmations du Chef de l'Eglise, touchant les droits imprescriptibles de Pauline-Marie Jaricot au titre de fondatrice de la Propagation de la Foi.*

(1) Successeur immédiat de M. Gourdiat,

REPRODUCTION DE LA PLAQUE DE MARBRE



COR

PAULINÆ-MARIÆ JARICOT

1799-1862

« CUJUS MEMORIA NON UNO NOMINE IN BENEDICTIONE EST IN ECCLESIA.

« EXCOGITATA ENIM AB IPSA ET ORDINATA FUIT AMPLISSIMA ILLA STIPIS COLLECTIO, QUÆ EX HEBDOMADALI COALESCENS FIDELIUM OBOLO, ET SACRORUM OMNIUM ANTISTITUM SANCTÆQUE HUJUS SEDIS CUMULATA LAUDIBUS, IN TANTAM EXCREVIT OPEM CATHOLICARUM MISSIONUM APPELLATIONE INSIGNITA OPERIS PROPAGATIONIS FIDEI.

« DEBETUR ETIAM ILLI, QUOD PER QUINDECIM ROSARII DECADES IN QUINDECIM SODALES DISPERTITAS... MIRIFICE PROPAGAVERIT ET VELUTI CONTINUAM FUERIT INVOCATIONEM DEIPARÆ...

LEO PP. XIII. »

BREV. XIII JUNII MDCCCLXXXI (1)

(1) Voir le Bref au commencement du livre.

Une fois de plus se vérifie cette promesse du Christ *Rémunérateur*.

«Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra!...

Pauline-Marie Jaricot, cette vierge couronnée d'épines par la cité *sa Mère* et à l'égard de laquelle l'injustice, la trahison et la jalousie reculèrent audacieusement et impunément toutes leurs bornes, *a cru d'une foi invincible en ce divin Rémunérateur*. Aussi, **elle revit dans la mort**, et sa mémoire ira grandissant dans le souvenir des hommes, à mesure que la lumière de la vérité, gagnant de proche en proche, montrera *sous leur* **vrai** *jour* **ses œuvres** — *réalisées ou entravées*. — Jalons célestes, plantés par la *martyre*, « en cette vallée de larmes. »

Les voici :

— **La première**, (à Lyon), elle honora et fit honorer le Cœur *Eucharistique* de Jésus-Christ, par une association d'âmes pures et ferventes, vouées à *une amende honorable en action*, et qui se transportaient les unes ou les autres dans tous les endroits de la ville, où ce Cœur devait recevoir quelque outrage public, au sacrement de son amour.

Les Réparatrices du Cœur de Jésus.
(1817).

— **La première et la seule « elle imagina et organisa », dans toute la plénitude de son fonctionnement actuel,**

l'Œuvre de la Propagation de la Foi.
(1818-1819).

— **La première et la seule,** elle devina et enraya le travail infernal des sociétés secrètes, en opposant

à leur *ligue* de blasphèmes et de haine, une *nouvelle ligue* de prière et de charité universelles.

Le Rosaire-Vivant (1826).

— Du regard de la sainteté, qui franchit tous les horizons du temps, elle entrevit « l'*érection future d'un édifice inconnu, celui du dévouement sans borne*, à tout bien comme à toute infortune, d'âme ou de corps, dans l'humilité la plus profonde et l'oubli complet de soi ! Elle esquisse, ravie en Dieu, les splendides beautés de « *cet édifice mystérieux dont elle ne devait et ne fit* **que** *creuser les fondations*, par

La Petite Société des Filles de Marie (1835).

— **La première et la seule** — *il y a de cela un demi-siècle* — elle comprit le danger de **l'accaparement de l'or par l'impiété,** — aujourd'hui, la **Juiverie** — et tenta d'y remédier par l'organisation d'une œuvre *gigantesque*, mais de tout point opportune :

La Conservation de la Foi (1842).

— **La première et la seule** encore, elle comprit et signala dès cette époque prématurée le péril, autant *social* que *religieux* de la démoralisation, de l'oppression des classes ouvrières, et donne l'exemple d'une *réaction chrétienne* contre l'envahissement de ce double mal, à l'existence duquel nul ne voulait croire alors, mais dont les proportions épouvantent à cette heure même, les *puissants*, les *habiles*, parce qu'il déjoue tous leurs efforts pour en arrêter la marche progressive et envahissante :

L'œuvre régénératrice de N.-D. des Anges (1845).

— **La première et la seule**, « elle a souffert héroïquement *une longue mort* (1) pour toutes ces grandes

(1) Expression du cardinal Villecourt.

causes, après avoir toujours soutenu de sa bourse, de son intelligence et de son cœur, quiconque avait imploré sa bonté au nom de Dieu ou de l'infortune. .

. . . .

. . . .

Est-ce assez de dévouement, de souffrance et de travaux, pour remplir une vie, la sanctifier et l'immortaliser ?...

. . . .

Des milliers de chrétiens répondent :

Oui ! Amen ! Alleluia !... et croient *très prochain* le jour où, les dernières entraves de la Vérité et de la Justice, captives depuis vingt-neuf ans sur la tombe de la *vierge apôtre*, étant brisées, **tous** *les aveugles verront*, **tous** les *sourds entendront*... Alors un **Te Deum** universel de reconnaissance répondra à la **suprême bénédiction, par laquelle l'Église Romaine daignera glorifier la plus humble et plus dévouée de ses enfants,** « pour **les grandes choses que le Tout-Puissant a faites** » — **en elle et par elle.**

« In memoria æterna erit Justus !.. »
Amen!
Alleluia !

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Jugement du directeur de la Sainte-Enfance dans l'Archidiocèse de Westminster (Angleterre) sur les œuvres et les épreuves de Pauline-Marie (1).

Mademoiselle,

Vous ne serez nullement fâchée de savoir tout d'abord que je veux quelque peu *défendre* Mlle Jaricot contre vos *attaques* et même contre ses propres aveux.

Vous dites par-ci par-là que cette sainte âme a pu être en faute, manquer de prudence, subir la fragilité humaine, etc., et d'autres choses de ce genre. Jusqu'à un certain point, c'est possible : Le *Juste*, quand il est son propre accusateur, a toujours quelque raison, pour l'être sans mentir, car il a tout au moins les saintes obscurités de l'humilité. Mais nous ne pouvons le prendre au mot... Nous ne le *devons pas*...

Vous même, Mademoiselle, vous pouvez, ne fût-ce que par modestie, ou précaution oratoire, avouer, *concéder* aux adversaires *la possibilité* d'imprudence, d'erreur, de faiblesse ou autres fragilités humaines... Mais il me semble

(1) Cette lettre rend si parfaitement l'opinion générale sur la *Vie* de Pauline que, par exception, elle est communiquée aux lecteurs.

que vous avez été trop loin, en accordant, non seulement la *possibilité*, mais le *fait* des fragilités...

L'insuccès de la dernière œuvre de Mlle Jaricot est, aux yeux du monde, léger et superficiel, un immense préjugé contre elle, tellement que, pour le mieux juger, il faudrait voir attentivement, de loin, de près et, dans un *tel* sujet, *user de la raison sans oublier* le surnaturel.

D'après la lecture attentive de votre récit, des accusations qui ont pesé sur les dernières années de votre amie et qui ont obscurci sa mémoire, il me semble que les unes sont sans fondement, et que les autres ne sont ni prouvées, ni probables.

L'acquisition de l'immeuble de Rustrel était-elle imprudente, si, d'après l'estimation du temps, il valait 50 mille francs et si la propriété de Lorette en valait 400 mille ? Pauline eut-elle réellement encouru une responsabilité de 400 ou 450 mille francs, n'avait-elle pas de quoi la couvrir dans des circonstances ordinaires.

Quatre cent mille (400,000) francs ! Ce chiffre est énorme : mais est-il bien celui de la dette encourue par Mlle Jaricot ? ou n'a-t-il pas été atteint simplement, par suite des roueries et des malversations d'un gérant qui lui avait été recommandé comme capable, honnête et religieux ?

Devait-elle se défier des informations reçues, et en chercher d'autres indéfiniment ? Devait-elle prévoir que la tête pouvait tourner à cet homme qui n'était cependant plus un imberbe et qu'il deviendrait un roué à la vue des fonds considérables qui passeraient entre ses mains ? D'après le cours ordinaire des choses, le rendement annuel de l'usine ne devait-il pas éteindre graduellement la dette d'acquisition ?

Votre livre me semble répondre à ces questions. Passons à celle de la délicatesse de Pauline dans ses procédés avec l'administration de la Propagation de la Foi.

Quand elle se vit pressée par des créanciers, menacée de poursuites judiciaires, à bout de ressources, elle demanda à ces Messieurs de lui accorder, sur les recettes de l'œuvre,

ce qu'elle considérait comme un prêt, une avance charitable.

Était-elle en droit de faire une pareille demande ? Les faits, et la voix publique lui donnaient au moins un droit de convenance et le Souverain Pontife pensa qu'elle pouvait en user.

De leur côté, ces Messieurs avaient également leurs droits et leurs devoirs à consulter. Ils avaient à craindre d'impliquer l'œuvre dans une affaire qui pouvait devenir compromettante et de poser un fâcheux antécédent : ils avaient à tenir compte de l'opinion, et pouvaient refuser d'employer ostensiblement les recettes de l'association à un usage extraordinaire, ignoré ou mal compris par les abonnés. Ils pouvaient rester sur la défensive. Une neutralité glaciale, un désaveu tacite pouvaient beaucoup contre Pauline : mais je ne vois de son côté aucun acte, aucune indélicatesse qui les ait autorisés à franchir cette limite. Elle n'avait faussé sa position vis-à-vis de l'œuvre que par son extrême réserve et son héroïque modestie. Dans ce moment même, elle ne surmontait sa délicatesse à penser aux services qu'elle avait rendus que sous la pression de l'angoisse qu'elle ressentait pour ses petits créanciers.

Mais ces Messieurs sont-ils restés sur la limite ? Sous prétexte que le nom de Pauline était lié à l'œuvre et connu comme tel, pouvaient-ils interdire à la fondatrice de la Propagation de la Foi tout appel à la charité ordinaire du monde chrétien ? Pouvait-on lui dire : Nous ne nous opposons point à vos quêtes en Bretagne ou ailleurs, mais si vous répondez aux questions qui vous seront adressées, que vous êtes la demoiselle de Lyon connue pour s'occuper des missions, celle dont parle le compte rendu d'Ozanam dans les Annales de 1843 comme ayant un frère à Saint-Sulpice et ayant donné le mouvement aux collectes d'un sou par semaine, nous irons au devant de vos quêtes et nous écrirons que vous êtes une personne indigne de confiance ?...

Cela n'a pas été dit en propres termes : mais par le fait, on a été au devant des secours qui s'offraient et pouvaient s'offrir. On a commencé un système de désa-

veux qui a poursuivi Pauline au delà du tombeau et qui s'est formulé officiellement dans la notice de 1881.

Comment expliquer cela de la part des chefs d'un des corps les plus vénérables, les plus universels dans leur charité dont le XIXe siècle ait à se glorifier ! Je ne puis cependant m'empêcher de penser que ces Messieurs ont cédé à une préoccupation excessive des grands intérêts qui leur étaient confiés. Dieu a ses voies mystérieuses à l'égard de ses élus : il les cache parfois même aux regards de ses saints, parce qu'il les glorifiera quand le temps sera venu.

Passons maintenant à un autre reproche. On a accusé Mlle Jaricot d'une certaine raideur à refuser les offres de la Commission de Fourvière pour l'acquisition de la propriété de Lorette. Devait-elle accepter d'emblée la dépréciation de cet immeuble estimé quatre cent mille francs... rampe, situation, convenances et tout considéré, et réduire le chiffre à cent mille francs ? Devait-elle, en considération d'une autre bonne œuvre, entrer dans un arrangement profitable à ses gros créanciers et frustrant les petits qui lui étaient les plus chers ? Qui dira qu'elle n'a consulté personne, et que son hésitation était absurde et criminelle ?

Il me reste à parler d'un troisième reproche, celui d'avoir orgueilleusement, ambitieusement, témérairement mêlé le sacré et le profane, la religion et l'entreprise industrielle dans l'affaire de Rustrel.

Il y a *une autre grande coupable* à qui l'on fait de semblables reproches. C'est tout simplement l'Eglise catholique que l'on voudrait renfermer dans la sacristie en attendant que la sacristie soit supprimée. Maçonnerie, juiverie, libre pensée, mondanité, s'accordent à repousser savamment Jésus-Christ de son domaine sur la terre. Aussi, le grand complot de notre époque est-il de dépouiller systématiquement et absolument la Société chrétienne, de tout pouvoir et de toute ressource matérielle. Ceux qui accaparent ses dépouilles et sèment le paupérisme et la banqueroute viennent en même temps la sommer de tout réparer et de se dépouiller de plus en plus. Ils insultent à sa pauvreté impuissante, à sa foi qui ne sou-

lève plus les montagnes, à sa charité qui ne sait plus que pleurer.

Et la *grande coupable* continue à économiser sou sur sou pour répondre à leurs sommations tout en évangélisant les pauvres jusqu'au bout du monde. Elle continue ses jeûnes et ses rosaires : elle pardonne tout, ou plutôt elle ne sait ce que c'est que le pardon, parce qu'elle n'a jamais eu que de l'amour au fond du cœur.

On se plaint aujourd'hui des juifs et de la juiverie : on voudrait *courir sus* aux juifs, et l'on s'associe partout aux juifs : avec eux ou sans eux, *on fait de la juiverie.....*

Pour la *grande coupable,* il n'y a ni juifs ni gentils, il y a des âmes à sauver. Elle voudrait être anathème pour les frères du Dieu fait homme et juif parmi les juifs... Parmi les frères du divin *juif* Jésus et de la grande *juive* Marie, elle n'exclut point de sa compassion les hommes de richesse et de puissance, souvent plus pauvres, plus aveugles et plus en péril pour le salut, que les derniers des mendiants ; elle ne désespère pas de les vaincre, ne fût-ce qu'à la fin, à force de patience, d'écrasements et d'agonies.

Si sa charité n'exclut pas même les juifs, circoncis ou non, qu'en est-il du pauvre ouvrier? De nos temps, il n'y a pas eu de classe plus trompée, plus travaillée par l'esprit de ténèbres, plus déshéritée de la foi, de la vraie liberté et du vrai bonheur que celle des ouvriers des manufactures. Aussi l'Église s'est-elle préoccupée de ces *ilotes* du travail et de la nécessité de ressaisir l'usine et la manufacture.

Dans l'affaire de Rustrel, que voulait donc votre sainte amie de Lorette? si ce n'est l'œuvre de l'*usine chrétienne,* l'œuvre qu'ont reprise avec succès les Harmel et bien d'autres? Quand c'eût été une sainte folie, l'œuvre ne valait-elle pas la peine de l'essayer? Elle n'a pas réussi devant les hommes... mais était-elle moins selon le Saint-Esprit, que la Propagation de la Foi ? N'a-t-elle pas eu la grande bénédiction du Calvaire, n'a-t-elle pas été acceptée d'en Haut, comme coopération par le sacrifice, comme le fondement caché, la pierre bénite de la grande œuvre ouvrière de nos jours ?...

Il faut mettre un terme à ma discussion. Presque par-

tout, c'est vous qui avez répondu d'avance aux questions. Dans les quelques doutes qui peuvent rester, je sens que vous avez la réponse dans le cœur, quand même vous n'auriez pas de documents à l'appui (1).

Que Notre Seigneur entende les désirs de votre cœur d'amie de Mlle Jaricot et d'enfant de l'Église, et qu'Il vous donne force et lumière pour parfaire votre œuvre!

Veuillez, etc.

(Signé) PHILPIN DE RIVIÈRE.

Oratoire de Londres, 28 octobre 1885.

Dans une lettre toute confidentielle écrite par Pauline à son directeur se trouve cette affirmation suprême .

« L'on a voulu souvent faire naître en mon âme des regrets sur les causes qui m'ont amenée là (ses malheurs) : jamais, malgré les efforts de mes amis et mes prières, je n'ai pu concevoir ni regrets ni remords au sujet de cette entreprise qui a été le moyen dont Dieu s'est servi pour me donner un trésor incomparable : la *pauvreté* et l'expérience journalière des attentions de la Providence pour les pauvres. Ma peine vive est d'avoir des dettes. »

(1) Grâces à Dieu nous n'en manquons pas.

Fragment d'un brouillon de lettre de M. l'abbé Victor Girodon, adressée à M. Terret, président du Conseil central (probablement en réponse d'une lettre précédemment reçue).

Sa résistance ne nous autorise pas plus à nier ses droits primitifs que la chute de M. Inglési ne nous autoriserait à nier sa participation à la fondation officielle. (Sans doute ce passage n'est pas le vrai commencement de la lettre et la résistance dont il parle est celle de Mlle Pauline Jaricot). Vous dites simplement que lorsque je racontais dans l'assemblée du 3 mai ce que nous faisions, cela édifia et intéressa : — mais je me rappelle très bien que de même que lorsque M. Coste s'écria : « Nous sommes catholiques, « il faut que l'œuvre soit catholique, » toute l'assemblée adopta par acclamation sa proposition, de même lorsque j'eus exposé le plan, il y eût un assentiment général. On nomma effectivement une commission pour organiser entièrement l'association et faire un projet de règlement, mais vous avez su et vous avez oublié que ce fut sous ma dictée, que M. Petit, de suite après la séance, écrivit les notes qui regardaient l'organisation active : or, je n'inventais pas, je disais simplement ce que nous faisions.

Aussi me remit-on, aussitôt qu'il fût rédigé, un exemplaire du règlement que M. Meynis m'a redemandé lorsqu'il est devenu secrétaire.

En sorte que, mettant de côté toute espèce de considération personnelle et parlant seulement pour la vérité comme s'il s'agissait d'un autre, je pourrais faire en ma personne, en faveur de la fondation de l'Œuvre par Mlle Pauline Jaricot, l'argument de *pres-*

*

cription qui a toujours été regardé comme invincible PRIOR POSSIDEO, car je n'ai reçu l'œuvre que de Mlle Jaricot et tous ceux qui l'ont précédemment faite, même ceux que vous présentez comme fondateurs, l'ont reçue de moi !

Pardonnez-moi de me mettre ainsi en scène, j'en suis humilié.

La grande cause qui a fait méconnaître les droits de Mlle Pauline Jaricot, c'est que son œuvre n'a été représentée dans l'assemblée du 3 mai 1822 que par moi qui n'étais qu'un tout jeune homme, commis sans importance, sans condition sociale, et me trouvais au milieu de cette assemblée de notables comme un hors d'œuvre, en sorte qu'on n'a pas distingué ce qui venait de moi, de ce qui venait du reste de l'assemblée. Le procès-verbal, comme vous l'observez, n'en a pas fait mention spéciale.

Supposez un moment que c'eût été M. De Verna qui à ma place eut présenté l'œuvre qui se faisait déjà, qu'il en eut exposé le plan, le but, les commencements et que l'assemblée l'eût adoptée comme le meilleur moyen de venir au secours de toutes les missions, et en eût arrêté et complété l'organisation, certainement on aurait bien dit (et sans y trouver aucune contradiction), que cette assemblée avait définitivement et *officiellement* fondé cette Œuvre de la Propagation de la Foi, mais jamais personne, surtout dans le Conseil central (où était M. de Verna), n'aurait nié que c'était bien l'œuvre exposée par lui qui avait été prise pour base de cette fondation.

Remarquez, je vous prie, que plus j'étais petit dans cette assemblée, plus il est clair qu'on m'y avait appelé à cause de l'œuvre que nous faisions, et que j'y fus interrogé et écouté, uniquement à cause de cette œuvre, et du parti qu'on pouvait en tirer : mais par une conséquence toute naturelle du peu d'importance de ma personne, l'œuvre fut adoptée et l'origine oubliée, méconnue ou absorbée comme vous le dites. — Il n'en est pas moins vrai cependant que, par le fait et indépendamment des intentions humaines, lors même qu'elles auraient été tout autres, j'ai été l'inter-

médiaire de l'Œuvre de la Propagation de la Foi commencée par Mlle Pauline Jaricot et l'Œuvre de la Propagation de la Foi fondée, généralisée, complétée officiellement par l'assemblée du 3 mai 1822.

Vous dites : il n'était nullement question dans votre œuvre de centuries, de divisions : vous n'y pensiez pas, vous n'aviez songé qu'aux dizaines ; il était si naturel de compléter le système décimal des dizaines que vous avez bien pu croire avoir eu cette idée sans l'avoir reçue : — Cela n'empêche point que Mlle Pauline Jaricot ne l'eût eue dès le principe. Je vous avais dit que j'étais certain d'avoir reçu d'elle le plan complet; pour savoir si je devais avoir le moindre doute sur la vérité de mon souvenir, je lui ai demandé à elle-même comment elle se rappelait ces premiers commencements. Voici sa réponse :

« Le plan de la Propagation de la Foi a suivi de près le « premier élan des pieuses ouvrières et braves domes- « tiques avec lesquelles, étant déjà depuis un peu de temps « en rapports de piété, je communiquais les premières let- « tres par lesquelles mon frère Philéas, alors séminariste à « Saint-Sulpice, m'excitait à m'occuper de la Propagation « de la Foi, comme de l'œuvre la plus essentielle entre « toutes les autres : le résultat du zèle et les progrès des « sacrifices de ces bonnes filles me firent de suite com- « prendre que cette œuvre n'irait pas loin, s'il n'y avait « une organisation pour la rendre perpétuelle et en facili- « ter les collectes.

« Cette organisation je la demandais à Dieu en tous lieux « et toujours, ma pensée habituelle s'étant fixée à obtenir « cette grâce.

« Un soir, pendant que mes parents jouaient au boston et « qu'assise au coin du feu, je cherchais en Dieu le secours, « c'est-à-dire le plan désiré, la pensée claire du plan de la « Propagation de la Foi me vint à l'esprit, et je compris la « facilité qu'aurait chaque personne de mon intimité à « trouver dix personnes, elle comprise, qui donneraient « chaque semaine un sou pour la Propagation de la Foi : « je compris en même temps l'opportunité de choisir « parmi les plus capables celles qui inspireraient le plus de

« confiance pour recevoir de dix chefs de dizaines la col-
« lecte de leurs associés, et puis la convenance d'un chef
« qui réunirait la collecte de dix chefs de centaines afin de
« simplifier l'association, chaque chef de mille venant à un
« centre commun. J'écrivis de suite, crainte de l'oublier,
« ce mode d'organisation, et je m'étonnais en voyant sa
« facilité, sa simplicité que cette pensée ne fût pas venue
« à tout le monde avant moi : je me souviens aussi que les
« termes me manquant j'écrivis *dizainières* pour désigner
« les chefs de dizaines, *centainières* pour désigner ceux qui
« percevraient de dix chefs les collectes de cent associés,
« et *millainières* ceux qui dans ma pensée recevraient
« par l'intermédiaire de dix centainières les collectes de
« mille associés, afin d'abréger pour celui qui voudrait
« servir de centre, la recette de l'association pour la faire
« passer aux ecclésiastiques chargés des missions.

« Tout ce plan ayant été tracé sur une carte de rebut
« prise sur la table à jeu, je m'arrêtai à la pensée de le
« communiquer à mon confesseur pour avoir son agré-
« ment, s'il le jugeait bon, et je me souviens que la réponse
« de mon guide fut celle-ci : « Pauline, vous êtes trop
« bête pour avoir inventé ce plan, évidemment il vient de
« Dieu : ainsi non seulement je vous permets, mais je
« vous engage fortement à le mettre à exécution. » J'écri-
« vis alors à mon frère pour lui donner connaissance de
« ce plan : il en fit part aux ecclésiastiques de Paris qui
« s'intéressaient au succès de la Propagation de la Foi, et
« ses encouragements soutenus encore par les détails qu'il
« me donnait sur les missions furent les moyens dont Dieu
« se servit pour activer le zèle de mes chères bonnes
« ouvrières, mes vraies sœurs et amies en Jésus-Christ. »

A moins que M[lle] Pauline Jaricot et moi ayons tout à fait perdu le souvenir, il me paraît difficile de douter de ce premier plan d'organisation : si les plus anciens chefs de dizaines ne se rappellent pas le plan complet, c'est que n'ayant point de réunion, nous n'avions à le leur développer qu'à mesure des besoins. — Comme je vous l'ai dit, Arnaud seul avait une centurie au mois de septembre 1821 ; voici comment elle était composée, il s'en rappel-

lera (pourvu qu'il prenne le temps de la réflexion) en voyant les noms qui sont sur mon tableau :

Arnaud	1	dizaine
Mlle Montjustin	2	»
Ruchon	1	»
Mlle Marthelin	2	»
Mlle Champin	2	»
Mlle Victoire	2	»

Quant au secret de l'Œuvre dont vous parlez, en disant que Termier vous a assuré qu'elle était environnée *du plus profond mystère*, j'en appelle de nouveau au souvenir de Termier (mais aussi après réflexion, car à cette distance sa mémoire a besoin de la réflexion pour assurer ses souvenirs) en assurant que tout ce profond mystère n'a jamais consisté qu'en la simple recommandation de faire l'œuvre sans bruit : la raison était de ne pas attirer des oppositions, soit en chaire comme on l'avait fait à Saint-Nizier et aux Chartreux, soit à l'archevêché comme l'avait fait M. Courbon : cette simple recommandation n'était ni un mystère, ni un secret.

Je m'arrête : — Je crois qu'avec ces observations, si vous les admettez, et ma lettre du 5 août dernier, il vous est facile de trouver vous-même la solution de toutes les difficultés qui vous sont venues. Si vous n'admettez pas ces observations, nous saurons que, malgré notre mutuelle bonne volonté, nous ne pouvons voir de même la vérité, et nous la laisserons entre les mains de Dieu. Je vous prie seulement de croire, qu'aucune considération humaine n'a influencé le moins du monde mon opinion : je l'ai toujours manifestée de même à tous ceux qui m'ont interrogé sur cette question, et jusqu'au 19 juillet dernier, j'ai cru à tous les droits de Mlle Pauline Jaricot.

PROPAGATION DE LA FOI

Lyon, 24 mars 1859.

Conclusion au sujet de la correspondance entre M. l'abbé Girodon et M. Terret sur l'attribution du titre de fondatrice de l'Œuvre de la Propagation de la Foi à Mlle Pauline-Jaricot.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi, non seulement comme toutes les bonnes œuvres, a eu pour vrai fondateur Dieu seul, mais elle a eu ce caractère peut-être plus qu'aucune autre, parce que les instruments dont Dieu s'est servi ont été nombreux, de profession, d'âges, de sexe et de situations diverses et en apparence plus ou moins impropres au succès de l'entreprise. Il convient donc ce semble de n'attribuer à personne, ni isolément, ni collectivement, le titre de fondateur ou de fondatrice de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Cela posé, si l'on considère comme utile de consigner dans l'histoire intime de cette Société la part que quelques personnes pieuses y ont prises, voici ce qu'on peut, je crois, affirmer :

Quelques années (5 ou 6) avant la date du 3 mai 1822, Mgr Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans (Amérique), sollicitait M^e veuve Petit, de Lyon, pour qu'elle recueillit des secours en faveur de son pauvre diocèse. Il demandait à cette fin une association permanente avec une rétribution modique, un franc ou deux francs par année. Il adres-

sait la même prière à M. l'abbé Cholleton, directeur du Grand Séminaire de Lyon. Celui-ci en entretenait M. Benoît Coste, pieux chrétien lyonnais, qui répondait à toutes ses instances, qu'il ne comprenait qu'une œuvre catholique, secourant toutes les missions du monde. M. Cholleton trouvait le projet trop vaste.

Vers 1818, M. l'abbé Philéas Jaricot de Lyon, étudiant au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, en relations fréquentes avec MM. les Directeurs des Missions Étrangères de la rue du Bac, écrivait à sa sœur Mlle Pauline Jaricot, à Lyon, pour l'exhorter à créer une œuvre parmi les fidèles de cette ville, pour venir au secours des missions de l'Asie, confiées à cette congrégation. Mlle Jaricot, pleine de charité, apprenant que les méthodistes protestants d'Angleterre plaçaient, chaque dimanche, à la porte de leurs temples, un tronc dans lequel leurs adeptes étaient invités à déposer un sou chaque semaine pour leurs missions, eût la pensée de former une association, parmi les pieuses ouvrières de la fabrique Lyonnaise, avec l'aide de quelques vertueux commis de soieries, et de demander une aumône d'un sou par semaine à chaque associée, en faveur des missions de la Chine. Elle les fit organiser par dizaines, et il paraît même qu'elle eut la pensée de poursuivre cette organisation décimale, par centuries et millénies, chacune avec son chef collecteur. Elle obtint un succès très consolant, mais restreint. Elle réunissait vers le commencement de 1822, environ 2100 francs annuels, soit 175 francs par mois. Les recettes étaient remises à M. Gourdiat, curé de Saint-Polycarpe, qui faisait passer les fonds à M. Breluque, Supérieur de la maison de la rue du Bac.

En 1822, l'œuvre depuis quelque temps était stationnaire.

Vers cette époque, M. Inglesi, vicaire-général de Mgr Dubourg, vint à Lyon, avec des lettres instantes de son évêque pour Mme veuve Petit et son fils M. Didier

Petit, pour qu'ils fissent de nouveaux efforts, à l'effet de venir en aide d'une manière efficace et permanente aux missions de la Louisianne.

Et le vendredi 3 mai 1822, jour de l'Invention de la Sainte Croix, M. Didier Petit réunit chez M. Inglesi, une douzaine de laïques, tous ses amis, pour aviser à répondre aux vœux du vénérable évêque de la Nouvelle-Orléans.

On récite le Veni Creator : M. l'abbé Inglesi leur expose l'objet de sa mission : un des assistants M. Benoît Coste, déclare que dans sa pensée on ne doit se proposer qu'une chose : former une Association catholique, c'est-à-dire universelle dans son but et dans ses moyens, une association de tous les fidèles secourant les missions du monde entier, et prenant pour titre : « Association de la Propa- « gation de la Foi dans les Deux-Mondes. » — Tous les assistants applaudissent : la résolution est immédiatement et unanimement adoptée : l'Association est fondée. — On choisit parmi les personnes présentes un Conseil composé de sept membres, chargé d'organiser la Société, d'en dresser les règlements, d'obtenir l'approbation des Supérieurs ecclésiastiques et de dilater l'Œuvre.

M. Victor Girodon dirigeant celle de Mlle Pauline Jaricot expose les moyens employés par elle : on applaudit au système adopté par cette pieuse Société, système simple, ingénieux et déjà béni dans ses résultats : (La nouvelle Œuvre l'adopta, en effet, ultérieurement) ; et l'Assemblée se sépare pleine d'espérance dans l'avenir de l'institution qu'elle vient de créer.

L'Association se propage rapidement et la première année recueille 22,000 francs, c'est-à-dire, un peu plus de dix fois ce qu'avait produit l'Œuvre de Mlle Jaricot ; cette vertueuse demoiselle avait d'ailleurs, après quelques résistances, consenti à ce que les deux Œuvres n'en fissent qu'une seule.

En résumé, il faut reconnaître qu'à Mlle Pauline Jaricot,

appartient l'idée d'appliquer le sou par semaine, inventé par les méthodistes anglais : la lecture des copies de quelques lettres écrites par les missionnaires, la division des associés en dizaines, centaines et mille, les feuilles de perception et l'application des recettes aux missions de la rue du Bac.

A Mme veuve Petit la première pensée d'une société appelée à aider les missions étrangères, une rétribution annuelle modique, la publication rare et sans époque fixe de quelques nouvelles des missions, le tout dans l'intention d'obtenir des secours pour les diocèses de la Louisiane et aussi du Kentucky, dont Mgr Flaget, ami de cette honorable famille, était évêque.

A la réunion du 3 mai 1822, appartient le grand élan reçu et imprimé partout : le titre significatif d'Association pour la Propogation de la Foi, en faveur des missions des Deux-Mondes, la création d'une Société universelle quant à son but et à ses moyens, tous les pays appelés à secourir et toutes les missions admises à être secourues, les prières journalières, un patron de la Société, deux fêtes solennelles célébrées chaque année, avec communion générale, enrichies plus tard d'indulgences plénières ; ces deux Fêtes étaient le 3 décembre, fête du patron, et le 3 mai, jour de la Fondation, à Lyon, en 1822.

Les douze amis crurent simplement que l'œuvre de la Propagation de la Foi avait été fondée ce jour là, et tout le monde l'a cru depuis lors : enfin la création des Conseils centraux, généraux et diocésains, la publication d'Annales faisant suite aux lettres édifiantes, communiqués régulièrement à tous les associés.

Voilà l'histoire sincère, et je la crois vraie, de cette Association qui prit plus tard le nom d'œuvre de la Propagation de la Foi à cause des lois prohibitives du ministère Guizot contre les associations. Les conclusions semblent, nous le répétons, devoir se résumer dans ces quelques mots :

Il n'y a point eu de fondateur ni de fondatrice de l'Association de la Propagation de la Foi : elle n'a eu que Dieu pour fondateur, pour deux raisons, l'une générale, l'autre particulière :

Générale, parce que Dieu seul est le créateur de tout bien, et qu'il emploie pour cela des instruments souvent misérables, parfois indignes, et toujours inutiles, qu'il peut rejeter et changer à son gré.

Particulière, parce que dans cette œuvre, les événements se sont succédé sans corrélation : Les idées sont venues de divers côtés, telle pensée à celui-ci, telle autre à celle-là ; quelques-uns de ceux qui ont le plus servi à la réussite devaient essentiellement y être contraires, et les hommes les plus vertueux, les Supérieurs ecclésiastiques éminents lui ont parfois fait obstacle.

Pendant ces mouvements opposés, une foule de cœurs dévoués et humbles travaillaient au succès de la sainte œuvre sous l'œil et l'inspiration du Divin maître, semblable à de petits ruisseaux qui descendent de divers points pour se réunir au grand fleuve de charité qui émane du sein de Dieu, à qui seul soit hommage et gloire.

(Signé :) TERRET.
Directeur du Comité central de Lyon.

Lettre de M. l'abbé Victor Girodon à Mademoiselle Pauline Jaricot, 26 avril 1859.

Mademoiselle et Chère Sœur en J. C.,

Comme je ne puis écrire longuement, j'en viens de suite aux observations que vous voudriez faire sur les conclusions que je vous ai envoyées.

J'avais noté comme vous l'explication qu'il faut donner à votre premier refus d'étendre à toutes les missions ce qui avait été fait pour la Chine : j'avais aussi noté vos remarques sur M. Petit et quelques autres que je ferai.

Mais quant aux méthodistes, vous n'avez peut-être pas remarqué que l'on ne suppose pas du tout dans les conclusions que vous ayiez eu des rapports avec eux, mais qu'on dit seulement que vous aviez entendu parler de leur manière de recueillir un sou par semaine, ce qui je crois était vrai par les lettres de Philéas et de M. Rondot. Je ferai du reste l'observation parce qu'il n'est pas du tout nécessaire de parler des méthodistes. Si on n'y acquiesce pas, ça ne changera rien à ce que vous avez fait. — Cette manière de parler rentre surtout dans ce que je vous ai dit de la tendance qu'ont ces conclusions à amoindrir ce qui vous est personnel, et j'en parlerai.

J'honore votre délicatesse au sujet de ce membre de phrase, « avec l'aide de quelques vertueux commis de soieries », mais je ne vois pas qu'il vienne à personne la pensée de remonter à cette époque pour examiner votre âge. Les personnes que le Bon Dieu choisit pour de telles œuvres ne paraissent plus que revêtues d'une vertu pleine de maturité, même lorsqu'elles sont obligées de se produire en dehors de la sphère ordinaire à leur âge et à leur sexe.

Il y en a plus d'un exemple, du reste, si vous y tenez, je demanderai qu'on supprime ce membre de phrase qui cependant est vrai.

Le fait de M. Inglesi est aussi un fait vrai : ce fut à sa présence à Lyon qu'on dut la réunion du 3 mai 1822. Je ne vois pas non plus que ce soit une tache infamante pour l'Œuvre, pas plus que la trahison de Judas n'a été une tache infamante pour l'Église. D'un autre côté, c'est une grande leçon d'humilité pour tous ceux dont Dieu se sert dans les œuvres : car il se sert même de faux prophètes comme de Balaam pour dire la vérité, et de ses ennemis pour élever son Église : Je me suis souvent rappelé cette leçon quand les tentations de vanité venaient gâter mon travail.

Quant à demander à ces Messieurs des preuves écrites de leurs assertions sur Mme Petit et l'œuvre à laquelle elle avait pensé sur la demande de Mgr Dubourg, ce serait inutile : seulement si je puis leur faire dire explicitement qu'il n'y avait point d'œuvre organisée, mais seulement des quêtes partielles et d'occasion comme ils le reconnaissent implicitement, en disant qu'au 3 mai 1822 M. Inglesi venait solliciter une manière efficace et *permanente* de venir en aide aux missions de la Louisiane, je le ferai.

J'ai connu Mme Petit : Je l'ai eue comme chef de centaine dans mes divisions, et je ne crois pas que ces Messieurs puissent présenter des preuves écrites de ses idées et de ses efforts partiels : mais dans les limites de ce que je viens d'indiquer, je sais qu'elle s'en était occupée. — Veuillez observer qu'il n'y a pas contradiction entre ce qui est dit de l'œuvre de Mme Petit et de la fondation officielle de la Propagation de la Foi au 3 mai 1822, parce qu'en parlant de l'œuvre de Mme Petit on n'en parle que comme d'une œuvre partielle, sans nom, dont on a eu l'idée, mais qui n'a jamais eu d'existence organisée ni permanente.

Si vous aviez lu les premières réponses qui m'ont été faites, vous comprendriez combien j'ai raison de vous dire

qu'il ne faut faire sur ces conclusions que les observations importantes et qui intéressent la vérité des faits qui vous sont personnels, laissant de côté tout ce qui ne vous touche pas directement.

Ces faits s'y trouvent, mais ne sont pas présentés de façon à les faire valoir : cependant il sera toujours facile de reconnaître à l'aide de ces conclusions sérieusement pesées et examinées qu'au 3 mai 1822, vous seule aviez commencé à organiser l'œuvre et qu'elle fonctionnait depuis au moins deux ans.

Quant aux espérances de ressources que vous avez en la Propagation de la Foi, même par l'entremise du Souverain Pontife, je crains bien qu'elles ne soient trompées : car ces Messieurs ont admis en principe d'administration de ne jamais rien toucher à la destination des fonds, et ils y ont été fidèles en présence des infortunes de M. Coste et de M. Petit qu'ils regardaient comme les vrais fondateurs. — Ces antécédents les rendent bien forts, surtout par rapport à vous qu'ils ne considèrent en aucun cas comme personnellement dans le besoin à cause de votre famille, et pour les créanciers de qui ils n'ont aucun motif de s'intéresser : (ceci est le résumé d'un paragraphe de la première réponse à ma lettre).

Veuillez donc encore réfléchir sur les conclusions et n'insistez que sur ce qui vous est personnel, et sur ce qui changerait les faits essentiels à la fondation. — Après cela je ferai moi-même toutes les observations qui pourraient être avantageuses : mais fût-ce sans succès, je ne vois pas moyen d'obtenir davantage.

J'attends votre réponse pour écrire et terminer toute cette affaire que je recommande de tout mon cœur à Dieu.

Tout à vous,
(*Signé* :) V. GIRODON.

Lettre de M. l'abbé Victor Girodon à Mademoiselle Pauline Jaricot, 5 avril 1859.

Mademoiselle et Chère Sœur en J. C.,

Depuis ma première lettre à M. Terret, président du Conseil central, dans laquelle je réclamais pour vous le titre de Fondatrice de la Propagation de la Foi, en offrant de fournir toutes les preuves nécessaires pour établir ce droit, et de répondre à toutes les objections, nous avons échangé trois lettres qui réunies forment un véritable mémoire sur les commencements de la fondation de l'Œuvre. (Ces lettres n'ont pas été retrouvées au complet).

Le Conseil central avait rédigé en 1838 une notice sur les commencements de la Propagation de la Foi qui ne les faisait remonter qu'au 3 mai 1822, jour de sa fondation officielle : il n'y avait personne là pour réclamer en faveur de ce qui s'était fait avant cette époque ; il s'était donc naturellement établi parmi ces Messieurs une tradition orale et écrite qui ne rappelait rien de ce que vous aviez fait, et à laquelle il était bien difficile de toucher. Heureusement M. Terret est, comme vous le savez, un chrétien qui ne saurait se refuser à la vérité : après avoir épuisé de part et d'autre les objections et les réponses, il en est venu aux conclusions que je vous transmets.

Je crois les faits fidèlement exposés et à part la tendance de la première tradition qu'il est impossible d'entièrement effacer et qui reparaît dans quelques réflexions qui sembleraient amoindrir ce que vous fîtes, il n'était pas possible de faire mieux, et je ne crois pas pouvoir obtenir rien de plus.

Le titre de fondatrice n'est pas accordé, mais l'établissement du sou par semaine, des dizaines, des centaines, etc., que j'avais réclamé comme plan spécial et caractéristique de l'Œuvre et par conséquent comme preuve de son invention : c'est assez pour que ceux qui comme moi, (et je pense que c'est le grand nombre) font consister en cela la fondation positive, soient satisfaits.

Voici du reste ce que m'écrit M. Terret en m'envoyant ses conclusions :

« J'ai reçu dans le temps la lettre que vous avez eu la « bonté de répondre à mon long mémoire sur la question « de la Fondation de la Propagation de la Foi. J'ai com« muniqué votre dite lettre au Conseil de l'Œuvre, et celui« ci a désiré que je fisse comme un résumé de cette corres« pondance entre vous et moi, et que je formulasse en « quelque sorte des conclusions.

« Je me suis conformé à cette demande, et j'ai profité « de quelques moments libres pour ce travail : je l'ai com« muniqué à mes collègues qui ont paru le trouver bon et « impartial, et désirer son dépôt dans nos archives, avec « tout le dossier de cette affaire de famille.

« Avec l'agrément du Conseil central je pense devoir « vous l'envoyer : veuillez le lire et si vous trouvez le « résumé vrai et les conclusions équitables, si Mlle Jaricot « à laquelle vous pouvez le communiquer confidentielle« ment en juge de même, et que le débat puisse se clore « dans ces conditions, nous en serons tous heureux. »

Ayez la bonté de parcourir ces conclusions et si vous y voyiez quelque chose qui vaille la peine à changer, transmettez moi vos observations en me faisant votre réponse, dès que vous le pourrez.

Je me serais fait un plaisir de vous envoyer toute notre correspondance avec M. Terret, mais ma santé qui ne me permet pas d'écrire longuement, me force de me contenter d'en garder moi-même le brouillon. Du reste, il n'y a rien

d'important pour vous que les conclusions : le reste ne servirait qu'à vous prouver le soin et la persévérance que j'ai mis à exposer la vérité pour les obtenir.

Veuillez agréer l'expression de ma vieille amitié et pricz pour moi.

(*Signé*) : V. GIRODON.

Liste des personnes qui assistèrent à la séance du 3 mai 1822.

MM. Auguste BONNET.
L'abbé CHOLLETON.
Benoît COSTE.
Didier PETIT.
Victor GIRODON.
Le Comte d'HERCULAIS.
L'abbé INGLESI.
De JESSÉ.
MAGNEUNIN.
Antoine PÉRISSE.
André TERRET.
De VARAX.
De VERNA.
De VILLIERS.
L'abbé VILLECOURT.

Voir ci-contre, une des premières listes de l'œuvre de la Propagation de la Foi, faite par M. Victor Girodon, de juin 1821 à novembre 1822, c'est-à-dire, alors que la fondatrice avait déjà *trop d'associés* pour suffire à receuillir elle-même les cotisations.

---

ad majorem Dei Gloriam

1791	juin	juillet	aout.	7bre	8bre	9bre	Xbre	1792 janvier	fevrier
Mlle Gonon	2"	2	2.	2.	2	2.	2.	2	2.
Locachau	2. 20	2. 20	2 20	2. 20	2. 50.	2 20	-0	4. 80	[illegible]
Miochet	2.	2	2.	1.	0	2.	1 "	nul	=
armand	10.	2 20							
	16 20								
Mlle Montjustin	1o 20.	4							
Buchon	1o 10.	2	50.	50	64.50	92.50	105.50	133.	138.
Mlle Marthelot	20	4							
Mlle Champion	20	4							
Mlle Vutour	20	4.							
Mlle Robin	10	2.	2 40	2. 20	1. 60.	2.	2	2	2.
Cerman	10	2.	4.	4.	4	9.	6	8 50.	11.
		30. 40							
Mlle Lacroix	10	1.5	3.	3	3	3.	3	3. 70	2.
			66 "						
	Buret			2	4	4	4.	6.	6.
	Perret			2. 50	.	.	1. 90	nul	=
				68. 60	81. 60	107 "	125.50	160. 88	162. =

arnaud

1792.	Mars	avril.	Mai	juin ap. dep.	juillet	aout	septembre	8bre	9bre
Mlle Gonon	2.	2 =	2.						
" Locachard	2. 40	2 40	2. 50						
" Robin.	2.	2.	2.	119					
" Lacroix	2.	2.	2.	29					
. ~~Sanctus~~	=	=	=	148					
Mme ~~Buret~~	6	6	6						
" ~~Croisanier~~	9. 60	9. 60	8 70.						
. ~~Armand~~	109.	117.	95. 80						
	128	141	119 =						

De Mr Du[illegible] 7. 7[illegible] 88 50

De Calvaire Dette Armand

Remis le tout à Mr Gordia

16 20
30 40
66 --
68 60
81 60
107 --
125 50
160 --
163 ..
139 ..
163 50
138
1262 50

Témoignage du T. R. P. Monsabré.

Dans un ouvrage qui vient de paraître (94, rue du Bac, à Paris) « *Discours et panégyriques du T.R. P. Monsabré* se trouvent les lignes suivantes : (tome II, page 280.)

« Des documents authentiques, que j'ai consultés, attes-« tent que cette grande Œuvre de la *Propagation de la Foi*, « sous sa forme moderne, à été conçue et organisée en « 1819 par une jeune fille de vingt ans. Mademoiselle Pau-« line-Marie Jaricot, née à Lyon, le 22 juillet 1799, est la « véritable et unique fondatrice de l'Association du sou « par semaine.

« Elle établit les premières dizaines de cette Association « parmi les pieuses ouvrières lyonnaises, et, pendant plu-« sieurs années, elle porta seule tout le poids de l'Œuvre. « Son frère, Philéas Jaricot, entré au Séminaire de Saint-« Sulpice à Paris, le 20 octobre 1820, et de suite mis en « rapport avec le Séminaire des Missions étrangères, rue « du Bac, 128, envoyait à sa sœur copie des lettres arrivées « des missions lointaines, et Pauline-Marie faisait lire ces « copies aux associées de ses dizaines. Ce fut l'origine des « *Annales de la Propagation de la Foi*.

« L'argent recueilli par l'Association du sou par semaine « fut versé par acomptes successifs au Séminaire des Mis-« sions étrangères, comme on peut s'en convaincre par

« l'examen des registres du Séminaire. N° 1504, années « 1820-1824, — folio 201, 20 octobre 1820, — folio « 203, 14 mars et mai 1821, — folio 205, octobre 1821, « — folio 209, 2, 6, 15 et 22 mai 1822, — folio 213, 10 « décembre 1822.)

« Le plan de l'Association fondée par Pauline-Marie « Jaricot fut exposé et adopté à la réunion du 3 mai 1822, « jour de la fondation *officielle* de l'Œuvre de la *Propa-* « *gation de la Foi.* »

TABLE DES MATIÈRES

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Bruxelles. — Imprimerie A. Vromant et Cie, 3, rue de la Chapelle.

